

L'Europe en chiffres

Annuaire Eurostat 2005



COMMISSION
EUROPÉENNE



THÈME
Statistiques
générales
et régionales

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

**Un numéro unique gratuit (*):
00 800 6 7 8 9 10 11**

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2005

ISSN 1560-490X

ISBN 92-894-9123-X

© Communautés européennes, 2005

Copyright des photos suivantes: p. 37, 231: © Digital Vision; p. 38: © Steve Cole/PhotoDisc; p. 43: © Ryan Mc Vay/PhotoDisc; p. 46: © Lawrence Lawry/PhotoDisc; p. 50, 57: © Jason Reed/PhotoDisc.
L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.

Éditeur-en-chef*G. Schäfer***Éditeurs***S. Cervellin, M. Feith, M. Fritz***EUROSTAT, Unité de diffusion**

Remerciements

Les éditeurs de l'*Annuaire Eurostat 2005* adressent leurs remerciements à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation. L'*Annuaire* a pu être publié grâce à l'assistance et au soutien des collègues suivants:

EUROSTAT, L'OFFICE STATISTIQUE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES***Unité A5 — Information et diffusion***M. Baryn, M. Copers, M. A. Johansson-Augier, (B. Le Goff)***Direction B — Principaux indicateurs et outils statistiques***B1 Principaux indicateurs (G. Mazzi, L. Sproge, H. Strandell)**B2 Gestion informatique — Systèmes d'information (V. Dreux)**B4 Bases de données de référence (D. Groenez, M. Loos, S. Paganoni, A. Pasqui, O. Stembert)**B5 Recherche (S. Frank, H. Willen)***Direction C — Statistiques économiques et fiscales***C2 Comptes nationaux — Production (L. Biedma, I. Kuhnert)**C3 Finances publiques et fiscalité (L. Frej-Ohlsson, G. Thouvenin)**C4 Balance des paiements (C. Andreatta, P. Passerini)**C5 Prix (A. Makaronidis, L. Mejer, S. Stapel)***Direction D — Statistiques du marché intérieur, emploi et affaires sociales***D1 Marché du travail (S. Jouhette, A. Paternoster, A. Tokofai, H. Vreeswijk)**D2 Conditions de vie et protection sociale (G. Abramovici, I. Dennis, A. Melis, J. Piirto)**D3 Entreprises (P. Sneijers)**D4 Énergie et transports (A. Gikas, H. Strelow)**D5 Éducation et culture (B. Andrén, A. Mc Allister, P. Schmidt)**D6 Santé et sécurité alimentaire (D. Dupré, S. Gagel, E. Niederlaender)**D7 Société de l'information et services (F.C. Bovagnet, C. Demunter, S. Fickinger, M. Ottens, M. Lumio, F. Reis, H.-W. Schmidt)***Direction E — Statistiques sur l'agriculture, la pêche, les fonds structurels et l'environnement***E1 Statistiques structurelles, agriculture (U. Eidmann)**E2 Statistiques sur les produits agricoles (G. Weber, G. Steffes)**E3 Développement durable, pêche, développement rural et forêts (E. Maki-Simola, D. Cross, Y. Zanatta)**E4 Fonds structurels (T. Carlquist, B. Feldmann)**E5 Environnement (J. Klein)***Direction F — Statistiques des relations extérieures***F1 Démographie, migration (G. Kyi, D. Thorogood)**F2 Commerce international (A. Berthomieu, C. Corsini)***AELE** (*R. Ragnarson*)**Géonomenclature** (*E. Jouangrand*)

* Organigramme Eurostat de juin 2005. Vous pouvez vous référer aux mises à jour sur le site Internet <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA TRADUCTION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE**OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

1 Les statisticiens au service de l'Europe

Le service d'Eurostat	11
Eurostat, clé d'accès à la statistique européenne	11
Les indicateurs structurels d'Eurostat	15
Les euro-indicateurs	17
Accès gratuit aux statistiques européennes	19
L'Union européenne dans le contexte global	21
Les données sur les régions d'Europe	31
Au-devant de la scène: la société de l'information	37

2 Les Européens

La population	61
La population de l'Union européenne	61
Les familles et les naissances	67
La migration et l'asile	73
La santé	79
L'espérance de vie et la mortalité	79
La santé et la sécurité	85
L'éducation et la formation	95
L'éducation	95
La formation professionnelle continue	103
Le marché du travail	107
Le travail et son marché	107
Les données sur la politique du marché du travail	113
Les ménages et le bien-être	117
Les dépenses de consommation des ménages	117
Les revenus et les conditions de vie	123
Le logement	129
La protection sociale	133

3 L'économie

Les comptes nationaux	141
La production économique	143
La consommation et les dépenses	147
Le revenu des facteurs de production	153
Les finances publiques	157
Les prix et les salaires	161
Les prix à la consommation	161
Les salaires et le coût de la main-d'œuvre	167
La balance des paiements	173
Le compte courant	173
Le commerce international de services	177
Les investissements directs étrangers	181
Le commerce international de marchandises	185

4 L'environnement

L'environnement	197
L'eau	197
Les déchets	199
La pollution de l'air et les changements climatiques	201
Les dépenses de protection de l'environnement	203
L'agriculture et l'environnement	205

5 Les sciences et les technologies

La recherche et le développement	209
La société de l'information	217

6 Les secteurs d'activité et les entreprises

Les structures des entreprises en un coup d'œil	233
L'industrie et la construction	237
Le commerce	239
Les marchés financiers	241
Les transports	245
Le tourisme	253
L'énergie	257

7 L'agriculture, la sylviculture et la pêche

L'agriculture	267
La sylviculture	279
La pêche	281

8 Annexes

Glossaire	287
Géonomenclature 2005	301
Nomenclature des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE rév. 1.1)	305
Nomenclature des marchandises (CTCI rév. 3)	306
Abréviations et acronymes	308

L'Annuaire Eurostat est facile à utiliser

- Les textes introductifs des différentes sections expliquent les principales caractéristiques et la pertinence des informations présentées et donnent une idée des autres données sur le sujet disponibles à Eurostat.
- Le glossaire clarifie les termes et concepts statistiques utilisés.
- Les références indiquent comment obtenir d'autres données et analyses d'Eurostat sur le sujet.
- Les abréviations et acronymes utilisés sont explicités dans l'encart inséré dans l'Annuaire.

Date d'extraction des données

Les données statistiques présentées dans cet Annuaire ont été extraites le 29 avril 2005 et représentent toutes celles qui étaient disponibles à ce moment. Si des données ont été extraites ultérieurement, il en est fait explicitement mention dans les chapitres concernés.

Ordre et codes des pays

Dans l'Annuaire Eurostat, les États membres de l'UE sont classés dans l'ordre protocolaire. Il s'agit de l'ordre alphabétique des noms des pays dans leurs langues respectives.

Dans l'Annuaire, les pays sont généralement identifiés par la désignation officielle la plus courte. Si des codes sont utilisés, ce sont les codes ISO à deux lettres; dans les cas de la Grèce et du Royaume-Uni, les codes sont, respectivement, EL et UK.

Symboles et codes dans les tableaux

- non applicable ou zéro réel ou zéro par défaut
- 0 moins de la moitié du chiffre final présenté
- . sans objet
- .. données confidentielles; données non probantes ou données non publiées pour des raisons de confidentialité
- : données non disponibles
- b rupture des séries
- e valeur estimée
- f prévision
- i voir note en bas de page
- p valeur provisoire
- r valeur révisée
- s estimation d'Eurostat

Les statisticiens au service de l'Europe

Le service d'Eurostat 11-19

L'Union européenne dans le contexte global 21-30

Les données sur les régions d'Europe 31-35

Au-devant de la scène: la société de l'information 37-57





Eurostat, clé d'accès à la statistique européenne

La mise à disposition d'informations comparables concernant l'Europe porte un nom: Eurostat

«Eurostat» est synonyme de service d'information de grande qualité fournissant des données statistiques sur et pour l'Union européenne (UE). Utiliser nos données revient à prendre le pouls de la conjoncture en Europe: nous communiquons les chiffres et faits pertinents, nécessaires à la compréhension de cette situation.

L'Annuaire Eurostat: élaboré à l'intention de quiconque s'intéresse à l'Europe

L'Annuaire Eurostat permet d'accéder au service d'information d'Eurostat en donnant un aperçu général de l'éventail des données que nous offrons. Il montre comment les chiffres de référence ont évolué au cours des dix dernières années dans l'Union européenne, la zone euro et les États membres. Pour faciliter les comparaisons internationales, certains tableaux contiennent des données comparables pour d'autres pays, notamment les États-Unis d'Amérique.

Les textes d'introduction de chaque section donnent une idée des données dont dispose Eurostat sur le sujet traité et de la pertinence de ces informations. Pour nous, l'Annuaire ne se limite pas à une simple collection de tableaux, mais constitue une «porte d'accès» aux statistiques européennes. Nous espérons qu'il suscitera votre curiosité quant aux données offertes par Eurostat.

Comment obtenir les données voulues?

Une adresse à ajouter à vos liens préférés:
<http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Eurostat offre sur son site web un large éventail d'informations statistiques que vous pouvez consulter en ligne ou télécharger gratuitement:

- des données, accessibles dès qu'elles sont disponibles;
- tous les communiqués de presse d'Eurostat;



- la série *Statistiques en bref*, qui fournit des résumés à jour des principaux résultats d'enquêtes, d'études et d'analyses statistiques;
- toutes les publications d'Eurostat en format PDF. Des informations générales concernant certains sujets sont fournies dans nos publications *Panorama*, qui proposent des analyses, des tableaux, des graphiques et des cartes soigneusement élaborés;
- des catalogues;
- des documents de travail et des études (travaux méthodologiques et rapports sur la qualité des données; études spécifiques et leurs résultats; documents rédigés par des partenaires tels que les instituts nationaux de statistique ou des universités);
- des méthodes et nomenclatures, accessibles en format PDF ou via RAMON, le serveur de nomenclatures d'Eurostat.

Les indicateurs d'Eurostat: structurels ou conjoncturels, mais toujours pertinents

Indicateurs à long terme

- Les «indicateurs structurels» permettent d'étudier l'évolution à plus long terme dans les domaines stratégiques de l'emploi, de l'innova-



vation et de la recherche, de la réforme économique, de la cohésion sociale et de l'environnement, ainsi que dans le contexte économique général. Ils sont reconnus comme étant particulièrement importants pour le débat politique. Tous les indicateurs structurels sont présentés dans l'Annuaire Eurostat et sont identifiés par une icône particulière (↗).

- De nombreux tableaux supplémentaires sur différents domaines de la vie, du travail, de l'économie et de l'environnement dans l'UE.
- **Nouveau:** les indicateurs sur le développement durable ont été introduits, afin d'assurer le suivi de la stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable.

Indicateurs conjoncturels

Les «euro-indicateurs» constituent une collection des dernières données susceptibles de contribuer à l'évaluation à court terme de la situation économique dans la zone euro et dans l'Union européenne. Les euro-indicateurs sont actualisés quotidiennement. Leur publication est annoncée dans le «calendrier de diffusion».

Service d'Eurostat à l'intention des journalistes

Les statistiques font l'information. Elles sont indispensables à de nombreux reportages, articles et analyses approfondies.

La presse écrite ainsi que les programmes de radio et de télévision font un usage intensif de nos données. Le service «Presse» d'Euro-

stat publie des communiqués de presse adaptés aux besoins spécifiques des médias et qui portent sur une sélection de données couvrant l'Union européenne, la zone euro, les États membres et leurs partenaires. Environ 160 communiqués de presse sont publiés chaque année, dont près de 120 concernent les euro-indicateurs mensuels ou trimestriels. Le service «Presse» coordonne également les interviews et les conférences de presse sur les résultats et événements statistiques importants. Eurostat Media Support aide les journalistes professionnels à trouver des données sur toutes sortes de sujets.

Tous les communiqués de presse d'Eurostat sont disponibles gratuitement sur le web le jour de leur diffusion à 11 heures.

Pour de plus amples renseignements sur les communiqués de presse ou données d'Eurostat, les journalistes peuvent contacter Eurostat Media Support [tél. (352) 43 01-33408, fax (352) 43 01-35349, e-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int].





Pourquoi des données d'Eurostat?

Égalité de l'information pour une société démocratique

Pour participer activement à une Europe démocratique, il faut avant tout être informé. Les Européens exigent un service d'information de bonne qualité fournissant des données statistiques impartiales, fiables et comparables. Ils veulent pouvoir y accéder facilement et sans exception: aucune information pertinente ne doit être refusée; tous les citoyens et toutes les entreprises doivent pouvoir accéder à l'ensemble des données dans les mêmes conditions. Eurostat et ses partenaires du système statistique européen garantissent la liberté et l'égalité d'accès à des informations complètes sur la situation sociale, économique et environnementale en Europe. À vous d'en tirer parti!

Impartialité et objectivité: deux piliers de la confiance

L'accès à des statistiques fiables et de bonne qualité revêt une importance croissante dans la société de l'information où nous vivons, et la confiance dans la source des données prend une valeur considérable. La fiabilité des statistiques d'Eurostat est inscrite dans la loi. L'article 285, paragraphe 2, du traité CE stipule que «l'établissement des statistiques [communautaires] se fait dans le respect de l'impartialité, de la fiabilité, de l'objectivité, de l'indépendance scientifique, de l'efficacité au regard du coût et de la confidentialité des informations statistiques; il ne doit pas entraîner de charges excessives pour les opérateurs économiques». Ce texte n'a rien d'abstrait pour nous, il constitue le principe fondamental de nos activités quotidiennes.

Comparabilité grâce à l'harmonisation

Il est plus facile de se comprendre lorsqu'on connaît les conditions de vie et de travail de l'autre. Ce qui est vrai pour les relations entre individus l'est également pour la société dans son ensemble. Pour faire des comparaisons, il faut toutefois disposer de statistiques comparables, dont l'élaboration exige l'utilisation d'un «langage statistique» commun.

Ce dernier doit englober les concepts, méthodes et définitions, ainsi que les normes et infrastructures techniques. C'est ce que les statisticiens appellent «harmonisation» et

qui constitue la base du système statistique européen. Et c'est la véritable raison d'être d'Eurostat.

Le système statistique européen

Le système statistique européen est constitué par Eurostat et les instituts de statistique, ministères, organismes et banques centrales qui collectent des statistiques officielles dans les États membres de l'UE, en Islande, au Liechtenstein et en Norvège. Les instituts de statistique des États membres collectent, vérifient et analysent les données nationales, puis les envoient à Eurostat qui les regroupe et s'assure de leur comparabilité. Les travaux du système statistique européen portent principalement sur les secteurs relevant des politiques communautaires, mais, avec le développement de ces dernières, l'harmonisation a été étendue à presque tous les domaines statistiques.

Le système statistique européen est un réseau dans lequel Eurostat est chargé de promouvoir l'harmonisation des statistiques, en étroite coopération avec les autorités statistiques nationales. Le comité du programme statistique (CPS) est au cœur du système statistique européen. Il rassemble les responsables des instituts nationaux de statistique des États membres et est présidé par Eurostat. Il examine les actions et programmes concertés à réaliser pour répondre aux besoins d'information de l'UE. Il établit un programme quinquennal qui est mis en œuvre par les autorités nationales et est suivi par Eurostat.





**Une question de disponibilité:
un assortiment de données intéressantes
et pertinentes**

Les données se transforment en éléments d'information dès lors qu'elles sont intéressantes. En matière de disponibilité, Eurostat est à l'écoute de ce qui peut intéresser les gens.

Le programme du système statistique européen n'est pas né du jour au lendemain. Ce dont nous rendons compte a été décidé dans le cadre d'un processus politique bien défini au niveau européen, processus auquel les États membres participent activement. La plupart des enquêtes et collectes de données sont fondées sur des règlements européens qui sont légalement contraignants au niveau national. Lors des discussions politiques et juridiques qui ont abouti aux règlements statistiques européens, l'une des questions centrales a été la suivante: «Pour qui et pourquoi les données présentent-elles un intérêt?». Chaque règlement statistique doit passer un test critique.

Par ailleurs, le programme statistique européen est constamment révisé. Compte tenu du principe de rentabilité, la production de données devenues moins pertinentes en raison de nouveaux développements est modifiée, voire abandonnée. C'est ce qui fait que le programme statistique ne prend pas des proportions trop importantes et reste moderne.

Nos données valent la peine que nous les examinions.



Les indicateurs structurels d'Eurostat

Les indicateurs structurels d'Eurostat: des statistiques d'excellente qualité pour la croissance et l'emploi en Europe

Au Conseil européen de Lisbonne, au printemps 2000, l'Union européenne s'est fixé l'objectif stratégique suivant pour la prochaine décennie: devenir l'économie fondée sur la connaissance, la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale.

Le Conseil a reconnu la nécessité de discuter régulièrement des progrès réalisés dans ce domaine et de les évaluer sur la base d'indicateurs structurels adoptés d'un commun accord. À cette fin, il a invité la Commission européenne à préparer un rapport annuel de printemps sur les progrès réalisés en se fondant sur les indicateurs structurels concernant l'emploi, l'innovation, la recherche, la réforme économique, la cohésion sociale et le contexte économique général, ainsi que, depuis 2002, l'environnement.

Pour la première fois en 2004, la Commission a présenté une sélection de quatorze indicateurs structurels à couvrir dans l'annexe statistique de son rapport du printemps 2004 au Conseil européen. Cette liste restreinte a été convenue avec le Conseil. Sa présentation concise permet d'adresser plus facilement des messages politiques et d'exposer les positions des États membres par rapport aux objectifs essentiels de Lisbonne. La même liste restreinte d'indicateurs a été présentée dans l'annexe statistique du rapport du printemps 2005 au Conseil européen.

Pour assurer que le public a accès à la base de données détaillée des indicateurs structurels, qui continue de jouer un rôle important dans le processus politique de l'UE, Eurostat diffuse l'ensemble complet des indicateurs sur son site web consacré aux indicateurs structurels (<http://www.europa.eu.int/comm/eurostat/structuralindicators>). Des séries chronologiques sont présentées pour l'UE-25, l'UE-15, l'UE-12, les États membres de l'UE, les pays de l'EEE/AELE, le Japon, les États-Unis et les pays candidats. La liste complète des indicateurs structurels pour 2005 est donnée ci-après. **Les indicateurs de la liste restreinte sont marqués en gras.** Tous les indicateurs structurels sont présentés dans l'Annuaire Eurostat. Ils sont identifiés par l'icône suivante (🏷️) qui figure après l'intitulé des tableaux concernés.



Liste des indicateurs structurels

Contexte économique général

PIB par habitant en SPA

Taux de croissance du PIB réel

Productivité de la main-d'œuvre par personne occupée

Productivité de la main-d'œuvre par heure de travail

Croissance de l'emploi ⁽¹⁾

Taux d'inflation

Croissance du coût unitaire du travail

Solde public

Dettes publiques

Emploi

Taux d'emploi ⁽¹⁾

Taux d'emploi des travailleurs âgés ⁽¹⁾

Âge moyen de sortie du marché du travail ⁽¹⁾

Écart de rémunération entre hommes et femmes (non corrigé)

Taux de prélèvement sur les bas salaires: poids de la fiscalité sur le coût de la main-d'œuvre

Taux de prélèvement sur les bas salaires: piège du chômage

Taux de prélèvement sur les bas salaires: piège des bas salaires — Personne seule sans enfants

Taux de prélèvement sur les bas salaires: piège des bas salaires — Couple avec deux enfants où un seul parent travaille

Formation permanente ⁽¹⁾

Accidents du travail — Accidents graves ⁽¹⁾

Accidents du travail — Accidents mortels

Taux de chômage ⁽¹⁾

Taux de chômage ⁽¹⁾

Innovation et recherche

Dépenses consacrées aux ressources humaines

Dépenses totales de R & D

Dépenses de R & D par source de financement: industrie, pouvoirs publics, étranger

⁽¹⁾ Indicateurs désagrégés par sexe.



Niveau d'accès à l'internet: ménages
 Diplômés en sciences et technologies ⁽¹⁾
 Brevets, OEB
 Brevets, USPTO
 Investissement en capital-risque: phase préliminaire, expansion et remplacement
 Dépenses consacrées aux TIC: dépenses de TI
 Dépenses consacrées aux TIC: dépenses de télécommunications
 Commerce électronique: pourcentage du chiffre d'affaires des entreprises provenant du commerce électronique
Niveau d'éducation des jeunes ⁽¹⁾
 Disponibilité des services publics en ligne
 Utilisation des services publics en ligne par les ménages ⁽¹⁾
 Utilisation des services publics en ligne par les entreprises
 Taux de pénétration de la technologie large bande
 Exportations de haute technologie

Réforme économique

Niveaux de prix comparés

Convergence des prix entre les États membres
 Prix des télécommunications: appels locaux, appels nationaux et appels vers les États-Unis
 Prix de l'électricité: utilisateurs industriels et ménages
 Prix du gaz: utilisateurs industriels et ménages
 Part de marché du plus grand producteur d'électricité
 Part de marché de l'opérateur historique dans les télécommunications fixes: appels locaux, appels longue distance et appels internationaux

Part de marché de l'opérateur principal dans les télécommunications mobiles
 Marchés publics
 Aides d'État totales
 Aides d'État sectorielles et ad hoc
 Convergence des taux des prêts bancaires: crédits immobiliers aux ménages, crédits aux sociétés non financières d'une durée allant jusqu'à un an et crédits aux sociétés non financières d'une durée supérieure à un an
 Intégration du commerce des biens et des services
 Intensité des investissements directs étrangers
Investissements dans les entreprises
 Démographie des entreprises: taux de créations d'entreprise
 Démographie des entreprises: taux de survie des entreprises
 Démographie des entreprises: taux de cessations d'entreprise

Cohésion sociale

Inégalité de répartition des revenus (ratio des quintiles de revenus)
 Taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux ⁽¹⁾
Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux ⁽¹⁾
 Taux de risque de persistance de la pauvreté ⁽¹⁾
Dispersion des taux d'emploi régionaux ⁽¹⁾
 Jeunes ayant quitté prématurément l'école ⁽¹⁾
Taux de chômage de longue durée ⁽¹⁾
 Enfants âgés de 0 à 17 ans dans les ménages sans emploi
 Adultes âgés de 18 à 59 ans dans les ménages sans emploi ⁽¹⁾

Environnement

Émissions de gaz à effet de serre
Intensité énergétique de l'économie
Volume du transport de fret par rapport au PIB
 Volume du transport de voyageurs par rapport au PIB
 Part du transport routier dans le transport intérieur de marchandises
 Part de la voiture particulière dans le transport intérieur de personnes
 Population exposée à la pollution de l'air par l'ozone et par les particules
 Déchets municipaux collectés, mis en décharge ou incinérés
 Part de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables dans la production brute d'électricité
 Captures de poissons dans les stocks au-delà des «valeurs limites biologiques»
 Zones protégées pour la biodiversité: la directive «Habitats»
 Évolution des populations d'oiseaux en milieu rural
 Années de vie en bonne santé à la naissance — Femmes, hommes

⁽¹⁾ Indicateurs désagrégés par sexe.



Les euro-indicateurs

Euro-indicateurs: un service spécialisé pour les analystes de la conjoncture économique, les décideurs politiques et les médias

Contexte

Depuis octobre 2001, la page Euro-indicateurs représente un point de référence sur le web pour tous les utilisateurs des statistiques officielles concernant les données conjoncturelles. Dans sa première version, la page Euro-indicateurs était conçue comme un site web indépendant, disponible en parallèle à celui d'Eurostat et entièrement compatible avec celui-ci en termes de présentation et de règles générales de gestion. Depuis octobre 2004, elle est intégrée au site web d'Eurostat, au sein duquel elle constitue un «domaine spécifique». Il est possible d'accéder à la page Euro-indicateurs soit depuis la page d'accueil du site web d'Eurostat, soit directement via le lien suivant: www.europa.eu.int/comm/euroindicators/. Il est également possible d'envoyer des messages électroniques à l'équipe Euro-indicateurs en utilisant l'adresse suivante: ESTAT-EUROINDICATORS@cec.eu.int.

La page Euro-indicateurs a pour objet de fournir aux analystes de la conjoncture économique, aux décideurs politiques, aux médias, aux chercheurs, aux étudiants, etc. un ensemble complet, bien structuré et fiable d'informations utiles dans leurs activités quotidiennes. À la base, la page Euro-indicateurs comprend un vaste ensemble d'indicateurs statistiques donnant une image globale, précise et aussi récente que possible de l'évolution économique de la zone euro, de l'Union européenne ainsi que de leurs États membres. À côté de ceux-ci, elle comprend également des produits et services complémentaires visant à faciliter la compréhension et l'analyse des données, comme:

- des notes méthodologiques;
- des rapports de qualité;
- des publications;
- des nouvelles;
- des calendriers de diffusion.

Les sections suivantes de ce document décrivent brièvement les différents produits et services disponibles concernant les euro-indicateurs.

Ensembles de données

Les données présentées sur la page Euro-indicateurs s'appuient sur un ensemble d'indicateurs statistiques les plus pertinents, appelés Principaux indicateurs économiques européens,

dont la liste complète peut être trouvée dans la communication de la Commission n° COM/2002/661. La collection de données comprend également des ventilations plus détaillées et des informations qualitatives et quantitatives supplémentaires utiles pour mesurer l'évolution des économies européennes. Conformément à la politique de diffusion générale gratuite d'Eurostat, les données de la page Euro-indicateurs sont structurées en deux composantes principales:

- des tableaux prédéfinis;
- la base de données des statistiques conjoncturelles européennes et nationales.

Tant les tableaux prédéfinis que la base de données des statistiques conjoncturelles européennes et nationales sont structurés en huit domaines couvrant tous les champs d'activité économique pertinents, à savoir:

Balance des paiements
Enquêtes auprès des entreprises et des consommateurs
Prix à la consommation
Commerce extérieur
Industrie, commerce et services
Marché du travail
Indicateurs monétaires et financiers
Comptes nationaux

Tableaux prédéfinis

C'est le moyen le plus simple pour examiner nos données les plus récentes. Les tableaux gratuits sont faciles à consulter; ils offrent une vue graphique de l'évolution la plus récente et sont accompagnés d'un texte explicatif succinct. Une possibilité de téléchargement est également disponible pour chacune des huit collections. Actuellement, 316 tableaux sont disponibles.

Base de données Euro-ind

Il s'agit d'une grande base de données d'indicateurs macroéconomiques infra-annuels. Plus de 40 000 séries sont actuellement disponibles. Elles peuvent être aisément téléchargées dans différents formats.

Notes méthodologiques

La page Euro-indicateurs a été la première collection de données d'Eurostat à être entièrement documentée dans le format SDDS du FMI. Les fichiers SDDS sont régulièrement améliorés et contrôlés afin de toujours correspondre aux données. La création d'ensembles de métadonnées davantage axées sur l'utilisateur est l'un des

objectifs de l'équipe Euro-indicateurs pour les prochaines années.

Rapports de qualité

Depuis 2001, la base de données des euro-indicateurs, désormais appelée Euro-ind, fait l'objet d'un contrôle de qualité mensuel précis. Les résultats de ce contrôle sont présentés dans une publication en ligne détaillée intitulée «État des affaires», qui est accessible depuis la rubrique «Rapports de qualité», sur la page web Euro-indicateurs. Une synthèse des contrôles mensuels est présentée dans une autre publication en ligne intitulée «Rapport de surveillance», accessible depuis la rubrique «Dernières nouvelles» sur la page web Euro-indicateurs. De plus, un rapport de qualité trimestriel sur les Principaux indicateurs économiques européens est en préparation et sera diffusé dans le courant de l'année.

Publications

Plusieurs publications sectorielles produites par Eurostat s'appuient sur les euro-indicateurs; elles traitent principalement d'aspects spécifiques des statistiques conjoncturelles. L'équipe Euro-indicateurs est également chargée de préparer la publication mensuelle *Eurostatistics*, qui est la publication périodique la plus vendue d'Eurostat: elle fournit un aperçu synthétique de la situation économique ainsi qu'une analyse statistique détaillée des derniers événements économiques. Elle est accessible à partir de la rubrique «Publications» dans la section consacrée aux euro-indicateurs. Par ailleurs, l'équipe Euro-indicateurs gère une collection de documents de travail comprenant des études méthodologiques et empiriques ayant pour objet l'amélioration et l'analyse des données statistiques européennes.

Autres produits et services

La page Euro-indicateurs contient également un calendrier de diffusion, actualisé chaque semaine,

des communiqués de presse concernant les euro-indicateurs. L'équipe Euro-indicateurs produit également un bulletin électronique mensuel accessible depuis la rubrique «Dernières nouvelles». Cette publication contient des articles succincts, des nouvelles des États membres et d'Eurostat, des annonces, des liens utiles, etc. L'offre de l'équipe Euro-indicateurs aux analystes de la conjoncture économique est complétée par la production d'une publication bimensuelle intitulée «Lectures choisies», accessible à partir de la rubrique «Dernières nouvelles»; cette publication contient des bibliographies thématiques ou par auteur. Enfin, il est important de noter que tous les actes des conférences organisées par l'équipe Euro-indicateurs sont disponibles sur la page Euro-indicateurs.

Améliorations prévues

En permanente évolution, la page Euro-indicateurs est tenue à jour pour répondre aux besoins des utilisateurs. Outre l'amélioration déjà mentionnée ci-dessus, l'équipe Euro-indicateurs prévoit de produire un nouvel ensemble de pages statistiques en rapport avec des thèmes essentiels tels que les estimations instantanées, le calcul rétrospectif, l'interpolation et l'extrapolation, la désaisonnalisation, l'analyse conjoncturelle, la construction d'indicateurs équivalents et d'indicateurs directeurs, etc. Ces pages seront progressivement mises en œuvre à partir du deuxième semestre et contiendront des documents méthodologiques, des bibliographies en ligne, des logiciels et des routines, des liens vers des sites spécialisés et, si possible, de nouveaux indicateurs ou analyses quantitatives (documentés en format SDDS) produits sur la base de techniques statistiques avancées.



Accès gratuit aux statistiques européennes

<http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Le présent Annuaire fournit une sélection de toutes les données disponibles dans les bases de données d'Eurostat. Le site web d'Eurostat permet d'accéder à l'ensemble complet des données avec les mises à jour les plus récentes.

Les informations statistiques et les données d'Eurostat peuvent être consultées 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Les informations diffusées sur le site d'Eurostat sont disponibles en allemand, en anglais et en français. Elles peuvent être téléchargées gratuitement.

Les bases de données d'Eurostat sont accessibles gratuitement en ligne

En fonction des besoins de l'utilisateur, il y a deux manières d'accéder aux données: la plupart des utilisateurs trouveront ce dont ils ont besoin par le biais de l'onglet «**Tableaux**» sur la page d'accueil (tableaux prédéfinis), tandis que les spécialistes à la recherche de données plus spécifiques les trouveront par le biais de l'onglet «**Données**» (bases de données détaillées), sur la page d'accueil.

Les **tableaux prédéfinis** comprennent des **données conjoncturelles** (euro-indicateurs) disponibles pour la zone euro, l'UE et les États membres, des **indicateurs à long terme** concernant de nombreux aspects de la vie ainsi que des **indicateurs structurels** couvrant les domaines de l'emploi, de l'innovation et de la recherche, de la réforme économique, de la cohésion sociale et de l'environnement, et des **indicateurs sur le développement durable** sont en cours de développement, pour assurer le suivi, évaluer et réviser la stratégie de l'Union européenne pour le développement durable. Une sélection des indicateurs à long terme

et des indicateurs structurels est publiée dans l'Annuaire Eurostat.

Les **bases de données détaillées** macroéconomiques et sociales ont été créées pour tous ceux qui ont besoin d'informations statistiques de haute qualité, en tant qu'aide à la prise de décision. Plus de 300 millions de données sont disponibles. Elles sont **subdivisées en thèmes et en sujets**. Des liens vers la méthodologie, qui suit la «norme spéciale de diffusion de données (SDDS)» commune élaborée par le Fonds monétaire international (FMI), fournissent des informations complètes pour les utilisateurs spécialisés. La base de données est **actualisée quotidiennement**.

Télécharger gratuitement les versions électroniques des publications d'Eurostat

Les statisticiens d'Eurostat analysent leurs données afin de les rendre plus faciles à comprendre pour les utilisateurs. Toutes les publications d'Eurostat peuvent être téléchargées gratuitement en **format PDF**.

Il suffit de se connecter au site web d'Eurostat pour accéder gratuitement à l'ensemble des bases de données, metadonnées et publications d'Eurostat.

Le support de données statistiques européennes aide les internautes

Eurostat a mis en place, avec les membres du système statistique européen, un réseau de centres de support, qui existent dans presque tous les États membres et quelques pays de l'AELE. Leur mission est de fournir une aide et un guide aux utilisateurs Internet des données statistiques européennes.

1



L'Union européenne dans le contexte global

Se faire une idée de la position de l'UE dans le monde

Les données d'Eurostat permettent de faire des comparaisons entre l'UE et d'autres parties du monde. Elles aident à analyser ses rapports avec d'autres pays et zones économiques. Pour situer la position de l'UE dans le monde, cette section présente une sélection de statistiques concernant les domaines suivants:

- la population de l'UE et son évolution par rapport à la population mondiale;
- quelques indicateurs économiques;
- les dépenses pour les technologies de l'information et les télécommunications, ainsi que le pourcentage de citoyens qui ont accès à l'internet à domicile;
- l'énergie consommée pour produire le produit intérieur brut (PIB) dans les différents pays. L'indicateur «intensité énergétique de l'économie» fournit la réponse. D'autres indicateurs environnementaux sont disponibles.



La population mondiale de 1960 à 2003

Population en milieu d'année, en millions de personnes

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2001	2002	2003
Monde	3 039,7	3 346,2	3 708,1	4 087,3	4 454,3	4 850,4	5 275,9	5 686,0	6 081,5	6 155,9	6 229,6	6 303,1
Pays développés, dont:												
UE-25	910,4	961,6	1 003,2	1 044,9	1 080,8	1 111,5	1 143,0	1 171,8	1 193,5	1 196,8	1 199,9	1 203,1
Japon	378,0	395,1	406,9	418,4	427,0	432,6	444,0	446,9	451,5	452,3	453,6	455,7
États-Unis	94,1	98,9	104,3	111,6	116,8	120,8	123,5	125,3	126,7	126,9	127,1	127,2
Fédération de Russie	180,7	194,3	205,1	216,0	227,7	238,5	250,1	266,6	282,3	285,0	287,7	290,3
	119,6	126,5	130,2	134,3	139,0	144,0	148,1	148,1	146,7	146,0	145,3	144,6
Pays moins développés, dont:												
Chine	2 129,3	2 384,6	2 704,4	3 042,5	3 373,5	3 739,0	4 132,9	4 514,2	4 888,1	4 959,2	5 029,7	5 100,0
Inde	650,7	715,5	820,4	917,9	984,7	1 054,7	1 138,9	1 206,0	1 268,9	1 276,9	1 284,3	1 291,5
Nigeria	445,9	495,7	555,0	620,5	687,0	762,4	841,7	922,1	1 002,7	1 018,5	1 034,2	1 049,7
Brésil	39,9	45,0	51,0	58,5	68,8	77,6	88,5	101,0	114,3	117,1	119,9	122,8
	71,7	83,1	95,7	108,8	123,0	137,3	151,1	163,5	175,6	177,8	179,9	182,0

Source (sauf UE-25): US Census Bureau.

Parts dans la population mondiale de 1960 à 2003

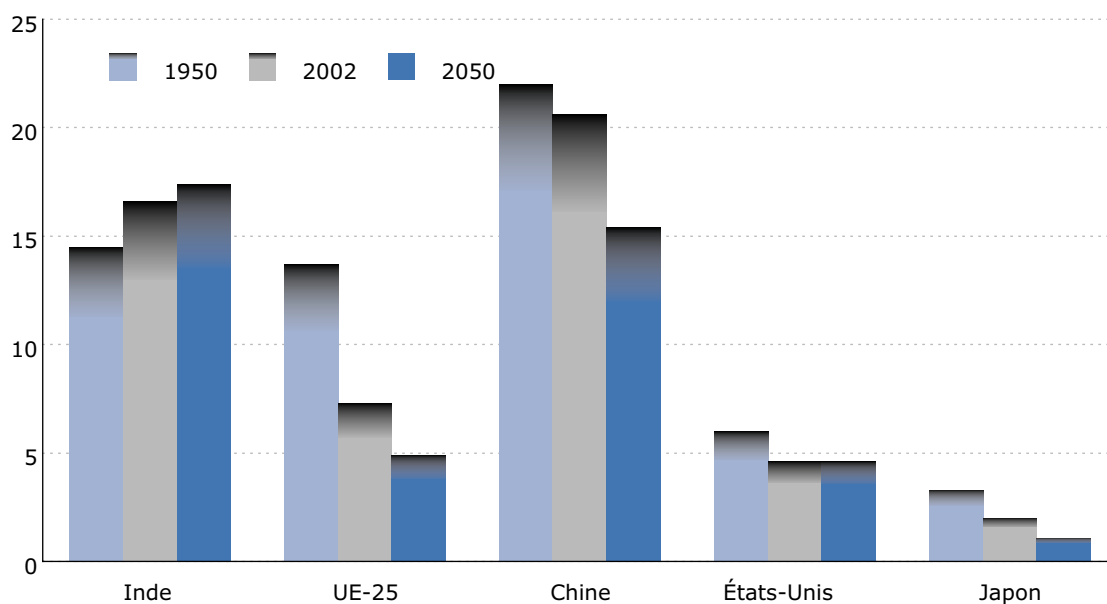
Population en milieu d'année; en %

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2001	2002	2003
Monde	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Pays développés, dont:	30	29	27	26	24	23	22	21	20	19	19	19
UE-25	12	12	11	10	10	9	8	8	7	7	7	7
Japon	3	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2
États-Unis	6	6	6	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Fédération de Russie	4	4	4	3	3	3	3	3	2	2	2	2
Pays moins développés, dont:	70	71	73	74	76	77	78	79	80	81	81	81
Chine	21	21	22	22	22	22	22	21	21	21	21	20
Inde	15	15	15	15	15	16	16	16	16	17	17	17
Nigeria	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2
Brésil	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Source (sauf UE-25): US Census Bureau.

Part dans la population mondiale

En %



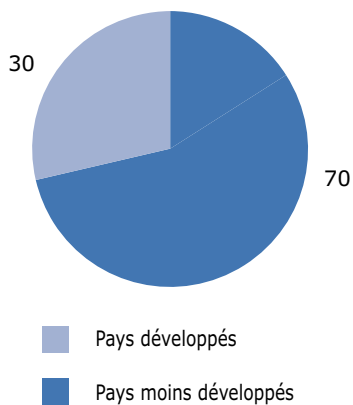
Source (sauf UE-25): US Census Bureau.

2050: données prévisionnelles.



Part dans la population mondiale en 1960

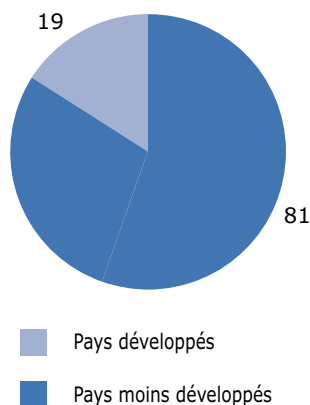
En %



Source (sauf UE-25): US Census Bureau.

Part dans la population mondiale en 2003

En %

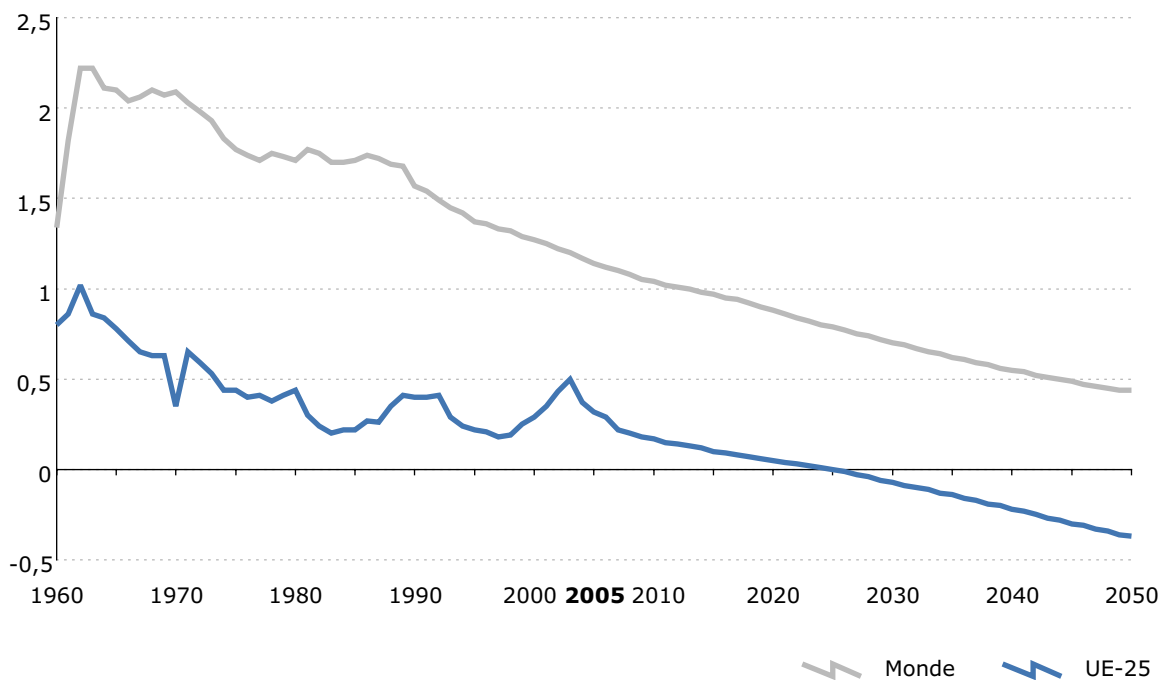


Source (sauf UE-25): US Census Bureau.

1

Évolution démographique totale dans le monde et dans l'UE-25

Variation par rapport à l'année précédente; en %

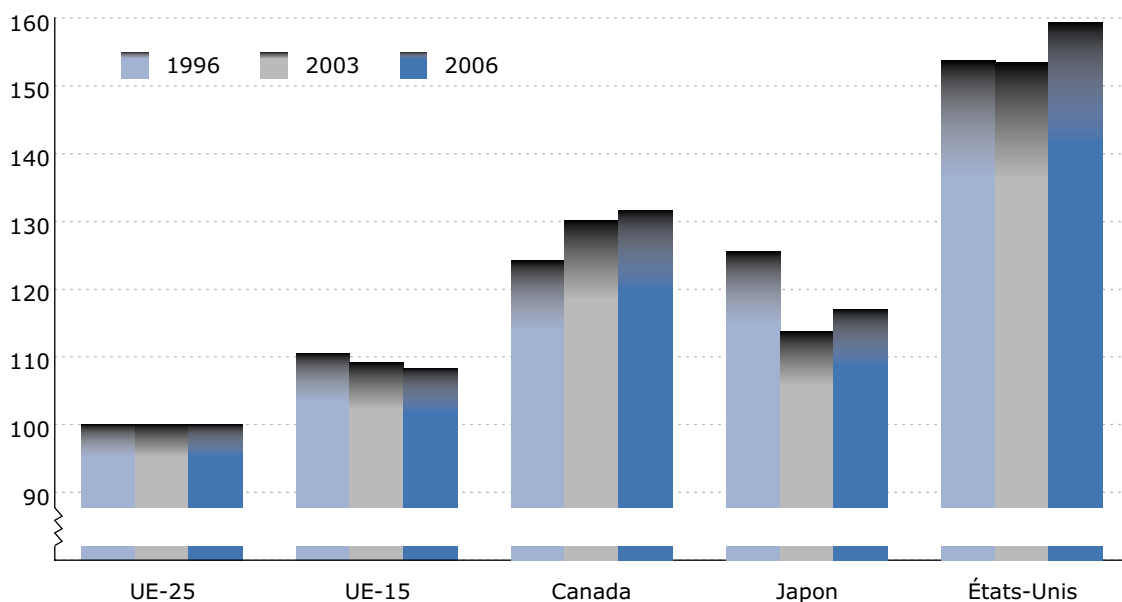


Source (sauf UE-25): US Census Bureau.

2006 à 2050: données prévisionnelles.

Produit intérieur brut par habitant en standards de pouvoir d'achat (SPA)

UE-25 = 100

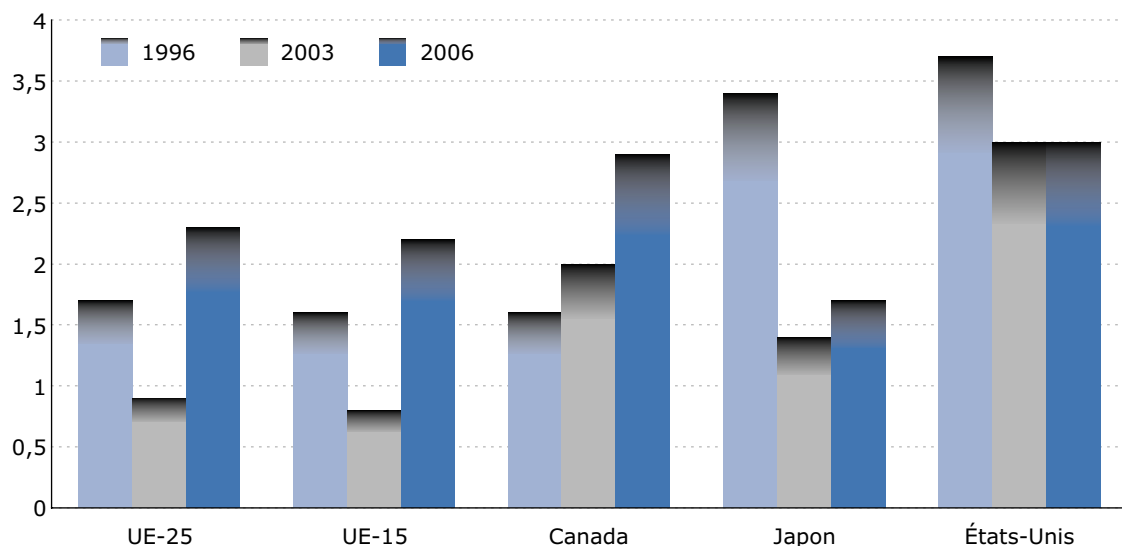


Contient des valeurs prévisionnelles.

Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité économique. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création. L'indice de volume du PIB par habitant en standards de pouvoir d'achat (SPA) est exprimé par rapport à la moyenne de l'Union européenne (UE-25) fixée à 100. Si l'indice d'un pays est supérieur à 100, le niveau du PIB par tête pour ce pays est supérieur à la moyenne de l'Union européenne et vice versa. Les chiffres de base sont exprimés en SPA, c'est-à-dire dans une monnaie commune qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays, permettant des comparaisons significatives du PIB en volume entre les pays. Il est à noter que l'indice, calculé à partir des chiffres en SPA et exprimé par rapport à UE-25 = 100, est destiné aux comparaisons internationales plutôt qu'aux comparaisons temporelles.

Taux de croissance du produit intérieur brut

Variation en % par rapport à l'année précédente; PIB à prix constants (1995)



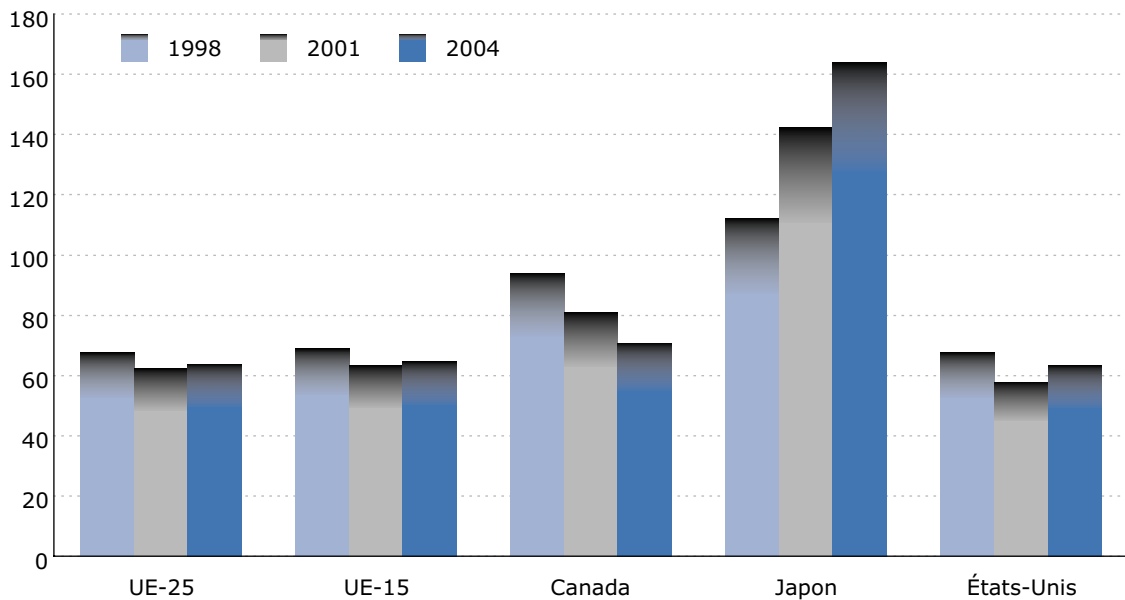
Contient des valeurs prévisionnelles.

Le PIB est une mesure de l'activité économique. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création. Le calcul du taux de croissance annuel du PIB à prix constants est destiné à permettre les comparaisons des dynamiques du développement économique à la fois à travers le temps et entre des économies de différentes tailles. Le taux de croissance est calculé à partir de chiffres à prix constants puisque ceux-ci donnent les mouvements en volume uniquement, c'est-à-dire que les mouvements des prix ne feront pas monter les taux de croissance.



Dette brute consolidée des administrations publiques

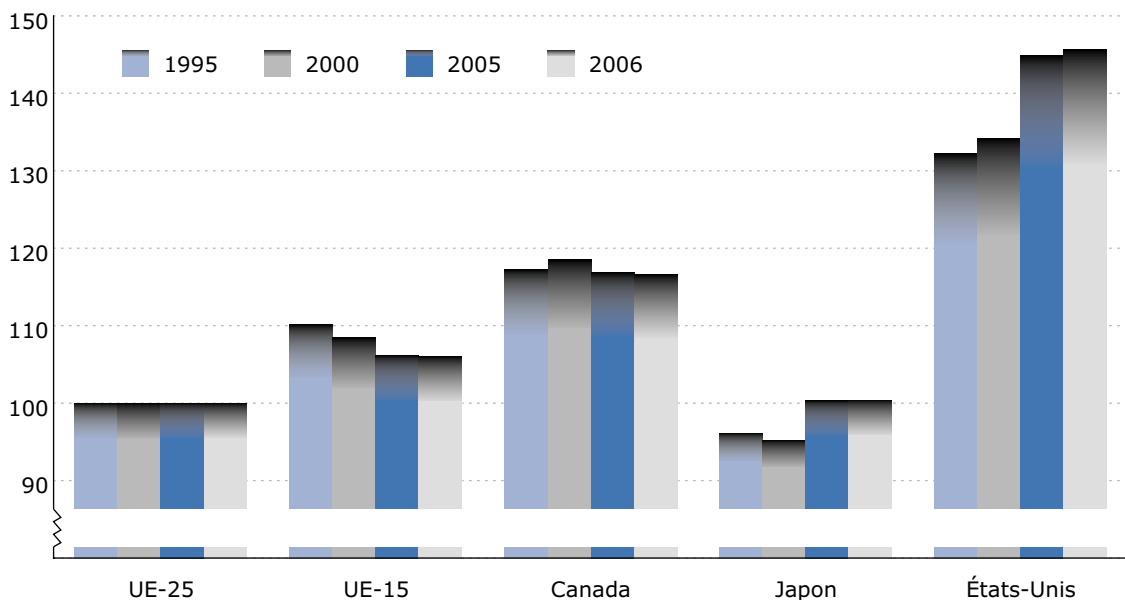
En % du PIB



Le secteur des administrations publiques comprend les sous-secteurs de l'administration centrale, des administrations d'États fédérés, des administrations locales et des administrations de sécurité sociale. Le PIB utilisé comme dénominateur est le produit intérieur brut aux prix courants du marché. La dette est évaluée en valeur nominale (faciale), et la dette en monnaie étrangère est convertie en monnaie nationale en utilisant les taux de change commerciaux en fin d'année (bien que des règles spéciales s'appliquent aux contrats). Les données nationales pour le secteur des administrations publiques sont consolidées entre les sous-secteurs. Les données de base sont en monnaie nationale, converties en euros en utilisant les taux de change de l'euro en fin d'année fournis par la Banque centrale européenne. Les données sont établies sur la base des droits constatés.

Productivité de la main-d'œuvre

PIB en SPA par personne occupée par rapport à l'UE-25 (= 100)

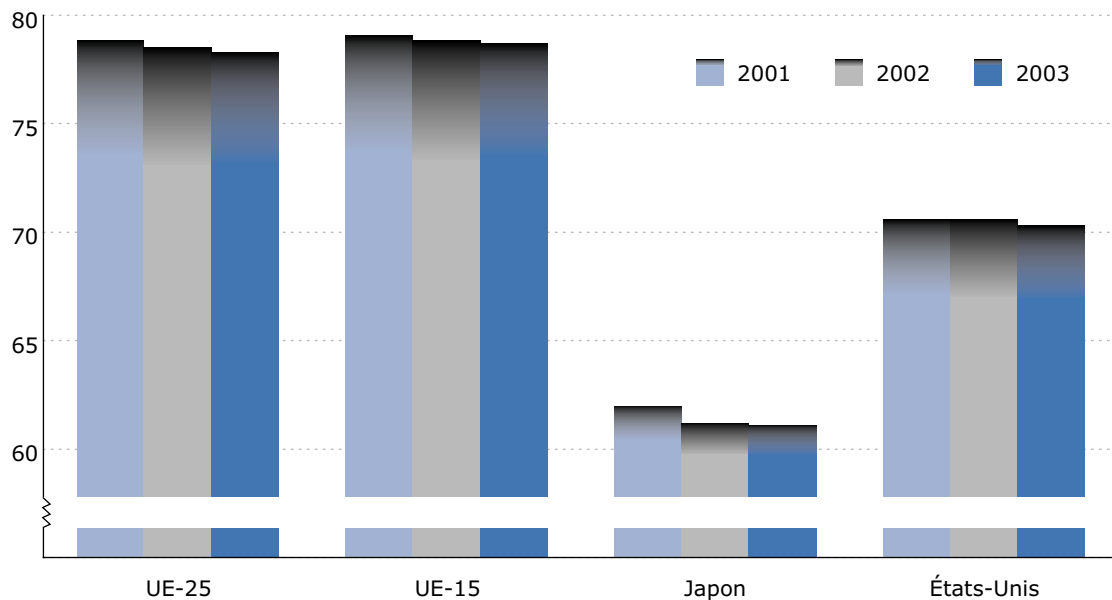


2005, 2006: données prévisionnelles.

Le PIB est une mesure de l'activité économique. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création. Le PIB par emploi, exprimé par rapport à la moyenne de l'Union européenne (UE-25), est destiné à donner une impression d'ensemble de la productivité des économies nationales. Si l'indice d'un pays est supérieur à 100, le niveau du PIB par personne occupée pour ce pays est supérieur à la moyenne de l'Union européenne et vice versa. Les chiffres de base sont exprimés en SPA, c'est-à-dire dans une monnaie commune qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays, permettant des comparaisons significatives du PIB en volume entre les pays. Il est à noter que la notion de «personnes occupées» ne fait pas de distinction entre emploi à temps complet et emploi à temps partiel.

Taux de prélèvement sur les bas salaires – Piège du chômage

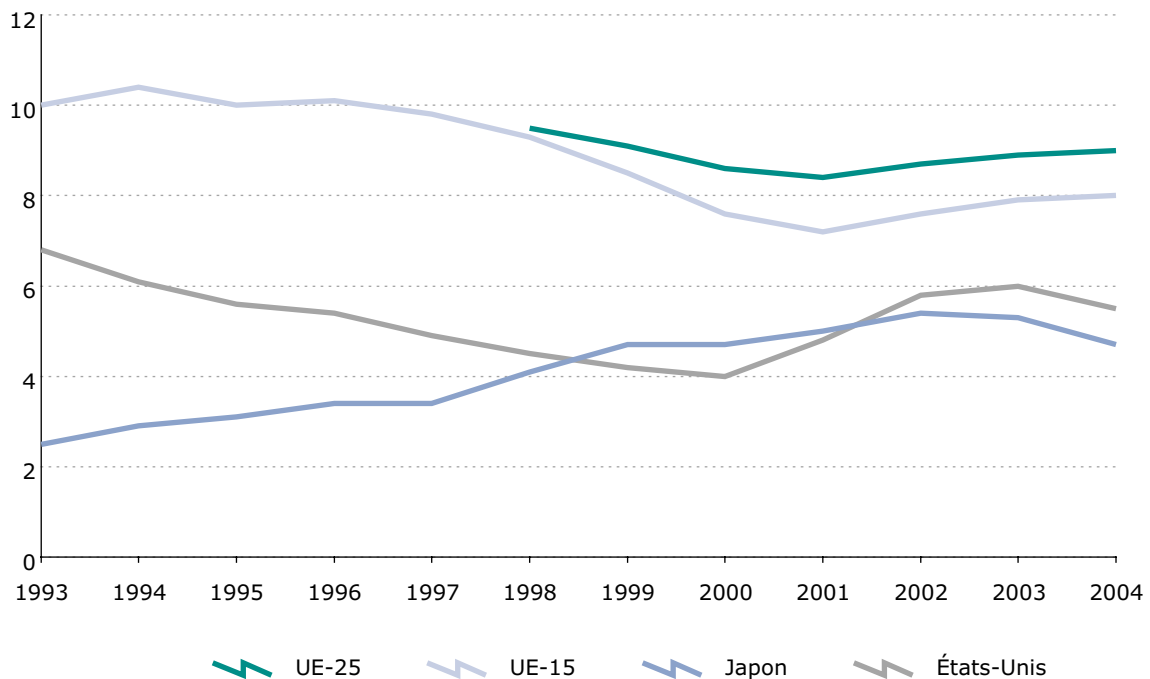
En %



Le piège du chômage mesure quel pourcentage de la rémunération brute (lors du passage d'une période de chômage vers un nouvel emploi), est «absorbé» par suite des effets combinés de l'accroissement des taux d'imposition et de cotisation sociale et de la perte des allocations. Cet indicateur couvre les personnes célibataires sans enfant qui gagnent, lorsqu'elles travaillent, 67 % du salaire moyen d'un ouvrier occupé à plein temps dans l'industrie manufacturière.

Taux de chômage total

En %

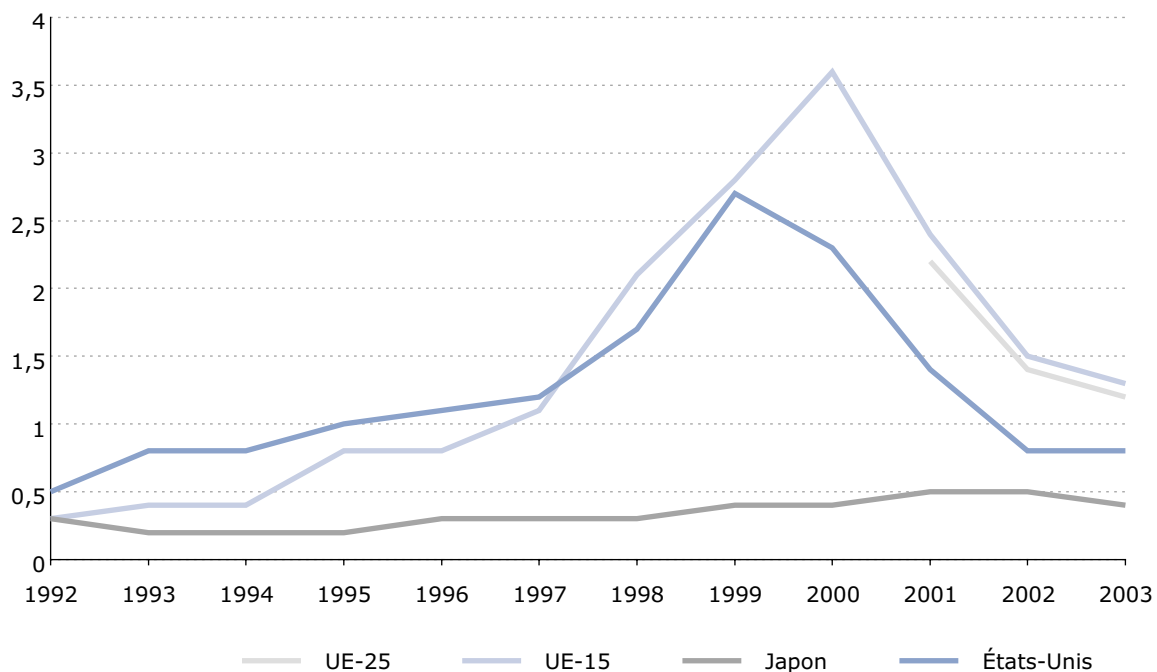


Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs par rapport à l'ensemble des forces de travail. Les forces de travail sont composées des personnes occupées et des chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 74 ans qui étaient: a) sans travail pendant la semaine de référence; b) disponibles pour travailler, c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence; c) à la recherche active d'un travail, c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un travail à commencer plus tard, c'est-à-dire endéans une période maximale de trois mois.



Intensité des investissements directs étrangers

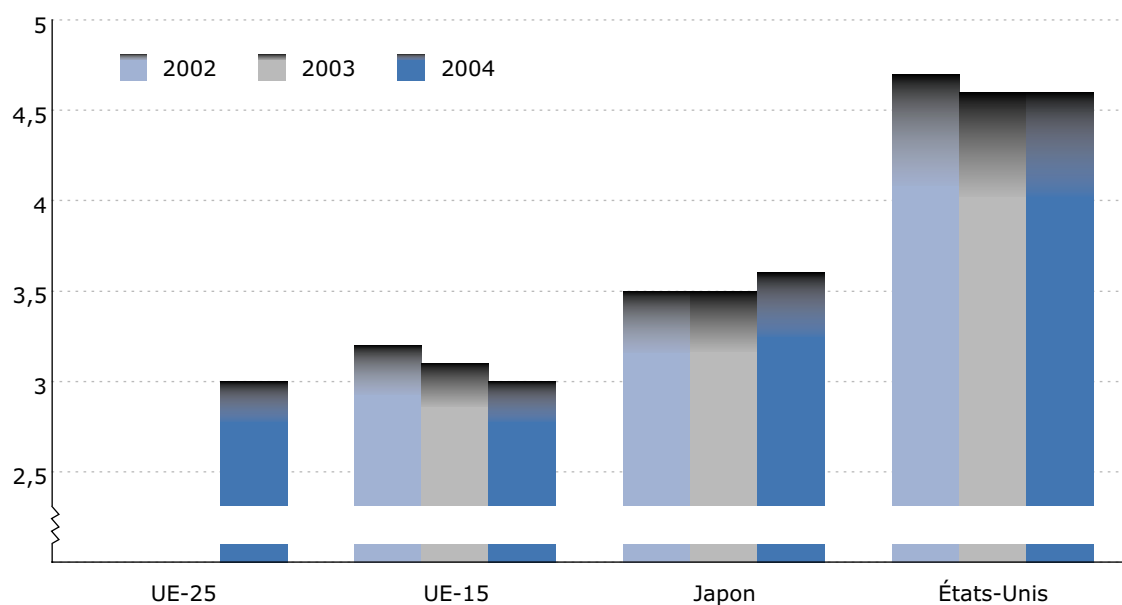
En %



Moyenne des investissements directs étrangers (IDE) entrants et sortants divisée par le PIB. L'indice mesure l'intensité de l'intégration des investissements dans l'économie internationale. On entend par «investissements directs» les investissements internationaux réalisés par une entité résidente (investisseur direct) dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entité opérant dans une économie autre que celle de l'investisseur (entreprise d'investissement direct). Les investissements directs comprennent non seulement les transactions initiales entre les deux entités, mais également toutes les opérations en capital ultérieures ayant lieu entre elles et entre les entreprises apparentées, qu'elles soient dotées ou non de la personnalité morale. Les données sont exprimées en pourcentage du PIB pour éliminer l'effet des différences dans la taille des économies des pays déclarants.

Dépenses pour les technologies de l'information

En % du PIB

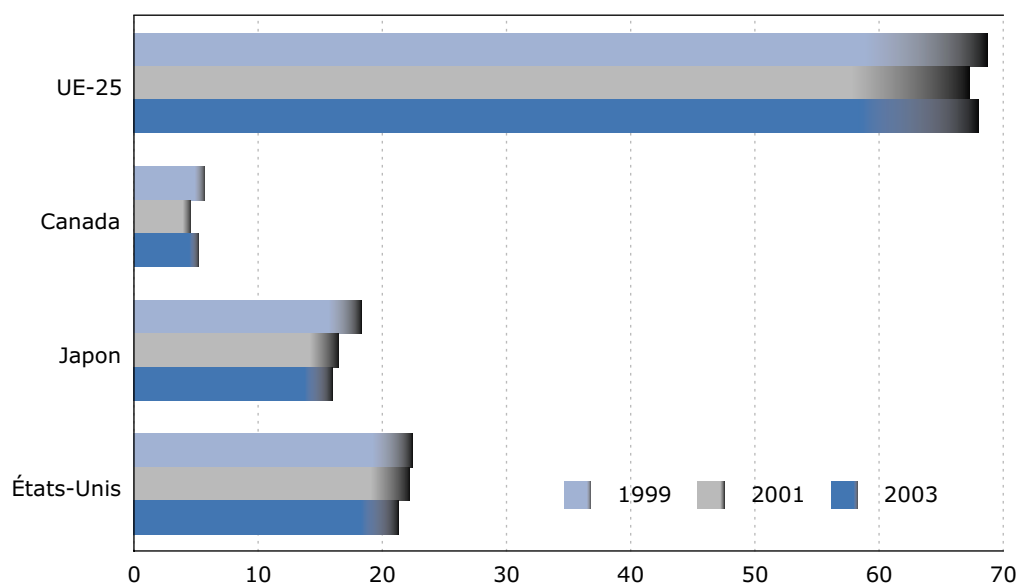


Dépenses pour du matériel, de l'équipement, des logiciels et d'autres services relevant des technologies de l'information (TI) en pourcentage du PIB.

1

Exportations vers les pays de l'UE

Part des exportations nationales totales (fob); en %

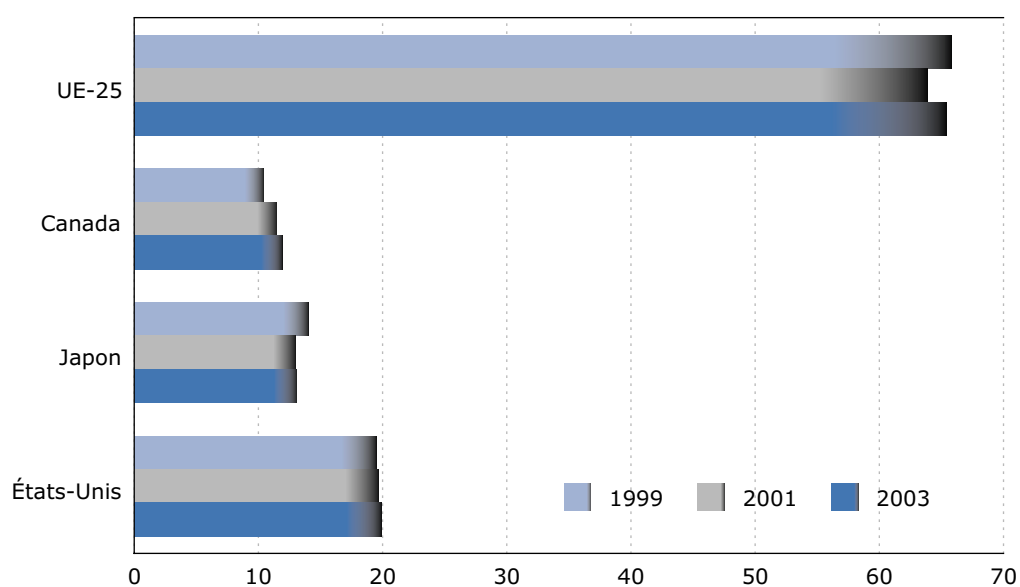


Sources: Eurostat, Organisation des Nations unies.

Le graphique montre la part des exportations intra-UE des pays déclarants exprimée en valeur par rapport à leurs exportations totales.

Importations des pays de l'UE

Part des importations nationales totales (caf); en %



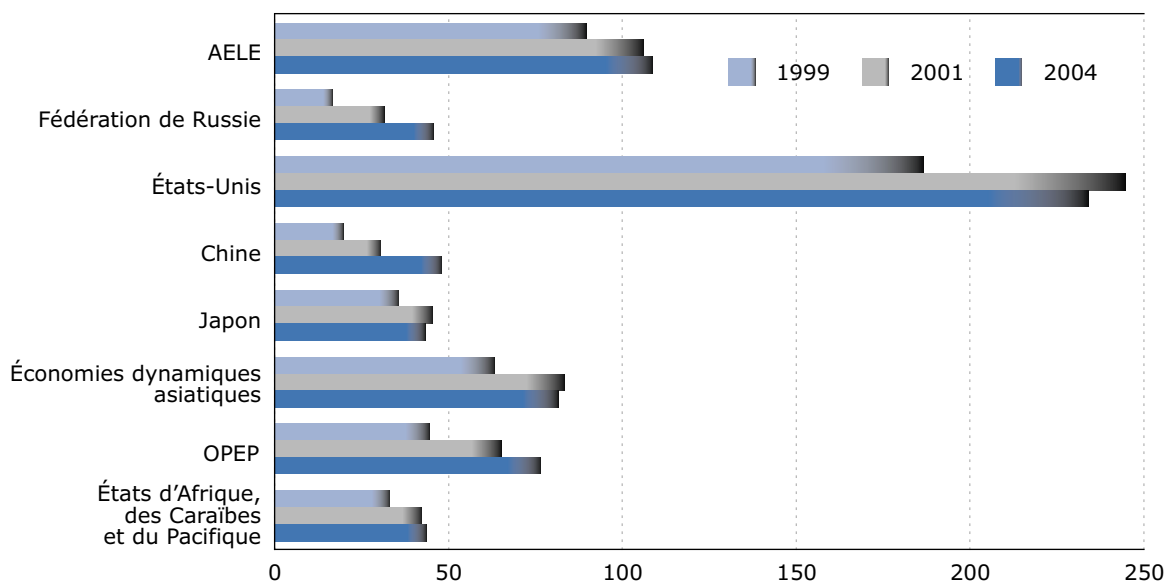
Sources: Eurostat, Organisation des Nations unies.

Le graphique montre la part des importations intra-UE des pays déclarants exprimée en valeur par rapport à leurs importations totales.



Exportations extra-UE-25 – Principaux partenaires commerciaux

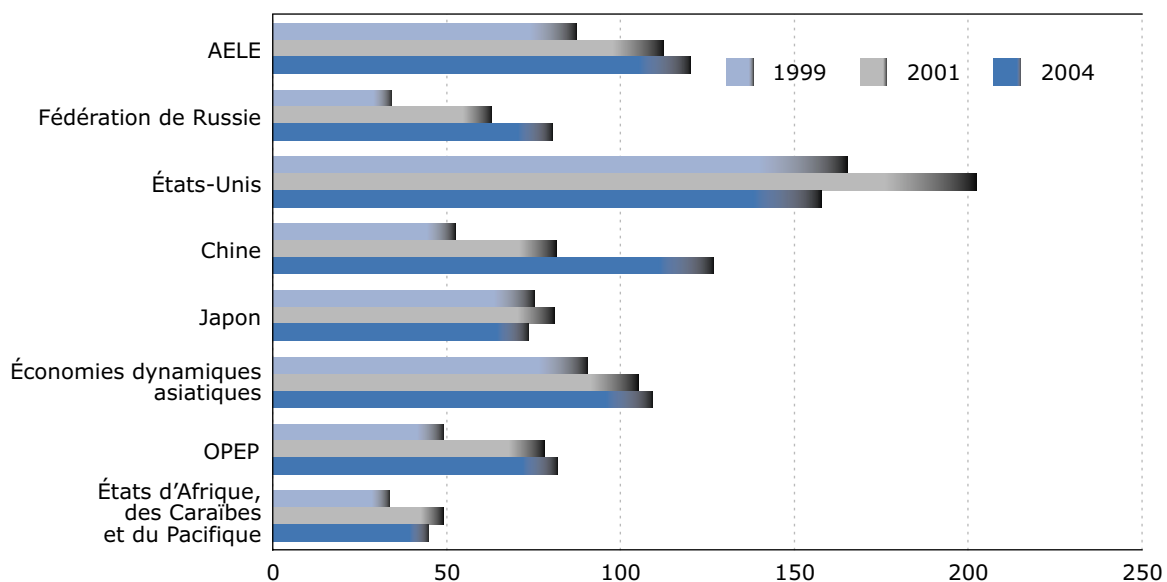
1 000 Mio ECU/EUR (valeur fob)



1

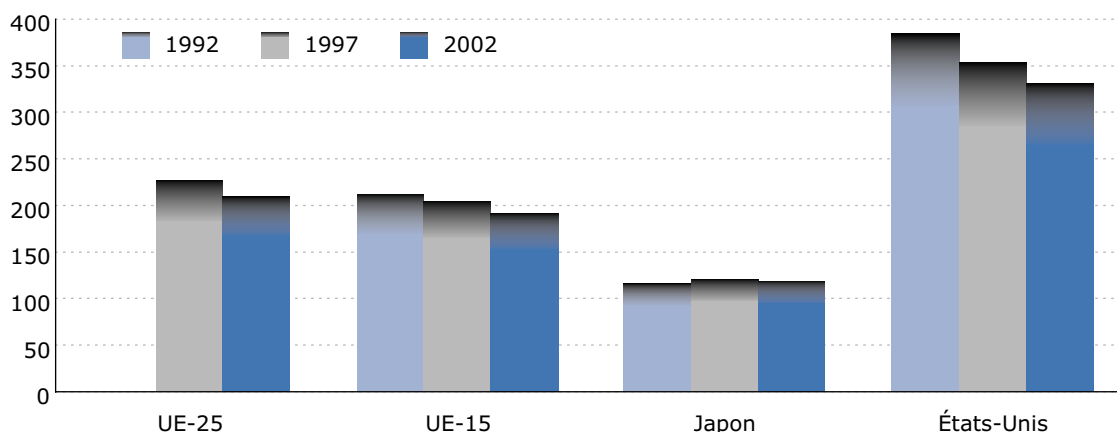
Importations extra-UE-25 – Principaux partenaires commerciaux

1 000 Mio ECU/EUR (valeur caf)



Intensité énergétique de l'économie

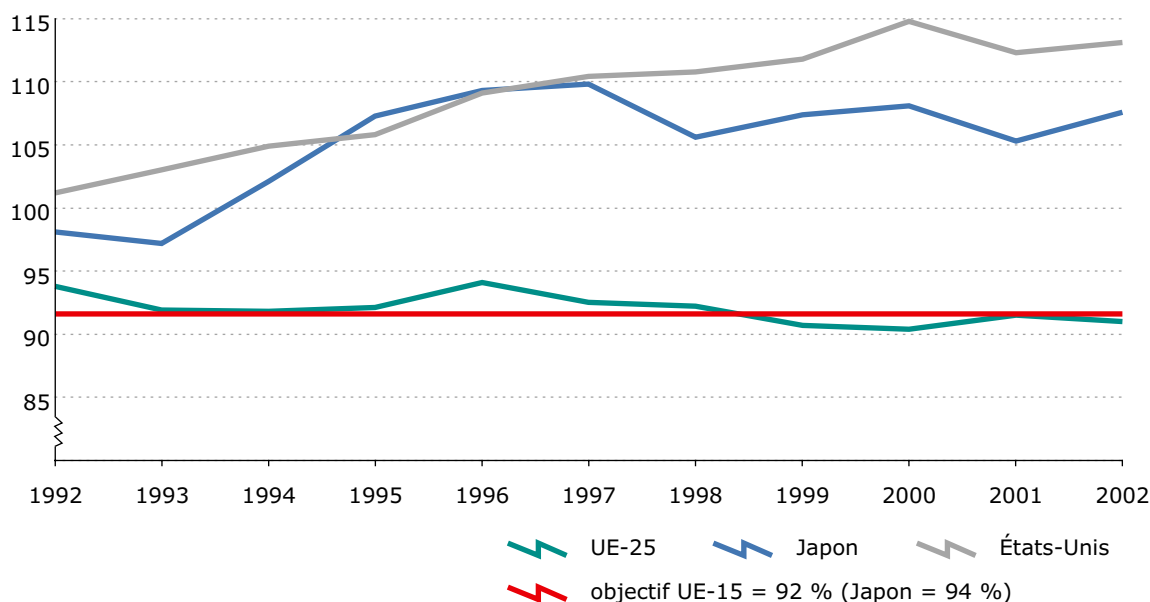
En kgep pour 1 000 EUR



Cet indicateur est le ratio entre la consommation intérieure brute d'énergie et le PIB calculé pour une année civile. Il mesure la consommation d'énergie d'une économie et son efficacité énergétique globale. La consommation intérieure brute d'énergie est calculée comme la somme de la consommation intérieure brute de cinq types d'énergie: charbon, électricité, pétrole, gaz naturel et sources d'énergies renouvelables. Les chiffres du PIB sont considérés à prix constants pour éviter l'impact de l'inflation, l'année de base étant 1995 (SEC 1995). Le taux d'intensité énergétique est le résultat de la division de la consommation intérieure brute par le PIB. Comme la consommation intérieure brute est mesurée en kilogrammes-équivalent pétrole (kgep) et le PIB en milliers d'euros, ce taux est mesuré en kgep par millier d'euros.

Émissions de gaz à effet de serre

Année de base = 100



UE-25: valeurs estimées.

En vertu du protocole de Kyoto, l'UE a accepté une réduction de 8 % de ses émissions de gaz à effet de serre entre l'année de référence, celle du protocole de Kyoto, et la période 2008-2012. Les réductions pour chacun des 15 pays de l'UE ont été convenues au sein de l'accord de partage de la charge (décision du Conseil 2002/358/CE), qui permet à certains pays d'augmenter leurs émissions, à condition que celles-ci soient compensées par des réductions dans d'autres États membres. Les nouveaux pays membres ont choisi d'autres objectifs de réduction et d'autres années de référence, comme cela était permis au sein du protocole. Ceux-ci et les objectifs de l'accord de partage de charge pour 2008-2012 sont indiqués dans le graphique comme chiffres pour 2010 (pas d'objectif pour Chypre et Malte). Les émissions des six gaz à effet de serre couverts par le protocole sont pondérées par leurs potentiels de réchauffement global (GWP — global warming potential) et agrégées pour donner des émissions totales en équivalents CO₂. En général, l'année de référence est 1990 pour les gaz non fluorés (CO₂, CH₄, et N₂O), et 1995 pour les gaz fluorés (HFC, PFC et SF₆). Les données n'incluent pas les émissions et processus d'absorption dus au changement d'utilisation du sol et au secteur forestier (LUCF).



Les données sur les régions d'Europe

Des statistiques régionales comparables, composante majeure du système statistique européen, sont collectées depuis plusieurs décennies. Les statistiques régionales d'Eurostat couvrent les principaux aspects de la vie économique et sociale de l'Union européenne: démographie, migration, comptes régionaux, emploi et chômage, santé, tourisme, agriculture, recherche et développement, éducation, etc. Les concepts et définitions utilisés sont aussi proches que possible de ceux utilisés par Eurostat pour la production ou la collecte de statistiques au niveau national.

Les données sont directement accessibles sur le site web de diffusion d'Eurostat, à l'adresse suivante:

<http://europa.eu.int/comm/eurostat>
(à partir de là, cliquez sur «Data/Regions»).

Afin de pouvoir produire des données régionales, une classification des unités territoriales régionales est nécessaire. Dans l'Union européenne, la classification utilisée s'appelle «NUTS». Depuis 2003, la NUTS est fondée sur un règlement⁽¹⁾. La NUTS est une classification hiérarchique; elle subdivise chaque État membre en un nombre entier de régions au niveau NUTS 1. Chacune de ces régions est ensuite subdivisée en régions de niveau NUTS 2 et celles-ci, à leur tour, en régions de niveau NUTS 3. La NUTS privilégie les divisions institutionnelles. Les régions NUTS sont donc généralement des unités administratives, correspondant au territoire sur lequel les autorités locales exercent leur pouvoir. Les régions administratives sont généralement adoptées par les statisticiens en tant qu'unités les plus appropriées pour la collecte, le traitement et la diffusion des données.

De plus amples renseignements sur la NUTS, le règlement et son application peuvent être trouvés sur le site web d'Eurostat, où nous avons chargé la classification NUTS et où vous pouvez également trouver des cartes des régions NUTS (<http://europa.eu.int/comm/eurostat/ramon/nuts/>).

Les statistiques régionales d'Eurostat sont non seulement disponibles sur son site web de diffusion, mais également utilisées chaque année pour produire l'une des publications les plus im-

portantes d'Eurostat: l'Annuaire régional. Celui-ci est publié en trois langues (allemand, anglais et français) et contient une série de chapitres examinant différents thèmes régionaux. Dans chaque chapitre, des cartes en couleurs, accompagnées de graphiques et de commentaires, donnent au lecteur une image aussi complète que possible des distributions régionales de l'indicateur ou de la combinaison d'indicateurs étudiés. Les utilisateurs peuvent accéder aux données et les manipuler électroniquement, car elles sont stockées sur un CD-ROM qui accompagne la publication. L'Annuaire est produit chaque année au début de l'été et paraît en septembre.

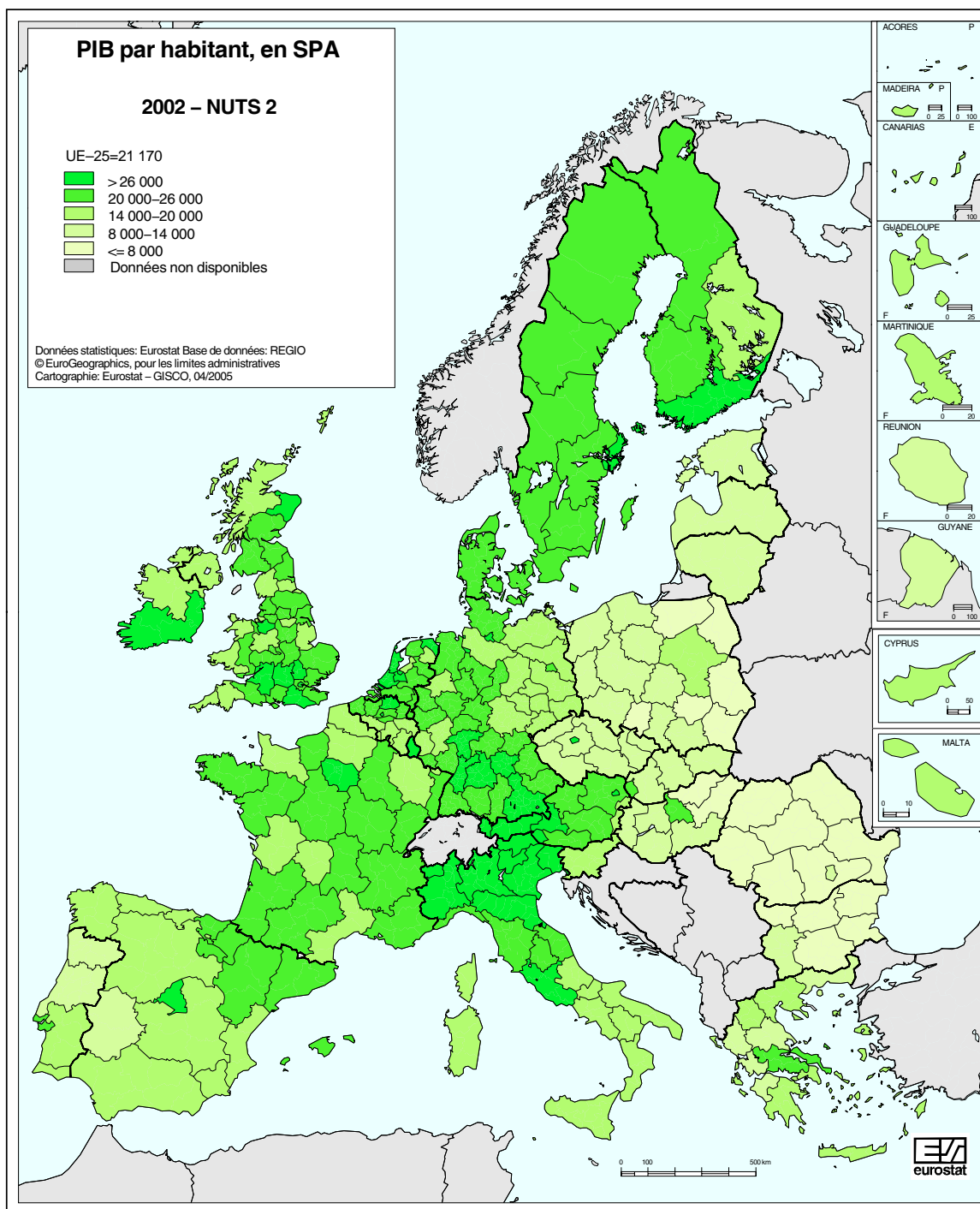
En outre, un guide de référence, publié chaque année en février, donne des explications exhaustives sur l'ensemble des séries de données contenues dans la base, ainsi que des descriptions méthodologiques de la NUTS et de certaines variables essentielles comme le PIB et les taux de chômage régionaux.

Les deux publications peuvent être téléchargées du site web d'Eurostat sous forme de fichiers PDF.

Les statistiques régionales sont utilisées dans un large éventail d'applications, et notamment pour la répartition rationnelle et cohérente des Fonds structurels. Tous les cinq à sept ans, la Commission distribue plus de 50 milliards d'euros pour renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne. Dans ce contexte, les données régionales sont utilisées comme base objective pour sélectionner les régions éligibles et pour l'analyse *ex post* des effets des politiques structurelles européennes.

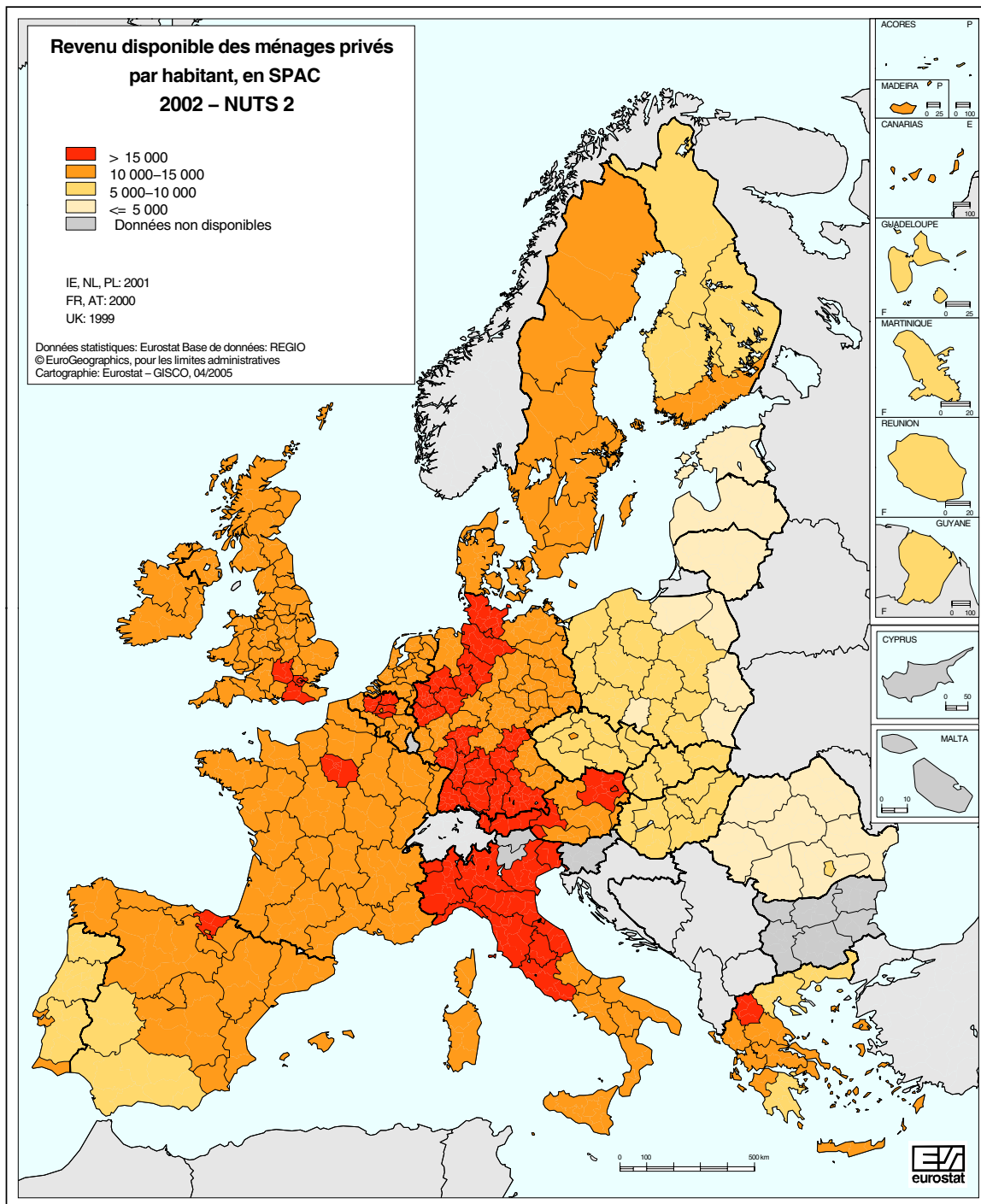
Depuis 2004, Eurostat possède également des statistiques urbaines mesurant, à travers plus de 270 indicateurs, la «qualité de vie» dans 256 villes européennes. Les données sont disponibles à trois niveaux: pour les villes proprement dites, pour les zones urbaines plus larges et pour les quartiers infra-urbains (ensemble de données réduit). Elles sont également directement accessibles sur le site web de diffusion d'Eurostat via le même lien que ci-dessus.

(1) Règlement (CE) n° 1059/2003 du Parlement européen et du Conseil du 26 mai 2003 relatif à l'établissement d'une nomenclature commune des unités territoriales statistiques (NUTS).

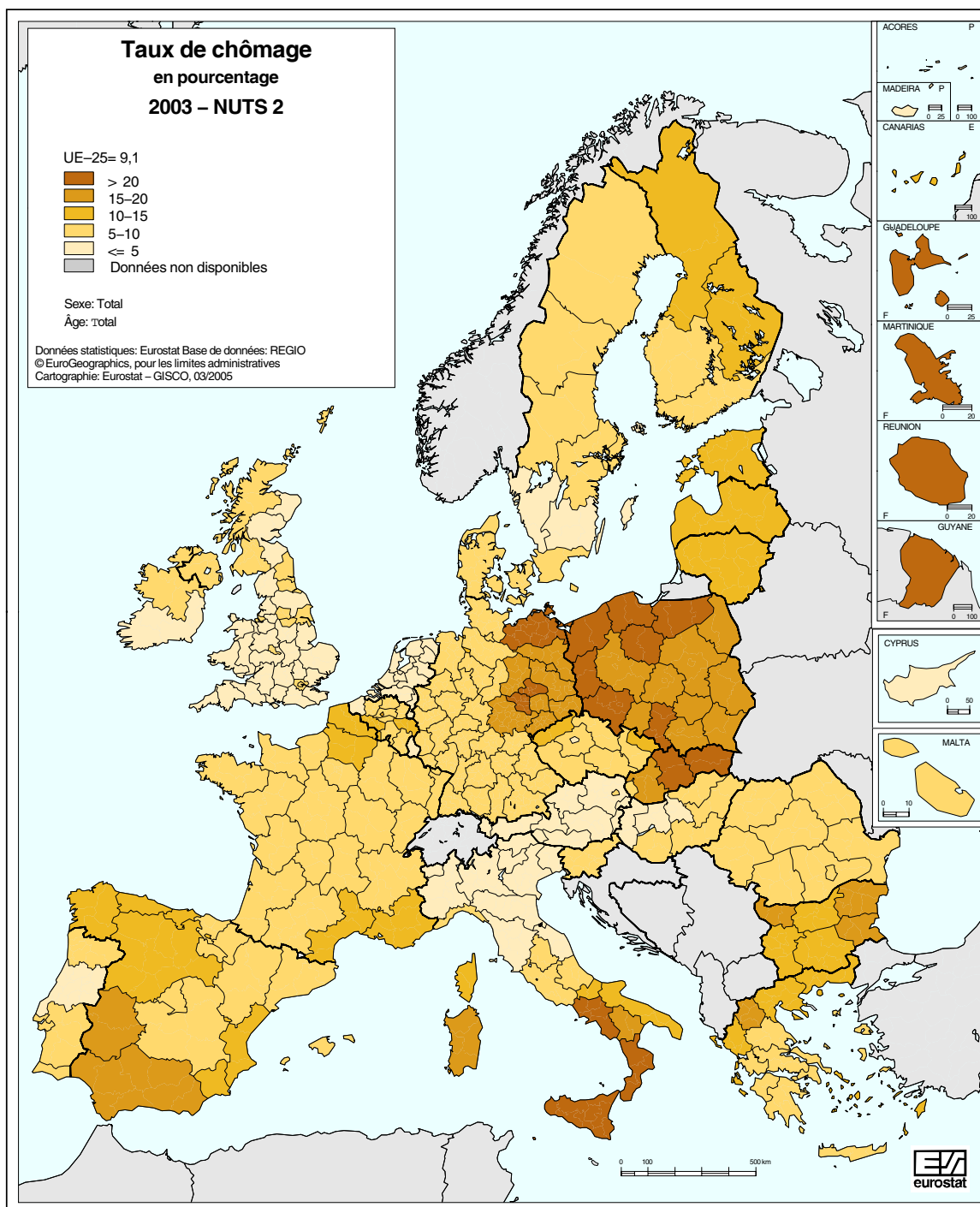


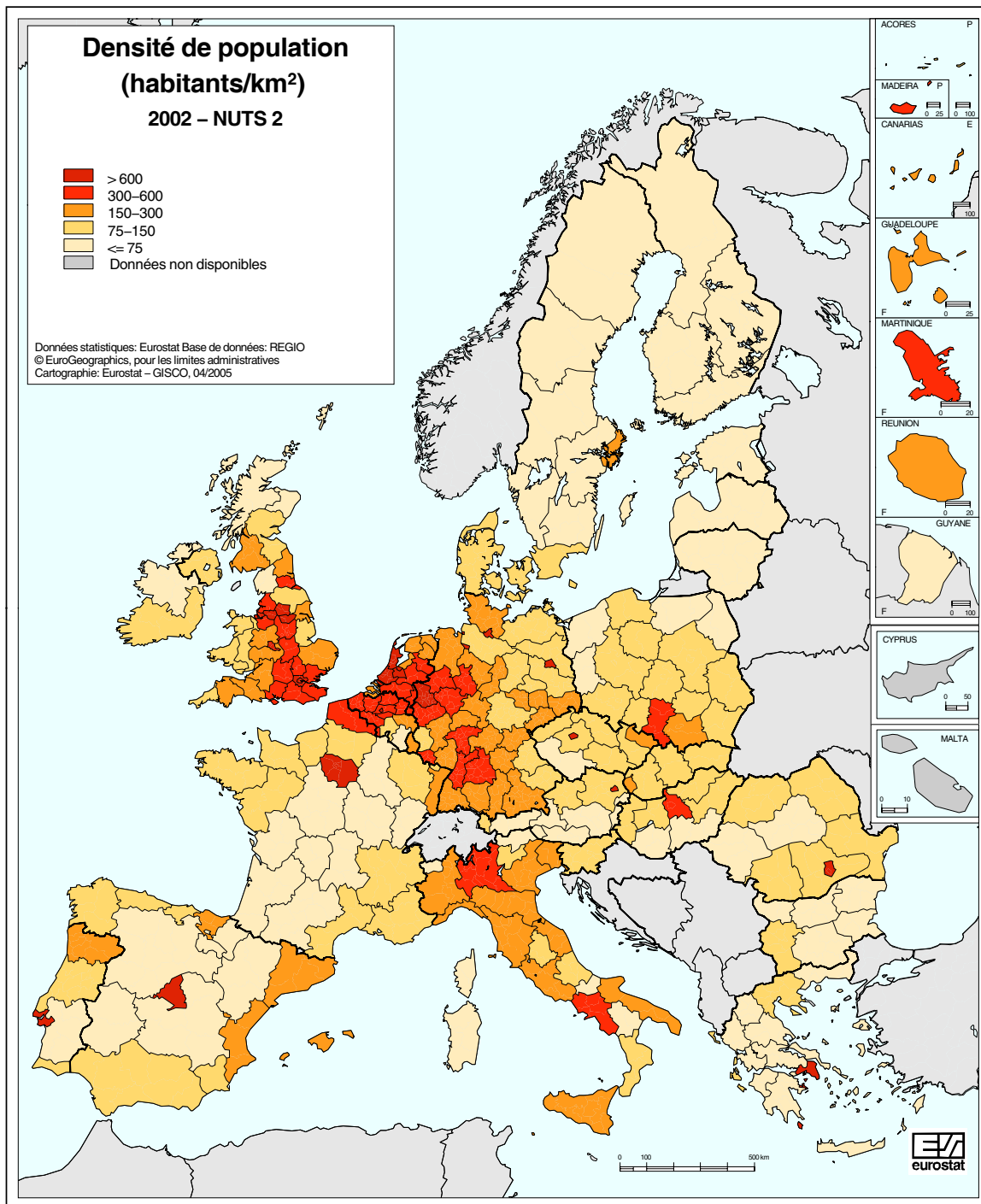
Les quatre cartes présentées sur cette page et sur les pages suivantes illustrent la diversité des régions d'Europe. Elles montrent que, pour de nombreux aspects économiques et sociaux, des écarts assez importants peuvent également être trouvés à l'intérieur d'un pays donné, notam-

ment entre l'est et l'ouest de l'Allemagne, le nord et le sud de l'Italie, le nord et le sud de l'Espagne et l'Angleterre, l'Écosse et le pays de Galles. Dans la plupart des cas, la région de la capitale d'un pays s'en tire mieux que les zones plus rurales.



1







Au-devant de la scène: la société de l'information

Le plan d'action «eEurope 2005»: la voie pour la société de l'information en Europe

La Commission européenne souhaite établir un environnement favorable à l'investissement privé et à la création d'emplois, renforcer la productivité, moderniser les services publics et donner à chacun la possibilité de participer à la société de l'information mondialisée. À cette fin, elle a lancé le plan d'action «eEurope 2005», qui vise à stimuler les services sécurisés, les applications innovantes et le contenu — accessibles par le biais d'une infrastructure large bande disponible à grande échelle.

Le plan d'action «eEurope 2005» se concentre sur sept «priorités politiques "eEurope"»: l'accès large bande, le commerce en ligne (commerce électronique), l'administration en ligne, la santé en ligne, l'inclusion en ligne (la fracture numé-

rique), l'enseignement en ligne et la sécurité. Cette section met **au-devant de la scène** trois de ces politiques: la fracture numérique, l'accès large bande et le commerce électronique.

Les données d'Eurostat sur la société de l'information

Les statistiques sur la société de l'information sont vitales pour suivre la mise en œuvre du plan d'action «eEurope 2005». Eurostat joue un rôle central dans la mise à disposition de ces statistiques.

Les données d'Eurostat sur la société de l'information permettent d'examiner les tendances et les changements à suivre dans différents secteurs de l'économie et segments de la société. Les contributions à cette section **«Au-devant de la scène»** illustrent le potentiel de la base de données d'Eurostat. Celle-ci possède deux avantages remarquables:

- elle offre des données comparables et représentatives pour l'ensemble de l'Union européenne;
- elle est accessible au public gratuitement.

La coopération dans la collecte des données garantit la comparabilité

Afin d'évaluer les progrès apportés par les technologies de l'information et de la communication (TIC), la Commission a mis en place des enquêtes annuelles sur la société de l'information qui, depuis 2002, suivent l'évolution de l'utilisation des TIC dans les entreprises et dans les ménages/par les citoyens. Eurostat prépare des questionnaires modèles pour ces enquêtes communautaires, qui sont alors menées par les instituts nationaux de statistique des États membres. Les questionnaires modèles utilisent des indicateurs d'évaluation comparative qui ont été mis au point par les plans d'action «eEurope» de la Commission de 2002 et de 2005, respectivement.



Eurostat collabore étroitement avec les instituts nationaux de statistique et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Bien que la participation à l'enquête soit volontaire, la plupart des États membres y ont pris part, y compris, à partir de 2004, la plupart des nouveaux États membres, ainsi que la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, pays candidats à l'adhésion. Le 30 avril 2004, le Parlement européen et le Conseil ont adopté le règlement (CE) n° 808/2004 couvrant les enquêtes susmentionnées, qui assurera la disponibilité de données harmonisées pour tous les États membres de l'UE-25. Ce règlement est un règlement-cadre: il permet une certaine flexibilité de sorte que les enquêtes peuvent être adaptées annuellement pour englober de nouveaux besoins émergents des utilisateurs et des décideurs.

Au départ, les enquêtes se concentraient sur l'accès et la connectivité. Au fil des années, cependant, elles ont été étendues pour couvrir la diversité régionale, la spécificité hommes/femmes et les différences dues à l'âge et à l'éducation qui caractérisent la fracture numérique, ainsi que

pour mieux cerner les avantages et les problèmes rencontrés dans l'utilisation des TIC.

Des adaptations annuelles visant à répondre aux besoins des utilisateurs ont également été apportées, notamment dans des secteurs spécifiques comme le secteur financier ou des domaines spécifiques comme l'administration en ligne, l'accès large bande et le recours aux compétences en ligne. Ces adaptations représentent un défi majeur: d'une part, pour assurer la continuité d'une liste d'informations de base et d'indicateurs politiques et, d'autre part, pour intégrer de nouveaux domaines sans imposer une charge de réponse supplémentaire trop lourde.

La fracture numérique

Au cours de la dernière décennie, les technologies de l'information et de la communication ont été mises à la portée du grand public, en termes d'accessibilité ainsi que de coût. Il subsiste néanmoins un fossé entre les utilisateurs et les non-

utilisateurs ou, pour utiliser la phraséologie des études sur l'inégalité, entre les «ayant» et les «n'ayant pas». Cette «fracture numérique» a plusieurs origines: manque d'infrastructures ou d'accès, manque de motivations pour utiliser les TIC, lacunes en informatique ou absence des compétences nécessaires pour prendre part à la société de l'information.

La présente section examine de plus près l'ampleur de cette fracture et certaines causes possibles de son existence, ainsi que les perspectives que le fossé se comble.

La fracture numérique parmi les ménages — Accès plus courant chez les jeunes et les plus instruits

En 2004, 55 % des ménages de l'Union européenne disposaient d'un ordinateur à domicile et 42 % d'une connexion internet à domicile.





Environ un tiers des ménages connectés disposait d'une connexion large bande à l'internet.

Naturellement, la présence d'enfants dans le ménage a un impact important sur la disponibilité et l'utilisation des TIC; 71 % des ménages avec enfants possèdent un ordinateur, contre seulement 48 % des ménages sans enfant. Il en va de même, mais dans une moindre mesure, pour la présence d'une connexion internet.

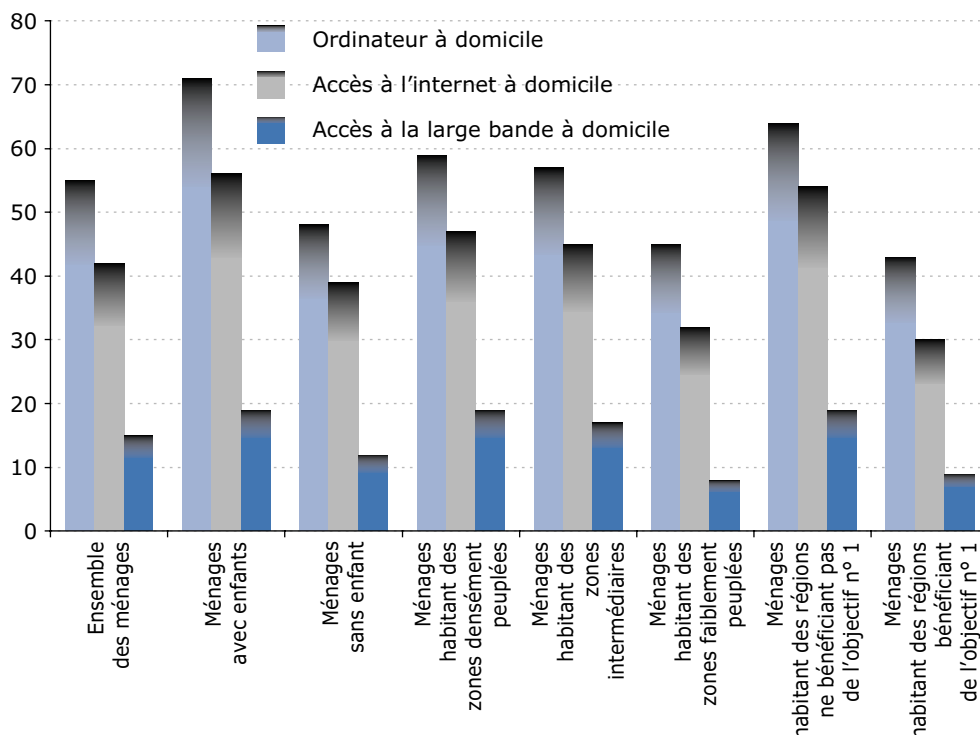
En examinant la dimension régionale, nous pouvons observer que le degré d'urbanisation joue un rôle important en ce qui concerne l'accès aux TIC et leur utilisation. La pénétration des ordinateurs, et plus particulièrement de l'internet, reste plus faible dans les zones rurales peu peuplées, dans l'ensemble de l'UE. De plus, il semble exister non seulement une fracture entre les «ayant» et les «n'ayant pas», mais également une autre fracture au sein des «ayant»: entre les «ayant plus» et les «ayant moins». Dans les zones rurales, seul un ménage connecté sur quatre possède une connexion large bande, tandis que le

rapport est de quatre sur dix dans les autres zones. La disponibilité de la technologie large bande dans les zones éloignées joue probablement un rôle dans cette divergence. Un phénomène similaire est observé lorsqu'on compare les régions économiquement prospères aux régions plus pauvres (régions en retard de développement éligibles pour bénéficier du soutien des Fonds structurels de l'UE au titre de l'objectif n° 1, c'est-à-dire les régions dont le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne de l'UE). La pénétration de l'internet est presque deux fois plus élevée (54 % contre 30 %) dans les régions relativement prospères de l'Union.

Sur la base des données collectées dans douze pays ⁽¹⁾, les principales raisons pour lesquelles les personnes n'avaient pas accès à l'internet à domicile en 2004 semblent être que les frais d'accès et/ou d'équipement sont trop élevés et qu'elles n'ont pas les compétences nécessaires pour utiliser l'internet. Des facteurs tels que la sécurité ou la protection de la vie privée tendent à jouer un rôle moins important.

Accès des ménages aux technologies de l'information et de la communication, UE-25, 2004

En pourcentage du total des ménages comptant au moins un membre âgé entre 16 et 74 ans



Données non disponibles: Belgique, République tchèque, Malte, Pays-Bas, Slovaquie et Suède.

Données non disponibles pour l'accès à la large bande: France et Italie.

Données non disponibles concernant les ménages avec enfants à charge: Danemark, Espagne et France.

Données non disponibles concernant le degré d'urbanisation: Espagne, Irlande, Pologne et Royaume-Uni.

Données non disponibles concernant les régions bénéficiant ou non de l'objectif n° 1: France.

(1) Autriche, Chypre, Danemark, Grèce, Hongrie, Lettonie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Portugal, Slovénie et Turquie.

Fracture numérique parmi les individus

En moyenne, 56 % des citoyens âgés de 16 à 74 ans utilisent un ordinateur, 48 % se connectent à l'internet et 19 % achètent des biens et des services en ligne ⁽¹⁾. Cependant, lorsqu'on examine les différents sous-groupes de la société, on peut observer d'importantes fractures.

Alors qu'il ne semble pas y avoir d'écart hommes/femmes significatif, l'âge joue un rôle majeur dans la fracture numérique: 75 % des personnes de moins de 24 ans utilisent l'internet, contre seulement 12 % de celles appartenant au groupe d'âge des 65 à 74 ans. Avec l'âge, l'utilisation d'ordinateurs et l'accès à l'internet diminuent progressivement, mais le déclin apparaît particulièrement abrupt chez les plus de 54 ans. Il peut s'expliquer en partie par le fait que les personnes appartenant à ce groupe d'âge pourraient ne pas avoir les compétences nécessaires pour utiliser les outils informatiques modernes. Par ailleurs, une proportion importante des personnes

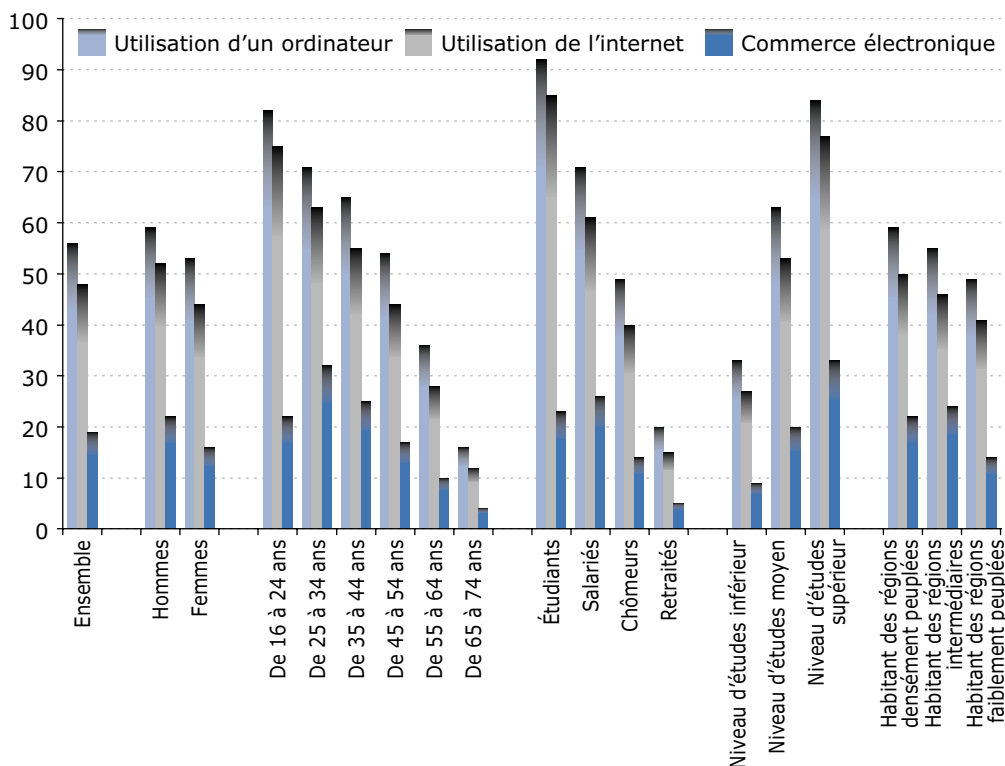
de ce groupe pourrait avoir quitté le marché du travail (et leur accès professionnel aux TIC).

Un élément supplémentaire militant en faveur de cette dernière hypothèse est l'utilisation relativement faible des TIC parmi les retraités. Quand on examine de plus près la ventilation selon la situation en matière d'emploi, on constate que ce sont les étudiants qui utilisent le plus les TIC. Les chiffres pour les chômeurs semblent être légèrement inférieurs à la moyenne.

Parmi les personnes ayant suivi des études supérieures (c'est-à-dire les personnes ayant terminé des études de niveau universitaire), le recours à l'ordinateur et à l'internet est 2,5 à 3 fois plus élevé que parmi les personnes ayant un faible niveau d'études (c'est-à-dire les personnes ayant accompli au mieux des études de niveau secondaire inférieur). Pour ce qui est des achats en ligne, le ratio est de 3,5, probablement du fait que les personnes ayant suivi des études supérieures ont des revenus disponibles plus élevés.

Utilisation par les particuliers de l'ordinateur, de l'internet et du commerce électronique, UE-25, 2004

En pourcentage du total des particuliers âgés entre 16 et 74 ans



Par «utilisation», il faut entendre l'utilisation au cours des trois mois précédant l'interview (à l'exception du Danemark: dernier mois avant l'interview).

Données non disponibles: Belgique, République tchèque, Espagne, France, Irlande, Malte, Pays-Bas et Slovaquie.

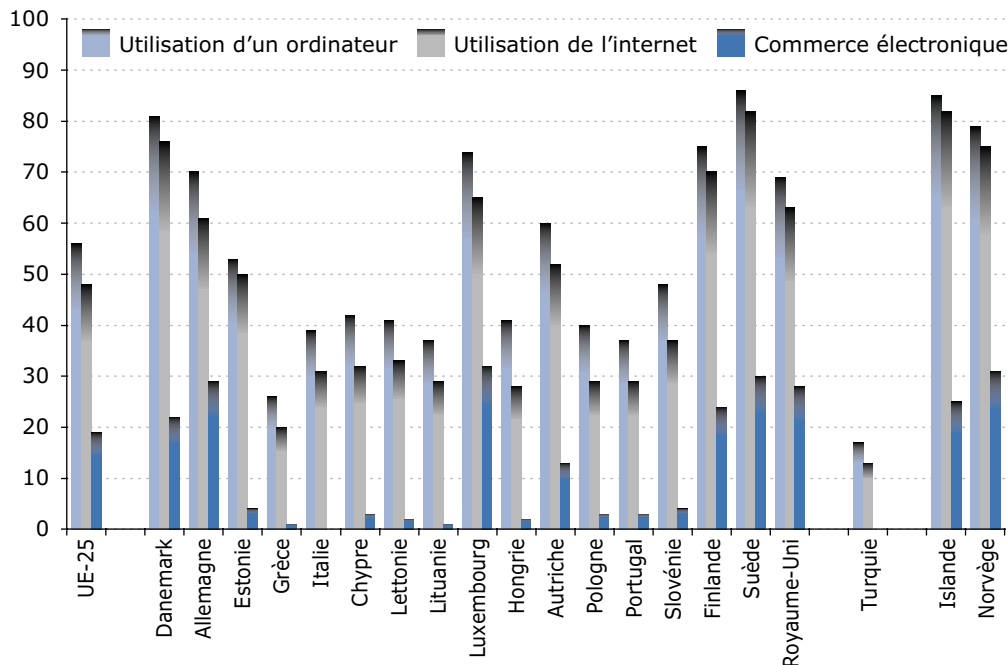
Données non disponibles pour le commerce électronique: Italie.

(1) Le recours à l'Internet pour acheter des biens et des services en ligne est particulièrement important en Allemagne et au Royaume-Uni. Mis à part ces deux États membres, le pourcentage moyen tombe à 8 % pour les pays restants.



Utilisation par les particuliers de l'ordinateur, de l'internet et du commerce électronique, par pays, en 2004

En pourcentage du total des particuliers âgés entre 16 et 74 ans



Par «utilisation», il faut entendre l'utilisation au cours des trois mois précédant l'interview (à l'exception du Danemark: dernier mois avant l'interview).

Données non disponibles: Belgique, République tchèque, Espagne, France, Irlande, Malte, Pays-Bas et Slovaquie.

Données non disponibles pour le commerce électronique: Italie.

La participation au commerce électronique tend à être relativement plus faible dans les zones densément peuplées. La proximité d'une profusion de commerces pour les personnes vivant en zone urbaine peut être une explication logique. Un phénomène similaire de faiblesse relative des achats en ligne peut être observé chez les étudiants et chez les jeunes de 16 à 24 ans; pour ces groupes de la population, les contraintes budgétaires jouent probablement un rôle majeur.

Un écart manifeste peut être observé entre les pays nordiques, l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg et le Royaume-Uni, d'une part, et les pays méditerranéens et les nouveaux États membres, d'autre part. Les nouveaux États membres affichent une participation particulièrement faible au commerce en ligne par rapport à leur utilisation de l'internet.

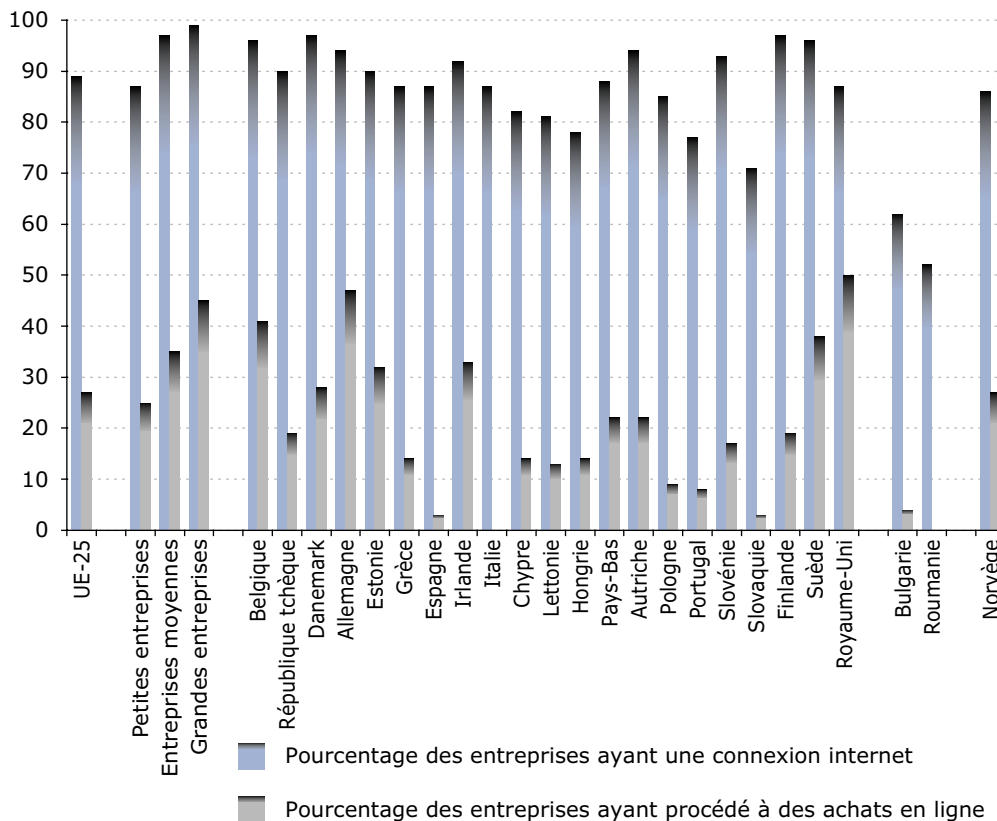
Fracture numérique parmi les entreprises — Les petites et les grandes

Bien que la fracture numérique fasse habituellement référence à un écart de participation à la société de l'information entre différents groupes de personnes, l'analyse peut être étendue au monde des entreprises. En moyenne, 89 % des entreprises européennes ⁽¹⁾ ont une connexion internet. Pratiquement toutes les grandes entreprises (250 salariés ou plus) sont aujourd'hui connectées à l'internet. Parmi les petites entreprises (de 10 à 49 salariés), environ sept entreprises sur huit ont une connexion internet. Au sein du groupe des petites entreprises connectées à l'internet, environ 25 % font des achats en ligne. Parmi les grandes entreprises, ce pourcentage grimpe à 45 %, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les grandes entreprises ont généralement des réseaux plus avancés, permettant l'exploitation de systèmes tels qu'EDI.

⁽¹⁾ Entreprises comptant 10 salariés ou plus; les activités économiques suivantes sont généralement couvertes: industrie manufacturière; construction; commerce; hôtellerie, campings et autres offres d'hébergement de courte durée; transports et communications; immobilier, location et services aux entreprises; cinéma et vidéo, radio et télévision.

Connexion internet (2004) et achats en ligne (2003) des entreprises, par taille d'entreprises et par pays

En pourcentage du total des entreprises



Y compris les achats à la fois via l'internet et d'autres réseaux. Aucune donnée disponible pour l'Italie et la Roumanie.
Données non disponibles: France, Luxembourg et Malte.
Données non disponibles pour le commerce électronique: Italie et Roumanie.

La comparaison des différents pays européens ne révèle pas d'écarts importants. En général, la pénétration de l'internet tend à être plus faible dans les nouveaux États membres et dans les pays méditerranéens. Pour ce dernier groupe, la structure de l'économie — caractérisée par un grand nombre de petites entreprises — affecte certainement le recours à l'internet par les entreprises.

Les achats en ligne par les entreprises sont manifestement importants en Allemagne et au Royaume-Uni, où plus de la moitié des entreprises ayant une connexion internet tendent à acheter des biens et des services en ligne. Comme nous l'avons vu plus haut, ces deux pays occupent également la tête du peloton en ce qui concerne les achats des citoyens via l'internet.

Réduire la fracture

Une origine fréquemment citée de la fracture numérique est le seuil d'accès aux TIC (disponibilité et coûts). Une approche permettant de sur-

monter cet obstacle est, par exemple, d'utiliser l'internet à des endroits autres que le domicile, notamment au travail, à l'école ou dans les lieux publics.

Le graphique ci-après montre que près d'un internaute sur quatre (23 %) n'utilise l'internet qu'en dehors de son domicile (probablement parce que les personnes concernées n'ont pas de connexion chez elles). Pour certains segments de la société, qui sont généralement considérés comme relativement plus «dépourvus» des services de la société de l'information, on observe que d'autres endroits offrent la possibilité de se connecter en ligne. C'est manifestement le cas pour les personnes vivant dans les régions économiquement plus pauvres relevant de l'objectif n° 1 et pour les personnes ayant un faible niveau d'études. Même pour les chômeurs, l'accès hors du domicile apparaît assez important, bien que, *de facto*, ce groupe n'ait pas accès à l'internet sur le lieu de travail (l'alternative la plus courante).



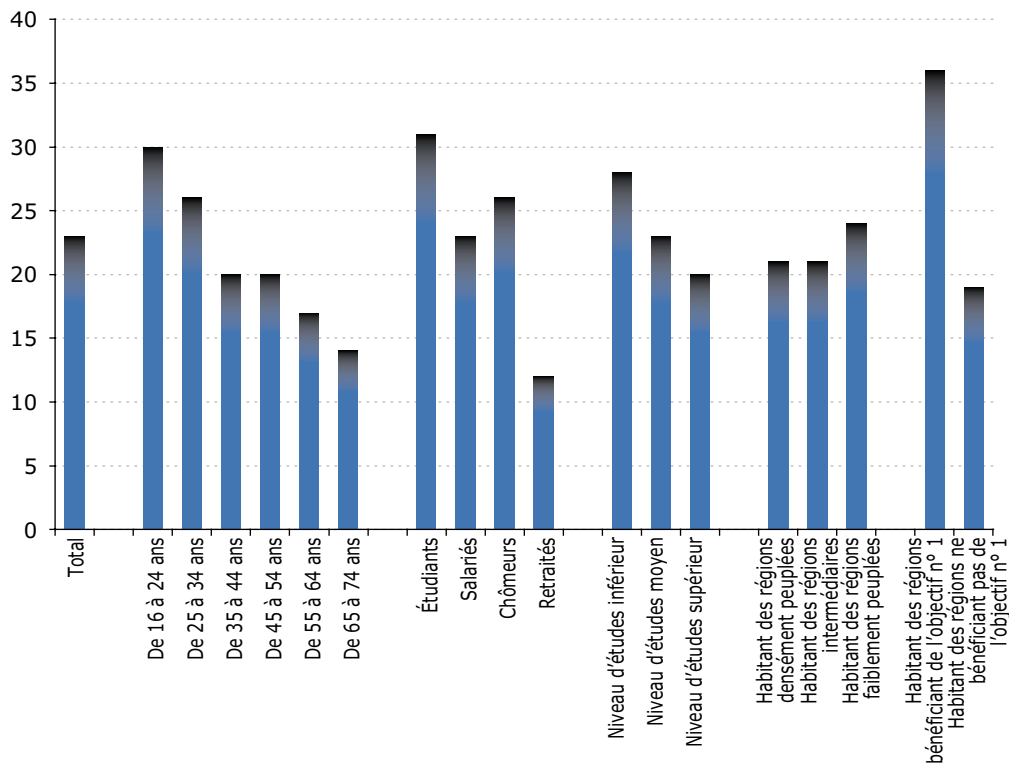
1

Les groupes de personnes âgées — a fortiori les retraités — ne sont pas enclins à utiliser l'internet en dehors de leur logement, mais trois personnes

sur dix dans le groupe d'âge des plus jeunes ont accès à l'internet ailleurs que chez eux.

Accès des particuliers à l'internet en dehors de leur domicile, UE-25, 2004

En pourcentage du total des utilisateurs de l'internet



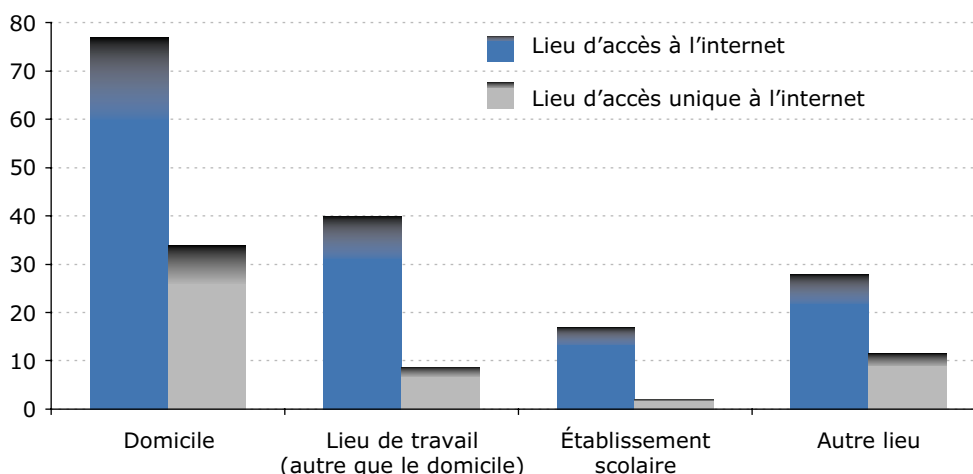
Données non disponibles: Belgique, République tchèque, Espagne, France, Irlande, Malte, Pays-Bas et Slovaquie.
Données non disponibles pour le degré d'urbanisation: Pologne et Royaume-Uni.

En examinant de plus près l'accès des citoyens de l'UE à l'internet, nous observons que l'accès à domicile est la situation dominante (77 % des utilisateurs de l'internet), suivi par l'accès sur le lieu de travail (40 %). Compte tenu qu'une faible proportion seulement de la population est encore

scolarisée, l'accès sur le lieu d'éducation semble être relativement important (17 %). Parmi les autres lieux d'accès à l'internet, l'utilisation des connexions de voisins, d'amis ou de parents semble être la plus populaire (22 %).

Accès des particuliers à l'internet, par lieu d'accès et lieu d'accès unique, UE-25, 2004

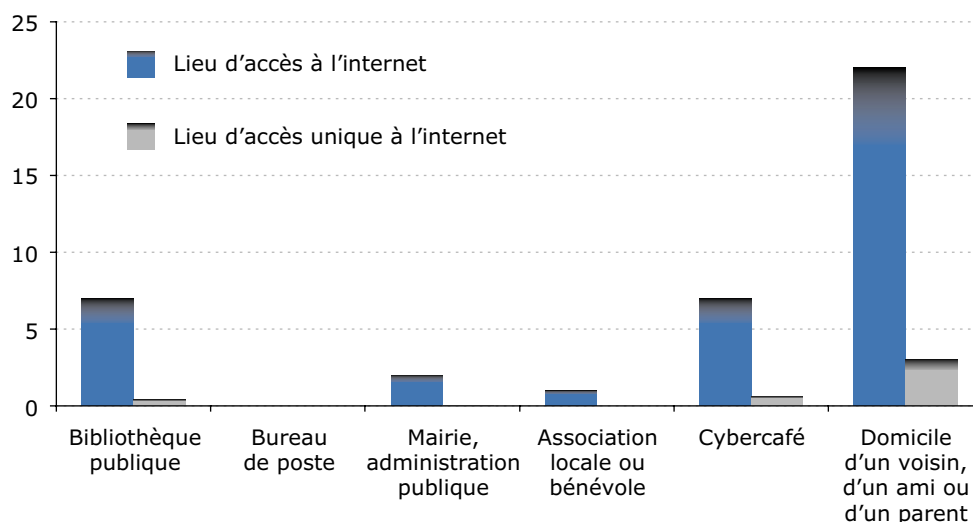
En pourcentage du total des utilisateurs de l'internet



Données non disponibles: Belgique, République tchèque, Espagne, France, Irlande, Malte, Pays-Bas et Slovaquie.
Ventilation des «autres lieux» non disponible pour l'Italie, la Slovénie et la Suède.

Accès des particuliers à l'internet, par lieu d'accès et lieu d'accès unique, UE-25, 2004

En pourcentage du total des utilisateurs de l'internet



Données non disponibles pour les bibliothèques publiques: Allemagne.
Données non disponibles pour les bureaux de poste: Allemagne, Estonie, Grèce, Luxembourg et Hongrie.
Données non disponibles pour les mairies et administrations publiques: Allemagne, Estonie, Grèce, Hongrie et Luxembourg.
Données non disponibles pour les associations locales ou bénévoles: Allemagne, Estonie et Luxembourg.



En termes de fracture numérique, il est plus pertinent d'observer dans quelle mesure certains endroits sont le seul moyen d'accéder à l'internet, car cela peut constituer un indicateur révélant combien ces endroits peuvent contribuer à intégrer davantage de citoyens dans la société de l'information, c'est-à-dire à réduire la fracture numérique. Seules quelques alternatives semblent apporter une contribution significative — lieu de travail (9 %), lieu d'éducation (2 %) et domiciles de voisins, amis ou parents (3 %) —, ce qui signifie que les 23 % susmentionnés de personnes qui n'ont pas accès à l'internet à domicile utilisent généralement plus d'un accès alternatif à l'internet.

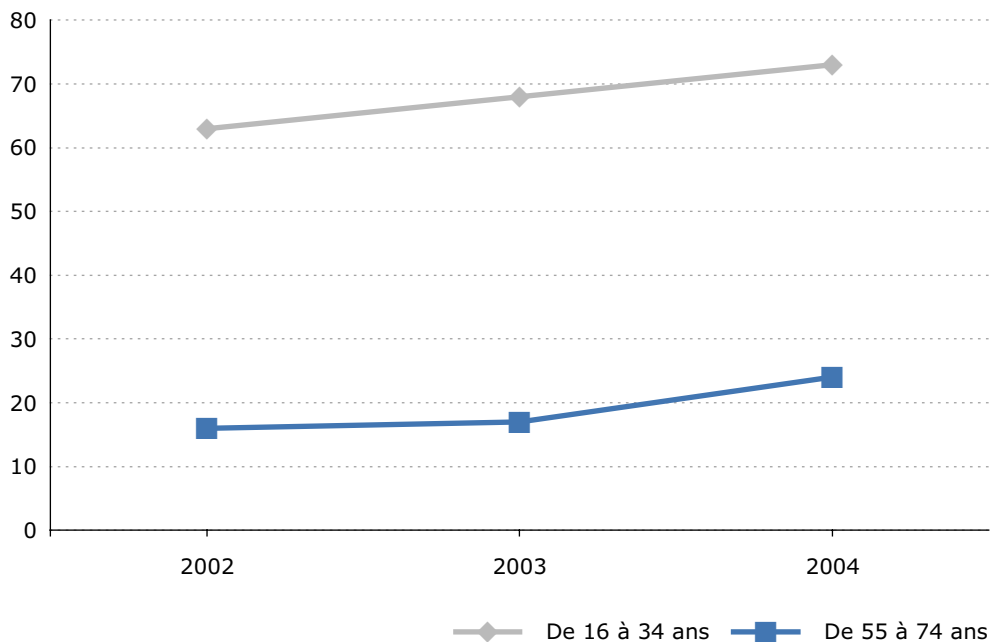
Le graphique montre que, dans l'UE, environ 7 % des internautes fréquentent les cybercafés, mais que les personnes utilisant cette possibilité sont peu nombreuses. En Turquie (non représentée sur le graphique), en revanche, plus de 40 % des internautes fréquentent les cybercafés et, pour près des deux tiers, c'est le seul endroit à partir duquel ils accèdent à l'internet.

Les graphiques figurant ci-après montrent le degré de convergence des différentes sous-populations, c'est-à-dire l'évolution de l'écart dans le temps, en comparant les sous-groupes «supérieur» et «inférieur» pour certaines caractéristiques sélectionnées.

Pour les ménages et les personnes, les résultats montrent que, si l'internet est de plus en plus utilisé dans tous les groupes sociétaux considérés (jeunes/âgés, faible/haut niveau d'études, régions pauvres/plus prospères), la différence ou l'écart entre les groupes, en points de pourcentage, tend à se maintenir dans le temps. Toutefois, la fracture relative se réduit légèrement; par exemple, alors qu'en 2002 il y avait quatre fois plus d'internautes dans le groupe d'âge des 16 à 34 ans (63 %) que dans celui des 55 à 74 ans (16 %), ce rapport est tombé à trois fois plus en 2004 (73 et 24 %, respectivement).

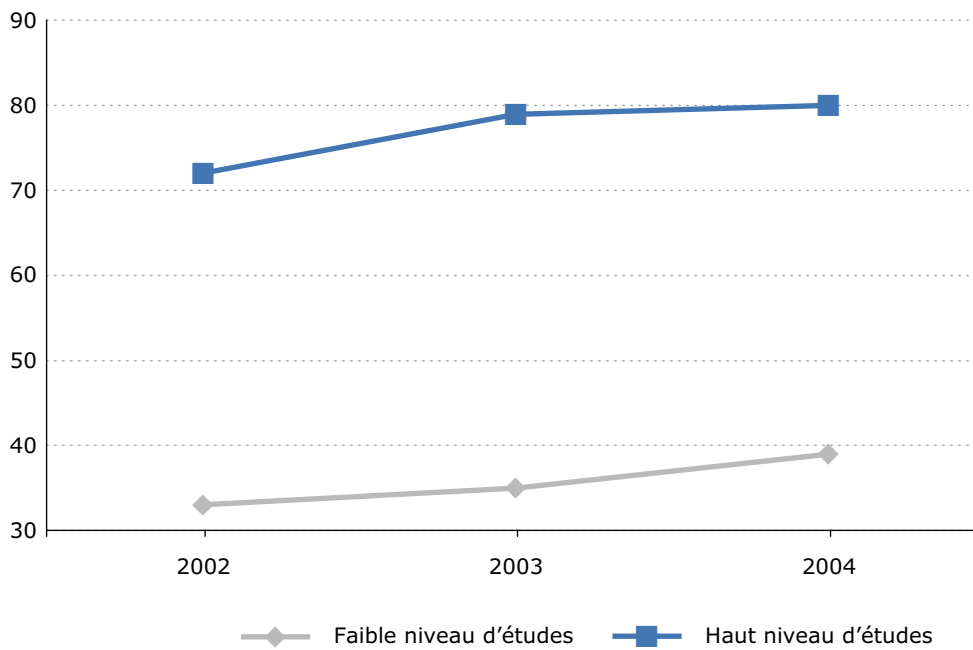
Concernant les entreprises, nous constatons que la fracture entre les petites et les grandes se réduit, en partie parce que ces dernières ont atteint le point de saturation.

Pourcentage des particuliers utilisant l'internet, par groupe d'âge
Jeunes/âgés



Les données sont basées sur un sous-ensemble de pays pour lesquels les données sont disponibles pour les trois années considérées, soit le Danemark, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, l'Autriche, le Portugal, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

Pourcentage des particuliers utilisant l'internet, par niveau d'études
Faible/haut



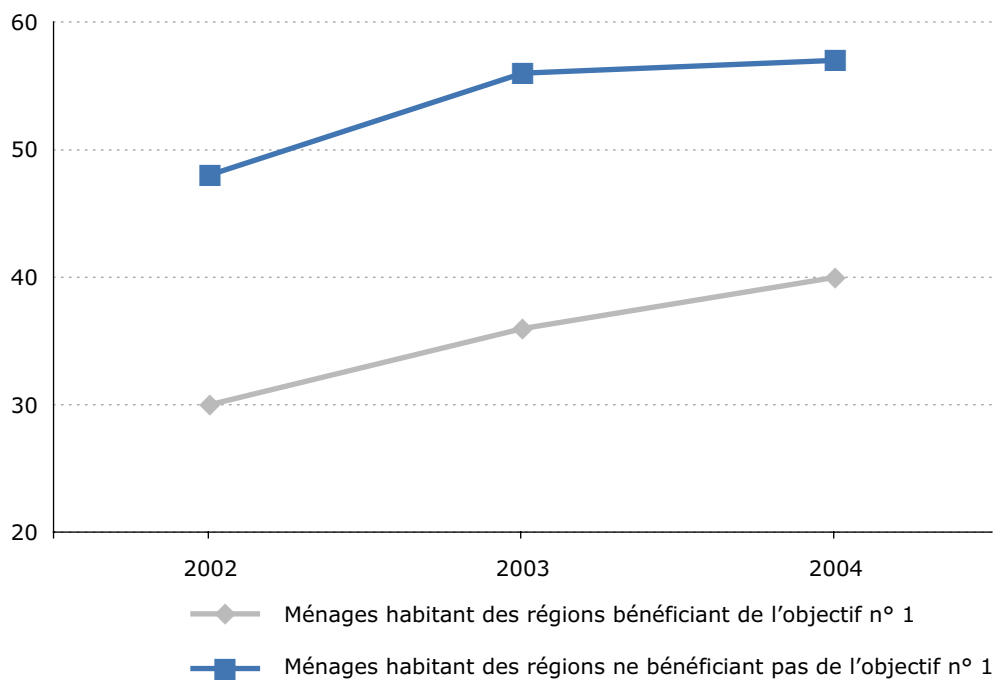
Les données sont basées sur un sous-ensemble de pays pour lesquels les données sont disponibles pour les trois années considérées, soit l'Allemagne, la Grèce, le Luxembourg, l'Autriche, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.





Pourcentage des ménages ayant accès à l'internet, par région

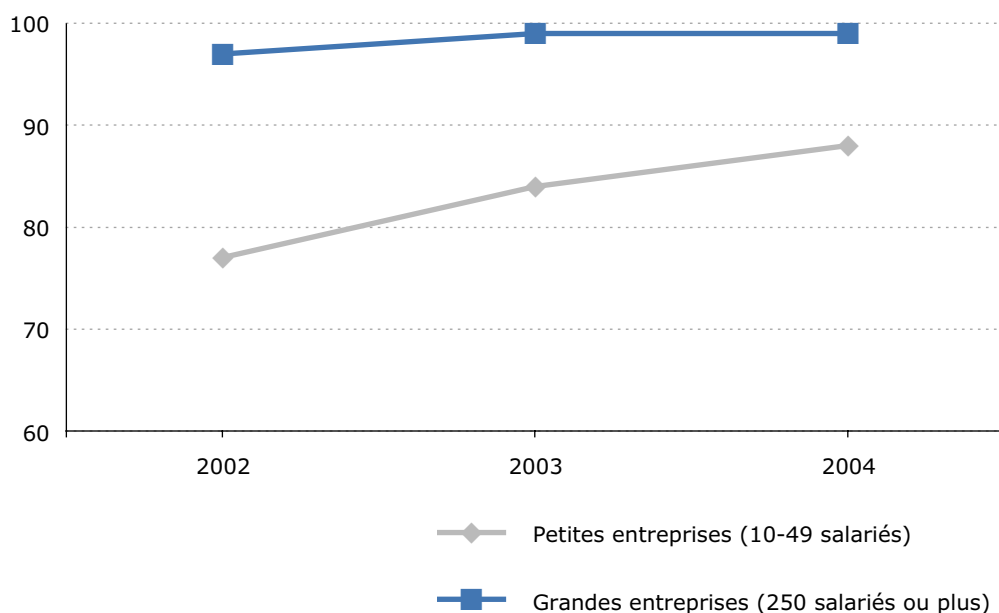
Objectif n° 1/autres



Les données sont basées sur un sous-ensemble de pays pour lesquels les données sont disponibles pour les trois années considérées, soit le Danemark, l'Allemagne, la Grèce, le Luxembourg et la Finlande.

Pourcentage des entreprises ayant accès à l'internet, par taille

Petites/grandes



Les données sont basées sur un sous-ensemble de pays pour lesquels les données sont disponibles pour les trois années considérées, soit le Danemark, l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Finlande, la Suède, le Royaume-Uni et la Norvège.

Accès large bande

Partout dans le monde, les pouvoirs publics réalisent que l'accès large bande à l'internet sera essentiel au développement économique de leur pays. La disponibilité à grande échelle de la communication large bande devrait avoir un impact significatif sur leur économie, et plusieurs États membres de l'UE ont commencé à examiner la situation de l'accès large bande sur leur territoire. Un accès large bande bon marché et à grande échelle est considéré par les décideurs politiques comme essentiel à la réalisation du potentiel de la société de l'information, notamment pour réduire les écarts décrits dans la section précédente, consacrée à la fracture numérique. Les technologies large bande offrent aux utilisateurs la possibilité de transférer rapidement d'importants volumes de données et de maintenir la ligne d'accès ouverte. L'accès large bande est présenté ici sous trois aspects:

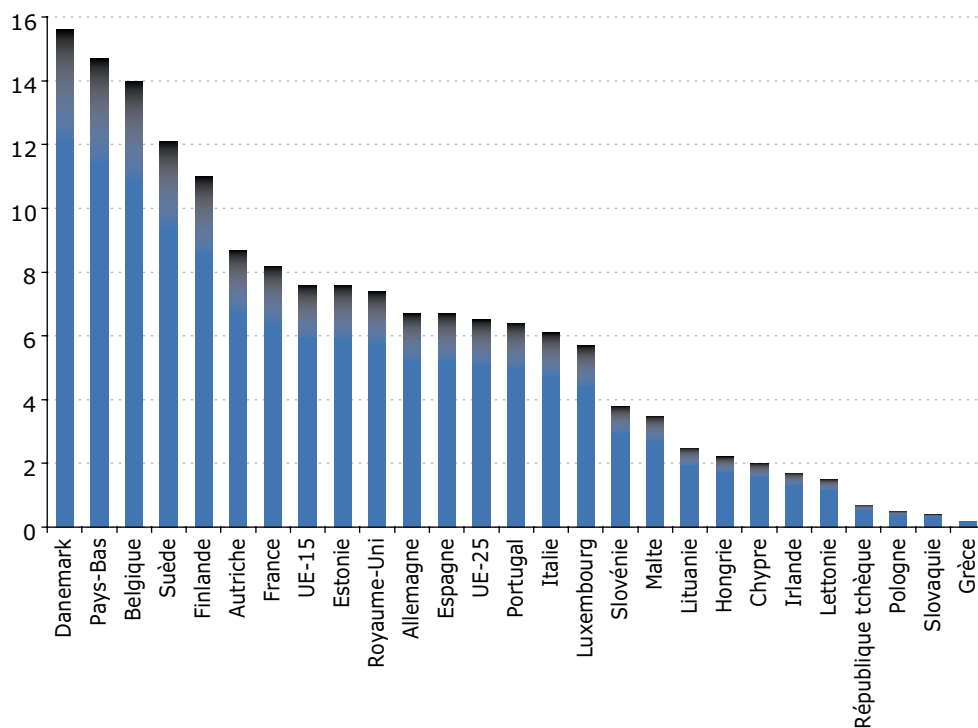
- le nombre total de lignes d'accès large bande par rapport à la population;
- la part des entreprises disposant d'un accès large bande, avec une ventilation plus détaillée selon la taille des entreprises et la classe d'activité;
- la part des ménages disposant d'un accès large bande, avec ou sans enfants à charge.

Accès large bande — Taux de pénétration total

Le graphique suivant présente le taux de pénétration de l'accès large bande par rapport à la population en juillet 2004. Les pays nordiques, la Belgique et les Pays-Bas ont les taux de pénétration les plus élevés. Dans tous les pays, le taux a plus que doublé de 2002 à 2004.

Taux de pénétration de la large bande, juillet 2004

En %





L'accès large bande dans les entreprises

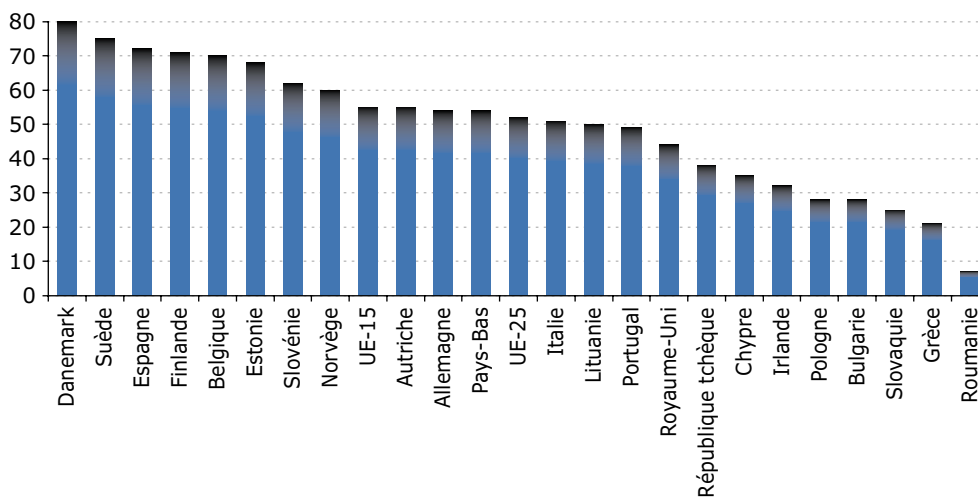
Les graphiques suivants présentent la part des entreprises ayant un accès large bande en janvier 2004. Sans surprise, les grandes entreprises ont des taux plus élevés que les petites. Les pays

scandinaves ont des taux de pénétration élevés, de même que l'Espagne et la Belgique. L'Estonie et la Slovaquie, nouveaux États membres, sont bien avancés également en ce qui concerne l'accès large bande dans les entreprises.

1

Accès des entreprises à la large bande, 2004 ⁽¹⁾

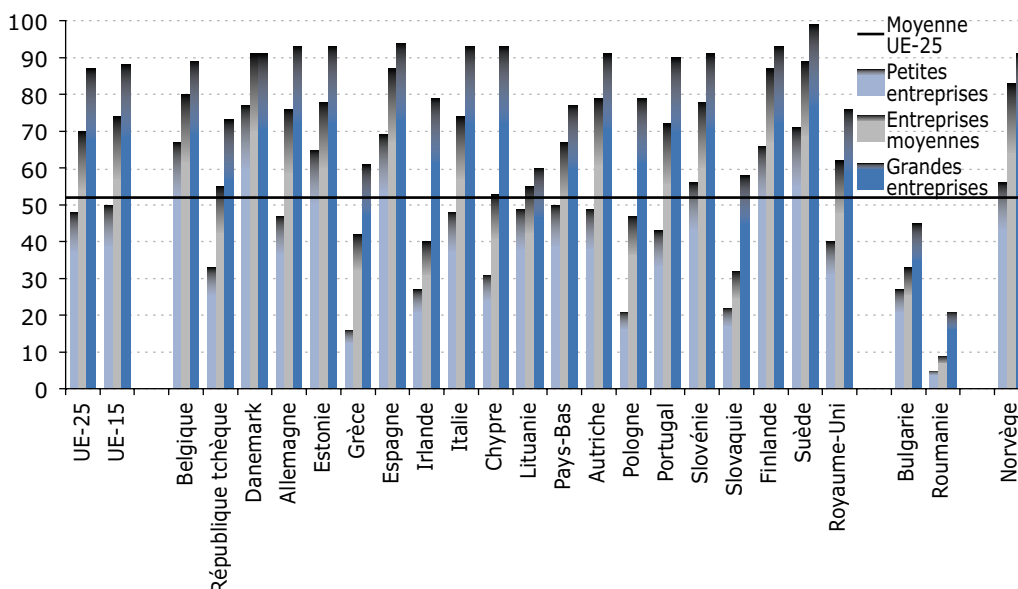
En %



⁽¹⁾ Entreprises occupant 10 salariés ou plus; les activités économiques suivantes sont généralement couvertes: industrie manufacturière, construction, commerce, hôtels, campings et autres hébergements de courte durée, transports et communications, immobilier, location et services aux entreprises, activités cinématographiques et vidéos, activités de radio et de télévision. Les moyennes pour l'UE ont été calculées en excluant la France, la Lettonie, le Luxembourg, la Hongrie et Malte.

Accès des entreprises à la large bande, par taille d'entreprises, 2004 ⁽¹⁾

En %



⁽¹⁾ Petites: 10-49 salariés; moyennes: 50-249 salariés; grandes: 250 salariés ou plus. Les activités économiques suivantes sont généralement couvertes: industrie manufacturière, construction, commerce, hôtels, campings et autres hébergements de courte durée, transports et communications, immobilier, location et services aux entreprises, activités cinématographiques et vidéos, activités de radio et de télévision. Les moyennes pour l'UE ont été calculées en excluant la France, la Lettonie, le Luxembourg, la Hongrie et Malte.

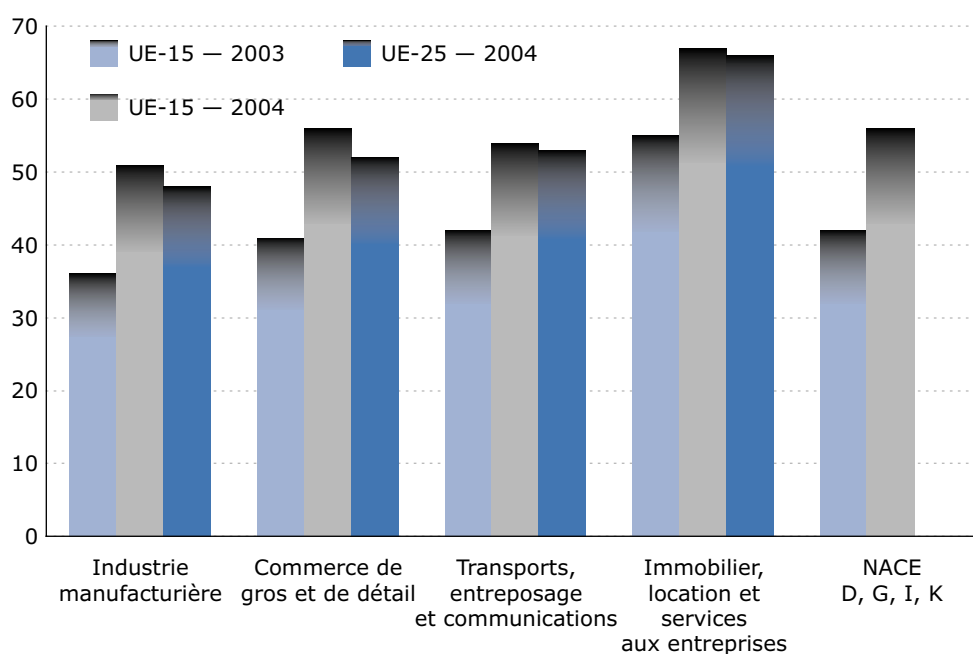
L'accès large bande dans l'industrie et les services

Les entreprises de services (ici, celles des sections G, I et K de la NACE) ont généralement davantage de connexions large bande que les entreprises manufacturières (section D de la NACE). Une croissance rapide de 2003 à 2004 peut être clairement observée dans toutes les classes. La différence entre le commerce (section G de la NACE) et la logistique (section I de la NACE) est faible, mais l'immobilier, la location et les services aux entreprises ont un taux de péné-

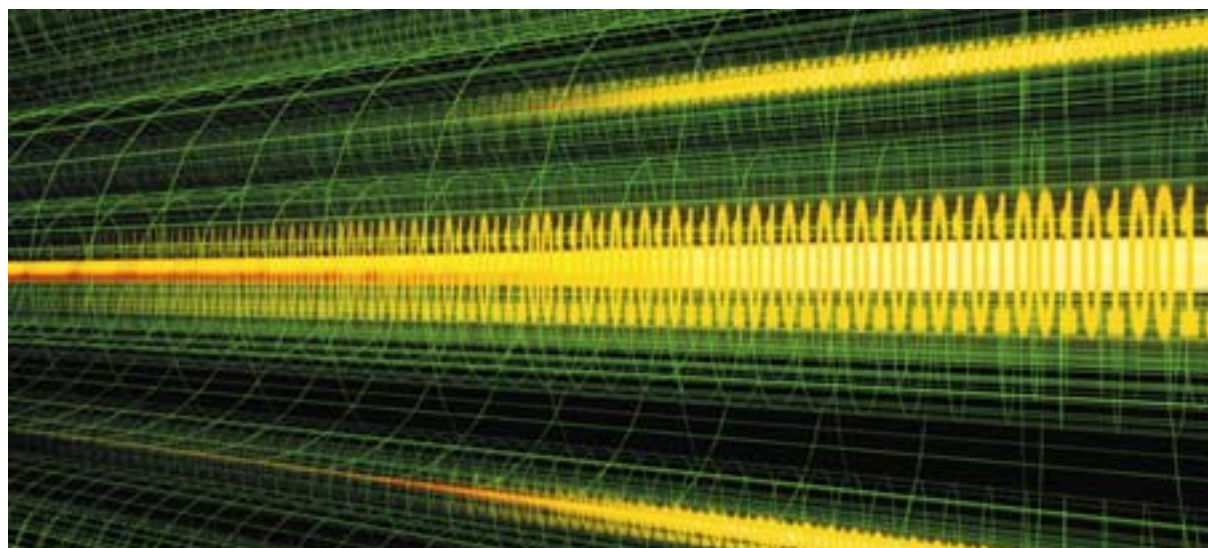
tration nettement plus élevé. Pour souligner la variance au sein des sections agrégées, le commerce de gros et le commerce de détail sont séparés dans le premier graphique de la page suivante, montrant que les entreprises de commerce de gros ont besoin de plus de capacité pour leurs communications que celles de commerce de détail — autre exemple, le secteur des services professionnels où les entreprises informatiques et connexes ont une propension nettement supérieure à la moyenne à se connecter par le biais d'un accès large bande.

Accès à la large bande, par sections choisies de la NACE, 2003 et 2004 ⁽¹⁾

En %

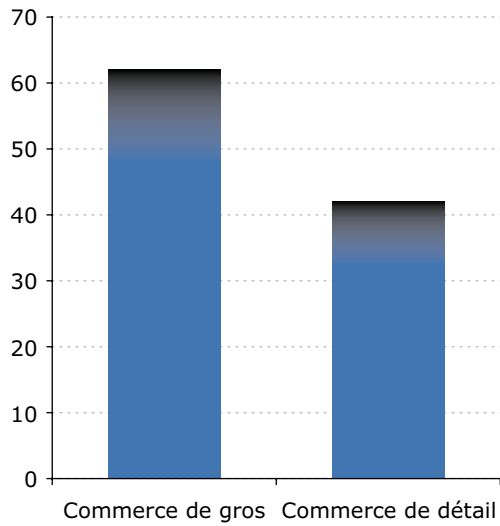


(¹) Les moyennes pour l'UE ont été calculées en excluant la France, la Lettonie, le Luxembourg, la Hongrie et Malte.



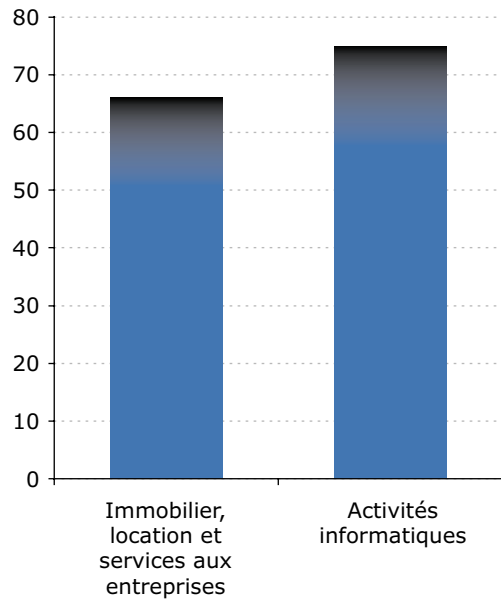


NACE G, UE-25, 2004 ⁽¹⁾
En %



⁽¹⁾ Les moyennes pour l'UE ont été calculées en excluant la France, la Lettonie, le Luxembourg, la Hongrie et Malte.

NACE K, UE-25, 2004 ⁽¹⁾
En %



⁽¹⁾ Les moyennes pour l'UE ont été calculées en excluant la France, la Lettonie, le Luxembourg, la Hongrie et Malte.

1



L'accès large bande dans les ménages

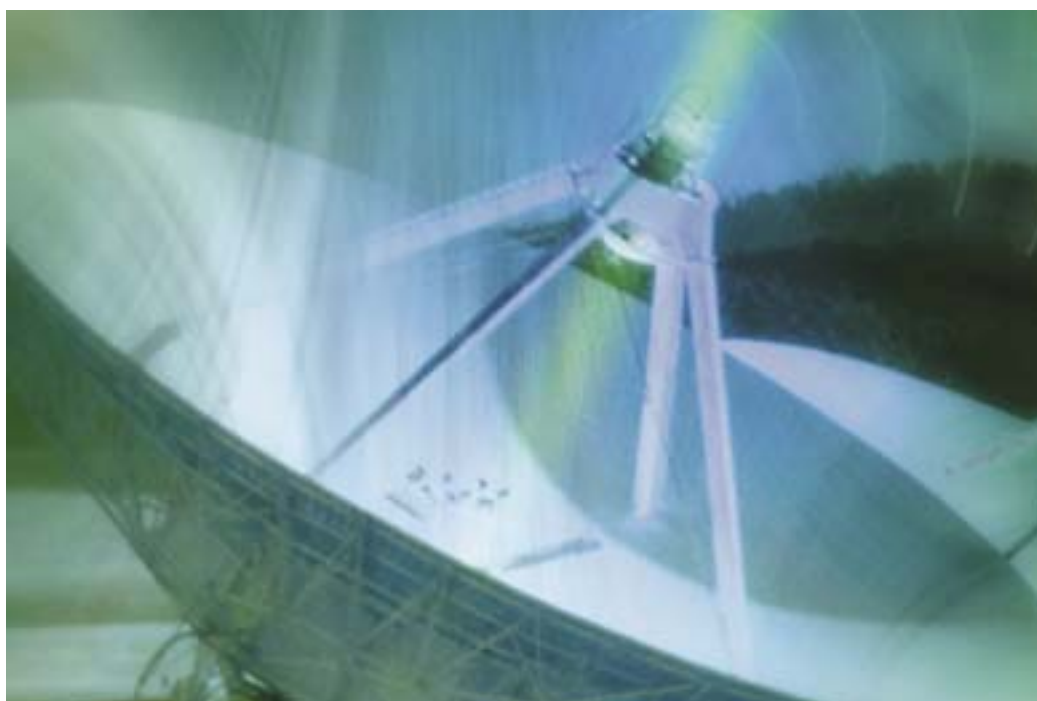
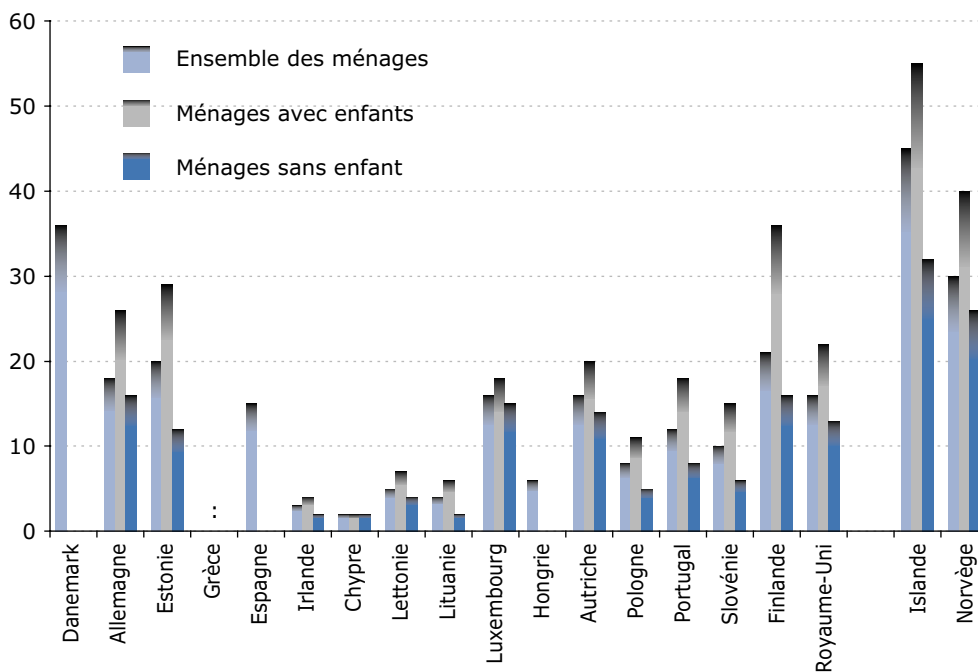
L'histogramme montre la part des ménages ayant un accès large bande en janvier 2004 dans tous les pays pour lesquels des chiffres sont disponibles. À nouveau, les pays nordiques ont les

taux de pénétration les plus élevés. Les ménages avec enfants à charge ont un taux de pénétration supérieur à celui des ménages sans enfant, dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles. La couverture n'est pas suffisante pour calculer des agrégats UE.

1

Accès des ménages à la large bande

En %





Commerce électronique

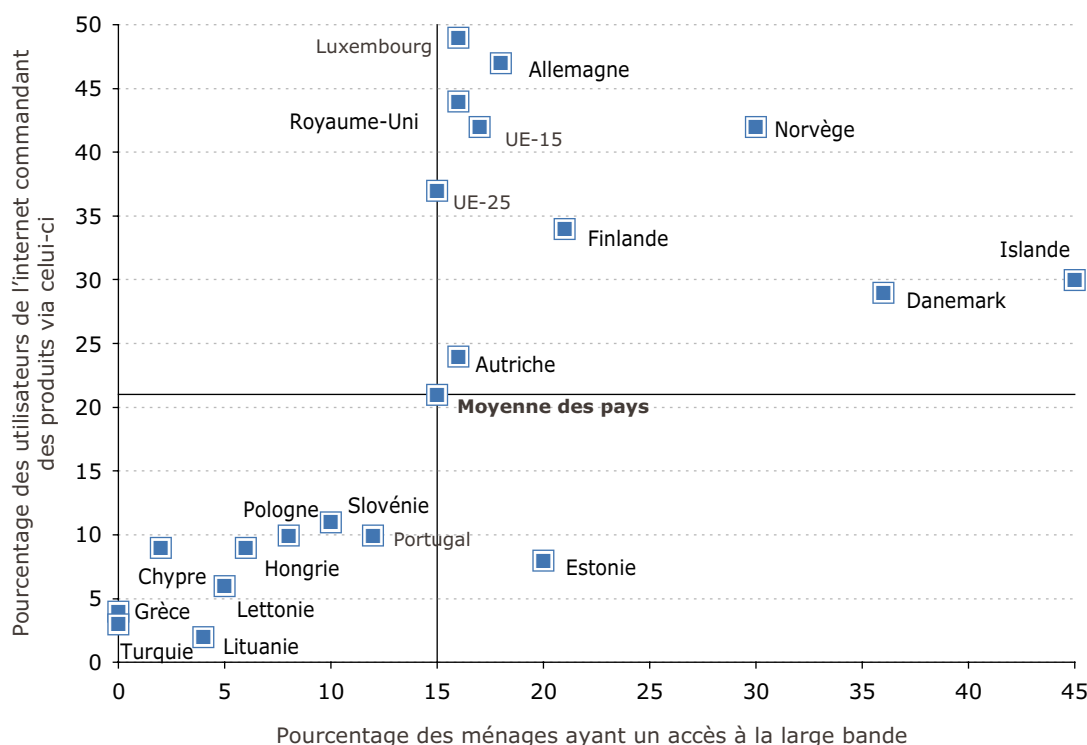
L'un des principaux arguments avancés pour la nécessité de développer l'accès large bande en Europe est son importance pour le développement du commerce électronique. Les statistiques

révèlent effectivement une relation positive entre le taux de pénétration de l'accès large bande dans les ménages d'un pays et l'utilisation de l'internet pour commander des produits par la population de ce pays.

1

Pénétration de la large bande et commerce électronique, 2004

Pourcentage du total des ménages comptant au moins un membre âgé entre 16 et 74 ans disposant d'un accès à large bande à l'internet/pourcentage des particuliers qui ont utilisé l'internet pour faire des achats au cours des trois derniers mois



Contient les achats sur Internet et par d'autres réseaux. Aucune donnée disponible pour l'Italie et la Roumanie. Données non disponibles pour la Belgique, la République tchèque, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, Malte, les Pays-Bas, la Slovaquie, la Suède. Données non disponibles pour le commerce électronique pour l'Italie et la Roumanie.

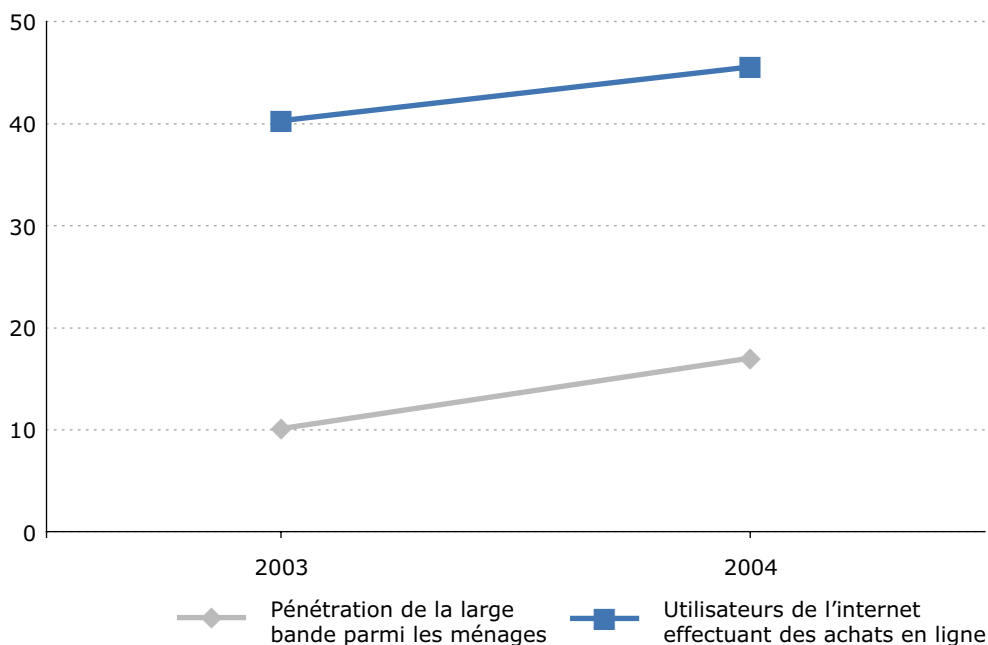
Les pays ayant un taux élevé de pénétration de l'accès large bande comme le Danemark, la Finlande, l'Allemagne, le Luxembourg et le Royaume-Uni ont également des pourcentages élevés d'internautes qui commandent en ligne. Tandis que d'autres pays, comme le Portugal, la Slovaquie, la Pologne, la Hongrie et la Lettonie, affichent simultanément de faibles niveaux de pénétration de l'accès large bande et du commerce électronique.

En fait, presque tous les pays se situent soit au-dessus soit en dessous de la moyenne des pays (marquée par les lignes épaisses sur le graphique précédent) simultanément pour la pénétration de l'accès large bande et le commerce électronique. La seule exception est l'Estonie qui, tout en affichant une pénétration de l'accès large bande au-dessus de la moyenne des pays, a un pourcentage d'internautes commandant en ligne en dessous de la moyenne des pays.

1

Pénétration de la large bande parmi les ménages et commerce électronique

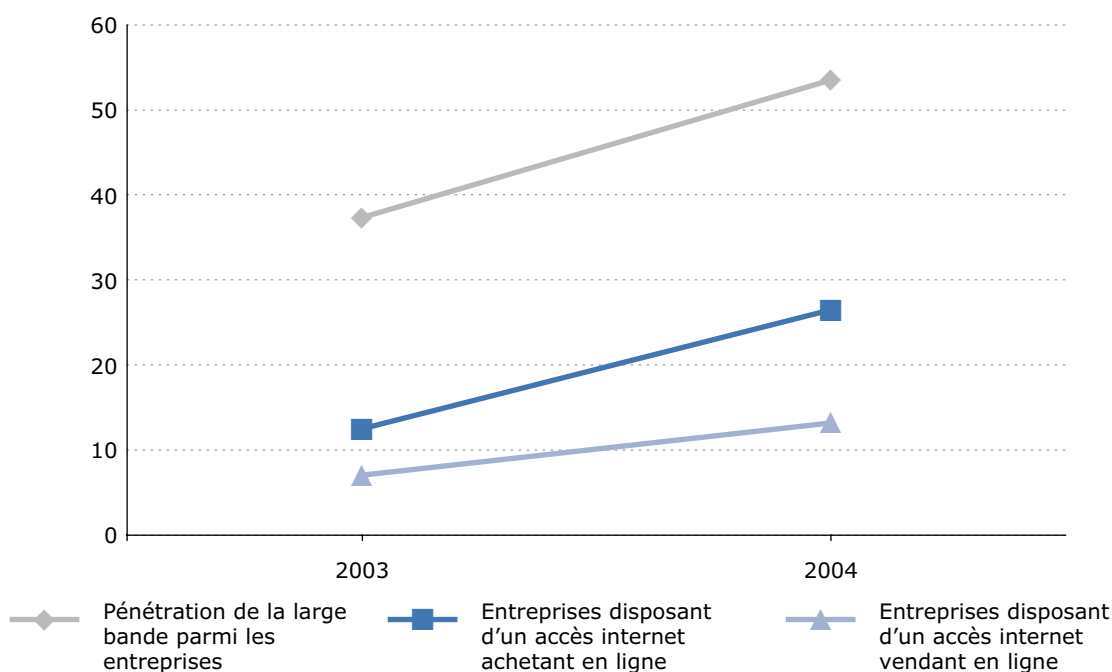
Pourcentage des ménages disposant d'un accès large bande à l'internet et pourcentage d'utilisateurs de l'internet effectuant des achats en ligne ⁽¹⁾



⁽¹⁾ Les données sont basées sur un sous-ensemble de pays pour lesquels les données sont disponibles pour les deux années considérées, soit le Danemark, l'Allemagne, la Grèce, la Lituanie, le Luxembourg, l'Autriche, le Portugal, la Finlande, le Royaume-Uni et la Norvège.

Pénétration de la large bande parmi les entreprises et commerce électronique

Pourcentage des entreprises disposant d'un accès large bande à l'internet et pourcentage des entreprises achetant et vendant en ligne ⁽¹⁾



⁽¹⁾ Les données sont basées sur un sous-ensemble de pays pour lesquels les données sont disponibles pour les deux années considérées, soit la Belgique, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal et le Royaume-Uni.



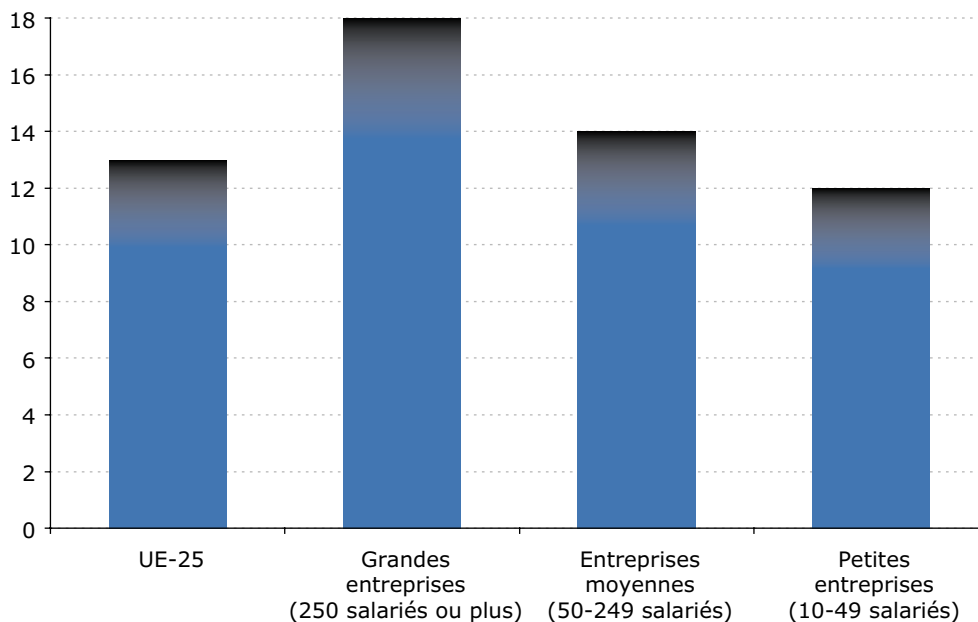
Entre 2003 et 2004, dans l'ensemble de l'UE, l'accroissement du taux de pénétration de l'accès large bande dans les ménages comme dans les entreprises s'est accompagné d'accroissements similaires des achats et des ventes en ligne. Toutefois, pour les entreprises, si l'accroissement du pourcentage d'entreprises passant commande en ligne pour leurs achats correspond à celui de l'adoption de l'accès large bande, le pourcentage d'entreprises recevant des commandes en ligne a augmenté à un rythme plus lent.

Globalement, en 2004, 13 % des entreprises de l'UE ont utilisé l'internet pour faire des affaires et recevoir des commandes de clients. Le recours à ce moyen était plus fréquent pour les grandes entreprises. La vente en ligne était pratiquée par 18 % des entreprises occupant 250 personnes ou plus, contre 14 % des entreprises occupant de 50 à 249 personnes. Avec 12 %, le pourcentage des petites entreprises recevant des commandes via l'internet n'est toutefois pas beaucoup plus faible.

1

Ventes en ligne via l'internet, par taille d'entreprises, UE-25, 2004

Pourcentage d'entreprises disposant d'un accès internet qui reçoivent des commandes via celui-ci, par taille d'effectifs ⁽¹⁾



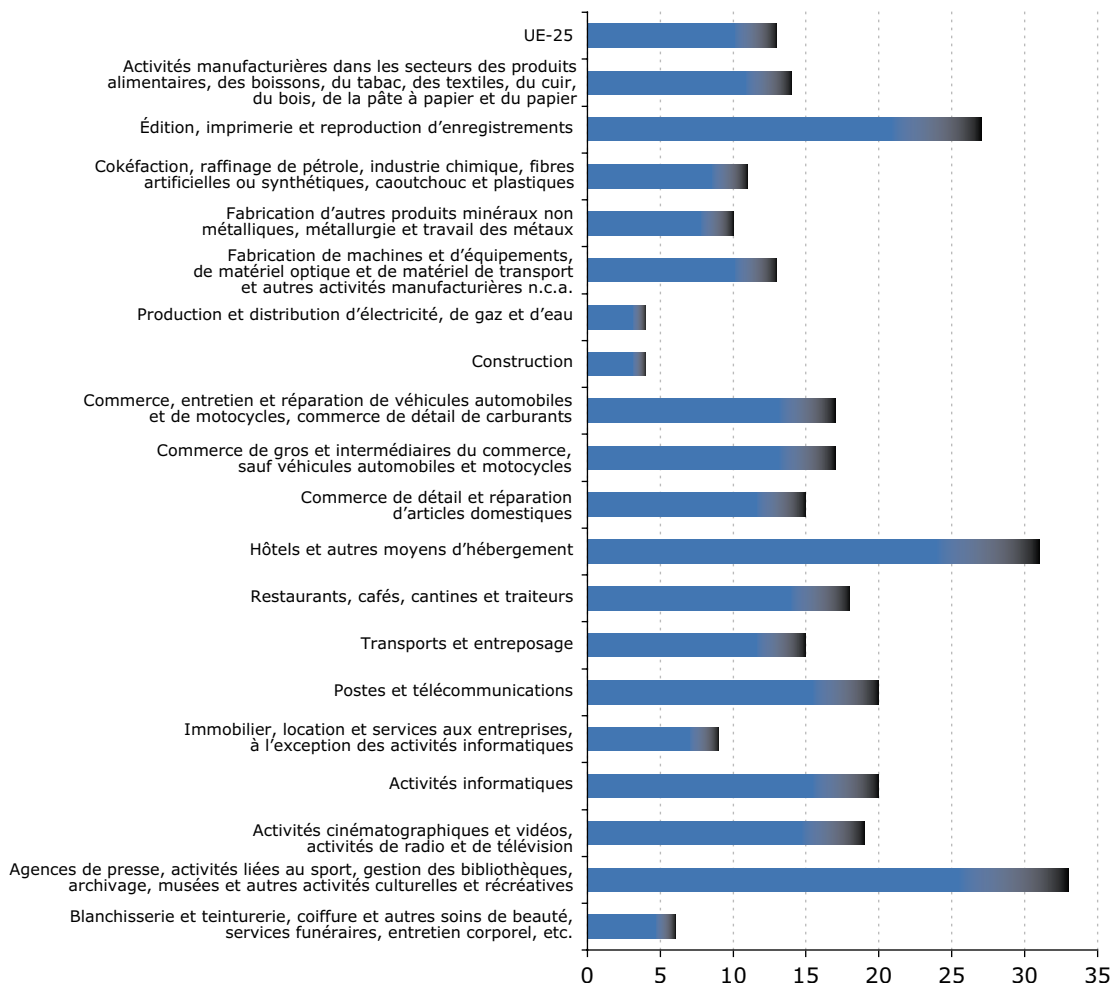
⁽¹⁾ Les données sont basées sur un sous-ensemble de pays pour lesquels les données sont disponibles; données non disponibles pour la France, la Lettonie, le Luxembourg et Malte.

La situation diffère également en fonction de l'activité économique principale de l'entreprise. Les secteurs pour lesquels la vente en ligne via l'internet représentait le volume le plus important étaient: le secteur «autres services personnels» (section O de la NACE, groupes 92.3 à 92.7) pour lequel le pourcentage des entreprises recevant des commandes via l'internet était de 33 %, le secteur «hôtels, camps et autres moyens

d'hébergement de courte durée» (section H de la NACE, groupes 55.1 et 55.2) avec 31 % et le secteur «édition, imprimerie et reproduction d'enregistrements» (division 22 de la NACE) avec 27 %. En revanche, la réception de commandes via l'internet était plus rare pour les entreprises des secteurs «construction» et «eau, gaz et électricité», avec seulement 4 % dans les deux cas.

Ventes en ligne via l'internet, par activité économique, UE-25, 2004

Pourcentage des entreprises disposant d'un accès internet qui reçoivent des commandes via celui-ci, par catégorie de la NACE (¹)



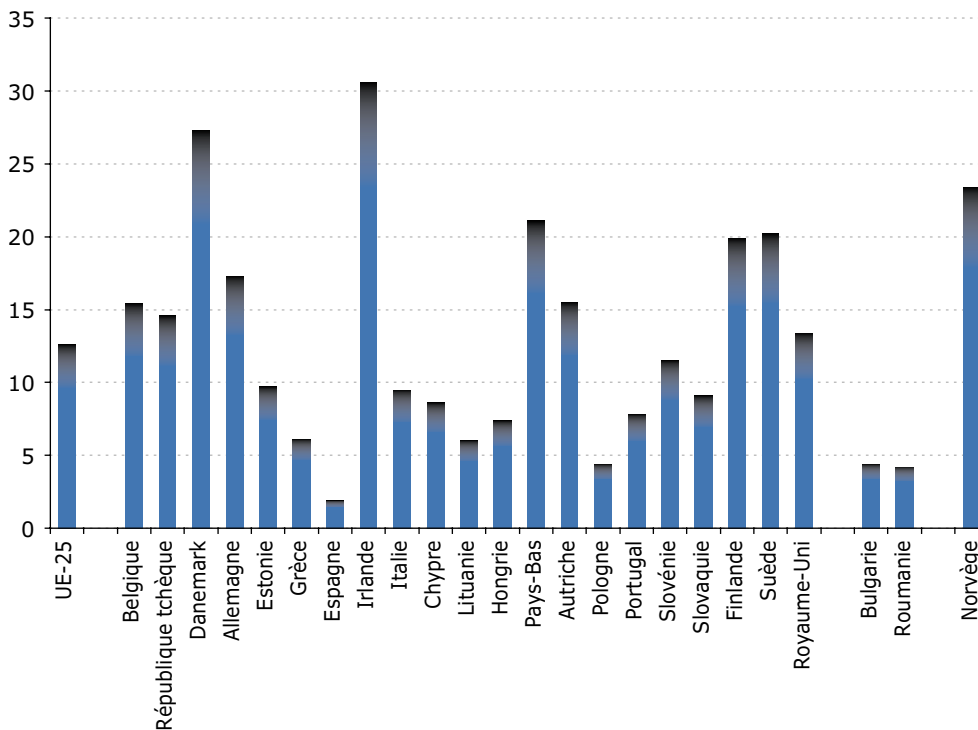
(¹) Les données sont basées sur un sous-ensemble de pays pour lesquels les données sont disponibles pour chaque catégorie de la NACE.

La situation diffère également beaucoup d'un pays à l'autre. Les pays dont les entreprises reçoivent le plus de commandes via l'internet sont l'Irlande (31 %), le Danemark (27 %) et la

Norvège (23 %), alors qu'en Pologne, en Bulgarie, en Roumanie et en Espagne le pourcentage est inférieur à 5 %.

Ventes en ligne via l'internet, par pays, 2004

Pourcentage des entreprises possédant un accès internet qui ont reçu des commandes via celui-ci, par pays



La moyenne de l'UE-25 a été calculée à l'exclusion de la France, de la Lettonie, du Luxembourg et de Malte.





Les Européens

La population 61-78

La santé 79-93

L'éducation et la formation 95-105

Le marché du travail 107-115

Les ménages et le bien-être 117-138





La population de l'Union européenne

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- la population par sexe et par âge au 1^{er} janvier de chaque année;
- la population par statut matrimonial;
- les indicateurs de structure de la population au 1^{er} janvier;
- les mouvements de la population (chiffres absolus et taux bruts);
- la population au niveau régional (niveaux NUTS 2 et NUTS 3);
- les projections.

2

Données démographiques

Eurostat produit un large éventail de données démographiques aux niveaux national et régional. Les informations sur la population, les naissances, les décès et la nuptialité sont collectées chaque année dans trente-sept pays européens et permettent la production d'un grand nombre d'indicateurs démographiques calculés par Eurostat sur une base comparable. Tous les trois ans, des projections démographiques (pour les années jusqu'à 2070) sont également produites par Eurostat.

Ces informations sont utilisées par les institutions européennes et les administrations nationales pour un certain nombre de politiques importantes, notamment dans le domaine socio-économique. Par exemple, les évolutions passées et futures de la structure de la population, les tendances en matière de fécondité et l'augmentation de l'espérance de vie sont particulièrement nécessaires pour gérer et planifier les politiques sociales, notamment les régimes de retraite. Un autre exemple est l'utilisation de données démographiques régionales pour calculer le PIB par habitant pour la répartition des Fonds structurels. Ces données sont également utilisées par le monde de l'éducation, les instituts de recherche et les médias.



Population totale

 Au 1^{er} janvier, en milliers

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
UE-25	446 390,2	447 377,8	448 318,4	449 105,5	449 974,7	451 080,2	452 015,9	452 640,8	454 580,1	456 863,3
UE-15	371 187,6	372 230,4	373 223,6	374 066,2	375 016,7	376 203,9	377 653,5	378 361,5	380 379,2	382 721,7
Zone euro	298 655,3	299 438,2	300 198,9	300 834,1	301 457,6	302 389,1	303 558,7	304 944,2	306 726	308 675,3
Belgique	10 130,6	10 143,0	10 170,2	10 192,3	10 213,8	10 239,1	10 263,4	10 309,7	10 355,8	10 396,4
République tchèque	10 333,2	10 321,3	10 309,1	10 299,1	10 289,6	10 278,1	10 232,0	10 206,4	10 203,3	10 211,5
Danemark	5 215,7	5 251,0	5 275,1	5 294,9	5 313,6	5 330,0	5 349,2	5 368,4	5 383,5	5 397,6
Allemagne	81 538,6	81 817,5	82 012,2	82 057,4	82 037,0	82 163,5	82 259,5	82 440,3	82 536,7	82 531,7
Estonie	1 448,1	1 425,2	1 406,0	1 393,1	1 379,2	1 372,1	1 367,0	1 361,2	1 356,0	1 351,0
Grèce	10 595,1	10 673,7	10 744,6	10 808,4	10 861,4	10 903,8	10 931,2	10 968,7	11 006,4	11 041,1
Espagne	39 305,4	39 383,1	39 467,8	39 570,9	39 724,4	39 960,7	40 376,4	40 850,5	41 550,6	42 345,3
France	57 752,5	57 936,0	58 116,0	58 299,0	58 496,6	58 748,7	59 042,7	59 342,5	59 635,0	59 900,7
Irlande	3 597,6	3 620,1	3 655,0	3 693,6	3 732,2	3 777,8	3 833,0	3 899,9	3 963,7	4 027,7
Italie	56 845,9	56 846,3	56 879,3	56 908,3	56 913,6	56 929,5	56 967,7	56 993,7	57 321,1	57 888,2
Chypre	645,4	656,3	666,3	675,2	682,9	690,5	697,5	705,5	715,1	730,4
Lettonie	2 500,6	2 469,5	2 444,9	2 420,8	2 399,2	2 381,7	2 364,3	2 345,8	2 331,5	2 319,2
Lituanie	3 643,0	3 615,2	3 588,0	3 562,3	3 536,4	3 512,1	3 487,0	3 475,6	3 462,6	3 445,9
Luxembourg	405,7	411,6	416,9	422,1	427,4	433,6	439,0	444,1	448,3	451,6
Hongrie	10 336,7	10 321,2	10 301,2	10 279,7	10 253,4	10 221,6	10 200,3	10 174,9	10 142,4	10 116,7
Malte	369,5	371,2	374,0	376,5	378,5	380,2	391,4	394,6	397,3	399,9
Pays-Bas	15 424,1	15 493,9	15 567,1	15 654,2	15 760,2	15 864,0	15 987,1	16 105,3	16 192,6	16 258,0
Autriche	7 943,5	7 953,1	7 965,0	7 971,1	7 982,5	8 002,2	8 020,9	8 065,1	8 102,2	8 140,1
Pologne	38 580,6	38 609,4	38 639,3	38 660,0	38 667,0	38 653,6	38 254,0	38 242,2	38 218,5	38 190,6
Portugal	10 017,6	10 043,2	10 072,5	10 109,7	10 148,9	10 195,0	10 256,7	10 329,3	10 407,5	10 474,7
Slovénie	1 989,5	1 990,3	1 987,0	1 984,9	1 978,3	1 987,8	1 990,1	1 994,0	1 995,0	1 996,4
Slovaquie	5 356,2	5 367,8	5 378,9	5 387,7	5 393,4	5 398,7	5 378,8	5 379,0	5 379,2	5 380,1
Finlande	5 098,8	5 116,8	5 132,3	5 147,3	5 159,6	5 171,3	5 181,1	5 194,9	5 206,3	5 219,7
Suède	8 816,4	8 837,5	8 844,5	8 847,6	8 854,3	8 861,4	8 882,8	8 909,1	8 940,8	8 975,7
Royaume-Uni	58 500,2	58 703,7	58 905,1	59 089,6	59 391,1	59 623,4	59 862,8	59 139,9	59 328,9	59 673,1
Bulgarie	8 427,4	8 384,7	8 340,9	8 283,2	8 230,4	8 190,9	7 928,9	7 892,0	7 845,8	7 801,3
Croatie	4 776,5	4 597,0	:	4 582,0	:	4 567,5	4 437,5	4 444,1	4 442,2	:
Roumanie	22 712,4	22 656,1	22 581,9	22 526,1	22 488,6	22 455,5	22 430,5	21 833,5	21 772,8	21 711,3
Islande	267,0	268,0	269,9	272,4	275,7	279,0	283,4	286,6	288,5	290,6
Liechtenstein	30,6	30,9	31,1	31,3	32,0	32,4	32,9	33,5	33,9	34,3
Norvège	4 348,4	4 370,0	4 392,7	4 417,6	4 445,3	4 478,5	4 503,4	4 524,1	4 552,3	4 577,5
Canada	29 437,0	29 789,0	30 110,7	3 0425,3	:	:	:	:	:	:
Japon	125 570,0	125 503,8	124 645,2	126 109,7	12 6056,8	126 550,0	:	:	:	127 273,8
États-Unis	261 687,0	264 162,2	266 490,1	269 106,3	271 626,0	275 562,7	:	:	:	291 685,1

Ensemble des habitants d'une zone donnée au 1^{er} janvier d'une année donnée (ou, dans certains cas, au 31 décembre de l'année précédente). Cette population est calculée soit à partir des données obtenues du dernier recensement, ajustées par les données sur les composantes de l'accroissement de population depuis ce dernier recensement, soit à partir des registres de population.

La population de l'UE-25

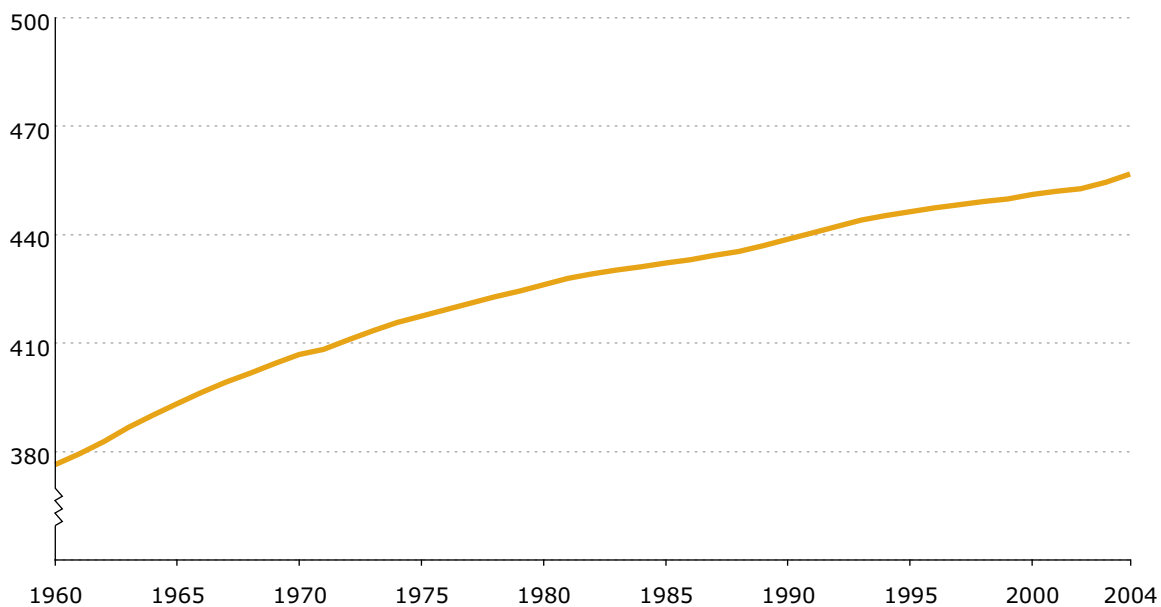
Au cours des quarante dernières années, la population des vingt-cinq pays de l'UE actuelle est passée de plus de 376 millions (1960) à presque 457 millions de personnes (2004). Entre les années 60 et la seconde moitié des années 80, la croissance annuelle de la population des pays de l'UE a fortement diminué, de 3,4 millions de personnes par an en moyenne à 1,3 million. À la suite de plusieurs augmentations et diminutions au cours des années 90, la croissance annuelle

de la population a augmenté ces quatre dernières années pour atteindre en moyenne 1,8 million de personnes par an, principalement en raison d'un solde migratoire plus élevé. En 2003, la population de l'UE-25 a augmenté de 2,3 millions de personnes, ce qui est un niveau relativement élevé par rapport aux années précédentes.

Avec plus de 18 % de la population totale, l'Allemagne était, en 2004, le plus peuplé des vingt-cinq pays qui composent l'Union d'aujourd'hui; elle était suivie de la France, du Royaume-Uni et de l'Italie, avec 13 % environ chacun. Ces quatre

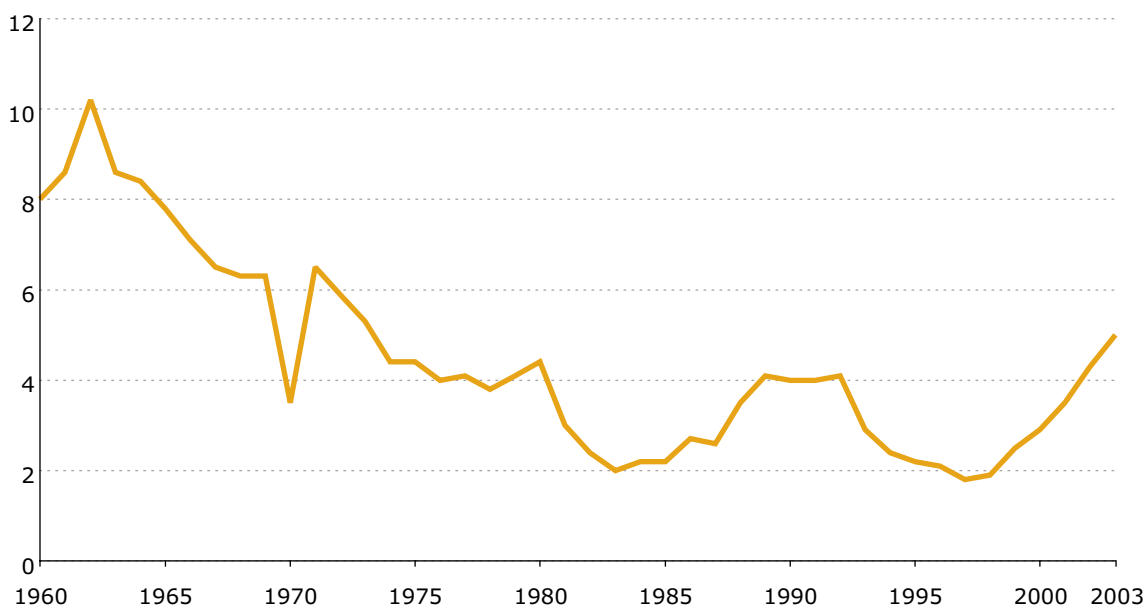


La population de l'UE-25
En millions de personnes



2

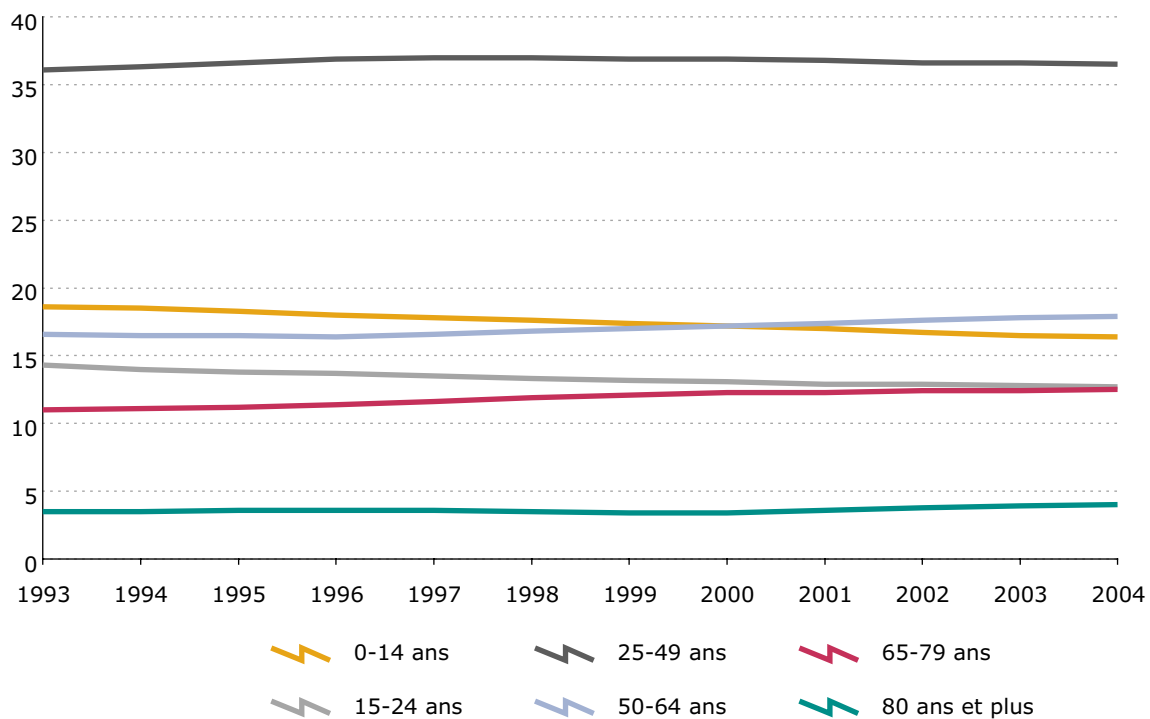
Croissance de la population de l'UE-25
Pour 1 000 personnes





Population dans l'UE-25 par classe d'âge

Part de la population totale en %



pays représentent ensemble 57 % de la population totale de l'UE actuelle. Les nouveaux États membres représentent près de 16 % de la population totale (74,1 millions).

La proportion de jeunes dans la population diminue. En 2004, les jeunes âgés de 0 à 14 ans représentaient 16,5 % de la population totale, contre 18,8 % en 1993. Les jeunes de 15 à 24 ans représentaient une part de 12,7 % en 2004, contre 14,5 % en 1993.

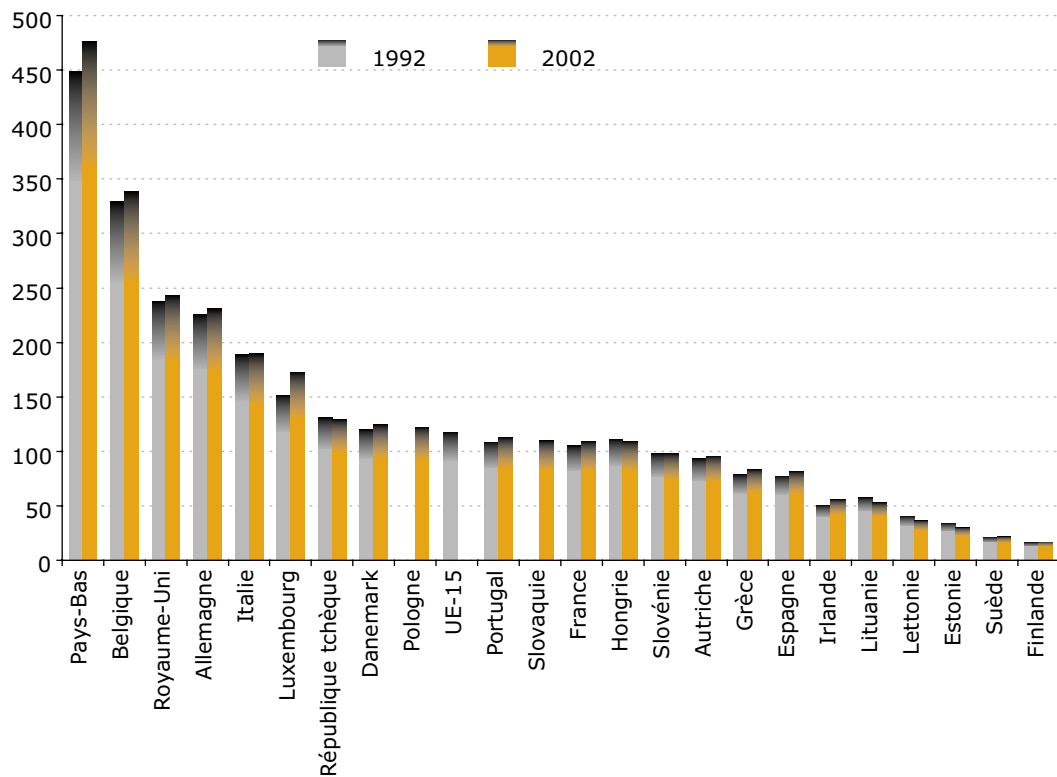
Les adultes de 25 à 49 ans représentent plus du tiers de la population totale de l'UE (2004: 36,5 %). De 1993 à 2004, la part de la population âgée de plus de 50 ans a augmenté dans toute l'UE. Le groupe d'âge des 65 à 79 ans est passé de 10,9 % de la population totale en 1993 à 12,5 % en 2004. Pour ce groupe d'âge, on observe des différences marquées entre les pays.

On observe des différences considérables de densité de la population: celle-ci est beaucoup plus forte aux Pays-Bas (474 habitants par kilomètre carré) et en Belgique (337) que dans certains pays nordiques comme la Finlande (17) et la Suède (22).



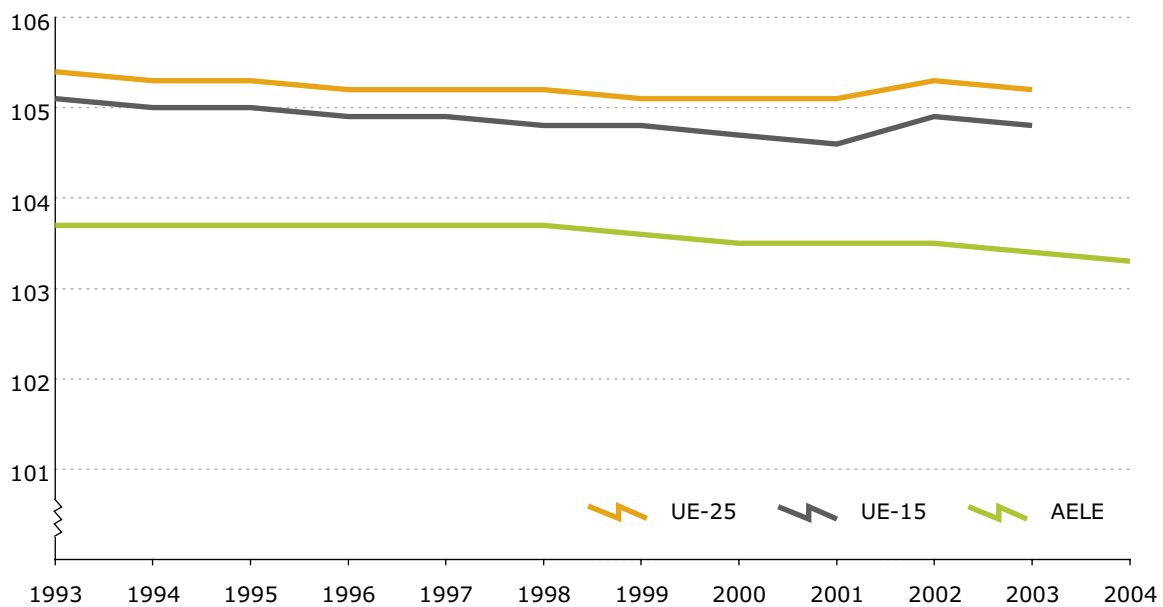
Densité de la population

En habitants par km²



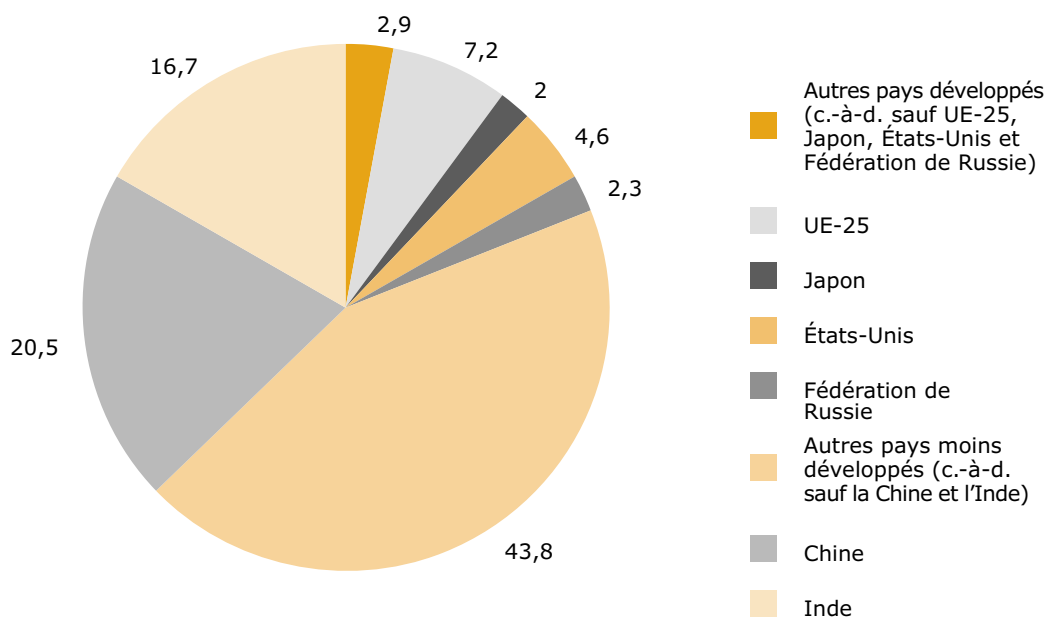
Rapport entre la population en milieu d'année d'un territoire et la taille du territoire.

Nombre de femmes pour 100 hommes



Population mondiale en 2003

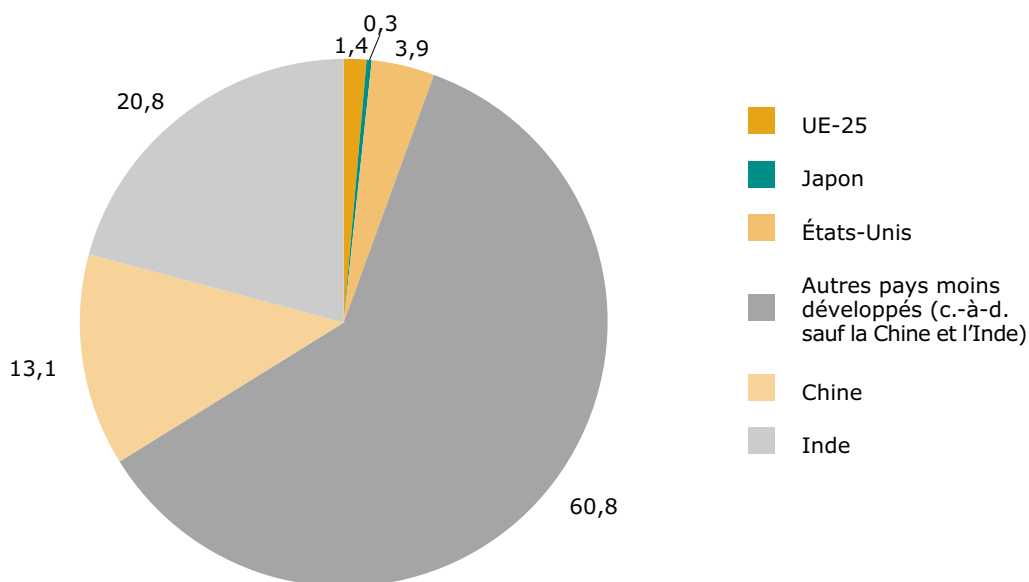
En %



Sources (sauf UE-25): US Census Bureau.

Part de l'accroissement de la population mondiale, 2003 par rapport à 1993

En %



Sources (sauf UE-25): US Census Bureau.

Autres pays développés (c.-à-d. sauf UE-25, Japon, États-Unis et Fédération de Russie): 0,1 %.

La Fédération de Russie a contribué pour -0,5 % au développement de la population mondiale.



Les familles et les naissances

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les premiers mariages par sexe et par âge;
- les mariages par statut matrimonial antérieur et par sexe;
- les divorces par durée du mariage;
- les indicateurs de nuptialité et de divortialité;
- les mariages et les naissances vivantes par mois;
- les naissances vivantes par statut matrimonial et par âge de la mère;
- les naissances vivantes par ordre de naissance;
- les taux de fécondité par âge;
- les indicateurs de fécondité;
- les avortements.

2

Des mariages moins nombreux et plus tardifs; davantage de séparations

En 2003, il n'y a eu dans l'UE que 5 mariages pour 1 000 habitants, contre presque 8 en 1970. L'âge moyen auquel les gens se marient pour la première fois a augmenté: pour les hommes, de 26 ans en 1980 à plus de 30 ans aujourd'hui et, pour les femmes, de 23 à 28 ans. La proportion de divorces est estimée à 15 % pour les mariages contractés en 1960 et à environ 30 % pour ceux contractés en 1985.

Moins d'enfants et plus tard dans la vie

La descendance finale des générations d'après-guerre a constamment décliné depuis la moitié des années 60, mais le taux de fécondité total reste relativement stable, à presque 1,5. La descendance finale change beaucoup moins abruptement dans le temps et est actuellement d'environ 1,7, toujours bien en dessous du niveau de renouvellement (2,1 enfants par femme).

Une hausse des naissances hors mariage

La proportion des naissances hors mariage continue d'augmenter, reflétant fondamentalement la popularité croissante de la cohabitation: de 5 % de toutes les naissances en 1970 à plus de 30 % en 2003. En Suède, plus de la moitié (56 %) des enfants nés en 2003 avait des parents non mariés.



Mariages

Pour 1 000 personnes

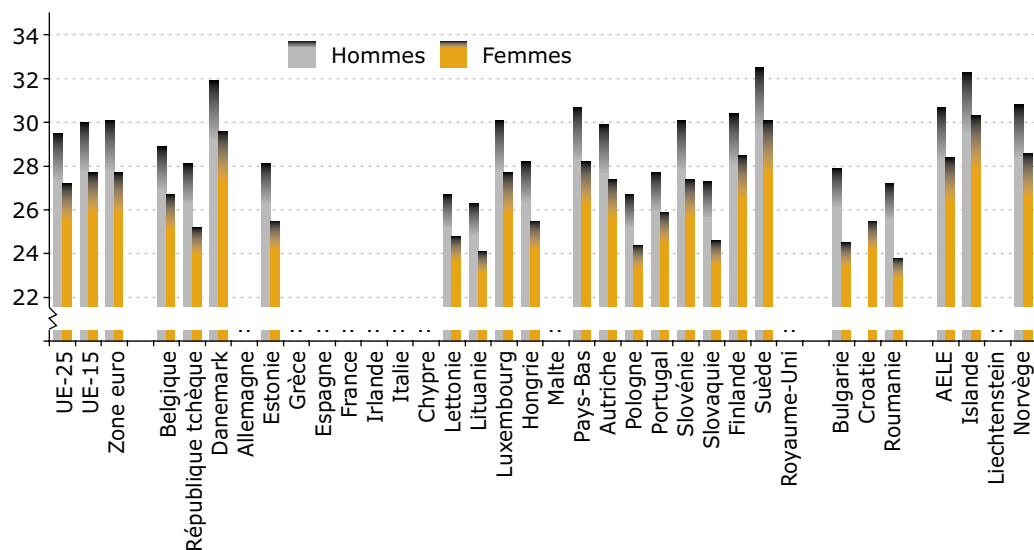
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	5,63	5,38	5,25	5,18	5,09	5,1	:	5,16	5,15	:	4,85(e)	4,76(e)
UE-15	5,54	5,33	5,21	5,15	5,08	5,08	:	5,13(p)	5,13(e)	:	4,83(e)	4,72(e)
Zone euro	5,45	5,26	5,13	5,09	5,04	5,07	:	5,14	5,12(e)	4,81	4,81(e)	4,68(e)
Belgique	5,79	5,37	5,14	5,07	4,98	4,69	4,35	4,32	4,40	4,09	3,91	4,03(p)
République tchèque	7,18	6,39	5,66	5,32	5,22	5,61	5,35	5,20	5,39	5,13	5,17	4,79
Danemark	6,22	6,10	6,78	6,64	6,83	6,48	6,55	6,66	7,19	6,82	6,92	6,50
Allemagne	5,62	5,45	5,41	5,27	5,22	5,15	5,09	5,25	5,09	4,73	4,75	4,64(e)
Estonie	5,79	5,18	5,04	4,88	3,90	3,99	3,92	4,06	4,00	4,14	4,31	4,21(p)
Grèce	4,69	5,94	5,38	6,02	4,24	5,62	5,12	5,62	4,48(e)	5,21(e)	5,27(e)	5,13(e)
Espagne	5,57	5,14	5,09	5,10	4,92	4,97	5,22	5,22(p)	5,39	5,08(e)	5,07(p)	4,85(e)
France	4,74	4,44	4,40	4,40	4,83	4,88	4,65(p)	4,88(p)	5,06(p)	4,87(p)	4,69	4,57(e)
Irlande	4,68	4,70	4,63	4,32	4,45	4,25	:	4,93	5,04	4,98	5,10(e)	5,08(e)
Italie	5,50	5,32	5,13	5,10	4,90	4,88(p)	4,92(p)	4,92	4,99	4,58	4,65(p)	4,54(e)
Chypre	8,04	9,71	9,70	10,25	8,71	10,71	11,40	13,22	14,09	15,07	14,48	:
Lettonie	7,23	5,69	4,59	4,46	3,92	3,98	4,00	3,93(p)	3,88	3,93	4,16	4,30
Lituanie	8,14	6,44	6,38	6,10	5,67	5,26	5,21	5,07	4,83	4,53(p)	4,66	4,91(p)
Luxembourg	6,40	5,98	5,84	5,08	5,08	4,78	4,80	4,85	4,92	4,49	4,53	4,45
Hongrie	5,50	5,22	5,23	5,18	4,75	4,56	4,37	4,44	4,71	4,28(p)	4,53	4,48(p)
Malte	6,58	6,79	6,75	6,26	6,36	6,43	6,51(p)	6,35	6,60	5,58(p)	5,66	5,90
Pays-Bas	6,17	5,77	5,39	5,27	5,48	5,45	5,54	5,66	5,53	4,97(p)	5,20	5,00(p)
Autriche	5,83	5,69	5,45	5,40	5,31	5,20	4,91	4,94	4,90	4,25	4,52	4,58(p)
Pologne	5,66	5,40	5,39	5,37	5,27	5,30	5,42	5,68	5,49	5,10	5,02	5,12
Portugal	7,01	6,83	6,60	6,56	6,33	6,52	6,57	6,75(e)	6,23	5,67	5,45	5,14
Slovénie	4,57	4,53	4,18	4,14	3,80	3,78	3,80	3,89	3,62	3,48(p)	3,54	3,39(p)
Slovaquie	6,39	5,78	5,27	5,13	5,11	5,19	5,10	5,07	4,81	4,42	4,66	4,83
Finlande	4,67	4,87	4,89	4,65	4,77	4,56	4,66	4,70	5,05	4,79	5,19	4,95
Suède	4,29	3,90	3,90	3,81	3,79	3,65	3,57	4,03	4,50	4,02	4,26	4,36
Royaume-Uni	6,14	5,87	5,67	5,50	5,33	5,26(p)	5,15	5,06	5,12	:	:	:
Bulgarie	5,25	4,72	4,49	4,38	4,40	4,18	4,31	4,33	4,36	4,04(p)	3,71	3,92
Croatie	4,64	4,82	5,02	5,20	10,70	:	:	:	4,89	:	:	:
Roumanie	7,66	7,10	6,78	6,79	6,65	6,52	6,46	6,23	6,05	5,87	5,92	6,16
AELE	5,76	5,56	5,57	5,48	5,58	5,49	:	:	:	:	5,44	5,38(e)
Islande	4,75	4,62	4,92	4,63	5,02	5,46	5,58(p)	5,62	6,32	5,21	5,75	5,09(p)
Liechtenstein	14,19	7,48	12,98	13,18	14,16	12,56	:	:	:	:	7,54	6,16(p)
Norvège	4,49	4,51	4,75	4,97	5,29	5,41	5,27	5,26	5,65	5,09	5,30	:

Au cours des dernières décennies, le taux de nuptialité dans l'UE est tombé de près de 7 pour 1 000 habitants au début des années 80 à environ 6 pour 1 000 à la fin de cette décennie, pour approcher de 5 pour 1 000 en 2001. Cela serait dû en partie à la popularité croissante de la cohabitation. La Slovénie, la Lettonie, la Suède et la Belgique enregistrent de faibles taux de nuptialité (4 pour 1 000 environ). Par contre, Chypre affiche un taux de 15 pour 1 000.

Outre le déclin du taux de nuptialité, les changements démographiques concernent aussi l'augmentation de l'âge moyen auquel les gens se marient pour la première fois. En 2002, les hommes comme les femmes dans l'UE se sont mariés environ deux années plus tard au cours de leur vie qu'en 1991.


Âge moyen au premier mariage en 2002

Années


Divorces

Pour 1 000 personnes

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1,9	2,0(e)	:
UE-15	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1,9(e)	2,0(e)	:
Zone euro	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1,7(e)	1,8(e)	:
Belgique	2,2	2,1	2,2	3,5	2,8	2,6	2,6	2,6	2,6	2,8(e)	3,0(p)	3,0(p)
République tchèque	2,8	2,9	3,0	3,0	3,2	3,2	3,1	2,3	2,9	3,1(p)	3,1	3,2
Danemark	2,5	2,5	2,6	2,5	2,4	2,4	2,5	2,5	2,7	2,7	2,8	2,9
Allemagne	1,7	1,9	2,0	2,1	2,1	2,3	2,3	2,3	2,4	2,4(p)	2,5	:
Estonie	4,3	3,9	3,8	5,2	4,0	3,8	3,2	3,3	3,1	3,2	3,0	:
Grèce	0,6	0,7	0,7	1,0	1,0	1,1	0,7	0,9	1,0(p)	1,1(ep)	1,0(e)	1,0(p)
Espagne	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9	:	:	1,0(p)	0,9	1,0(p)	:
France	1,9	1,9	2,0	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	:	1,9(p)	2,1(p)	:
Irlande	:	:	:	:	:	:	:	:	0,7(p)	0,7(e)	0,7	:
Italie	0,5	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6(p)	0,6	0,7	0,7(e)	0,7(e)	:
Chypre	0,7	0,8	0,9	1,2	1,1	1,3	1,3	1,7	1,7	1,7	1,9	:
Lettonie	5,6	4,0	3,3	3,1	2,5	2,5	2,6	2,5(p)	2,6	2,4(p)	2,5	2,1
Lituanie	3,8	3,8	3,0	2,8	3,1	3,2	3,3	3,2	3,1	3,2(p)	3,0(p)	3,1(p)
Luxembourg	1,8	1,9	1,7	1,8	2,0	2,4	2,4	2,4	2,4	2,3(e)	2,4	2,3
Hongrie	2,1	2,2	2,3	2,4	2,2	2,4	2,5	2,5	2,3	2,4(p)	2,5	2,5(p)
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas	2,0	2,0	2,4	2,2	2,2	2,2	2,1	2,1	2,2	2,3(p)	2,1(p)	2,0(p)
Autriche	2,1	2,1	2,1	2,3	2,3	2,3	2,2	2,3	2,4	2,6	2,4(e)	2,3(p)
Pologne	0,8	0,7	0,8	1,0	1,0	1,1	1,2	1,1	1,1	1,2(p)	1,2(p)	1,3
Portugal	1,2	1,2	1,4	1,2	1,3	1,4	1,5	1,7(e)	1,9	1,8(p)	2,7(e)	2,1
Slovénie	1,0	1,0	1,0	0,8	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1(p)	1,2(p)	1,1(p)
Slovaquie	1,5	1,5	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8	1,7	1,8	2,0	2,0
Finlande	2,6	2,5	2,7	2,7	2,7	2,6	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6
Suède	2,5	2,5	2,5	2,6	2,4	2,4	2,3	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4
Royaume-Uni	3,0	3,1	3,0	2,9	2,9	2,7	2,7(e)	2,7	2,6(e)	2,6	2,7(e)	:
Bulgarie	1,1	0,9	0,9	1,3	1,2	1,1	1,3	1,2	1,3	1,3(p)	1,3(p)	1,5
Croatie	0,8	1,0	1,0	0,9	1,6	:	:	:	1,0(e)	:	:	:
Roumanie	1,3	1,4	1,7	1,5	1,6	1,5	1,8	1,5	1,4	1,4(ep)	1,5(p)	1,5
AELE	2,2	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	:	:	:	2,2	2,3	:
Islande	2,0	2,0	1,8	1,8	2,0	1,9	1,8	1,7	1,9	1,9(p)	1,8(p)	1,8(p)
Liechtenstein	1,1	1,3	1,3	1,2	1,4	2,1	:	:	:	2,8	3,1(p)	3,1(p)
Norvège	2,4	2,5	2,5	2,4	2,3	2,3	2,1	2,0	2,2	2,3	2,3	:

Descendance finale
 Par génération

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
UE-15	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Zone euro	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Belgique	1,85	1,82	1,81	1,79	:	:	:	:	:	:	:	:
République tchèque	2,01	1,99	1,96	1,94	1,93	1,91	1,88	1,86	1,82	1,78	1,73	:
Danemark	1,91	1,92	1,92	1,93	1,92	1,92	1,92	:	:	:	:	:
Allemagne	1,63	1,61	1,58	1,56	1,53	1,49	1,46	:	:	:	:	:
Estonie	1,98	1,94	1,91	1,90	1,87	1,84	1,83	1,80	1,76	:	:	:
Grèce	1,89	1,83	1,80	1,76	1,72	1,70	:	:	:	:	:	:
Espagne	1,71	1,66	1,66	1,64	1,59	:	:	:	:	:	:	:
France	2,10	2,08	2,06	2,04	2,02	2,00	:	:	:	:	:	:
Irlande	2,35	2,31	2,27	2,23	2,18	2,14	:	:	:	:	:	:
Italie	1,63	1,60	1,57	1,52	1,49	:	:	:	:	:	:	:
Lettonie	1,92	1,88	1,83	1,79	1,77	1,77	1,76	1,73	1,69	1,62	:	:
Lituanie	1,83	1,78	1,74	1,72	1,72	1,71	1,71	1,72	1,72	1,69	1,64	:
Luxembourg	1,77	1,79	1,81	1,81	1,82	1,85	1,82	:	:	:	:	:
Hongrie	2,03	2,02	2,00	1,98	1,97	1,96	1,93	1,89	1,84	1,80	:	:
Malte	2,08	2,07	2,06	2,03	2,00	1,95	1,89	1,81	:	:	:	:
Pays-Bas	1,84	1,82	1,81	1,79	1,77	1,76	1,75	:	:	:	:	:
Autriche	1,68	1,67	1,66	1,65	1,64	1,62	1,60	1,57	:	:	:	:
Pologne	2,14	2,11	2,07	2,03	2,00	1,98	1,96	1,91	1,85	1,79	:	:
Portugal	1,87	1,86	1,84	1,82	1,82	1,81	1,78	1,74	:	:	:	:
Slovénie	1,85	1,84	1,81	1,79	1,77	1,75	1,73	1,70	1,67	:	:	:
Slovaquie	2,17	2,14	2,11	2,07	2,04	2,01	1,99	1,95	1,91	1,85	1,79	:
Finlande	1,95	1,94	1,93	1,92	1,91	1,89	1,87	:	:	:	:	:
Suède	2,03	2,02	2,01	2,00	1,98	1,96	1,94	:	:	:	:	:
Royaume-Uni	1,94	1,92	1,90	1,89	1,87	1,86	:	:	:	:	:	:
Bulgarie	1,91	1,87	1,87	1,86	1,83	1,79	1,77	1,72	1,66	1,60	1,55	1,51
Croatie	1,96	1,95	1,92	1,90	1,88	1,84	1,79	:	:	:	:	:
Roumanie	2,10	2,06	2,02	1,97	1,91	1,81	1,71	1,64	1,62	1,60	1,59	:
Islande	2,43	2,40	2,38	2,40	2,36	2,34	2,32	:	:	:	:	:
Norvège	2,10	2,09	2,08	2,07	2,06	2,05	2,04	2,02	:	:	:	:

Allemagne: comprend, pour toutes les années, les données de l'ex-RDA.

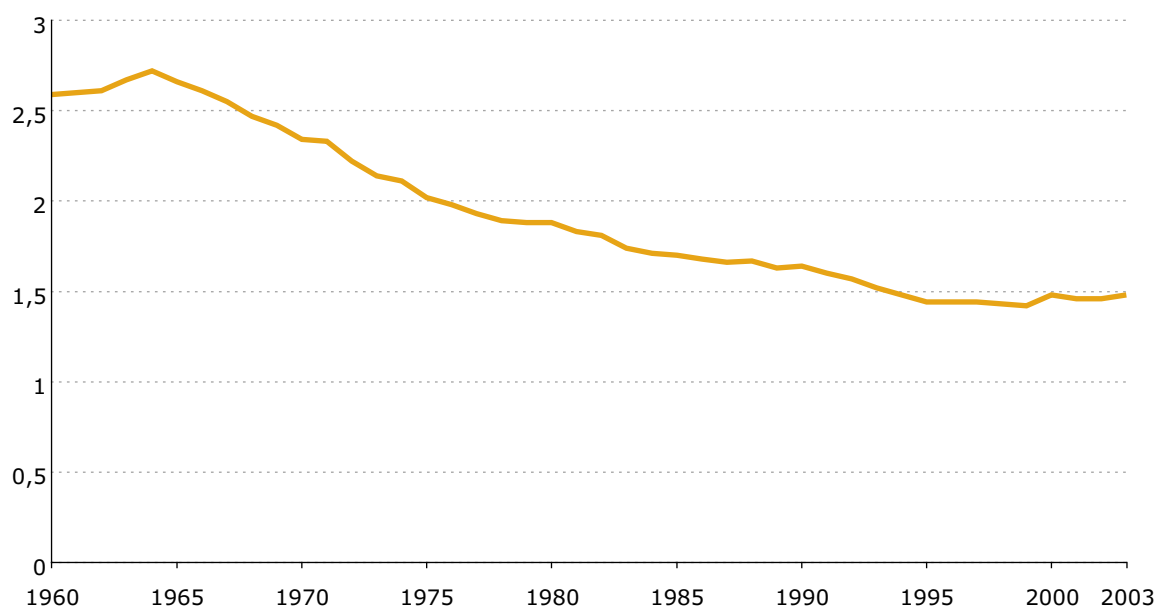
Nombre moyen d'enfants nés de femmes d'une génération donnée à la fin de leurs années de fécondité. Ce chiffre est calculé en ajoutant les taux de fécondité par âge de la mère observés pendant plusieurs années, jusqu'à ce que la cohorte ait atteint l'âge en question (en général, on ne tient compte que des années comprises entre 15 et 49 ans). En pratique, les taux de fécondité des femmes plus âgées peuvent être estimés à l'aide des taux observés chez les générations précédentes, sans attendre que la cohorte ait atteint la fin de la période de reproduction.



Dans l'UE, le taux de descendance finale des femmes nées au début des années 60 se situait à 1,8, c'est-à-dire bien au-dessous du niveau de reproduction. L'indice synthétique de fécondité, qui permet de comparer les taux de fécondité d'une population à différentes années considérées, a diminué de 2,7 en 1965 à moins de 1,5 en 1995, niveau où il s'est maintenu depuis.



Indicateur conjoncturel de fécondité dans l'UE-25



2

L'indicateur conjoncturel de fécondité est le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'une femme pourrait mettre au monde durant sa vie si, pendant ses années de fécondité, elle avait eu le nombre d'enfants correspondant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée. Il s'agit donc de la descendance finale d'une génération fictive, calculée en cumulant les taux de fécondité par âge des femmes pour l'année considérée (les effectifs de femmes à chaque âge étant supposés égaux). L'indicateur conjoncturel de fécondité est également utilisé pour indiquer la fécondité de remplacement; dans les pays les plus développés, le taux de 2,1 est considéré comme étant ce niveau de remplacement.



Âge moyen des femmes à la maternité
 Années

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
UE-25	:	:	:	:	:	:	:	:	:	29,00	29,10	29,20
UE-15	28,30	28,46	28,59	28,75	28,90	28,98	:	:	:	29,40	29,40	29,40
Zone euro	28,46	28,63	28,76	28,92	29,09	29,16	:	:	:	29,50	29,50	29,60
Belgique	27,95	28,09	28,20	28,34	28,47(e)	28,50(e)	28,60	:	:	:	:	:
République tchèque	24,72	24,82	25,05	25,40	25,77	26,10	26,38	26,64	26,90	27,20	27,60	27,80
Danemark	28,63	28,77	28,94	29,08	29,21	29,28	29,42(p)	29,52	29,62	29,70	29,70	29,90
Allemagne	27,79	27,93	28,07	28,19	28,31	28,37	28,52	28,58	28,70	28,70	28,80	:
Estonie	25,30	25,30	25,30	25,40	25,60	25,90	26,20	26,40	26,60	27,00	27,20	27,50
Grèce	27,38	27,55	27,84	28,01	28,19	28,37	28,58	28,70	28,90	:	:	:
Espagne	29,04	29,25	29,47	29,74	29,98	30,20	30,40	30,55	30,70	30,70	:	:
France	28,40	28,55	28,67	28,83	28,99	29,12	29,21	29,32	29,30	29,40	29,40	29,50
Irlande	29,88	30,01	30,05	30,12	30,24	30,20(p)	30,40(p)	30,30	30,30	30,40	30,50	30,60
Italie	29,01	29,21	29,29	29,48	29,72	30,00	:	:	30,30	30,30	30,30	:
Chypre	27,30	27,50	27,80	28,00	28,20	28,20	28,40	28,40	28,60	28,70	28,90	29,10
Lettonie	25,50	25,40	25,40	25,80	25,80	26,00	26,40	26,60	26,80	27,20	27,40	27,60
Lituanie	25,70	25,60	25,60	25,50	25,60	25,70	25,90	26,20	26,40	26,60	26,80	26,90
Luxembourg	28,43	28,58	28,60	28,73	28,93	29,16	29,18	29,25	29,36	29,30	29,30	29,50
Hongrie	25,68	25,80	26,00	26,22	26,35	26,51	26,69	26,86	27,07	27,30	27,60	27,80
Malte	28,80	28,83	28,81	28,90	29,06	28,80	28,68	28,87	29,00	28,60	28,90	29,20
Pays-Bas	29,47	29,67	29,82	29,90	30,04	30,15	30,18	30,25	30,27	30,30	30,30	30,40
Autriche	27,20	27,30	27,30	27,50	27,70	27,80	27,90	28,00	28,10	28,20	28,40	28,60
Pologne	26,25	26,38	26,61	26,82	26,89	27,02	27,12	27,19	27,31	27,40	27,60	27,80
Portugal	27,50	27,60	27,70	27,80	28,00	28,10	28,30	28,40	28,50	28,60	28,70	28,80
Slovénie	26,12	26,18	26,55	26,78	27,04	27,27	27,53	27,81	27,97	28,20	28,50	28,80
Slovaquie	24,99	25,13	25,26	25,45	25,63	25,82	:	:	26,39	26,60	26,80	27,00
Finlande	28,87	28,95	29,02	29,13	29,30	29,35	29,45	29,55	29,58	29,60	29,70	29,70
Suède	28,74	28,87	28,99	29,15	29,24	29,38	29,48	29,73	29,81	29,90	30,00	30,10
Royaume-Uni	27,72	27,84	27,94	28,11	28,16	28,17	28,26	28,32	28,40	28,50	28,60	28,70
Bulgarie	23,68	23,68	23,81	23,99	24,14	24,34	24,47	24,53	24,68	24,90	25,10	25,30
Croatie	26,22	26,52	26,83	26,96	27,40	27,60	27,90	27,60	27,50	27,70	28,00	28,00
Roumanie	24,94	24,82	24,69	24,87	25,03	25,19	25,27	25,43	25,55	25,70	25,90	26,10
AELE	:	:	:	:	:	:	:	:	:	29,60	29,70	29,80
Islande	27,98	28,52	28,62	28,61	28,66	28,80	28,61	28,77	28,72	28,90	29,10	29,30
Liechtenstein	29,80	28,60	29,30	29,80	30,00	30,00	30,00	:	:	30,10	29,90	30,00
Norvège	28,30	28,43	28,60	28,74	28,85	28,95	29,08	29,16	29,26	29,30	29,40	29,50
Canada	28,20	28,40	28,50	28,70	28,80	29,00	:	:	:	:	:	:
Japon	28,90	28,90	29,00	29,00	:	:	:	:	:	29,70	29,70	:
États-Unis	27,00	:	:	:	:	:	:	:	:	27,40	:	:

Âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants. Pour une année civile donnée, on calcule l'âge moyen des femmes à la maternité à partir des taux de fécondité par âge (l'âge variant en général de 15 à 49 ans, période de vie féconde). Ainsi calculé, cet âge moyen n'est pas influencé par une structure de population spécifique (effectifs des mères à chaque âge) et se prête plus facilement à des comparaisons aux niveaux géographique et historique.



La migration et l'asile

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les flux de migrants vers et depuis l'UE;
- les ressortissants non européens résidant dans l'UE;
- les ressortissants européens résidant dans un autre État membre de l'UE;
- les personnes acquérant la nationalité d'un État membre de l'UE;
- les demandes d'asile;
- l'octroi du statut de réfugié ou d'une protection internationale similaire.

2

La migration: une composante importante du mouvement démographique

La migration et l'asile sont des thèmes qui revêtent une très grande importance politique. Ces statistiques sont utilisées par la Commission dans l'élaboration et le suivi d'une politique d'asile commune et de politiques d'immigration harmonisées pour l'UE.

Les informations sont également pertinentes pour plusieurs autres domaines importants de la politique sociale et économique. Dans plusieurs États membres, la migration est la composante principale du mouvement démographique. Il est important de prendre en considération les effets d'une population vieillissante sur, par exemple, la pérennité des systèmes de santé et de sécurité sociale. Ces statistiques sont également exploitées dans les travaux visant à évaluer l'intégration socio-économique des populations migrantes et le succès des mesures de lutte contre la discrimination.

Mesure de la migration

Eurostat produit des statistiques sur une série de thèmes en rapport avec la migration internationale et l'asile. Les données permettant de produire ces statistiques sont fournies sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle par les instituts nationaux de statistique et par les Ministères de la Justice et de l'Intérieur. Bon nombre de ces statistiques sont communiquées à Eurostat dans le cadre d'une collecte conjointe de données sur la migration organisée par Eurostat en coopération avec la division statistique des Nations unies, la Commission économique pour l'Europe des Nations unies, le Conseil de l'Europe et le Bureau international du travail.

Il peut être difficile de mesurer précisément l'ampleur et les caractéristiques de la migration. Le

mode de production des statistiques sur la migration et la définition du migrant diffèrent d'un pays à l'autre. Dans certains d'entre eux, les statistiques de migration sont fondées sur des données administratives fournies, par exemple, par les systèmes de délivrance des titres de séjour ou par un registre de la population. D'autres pays utilisent des données d'enquête. Ces différences dans les sources de données et dans les définitions créent des problèmes lorsqu'il s'agit de comparer les chiffres sur la migration dans différents pays.

L'UE continue d'attirer les immigrants

La migration est influencée par une combinaison de facteurs économiques, politiques et sociaux. Ces derniers peuvent agir dans le pays d'origine du migrant (causes de départ) ou dans son pays de destination (effets d'attraction). La relative prospérité économique et la stabilité politique de l'UE ont un effet d'attraction considérable. Par ailleurs, dans de nombreuses parties du monde, diverses causes de départ continuent d'avoir une forte incidence sur les flux migratoires.

Nationalité

L'acquisition de la nationalité est parfois considérée comme un indicateur de l'intégration formelle des migrants dans leur pays d'accueil, et elle est souvent assujettie à une période de résidence légale ainsi qu'à d'autres critères tels que la maîtrise de la langue.

Contexte politique

Le traité d'Amsterdam a introduit un nouveau titre IV («Visas, asile, immigration et autres politiques liées à la libre circulation des personnes»)

Solde migratoire, corrections comprises

Pour 1 000 personnes

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	2,5	1,9	1,4	1,6	1,5	1,0	1,4	2,0	2,2	2,9	3,8	4,6
UE-15	3,3	2,4	1,8	2,1	1,8	1,3	1,8	2,4	2,8	3,5	4,5	5,4
Zone euro	3,8	2,6	1,8	2,0	1,9	1,3	1,4	2,4	2,8	3,6	5,0	5,7
Belgique	2,6	1,8	1,7	0,2	1,5	1,0	1,1	1,6	1,3	3,5	3,9	3,4
République tchèque	1,1	0,5	1,0	1,0	1,0	1,2	0,9	0,9	-2,7	-0,8	1,2	2,5
Danemark	2,2	2,2	2,0	5,5	3,3	2,3	2,1	1,8	1,9	2,2	1,8	1,3
Allemagne	9,6	5,7	3,9	4,9	3,4	1,1	0,6	2,5	2,0	3,3	2,7	1,7
Estonie	-27,1	-18,9	-14,3	-10,9	-9,5	-4,9	-4,8	-0,8	0,1	0,1	0,1	0,0
Grèce	9,1	8,3	7,4	7,3	6,6	5,7	5,1	4,1	2,7	3,5	3,5	3,2
Espagne	1,4	1,5	1,4	1,5	1,9	2,1	3,8	5,7	9,4	10,5	15,8	17,6
France	0,6	0,3	-0,1	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1	0,8	0,9	1,0	1,1	0,9
Irlande	0,5	-1,0	-0,8	1,7	4,4	4,7	4,4	6,5	8,3	10,0	8,3	7,8
Italie	0,5	0,4	0,5	0,6	1,0	1,0	1,1	0,8	1,0	0,8	6,1	10,4
Chypre	17,5	13,9	11,0	10,1	9,1	8,2	6,2	6,1	5,8	6,6	9,7	17,2
Lettonie	-20,5	-12,6	-9,0	-5,6	-4,1	-3,9	-2,4	-1,7	-2,3	-2,2	-0,8	-0,4
Lituanie	-6,6	-6,5	-6,6	-6,5	-6,5	-6,3	-6,2	-5,9	-5,8	-0,7	-0,5	-1,8
Luxembourg	10,5	9,8	9,4	10,5	8,5	8,6	8,9	10,2	8,0	7,5	5,8	4,7
Hongrie	1,8	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,6	1,6	1,0	0,3	1,5
Malte	2,5	2,7	2,7	-0,5	1,9	1,6	1,1	1,3	25,7	5,6	5,1	4,5
Pays-Bas	2,8	2,9	1,3	1,0	1,4	2,0	2,8	2,8	3,6	3,5	1,7	0,4
Autriche	9,1	4,2	0,4	0,3	0,5	0,2	1,1	2,5	2,1	5,4	4,3	4,7
Pologne	-0,3	-0,4	-0,5	-0,5	-0,3	-0,3	-0,3	-0,4	-0,5	-0,4	-0,5	-0,4
Portugal	-0,5	0,8	1,7	2,2	2,6	2,9	3,2	3,7	4,6	6,3	6,8	6,1
Slovénie	-2,8	-2,3	0,0	0,4	-1,8	-0,7	-2,8	5,5	1,4	2,5	1,1	1,8
Slovaquie	-0,5	0,3	0,9	0,5	0,4	0,3	0,2	0,3	-4,2	0,2	0,2	0,3
Finlande	1,8	1,8	0,7	0,8	0,8	0,9	0,9	0,7	0,5	1,2	1,0	1,1
Suède	2,3	3,7	5,8	1,3	0,7	0,7	1,2	1,5	2,8	3,2	3,5	3,2
Royaume-Uni	0,8	1,5	1,4	2,0	1,8	1,5	3,6	2,8	2,8	3,1	2,1	4,4
Bulgarie	-10,7	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0
Croatie	2,0	-0,3	-0,4	-179,2	:	:	:	:	-123,5	15,2	8,6	:
Roumanie	-1,3	-0,8	-0,7	-0,9	-0,9	-0,6	-0,2	-0,1	-0,2	0,0	-0,1	-0,3
AELE	4,4	4,5	3,1	2,5	0,3	0,6	2,2	3,8	3,0	4,0	5,3	4,3
Islande	-0,8	-0,4	-3,0	-5,2	-1,9	0,4	3,3	4,0	6,8	2,8	-1,0	-0,7
Liechtenstein	10,1	6,6	3,3	3,2	0,0	0,0	15,8	6,2	9,2	12,0	5,9	8,8
Norvège	2,4	2,9	1,8	1,5	1,3	2,2	3,0	4,3	2,2	1,8	3,8	2,5
Japon	:	:	:	-2,6	-9,3	9,4	:	0,0	-0,1	:	:	:
États-Unis	:	:	:	:	:	:	:	3,5	3,5	:	:	:

Contient des estimations d'Eurostat sujettes au changement.

Différence entre l'immigration et l'émigration survenue dans une zone géographique pendant une année donnée (le solde migratoire est donc négatif lorsque les émigrants sont plus nombreux que les immigrants). Comme, dans la plupart des pays, les flux d'immigration et d'émigration sont connus avec peu de précision, ou même parfois totalement inconnus, le solde migratoire est estimé en calculant la différence entre l'accroissement de population et l'accroissement naturel entre deux dates. Les statistiques sur le solde migratoire sont donc affectées par toutes les imprécisions statistiques portant sur les deux termes de cette équation, et en particulier l'accroissement de la population.

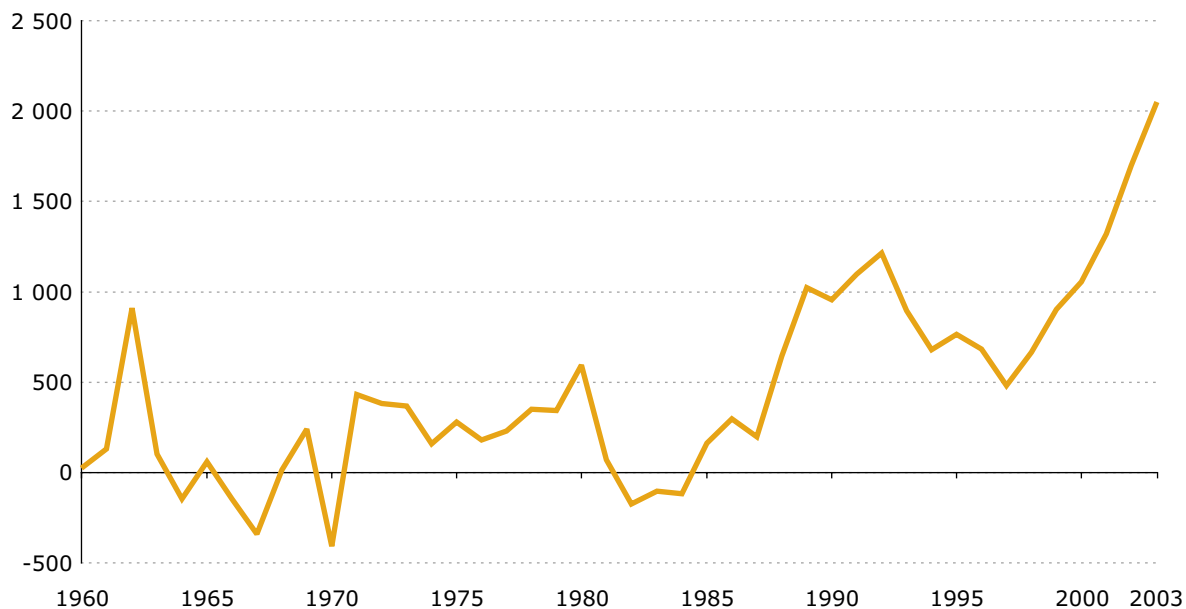
dans le traité CE. Il couvre les domaines suivants: libre circulation des personnes; contrôles aux frontières extérieures; asile, immigration et protection des droits des ressortissants de pays tiers; coopération judiciaire en matière civile et pénale et coopération administrative.

Les entrées nettes de migrants étrangers dans les États membres de l'UE-25 sont passées de 1 707 000 en 2002 à 2 092 000 en 2003.

L'ampleur des entrées nettes de migrants étrangers varie sensiblement entre les différents États membres de l'UE. L'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont, à eux quatre, reçu 83 % des entrées nettes de migrants dans les États membres de l'UE-25 en 2003.

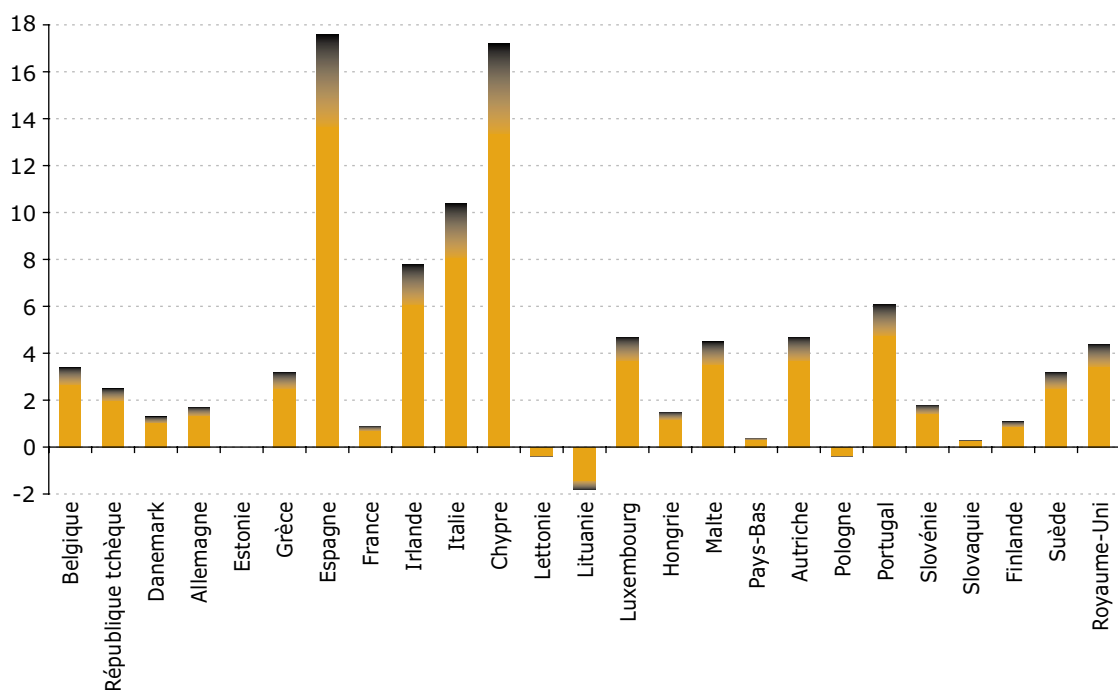


Solde migratoire ⁽¹⁾ de l'UE-15
En milliers



(¹) Y compris les corrections dues aux redressements censitaires, aux vérifications de registres, etc., qui ne peuvent être classées comme naissances, décès ou migrations.

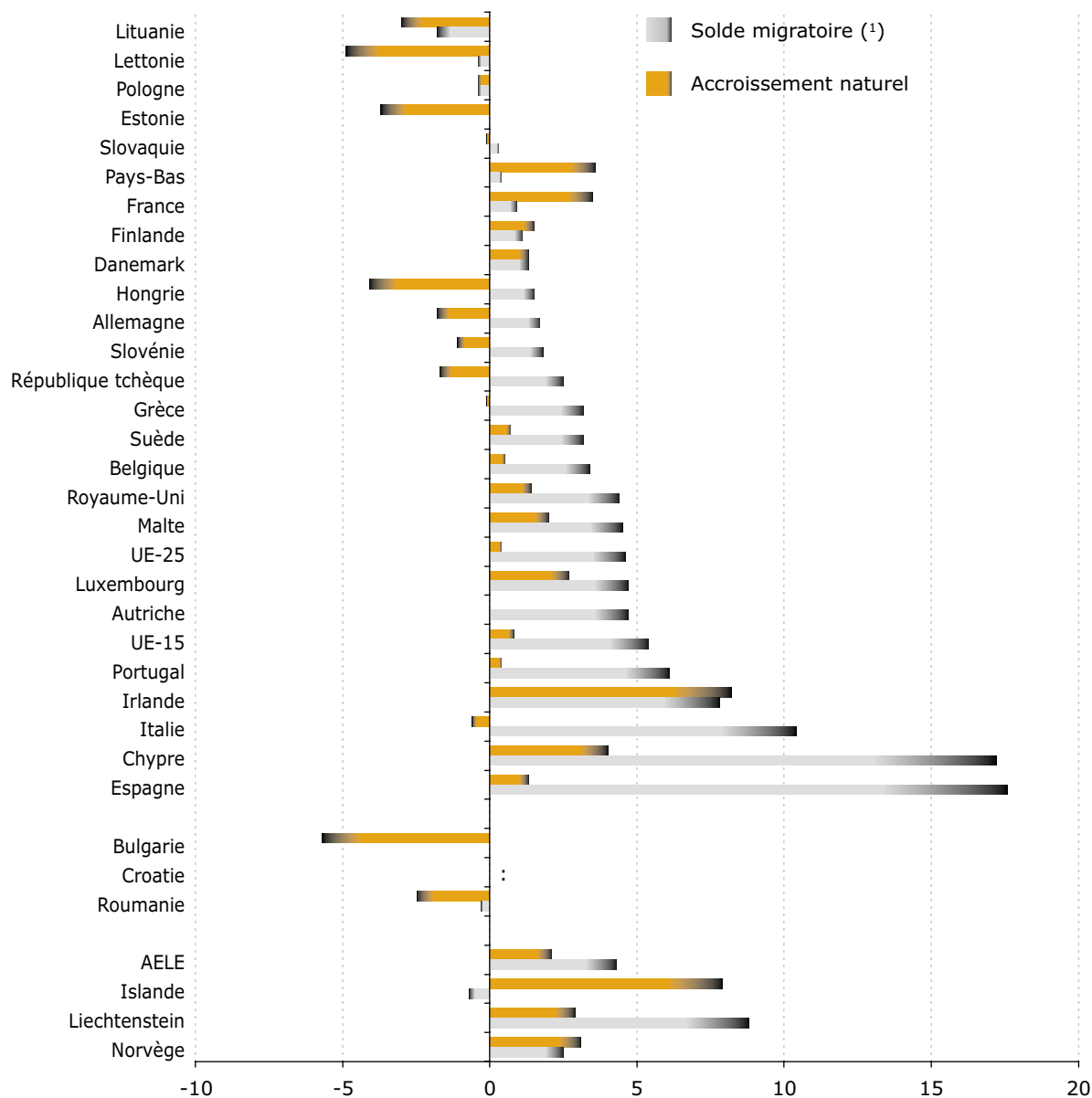
Solde migratoire dans les États membres de l'UE en 2003
Pour 1 000 personnes





2

Taux de croissance brut de la population totale en 2003



(1) Y compris les corrections dues aux redressements censitaires, aux vérifications de registres, etc., qui ne peuvent être classées comme naissances, décès ou migrations.

Le taux brut est estimé par le rapport entre le nombre d'événements et la population moyenne pour une année donnée. La valeur est exprimée pour 1 000 personnes.

Les dix pays qui ont rejoint l'UE en 2004 connaissent généralement des soldes migratoires beaucoup plus faibles. Tous les États membres de l'UE-15 ont enregistré un solde migratoire positif en 2003. En revanche, trois des nouveaux États

membres (la Lettonie, la Lituanie et la Pologne) ont enregistré des soldes migratoires négatifs, tandis qu'un quatrième (l'Estonie) a affiché un solde migratoire nul.



Acquisitions de nationalité

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
UE-15	192 706	234 556	276 217	290 491	331 397	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Zone euro	118 665	148 251	204 585	202 039	252 299	301 674	:	:	:	:	:	:	:	:
Belgique	8 658	8 470	46 485	16 379	25 808	26 149	:	:	:	24 196	:	62 160	:	:
République tchèque	:	:	:	:	:	:	:	:	:	7 309	:	:	3 261	2 199
Danemark	3 028	5 484	5 104	5 037	5 736	5 260	7 283	5 482	10 262	12 416	18 811	11 902	17 300	6 583
Allemagne	20 078	27 162	37 000	45 016	61 625	71 981	86 356	83 027	106 790	143 120	186 688	180 349	154 547	:
Estonie	:	:	:	:	:	:	:	:	9 969	4 534	3 425	3 090	4 091	:
Grèce	1 090	886	1 204	1 803	383	1 258	716	930	807	:	:	:	:	:
Espagne	7 033	3 752	5 226	8 348	7 802	6 756	8 433	9 801	12 550	16 384	16 743	16 743	21 805	26 517
France	54 381	59 684	59 252	60 013	77 515	92 410	63 055	83 676	81 449	94 002	:	:	:	139 938
Irlande	179	188	150	133	175	355	:	:	1 474	1 433	1 143	2 817	:	:
Italie	555	349	539	6 469	5 993	7 442	:	:	:	:	:	:	:	13 406
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	:	:	97	296	:	126	:
Lettonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	12 914	13 482	9 947	9 421	:
Lituanie	:	:	:	:	:	:	825	:	562	567	490	507	:	471
Luxembourg	893	748	739	800	293	270	305	761	631	549	684	496	754	:
Hongrie	:	:	:	:	:	:	12 126	:	6 203	6 066	5 393	8 590	:	:
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas	12 794	29 112	36 237	43 069	49 448	71 445	82 690	59 831	59 173	62 090	49 968	46 667	45 321	28 799
Autriche	8 980	11 137	11 656	14 131	15 275	15 627	15 627	15 792	17 786	:	24 320	31 731	:	:
Pologne	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1 070	1 182	:
Portugal	97	43	117	2	144	80	1 154	1 364	519	584	1 143	1 419	255	:
Slovénie	:	:	:	:	1 451	1 973	981	:	3 321	2 337	2 102	1 346	2 808	:
Slovaquie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	2 886	3 484	:
Finlande	899	1 236	876	839	651	668	981	1 439	4 017	4 730	2 977	2 720	3 049	:
Suède	16 770	27 663	29 389	42 659	35 065	:	25 549	28 875	46 520	37 777	43 474	36 399	37 792	:
Royaume-Uni	57 271	58 642	42 243	45 793	44 033	40 516	43 069	37 010	53 934	54 902	82 210	89 785	:	124 295
Islande	105	165	155	177	205	229	308	289	352	288	328	423	434	:
Liechtenstein	82	64	55	65	69	:	:	:	567	:	:	:	:	:
Norvège	4 757	5 055	5 132	5 538	8 778	11 778	12 237	12 037	9 244	7 988	9 474	10 838	9 041	:

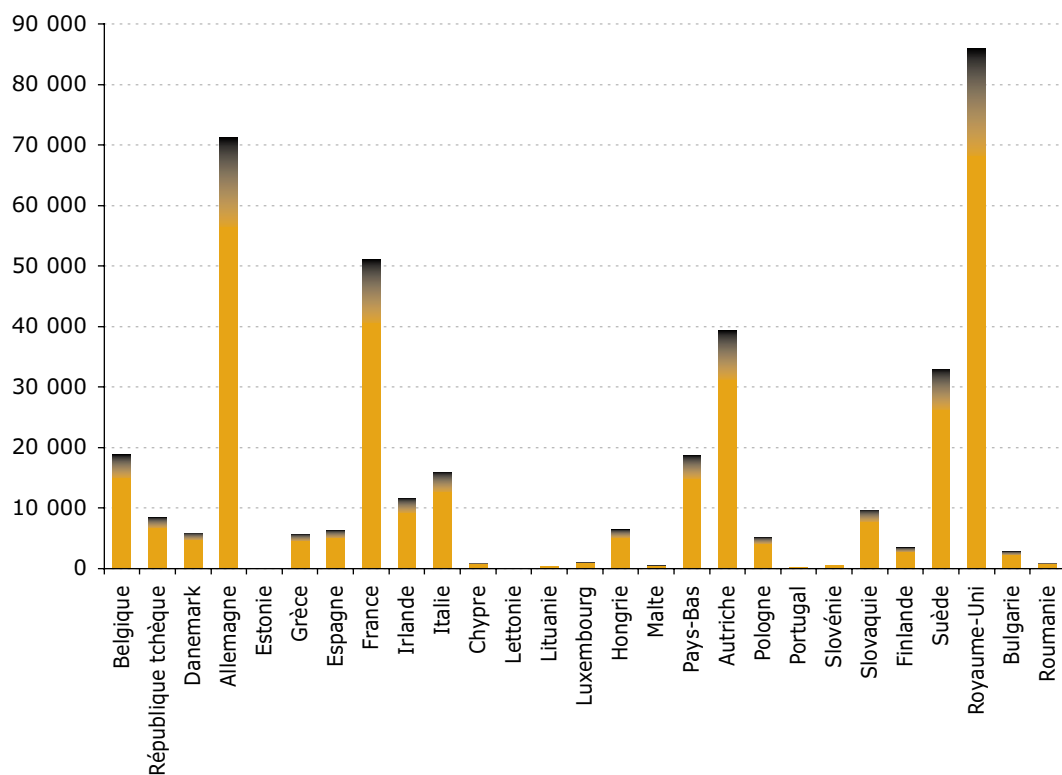
Ces chiffres font référence aux octrois de citoyenneté du pays interrogé à des personnes qui ont déjà été des résidents d'un autre pays ou qui ont été apatrides.





2

Demandes d'asile en 2002



Estonie: 9; Lettonie: 24; Lituanie: 367; Luxembourg: 1 042; Malte: 474; Portugal: 244; Slovénie: 650; Roumanie: 1 000.

Ces chiffres font référence à toutes les personnes qui font une demande individuelle d'asile ou de protection similaire, que ce soit à leur arrivée à la frontière ou dans leur pays d'origine, et peu importe qu'ils soient entrés légalement ou illégalement dans le pays. En raison des différentes méthodes de recueil des informations, les données des différents pays peuvent ne pas être comparable.



L'espérance de vie et la mortalité

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- l'espérance de vie par sexe et par âge;
- les décès par sexe et par âge;
- les décès par mois;
- la mortalité infantile (chiffres absolus et taux).

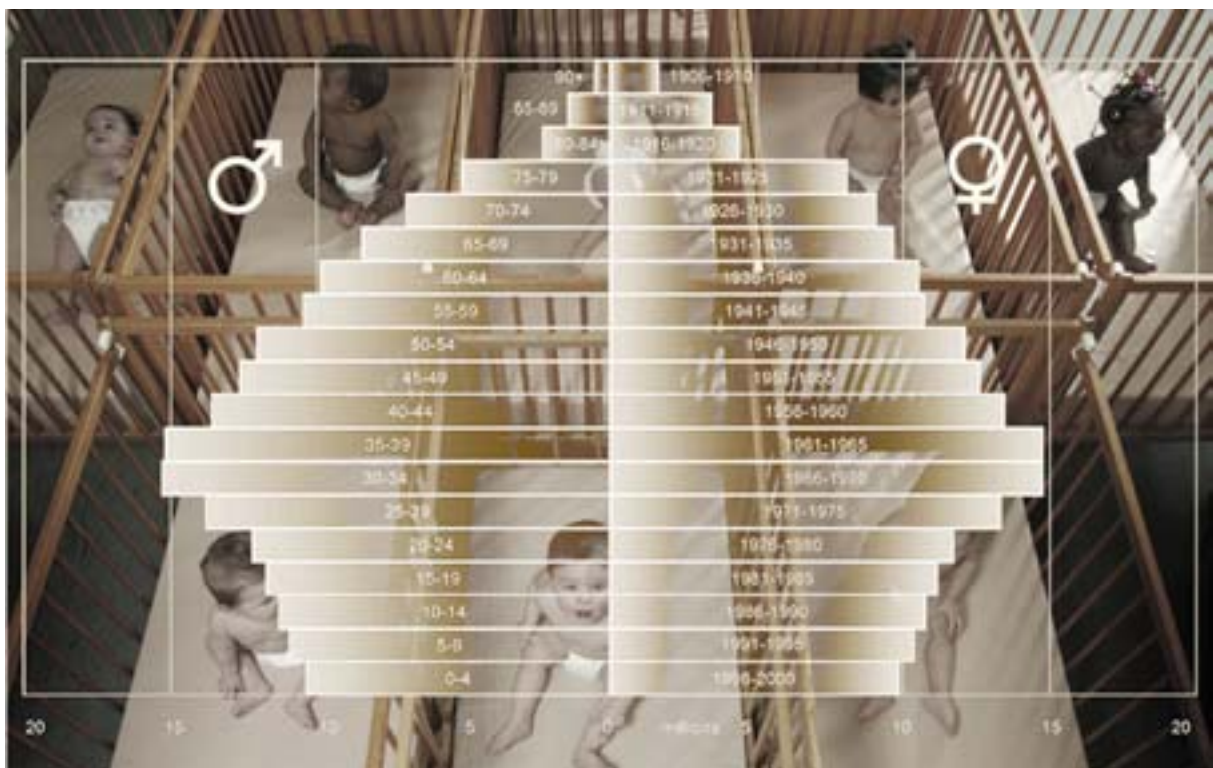
2

Mortalité plus faible et espérance de vie plus élevée

La population de l'UE se caractérise par une espérance de vie élevée à la naissance, qui a augmenté de huit ans pour les deux sexes au cours des quarante dernières années. Bien que l'espérance de vie soit de six ans plus élevée pour les femmes que pour les hommes, en raison d'une mortalité masculine constamment plus élevée tout au long du cycle de vie, l'écart commence à se réduire: au cours de la dernière décennie, l'espérance de vie a augmenté davantage pour les hommes que pour les femmes dans la majorité des États membres. Cela pourrait être la consé-

quence de conditions de vie des hommes et des femmes plus similaires que dans le passé.

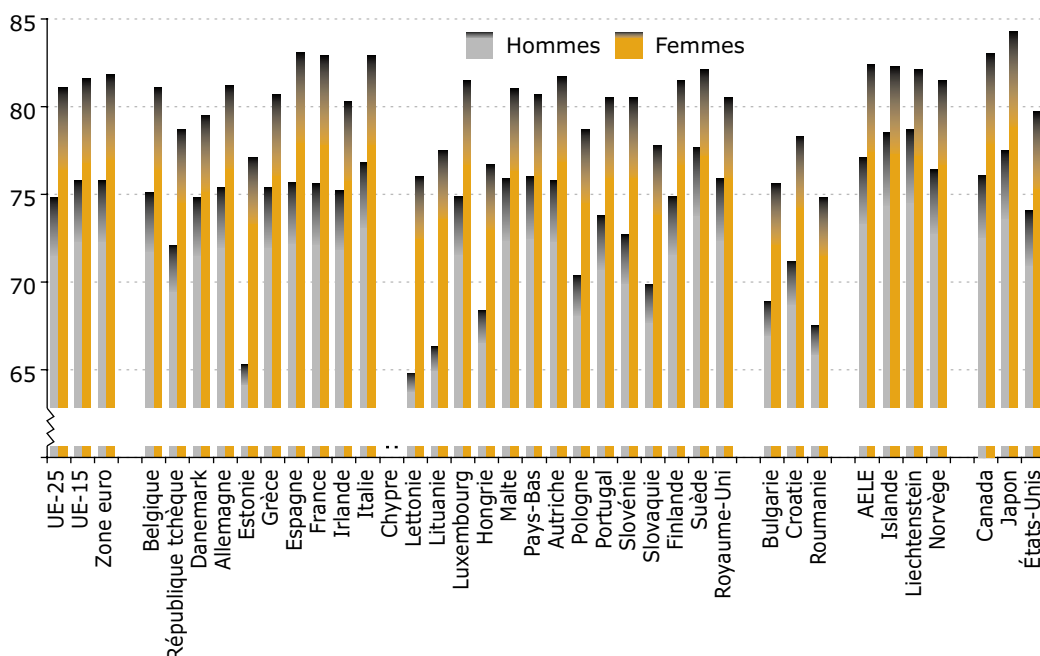
L'augmentation de l'espérance de vie, combinée à l'évolution de la fécondité, a pour résultat une population européenne qui devient de plus en plus vieille. Ce vieillissement démographique signifie que le nombre de personnes âgées augmente, tandis que la part de celles en âge de travailler (15-64 ans) diminue. Ces tendances démographiques auront des conséquences économiques et sociales dans plusieurs domaines, notamment les systèmes de santé.





Espérance de vie à la naissance en 2002

Années



Sources: Eurostat, US Census Bureau.

Allemagne: comprend, pour toutes les années, les données de l'ex-RDA.

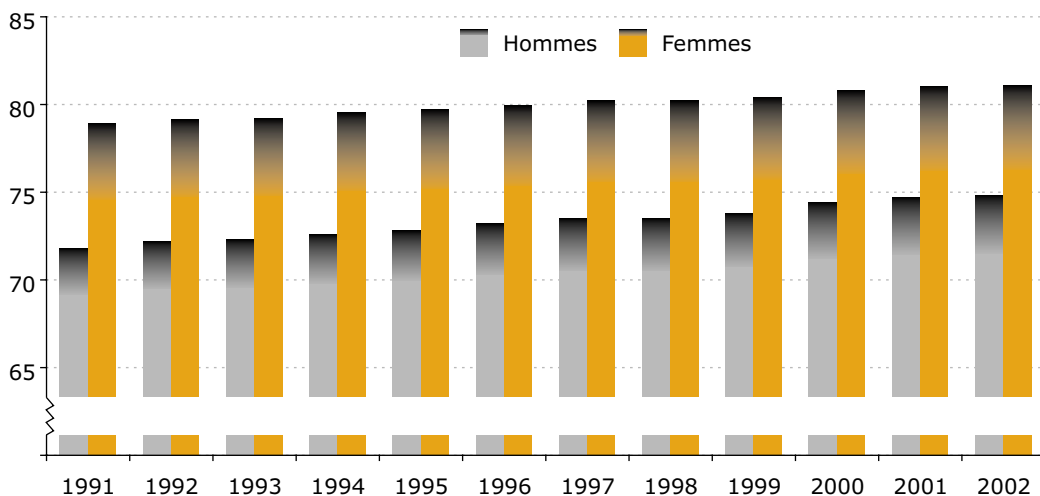
Nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre s'il se trouve tout au long de sa vie dans les conditions de mortalité du moment (quotients de mortalité par âge).

Au cours de la dernière décennie, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de près de trois ans dans les vingt-cinq pays de l'UE actuelle. En 2002, elle était de 75 ans pour les hommes et de 81 ans pour les femmes. Elle était plus élevée qu'aux États-Unis (2002: 74 ans pour les

hommes et 80 ans pour les femmes), mais plus faible qu'au Japon (2002: 78 ans pour les hommes et 84 ans pour les femmes) et au Canada (2001: 76 ans pour les hommes et 83 ans pour les femmes).

Espérance de vie à la naissance dans l'UE-25

Années

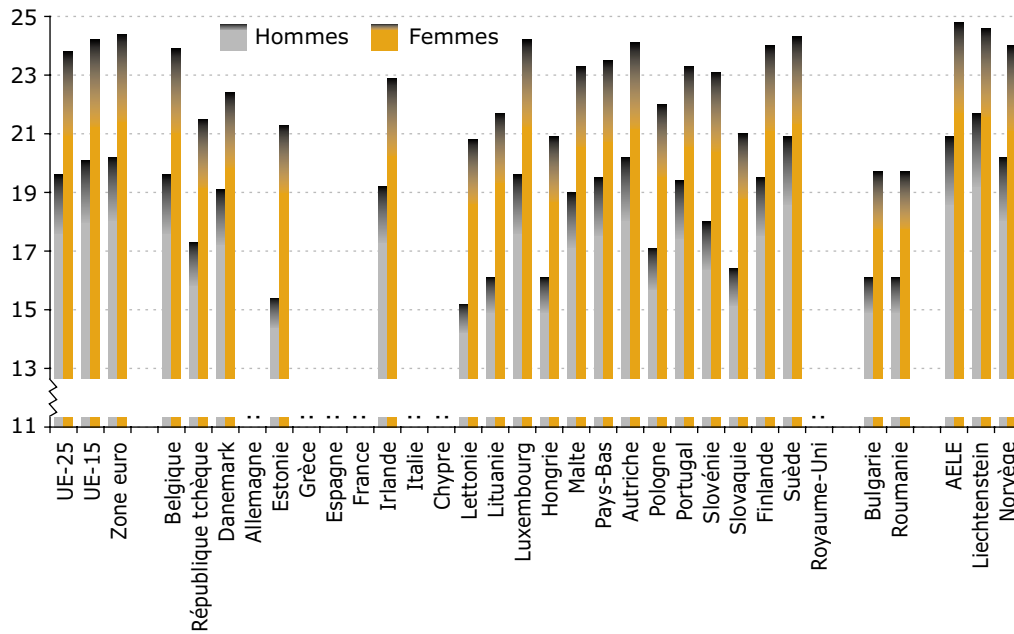


Valeurs estimées.



Espérance de vie à 60 ans en 2002

Années



UE-25, UE-15 et zone euro: valeurs estimées.

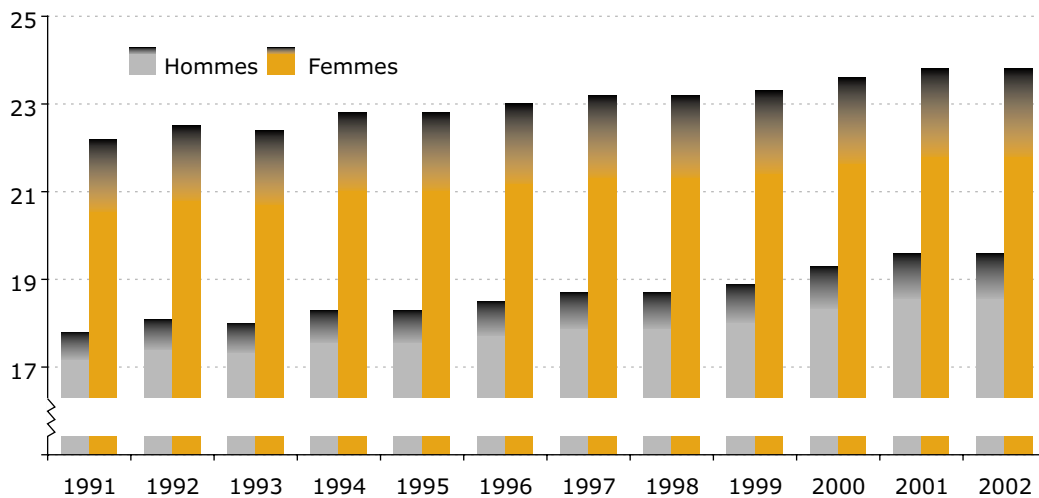
Nombre moyen d'années qu'il reste à vivre à un individu de 60 ans, s'il se trouve tout au long du restant de sa vie dans les conditions de mortalité du moment (quotients de mortalité par âge).

En 2002, l'espérance de vie à 60 ans dans les vingt-cinq pays de l'UE actuelle était plus élevée de près de deux ans qu'en 1991, pour les deux sexes. La différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes âgés de 60 ans est plus

faible (quatre ans de plus pour les femmes), si on la compare à la différence d'espérance de vie des garçons et des filles à la naissance (six ans de plus pour les filles).

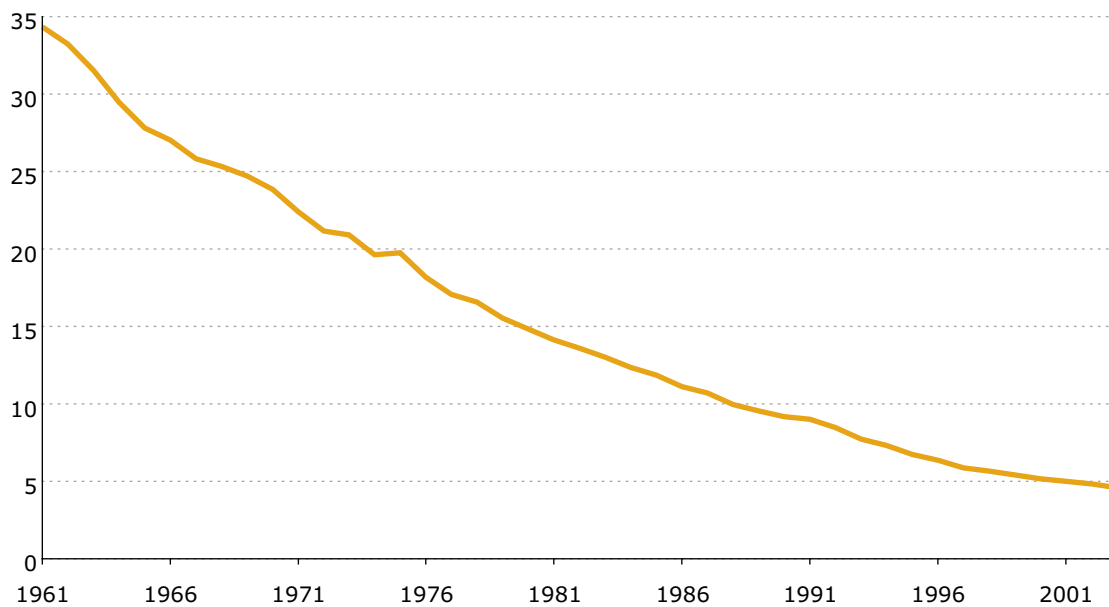
Espérance de vie à 60 ans dans l'UE-25

Années

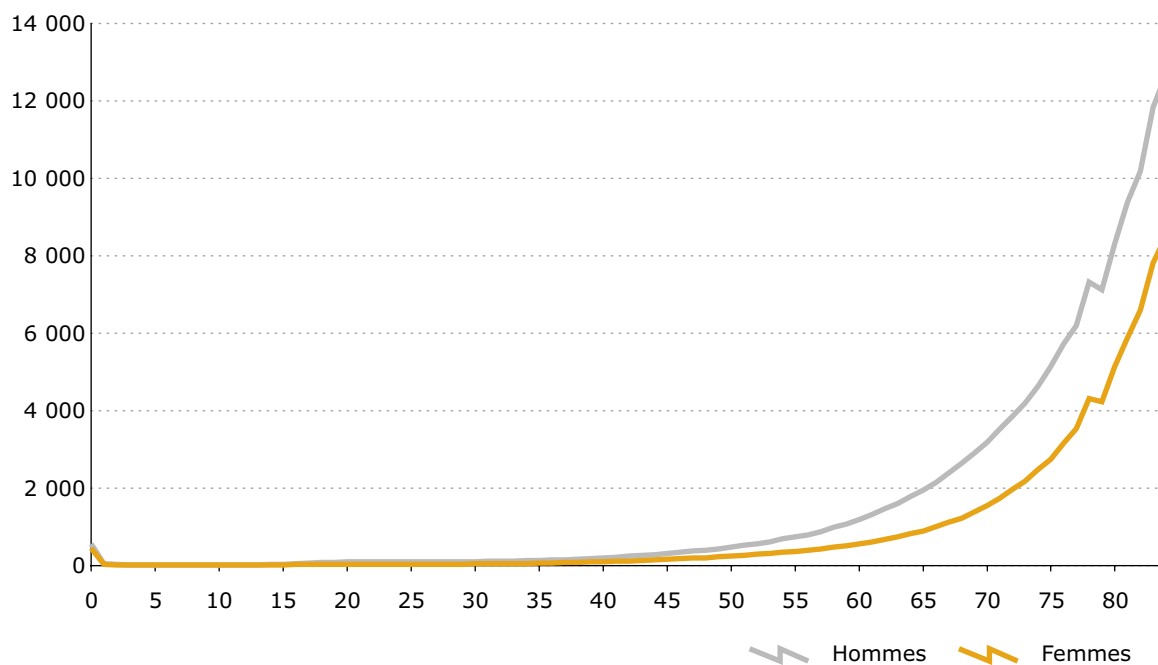


Valeurs estimées.

Taux de mortalité infantile dans l'UE-25
Pour 1 000 naissances vivantes



Décès pour 100 000 personnes dans l'UE-15 en 1998
Par âge



Au-dessus de 75 ans, les données de certains pays sont des estimations.

Quotient de mortalité par âge: la probabilité pour une personne d'un âge donné de décéder au cours de la période considérée. Dans le cas de quotients annuels, on considère comme dénominateur l'effectif de la génération de femmes (ou d'hommes) qui atteint l'âge n au cours de l'année considérée et comme numérateur le nombre de décès de femmes (ou d'hommes) de cette génération entre l'âge n et l'âge $n + 1$. Une partie de ces décès intervient pendant l'année considérée, une autre l'année suivante. Un quotient annuel de mortalité par âge est donc différent d'un taux de mortalité annuel par âge, pour lequel le dénominateur est la population moyenne de cet âge et le numérateur le nombre de décès au cours de l'année d'individus de cet âge (l'âge pouvant être, selon les cas, l'âge atteint au cours de l'année ou l'âge au dernier anniversaire).



Taux de mortalité infantile

Pour 1 000 naissances vivantes

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	7,7	7,3	6,7	6,4	5,9	5,7	:	5,2	5,0	4,8 (p)	: (e)
UE-15	6,4 (p)	6,0 (p)	5,6 (p)	5,5 (p)	5,2 (p)	5,1 (e)	: (p)	4,7 (e)	4,6 (e)	4,5 (ep)	4,3 (e)
Zone euro	6,5 (p)	6,1 (p)	5,6 (p)	5,4 (p)	5,1 (p)	5,0 (p)	:	4,5	4,4 (e)	4,3 (ep)	4,1 (e)
Belgique	6,7 (p)	6,3 (p)	5,9 (p)	5,0 (p)	5,4 (p)	5,2 (p)	4,9	4,8 (p)	4,5 (p)	4,4 (p)	4,3 (e)
République tchèque	8,5	7,9	7,7	6,1	5,9	5,2	4,6	4,1	4,0	4,1	3,9
Danemark	5,4	5,5	5,1	5,6	5,2	4,7	:	5,3	4,9	4,4	4,4
Allemagne	5,8	5,6	5,3	5,0	4,9	4,7	4,5	4,4	4,3	4,2 (e)	4,2 (p)
Estonie	15,6	14,4	14,9	10,5	10,0	9,3	9,6	8,4	8,8	5,7	6,8 (p)
Grèce	8,5	7,9	8,1	7,2	6,4	6,7 (e)	6,2	5,9 (e)	5,1	5,1 (e)	4,0 (e)
Espagne	6,7	6,0	5,5	5,5	5,0	4,9	4,5 (p)	3,9 (p)	3,4 (p)	4,1 (ep)	3,6 (e)
France	6,5	5,9	4,9	4,8	4,7 (p)	4,6 (p)	4,3 (p)	4,4 (e)	4,5 (p)	4,1 (ep)	3,9 (e)
Irlande	6,1	5,7	6,4	6,0	6,1 (p)	5,9 (p)	5,9	6,2 (p)	5,7 (p)	5,1 (p)	5,1
Italie	7,1	6,6	6,2	6,2	5,6 (p)	5,5 (p)	:	4,5	4,7 (p)	4,5 (ep)	4,6 (e)
Chypre	9,9	9,8	9,7	9,5	9,0	7,0	:	5,6 (e)	4,9 (e)	4,7	4,1 (e)
Lettonie	16,2	15,7	18,8	15,9	15,4	15,0	11,3	10,4	11,0	9,9	9,4
Lituanie	15,7	14,2	12,5	10,1	10,3	9,3	8,7	8,6	7,9	7,9 (p)	6,7
Luxembourg	5,9	5,3	5,6	4,9	4,2	5,0	4,6	5,1	5,8	5,1	4,9
Hongrie	12,5	11,5	10,7	10,9	9,9	9,7	8,4	9,2	8,1	7,2	7,3
Malte	8,2	9,2	8,9	10,8	6,5	5,2	7,2	6,0	4,4	6,1	5,9
Pays-Bas	6,3	5,6	5,5	5,7	5,0	5,2	5,2	5,1	5,4	5,0 (p)	4,8 (p)
Autriche	6,5	6,3	5,4	5,1	4,7	4,9	4,4	4,8	4,8	4,1	4,5
Pologne	15,4	15,1	13,6	12,2	10,2	9,5	8,9	8,1	7,7	7,5	7,0
Portugal	8,7	8,1	7,5	6,9	6,4	6,0	5,8	5,5	5,0	5,0 (p)	4,1
Slovénie	6,8	6,5	5,5	4,7	5,2	5,2	4,5	4,9	4,2	3,8 (p)	4,0 (p)
Slovaquie	10,6	11,2	11,0	10,2	8,7	8,8	8,3	8,6	6,2	7,6	7,9
Finlande	4,4	4,7	3,9	4,0	3,9	4,2	3,6	3,8	3,2	3,0	3,1
Suède	4,8	4,4	4,1	4,0	3,6	3,6	3,4	3,4	3,7	3,3	3,1
Royaume-Uni	6,3	6,2	6,2	6,1	5,9	5,7	5,8	5,6 (p)	5,5	5,2 (p)	5,3 (p)
Bulgarie	15,5	16,3	14,8	15,6	17,5	14,4	14,6	13,3	14,4	13,3 (p)	12,3
Croatie	9,9	10,2	8,9	8,0	8,2	8,2	7,7	7,4	7,7	7,0	6,3
Roumanie	23,3	23,9	21,2	22,3	22,0	20,5	18,6	18,6	18,4	17,3	16,7
AELE	5,3	5,1	4,7	4,4	4,6	4,4 (p)	:	:	4,4	4,0	3,9 (p)
Islande	4,8	3,4	6,0	3,7	5,5	2,6 (p)	2,4	3,0	2,7	2,3 (p)	2,4 (p)
Liechtenstein	0,0	5,0	0,0	7,5	20,0	7,5	:	:	0,0	2,5	3,3 (p)
Norvège	5,0	5,2	4,0	4,0	4,1	4,0 (p)	3,9	3,8	3,9	3,5	3,4

Taux de mortalité infantile: rapport entre le nombre de décès d'enfants de moins de 1 an pendant l'année et le nombre de naissances vivantes au cours de cette même année.

Les progrès accomplis dans les soins de santé se reflètent dans la diminution de la mortalité infantile. Au cours des quatre dernières décennies, le

taux de mortalité infantile dans l'UE a chuté de plus de 36 pour 1 000 naissances vivantes en 1960 à 5 pour 1 000 en 2003.

Proportion de la population âgée de 65 ans et plus

En % de la population totale

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
UE-25	14,4	14,6	14,8	15,0	15,2	15,4	15,5	15,7	15,9	16,1	16,3	16,5
UE-15	15,0	15,2	15,4	15,6	15,8	15,9	16,1	16,3	16,5	16,7	16,9	17,0
Zone euro	14,8	15,0	15,3	15,5	15,8	16,0	16,2	16,4	16,6	16,8	17,0	17,2
Belgique	15,4	15,6	15,8	16,0	16,3	16,5	16,6	16,8	16,9	16,9	17,0	17,1
République tchèque	12,9	13,0	13,1	13,3	13,5	13,6	13,7	13,8	13,9	13,9	13,9	13,9
Danemark	15,5	15,4	15,3	15,1	15,0	14,9	14,9	14,8	14,8	14,8	14,8	14,9
Allemagne	15,0	15,2	15,4	15,6	15,7	15,8	15,9	16,2	16,6	17,1	17,5	18,0
Estonie	12,5	12,9	13,3	13,7	14,1	14,5	14,7	15,0	15,2	15,5	15,9	15,9
Grèce	14,4	14,7	15,0	15,3	15,6	15,9	16,2	16,5	16,8	17,2	17,5	17,5
Espagne	14,4	14,8	15,1	15,5	15,8	16,2	16,5	16,8	16,9	17,0	16,9	16,8
France	14,6	14,8	15,0	15,3	15,5	15,7	15,9	16,0	16,1	16,2	16,3	16,4
Irlande	11,4	11,4	11,4	11,4	11,4	11,4	11,3	11,2	11,2	11,1	11,1	11,1
Italie	15,8	16,1	16,5	16,9	17,2	17,5	17,8	18,1	18,4	18,7	19,0	19,2
Chypre	11,0	11,0	11,0	11,0	11,1	11,1	11,1	11,2	11,3	11,7	11,8	11,9
Lettonie	12,8	13,2	13,4	13,8	14,1	14,4	14,7	14,8	15,2	15,5	15,9	16,2
Lituanie	11,6	11,9	12,2	12,5	12,8	13,2	13,5	13,7	14,1	14,4	14,7	15,0
Luxembourg	13,6	13,8	13,9	14,1	14,2	14,3	14,3	14,3	13,9	13,9	14,0	14,1
Hongrie	13,8	13,9	14,1	14,3	14,5	14,7	14,8	15,0	15,1	15,3	15,4	15,5
Malte	:	:	11,0	11,4	11,6	:	12,0	12,1	12,3	12,6	12,8	13,0
Pays-Bas	13,0	13,1	13,2	13,3	13,4	13,5	13,5	13,6	13,6	13,7	13,7	13,8
Autriche	14,9	15,0	15,1	15,2	15,3	15,4	15,4	15,4	15,4	15,5	15,5	15,5
Pologne	10,5	10,7	10,9	11,2	11,5	11,7	11,9	12,1	12,4	12,6	12,8	13,0
Portugal	14,2	14,5	14,7	15,0	15,3	15,6	15,8	16,0	16,4	16,5	16,7	16,8
Slovénie	11,4	11,7	12,1	12,5	12,9	13,2	13,6	13,9	14,1	14,5	14,8	15,0
Slovaquie	10,5	10,7	10,8	10,9	11,1	11,2	11,3	11,4	11,4	11,4	11,5	11,5
Finlande	13,8	13,9	14,1	14,3	14,5	14,6	14,7	14,8	15,0	15,2	15,3	15,6
Suède	17,7	17,6	17,5	17,5	17,4	17,4	17,4	17,3	17,2	17,2	17,2	17,2
Royaume-Uni	15,8	15,7	15,7	15,7	15,7	15,7	15,7	15,6	15,6	16,0	16,0	16,0
Bulgarie	14,2	14,6	14,9	15,2	15,3	15,6	15,9	16,2	16,8	16,9	17,0	17,1
Croatie	:	:	:	:	:	:	:	12,4	15,7	:	16,3	:
Roumanie	11,3	11,6	11,8	12,2	12,4	12,7	13,0	13,2	13,5	13,9	14,2	14,4
AELE	15,1	15,1	15,1	15,1	15,1	15,2	15,2	15,2	15,2	15,2	15,2	15,2
Islande	10,9	11,0	11,1	11,3	11,5	11,6	11,6	11,6	11,6	11,6	11,7	11,8
Liechtenstein	10,2	10,5	11,3	10,3	10,3	10,2	10,3	10,5	10,5	10,5	10,8	10,8
Norvège	16,2	16,1	16,0	15,9	15,8	15,7	15,5	15,3	15,1	14,9	14,8	14,7

Le vieillissement de la population gagne progressivement en importance. Entre 1993 et 2003, le pourcentage de personnes de 65 ans ou plus dans la population totale a augmenté d'environ 2 points de pourcentage dans l'actuelle UE-25. La hausse a même atteint 3 points de pourcentage

dans certains pays du sud, du centre et de l'est, où les valeurs étaient habituellement plus faibles auparavant. En 2004, les pourcentages les plus élevés de personnes âgées de 65 ans ou plus se rencontraient en Italie, en Suède, en Grèce, en Espagne, en Belgique et en Allemagne.



La santé et la sécurité

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- le personnel de santé;
- les soins ambulatoires et les traitements médicaux;
- les activités hospitalières;
- les styles de vie et les comportements en matière de santé;
- l'état de santé de la population;
- la morbidité;
- l'invalidité;
- les accidents du travail;
- les maladies professionnelles;
- les causes de décès.

L'agenda politique européen en matière de santé

La santé est un thème fondamental de l'agenda social européen et un élément important de la stratégie de l'UE pour un développement durable, qui constituent deux volets importants de la stratégie de Lisbonne.

En mai 2000, la Commission a proposé une nouvelle stratégie en matière de santé, qui préconise une approche intégrée au niveau communautaire des initiatives relatives à la santé. Sur cette base, un nouveau programme d'action communautaire dans le domaine de la santé publique a été adopté en 2002 pour la période 2003-2008. Ce programme repose sur trois axes:

- l'amélioration de l'information et des connaissances en matière de santé pour le développement de la santé publique;
- le renforcement de la capacité de répondre rapidement et de manière coordonnée aux menaces pour la santé;
- la promotion de la santé et la prévention des maladies par la prise en compte des déterminants de la santé dans toutes les politiques et activités.

Santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail sont des dimensions importantes de la politique sociale européenne. La santé au travail n'est pas seulement l'absence d'accidents ou de maladies professionnelles, mais implique également le bien-être physique, moral et social, qui est important pour la qualité du travail et pour la productivité de la

main-d'œuvre. Une nouvelle stratégie communautaire en matière de santé et de sécurité au travail pour la période 2002-2006 a été élaborée en tenant compte de l'évolution de la société et du monde du travail. La stratégie adopte une approche globale du bien-être au travail, fondée sur des mesures préventives et l'établissement de partenariats entre tous les acteurs dans les domaines de l'emploi, de la santé et de la sécurité.

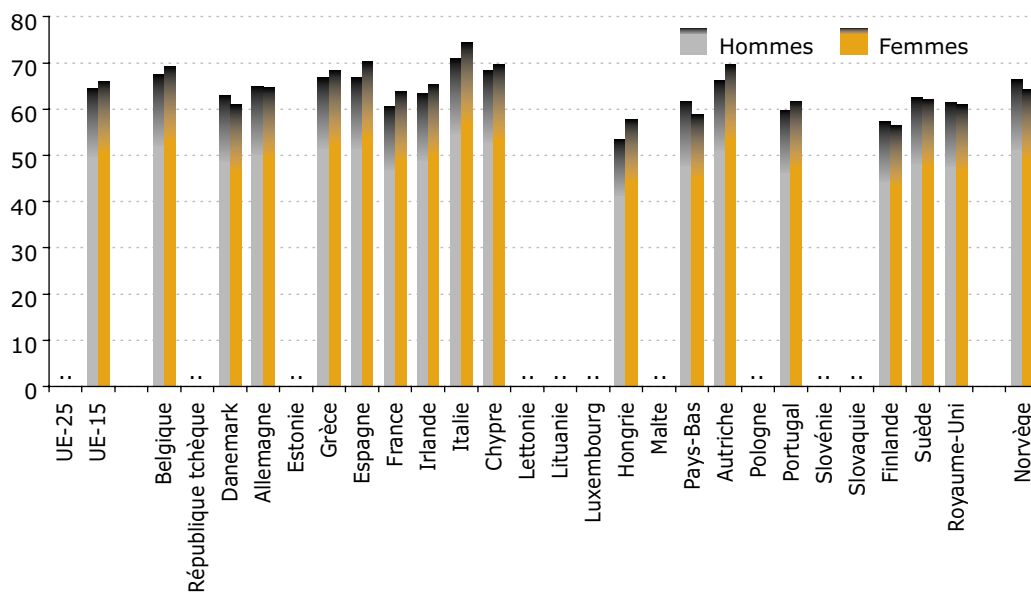
Collecte de données sur la santé et la sécurité

La collecte de données d'Eurostat sur la santé et la sécurité répond aux exigences spécifiques qui résultent du programme d'action communautaire dans le domaine de la santé publique (2003-2008) (décision n° 1786/2002/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 septembre 2002), couvrant l'état de santé, les déterminants de la santé et les ressources dans le domaine de la santé. La communication de la Commission [COM(2005) 115 final] du 6 avril 2005 au Parlement, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, intitulée «Améliorer la santé, la sécurité et la confiance des citoyens: une stratégie en matière de santé et de protection des consommateurs» et comportant une proposition de décision du Parlement et du Conseil établissant un programme d'action communautaire dans le domaine de la santé et de la protection des consommateurs (2007-2013) affirme la nécessité d'étendre ce suivi de la santé des Européens. Pour leur part, les statistiques européennes sur les accidents du travail et les maladies professionnelles répondent aux besoins découlant de la stratégie communautaire sur la santé et la sécurité au travail 2002-2006



Années de vie en bonne santé à la naissance en 2003

Nombre d'années qu'un nouveau-né peut s'attendre à vivre en bonne santé



Inclut des valeurs estimées.

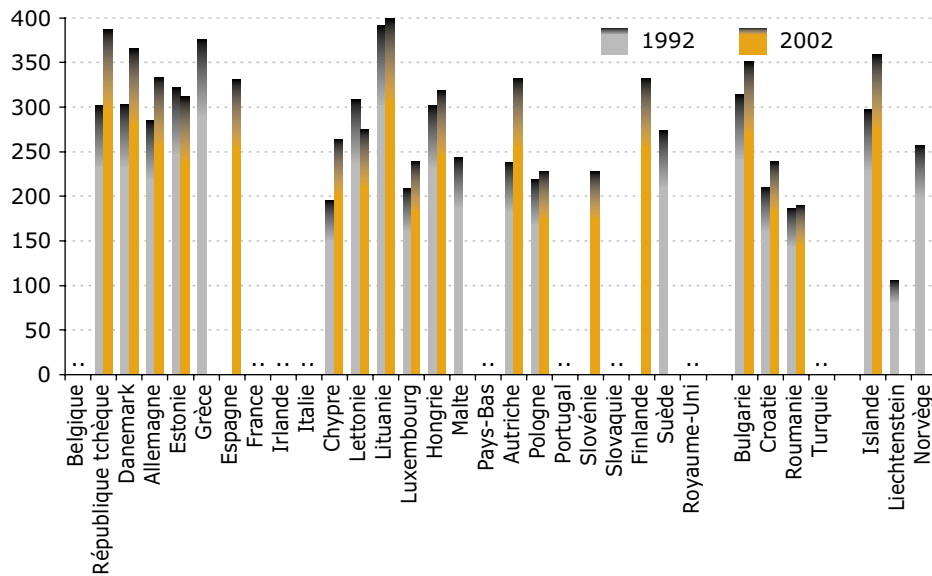
L'indicateur «Années de vie en bonne santé» est un indicateur d'espérance de santé qui combine des informations sur la mortalité et la morbidité. Les informations utilisées pour son calcul sont des mesures de prévalence (proportions) de la population d'un âge spécifique étant dans des conditions de bonne et de mauvaise santé et des informations de mortalité par âge. Une condition de bonne santé est définie par l'absence de limitations d'activité/l'absence d'incapacités. L'indicateur est calculé séparément pour les hommes et les femmes. Il est aussi appelé «Espérance de vie sans incapacité».

(résolution 2002/C 161/01 du Conseil du 3 juin 2002). D'une manière générale, l'accent est mis sur l'infrastructure pour les statistiques européennes de base concernant les systèmes de santé, la sécurité au travail et la sécurité alimen-

taire, sur l'harmonisation des concepts, définitions et classifications pour l'ensemble du domaine de l'information sur la santé et sur l'amélioration de la comparabilité des données.

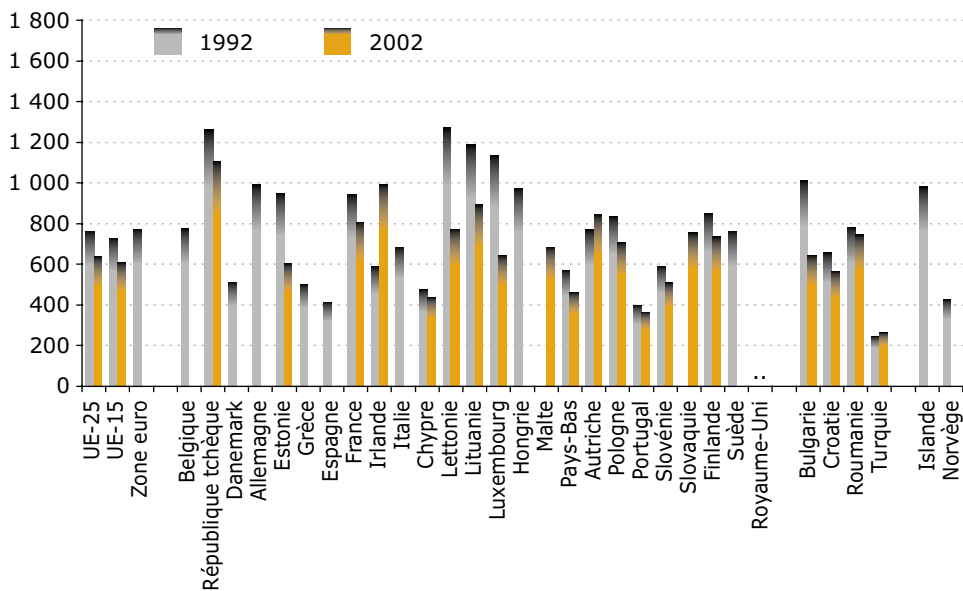


Nombre total de médecins exerçant la profession médicale
Pour 100 000 habitants



Seuls les médecins pratiquants sont comptés, c'est-à-dire ceux qui voient leurs patients dans un hôpital, dans leur cabinet ou dans tout autre lieu.

Nombre de lits d'hôpital
Pour 100 000 habitants



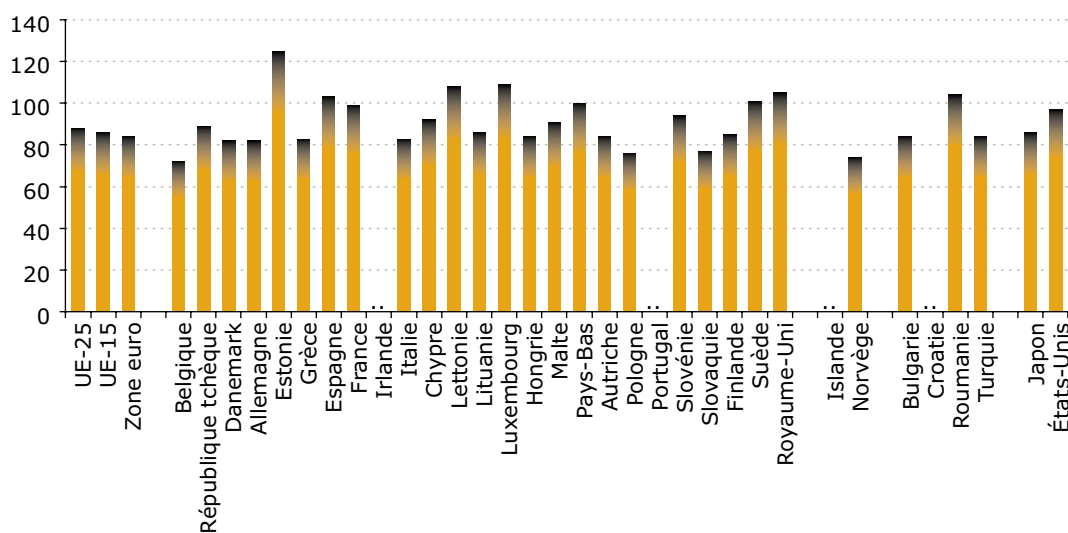
Allemagne, Pays-Bas, Portugal, Islande: les lits des maisons de convalescence et des garderies de jour ne sont pas inclus. Grèce, Italie: les lits des hôpitaux militaires ne sont pas inclus. Espagne: les lits des maisons de convalescence et des garderies de jour sont partiellement inclus. Irlande, Suède, Royaume-Uni: seuls les lits des hôpitaux publics sont inclus. Royaume-Uni: estimations d'Eurostat.

Lits destinés aux patients officiellement admis (ou hospitalisés) dans une institution pour recevoir un traitement et/ou des soins et qui séjournent au moins une nuit à l'hôpital ou dans une autre institution dispensant des soins cliniques. Les soins cliniques sont dispensés dans des hôpitaux, dans d'autres infrastructures de soins spécialisées ou dans des établissements qui sont classés en fonction du type de soins ambulatoires proposés, mais qui dispensent des soins cliniques comme activité secondaire.



Accidents graves de travail en 2002

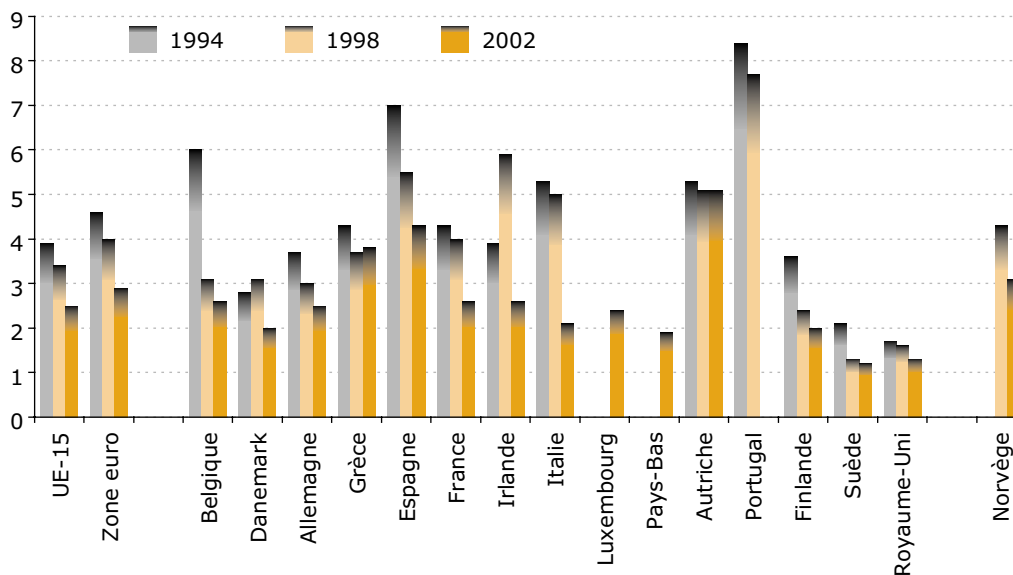
1998 = 100



L'indice montre l'évolution du taux d'incidence des accidents graves du travail depuis 1998 (= 100). Le taux d'incidence = (nombre d'accidents du travail avec plus de 3 jours d'arrêt de travail survenus durant l'année/nombre de personnes au travail dans la population de référence) x 100 000. Un accident du travail est «un événement de courte durée survenant au cours d'une activité professionnelle et occasionnant un préjudice physique ou psychologique». Sont inclus les accidents durant le travail de la victime hors de l'enceinte de son entreprise, même causés par des tiers et les empoisonnements aigus. Sont exclus les accidents sur le chemin du travail, les cas d'origine uniquement médicale et les maladies professionnelles.

Accidents de travail mortels: taux d'incidence

Pour 100 000 personnes occupées



À l'exclusion des accidents de la route et de transport au cours du travail. Les chiffres sur l'emploi sont basés sur l'enquête sur les forces de travail.

Le taux d'incidence = (nombre d'accidents de travail mortels qui sont survenus au cours de l'année/nombre de personnes occupées dans la population de référence) x 100 000. Un accident mortel de travail est un événement de courte durée survenant au cours d'une activité professionnelle, et occasionnant un préjudice physique ou psychologique ainsi que, avant une année après l'accident, la mort. Sont exclus les accidents sur le chemin du travail, les cas d'origine uniquement médicale et les maladies professionnelles. Pour tenir compte des différences entre les États membres dans la répartition de la main-d'œuvre dans les branches à risque, on effectue une standardisation donnant à chaque branche le même poids au niveau national que dans le total de l'Union européenne.

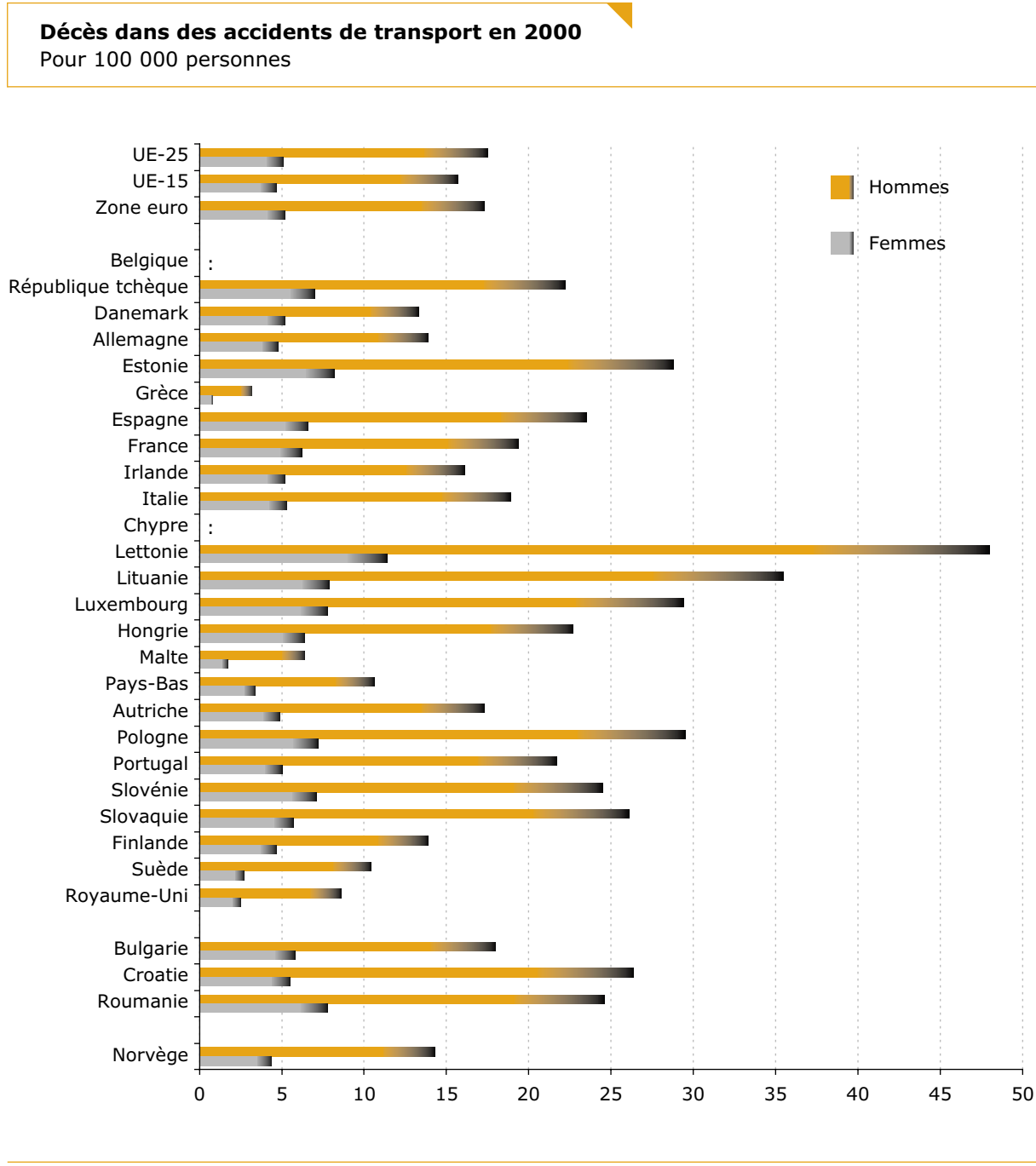


Les travaux sont réalisés en coordination avec les organisations internationales compétentes (OMS, OCDE, OIT).

Les attentes en matière de santé forment un groupe d'indicateurs de la santé combinant des données sur la mortalité et sur l'invalidité/la morbidité. Le nouvel indicateur structurel «Années de vie en bonne santé» (AVBS) mesure le nombre d'années qu'une personne d'un certain âge peut espérer vivre sans limitation fonctionnelle grave ou modérée due à des problèmes de santé/sans incapacité. Dans l'UE-15, en 2003, l'espérance de vie sans incapacité était, à la nais-

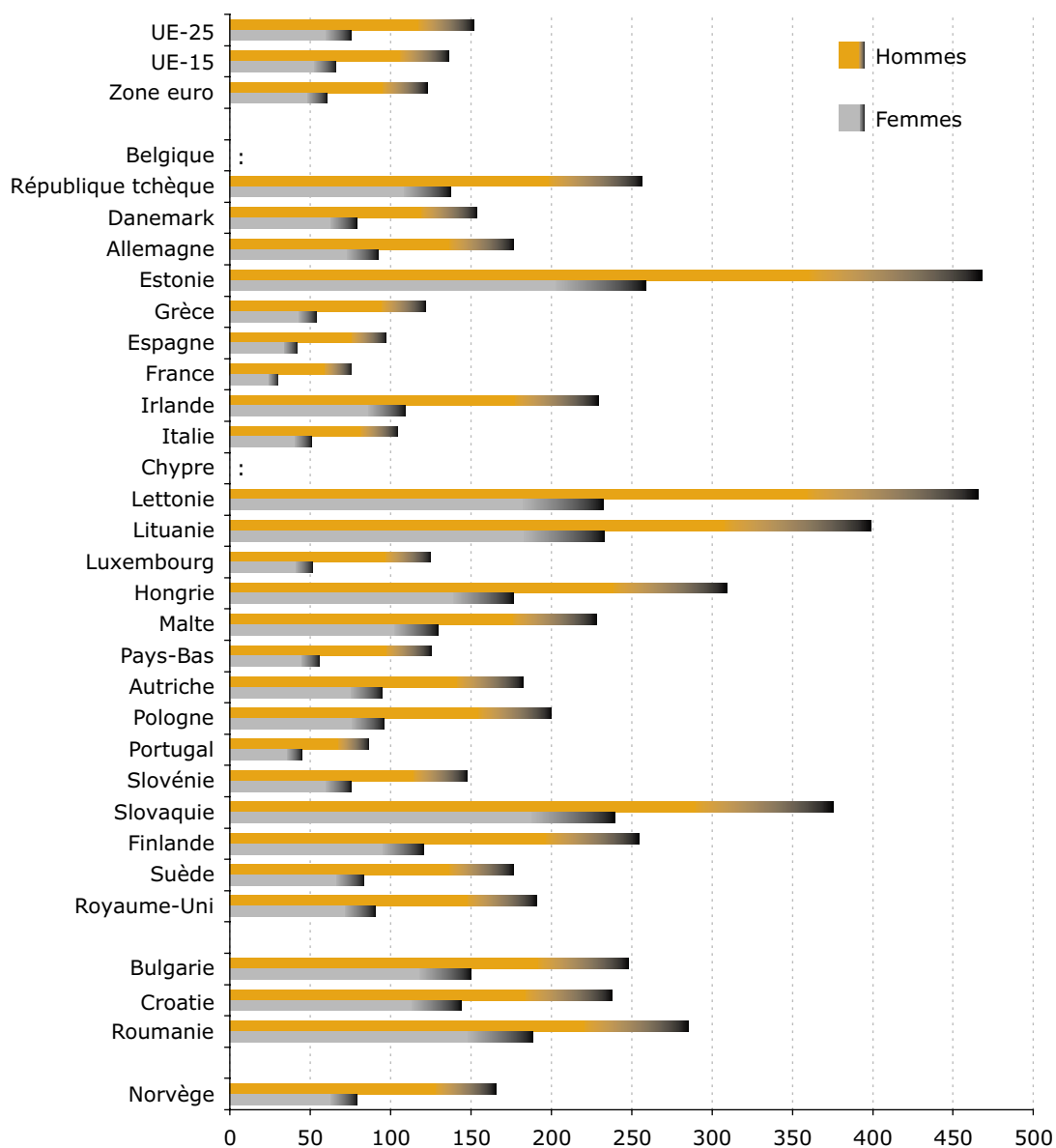
sance, de 66 ans pour les femmes (+ 3,3 % par rapport à 1999) et de 64,5 ans pour les hommes (+ 2,1 %). En 2003, la valeur de l'indicateur AVBS allait de moins de 60 ans en Hongrie, aux Pays-Bas (femmes uniquement), au Portugal (hommes uniquement) et en Finlande, à plus de 70 ans en Italie et, pour les femmes seulement, en Espagne (entre 68 et 70 ans pour les hommes et les femmes à Chypre).

Entre 1998 et 2002, le taux d'incidence des accidents du travail graves a diminué de 12 % dans l'UE-25 et celui des accidents du travail mortels de 23 %. Un accident du travail est un événe-





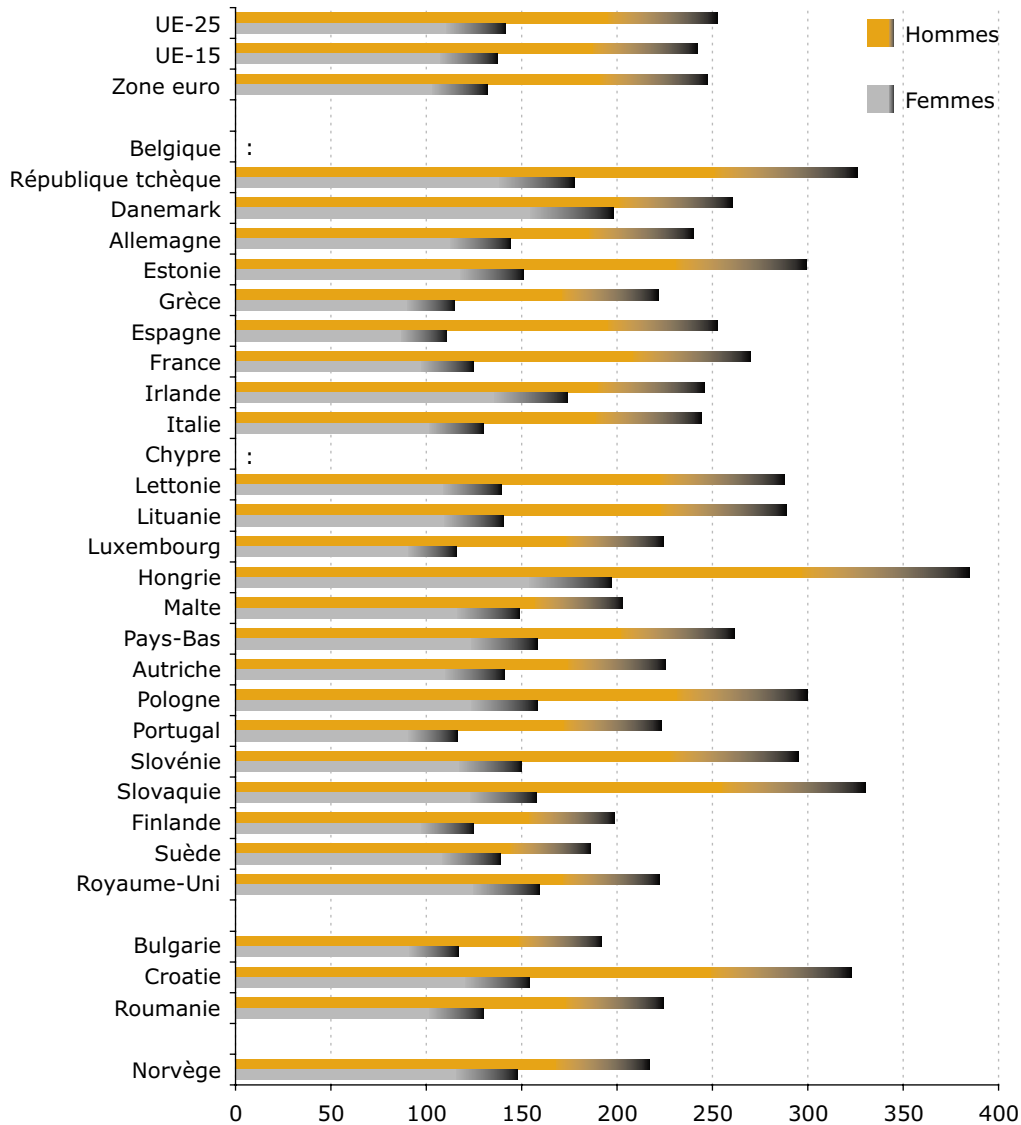
Décès par cardiopathie ischémique en 2000
Pour 100 000 personnes



2



Décès par cancer en 2000
Pour 100 000 personnes



2

ment survenant au cours d'une activité professionnelle et occasionnant un préjudice physique ou psychologique. Sont exclus les accidents sur le chemin du travail, les cas d'origine uniquement médicale et les maladies professionnelles.

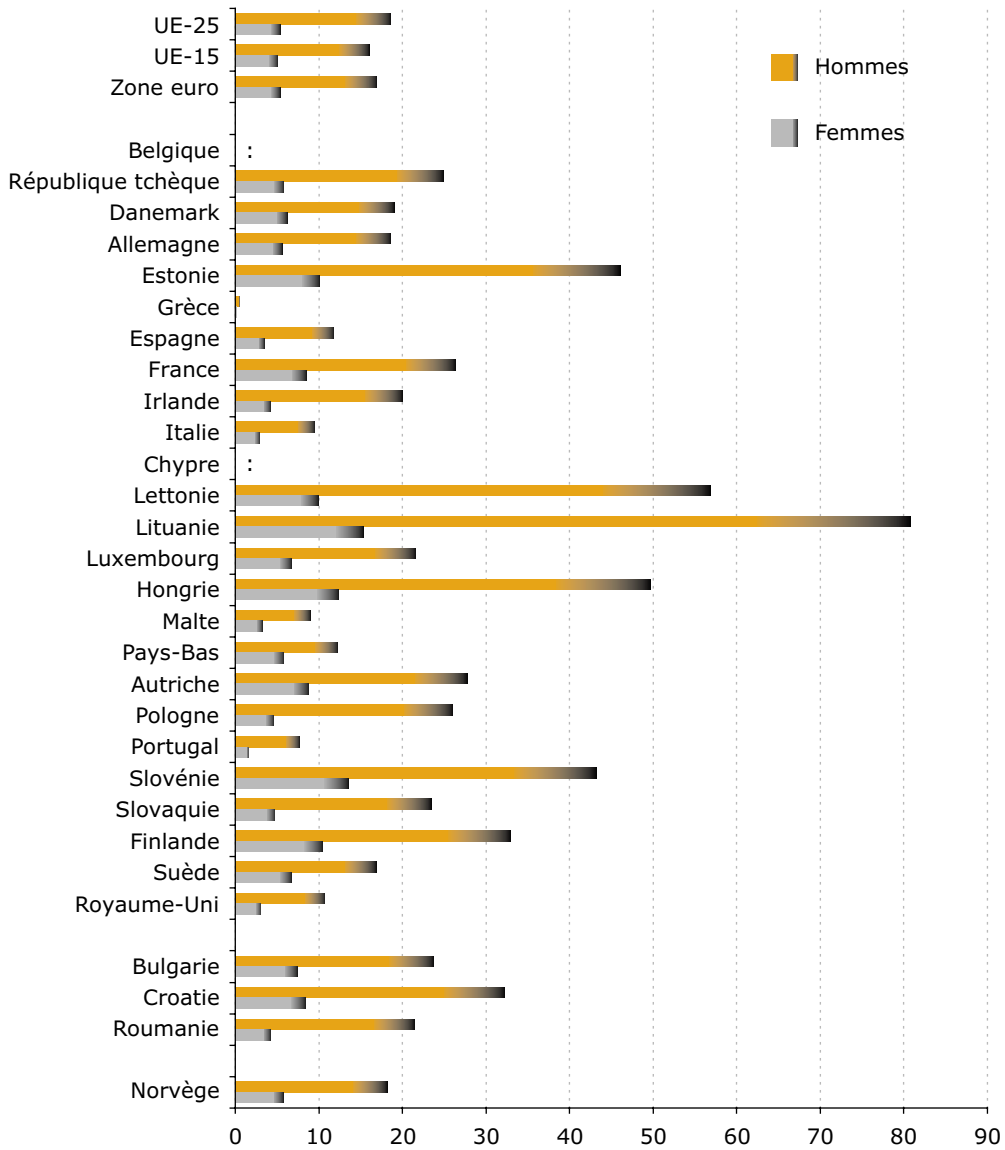
Une comparaison des données de 1994 et de 2000 montre une diminution des taux de mortalité due au cancer, aux cardiopathies ischémiques, au suicide et aux accidents de la circulation. On note des différences importantes entre les taux de mortalité des hommes et des femmes. Dans les vingt-cinq pays qui composent

l'actuelle UE, le taux de mortalité due au cancer chez les hommes (2000: 253 pour 100 000 personnes) était plus élevé que chez les femmes (141). En 2000, le taux de mortalité due aux cardiopathies ischémiques était deux fois plus élevé chez les hommes (152) que chez les femmes (76). Pour les taux de mortalité due au suicide et aux accidents de la circulation, les chiffres sont plus de trois fois plus élevés chez les hommes que chez les femmes (19 et 5 pour les suicides et 17 et 5 pour les accidents de transport, respectivement).



Décès par suicide en 2000

Pour 100 000 personnes



Grèce 0,4 (hommes), 0,1 (femmes).

L'«incidence» est une mesure du nombre de nouveaux cas survenant dans une population au cours d'une période donnée. On peut l'exprimer sous la forme du nombre de nouveaux cas d'une maladie (ou d'une affection) pour 100 000 personnes au cours d'une année donnée. Par rapport à la situation en 1992, l'incidence de la tuberculose a diminué dans la plupart des pays européens, et de façon substantielle dans certains d'entre eux. Seuls six pays connaissent une aug-

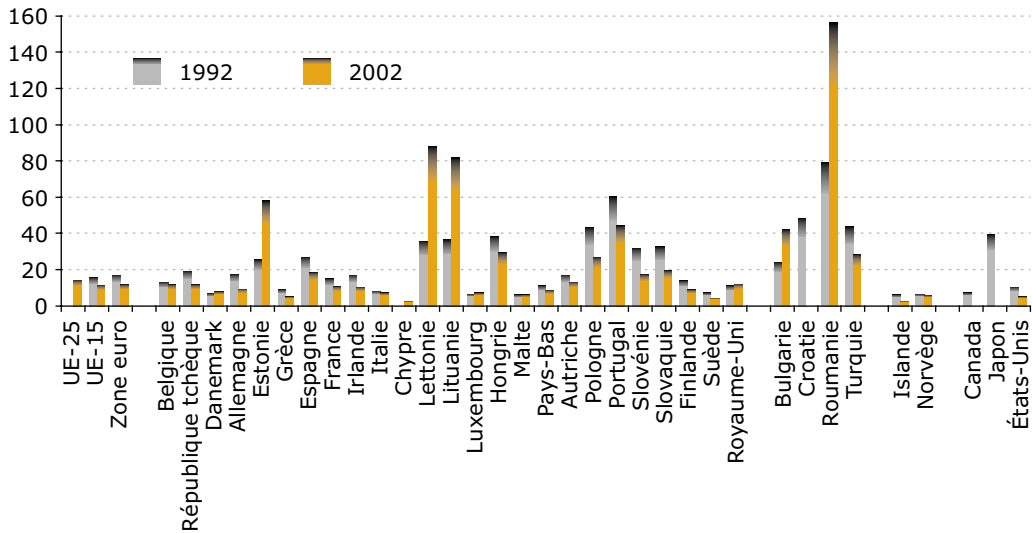
mentation de l'incidence de la tuberculose. Les pays baltes enregistrent les taux les plus élevés des vingt-cinq pays de l'actuelle UE (Lettonie: 88 pour 100 000 habitants; Lituanie: 82; Estonie: 59). Ces valeurs ont plus que doublé par rapport à celles de 1992. Parmi les anciens pays de l'UE-15, seul le Portugal a enregistré un chiffre élevé en 2002 (44). Les valeurs les plus faibles sont déclarées par Chypre et la Suède.



La tuberculose et la salmonellose sont des maladies transmissibles. Les maladies transmissibles ou infectieuses sont la cause directe ou potentielle d'une morbidité et/ou d'une mortalité significatives dans l'UE. En conséquence, l'échange d'informations peut permettre une alerte précoce relative aux menaces contre la santé publique.

La tuberculose et la salmonellose sont couvertes par la décision 2002/253/CE de la Commission du 19 mars 2002, qui établit les définitions de cas pour la transmission de données au réseau communautaire. Les données relatives à la tuberculose sont collectées par le réseau EuroTB.

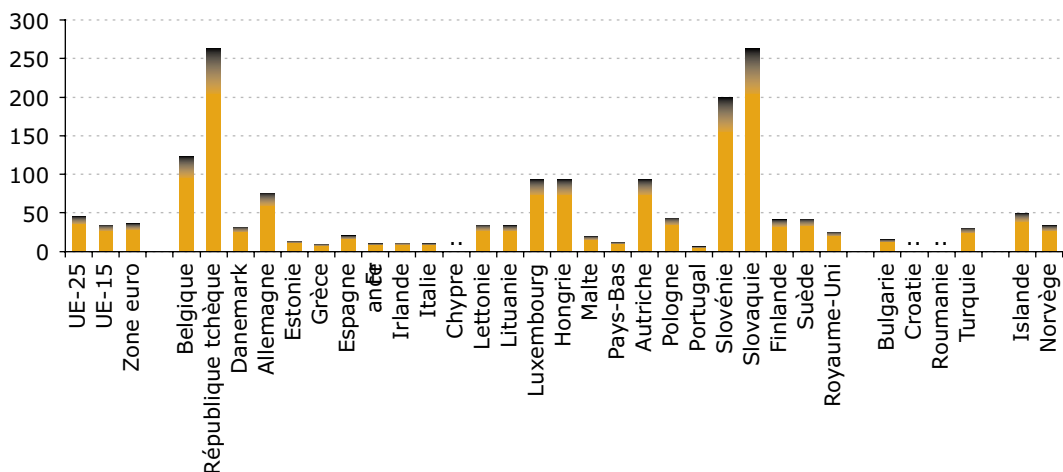
Incidence de la tuberculose
Pour 100 000 personnes



Source: EuroTB, financé principalement par la Commission européenne (DG Santé et protection des consommateurs) et géré conjointement par l'Institut français de veille sanitaire (InVS) et l'Association royale de la tuberculose des Pays-Bas (KNCV).

Des données sur les maladies qui engendrent, ou peuvent engendrer, une forte morbidité et/ou mortalité au sein de l'UE (comme la tuberculose) et pour lesquelles les échanges d'informations peuvent permettre des alertes précoces de menaces sur la santé publique, sont collectées dans les États membres sur une base juridique obligatoire. Les données sur la tuberculose sont collectées par le programme de surveillance de la tuberculose en Europe, Euro-TB (réseau soutenu par la CE).

Incidence de la salmonellose en 2003
Pour 100 000 personnes



Source: Réseau communautaire sur les maladies transmissibles.

Des données sur les maladies qui engendrent, ou peuvent engendrer, une forte morbidité et/ou mortalité au sein de l'UE (comme la salmonellose) et pour lesquelles les échanges d'informations peuvent permettre des alertes précoces de menaces sur la santé publique, sont collectées dans les États membres sur une base juridique obligatoire.



L'éducation

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- le niveau d'instruction de la population;
- les participants, les effectifs et les diplômés par âge et par sexe;
- le niveau et le type d'éducation;
- les domaines d'études;
- les étudiants étrangers;
- l'étude de langues étrangères;
- le personnel enseignant;
- la taille des classes;
- les dépenses d'éducation;
- l'effectif régional.

2

L'éducation est cruciale

L'éducation, la formation professionnelle et la formation permanente jouent un rôle vital dans la stratégie économique et sociale de l'Europe. Les objectifs de Lisbonne ne peuvent être atteints que par une utilisation efficace des ressources, par une amélioration qualitative des systèmes d'éducation et de formation et par la mise en œuvre d'une stratégie cohérente de formation continue au niveau national.

Le Conseil européen a adopté, pour les systèmes d'éducation et de formation, des objectifs stratégiques qui devront être atteints d'ici à 2010. La mesure des progrès vers la réalisation des objectifs requiert un large éventail de statistiques comparables de bonne qualité sur les niveaux d'études atteints, la fréquentation des cours et formations, les diplômés, les enseignants, l'apprentissage des langues, la mobilité et les investissements.

Le système statistique européen fournit des données sur l'éducation et la formation qui sont à la base des indicateurs mesurant la performance des systèmes d'éducation et de formation dans l'Union et permettant le suivi des progrès accomplis vers l'économie et la société de la connaissance dans le cadre plus large de la formation permanente.



La jeune génération est mieux qualifiée

En comparant les personnes qui quittent actuellement le système d'éducation aux générations antérieures, il est possible de suivre les tendances en matière de niveau d'études atteint sur une longue période d'environ trente ans.

Au cours des trente dernières années, les disparités en matière de niveau d'études entre les sexes ont été réduites dans toute l'Union. Dans la génération des plus jeunes, les femmes ont même légèrement dépassé les hommes.

Des qualifications plus élevées tendent à réduire le risque de chômage

En général, des qualifications plus élevées semblent réduire, mais à des degrés divers, le risque de chômage dans tous les États membres.

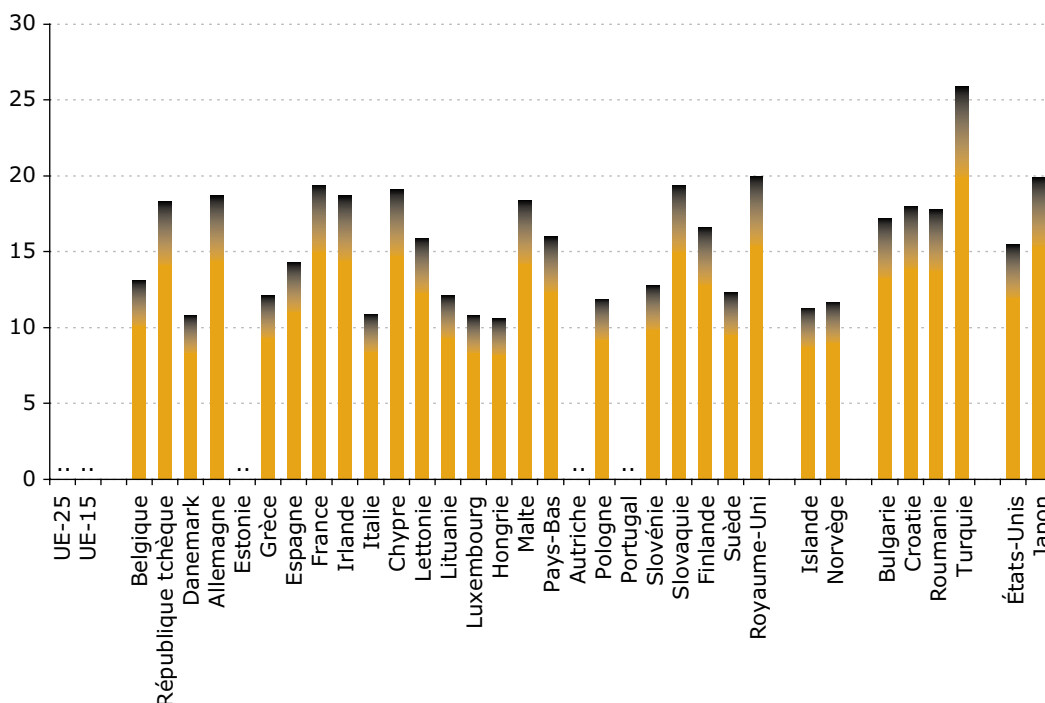
Contexte politique

«La Communauté contribue au développement d'une éducation de qualité en encourageant la coopération entre États membres et, si nécessaire, en appuyant et en complétant leur

action [...]» «La Communauté met en œuvre une politique de formation professionnelle, qui appuie et complète les actions des États membres [...]» (traité CE, titre XI, chapitre 3, article 149, paragraphe 1, et article 150, paragraphe 1, respectivement).

Dans sa communication sur l'avenir de la stratégie européenne pour l'emploi (SEE), la Commission souligne la nécessité de réduire l'échec scolaire et de relever la qualité de l'éducation en tant que domaine prioritaire pour la nouvelle SEE. Ces politiques doivent préparer le terrain pour le futur accès à la formation continue et demeurent des défis importants pour plusieurs États membres actuels et futurs.

Ratio élève/enseignant dans l'enseignement primaire en 2003



Pour la Belgique, les données fournies ne contiennent pas celles relatives à la Communauté allemande et aux institutions privées indépendantes. Pour le Danemark et l'Islande, le niveau 2 de la CITE est inclus dans le niveau 1. Pour le Luxembourg et la Norvège, les données font référence uniquement au secteur public. Pour les Pays-Bas, le niveau 1 de la CITE inclut le niveau 0.

Le ratio élève/enseignant est calculé en divisant l'équivalent du nombre d'élèves suivant des cours à temps plein par l'équivalent du nombre d'enseignants donnant des cours à temps plein qui enseignent au niveau 1 de la CITE (classification internationale type de l'éducation). Seuls les enseignants en poste (y compris les éducateurs scolaires spécialisés) sont pris en compte. Le ratio élève/enseignant ne doit pas être confondu avec la taille moyenne d'une classe, car cette dernière ne tient pas compte des cas spéciaux, comme les petits groupes d'élèves ayant des besoins spécifiques ou les matières spécialisées/minoritaires, ou bien de la différence entre le nombre d'heures d'enseignement dispensées par les enseignants et le nombre d'heures d'instruction conseillées par élève, par exemple dans le cas d'un enseignant qui travaille dans un système par équipes.



Élèves et étudiants

À l'exclusion de l'enseignement préprimaire; en milliers

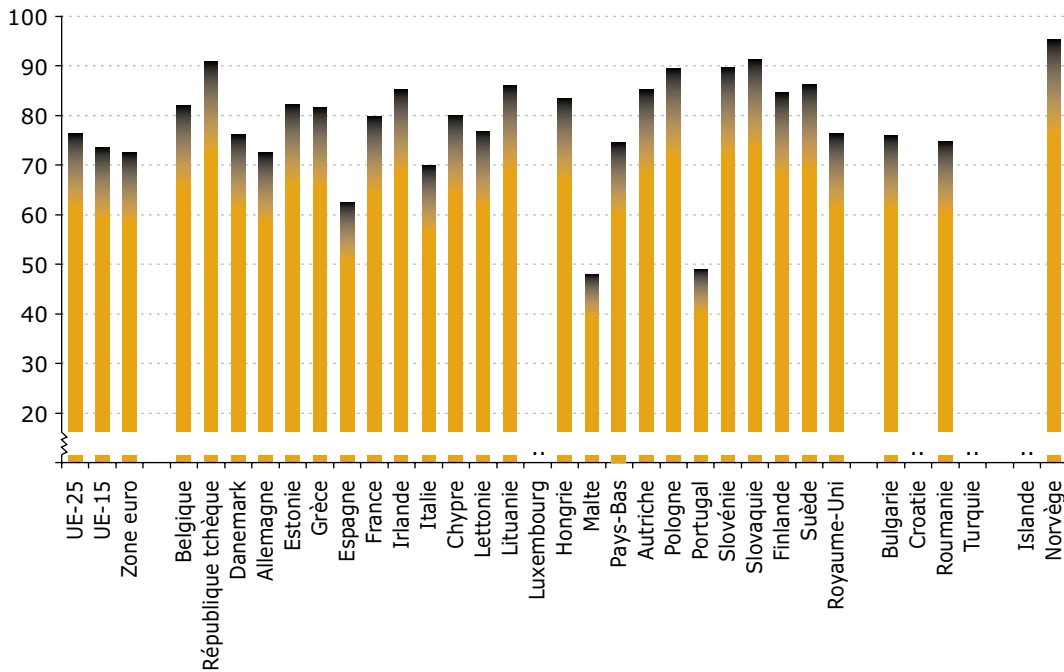
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	:	:	:	:	:	:	:	90 391,1	90 505	90 746,6	92 052,7	91 677,4
UE-15	70 917,2	72 303,1 (e)	73 000,7	73 359,6	73 379,9	73 295,7	:	74 387,9	74 323,2	74 400,4	75 674	75 357
Zone euro	56 318,5	56 812,2 (e)	57 104,8	57 018,6	56 882,6	56 758,3	:	56 490,1	56 276,2	56 226,3	56 106,5	56 259,8
Belgique	2 033,1	2 086,8	2 112,6	2 153	2 160	2 168,3	:	2 206,8 (i)	2 234,8 (i)	2 303,5 (i)	2 332,6 (i)	2 373,0 (i)
République tchèque	:	:	:	:	:	:	1 913,9	1 875,2	1 906,2	1 931,8	1 935,3	1 927,7
Danemark	932,8	936,6	942	943	942	954,6	972,7	988,3	1 003	1 029,4	1 046	1 069,4
Allemagne	13 337,7 (i)	13 629,0 (i)	13 842,0 (i)	14 035,2 (i)	14 209,7 (i)	14 440,7 (i)	14 567,6 (i)	14 580,9 (i)	14 549,3 (i)	14 515,1 (i)	14 510,7 (i)	14 525,4 (i)
Estonie	:	:	:	:	:	:	289,9	295,5	302,9	305,9	304	298,4
Grèce	1 859,9	1 891,7	1 889	1 850	1 839,6	1 832,8	1 904,3	1 858,8	1 883,5	1 905,7	1 975,3	1 960,7
Espagne	8 773,1	8 813	8 778,4	8 636,7	8 508,9	8 239,1	8 086,8	7 898,3	7 768,6	7 597,3	7 461,2	7 381,6
France	11 911,4	11 998	12 144,7	12 148	12 137,2	12 130,8	12 092,3	12 022	11 933,8	11 849,1	11 791,2	11 884,1
Irlande	886,2	892,3	897,5	893	885,3	886,5	1000	994,1	990,1	986,8	992,2	1 000,8
Italie	9 552,7	9 467	9 572	9 433,1	9 299,7	9 305,5	9 202,3	9 151,1	9 049,2	9 143,6	9 198,7	9 266,2
Chypre	:	:	:	:	:	136,0 (i)	:	138,1 (i)	138,0 (i)	139,6 (i)	141,5 (i)	145,9 (i)
Lettonie	:	:	:	:	:	:	470,6	484,6	498,6	509,7	510,1	505,8
Lituanie	:	:	:	:	:	:	713	739,1	766,8	787,3	796,6	806,8
Luxembourg	48,7 (i)	:	52,3 (i)	54,0 (i)	57,0 (i)	60,2 (i)	62,2 (i)	67,6 (i)	68,7 (i)	70,3 (i)	72,0 (i)	72,9 (i)
Hongrie	:	:	:	:	:	:	1 855,1	1 879,4	1 905,6	1 924,2	1 945,5	1 968,2
Malte	:	:	:	:	:	:	:	78,1	77,6	77,9	77,1	78,6
Pays-Bas	3 533,6	3 539	3 241,1	3 201	3 179,3	3 115,7	3 136	3 122,6	3 171,1	3 217,3	3 208,1	3 238,9
Autriche	1 351,6	1 372	1 387,1	1 401,5	1 412,4	1 416	1 426,1	1 442,9	1 458,8	1 463,6	1 422,1	1 429
Pologne	:	:	:	:	:	:	8 866,8	9 002,6	9 073,8	9 152,5	9 153,1	9 077,3
Portugal	2 023,7	2 098,9	2 144,5	2 166	2 134,3	2 085,4	2 076,3	2 019,5	2 015,9	2 002,4	1 963,6	1 934,9
Slovénie	:	:	:	:	:	:	385,5 (i)	391,5 (i)	389,4 (i)	403,3 (i)	407,1 (i)	407,7 (i)
Slovaquie	:	:	:	:	:	:	1 122,9	1 119	1 122,8	1 114	1 108,5	1 104
Finlande	1 006,8	1 024,5	1 043,6	1 047,1	1 059,2	1 077,3	1 100,6	1 125,5	1 152,3	1 171,7	1 178,8	1 192,5
Suède	1 377	1 623	1 655,7	1 697,9	1 753,3	1 814,3	1 961,9	2 075	2 089,5	2 106,9	2 114,8	2 118,8
Royaume-Uni	12 288,7	12 931,3	13 298,4	13 700,1	13 801,7	13 768,5	13 231,5	14 834,5	14 954,5	15 037,9	16 406,7	16 043
Islande	62	:	:	67	67,2	68	71,3	71,6	73,5	74,4	76,8	80
Liechtenstein	:	:	:	:	5	5,2	:	:	4,5	:	:	5,9 (i)
Norvège	850	:	895	858	865,2	884	957,8	980,8	989,3	993,1	1 005,2	1 036,2
Bulgarie	:	:	:	:	:	:	1 403,9	1 389,5	1 357,1	1 322	1 274,9	1 273,9
Croatie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	725,2
Roumanie	:	:	:	:	:	:	4 019,8 (i)	4 006,4 (i)	3 962,1 (i)	3 954,2 (i)	3 938,5 (i)	3 914,7
Turquie	:	:	:	:	:	:	:	13 570,9	13 168,8	14 893,2	15 389,1	15 564,9
États-Unis	56 564	57 979	58 573	59 225	59 781	60 622	61 816,1	62 795,2	62 323,3	63 652,7	64 440,4	65 738
Japon	:	:	22 842	22 409	22 346	:	21 367,7	20 907,6	20 582,9	20 254,1	19 956,3	19 646,2

Pour la Belgique, les données fournies ne contiennent pas celles relatives aux institutions privées indépendantes. Le niveau 6 de la CITE n'est pas disponible pour l'Allemagne, la Slovénie et la Roumanie. Pour le Luxembourg, Chypre et le Liechtenstein, la plupart des étudiants dans l'enseignement supérieur étudient à l'étranger et ne sont pas inclus.

Ce tableau indique le nombre total de personnes inscrites dans le système éducatif de chaque pays. Il comprend tous les niveaux d'études, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur. C'est la population cible de la politique en matière d'éducation.

Niveau d'éducation des jeunes - total en 2004

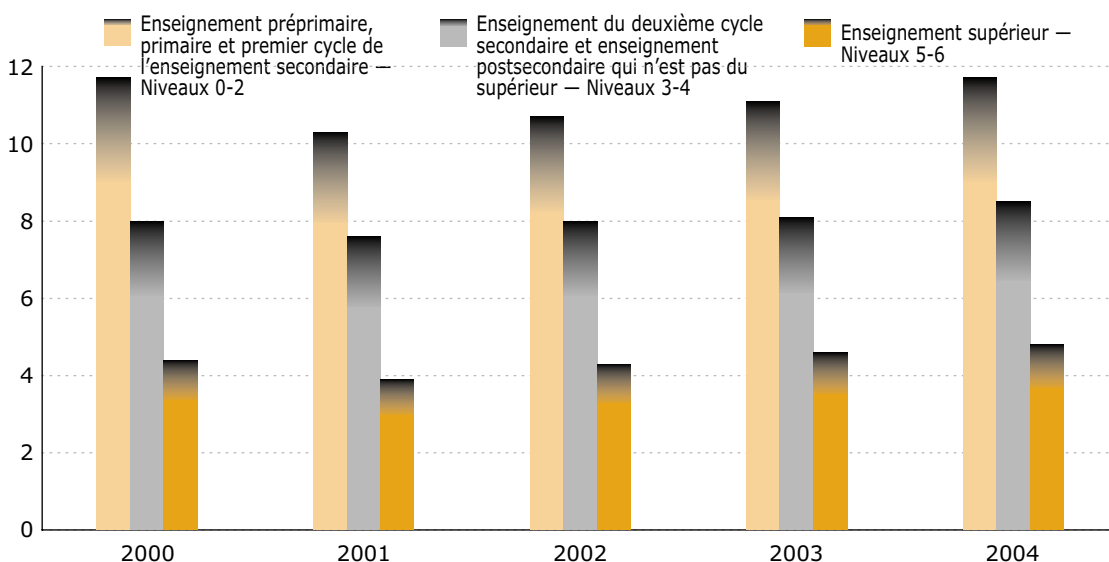
Pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans ayant atteint au moins un niveau d'éducation secondaire supérieur



L'indicateur «Niveau d'éducation des jeunes» est défini comme le pourcentage des jeunes de 20 à 24 ans ayant au moins atteint un niveau d'enseignement ou de formation secondaire supérieur, soit un niveau CITE 3 à 4 minimum (numérateur). Le dénominateur est la population totale du même groupe d'âge, à l'exclusion des non-réponses aux questions «Niveau d'enseignement ou de formation atteint». Le numérateur et le dénominateur sont dérivés de l'enquête communautaire sur les forces de travail.

Taux de chômage de la population de l'UE-25 par niveau d'enseignement ⁽¹⁾

Population âgée de 25 à 59 ans; en %



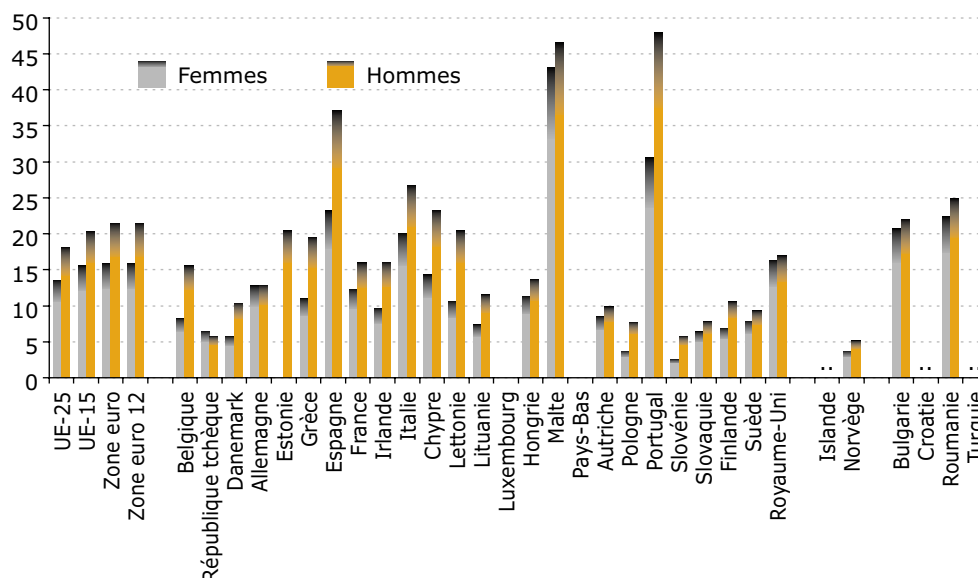
(¹) Niveaux selon la CITE 1997.

L'indicateur porte sur la tranche des 25-59 ans. Il mesure la «probabilité» d'être au chômage, pour les personnes qui recherchent un emploi, ventilée par niveau d'études. Les indicateurs permettent d'évaluer les difficultés rencontrées sur le marché du travail par des personnes ayant des niveaux d'études différents et donnent une première idée du rôle joué par l'éducation dans la réduction des risques de chômage.



Jeunes de 18 à 24 ans quittant prématurément l'école, en 2004

En % de la population totale du même groupe d'âge



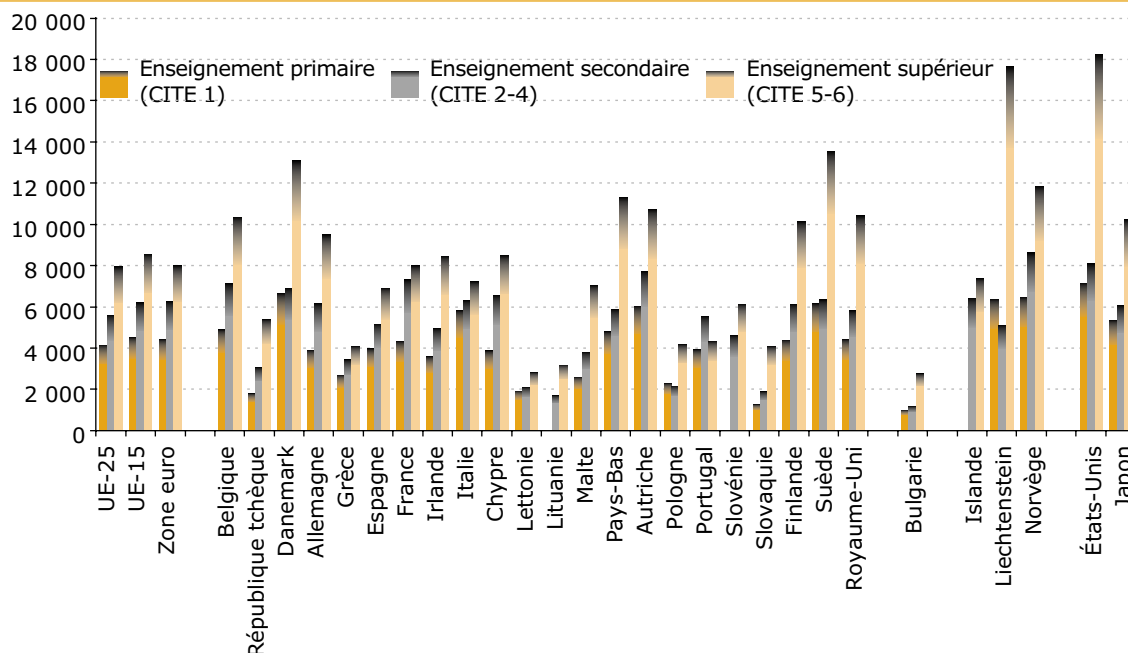
Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Royaume-Uni et Islande: valeurs provisoires.

Dans les pays de l'UE, les jeunes terminent généralement leurs études secondaires supérieures à un âge se situant entre 17 et 19 ans. Eurostat indique les pourcentages de jeunes gens ayant

juste franchi cet âge sans avoir achevé leurs études secondaires supérieures et qui ne suivent pas, actuellement, de programme d'éducation ou de formation.

Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement publics et privés en 2002

Par niveau d'éducation; en SPA, sur la base d'équivalent temps plein



Les dépenses par élève/étudiant des institutions publiques et privées mesurent l'investissement par élève/étudiant des administrations publiques centrales, régionales et locales, des ménages, des institutions religieuses et des entreprises. Elles incluent les dépenses de personnel, les autres dépenses de fonctionnement et les dépenses d'équipement.

Étudiants

Enseignement supérieur; en milliers

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	:	:	:	:	:	:	:	14 891,7	15 206,8	15 737,2	16 328,7	16 887,3
UE-15	10 113,9	10 845,1	11 512,7	11 810,4 (e)	11 933,1	12 265,9	12 163,3 (i)	12 721,2	12 764,4	13 020,5	13 399,7	13 815,8
Zone euro	8 371,3	8 929,5	9 444,6	9 581,2 (e)	9 684,6	9 918,8	:	9 919,2	10 003,1	10 204,2	10 372,2	10 685,3
Belgique	285,9	307,1	322,4	353	358,2	360,9	:	351,8 (i)	355,7 (i)	359,3 (i)	367,0 (i)	374,7 (i)
République tchèque	:	:	:	:	:	196	215	231,2	253,7	260	284,5	287
Danemark	150,2	164,4	169,6	170	166,5	180,4	183,3	190	189,2	190,8	195,3	201,7
Allemagne	2 033,7 (i)	2 112,6 (i)	2 132,2 (i)	2 155,7 (i)	2 144,2 (i)	2 131,9 (i)	2 097,7 (i)	2 087,0 (i)	2 054,8 (i)	2 083,9 (i)	2 159,7 (i)	2 242,4 (i)
Estonie	:	:	:	:	:	39	43,1	48,7	53,6	57,8	60,6	63,6
Grèce	199,7	299	314	:	329,2	363,2	374,1	387,9	422,3	478,2	529,2	561,5
Espagne	1 301,7	1 370,7	1 469,5	1 527	1 591,9	1 684,4	1 746,2	1 786,8	1 829	1 833,5	1 832,8	1 840,6
France	1 840,3	1 952	2 083,2	2 073	2 091,7	2 062,5	2 027,4	2 012,2	2 015,3	2 031,7	2 029,2	2 119,1
Irlande	101,1	108,4	117,6	122	128,3	134,6	142,8	151,1	160,6	166,6	176,3	181,6
Italie	1 533,2	1 615	1 770,3	1 791,7	1 775,2	1 892,5	1 869,1	1 797,2	1 770	1 812,3	1 854,2	1 913,4
Chypre	:	:	:	:	:	10,0 (i)	:	10,8 (i)	10,4 (i)	11,9 (i)	13,9 (i)	18,3 (i)
Lettonie	:	:	:	:	:	62	70,2	82	91,2	102,8	110,5	118,9
Lituanie	:	:	:	:	:	84	96,4	107,4	121,9	135,9	148,8	167,6
Luxembourg	1,0 (i)	:	1,8 (i)	:	1,7 (i)	1,8 (i)	1,8 (i)	2,7 (i)	2,4 (i)	2,5 (i)	3,0 (i)	3,1 (i)
Hongrie	:	:	:	:	:	203	254,7	279,4	307,1	330,5	354,4	390,5
Malte	:	:	:	:	:	:	:	5,8	6,3	7,4	7,3	8,9
Pays-Bas	493,6	507	532,4	503	491,7	469	461,4	469,9	487,6	504	516,8	526,8
Autriche	216,5	221	227,4	234	239	240,6	247,5	252,9	261,2	264,7	223,7	229,8
Pologne	:	:	:	:	:	:	1 191,1	1 399,1	1 579,6	1 775	1 906,3	1 983,4
Portugal	190,9	247,5	276,4	301	319,5	350,9	351,8	356,8	373,7	387,7	396,6	400,8
Slovénie	:	:	:	:	:	53,0 (i)	68,1 (i)	79,1 (i)	83,8 (i)	91,5 (i)	99,2 (i)	101,5 (i)
Slovaquie	:	:	:	:	:	102	112,8	122,9	135,9	143,9	152,2	158,1
Finlande	173,7	188,2	197,4	205	214	226,5	250	262,9	270,2	279,6	283,8	291,7
Suède	207,3	222,8	234,5	245,9	261,2	275,2	280,7	335,1	346,9	358	382,9	414,7
Royaume-Uni	1 385,1	1 528,4	1 664	1 813,3	1 820,8	1 891,5	1 938,4	2 081	2 024,1	2 067,3	2 240,7	2 287,8
Islande	6	:	:	7	7,5	7,9	8,1	8,5	9,7	10,2	11,6	13,3
Liechtenstein	:	:	:	:	0,1	0,1	:	:	0,5	:	:	0,4
Norvège	154	:	177	173	180,4	185,3	183	187,5	190,9	189,9	197,1	212,4
Bulgarie	:	:	:	:	:	263	260,5	270,1	261,3	247	228,4	230,5
Croatie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	121,7
Roumanie	:	:	:	:	:	354,0 (i)	360,6 (i)	407,7 (i)	452,6 (i)	533,2 (i)	582,2 (i)	643,9
Turquie	:	:	:	:	:	:	:	1 464,7	1 015,4	1 607,4	1 677,9	1 918,5
États-Unis	14 359	14 486	14 305	14 279	14 262	14 300	13 284	13 769,4	13 202,9	13 595,6	15 928	16 611,7
Japon	:	:	3 841	3 918	3 945	:	3 963,7	3 940,8	3 982,1	3 972,5	3 966,7	3 984,4
Canada	1 943	2 633	2 662	1 784	1 763	1 717	1 179	1 193	:	:	:	:

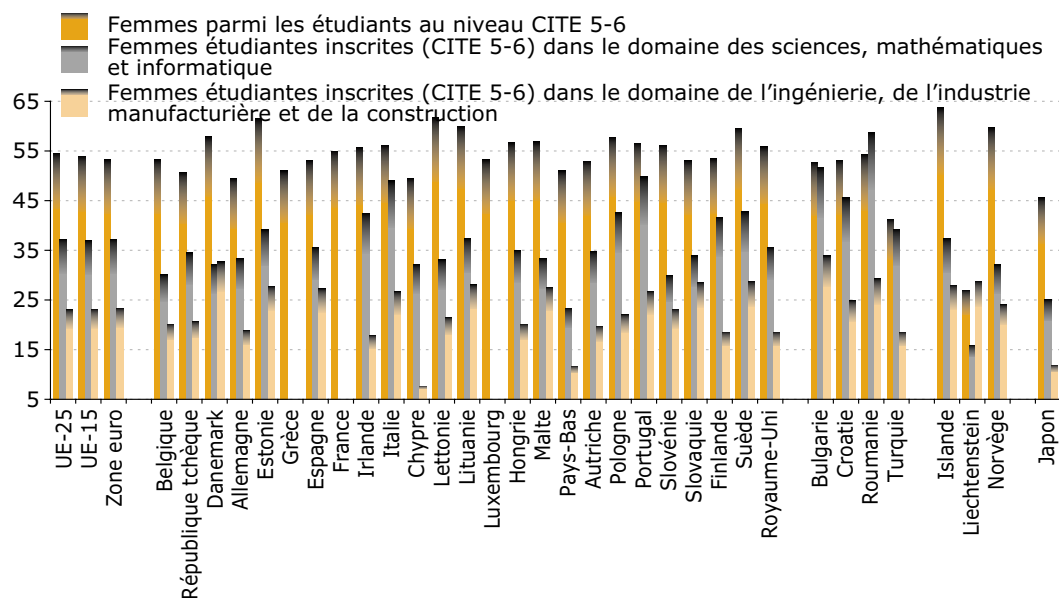
Pour la Belgique, les données fournies ne contiennent pas celles relatives aux institutions privées indépendantes. Allemagne, Roumanie, Slovénie: CITE 6 manquant. Luxembourg, Chypre, Liechtenstein: la plupart des étudiants suivent des études à l'étranger et ne sont pas inclus.

Ce tableau indique le nombre total de personnes poursuivant des études supérieures (à la fois études universitaires et non universitaires) dans le système éducatif général de chaque pays. C'est la population cible de la politique en matière d'enseignement supérieur. Ce tableau fournit une indication du nombre de personnes qui ont accès à l'enseignement supérieur et qui sont supposées achever leurs études. Ces personnes contribueront ainsi à élever le niveau d'instruction de la population du pays, si elles continuent à vivre et à travailler dans ce pays après leurs études.



Part des femmes dans l'enseignement supérieur en 2003

Total — Mathématiques, sciences et informatique — Ingénierie, fabrication et construction — En %

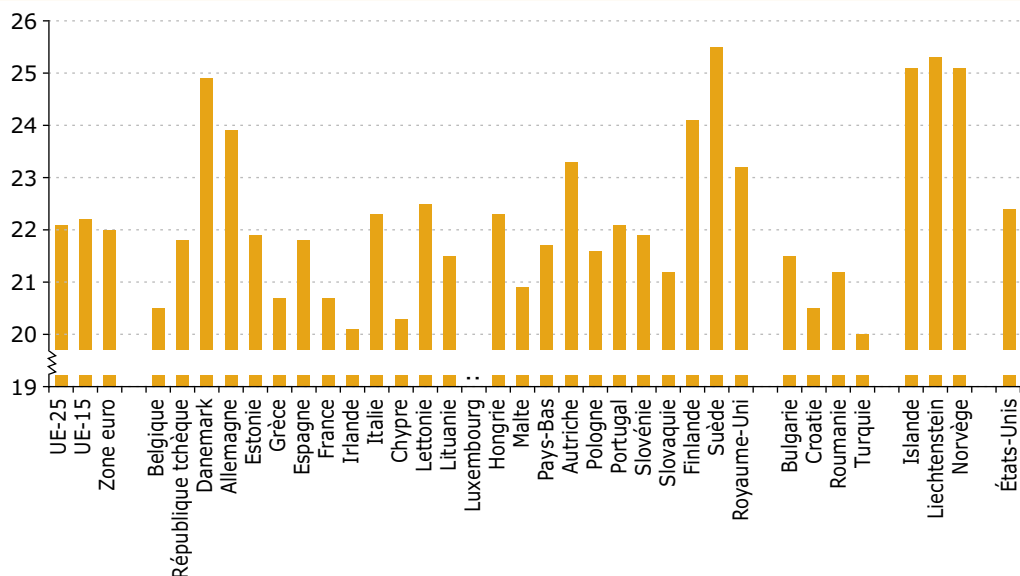


Données extraites le 16 août 2005. Pour la Belgique, les données fournies ne contiennent pas celles relatives aux institutions privées indépendantes. Le niveau 6 de la CITE n'est pas disponible pour l'Allemagne et la Slovenie. Pour le Luxembourg et Chypre, la plupart des étudiants dans l'enseignement supérieur étudient à l'étranger et ne sont pas inclus.

Cet indicateur présente le pourcentage de femmes sur le nombre total d'étudiants de l'enseignement supérieur quel que soit le domaine d'études, sur l'ensemble des étudiants en mathématiques, sciences et informatique et sur l'ensemble des étudiants en ingénierie, fabrication et construction. Les niveaux et domaines d'enseignement et de formation utilisés sont conformes à la version 1997 de la classification internationale type de l'éducation (CITE 97) et au *Manuel des domaines d'enseignement et de formation (1999)* d'Eurostat.

Âge médian dans l'enseignement supérieur en 2003

Années



Pour la Belgique, les données fournies ne contiennent pas celles relatives aux institutions privées indépendantes. Le niveau 6 de la CITE n'est pas disponible pour l'Allemagne et la Slovenie. Pour le Luxembourg et Chypre, la plupart des étudiants dans l'enseignement supérieur étudient à l'étranger et ne sont pas inclus.

L'âge médian d'une population donnée est l'âge qui sépare le groupe en deux moitiés de taille équivalente. Dans le cas de cet indicateur, cela signifie que la moitié de la population étudiante, à savoir les personnes inscrites dans l'enseignement supérieur (niveaux 5 et 6 de la CITE), est plus jeune que l'âge médian et que l'autre moitié est plus âgée.

Dépenses publiques totales pour l'éducation en 2002

En % du PIB



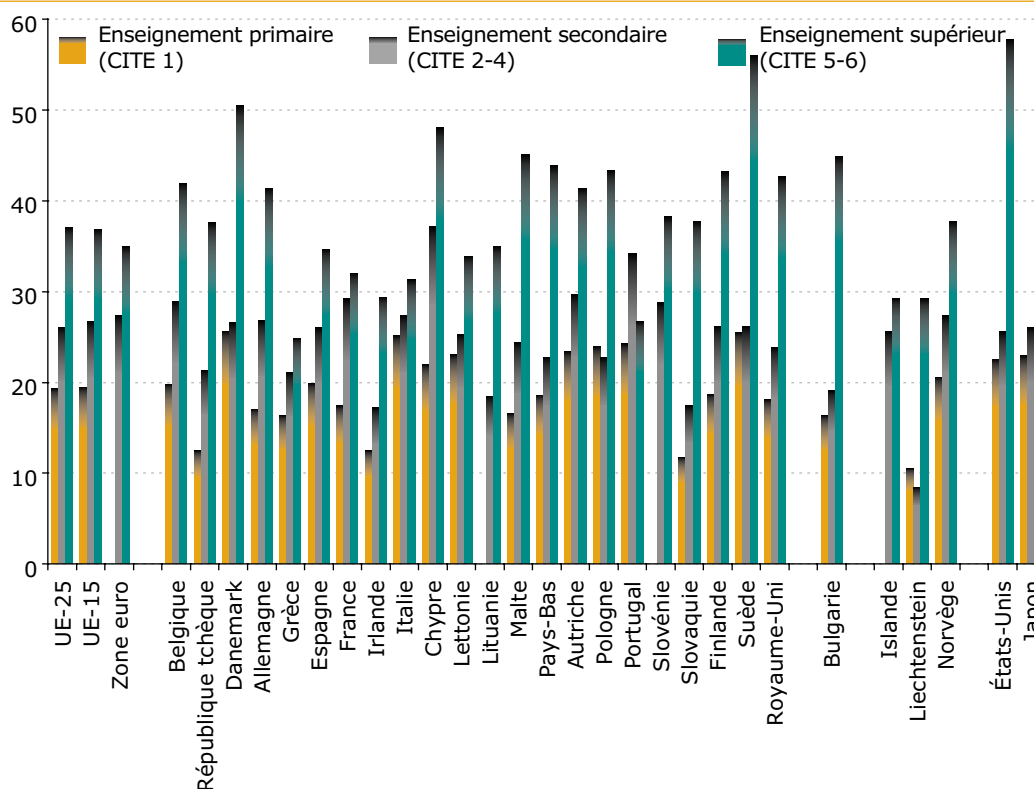
Liechtenstein	2,95
Roumanie	3,53
Turquie	3,56
Bulgarie	3,57
Japon	3,60
Grèce	3,96
Luxembourg	3,99
Irlande	4,32
Croatie	4,32
Slovaquie	4,35
République tchèque	4,41
Espagne	4,44
Malte	4,54
Italie	4,75
Allemagne	4,78
Zone euro	5,07
Pays-Bas	5,08
UE-15	5,22
UE-25	5,23
Royaume-Uni	5,25
États-Unis	5,35
Hongrie	5,51
Pologne	5,60
Autriche	5,67
Estonie	5,69
France	5,81
Lettonie	5,82
Portugal	5,83
Lituanie	5,89
Slovénie	6,02
Belgique	6,26
Finlande	6,39
Chypre	6,83
Islande	7,12
Norvège	7,63
Suède	7,66
Danemark	8,51

En général, le secteur public finance l'éducation soit en assumant directement les dépenses de fonctionnement et en capital des établissements d'enseignement (dépenses directes en faveur des établissements d'enseignement), soit en aidant les étudiants et leurs familles grâce à des bourses et à des prêts publics, soit encore en transférant des subventions publiques destinées à des projets éducatifs vers des entreprises privées ou des organismes à but non lucratif (transferts vers des ménages et des entreprises privées). Ces deux opérations réunies sont comptabilisées en tant que dépenses publiques consacrées à l'éducation.

Presque partout dans l'Union, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à faire des études supérieures. L'Allemagne est la seule exception.

Dépenses annuelles d'éducation par élève/étudiant par rapport au PIB par habitant au titre des établissements d'enseignement publics et privés

Par niveau d'éducation; calculs basés sur des équivalents temps plein; en % du PIB



Sources: Collecte des données Unesco/OCDE/Eurostat.

Les dépenses annuelles consacrées aux établissements d'enseignement publics et privés par élève/étudiant présentées par rapport au PIB par habitant mettent en relation les ressources consacrées à l'éducation dans les établissements publics et privés (p. ex.: dépenses de personnel, autres dépenses de fonctionnement et en capital) et le niveau économique global d'un pays. Les calculs sont basés sur des équivalents temps plein. Le PIB par habitant est utilisé pour permettre la comparaison des niveaux d'activité économique d'économies de tailles différentes (par habitant) indépendamment du niveau des prix (en SPA).



La formation professionnelle continue

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- la politique de formation et la gestion de la formation;
- les cours de formation et les «autres» formes de formation;
- les entreprises formantes et non formantes;
- la fréquentation de cours;
- le temps de travail passé à suivre des cours;
- le coût et le financement des cours de formation;
- les domaines et les fournisseurs de cours de formation;
- l'évaluation de la formation;
- l'introduction de nouvelles technologies et la formation.

2

Développer le capital humain

Les indicateurs d'investissement dans le capital humain deviennent de plus en plus importants, dans la mesure où ils reflètent l'impact personnel et économique de la mise à jour des qualifications de la main-d'œuvre. Développer les aptitudes et les qualifications par la formation professionnelle continue au travail est un élément essentiel de la formation permanente et reflète l'accent mis par les entreprises sur la qualification de leur personnel.

est considérée comme un facteur déterminant dans les domaines de l'emploi et de la sécurité sociale, des performances économiques et de la compétitivité tout au long de la vie. Cette conception reflète la stratégie à long terme du sommet de Lisbonne visant à renforcer l'emploi et la cohésion sociale dans une société et une économie fondées sur la connaissance.

La résolution du Conseil du 24 juin 2003 sur le capital social et humain souligne l'importance de l'éducation et de la formation au travail pour la constitution d'un capital social et humain dans la

Contexte politique

«L'action de la Communauté vise [...] à faciliter l'accès à la formation professionnelle [...]; à stimuler la coopération en matière de formation entre établissements d'enseignement ou de formation professionnelle et entreprises [...]» (traité CE, titre XI, chapitre 3, article 150, paragraphe 2).

La communication de la Commission de novembre 2001 intitulée «Réaliser un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie» souligne au paragraphe 1.1 que «le Conseil européen de Lisbonne a confirmé que l'éducation et la formation tout au long de la vie constituaient un élément de base du modèle social européen». L'acquisition de connaissances ne se limite pas seulement au domaine de l'éducation, mais



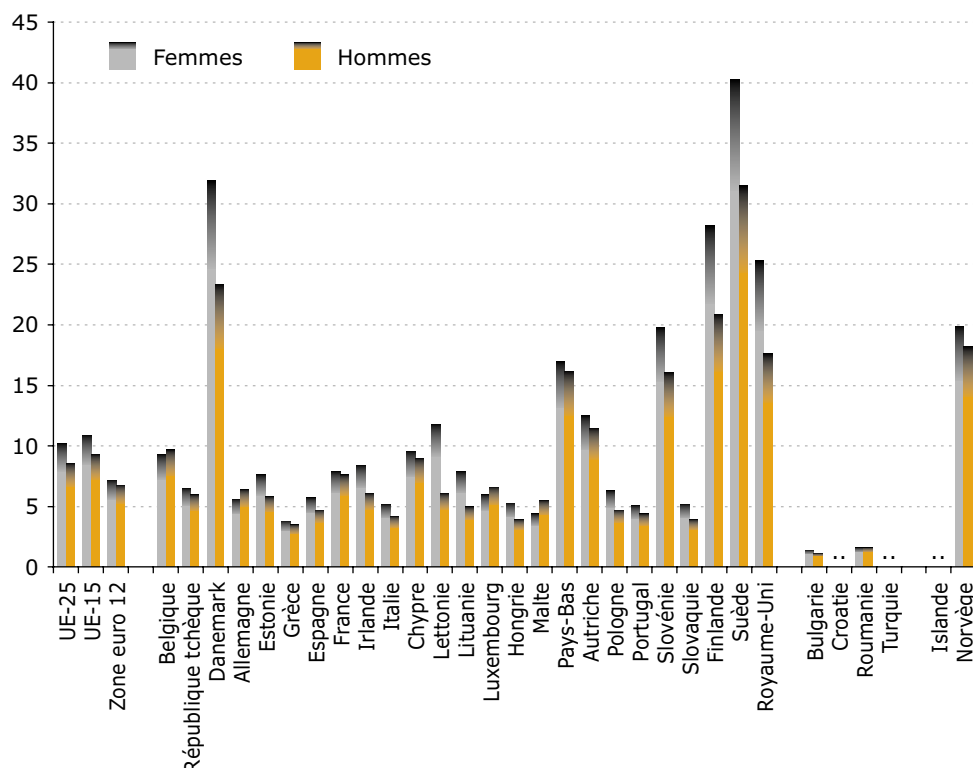
société de la connaissance. La résolution insiste en particulier sur «l'importance d'assurer que tous les travailleurs dans leurs entreprises et organisations propres sont pleinement concernés et correctement formés [...] ce qui peut faciliter le changement, et qu'ils sont donc conscients des avantages en termes de compétitivité accrue et de qualité de vie au travail [...]». La résolution traite également de «la question des personnes ayant un bon niveau d'instruction/de formation qui ont plus de facilités et, en réalité, davantage accès aux possibilités de formation que les personnes dont le niveau d'instruction/de formation est moins élevé et qui devraient bénéficier le plus d'une formation, par exemple les femmes et les travailleurs âgés [...]».

La nouvelle stratégie européenne pour l'emploi, adoptée le 22 juillet 2003, a été révisée afin de mieux tenir compte des besoins d'une Union européenne élargie, de mieux réagir aux défis

que doit affronter un marché de l'emploi moderne et de mieux contribuer à la stratégie de Lisbonne. Deux grandes orientations spécifiques figurant dans la SEE sont consacrées à la nécessité d'améliorer le niveau des qualifications par le biais d'une éducation et d'une formation tout au long de la vie et d'étudier les pénuries de main-d'œuvre et les déficits de qualification. Les États membres sont également invités à mettre en œuvre des stratégies globales d'éducation et de formation tout au long de la vie, afin de donner à chacun les qualifications nécessaires à des forces de travail modernes et de réduire les inadéquations et les pénuries de qualifications sur le marché de l'emploi. Les orientations prévoient des mesures ayant pour objectif d'accroître les investissements en ressources humaines, en particulier grâce à une augmentation significative des investissements des entreprises en faveur de la formation des adultes.

Formation permanente en 2004

Pourcentage de la population féminine/masculine âgée de 25 à 64 ans ayant participé à une formation ou à un enseignement



UE-25, UE-15, zone euro, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni: valeurs provisoires.



Formation permanente

Pourcentage de la population adulte (25-64 ans) suivant des cours



	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
UE-25	:	:	:	:	:	:	:	7,9 (e)	7,9 (e)	8	9,3 (b)	9,4 (p)
UE-15	:	:	:	5,7 (e)	5,7 (e)	:	8,2 (e)	8,5 (e)	8,4 (e)	8,5	10,0 (b)	10,1 (p)
Zone euro	:	:	:	:	:	:	5,7 (e)	5,7 (e)	5,5 (e)	5,5	7,0 (b)	7,0 (p)
Zone euro 12	:	:	:	:	:	:	5,5 (e)	5,6 (e)	5,5 (e)	5,5	7,0 (b)	7,0 (p)
Belgique	2,7	2,7	2,8	2,9	3	4,4	6,9 (b)	6,8	7,3	6,5	8,5	9,5 (b)
République tchèque	:	:	:	:	:	:	:	:	:	5,9	5,4 (b)	6,3
Danemark	15,6	15,1	16,8	18	18,9	19,8	19,8	20,8	17,8	18,4	25,7 (b)	27,6
Allemagne	:	:	:	5,7	5,4	5,3	5,5	5,2	5,2	5,8	6,0 (i)	6,0 (p)
Estonie	:	:	:	:	4,3	6,3	6,5	6	5,2	5,2	6,2	6,7
Grèce	1,1	1	0,9	0,9	0,9	1	1,2	1,1	1,4	1,2	3,7 (b)	3,7 (p)
Espagne	3,5	3,9	4,3	4,4	4,5	4,3	5,1	5,1	4,9	5	5,8	5,2
France	3	2,9	2,9	2,7	2,9	2,7	2,6	2,8	2,7	2,7	7,4 (b)	7,8
Irlande	3,5	3,9	4,3	4,8	5,2	:	:	:	:	7,7	9,7 (b)	7,2 (p)
Italie	3,3 (b)	3,4	3,8	4,1	4,6	4,8	5,5	5,5	5,1	4,6	4,7	4,7 (p)
Chypre	:	:	:	:	:	:	2,6	3,1	3,4	3,7	7,9 (b)	9,3
Lettonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	8,2	8,1	9,1
Lituanie	:	:	:	:	:	:	3,9	2,8	3,6	3,3 (b)	4,5	6,5 (b)
Luxembourg	2,6	3,3	2,9	2,9	2,8	5,1 (b)	5,3	4,8	5,3	7,7	6,3 (b)	6,3 (p)
Hongrie	:	:	:	:	2,9	3,3	2,9	3,1	3	3,2	6,0 (b)	4,6
Malte	:	:	:	:	:	:	:	4,5	4,6	4,4	4,2	5,0 (b)
Pays-Bas	14,3	13,6	13,1	12,5	12,6	12,9	13,6	15,6	16,3	16,4	16,5	16,5 (p)
Autriche	:	:	7,7	7,9	7,8	:	9,1	8,3	8,2	7,5	12,5 (b)	12
Pologne	:	:	:	:	:	:	:	:	4,8	4,3	5	5,5 (b)
Portugal	3,2	3,5	3,3	3,4	3,5	3,1 (b)	3,4	3,4	3,4	2,9	3,7	4,8 (b)
Slovénie	:	:	:	:	:	:	:	:	7,6	9,1	15,1 (b)	17,9
Slovaquie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	9	4,8 (b)	4,6
Finlande	:	:	:	16,3	15,8	16,1	17,6	19,6 (b)	19,3	18,9	25,3 (b)	24,6
Suède	:	:	:	26,5	25	:	25,8	21,6	17,5 (b)	18,4	34,2 (b)	35,8
Royaume-Uni	10,8	11,5	:	:	:	:	19,2	21,1	21,7	22,3	21,3	21,3 (p)
Bulgarie	:	:	:	:	:	:	:	:	1,4	1,3	1,4	1,3
Croatie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	2,1	:
Roumanie	:	:	:	:	0,9	1	0,8	0,9	1,1	1,1	1,3	1,6 (b)
Turquie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Islande	:	:	14,1	15,7	16,5	19,3	20,2	23,5	23,5	24	24,0 (p)	:
Norvège	:	:	:	16,5	16,4	:	:	13,3	14,2	13,3	19,6 (b)	19,1

La formation permanente fait référence aux personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont répondu avoir suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête (numérateur). Le dénominateur est la population totale du même groupe d'âge, à l'exclusion des non-réponses à la question «Formations et enseignements suivis». Le numérateur et le dénominateur sont dérivés de l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT). Les informations collectées concernent toutes les formes d'enseignement ou de formation, qu'elles soient ou non pertinentes pour l'emploi actuel ou futur du répondant.

L'âge n'est pas un obstacle aux études ou à la formation. Les pays du nord de l'Europe ont enregistré les niveaux les plus élevés d'adultes de 25 à 64 ans ayant reçu une formation.



Le travail et son marché

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- l'emploi par principales caractéristiques (secteur d'activité, occupation, statut professionnel, âge et sexe);
- les heures de travail;
- le travail à temps plein et à temps partiel;
- le travail temporaire;
- le travail en dehors des heures normales;
- le chômage par principales caractéristiques (durée, caractéristiques du dernier emploi, âge, sexe, niveau d'éducation);
- les taux d'emploi et de chômage;
- le marché du travail et la composition des ménages.

2

Les statistiques du marché du travail sont au cœur des politiques de l'Union

L'emploi tient une place de plus en plus importante dans les préoccupations de l'Union. Les statistiques du marché du travail sont au cœur des politiques de l'UE.

Un chapitre consacré à l'emploi a été introduit dans le traité d'Amsterdam en 1997. Le Conseil européen extraordinaire de Luxembourg, en novembre 1997, a approuvé une ambitieuse stratégie européenne pour l'emploi visant à abaisser le chômage, à accroître de façon durable les taux d'emploi ainsi qu'à réduire les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes.

Le sommet de Lisbonne (printemps 2000) a fixé du plein emploi, avec plus d'emplois et de meilleurs emplois, l'une des priorités européennes. Pour l'année 2010, il s'est donné pour objectif d'atteindre les taux d'emploi suivants:

- 70 % pour le taux d'emploi total;
- 60 % pour le taux d'emploi des femmes.

Le Conseil de Stockholm (printemps 2001) a ensuite fixé un taux cible d'emploi pour les personnes âgées de 55 à 64 ans (50 % d'ici à 2010). Il a également arrêté des objectifs intermédiaires (pour 2005) de 67 % pour le taux d'emploi total et de 57 % pour le taux d'emploi des femmes.

L'enquête sur les forces de travail: un outil indispensable pour observer le marché du travail

Dans ce contexte, l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT) joue un rôle de plus en

plus important. L'EFT est aujourd'hui unanimement reconnue comme un outil indispensable pour observer l'évolution du marché du travail et prendre des mesures politiques appropriées. Dans ces deux domaines, c'est la seule source d'information qui fournisse des données véritablement comparables. Les définitions et les méthodes sont harmonisées pour tous les États membres. L'EFT est la principale source de données de la présente section. Les résultats de la croissance de l'emploi sont fondés sur les comptes nationaux (programme de transmission du SEC 95).



Données comparables sur le marché du travail de l'Europe

Un des objectifs de l'enquête sur les forces de travail est de rendre compte de la population de l'UE en âge de travailler (de 15 à 64 ans), qui comprend les personnes occupées, les personnes au chômage et les inactifs. L'EFT fournit des informations complètes sur ces trois catégories. Elle décrit la situation de l'emploi des personnes occupées en donnant des informations, par exemple

sur leur niveau d'instruction, sur les secteurs d'activité dans lesquels elles travaillent et leurs professions, ainsi que sur le travail à temps partiel, la durée du contrat de travail et la recherche d'un nouvel emploi. L'année 2005 marque la fin de la transition d'une EFT de printemps à une EFT trimestrielle continue pour tous les États membres. Par conséquent, les données présentées dans l'Annuaire Eurostat se réfèrent à des moyennes annuelles (en recourant à des estimations pour les trimestres manquants) ou à la situation au printemps (un trimestre de référence).

Croissance de l'emploi

Variation annuelle en pourcentage de la population occupée totale



	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	:	:	:	:	:	1,0 (e)	1,7 (e)	1,2 (e)	1,4 (e)	1,1	0,3	0,2
UE-15	:	-1,6	-0,1	0,8	0,3	0,9	1,8	1,7	2	1,3	0,5	0,3
Zone euro	-0,9	-1,7	-0,4	0,6	0,2	0,9	1,8	1,8	2,2	1,4	0,5	0,1
Belgique	-0,1	-0,6	-0,4	0,7	0,3	0,9	1,8	1,4	1,9	1,5	-0,3	0
République tchèque	:	:	:	0,7	0,2	-0,7	-1,4	-2,1	-0,7	-0,1	0,8	-0,6
Danemark	-0,8	-1,5	1,4	1,7	0,4	0,8	1,6	2,1	0,3	0,3	-0,4	-0,9
Allemagne	-1,5	-1,3	-0,2	0,2	-0,3	-0,2	1,1	1,2	1,8	0,4	-0,6	-1
Estonie	-6	-7,9	-3,4	-6,1	-2,3	0	-1,9	-4,4	-1,5	0,8	1,3	1,5
Grèce	1,4 (e)	0,8 (e)	1,9 (e)	0,9	-0,5	-2,2	7,5	0,1	0,3	-0,3	0,1	1,4
Espagne	-1,4	-2,8	-0,5	1,9	1,3	2,9	3,9	3,5	3,5	2,4	1,5	1,8
France	-0,6	-1,3	0,1	0,9	0,4	0,4	1,5	2	2,7	1,7	0,7	-0,1
Irlande	0,3 (e)	1,4 (e)	3,2 (e)	4,4	3,6	5,6	8,6	6,3	4,6	3	1,8	2
Italie	-0,5	-2,5	-1,5	-0,1	0,6	0,4	1	1,1	1,9	2	1,8	1,2
Chypre	:	:	:	:	:	-0,3	1	1,3	2,8	1,9 (f)	1,4 (f)	0,9 (f)
Lettonie	-7,4	-6,9	-10	-10	-1,9	4,4	-0,3	-1,8	-2,9	2,2	2,3	1
Lituanie	-2,3	-4,1	-5,8	-1,9	0,9	0,6	-0,8	-0,5	-3,7	-4,1	-7,4	2,4
Luxembourg	2,8	1,8	2,7	2,7	2,6	3,2	4,5	5	5,7	5,7	3	1,8
Hongrie	:	:	:	:	-0,5	0,1	1,8	3,2	1	1	0,1	1,3
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	2,1	-0,7	-1,0 (f)
Pays-Bas	1,6	0	0,7	1,5	2,3	3,2	2,6	2,6	2,2	2,1	0,4	-0,4
Autriche	0,2	-0,6	-0,1	0	-0,6	0,5	1	1,4	0,8	0,6	-0,2	-0,1
Pologne	:	:	:	:	1,9	2,8	2,3	-2,7	-2,3	-0,6	-2,2	-1,2
Portugal	:	:	:	:	:	:	:	1,8 (f)	2,3 (f)	1,5 (f)	0,3 (f)	-0,4 (f)
Slovénie	:	:	:	:	-1,6	-0,7	0,1	1	3,2	0,4	-0,4	-0,3
Slovaquie	:	:	:	0,2	2,3	-1,2	-0,4	-2,7	-1,8	0,6	-1,1	2,3
Finlande	-7,1	-6	-1,4	1,8	1,4	3,3	2	2,5	2,3	1,5	0,9	-0,1
Suède	-4,4	-5,2	-0,9	1,5	-0,8	-1,3	1,6	2,1	2,4	1,9	0,1	-0,2
Royaume-Uni	:	-0,8	0,8	1,2	0,9	1,8	1	1,4	1,2	0,8	0,8	0,9
Bulgarie	:	:	:	:	:	-3,9	-0,1	-2,1	-3,5	-0,4	0,8 (f)	3,5 (f)
Croatie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Roumanie	-3	-3,8	-0,5	-5,2	-1,2	-3,8	-2,3	-4,5	2,5	-0,8	-2,7	-0,1 (f)
Turquie	:	:	:	3,7	2,1	-2,5	2,8	2,1 (f)	-0,4 (f)	-1,0 (f)	-0,8 (f)	-1,0 (f)
Islande	-1,4	-0,8	0,5	0,9	2,3	1,8 (f)	3,1 (f)	2,7 (f)	2,2 (f)	1,6 (f)	-1,1 (f)	1,5 (f)
Norvège	-0,3	0,3	1,5	2,2	2	2,9	2,5	0,8	0,4	0,2	0,4	-0,6
Japon	1,1	0,4	0,1	0,1	0,4	1	-0,7	-0,8	-0,1	-0,6	-1,4	-0,2 (f)
États-Unis	0,1	1,8	2,3	1,9	1,7	2,2	2,4	2,2	2,2	-0,1	-0,8	0

La croissance de l'emploi est la variation annuelle en pourcentage de la population occupée totale. Les chiffres sur la population occupée sont originaires du SEC (système européen des comptes) 1995, et couvrent toute personne occupée avec une activité productive qui répond à la définition du système de délimitation de la production. L'emploi est défini selon le concept national, c'est-à-dire pour les unités de production résidentes.

De nombreux numéros de *Statistiques en bref* mettent en évidence le large éventail d'informations fournies par l'EFT. La liste complète des va-

riables de l'EFT (plus de 100) peut être consultée dans l'édition 2001 du document *Enquête sur les forces de travail — Méthodes et définitions*.

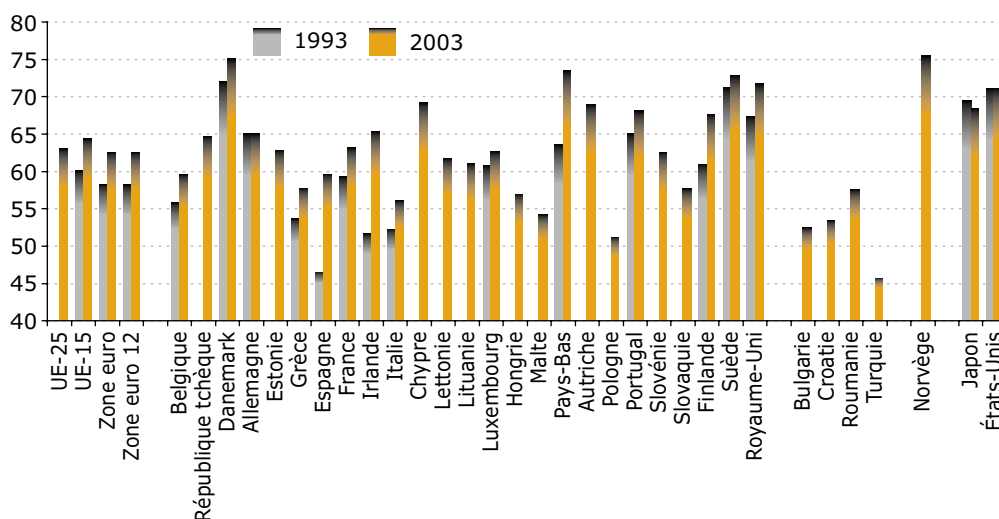


En 2003, le taux d'emploi de la population de l'Union âgée de 15 à 64 ans était de 63,0 %. Dans huit pays de l'UE, il était de 67 % ou plus ⁽¹⁾: Danemark, Chypre, Pays-Bas, Autriche,

Portugal, Finlande, Suède et Royaume-Uni. Il était inférieur à 57 % en Italie, à Malte et en Pologne. Le taux d'emploi des femmes (55,1 %) était inférieur à celui des hommes (70,9 %).

Taux d'emploi total

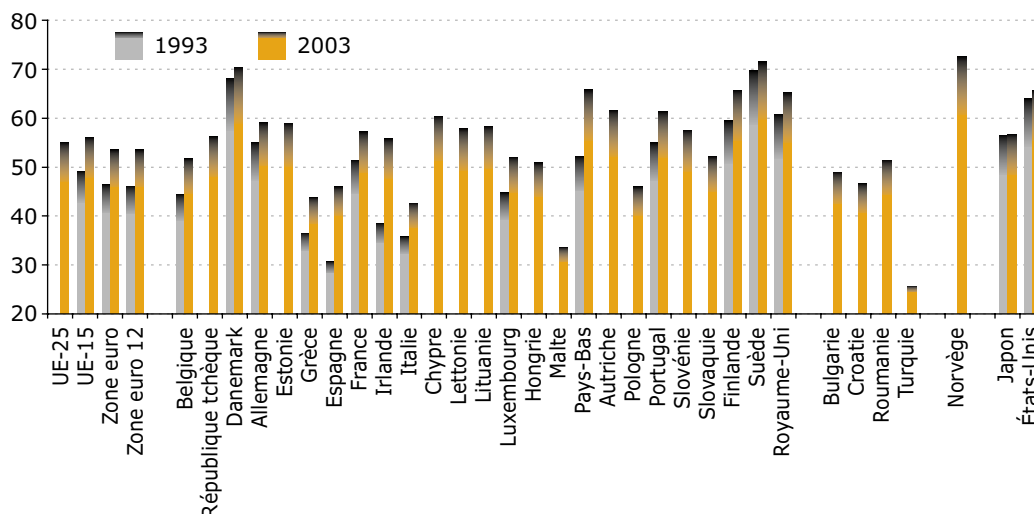
En %



Le taux d'emploi est obtenu en divisant le nombre de personnes occupées âgées de 15 à 64 ans par la population totale de la même tranche d'âge. Cet indicateur est dérivé de l'EFT, qui couvre l'ensemble de la population vivant dans des ménages privés. Elle exclut les personnes vivant dans des ménages collectifs (pensions, cités universitaires, établissements hospitaliers). La population occupée comprend les personnes qui, durant la semaine de référence et pendant une heure au moins, ont accompli un travail pour une rémunération ou un profit ou qui, n'ayant pas travaillé, avaient néanmoins un emploi dont elles étaient temporairement absentes.

Taux d'emploi – Population féminine

En %



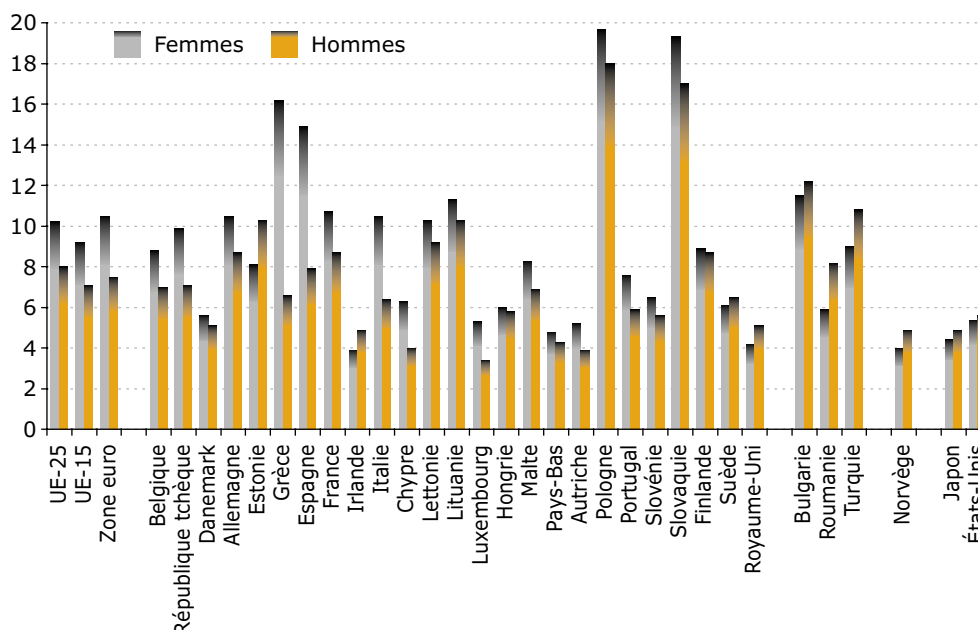
Le taux d'emploi féminin est obtenu en divisant le nombre de femmes occupées âgées de 15 à 64 ans par la population féminine totale de la même tranche d'âge. Cet indicateur est dérivé de l'EFT, qui couvre l'ensemble de la population vivant dans des ménages privés. Elle exclut les personnes vivant dans des ménages collectifs (pensions, cités universitaires, établissements hospitaliers). La population occupée comprend les personnes qui, durant la semaine de référence et pendant une heure au moins, ont accompli un travail pour une rémunération ou un profit ou qui, n'ayant pas travaillé, avaient néanmoins un emploi dont elles étaient temporairement absentes.

⁽¹⁾ Objectif intermédiaire pour 2005 fixé par le Conseil européen de Stockholm de 2001 concernant le taux d'emploi dans l'UE des personnes âgées de 15 à 64 ans.



Taux de chômage des hommes et des femmes en 2004

Chômeurs en % de la population active



Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs par rapport à l'ensemble des forces de travail. Les forces de travail sont composées des personnes occupées et des chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 74 ans qui étaient: a) sans travail pendant la semaine de référence; b) disponibles pour travailler, c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non-salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence; c) à la recherche active d'un travail, c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un travail à commencer plus tard, c'est-à-dire endéans une période maximale de trois mois.

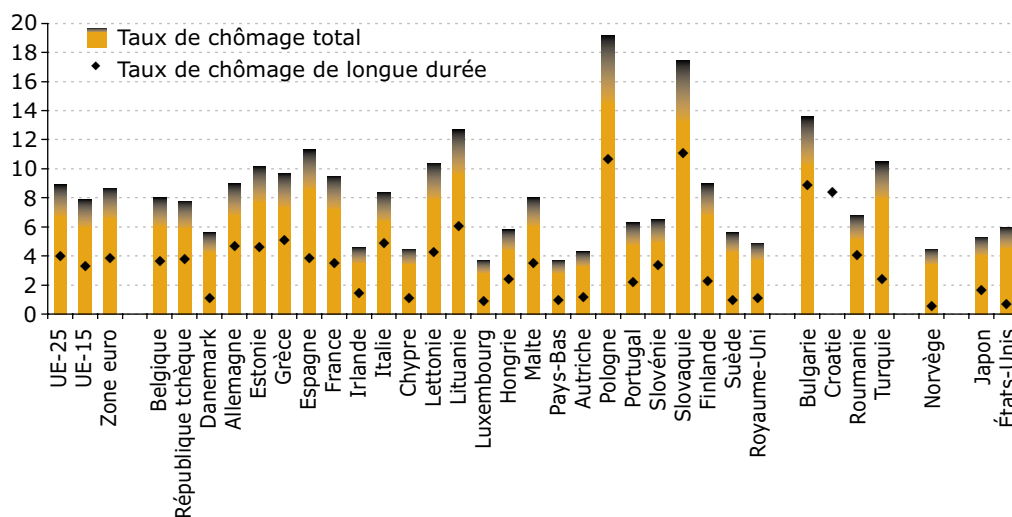
En 2003, 17 % des personnes occupées dans l'UE-25 travaillaient à temps partiel. Les pays ayant des taux d'emploi de 67 % ou plus avaient généralement des proportions plus élevées de travailleurs à temps partiel (18,6 à 45 % de l'emploi total), sauf Chypre (8,9 %), le Portugal et la Finlande (environ 12 % chacun). Le travail à temps partiel était moins fréquent en Grèce, en Hongrie et en Slovaquie (moins de 4,5 % pour un taux d'emploi total situé entre 57 et 58 %).





Chômage total et chômage de longue durée en 2003

Chômeurs (de longue durée) en % de la population active totale



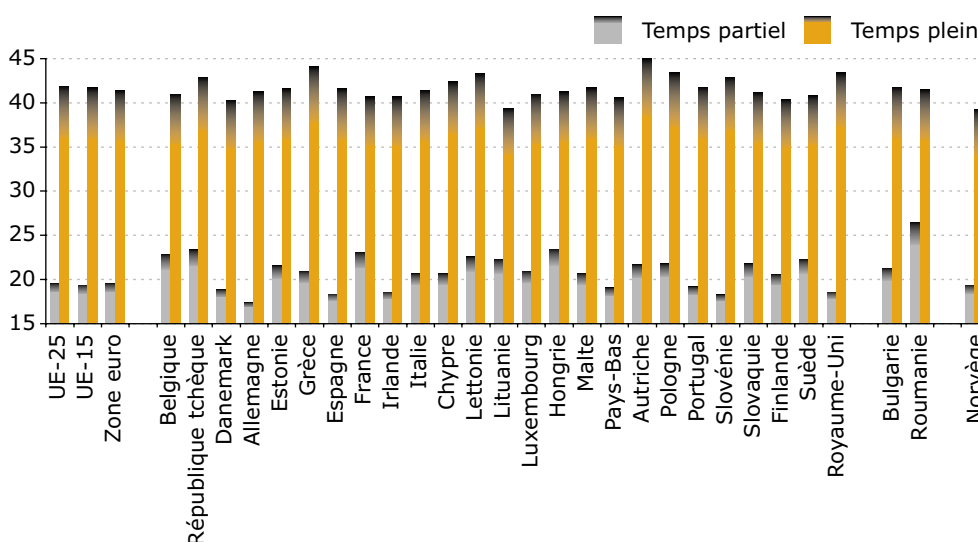
Les chômeurs de longue durée (12 mois et plus) sont les personnes âgées d'au moins 15 ans qui ne vivent pas dans un ménage collectif, qui sont sans travail pour les deux semaines suivantes, qui sont disponibles pour commencer à travailler dans les deux semaines suivantes et qui sont à la recherche d'un emploi (ont activement recherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes ou ne recherchent pas d'emploi parce qu'elles en ont déjà trouvé un qu'elles commenceront à exercer plus tard). La population active totale (forces de travail) est le total des personnes occupées et des chômeurs. La durée du chômage est définie comme la durée de recherche d'un emploi ou le temps écoulé depuis la perte du dernier emploi (si cette période est plus courte que la durée de recherche d'un emploi).

Le chômage est resté un problème pour l'Union européenne: le taux de chômage dans les vingt-cinq pays que compte aujourd'hui l'UE était de 9 % en 2004; de plus, 4 % de la population économiquement active était au «chômage de

longue durée», c'est-à-dire dans l'impossibilité de trouver un emploi pendant plus d'un an. Le taux de chômage des femmes (10,2 % en 2004) est plus élevé que celui des hommes (8 % en 2004).

Heures de travail par semaine en 2004

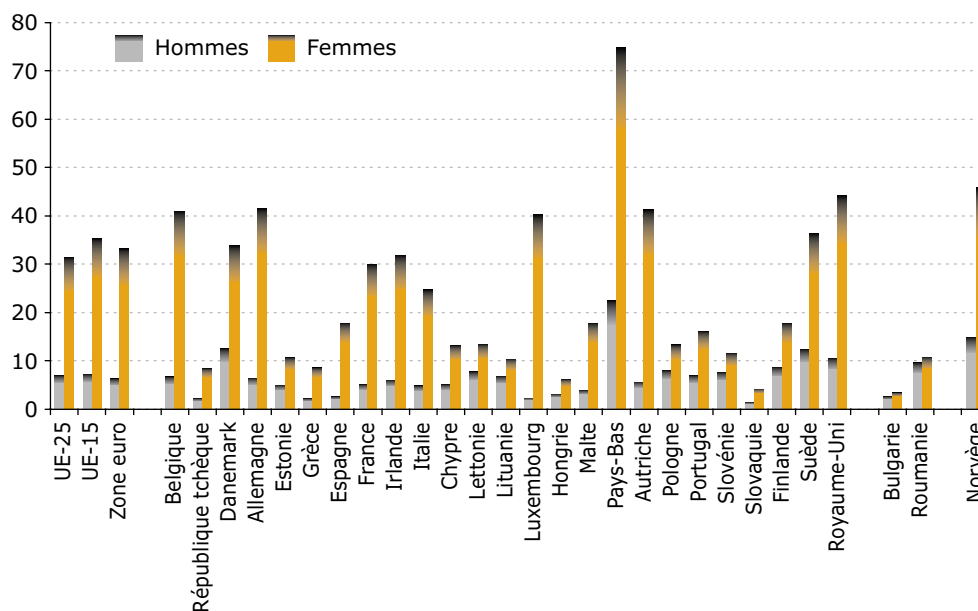
Printemps



Le nombre moyen d'heures correspond au nombre d'heures normalement travaillées par la personne. Ce chiffre inclut les heures supplémentaires, rémunérées ou non, normalement effectuées par la personne. Il ne comprend pas la durée du trajet entre le domicile et le lieu de travail ni la pause déjeuner (généralement prise à midi). Une distinction est faite entre le travail à temps plein et le travail à temps partiel en fonction de la réponse spontanée donnée par la personne interrogée.

Personnes ayant un emploi à temps partiel, en 2004

Part dans l'emploi total en %; printemps



Les personnes ayant un emploi désignent celles qui, pendant la semaine de référence, ont effectué un travail contre une rémunération ou un profit, pendant au moins une heure, ou qui n'ont pas travaillé mais avaient un emploi dont elles étaient temporairement absentes. Les travailleurs familiaux sont inclus. Une distinction est faite entre le travail à temps plein et le travail à temps partiel en fonction de la réponse spontanée donnée par la personne interrogée. Il est impossible de faire une distinction plus exacte entre le travail à temps partiel et le travail à temps plein, en raison des variations des horaires de travail entre les États membres et les branches professionnelles.



Les données sur la politique du marché du travail

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur :

- les dépenses totales pour la politique du marché du travail;
- les dépenses pour la politique du marché du travail par catégorie;
- les dépenses pour la politique du marché du travail par bénéficiaire des transferts;
- les dépenses pour la politique du marché du travail détaillées par catégorie et par pays;
- le nombre total de participants (effectifs) dans les mesures relevant de la politique du marché du travail par catégorie;
- le nombre total de participants (entrants) dans les mesures relevant de la politique du marché du travail par catégorie;
- les chiffres détaillés sur les participants dans les mesures relevant de la politique du marché du travail par catégorie et par pays.

Interventions couvertes par la base de données sur la politique du marché du travail

Les mesures relevant de la politique du marché du travail (PMT) sont classées dans les catégories suivantes :

Formation

Programmes financés par des organismes publics et visant à améliorer l'employabilité des chô-

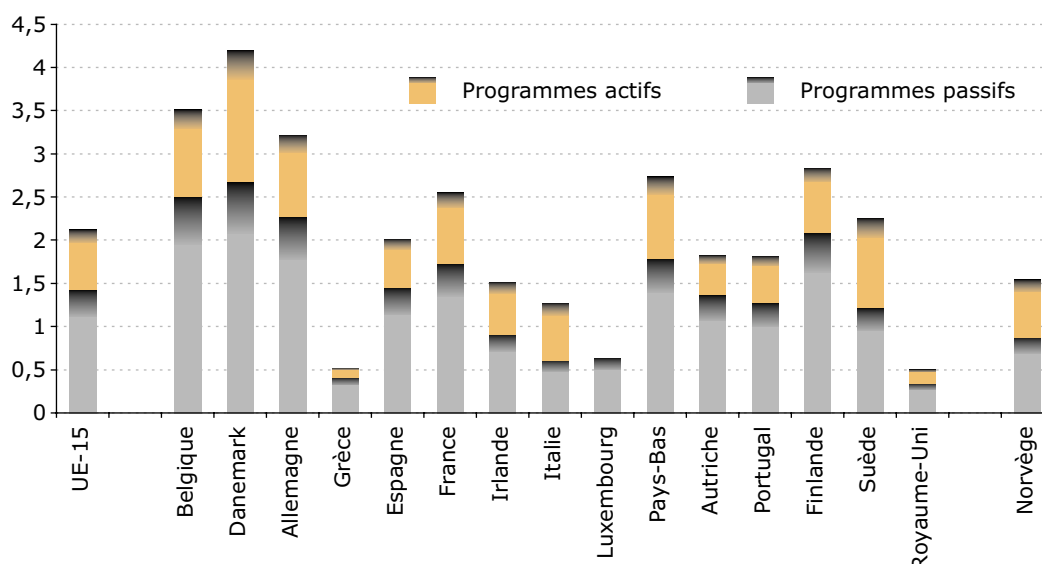
meurs et d'autres groupes cibles, grâce à des actions de formation professionnelle. Les mesures doivent inclure une preuve d'enseignement en classe ou, sur le lieu de travail, d'une supervision spéciale pour les besoins de l'instruction.

Rotation de l'emploi et partage de l'emploi

Programmes facilitant le placement professionnel d'un chômeur ou d'une personne appartenant à un autre groupe cible par substitution des heures travaillées par un salarié existant.

Dépenses publiques pour les mesures relevant de la politique de l'emploi dans l'UE-15 en 2003

En % du PIB

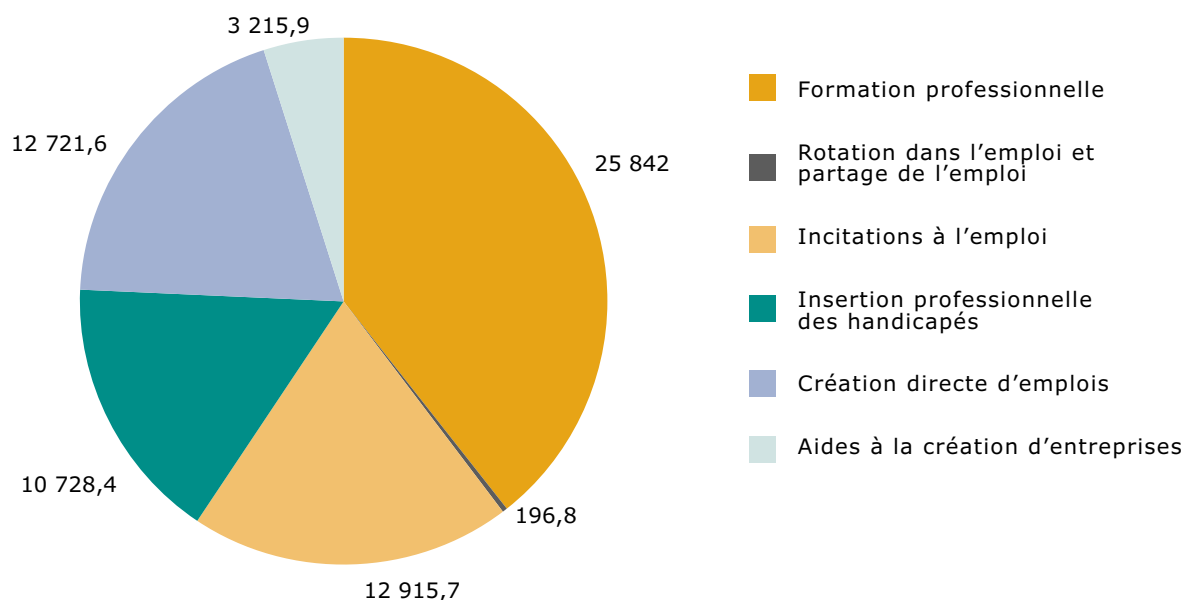


Données extraites le 16 août 2005.

Les dépenses publiques affectées aux mesures de politique du marché du travail sont explicitement consacrées aux chômeurs, aux personnes avec un emploi à risque et aux personnes inactives qui souhaiteraient entrer sur le marché du travail. Les dépenses totales comprennent deux principaux groupes de mesures : catégories totales 2-7 : dépenses en faveur de programmes actifs comprenant la formation, la rotation des tâches/le travail partagé, les mesures d'incitations à l'emploi, l'insertion des handicapés, la création directe d'emplois et les mesures d'incitation en faveur des jeunes entreprises; catégories totales 8-9 : dépenses en faveur de programmes passifs comme le «maintien des revenus des personnes sans emploi» (principalement les prestations de chômage) et la «préretraite».

Dépenses publiques des politiques du marché du travail par type d'action active dans l'UE-15 en 2003

En Mio. EUR



Données extraites le 16 août 2005.

Les dépenses totales affectées aux mesures actives de politique du marché du travail désignent les dépenses publiques consacrées à des programmes en faveur des chômeurs, des personnes ayant un emploi à risque et des personnes inactives qui souhaiteraient entrer sur le marché du travail. Ces dépenses couvrent six catégories de mesures: la formation des chômeurs et des groupes à risque, la rotation des tâches/le travail partagé, les mesures d'incitation à l'emploi, l'insertion des handicapés, la création directe d'emplois et les mesures d'incitation en faveur des jeunes entreprises.

Incitations à l'emploi

Programmes facilitant le recrutement de chômeurs et de personnes appartenant à d'autres groupes cibles ou contribuant à assurer un emploi permanent à des personnes exposées à une perte d'emploi involontaire. La majeure partie des coûts salariaux est normalement couverte par l'employeur.

Insertion professionnelle des handicapés

Programmes visant à favoriser l'insertion des handicapés sur le marché du travail.

Création directe d'emplois

Programmes créant des emplois supplémentaires, généralement d'utilité publique ou sociale, et s'adressant aux chômeurs de longue durée ou aux personnes pour lesquelles il est difficile de trouver un emploi. La majeure partie des coûts salariaux est normalement couverte par les finances publiques.

Aides à la création d'entreprise

Programmes encourageant l'esprit d'entreprise et incitant les chômeurs et les personnes appartenant à d'autres groupes cibles à créer leur propre entreprise ou à s'installer à leur compte.

Maintien et soutien du revenu en cas d'absence d'emploi

Programmes visant à compenser la perte de salaire d'une personne en lui assurant des prestations en espèce.

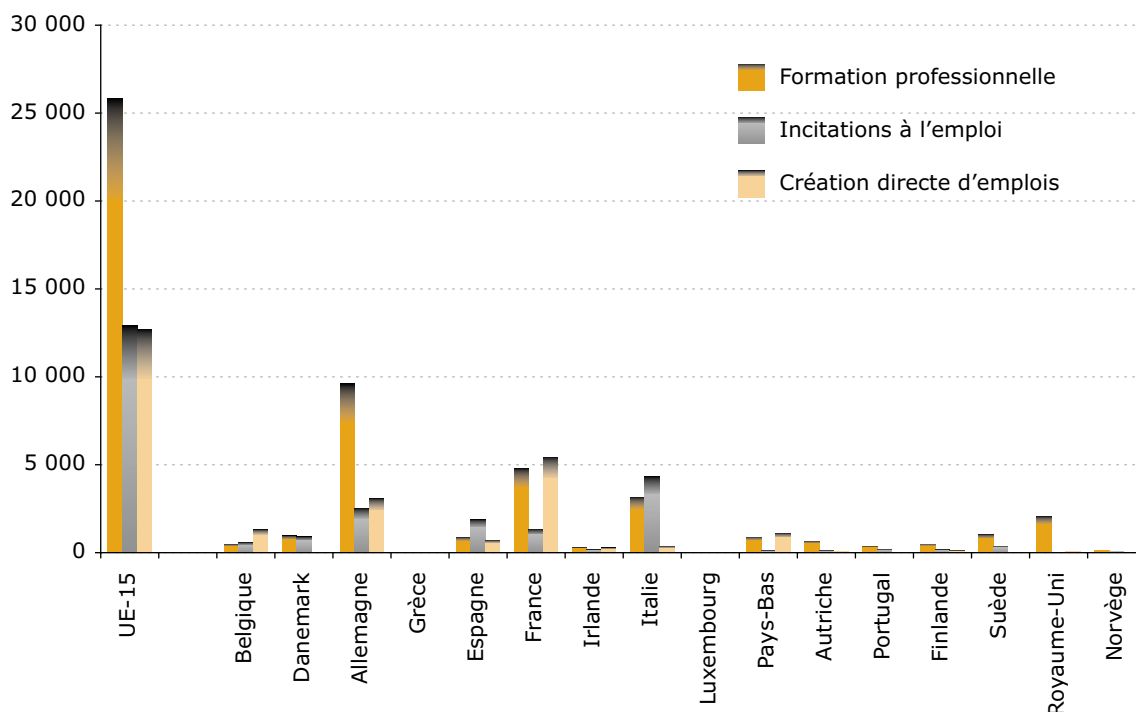
Préretraite

Programmes facilitant la retraite anticipée complète ou partielle des travailleurs âgés ayant peu de chances de trouver un emploi ou dont la retraite facilite l'embauche d'un chômeur ou d'une personne d'un autre groupe cible.



Dépenses publiques pour la politique de l'emploi consacrées aux principales mesures actives en 2003

En Mio. EUR



Données extraites le 16 août 2005.

Les dépenses totales affectées aux principales mesures actives de politique du marché du travail désignent les dépenses publiques consacrées à des programmes en faveur des chômeurs, des personnes ayant un emploi à risque et des personnes inactives qui souhaiteraient entrer sur le marché du travail. Ces dépenses couvrent six catégories de mesures: la formation des chômeurs et des groupes à risque, la rotation des tâches/le travail partagé, les mesures d'incitation à l'emploi, l'insertion des handicapés, la création directe d'emplois et les mesures d'incitation en faveur des jeunes entreprises.

Politiques du marché du travail

Les politiques du marché du travail ont, par définition (voir glossaire), un champ d'action restreint et ne couvrent que les interventions ciblées sur les chômeurs et d'autres groupes de personnes éprouvant des difficultés particulières à entrer sur le marché du travail ou à s'y maintenir. Le principal groupe cible des mesures relatives au marché du travail est constitué par les personnes au chômage enregistrées auprès des services publics de l'emploi. Les dépenses publiques consacrées aux PMT ne devraient toutefois pas être interprétées exclusivement comme un indicateur de la détermination politique à lutter contre le chômage. D'autres facteurs, tels que la situation démographique et le PIB par habitant de chaque pays, permettent également d'expli-

quer les différences observées. Les dépenses consacrées à des programmes ciblés, qui comprennent la formation professionnelle, la rotation de l'emploi et le partage de l'emploi, les incitations à l'emploi, l'insertion professionnelle des handicapés, la création directe d'emplois et les aides à la création d'entreprise, sont généralement considérées comme des dépenses actives. En revanche, les dépenses affectées aux indemnités de chômage et à la préretraite sont considérées comme passives. À noter toutefois que, ces dernières années, le maintien du droit aux indemnités de chômage a été de plus en plus fréquemment lié à des activités individuelles de recherche d'emploi et peut également impliquer une intervention active des services publics de l'emploi.



Les dépenses de consommation des ménages

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un large éventail de données sur les dépenses de consommation des ménages, ventilées par fonctions de consommation:

- denrées alimentaires et boissons non alcoolisées;
- boissons alcoolisées, tabac et narcotiques;
- articles d'habillement et chaussures;
- logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles;
- meubles, articles de ménage et entretien courant de l'habitation;
- santé;
- transports;
- communication;
- loisirs et culture;
- éducation;
- restaurants et hôtels;
- biens et services divers (soins personnels, protection sociale, assurances, etc.).

2

Assurer la transparence des marchés de consommation

Pour quiconque souhaite en savoir plus sur les marchés de consommation dans l'UE, les données aident à répondre aux questions importantes suivantes: combien les ménages dépensent-ils pour ces postes? Les structures de consommation des ménages varient-elles entre les États membres?

L'Annuaire Eurostat répond également à ces questions. Il présente des données sur les dépenses des ménages consacrées à ce qu'on appelle les «fonctions de consommation». L'Annuaire présente les données ventilées selon la classification des fonctions de consommation des ménages (Coicop).



Sources fiables, définitions harmonisées

Les statistiques des dépenses de consommation finale des ménages sont fournies par les statistiques d'Eurostat sur la comptabilité nationale.

Les dépenses de consommation finale des ménages se réfèrent aux dépenses consenties par les résidents et les non-résidents afin d'acquérir des biens et des services utilisés pour la satisfaction directe des besoins du ménage. Elles

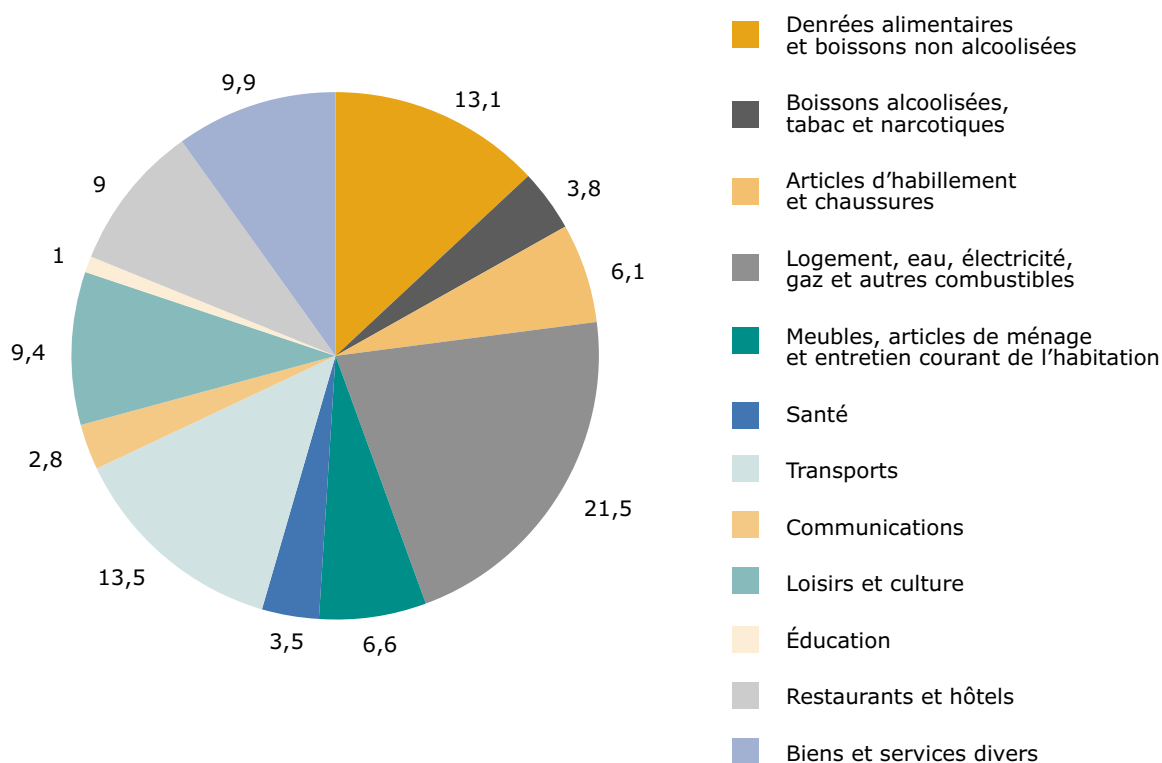
couvrent les achats de biens et de services, la consommation de la production propre (les produits du jardin, par exemple), ainsi que les loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire.

Les dépenses de consommation finale des ménages concernent explicitement les dépenses directes des ménages, à l'exclusion de la consommation financée par les administrations publiques ou les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

2

Dépenses de consommation des ménages dans l'UE-25 en 2003

En % des dépenses de consommation totales des ménages

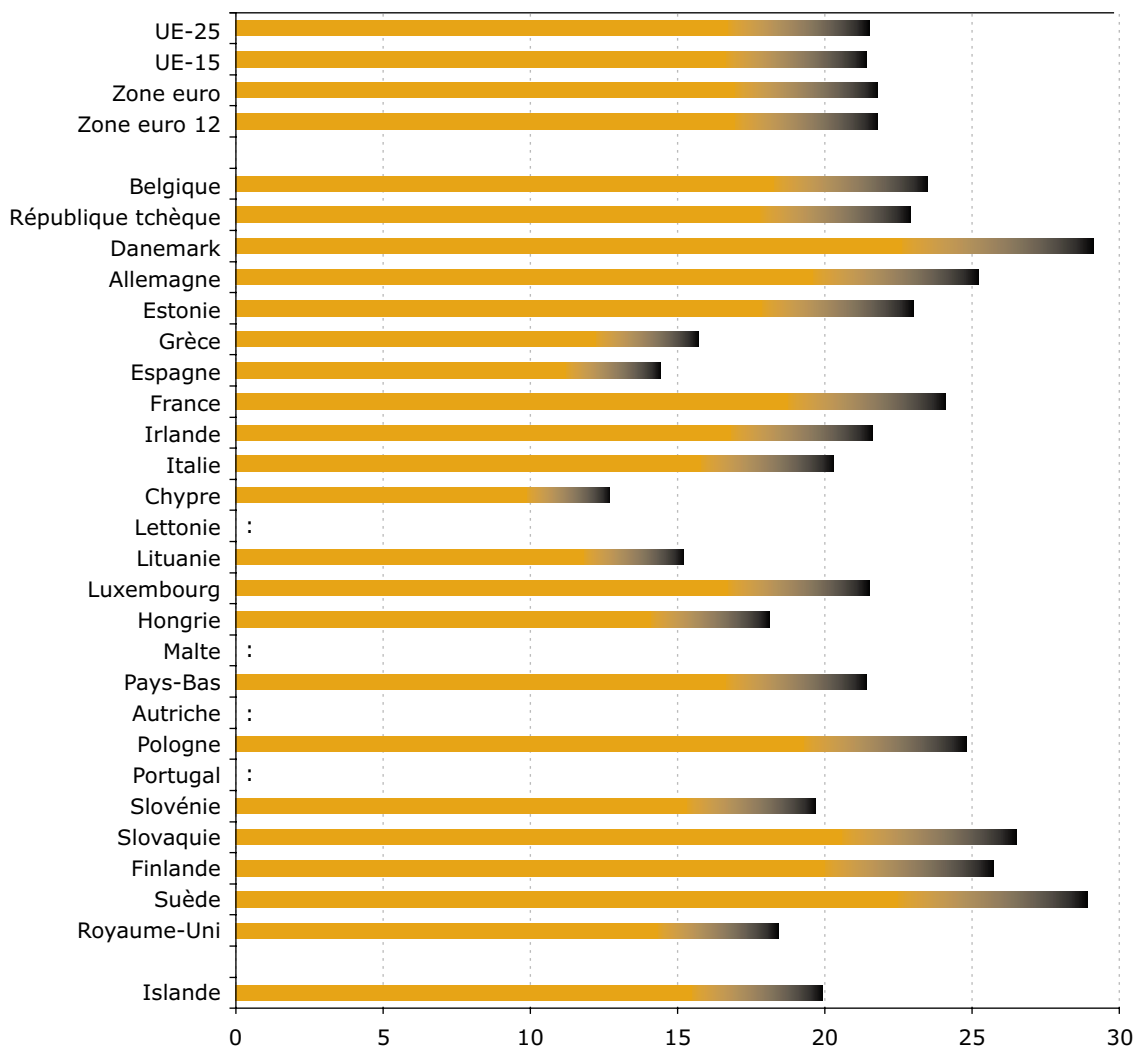


Valeurs estimées.



Dépenses de consommation des ménages en 2003: logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles

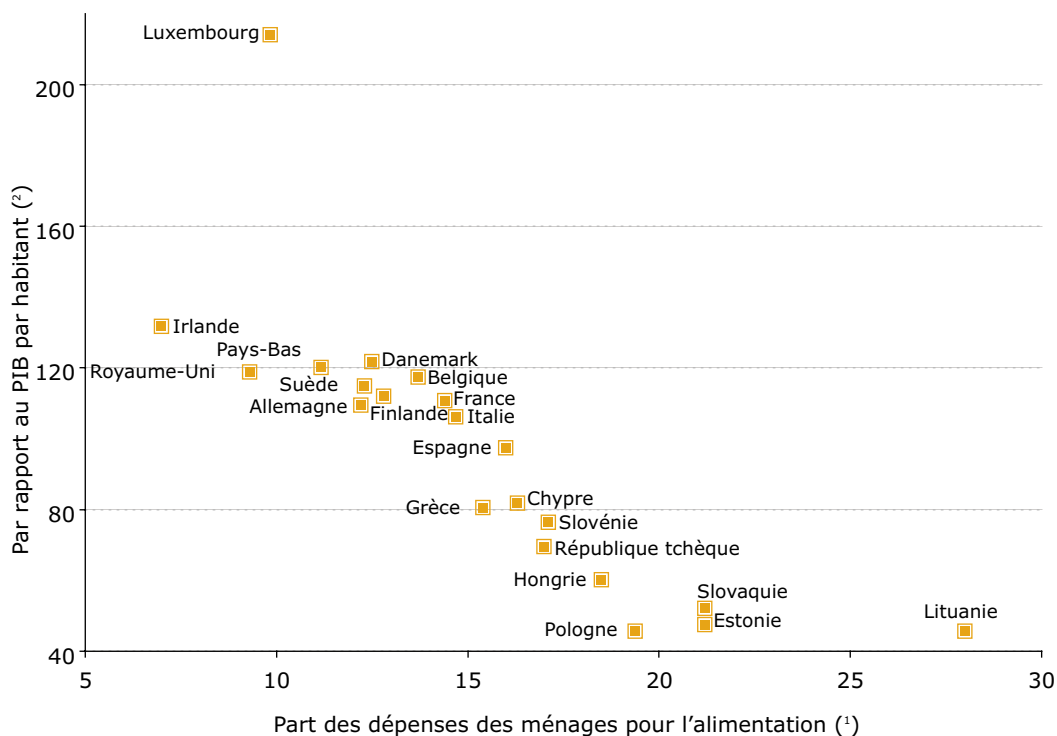
En % des dépenses de consommation totales des ménages



En prix courants.

En 2003, les ménages de l'UE-25 consacraient environ un cinquième de leurs dépenses pour le logement, l'eau et l'énergie liée au logement (21,5 %). Cela constitue de loin la plus grande catégorie de consommation. Cela variait de 29,1 % au Danemark à 12,7 % à Chypre.

Dépenses des ménages pour l'alimentation ⁽¹⁾ par rapport au PIB par habitant ⁽²⁾ en 2003



⁽¹⁾ Part des dépenses de consommation des ménages pour les denrées alimentaires et les boissons non alcoolisées dans les dépenses de consommation totales des ménages, en %, mesurée en prix courants.

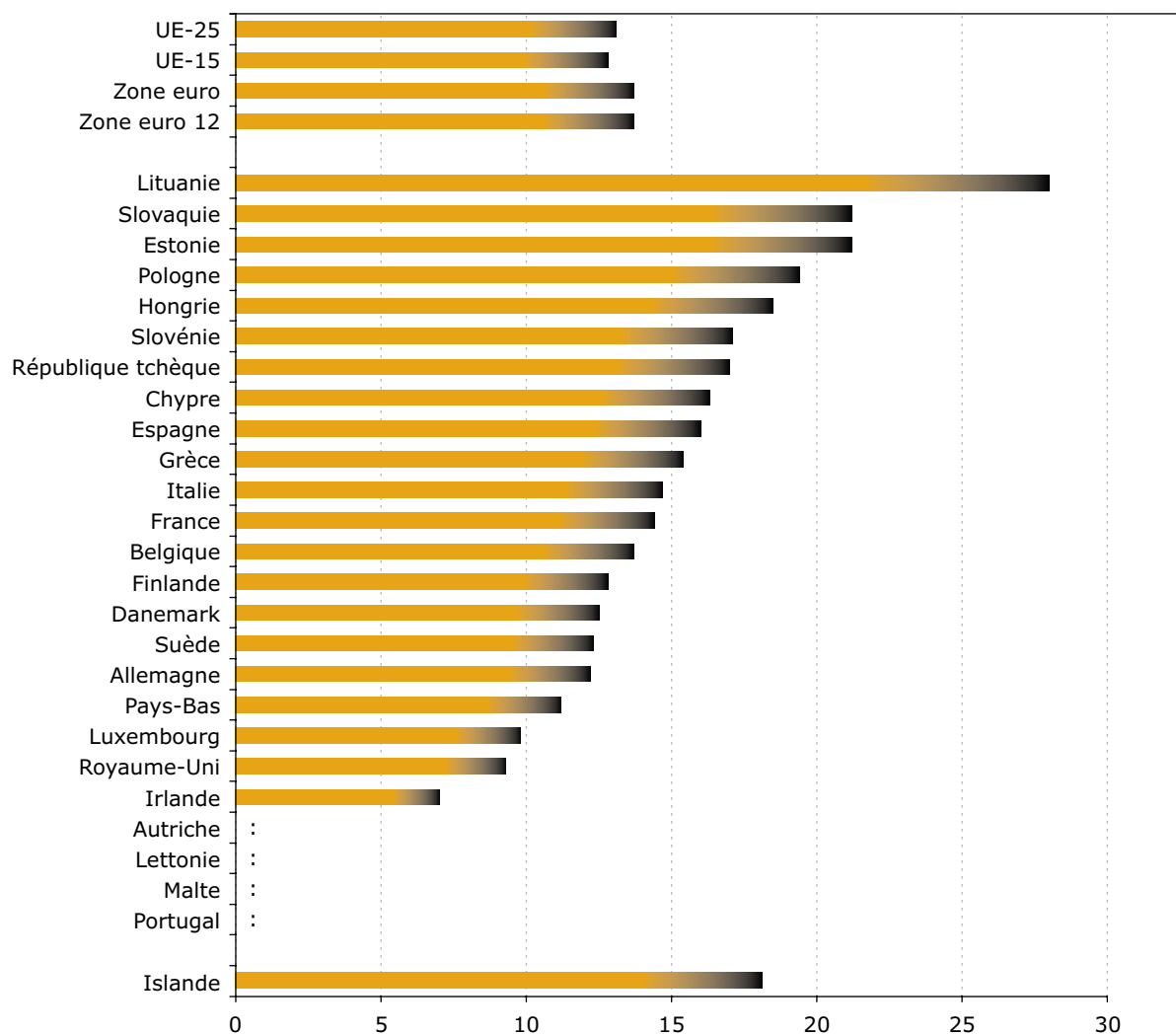
⁽²⁾ PIB en SPA par habitant, UE-25 = 100.

Environ 13 % étaient consacrés à la nourriture et aux produits non alcoolisés. Cette part tend à varier en fonction du PIB par tête: plus le PIB par tête d'un pays est bas, plus la part de la consommation des ménages pour la nourriture est grande.





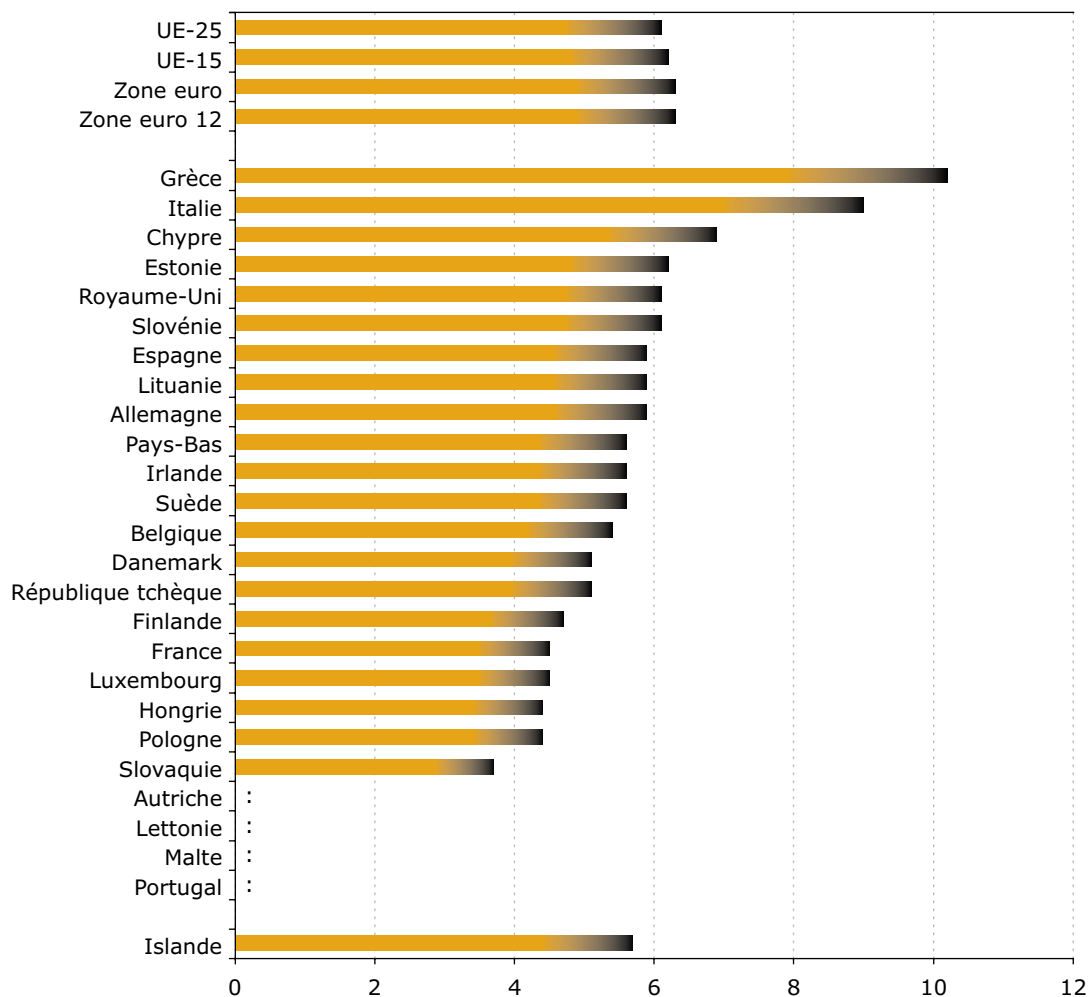
**Dépenses de consommation des ménages en 2003:
denrées alimentaires et boissons non alcoolisées**
En % des dépenses de consommation totales des ménages



En prix courants.

Dépenses de consommation des ménages en 2003: articles d'habillement et chaussures

En % des dépenses de consommation totales des ménages



En prix courants.

Environ 6 % du total des dépenses de consommation des ménages étaient consacrés à l'habillement et aux chaussures. La Grèce est le pays qui dépense le plus dans cette catégorie (10,2 %), tandis que la Slovaquie est le pays qui dépense le moins (3,7 %).



Les revenus et les conditions de vie

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- la situation des ménages privés;
- l'inégalité de la répartition des revenus;
- les taux d'exposition à la pauvreté;
- les ménages sans emploi.



Revenus, pauvreté et exclusion sociale: les statistiques répondent à de nombreuses questions

Quel est le niveau de revenu moyen? Certaines composantes sont-elles plus importantes que d'autres? Existe-t-il une fracture entre «ayant» et «n'ayant pas» et, si tel est le cas, quelle est son importance? Certains groupes sont-ils plus exposés à la pauvreté que d'autres? Sont-ils moins impliqués dans la société? Ont-ils un moindre niveau d'éducation? Ou sont-ils en moins bonne santé? Ont-ils des familles plus nombreuses? Leurs sources de revenu sont-elles moins sûres? Ont-ils accès à un éventail complet

de biens et de services? La situation est-elle stable dans le temps? Existe-t-il des différences entre les pays?

De telles informations font l'objet d'une demande qui s'est accrue, ces dernières années, à la suite de l'adoption du chapitre social dans le traité d'Amsterdam (1997), qui est devenu le moteur des statistiques sociales de l'UE en général. Cette impulsion a ensuite été renforcée par les Conseils européens successifs qui maintiennent la dimension sociale au premier plan de l'agenda politique. Pour rendre opérationnelles les stratégies adoptées selon la méthode ouverte de coordination, il est essentiel d'assurer un suivi efficace.

Les indicateurs statistiques

Les problèmes de revenu, de pauvreté et d'exclusion sociale sont multidimensionnels. Pour en assurer un suivi efficace au niveau européen, un sous-ensemble d'«indicateurs de cohésion sociale» a été constitué dans les indicateurs structurels qui sont produits pour le rapport de printemps annuel de la Commission au Conseil. Ces indicateurs ont été sélectionnés de la liste «Laeken» d'indicateurs d'inclusion sociale élaborés selon la méthode ouverte de coordination.

D'où viennent les données?

Ces dernières années, pour calculer les indicateurs des États membres de l'UE, Eurostat a essentiellement utilisé les microdonnées fournies par le panel communautaire des ménages (PCM). Toutefois, après huit années d'utilisation, cette source de données a été remplacée en 2003 par un nouvel instrument, les statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). L'une des principales raisons ayant motivé ce changement est la nécessité d'adapter le contenu et l'actualité des données afin qu'elles répondent aux besoins politiques actuels.



Le PCM était une enquête «longitudinale» nécessitant des interviews annuelles des ménages participants (environ 80 000 dans l'ensemble de l'UE: les échantillons étaient conçus de manière à être représentatifs du pays concerné). Il permettait de suivre les mêmes unités statistiques sur plusieurs années consécutives et de disposer d'informations sur la dynamique sociale (par exemple, le passage de la vie scolaire à la vie active, de la vie active à la retraite), ce que ne permettent pas les enquêtes transversales plus typiques (échantillon distinct chaque année).

Les statistiques EU-SILC aspirent à devenir la source de référence communautaire pour les statistiques de la distribution du revenu et l'exclusion sociale, avec un double objectif de qualité, notamment en ce qui concerne la comparabilité et la disponibilité des données dans les délais requis, et de souplesse. Elles ont à la fois une dimension transversale — la grande priorité — et une dimension longitudinale. Une plus grande confiance est accordée aux sources existantes de données nationales pour tenter d'harmoniser les résultats plutôt que les données collectées et d'améliorer les délais de disponibilité.

Pendant la période de transition, les données sont élaborées par Eurostat à partir de sources nationales de la meilleure qualité possible (en général, des enquêtes sur le budget des ménages); elles sont ensuite harmonisées *a posteriori* pour une cohérence optimale. Toutefois, les différences existant entre les sources de données employées font que les résultats ne peuvent être considérés comme parfaitement comparables.

Brefs détails méthodologiques

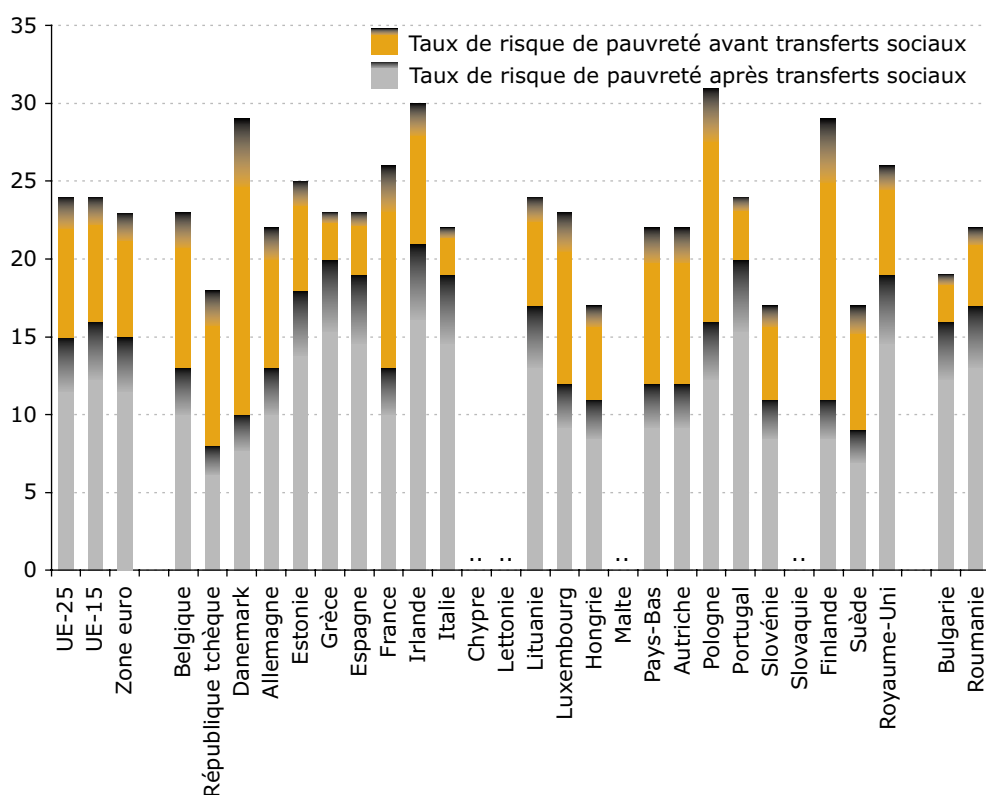
Le revenu d'un ménage est établi en additionnant tous les revenus monétaires perçus par chaque membre du ménage (essentiellement les revenus du travail, les revenus d'investissement et les prestations sociales), nets d'impôts et de cotisations sociales. Pour tenir compte des différences de taille et de composition des ménages, ce total est ensuite divisé par le nombre d'«équivalents-adultes» au moyen d'une échelle standard (qu'on appelle l'échelle «OCDE modifiée»), et le chiffre obtenu est attribué à chaque membre du ménage. Les estimations de l'UE sont des moyennes des valeurs nationales disponibles pondérées en fonction de la population.





Taux de risque de pauvreté en 2001

Avant et après transferts sociaux



Proportion de personnes dont le revenu disponible équivalent, avant transferts sociaux, se situe en dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national (après transferts sociaux). Les pensions de vieillesse et de survie sont considérées comme des revenus d'origine et non comme des transferts sociaux.

Pour mesurer la proportion de personnes exposées à la pauvreté, un seuil est fixé à 60 % du revenu médian d'un pays. En dessous de ce seuil, une personne est considérée comme étant exposée à la pauvreté. Les proportions respectives sont mesurées avant et après les transferts sociaux. En 2001 (l'année la plus récente pour laquelle cet agrégat est actuellement disponible), 15 % de la population des vingt-cinq pays formant l'UE actuelle étaient exposés à la pauvreté.

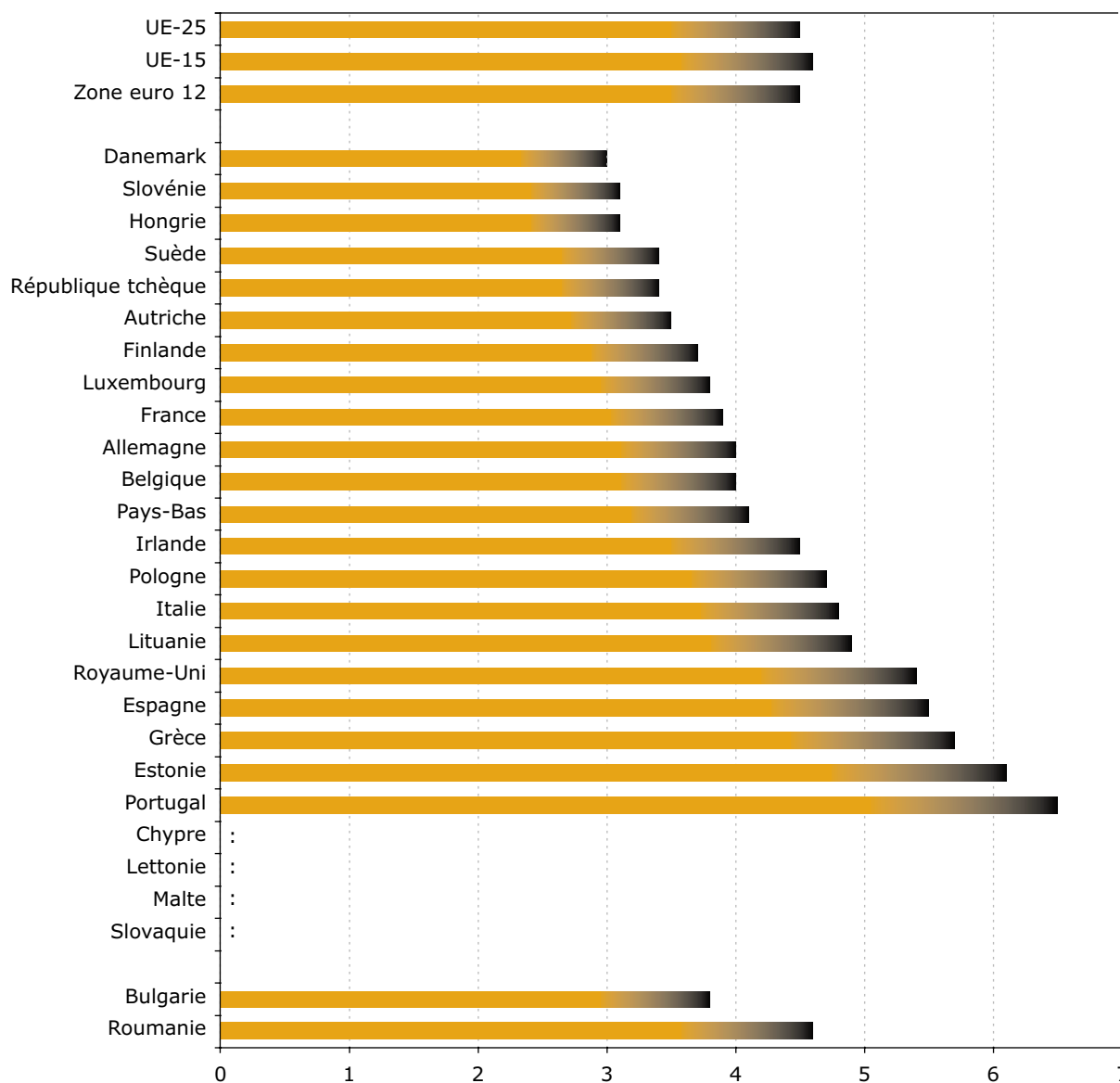
Ce chiffre masque des variations considérables entre les pays: le seuil de risque de pauvreté après transferts sociaux était le plus élevé en Irlande (21 %) (données 2001) et en Slovaquie (données 2003), suivies par la Grèce, le Portugal (données 2003), l'Italie (données 2001), le Royaume-Uni et les pays baltes. Il était le plus

faible en Scandinavie et dans les pays d'Europe centrale, notamment en République tchèque (8 %).

Sans les transferts sociaux, le seuil aurait pratiquement atteint le niveau d'un quart de la population de l'UE-25 (24 %). Les transferts sociaux ont le plus d'impact (c'est-à-dire qu'ils entraînent une diminution de plus de 40 %) dans les pays d'Europe centrale et en Scandinavie, notamment au Danemark (65 %). Leur influence est moins évidente (diminution de moins de 20 %) dans le sud de l'Europe. Il convient de noter que cette analyse ne porte que sur l'impact des transferts sociaux autres que les pensions de retraite qui, elles, jouent un rôle important dans tous les pays.

Inégalité de répartition des revenus en 2001

Rapport interquintile de revenu



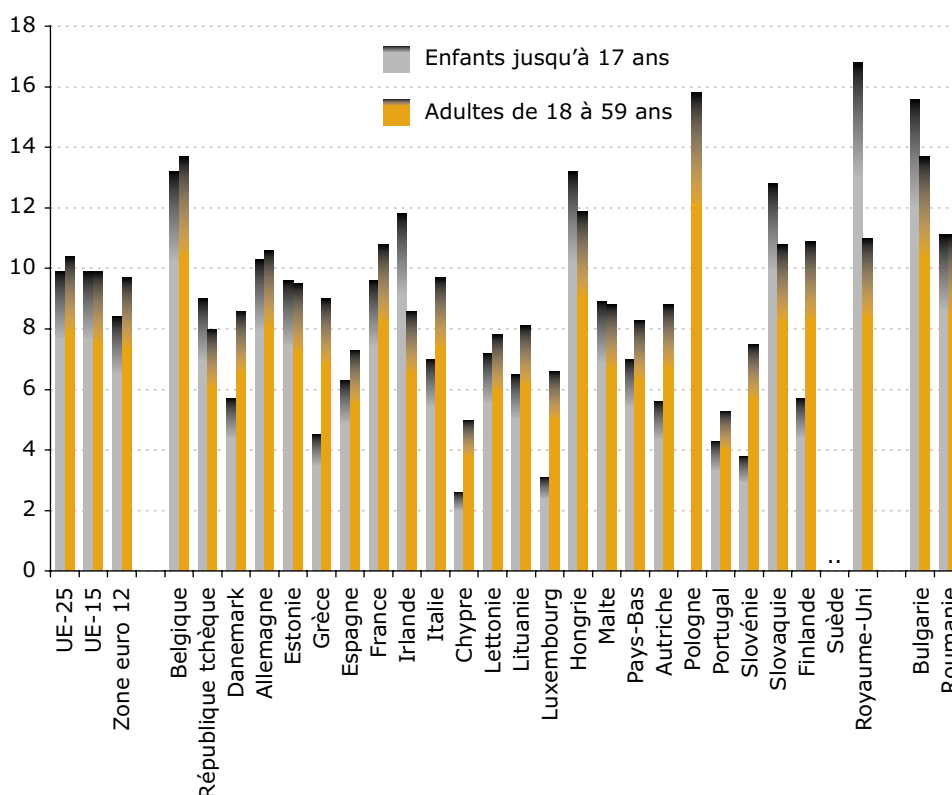
Rapport entre la part du revenu total perçu par les 20 % de la population ayant le revenu le plus élevé (quintile supérieur) et la part du revenu total perçu par les 20 % de la population ayant le revenu le plus bas (quintile inférieur). Par «revenu», on entend revenu disponible équivalent.

L'inégalité des revenus est une question délicate et elle est difficile à mesurer. Eurostat calcule le ratio suivant pour comparer les «riches» et les «pauvres»: le revenu total perçu par les 20 % de la population ayant les plus hauts revenus par rapport à celui perçu par les 20 % ayant les plus faibles revenus. Dans l'UE-25 en 2001 (l'année la plus récente pour laquelle cet agrégat est actuellement disponible), les 20 % de la population

ayant les plus hauts revenus avaient des revenus quatre fois plus élevés que les 20 % ayant les plus faibles revenus. Cela masque une grande variation entre les pays. L'inégalité est plus forte dans les pays du sud, les États baltes, le Royaume-Uni et l'Irlande. L'inégalité est plus faible dans les pays scandinaves et ceux d'Europe centrale.


Personnes vivant dans des ménages sans emploi en 2004

Part des personnes du groupe d'âge respectif vivant dans des ménages sans emploi; en %



Les agrégats sont des valeurs estimées.

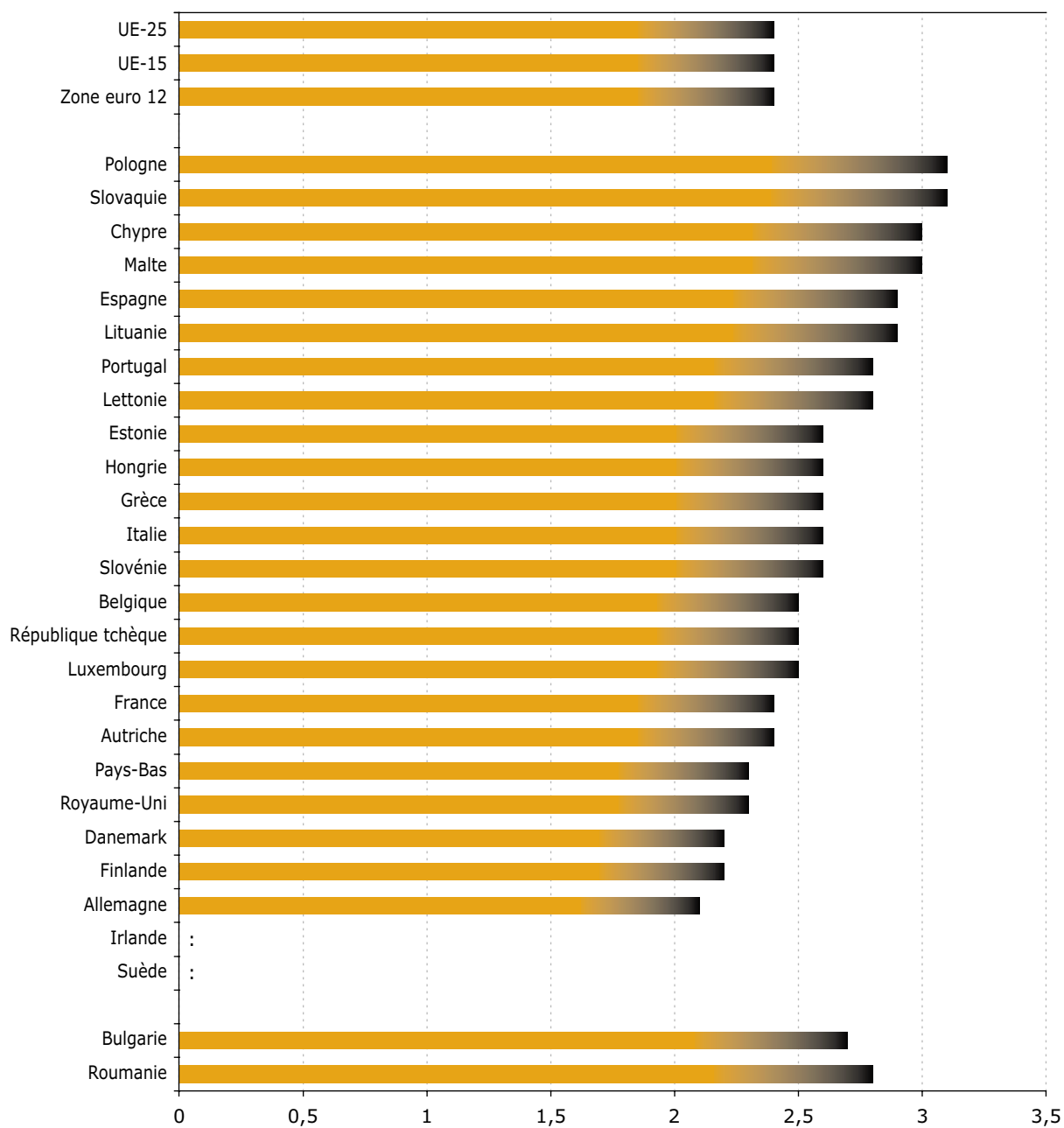
L'indicateur «Personnes vivant dans des ménages sans emploi» est calculé comme la part des personnes de la tranche d'âge concernée qui vivent dans des ménages dont aucun des membres ne travaille. Les étudiants âgés de 18 à 24 ans qui vivent dans les ménages composés uniquement d'étudiants de la même classe d'âge ne sont comptés ni au niveau du numérateur ni à celui du dénominateur. Les chiffres présentés aussi bien au niveau du numérateur qu'à celui du dénominateur proviennent de l'enquête européenne sur les forces de travail.

En 2004, environ 10 % de la population de l'UE-25 âgée de 18 à 59 ans vivaient au sein de ménages sans emploi. La proportion d'enfants (jusqu'à 17 ans) était également élevée.



2

Nombre moyen de personnes par ménage privé en 2003



Nombre de personnes qui vivent en ménages privés divisé par le nombre de ménages privés. Les ménages collectifs comme les pensions, les résidences universitaires et les hôpitaux ainsi que leurs occupants sont exclus.



Le logement

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- le type de logement de plusieurs groupes de ménages;
- le titre d'occupation des ménages par situation socio-économique;
- le manque de commodités par situation économique des ménages;
- les problèmes de logement de plusieurs groupes de ménages;
- les ménages vivant dans des logements surpeuplés (plus d'une personne par pièce);
- les biens durables et la capacité financière des ménages;
- les ménages mécontents de leur logement;
- la charge financière des ménages due au coût du logement.

2

L'accès au logement en tant qu'aspect de l'exclusion sociale

Les statistiques s'intéressent depuis longtemps au logement en général, mais certains indicateurs ont pris davantage d'importance ces dernières années avec l'évolution de la méthode ouverte de coordination dans le domaine de l'inclusion sociale.

Conditions de logement

Le type de logement ou le titre d'occupation d'un logement est-il un indicateur du bien-être social des ménages?

Il existe deux tendances différentes en ce qui concerne le type de logement des ménages européens. Dans les pays du sud, les ménages à faible revenu (inférieur à 60 % du revenu médian effectif) vivent principalement dans des maisons, alors que les ménages à revenu élevé (supérieur à 140 % du revenu médian effectif) vivent de préférence en appartement. Dans les pays nordiques, c'est plutôt le contraire qui est constaté.

Il est très difficile d'expliquer précisément les raisons de telles différences. La répartition des ménages dans des maisons individuelles ou des logements est liée au degré d'urbanisation de chaque pays et à la qualité du logement.

Dans ses quatre murs à soi

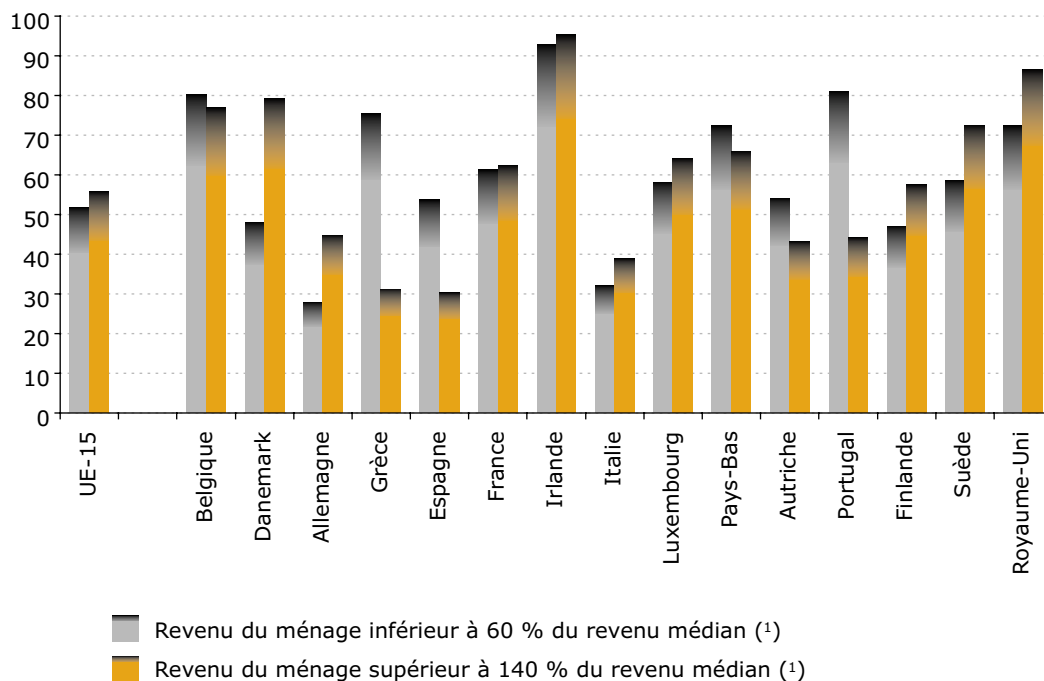
Il est plus courant de posséder son logement dans les pays du sud que dans ceux du nord, où le niveau de revenu influe bien plus fortement sur le fait qu'un ménage soit propriétaire ou non de son logement. Toutefois, du fait qu'il est plus courant de posséder son logement dans les pays du sud, de nombreux propriétaires dans ces pays disposent souvent de logements plus petits.





Part des ménages vivant dans une maison dans l'UE-15 en 2001

En %



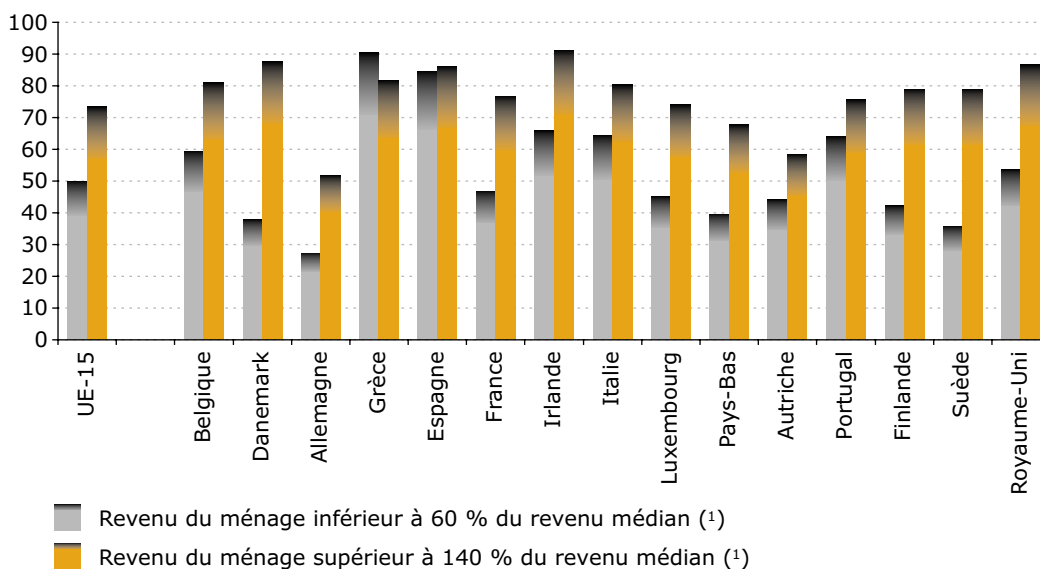
(1) Revenu médian actuel.

Cet indicateur mesure la part de tous les ménages vivant dans une maison individuelle ou jumelée (par opposition aux appartements ou à d'autres types de logement). Il existe quatre groupes de revenus: inférieurs à 60 % du revenu médian de tous les ménages; de 60 % à 100 %; de 100 % à 140 %; supérieurs à 140 %.



Part des ménages possédant leur logement dans l'UE-15 en 2001

En %

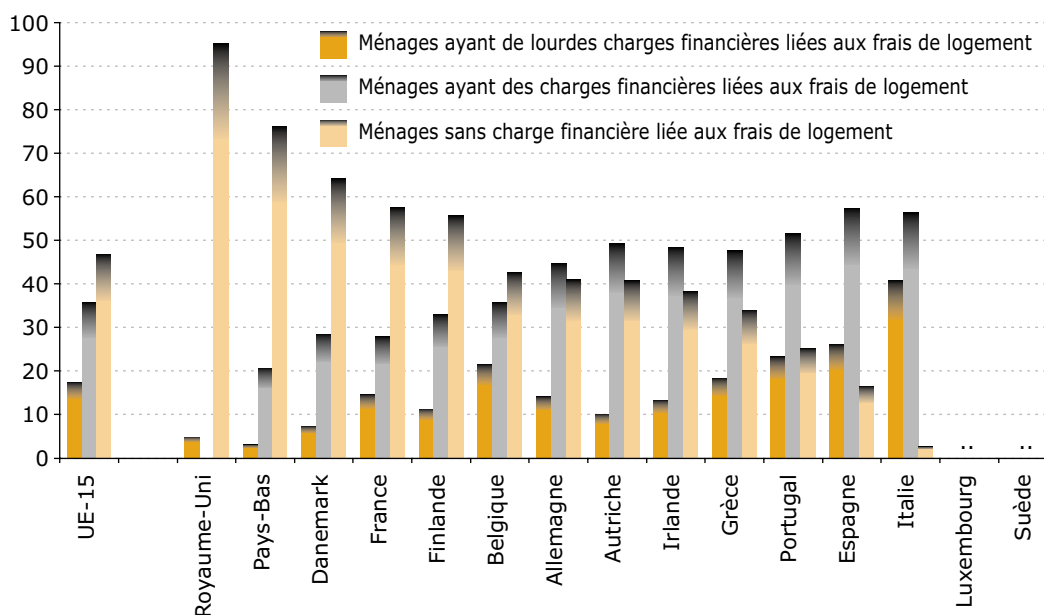


(1) Revenu médian actuel.

Cet indicateur mesure la part de tous les ménages qui sont propriétaires de leur logement. Il existe quatre groupes de revenus: inférieurs à 60 % du revenu médian de tous les ménages; de 60 à 100 %; de 100 à 140 %; supérieurs à 140 %.

Part des ménages avec/sans charges financières dues aux coûts de logement dans l'UE-15 en 2001

En %

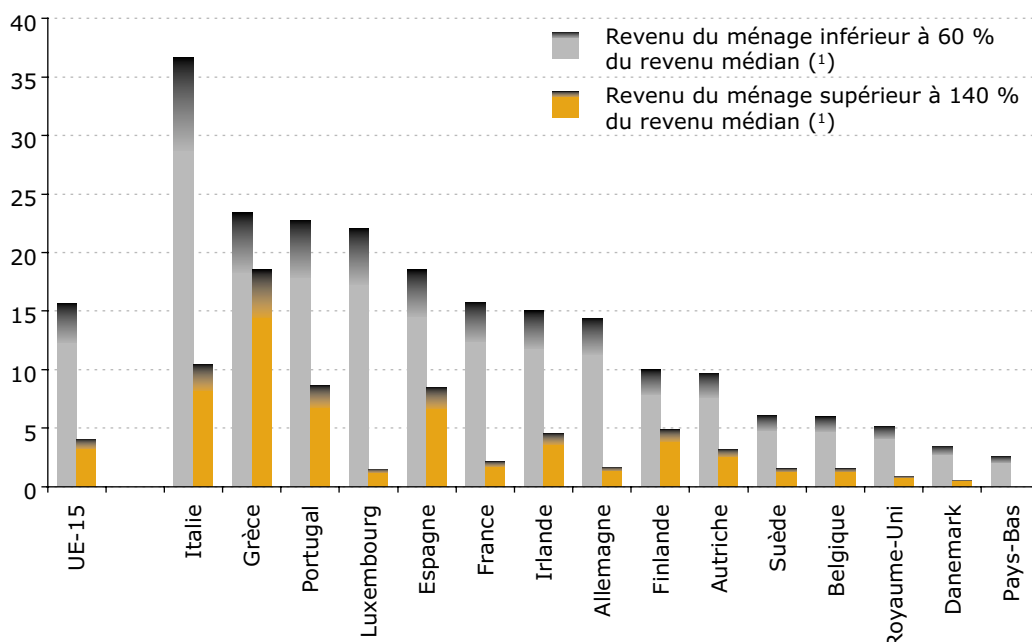


Pas de données pour le Luxembourg et la Suède.

Cet indicateur montre la part des ménages qui ont une charge financière, une très lourde charge financière ou pas de charge financière en raison des frais de logement.

Part des ménages ayant un logement surpeuplé dans l'UE-15 en 2001

En %

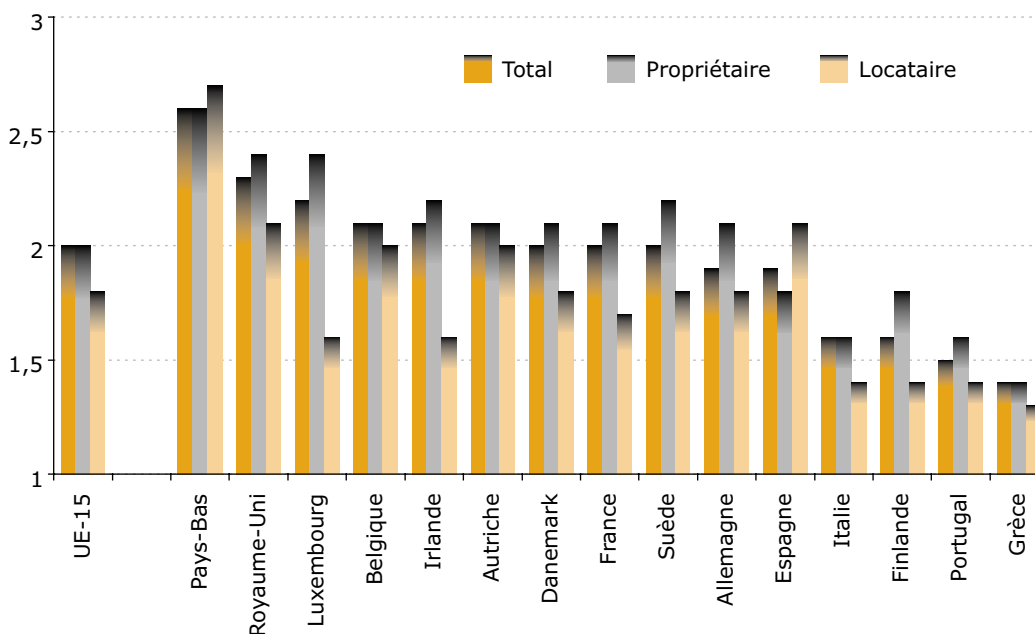


(1) Revenu médian actuel.

Cet indicateur mesure la part de toutes les personnes qui vivent en surnombre (plus d'une personne par pièce). Il existe quatre groupes de revenus: inférieurs à 60 % du revenu médian de tous les ménages; de 60 % à 100 %; de 100 % à 140 %; supérieurs à 140 %.

Pièces par personne dans l'UE-15 en 2001

Par titre d'occupation



Cet indicateur montre le nombre de pièces dont dispose chaque personne dans un ménage, d'après les modalités de jouissance du logement.



La protection sociale

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les dépenses de protection sociale;
- les recettes de protection sociale par type;
- les prestations sociales par «fonction».

Protection sociale: soulager les ménages et les personnes

La protection sociale couvre l'ensemble des interventions d'organismes publics ou privés visant à soulager les ménages et les personnes de la charge d'un ensemble défini de risques et de besoins associés à la vieillesse, à la maladie, à la maternité et à la famille, à l'invalidité, au chômage, etc.



Les huit «fonctions» de classement des prestations de protection sociale

Les dépenses de protection sociale incluent la fourniture des prestations sociales, les coûts administratifs et autres dépenses (par exemple les intérêts payés aux banques). La fourniture de prestations représente l'essentiel des dépenses de protection sociale. Les dépenses d'éducation sont exclues.

Les prestations de protection sociale sont des transferts directs, en espèces ou en nature, effectués par les régimes de protection sociale en faveur des ménages et des particuliers, dans le but de les soulager des charges résultant de certains risques ou besoins. Les prestations par le biais du système fiscal sont exclues.

Les prestations sont classées selon huit «fonctions» de protection sociale:

- 1) Les **prestations de maladie et de soins de santé** englobent essentiellement les congés de maladie payés, les soins médicaux et les produits pharmaceutiques.
- 2) Les **prestations d'invalidité** comprennent essentiellement les pensions d'invalidité et la fourniture de biens et de services (autres que les soins médicaux) aux personnes invalides.

- 3) Les **prestations de vieillesse** comprennent surtout les pensions de retraite et la fourniture de biens et de services (autres que les soins médicaux) aux personnes âgées.
- 4) Les **prestations de survivants** comprennent la garantie de ressources et une assistance à la suite du décès d'un membre de la famille (pension de réversion, par exemple).
- 5) Les **allocations familiales** comprennent le soutien financier (à l'exclusion des soins de santé) lié aux coûts de la grossesse, de l'accouchement et de la garde pour d'autres membres de la famille.
- 6) Les **prestations de chômage** comprennent également le financement de la formation professionnelle par des organismes publics.
- 7) Les **allocations de logement** comprennent les interventions des autorités publiques visant à aider les ménages à faire face au coût du logement.
- 8) Les **prestations au titre de l'exclusion sociale** comprennent la garantie de ressources, la réinsertion des alcooliques et des toxicomanes, ainsi que d'autres prestations diverses (à l'exclusion des soins médicaux).

Le financement de la protection sociale

Les unités chargées d'assurer la protection sociale sont financées de différentes façons. Leurs recettes comprennent les cotisations sociales versées par les employeurs et les personnes protégées, les contributions publiques et les autres recettes. Ces dernières proviennent de sources variées (par exemple, intérêts, dividendes, loyers et créances sur tiers).

Les cotisations sociales sont payées par les employeurs et les personnes protégées.

Les cotisations sociales à la charge des employeurs comprennent toutes les dépenses consenties par les employeurs afin d'ouvrir à leurs salariés un droit à des prestations sociales. Elles englobent tous les versements que les employeurs font à des organismes de sécurité sociale (cotisations effectives)

ainsi que les prestations sociales payées directement par les employeurs à leurs salariés (cotisations imputées). Les cotisations sociales payées par les personnes protégées comprennent les cotisations payées par les salariés, par les travailleurs indépendants ainsi que par les pensionnés et d'autres personnes.



Les prestations sociales sont enregistrées sans déduction des impôts ou autres prélèvements obligatoires à verser par les bénéficiaires. Les «avantages fiscaux» (réductions d'impôts accordées aux ménages aux fins de protection sociale) sont généralement exclus.

Sespros: un outil statistique pour comparer les politiques sociales

Les données relatives aux dépenses et aux recettes de protection sociale sont harmonisées selon le système européen de statistiques intégrées

de la protection sociale (Sespros). Fondé sur le concept de fonctions de protection sociale et développé suivant une méthodologie commune, Sespros est un outil unique de comparaison des politiques sociales des divers pays européens. Les comparaisons peuvent indiquer, par exemple, comment les besoins sociaux ou les risques sont couverts ou quels efforts sont consentis par les pays en vue de les satisfaire. Sespros permet également d'analyser l'organisation de la protection sociale, car il est conçu sur la base d'«unités statistiques» chargées de fournir aux ménages ou aux individus les diverses prestations sociales.

comment les besoins sociaux ou les risques sont couverts ou quels efforts sont consentis par les pays en vue de les satisfaire. Sespros permet également d'analyser l'organisation de la protection sociale, car il est conçu sur la base d'«unités statistiques» chargées de fournir aux ménages ou aux individus les diverses prestations sociales.



Dépenses totales de protection sociale

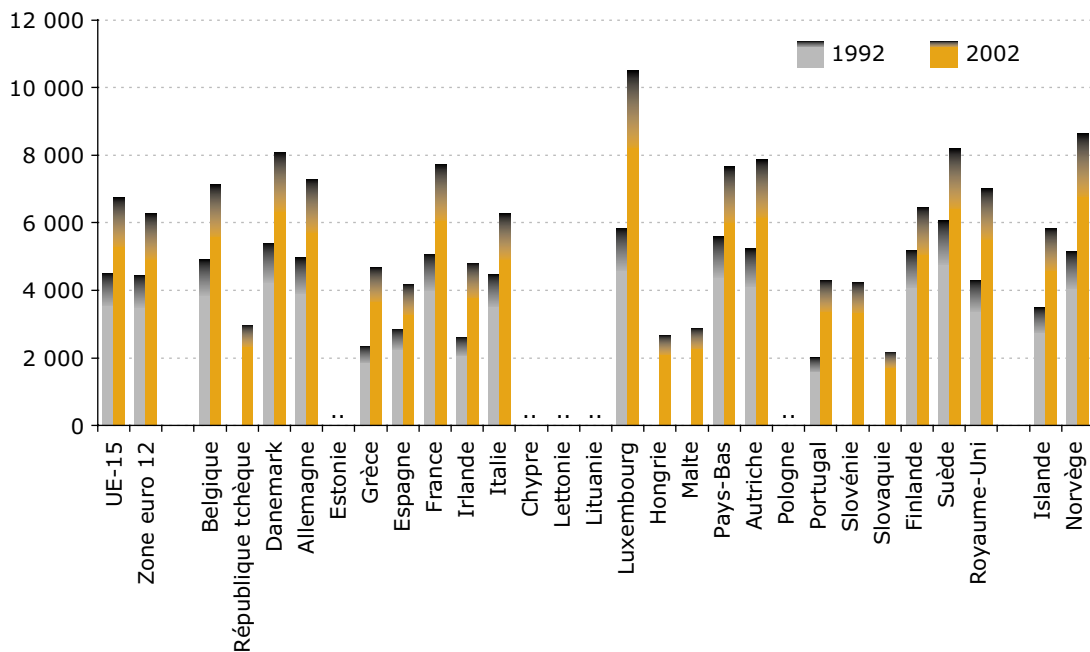
En prix courants, en % du PIB

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
UE-25	:	:	:	:	:	:	:	:	:	27,0 (p)	27,3 (e)	:
UE-15	26,3	27,6	28,7	28,4	28,2	28,4	28	27,5	27,4	27,3 (p)	27,6 (e)	28,0 (e)
Zone euro 12	26,1	27,2	28,2	28	27,9	28,2	27,8	27,4	27,4	27,2 (p)	27,4 (e)	27,9 (e)
Belgique	27	27,7	29,3	28,7	28,1	28,6	27,9	27,6	27,3	26,9 (p)	27,5 (e)	27,8 (e)
République tchèque	:	:	:	:	17	17,3	18,3	18,3	19,1	19,3	19,2 (p)	19,9 (p)
Danemark	29,7	30,3	31,9	32,8	32,2	31,4	30,4	30,2	30	29,2	29,4	30
Allemagne	26,1	27,6	28,4	28,3	28,9	30	29,5	29,3	29,6	29,6	29,8 (p)	30,5 (p)
Estonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	15,1 (p)	14,3 (p)	:
Grèce	21,5	21,2	22	22,1	22,3	22,9	23,3	24,2	25,5	26,3	27,1	26,6
Espagne	21,2	22,4	24	22,8	22,1	21,9	21,2	20,6	20,3	20,2 (p)	20,1 (p)	20,2 (p)
France	28,4	29,3	30,7	30,5	30,7	31	30,8	30,5	30,2	29,8	30	30,6 (p)
Irlande	19,6	20,3	20,2	19,7	18,9	17,8	16,6	15,4	14,7	14,3	15,3	16,0 (p)
Italie	25,2	26,2	26,4	26	24,8	24,8	25,5	25	25,2	25,2	25,6 (p)	26,1 (p)
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Lettonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	15,3 (p)	14,3 (p)	:
Lituanie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	16,2 (p)	15,2 (p)	:
Luxembourg	22	22,5	23,3	22,9	23,7	24,1	22,8	21,7	21,7	20,3	21,3	22,7 (p)
Hongrie	:	:	:	:	:	:	:	:	20,7	19,8	19,8	20,9
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	17,2	16,6	17,3	17,7
Pays-Bas	31,2	31,9	32,3	31,7	30,9	30,1	29,4	28,4	28	27,4	27,5	28,5 (p)
Autriche	26,7	27,2	28,2	28,9	28,9	28,8	28,8	28,5	28,9	28,4	28,6	29,1
Pologne	:	:	:	:	:	:	:	:	:	20,7 (p)	22,1 (p)	:
Portugal	17,2	18,4	21	21,3	22,1	21,2	21,4	22,1	22,6	23	24	25,4 (p)
Slovénie	:	:	:	:	:	24,4	24,8	25	25	25,2	25,5	25,4 (p)
Slovaquie	:	:	:	:	18,7	19,8	20	20,2	20,2	19,5	19,1	19,2 (p)
Finlande	29,8	33,6	34,5	33,8	31,7	31,6	29,2	27,2	26,8	25,5	25,7	26,4 (p)
Suède	34,3	37,1	38,2	36,8	34,6	33,8	32,9	32,2	31,8	30,8	31,4	32,5 (p)
Royaume-Uni	25,8	27,9	29	28,6	28,2	28,1	27,5	26,9	26,5	27,1	27,6	27,6 (p)
Islande	17,6	18,2	18,8	18,4	19	18,8	18,9	18,9	19,5	19,8	20,2	22,3 (p)
Norvège	27	28,2	28,2	27,6	26,7	26	25,3	27,1	27,1	24,6	25,6	26,3 (p)

Les dépenses de protection sociale comprennent: les prestations sociales, qui sont des transferts, en espèces ou en nature, versés aux ménages et aux individus pour alléger la charge entraînée par un certain nombre de besoins ou de situations à risque; les dépenses de fonctionnement, qui représentent les frais supportés par le programme social pour sa gestion et son fonctionnement; les autres dépenses, qui comprennent les frais divers des régimes de protection sociale (paiement du revenu de la propriété et autres).

En 2001, 27,3 % du PIB ont été dépensés en protection sociale dans l'UE-25. La proportion la plus élevée a été observée en Suède (31,4 %) et la plus faible en Lettonie et en Estonie (14,3 %). En 2002, les dépenses de protection sociale en pourcentage du PIB ont augmenté dans la plupart des pays de l'Union européenne: la proportion a augmenté dans dix-sept des vingt pays pour lesquels des données sont disponibles.

Dépenses totales de protection sociale par habitant
En SPA



2002 pour l'UE-15: valeurs estimées.
2002: valeurs provisoires.

Les dépenses de protection sociale comprennent: les prestations sociales, qui sont des transferts, en espèces ou en nature, versés aux ménages et aux individus pour alléger la charge entraînée par un certain nombre de besoins ou de situations à risque; les dépenses de fonctionnement, qui représentent les frais supportés par le programme social pour sa gestion et son fonctionnement; les autres dépenses, qui comprennent les frais divers des régimes de protection sociale (paiement du revenu de la propriété et autres).

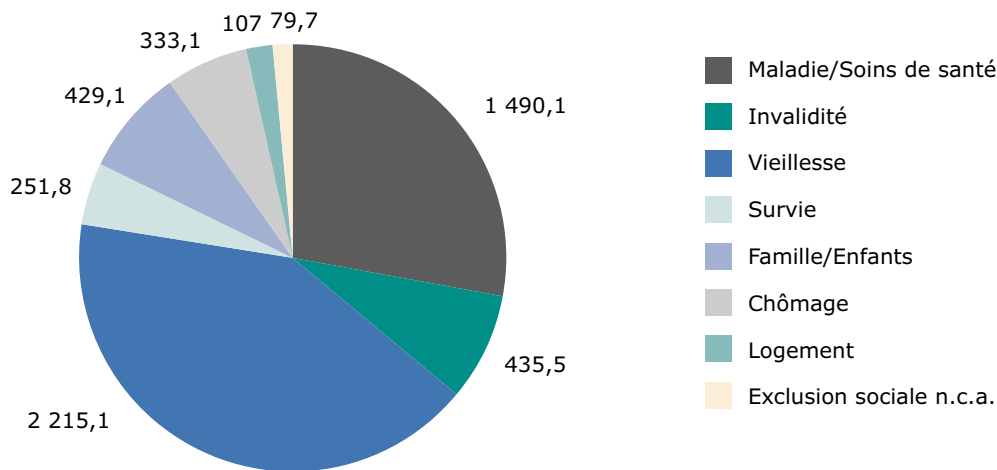
Les dépenses de protection sociale ont également été calculées par habitant. L'unité est le standard de pouvoir d'achat (SPA), qui permet une comparaison non biaisée entre pays. En 2000, les dépenses de protection sociale étaient d'environ 5 300 SPA par habitant dans l'UE-25 et s'échelonnaient de 9 154 SPA au Luxembourg à

1 300 SPA ou moins en Lituanie, en Estonie et en Lettonie. Les écarts entre les pays sont liés en partie à des degrés de richesse différents; ils reflètent aussi la diversité des systèmes de protection sociale, de l'évolution démographique, des taux de chômage et des autres facteurs sociaux, institutionnels et économiques.



Prestations sociales par habitant par catégorie dans l'UE-25 en 2001

En SPA



Valeurs estimées.

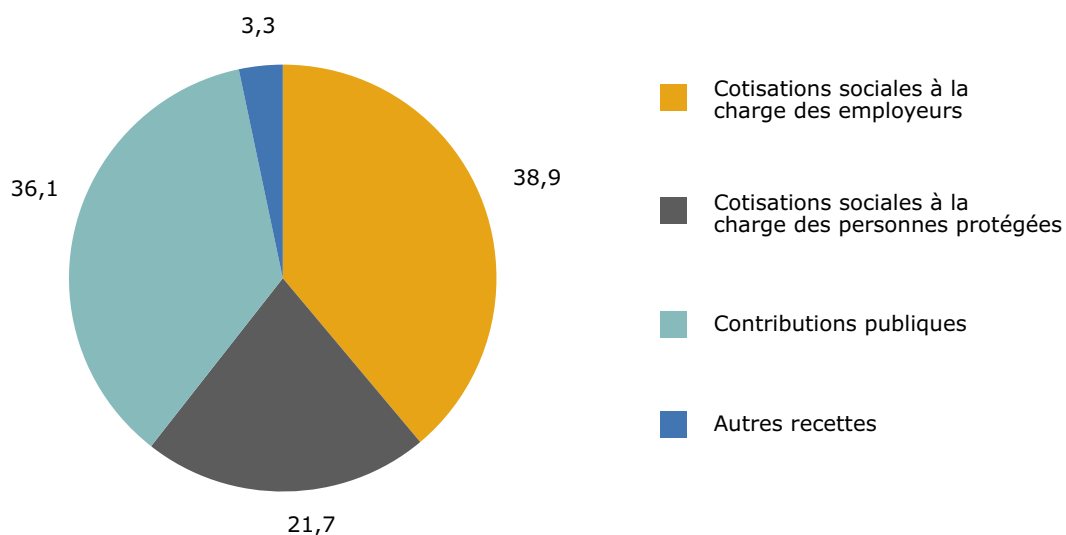
Les prestations sociales sont des transferts, en espèces ou en nature, versés par les régimes de prestation sociale aux ménages et aux individus pour alléger la charge financière entraînée par un certain nombre de besoins ou de situations à risque.

Les prestations sociales par habitant sont indiquées pour chaque fonction mentionnée ci-dessus. Le montant le plus élevé est dépensé pour les personnes âgées (2 215 SPA dans l'UE-25 en 2001), suivi des allocations pour la maladie et les

soins de santé (1 490 SPA). Environ 39 % des recettes de protection sociale ont été financés par les employeurs, 36 % par l'État et 21,7 % par les personnes protégées elles-mêmes.

Recettes de protection sociale par type dans l'UE-25 en 2001

En % des recettes totales



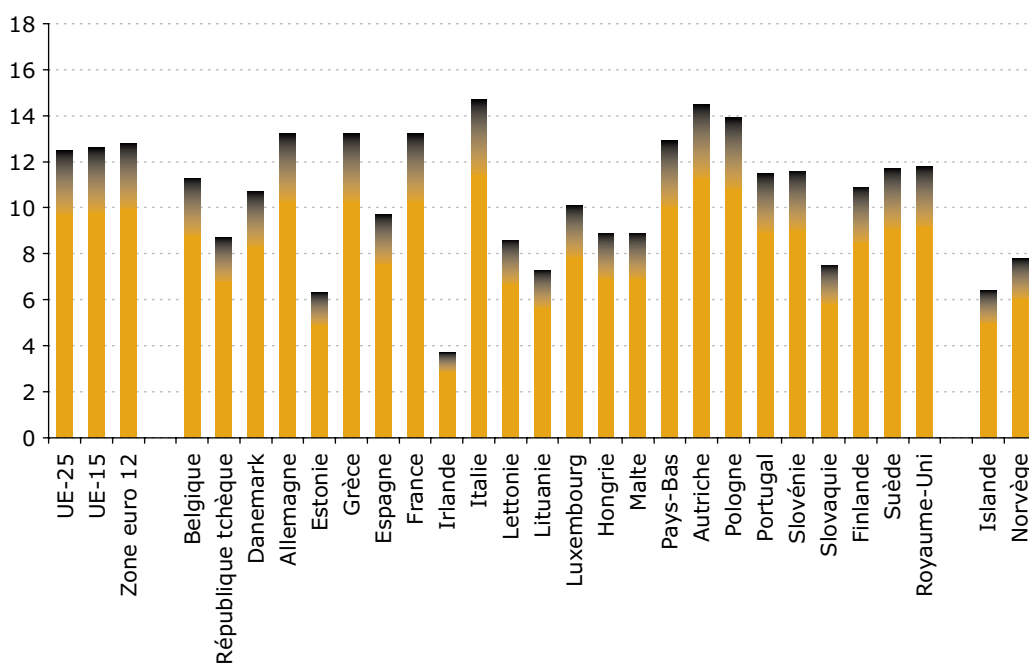
Valeurs estimées.

Les recettes tirées des régimes de protection sociale comprennent les cotisations sociales, les cotisations des administrations publiques et d'autres recettes. Les cotisations sociales à la charge des employeurs sont les coûts supportés par les employeurs pour garantir à leurs salariés, leurs anciens salariés et les travailleurs à leur charge, le droit à des prestations sociales. Les cotisations sociales des employeurs peuvent être effectives ou imputées; elles peuvent être versées par des employeurs résidents ou non résidents.

Les dépenses pour les pensions représentaient, en 2001, 12,5 % du PIB dans l'UE-25. Elles étaient les plus élevées en Italie (14,7 % du PIB) et les plus faibles en Irlande (3,7 %). De plus, les pensions sont le principal poste de dépenses de la protection sociale dans la plupart des pays européens.

Dépenses de pensions en 2001

Prix courants, en % du PIB



Contient des valeurs provisoires; UE-25, UE-15, zone euro: valeurs estimées.

L'agrégat «pensions» comprend une partie des prestations en espèces des fonctions invalidité, vieillesse, survie et chômage. Il est défini comme la somme des prestations sociales suivantes: pension d'invalidité, préretraites pour cause de réduction de la capacité de travail, pension de vieillesse, pensions anticipées de vieillesse, pensions partielles, pensions de survie, préretraites pour motifs économiques.



L'économie

Les comptes nationaux 141-160

Les prix et les salaires 161-172

La balance des paiements 173-184

Le commerce international
de marchandises 185-194





Les comptes nationaux



pour l'analyse économique, la prise de décision et l'élaboration des politiques.

Le SEC 95: une norme commune pour l'établissement des comptes nationaux en Europe

En Europe, les comptes nationaux sont établis selon des normes entièrement harmonisées, définies dans le système européen des comptes nationaux (SEC 95). Le SEC 95 a été institué par le règlement (CE) n° 2223/96 du Conseil, entré en vigueur en 1996, qui doit être appliqué par tous les États membres de l'Union européenne. Il instaure une méthodologie commune qui garantit la pleine et entière comparabilité des données des comptes nationaux, quelle que soit la région économique considérée. Le SEC 95 est la version européenne des lignes directrices mondiales énoncées dans le système de comptabilité nationale (SCN 93) qui, lui, a été élaboré et publié conjointement par les Nations unies, le Fonds monétaire international, la Commission européenne, l'Organisation de coopération et de développements économiques et la Banque mondiale.

3

Les comptes nationaux: le bilan sur l'état de l'économie

Les comptes nationaux constituent un cadre comptable complet et cohérent qui permet de mesurer le niveau et la structure de l'activité économique. Ce cadre fournit de nombreuses statistiques macroéconomiques essentielles, par exemple concernant le produit intérieur brut (PIB), le revenu national brut (RNB), la production et la valeur ajoutée, la consommation, l'investissement et la balance extérieure des biens et des services.

Établis au niveau des régions, des États membres et de l'Union européenne, les comptes nationaux fournissent des informations sur l'économie sous l'angle de l'offre et de la demande. Ils indiquent quels secteurs économiques sont particulièrement importants en termes de PIB et de croissance, quelle part du revenu généré par l'activité économique reste dans les entreprises et quelle part revient aux ménages et à l'État, quelle proportion du revenu est dépensée pour des achats de biens de consommation et des investissements et quel est le niveau de l'épargne.

Toutes ces caractéristiques font des comptes nationaux un instrument particulièrement précieux

PIB par habitant en SPA
 Aux prix courants du marché

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
UE-25	15 200	16 000	16 900	17 700	18 500	19 800	20 500	21 200	21 400 (f)	22 300 (f)	23 100 (f)	24 100 (f)
UE-15	16 900	17 700	18 600	19 400	20 400	21 700	22 500	23 200	23 300 (f)	24 300 (f)	25 100 (f)	26 100 (f)
Zone euro	17 000	17 800	18 600	19 500	20 400	21 700	22 200	22 700	22 800 (f)	23 700 (f)	24 500 (f)	25 400 (f)
Belgique	18 300	19 000	19 800	20 500	21 500	23 100	24 000	24 700	25 200	26 400 (f)	27 300 (f)	28 400 (f)
République tchèque	10 700 (e)	11 500 (e)	11 700 (e)	11 800 (e)	12 200	12 800	13 500	14 300	15 000	15 900 (f)	16 800 (f)	17 800 (f)
Danemark	19 000	20 100	21 300	22 000	23 600	25 100	25 800	25 700 (f)	26 100 (f)	27 200 (f)	28 300 (f)	29 400 (f)
Allemagne	18 200	18 900	19 500	20 200	21 000	22 100	22 500	23 000	23 100	24 000 (f)	24 600 (f)	25 400 (f)
Estonie	5 400 (e)	5 900 (e)	6 800 (e)	7 400 (e)	7 600	8 600	9 200	9 900	10 400	11 200 (f)	12 200 (f)	13 200 (f)
Grèce	11 000	11 500	12 200	12 700	13 300	14 300	15 100	16 400	17 300	18 400 (f)	19 200 (f)	20 100 (f)
Espagne	13 300	14 100	14 800	15 700	17 000	18 100	18 900	20 000	20 900 (f)	21 800 (f)	22 600 (f)	23 500 (f)
France	17 500	18 300	19 300	20 200	21 200	22 500	23 500	23 900	23 700	24 800 (f)	25 600 (f)	26 600 (f)
Irlande	15 100	16 500	19 000	20 700	22 600	25 000	26 500	28 100	28 300	30 000 (f)	31 600 (f)	33 300 (f)
Italie	17 600	18 400	19 000	20 100	20 800	22 000	22 800 (e)	23 100 (e)	22 800 (f)	23 400 (f)	24 000 (f)	24 900 (f)
Chypre	13 100 (e)	13 600 (e)	14 100 (e)	14 900 (e)	15 700	17 000	18 300	17 700	17 600	18 200 (f)	19 000 (f)	19 900 (f)
Lettonie	4 500 (e)	4 900 (e)	5 500 (e)	6 000 (e)	6 300	7 000	7 700	8 200	8 800	9 800 (f)	10 700 (f)	11 600 (f)
Lituanie	5 200 (e)	5 700 (e)	6 300 (e)	6 900 (e)	7 000	7 600	8 300	9 000	9 800	10 700 (f)	11 600 (f)	12 600 (f)
Luxembourg	27 200	28 400	31 100	34 000	38 600	43 200	43 600	45 000	45 900	48 400 (f)	50 700 (f)	53 200 (f)
Hongrie	7 600 (e)	7 900 (e)	8 500 (e)	9 100 (e)	9 700	10 600	11 500	12 400	12 900	13 800 (f)	14 600 (f)	15 500 (f)
Malte	:	:	:	:	14 400	15 400	15 100	15 500	15 600	16 100 (f)	16 500 (f)	17 100 (f)
Pays-Bas	18 300	19 300	20 400	21 400	22 300	24 000	25 400	25 800	25 800	26 700 (f)	27 400 (f)	28 400 (f)
Autriche	19 700	20 700	21 400	22 100	23 500	25 300	25 400	25 900	26 100	27 100 (f)	28 000 (f)	29 000 (f)
Pologne	6 200 (e)	6 800 (e)	7 400 (e)	7 900 (e)	8 500	9 100	9 400	9 700	9 800	10 600 (f)	11 300 (f)	12 000 (f)
Portugal	11 100	11 700	12 500	13 300	14 300	15 300	15 800	16 200	16 000	16 400 (f)	16 800 (f)	17 300 (f)
Slovénie	10 400 (e)	11 200 (e)	12 000 (e)	12 700 (e)	13 700	14 500	15 300	15 900	16 400	17 500 (f)	18 500 (f)	19 600 (f)
Slovaquie	6 800 (e)	7 400 (e)	8 000 (e)	8 400 (e)	8 700	9 500	10 000	10 900	11 200	12 000 (f)	12 900 (f)	13 800 (f)
Finlande	16 100	16 900	18 700	20 000	20 700	22 600	23 300	24 100	24 300	25 700 (f)	26 900 (f)	28 100 (f)
Suède	18 000	18 800	19 600	20 300	21 900	23 700	23 800	24 300 (f)	24 600 (f)	25 900 (f)	27 100 (f)	28 200 (f)
Royaume-Uni	16 800	17 900	19 200	20 100	21 000	22 500	23 600	24 900 (f)	25 500 (f)	26 800 (f)	28 000 (f)	29 200 (f)
Bulgarie	4 700 (e)	4 500 (e)	4 400 (e)	4 700 (e)	4 900	5 300	5 800	6 100	6 400 (f)	6 900 (f)	7 500 (f)	8 000 (f)
Croatie	5 700 (e)	6 400 (e)	7 000 (e)	7 500 (e)	7 400 (e)	8 200 (e)	8 600 (e)	9 300 (e)	9 700 (e)	10 300 (f)	10 900 (f)	11 600 (f)
Roumanie	:	:	:	4 700	4 800	5 000	5 500	6 100	6 300	7 000 (f)	7 600 (f)	8 100 (f)
Turquie	4 600 (e)	5 000 (e)	5 500 (e)	5 700 (e)	5 500	6 000	5 400	5 600 (f)	5 900 (f)	6 400 (f)	6 800 (f)	7 200 (f)
Islande	18 500	19 900	21 200	22 600	23 700	24 800	25 500	25 000 (f)	24 900 (f)	26 500 (f)	28 100 (f)	29 800 (f)
Norvège	20 200	22 400	23 900	23 600	26 200	31 900	32 400	31 600 (f)	31 500 (f)	33 000 (f)	34 800 (f)	36 100 (f)
Japon	19 000	20 200	21 100	21 200	21 600	22 900	23 400 (f)	23 800 (f)	24 400 (f)	26 600 (f)	27 300 (f)	28 300 (f)
États-Unis	23 400	24 700	26 200	27 500	29 000	30 700	31 200	32 200	32 900	35 500	37 100 (f)	38 500 (f)
Canada	19 100	19 900	21 100	22 100	23 700	25 500 (f)	26 200 (f)	27 500 (f)	27 800 (f)	29 500 (f)	30 500 (f)	31 700 (f)

(f): prévisions; (e): valeurs estimées.

Le PIB est un indicateur de la situation économique d'une nation. Il reflète la valeur totale de tous les biens et services produits, diminuée de la valeur des biens et services utilisés dans la consommation intermédiaire pour leur production. En exprimant le PIB en SPA, on élimine les différences de niveaux de prix entre les pays et les calculs par tête permettent de comparer des économies présentant d'importantes différences en taille absolue.

Le PIB est un indicateur de la situation économique d'une nation. Il est égal à la valeur de tous les biens et les services qui sont consommés, investis, stockés ou bien encore exportés, moins

la valeur des biens et des services importés. Pour comparer des économies de taille différente et ayant des niveaux de prix différents, Eurostat a calculé l'indicateur «PIB par habitant en SPA».



La production économique

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un large éventail de données sur la production économique, ventilées selon les branches de l'économie qui l'ont générée:

- agriculture, chasse et sylviculture;
- pêche;
- industries extractives;
- secteur manufacturier;
- énergie (électricité, gaz, etc.) et approvisionnement en eau;
- construction;
- commerce, transports et services de communication;
- services aux entreprises et services financiers;
- autres services.

Le PIB: résultat de toutes les activités de production

Le produit intérieur brut aux prix du marché représente le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. On peut définir le PIB de trois façons:

- il est égal à la somme de la valeur ajoutée brute des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches plus les impôts nets des subventions sur les produits (optique de la «production»);
- il est égal à la somme des emplois finals des biens et des services par les unités économiques résidentes (consommation finale et formation brute de capital) plus les exportations nettes des importations de biens et de services (optique des «dépenses»);



- il est égal à la somme des emplois du compte d'exploitation de l'économie totale (rémunération des salariés, impôts nets sur la production et les importations, excédent brut d'exploitation et revenu mixte) (optique du «revenu»).

Dans ces tableaux, le PIB correspond à la valeur des biens et des services de l'économie moins la consommation intermédiaire, plus les impôts moins les subventions sur les produits. Par «évaluation à prix constants», on entend l'évaluation des flux et des stocks pendant une période comparable aux prix de la période de référence.

Le PIB par habitant

Le PIB, et en particulier le PIB par habitant, est l'un des principaux indicateurs utilisés pour l'analyse économique ainsi que pour les comparaisons dans l'espace et/ou dans le temps.

Pour faciliter ces comparaisons internationales, les niveaux de PIB exprimés dans la monnaie nationale de chaque État membre sont convertis en une monnaie commune (l'écu jusqu'en 1998 et l'euro à partir de 1999) en appliquant le taux de change officiel. Toutefois, le taux de change ne reflète par nécessairement le pouvoir d'achat réel de chaque monnaie nationale.

Pour éliminer les distorsions dues aux différences de niveaux de prix, des parités de pouvoir d'achat (PPA) sont calculées et utilisées comme facteur de conversion [taux de change de la monnaie nationale en standards de pouvoir d'achat (SPA)]. Ces parités correspondent à une moyenne pondérée des rapports de prix relatifs concernant un panier homogène de biens et de services représentatifs et comparables pour chaque État membre.

Les valeurs du PIB en «volume comparable» obtenues de la sorte sont ensuite exprimées en SPA.

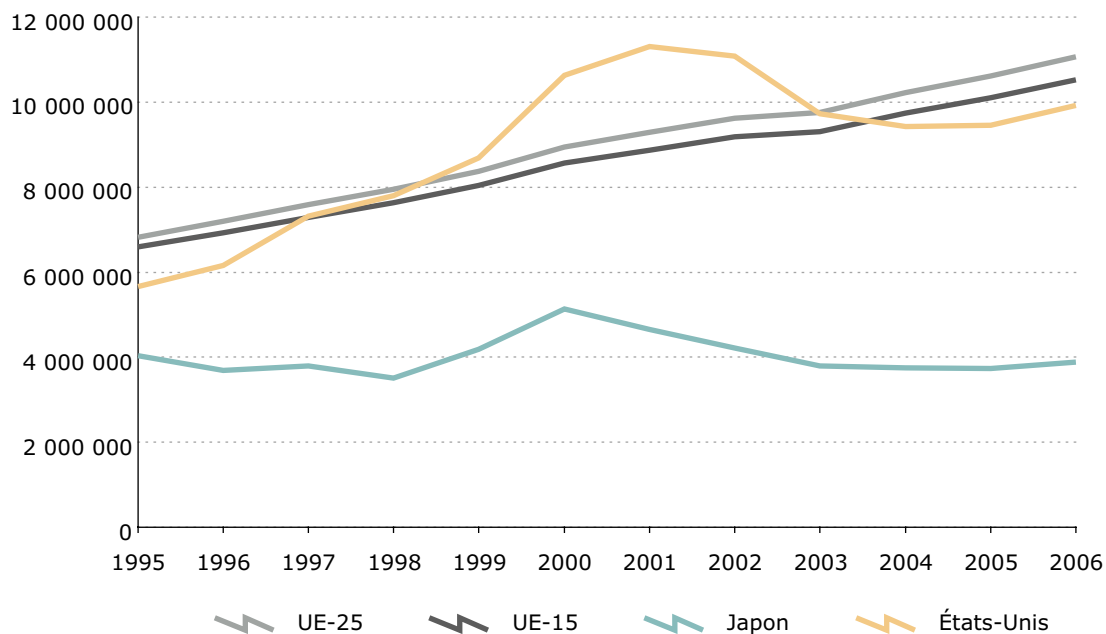
Valeur ajoutée brute

La valeur ajoutée brute est définie comme la valeur de tous les biens et les services nouvellement produits moins la valeur de tous les biens et les services consommés dans leur création. La

dépréciation des actifs fixes n'est pas prise en compte. La valeur ajoutée brute est calculée par l'industrie qui la génère.

Pour calculer la valeur ajoutée, on évalue la production aux prix de base et la consommation intermédiaire aux prix d'achat; les impôts moins les subventions sur les produits doivent donc être ajoutés à la valeur ajoutée. Le PIB résultant de l'équation mentionnée ci-dessus sera alors évalué aux prix du marché.

PIB aux prix courants du marché
En Mio. ECU/EUR



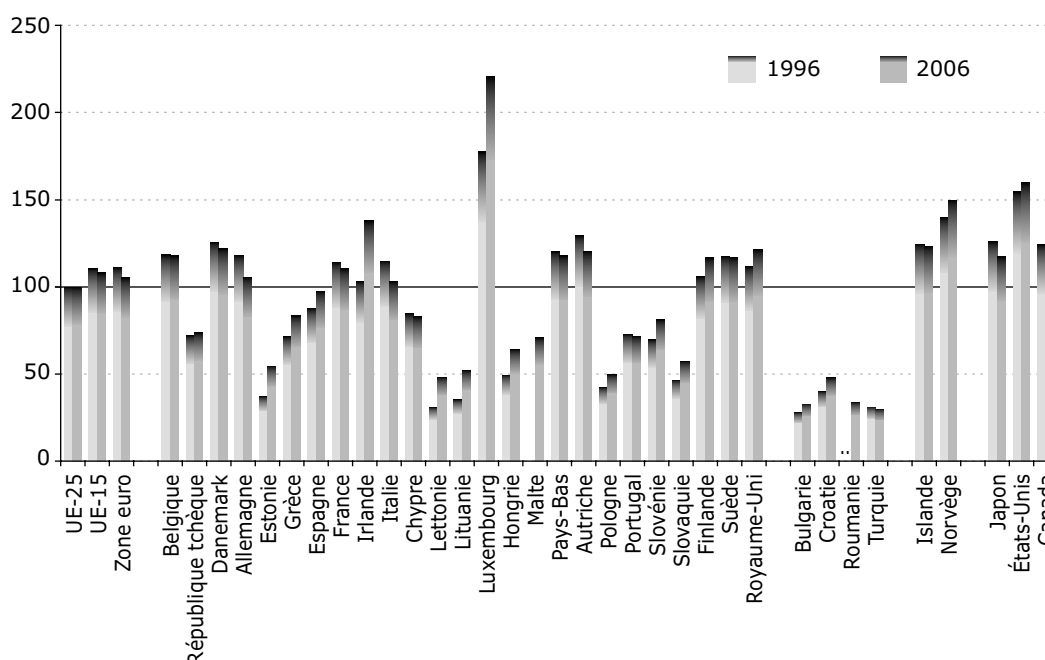
2004 et 2005: prévisions.

Le PIB est un indicateur de la situation économique d'une nation. Il reflète la valeur totale de tous les biens et services produits, diminuée de la valeur des biens et services utilisés dans la consommation intermédiaire pour leur production. En exprimant le PIB en SPA, on élimine les différences de niveaux de prix entre les pays, et les calculs par tête permettent de comparer des économies présentant d'importantes différences en taille absolue.



PIB par habitant en SPA en 1996 et 2006

UE-25 = 100

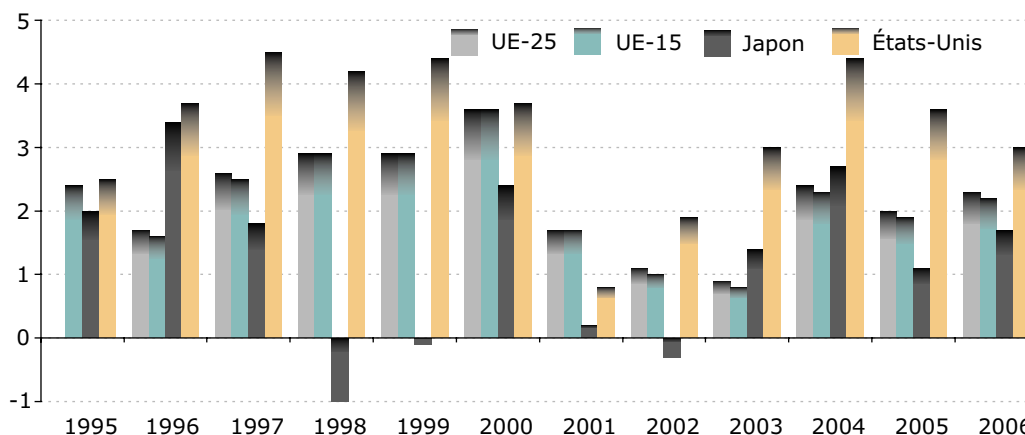


1996: valeurs estimées incluses; 2006: prévisions.

Le PIB est une mesure de l'activité économique. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création. L'indice de volume du PIB par habitant en SPA est exprimé par rapport à la moyenne de l'Union européenne (UE-25) fixée à 100. Si l'indice d'un pays est supérieur à 100, le niveau du PIB par tête pour ce pays est supérieur à la moyenne de l'UE et vice versa. Les chiffres de base sont exprimés en SPA, c'est-à-dire dans une monnaie commune qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays, permettant des comparaisons significatives du PIB en volume entre les pays. Il est à noter que l'indice, calculé à partir des chiffres en SPA et exprimé par rapport à l'UE-25 = 100, est destiné aux comparaisons internationales plutôt qu'aux comparaisons temporelles.

Taux de croissance du PIB réel

Taux de croissance du PIB à prix constants en 1995 – Variation en % par rapport à l'année précédente

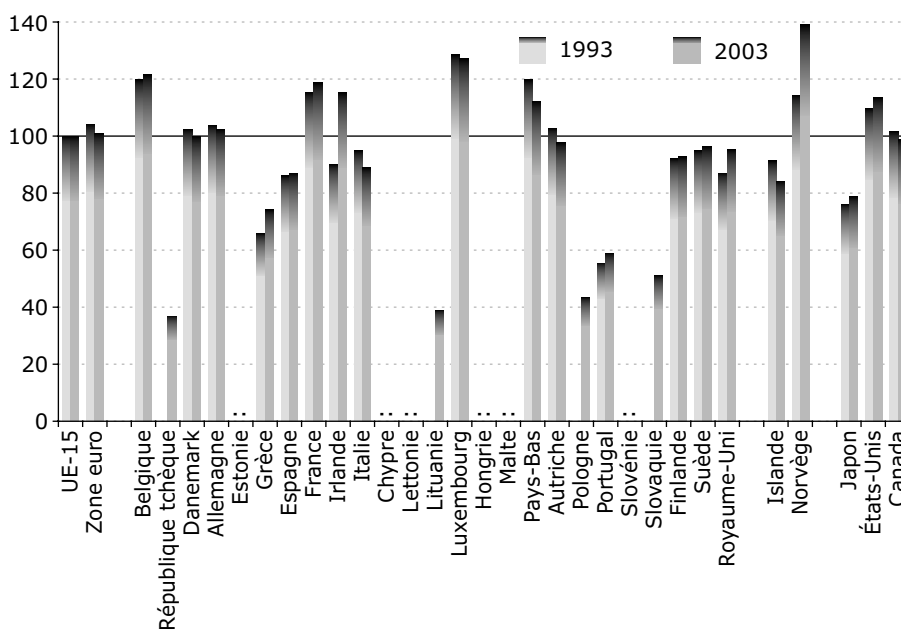


2005 et 2006: prévisions.

Le PIB est une mesure de l'activité économique. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création. Le calcul du taux de croissance annuel du PIB à prix constants est destiné à permettre les comparaisons des dynamiques du développement économique à la fois à travers le temps et entre des économies de différentes tailles. Le taux de croissance est calculé à partir de chiffres à prix constants puisque ceux-ci donnent les mouvements en volume uniquement, c'est-à-dire que les mouvements des prix ne feront pas monter les taux de croissance.

Productivité de la main-d'œuvre en 1993 et 2003

PIB en SPA par heure de travail, par rapport à l'UE-15 (= 100)

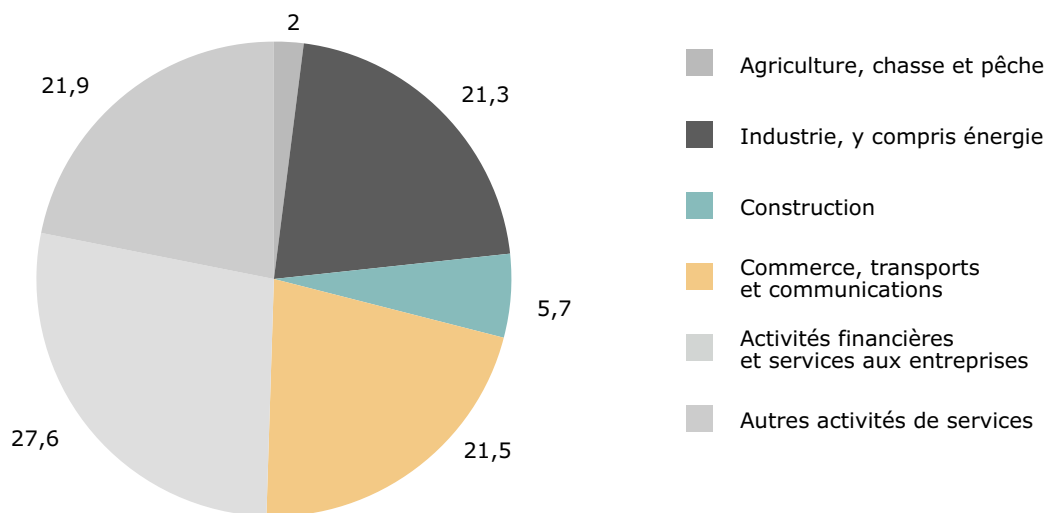


1993: valeurs estimées; 2003: prévisions.

Le PIB est une mesure de l'activité économique. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création. Le PIB par heure de travail, exprimé par rapport à la moyenne de l'Union européenne, est destiné à donner une image de la productivité des économies nationales. Si l'indice est supérieur à 100, le niveau du PIB par heure de travail de ce pays est supérieur à la moyenne de l'UE et vice versa. Les chiffres de base sont exprimés en SPA, c'est-à-dire dans une monnaie commune qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays, permettant des comparaisons significatives du PIB en volume entre les pays. Exprimer la productivité par heure de travail éliminera les différences dans la composition temps plein/temps partiel de la force de travail.

Valeur ajoutée brute par branche dans l'UE-25 en 2004

Part dans la valeur ajoutée brute totale en %; aux prix de base courants et taux de change courants



La VAB (valeur ajoutée brute), comme le PIB, est un indicateur de la situation économique d'une nation. La VAB se différencie du produit intérieur brut uniquement en matière d'estimation, qui est au prix du producteur, c'est-à-dire qu'elle n'inclut pas la valeur des taxes sur les produits (moins les subventions des produits). Les taxes sur les produits comprennent notamment les taxes sur la valeur ajoutée.



La consommation et les dépenses

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les dépenses de consommation finale privée, c'est-à-dire les dépenses de consommation des ménages privés et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM);
- les dépenses de consommation des administrations publiques;
- la formation brute de capital fixe, c'est-à-dire les «investissements», y compris une ventilation par catégorie de produits d'investissement;
- la variation des stocks;
- la balance extérieure, c'est-à-dire la différence entre les exportations et les importations de biens et de services.

Données essentielles pour l'analyse structurelle comme pour l'analyse conjoncturelle de l'économie

Les agrégats des comptes nationaux sur la consommation et les dépenses sont utilisés par la Banque centrale européenne et les services de la

Commission, en particulier la direction générale des affaires économiques et financières, en tant qu'outils importants pour l'analyse économique structurelle et les décisions stratégiques. Les séries trimestrielles respectives sont essentielles pour l'analyse conjoncturelle et les décisions stratégiques consécutives. Ces séries sont également largement utilisées pour étayer la prise de

3



décisions dans le secteur privé, en particulier sur les marchés financiers.

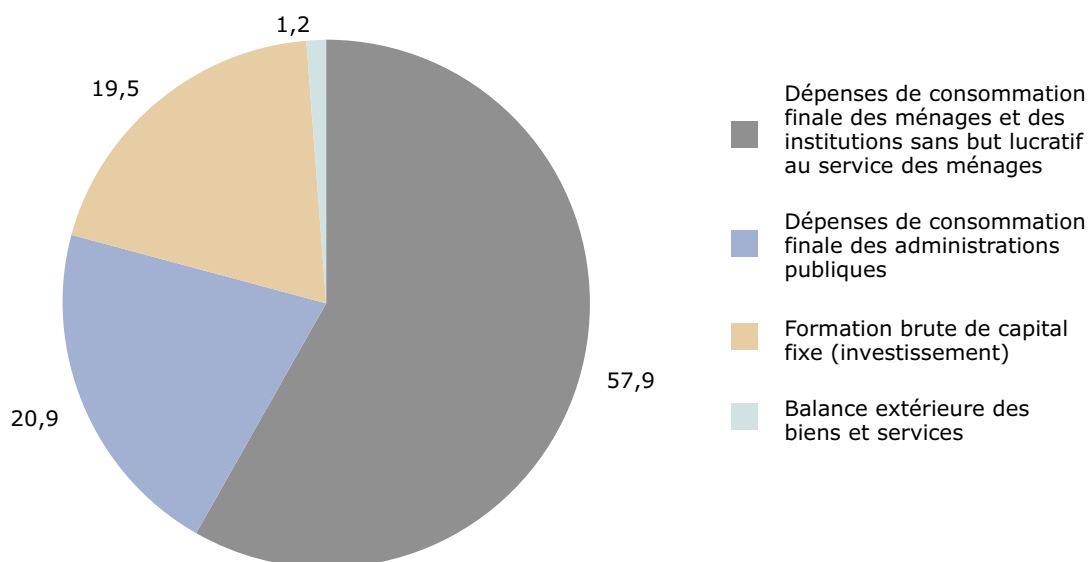
Conformément à l'optique des dépenses, les tableaux de cette section montrent l'utilisation du PIB par grandes catégories d'emplois. Les principales catégories de dépenses intérieures sont, d'une part, la consommation et, d'autre part, l'investissement; les biens et les services produits sur le marché peuvent également être exportés. Les exportations sont la contrepartie des importations, qui peuvent être consommées ou investies sans être le résultat d'une activité de production intérieure. Les exportations moins les importations, c'est-à-dire le solde extérieur, correspondent à la contribution nette du commerce extérieur au PIB.

— Les **dépenses de consommation finale privée** comprennent les dépenses de consommation finale des ménages et des ISBLSM, c'est-à-dire leurs dépenses en biens et en services qui sont utilisés pour la satisfaction directe des besoins individuels. Les ISBLSM comprennent les unités dotées de la personnalité juridique qui servent les ménages et sont des autres producteurs non marchands privés. Leurs ressources principales, autres que celles résultant des ventes occasionnelles, proviennent de contributions volontaires en espèces ou en nature effectuées par les ménages en leur qualité de consommateurs, de versements provenant des administrations publiques, ainsi que de revenus de la propriété. Les églises, les syndicats et les partis politiques sont des exemples d'ISBLSM.

- Les **dépenses de consommation finale des administrations publiques** comprennent deux catégories de dépenses: la valeur des biens et des services produits par les administrations publiques elles-mêmes à des fins autres que la formation de capital pour propre compte ou la vente; les dépenses que les administrations publiques consacrent à l'achat de biens et de services produits par des producteurs marchands en vue de les fournir aux ménages — sans transformation — au titre de transferts sociaux en nature.
- La **formation brute de capital fixe** est égale aux acquisitions moins les cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents augmentées de certaines plus-values sur actifs non produits découlant de l'activité de production. Par «actifs fixes», il faut entendre des actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant une durée d'au moins un an.
- La **variation des stocks** est mesurée par la valeur des entrées en stocks diminuée de la valeur des sorties de stocks et des éventuelles pertes courantes sur stocks.
- Le **solde des échanges extérieurs**: les importations de biens et de services sont enregistrées avec un signe négatif, tandis que les exportations de biens et de services sont enregistrées avec un signe positif. La différence entre les exportations et les importations est appelée le «solde des échanges extérieurs de biens et de services».

Composantes des dépenses du PIB de l'UE-25 en 2004

En % du PIB total

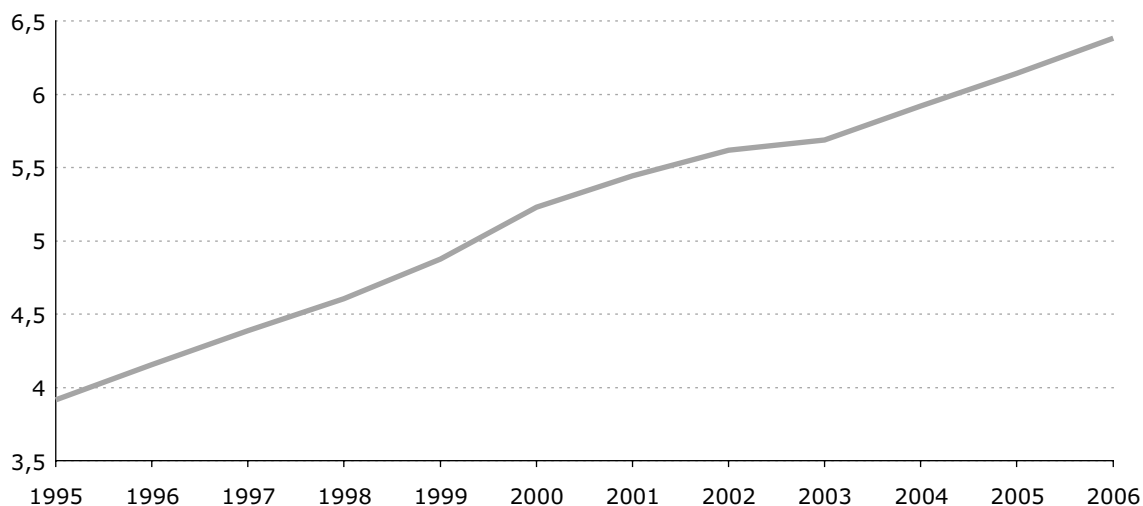


En 2004, on a observé une variation positive des stocks d'environ 0,5 % du PIB dans l'UE-25. Valeurs estimées.



Dépenses de consommation finale des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages dans l'UE-25

En billions EUR



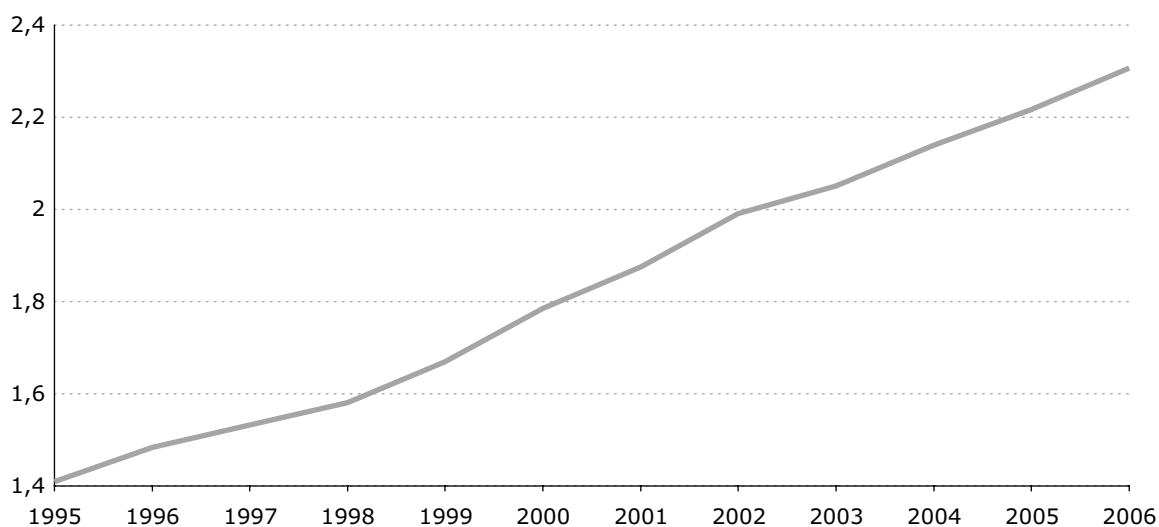
2005 et 2006: prévisions.

En 2004, 57,9 % du PIB de l'UE-25 ont été consacrés à la consommation des ménages et des ISBLSM. Cette proportion est restée plutôt stable dans le temps et a atteint son sommet en 2001, lorsque la consommation des ménages représentait 58,6 % du PIB. Concernant les États membres, les parts variaient entre 66,8 % pour la Grèce et 41,9 % pour le Luxembourg en 2003.

Les dépenses de consommation finale des administrations publiques représentaient 20,9 % du PIB de l'UE-25 en 2004; c'est la première fois depuis 1998 que cette proportion n'a pas augmenté. En Suède, cette proportion a atteint 28,3 %, tandis qu'en Irlande, elle était de 15,8 %.

Dépenses de consommation finale des administrations publiques, dans l'UE-25

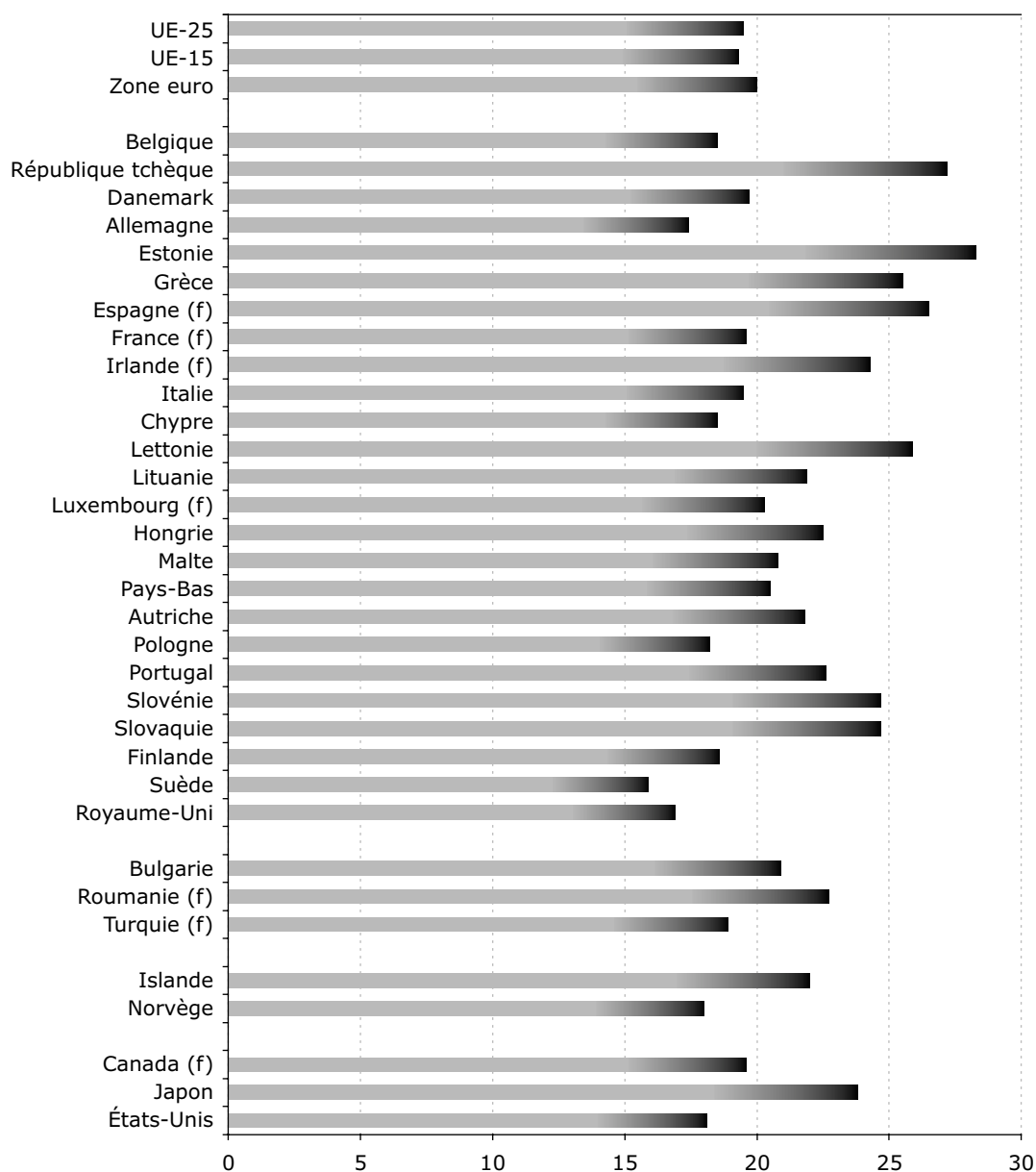
En billions EUR



2005 et 2006: prévisions.

Formation brute de capital fixe (investissement) en 2004

Part du PIB en %



(f): prévisions.

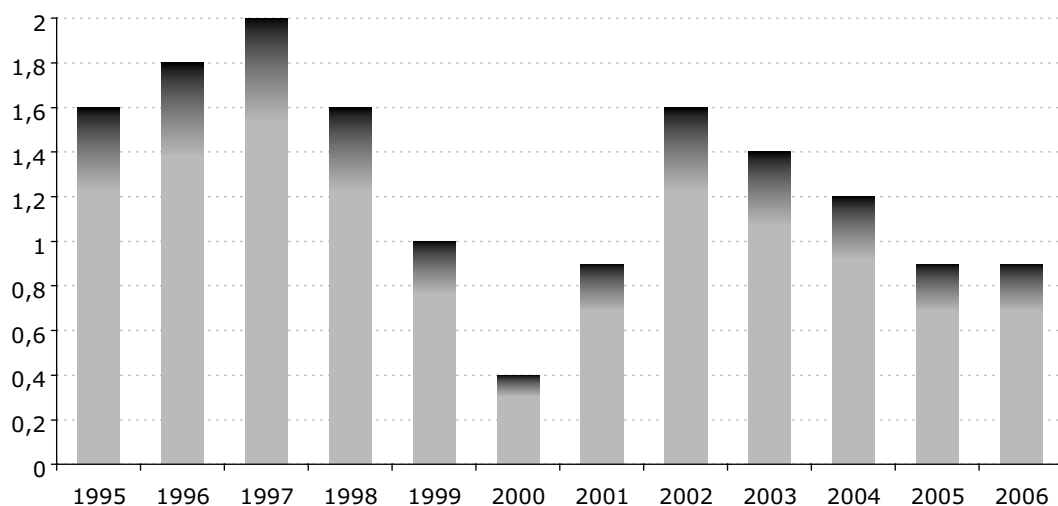
La formation brute de capital fixe comprend les acquisitions des unités de production résidentes moins la cession d'actifs fixes corporels et incorporels. Elle comporte en particulier les machines et l'équipement, les véhicules, les habitations et les autres bâtiments.

La formation brute de capital fixe représentait 19,5 % du PIB de l'UE-25 en 2004, ce qui constitue une augmentation par rapport à 2003 (19,2 %), mais reste loin du record enregistré en 2000 (20,7 %).

L'investissement, en tant que part du PIB, enregistre sa plus grande valeur en Estonie (28,4 %) et sa plus basse au Royaume Uni (16,3 %).

**Balance extérieure des biens et services, UE-25**

Part du PIB en %



2005 et 2006: prévisions.

Le solde des échanges extérieurs de biens et de services de l'UE-25 est habituellement positif. En 2004, il représentait + 1,2 % du PIB. En 2003, le Luxembourg a réalisé l'excédent le plus important (+ 18,7 %), suivi de près par l'Irlande (+ 15,4 %), tandis que la Lettonie accusait le déficit le plus élevé (- 12,8 %).



Le revenu des facteurs de production

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- la rémunération des salariés, y compris une ventilation par branche d'activité;
- les salaires et les traitements, y compris une ventilation par branche d'activité;
- l'excédent brut d'exploitation et les revenus mixtes;
- les impôts sur la production et les importations;
- le revenu national brut;
- la consommation de capital fixe;
- le revenu disponible;
- l'épargne nette de l'économie;
- la capacité/le besoin de financement de l'économie.

Données cruciales pour l'analyse économique

Les données d'Eurostat sur le revenu des facteurs de production sont cruciales pour l'analyse économique dans un certain nombre de contextes à l'intérieur et en dehors de la Commission européenne. Les études de compétitivité, d'inégalité de répartition des rémunérations et de développement économique à long terme en sont des exemples typiques. Les utilisateurs en dehors de la Commission comprennent, en particulier, les milieux universitaires et les institutions financières.



Le revenu des facteurs: «gagner» le PIB

La production du PIB nécessite des «facteurs de production» tels que le travail des salariés et le capital. Ces facteurs de revenu doivent être rémunérés. L'optique du «revenu» montre comment le PIB est réparti entre les différents participants dans le processus de production. Il est donc représenté comme étant égal à la somme:

- de la **rémunération des salariés** définie comme étant le total des rémunérations en espèces ou en nature que versent les employeurs à leurs salariés en paiement du travail accompli par ces derniers au cours de la période de référence des comptes. La rémunération des salariés est ventilée comme suit:
 - i) traitements et salaires (en espèces et en na-

ture) et ii) cotisations sociales des employeurs (cotisations sociales effectives des employeurs et cotisations sociales imputées des employeurs);

- de l'**excédent brut d'exploitation** correspondant à l'excédent (ou au déficit) sur les activités de production avant la prise en compte des intérêts, des loyers ou des frais payés ou perçus pour l'utilisation des biens;
- du **revenu mixte** correspondant à la rémunération des travaux effectués par le propriétaire (ou des membres de sa famille) d'une entreprise non constituée en société. Ce revenu est qualifié de «mixte» parce qu'il n'est pas pos-

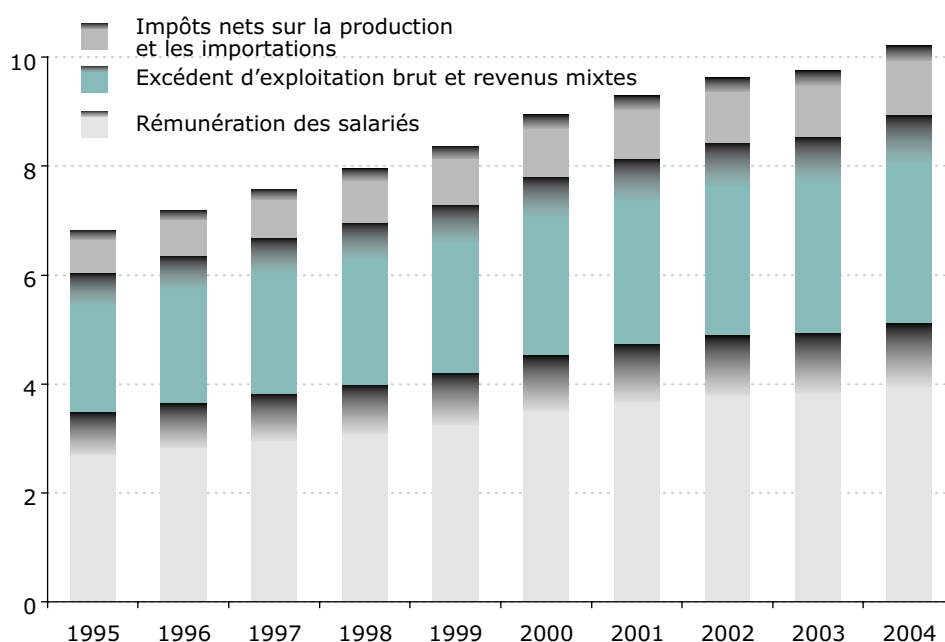
sible de le distinguer des bénéfices réalisés par l'entreprise du propriétaire;

- des **impôts sur la production et les importations moins les subventions**, qui comprennent les paiements obligatoires (dans le cas des impôts), sans contrepartie, aux ou des

administrations publiques ou institutions de l'Union européenne, en rapport avec la production ou l'importation de biens et de services, l'emploi de main-d'œuvre et la propriété ou l'utilisation de terrains, de bâtiments ou autres actifs utilisés dans la production.

Revenu des facteurs de production dans l'UE-25

En billions ECU/EUR, en prix courants



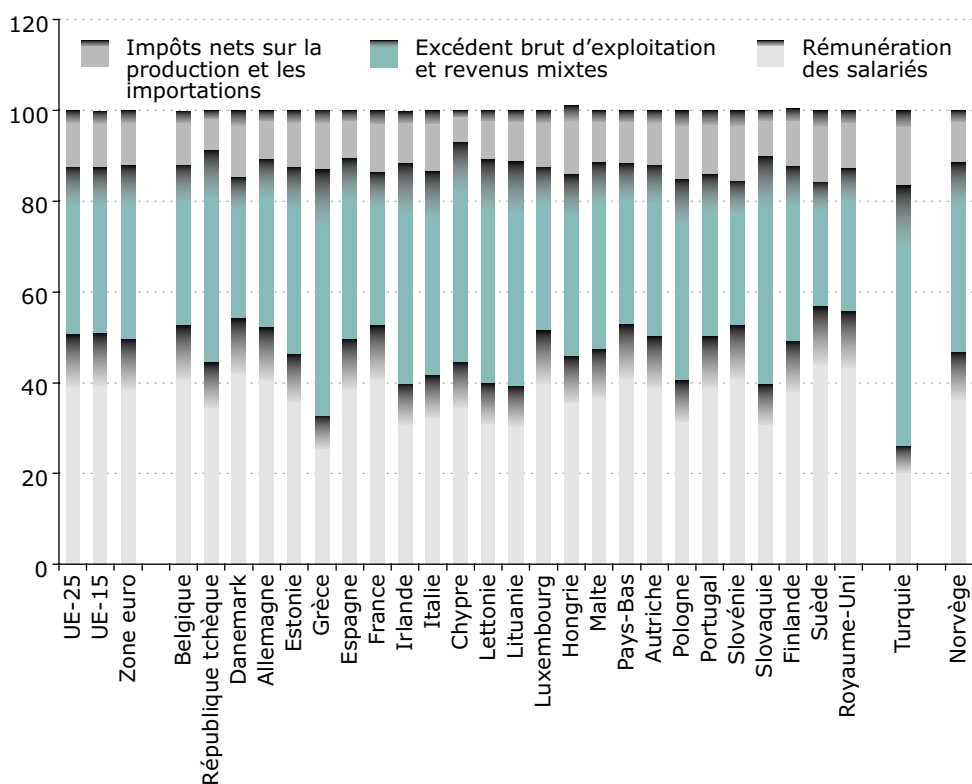
Plus une économie produit d'extrants, plus elle peut redistribuer de revenu aux facteurs qui ont fourni des intrants pour leur création. Entre 1995 et 2004, le PIB de l'UE-25 (mesuré en prix actuels) a augmenté de près de la moitié (49,6 %). Le revenu global des salariés ainsi que celui des propriétaires des capitaux ont augmenté dans les

mêmes proportions. Toutefois, la croissance de l'excédent brut d'exploitation et du revenu mixte a été légèrement plus importante (49,9 %) que celle de la rémunération des salariés (46,6 %). Les impôts sur la production et les importations moins les subventions ont augmenté de 62,4 % au cours de la même période.



Revenu des facteurs de production 2003

En % du PIB



Pour l'Islande, il manque les données sur la rémunération des salariés.

Pour la Bulgarie, il manque les données relatives aux impôts nets sur la production et les importations.

Concernant les États membres, on observe un certain nombre de différences dans les parts des trois composantes du PIB en 2003. En ce qui concerne la rémunération des salariés, les parts vont de 32,9 % en Grèce à 57,0 % en Suède, tandis que la moyenne pour l'UE-25 est de 50,8 %. En ce qui concerne l'excédent brut d'exploitation et le revenu mixte, la part la plus éle-

vée est observée en Grèce (54,3 %) et la plus faible en Suède (27,3 %), la moyenne de l'UE-25 s'établissant à 36,9 %. Enfin, pour ce qui concerne les impôts moins les subventions sur la production et les importations, les parts varient de 15,7 % en Suède à 6,8 % à Chypre, la moyenne de l'UE-25 s'établissant à 12,3 %.



Les finances publiques

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- l'excédent/le déficit et la dette des administrations;
- les recettes totales des administrations publiques;
- les impôts sur la production et les importations;
- les impôts courants sur le revenu et le patrimoine;
- les cotisations sociales;
- les dépenses totales des administrations publiques;
- les subventions;
- les prestations sociales (autres que les transferts sociaux en nature);
- les dépenses de consommation finale;
- la formation brute de capital fixe.



La mesure des finances publiques dans l'UE et la zone euro...

Les États membres de l'UE reconnaissent le besoin de finances publiques solides et durables. Ils doivent éviter de se trouver en situation de «déficit public excessif»: le déficit public prévu ou effectif ne doit pas dépasser 3 % du PIB. La dette publique ne doit pas représenter plus de 60 % de ce même PIB (à moins que le dépassement de la valeur de référence soit exceptionnel et temporaire ou que les rapports aient diminué de manière substantielle et constante). Les règles de discipline budgétaire ont été clarifiées et rendues plus strictes dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance (Amsterdam, 1997).

Les États membres de l'UE communiquent leur déficit et leur dette publics à la Commission

européenne le 1^{er} mars et le 1^{er} septembre de chaque année dans le cadre de la «procédure concernant les déficits excessifs». Eurostat collecte les données et veille à ce que les États membres se conforment aux règlements concernés.

... n'est pas seulement une question d'excédent ou de déficit

Les statistiques sur les finances publiques donnent bien plus d'informations sur le secteur des administrations publiques. Des

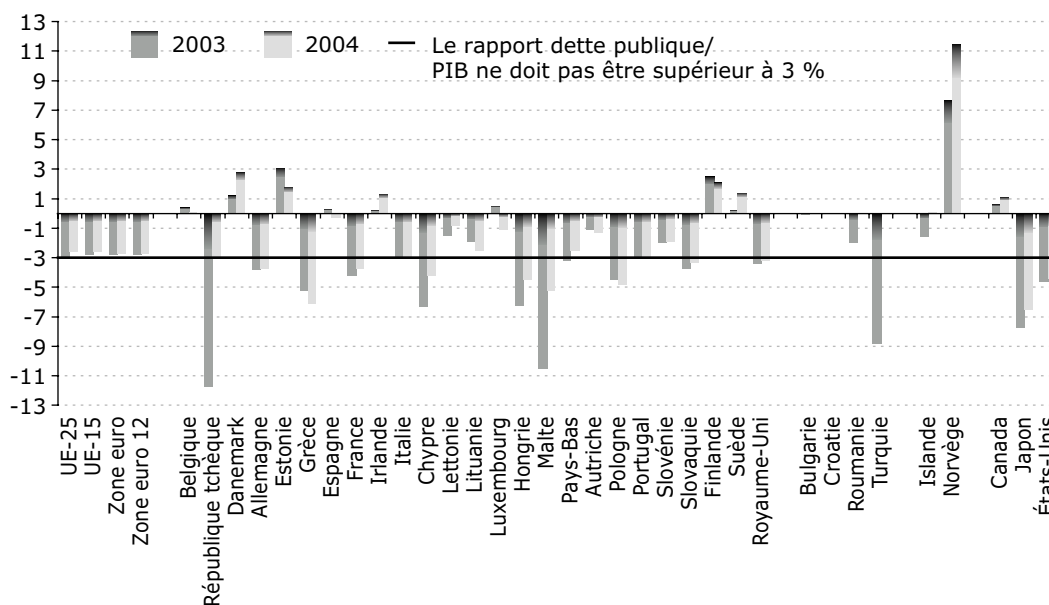
exemples sont fournis dans l'encadré «Données d'Eurostat» au début de cette section.

Les principaux agrégats des administrations publiques sont fournis par les États membres à Eurostat deux fois par an, à la fin de mars et à la fin d'août, conformément au programme de transmission du SEC 95. Pour une description détaillée des termes, veuillez vous référer au glossaire.

Entre 2003 et 2004, le déficit public de l'UE-25, mesuré en termes de PIB, a diminué de 2,9 à 2,6 %. Dans la zone euro, il a légèrement diminué de 2,8 % du PIB en 2003 à 2,7 % en 2004. La France et l'Allemagne ont continué d'afficher un déficit supérieur à 3 % en 2004 (3,7 % du PIB dans les deux cas), tandis que la Grèce a enregistré le déficit le plus élevé dans l'UE (6,1 % du PIB).

Solde public

Besoin/capacité de financement net(te) du secteur consolidé des administrations publiques en % du PIB

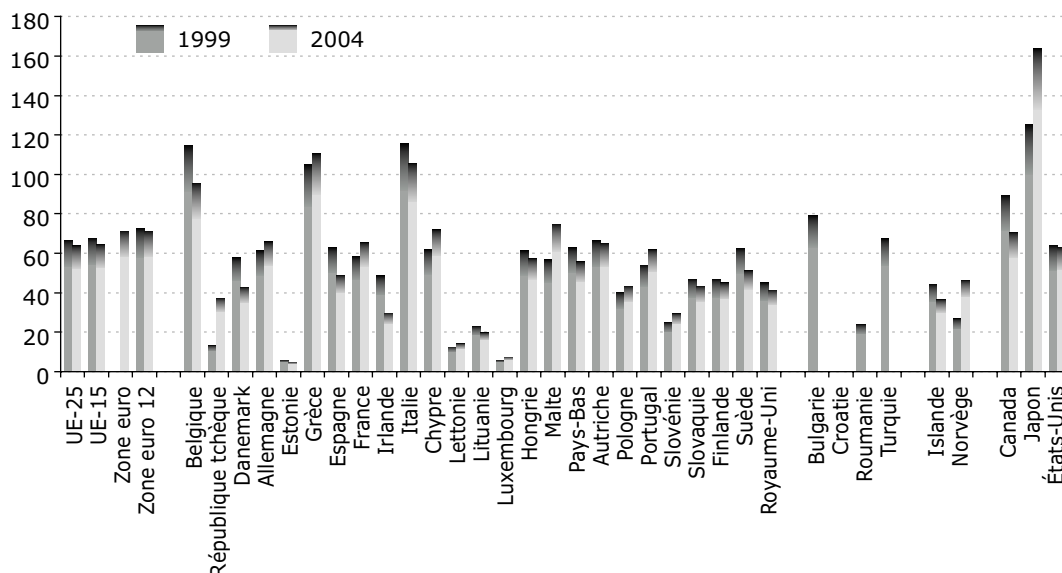


Bulgarie: -0,1 (2003); Islande: 0,1 (2004).

Le besoin (-) ou la capacité (+) de financement des administrations publiques est la différence entre les recettes et les dépenses des administrations publiques. Le secteur des administrations publiques comprend les sous-secteurs de l'administration centrale, des administrations d'États fédérés, des administrations locales et des administrations de sécurité sociale. Le PIB utilisé comme dénominateur est le PIB aux prix courants du marché.

Dettes publiques

Dettes brutes consolidées des administrations publiques en % du PIB



Sources: Eurostat, OCDE.

Pour 2004, les données de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Turquie ne sont pas disponibles.

Pour la Suède, le Danemark, l'Autriche, l'UE-25, l'UE-15 et la zone euro (1999), les données ont été révisées.

Le secteur des administrations publiques comprend les sous-secteurs de l'administration centrale, des administrations d'États fédérés, des administrations locales et des administrations de sécurité sociale. Le PIB utilisé comme dénominateur est le PIB aux prix courants du marché. La dette est évaluée en valeur nominale (faciale) et la dette en monnaie étrangère est convertie en monnaie nationale en utilisant les taux de change commerciaux en fin d'année (bien que des règles spéciales s'appliquent aux contrats). Les données nationales pour le secteur des administrations publiques sont consolidées entre les sous-secteurs. Les données de base sont en monnaie nationale; pour les agrégats de l'UE, les monnaies nationales sont converties en euros en utilisant les taux de change de l'euro en fin d'année fournis par la Banque centrale européenne.

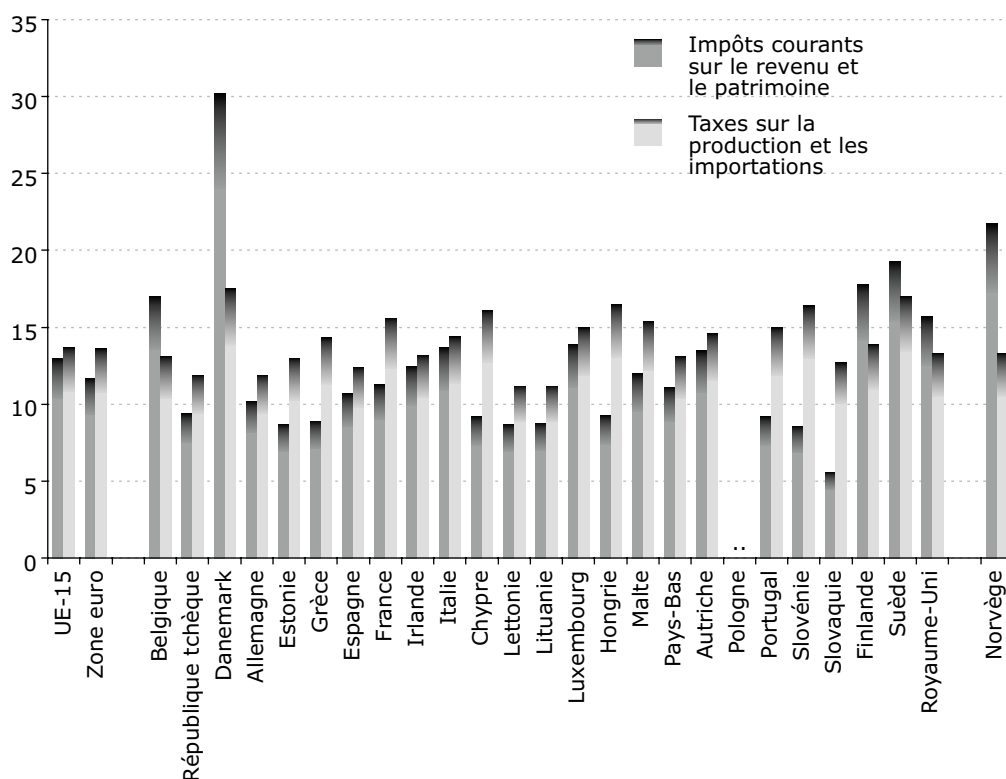


La dette brute des administrations publiques a atteint 63,8 % du PIB en 2004, contre 63,3 % en 2003. Dans la zone euro, l'accroissement a été du même ordre, de 70,8 à 71,3 % du PIB. Les trois pays baltes et le Luxembourg ont continué

d'enregistrer les niveaux de dette les plus faibles (inférieurs à 20 % de leur PIB), tandis que les dettes de l'Italie et de la Grèce sont restées supérieures à 100 % de leur PIB.

Impôts courants sur le revenu et le patrimoine, etc., et sur la production et les importations

Taxes des administrations publiques en 2003, en % du PIB



Les impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc. (SEC 95 code D.5), désignent tous les paiements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, perçus périodiquement par l'administration publique et par le reste du monde sur le revenu et le patrimoine des unités institutionnelles, ainsi que des impôts périodiques qui ne sont évalués ni sur les revenus ni sur le patrimoine. Dans le SEC 95, les impôts courants sur les revenus, le patrimoine, etc., sont divisés en impôts sur le revenu et autres impôts courants.

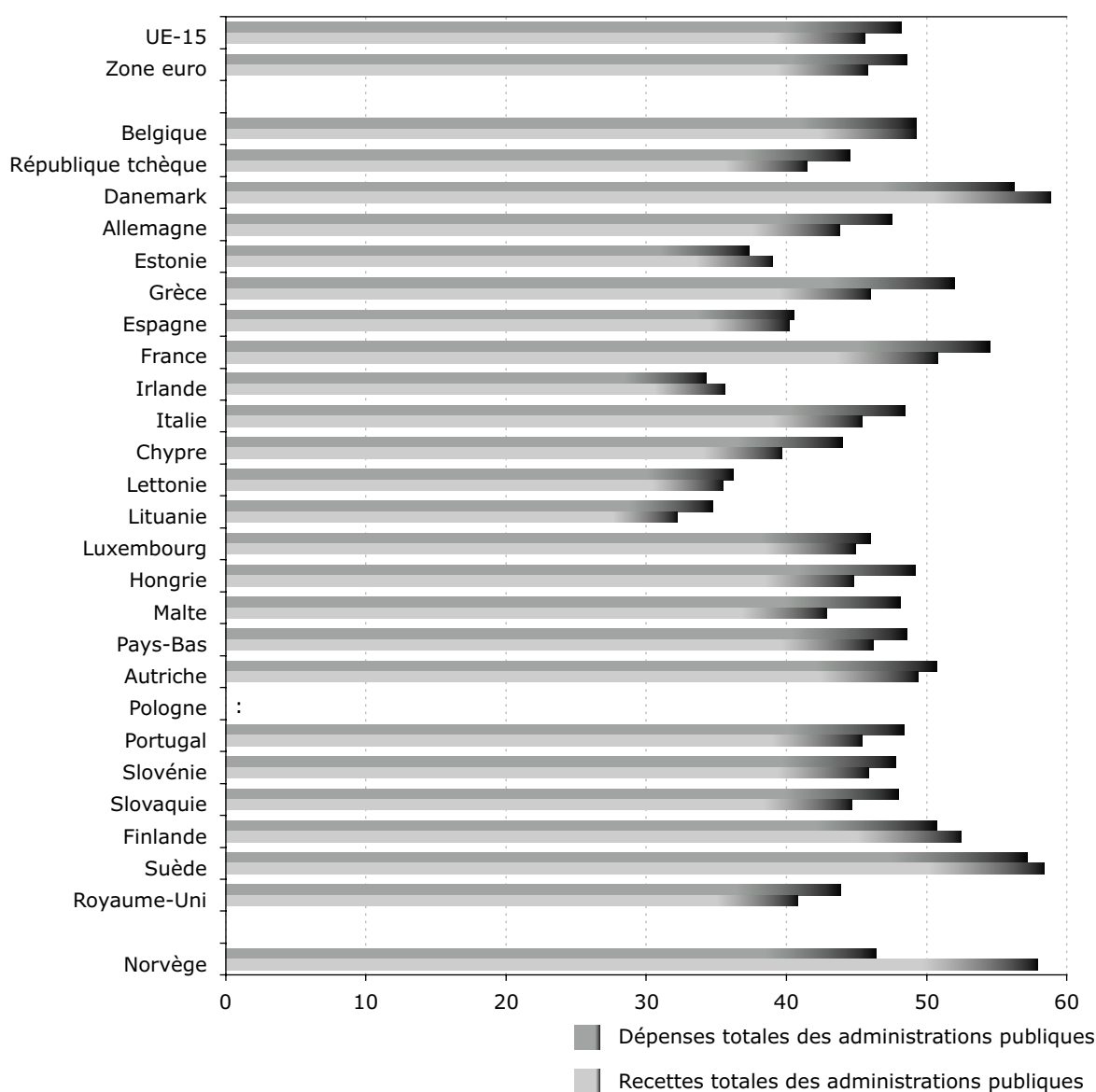
Les impôts sur la production et les importations (SEC 95 code D.2) comprennent tous les paiements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, perçus périodiquement par l'administration publique, ou par les institutions européennes, sur la production et l'importation de biens et services, l'emploi de main-d'œuvre, la propriété foncière ou l'exploitation foncière, les bâtiments ou autres biens utilisés dans la production. Dans le SEC 95, les impôts sur la production et les importations comprennent les impôts sur les produits et les autres impôts sur la production.

L'importance du secteur des administrations publiques dans l'économie peut être mesurée en termes de recettes et de dépenses totales des administrations publiques en pourcentage du PIB. Dans la zone euro, les recettes totales des

administrations publiques en 2004 s'élevaient à 45,8 % du PIB et les dépenses à 48,6 %. Dans l'UE-25, les chiffres équivalents (pour 2003) étaient, respectivement, de 45,6 et 48,5 %.

Recettes et dépenses totales des administrations publiques en 2003

En % du PIB



Les dépenses des administrations publiques sont définies dans le paragraphe 8.99 du SEC 95 comme suit: consommation intermédiaire, formation brute de capital, rémunération des salariés, autres impôts sur la production, subventions à payer, revenus de la propriété, impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature, transferts sociaux en nature correspondant aux dépenses consacrées à l'achat de produits fournis aux ménages par l'intermédiaire de producteurs marchands, autres transferts courants, ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension, transferts de capital à payer et acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits.

Les recettes totales des administrations publiques sont définies dans le SEC 95, paragraphe 8.99, en référence à une liste de catégories: la production marchande, la production à usage final personnel, les paiements pour l'autre production non marchande, les impôts sur la production et les importations, les autres subventions sur la production, les revenus de la propriété à percevoir, les impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., les cotisations sociales, les autres transferts courants et les transferts en capital.

Les États membres ayant eu, en 2004, les niveaux les plus élevés de dépenses et de recettes de leurs administrations publiques en proportion de leur PIB sont le Danemark et la Suède, tandis que l'Irlande, la Lettonie et la Lituanie ont eu les niveaux les plus faibles. Les principaux types de

recettes sont les impôts sur le revenu et le patrimoine, les impôts sur la production et les importations et les cotisations sociales. L'importance de chaque forme de recettes varie considérablement d'un pays à l'autre.



Les prix à la consommation

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les indices des prix à la consommation harmonisés;
- la stabilité des prix;
- la convergence des prix;
- les indices des prix à la consommation européens — UE;
- les indices des prix à la consommation de l'union monétaire — zone euro;
- les critères de convergence du traité de Maastricht.

IPCH: une mesure comparable de l'inflation dans l'UE

Les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) constituent la meilleure base statistique pour comparer l'inflation dans l'UE. La méthodologie assure la comparabilité entre les États membres. Eurostat publie les IPCH mensuellement, environ seize à dix-huit jours après la fin du mois de référence. Les séries des IPCH commencent au milieu des années 90 et sont présentées avec une année de référence commune: 1996 = 100. Des IPCH sont également disponibles pour les nouveaux États membres.

Des notes méthodologiques peuvent être consultées sur le site internet d'Eurostat (<http://europa.eu.int/comm/eurostat> ou <http://forum.europa.eu.int/Public/irc/dsis/hiocp/library>).

Couverture des IPCH

Les IPCH sont censés couvrir toutes les formes de dépenses des ménages en biens et en services («dépenses de consommation finale des ménages»). La couverture des IPCH suit la classification internationale des fonctions de consommation individuelle des ménages



(Coicop), dans une version adaptée spécialement pour les IPCH.

Indices IPCH agrégés

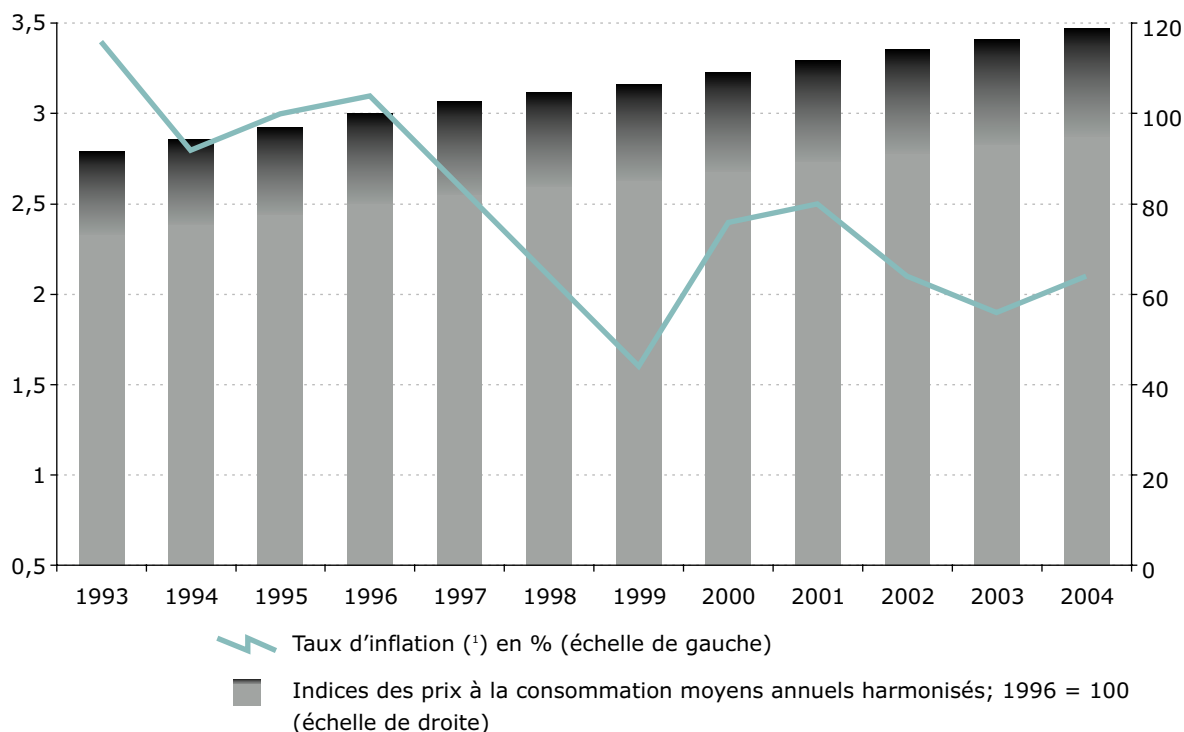
Il existe trois indices IPCH agrégés, à savoir l'indice des prix à la consommation de l'union monétaire (IPCUM) pour la zone euro, l'indice des prix à la consommation européen (IPCE) couvrant l'ensemble des États membres et l'indice des prix à la consommation de l'Espace économique européen (IPCEEE), qui couvre en outre l'Islande et la Norvège.

En raison de la méthodologie d'estimation des IPCH, le poids des pays peut changer chaque année: pour l'IPCUM, le poids d'un État membre est la part que représente la dépense de consommation finale des ménages dans le total de l'Union économique et monétaire (UEM); pour l'IPCE et l'IPCEEE, le poids d'un État membre est la part que représente la dépense de consommation finale des ménages, exprimée en euros, dans les totaux de l'UE et de l'EEE. Pour ces deux derniers indices, la dépense en monnaies nationales est convertie en utilisant les parités des pouvoirs d'achat. L'IPCH est calculé sous forme d'indice chaîne annuel. Depuis 1999, l'IPCUM est traité comme une entité à part de l'IPCE.

Stabilité des prix dans la zone euro

Depuis le lancement de l'euro, en janvier 1999, l'IPCUM est utilisé pour surveiller l'inflation dans l'Union économique et monétaire et pour évaluer la convergence de l'inflation. La stabilité des prix étant l'objectif principal du Système européen de banques centrales, l'IPCUM est utilisé par la Banque centrale européenne (BCE) comme indicateur principal de la gestion de la politique monétaire dans la zone euro. Selon la BCE, il y a stabilité des prix lorsque l'augmentation d'une année sur l'autre de l'IPCH pour la zone euro est proche mais inférieure à 2 % à moyen terme.

Indices des prix à la consommation dans l'UE-25



(¹) Taux de variation annuel moyen des indices des prix à la consommation harmonisés.

Les indices harmonisés des prix à la consommation (IPCH) ont été conçus pour permettre des comparaisons internationales de l'inflation des prix à la consommation. Ils sont notamment utilisés par la Banque centrale européenne pour étudier l'inflation de l'Union économique et monétaire ainsi que pour évaluer la convergence de l'inflation comme l'exige l'article 121 du traité CE.

Les efforts consentis par les États membres de l'UE pour contrôler leur inflation ont porté leurs fruits. L'inflation, mesurée par le taux de change moyen annuel de l'IPCH des États membres de

l'UE, a diminué au cours des années 90 pour atteindre 1,7 % en 1999. Elle a recommencé à augmenter en 2000 avant de se stabiliser à environ 2 % entre 2003 et le début de 2005.



Les parités de pouvoir d'achat

Les parités de pouvoir d'achat (PPA) évaluent les différences de niveau de prix entre pays. Elles permettent de produire des indicateurs valables de niveau de volume ou de prix nécessaires pour effectuer des comparaisons entre pays. Les PPA sont des rapports de prix agrégés calculés à partir de comparaisons détaillées de prix d'un grand nombre de produits.

Les PPA sont utilisées:

- comme **convertisseurs de monnaies** pour générer des mesures de volume par rapport auxquelles on peut comparer les niveaux de performance économique, de bien-être économique, d'investissement, de consommation, de productivité globale et de dépenses publiques sélectionnées;
- comme **mesures des prix** par rapport auxquelles on peut comparer les niveaux de prix, la convergence des prix et la compétitivité.

Eurostat produit trois séries de données utilisant les PPA:

- **Niveaux et indices de dépenses finales réelles:** ce sont des mesures de volume qui indiquent l'importance relative des groupes ou agrégats de produits comparés. Au niveau du PIB, ils sont utilisés pour comparer la taille économique des pays.
- **Niveaux et indices de dépenses finales réelles par habitant:** ce sont des mesures de volume standardisées qui indiquent l'importance relative des groupes ou agrégats de produits comparés après ajustement des différences de nombre d'habitants entre pays. Au

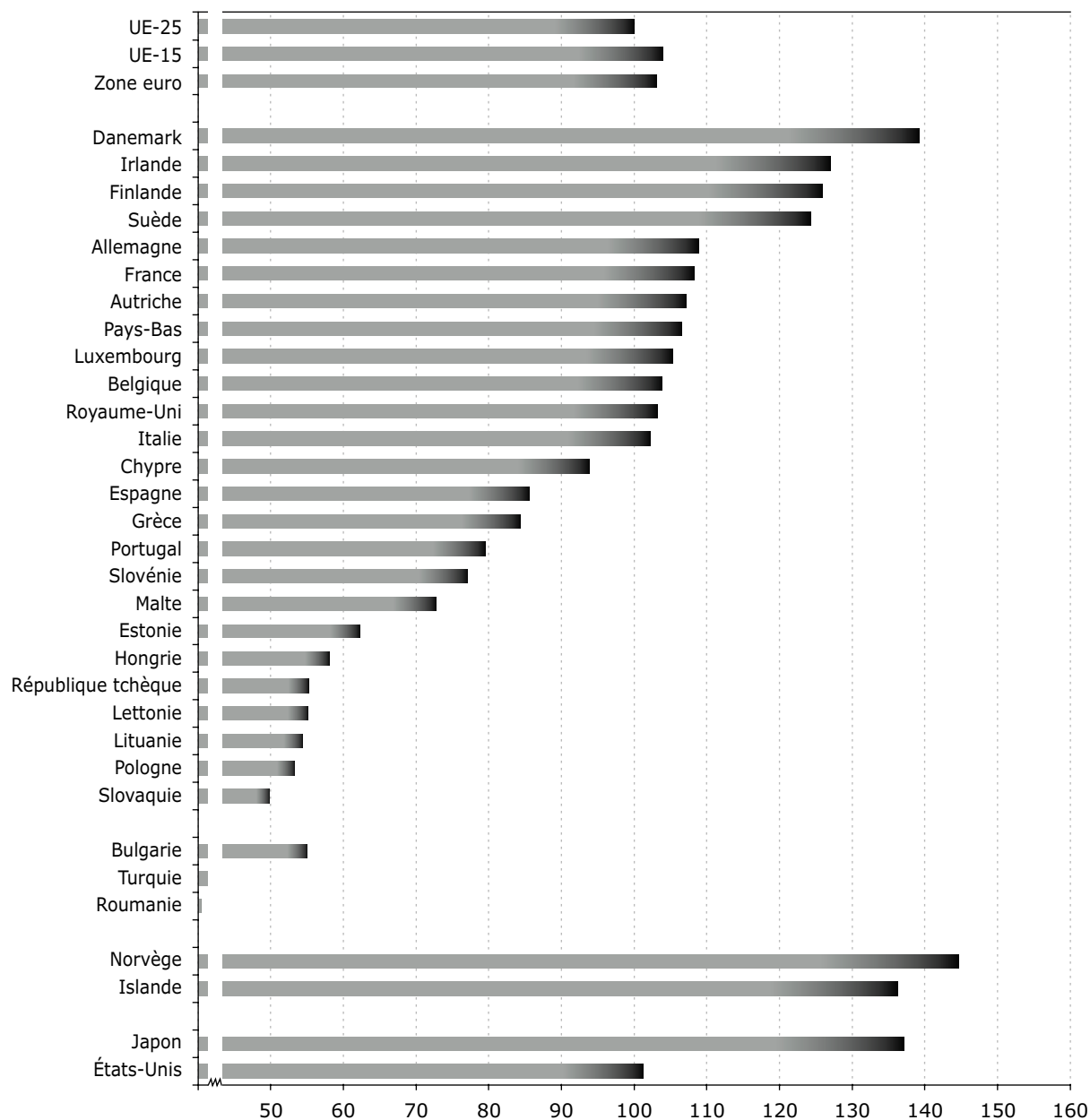


niveau du PIB, ils sont souvent utilisés pour comparer le bien-être économique des populations.

- **Niveaux de prix comparatifs:** ce sont les ratios PPA/taux de change. En exprimant les PPA dans une monnaie commune, ils fournissent une mesure des différences de niveaux de prix entre pays en indiquant, pour un groupe de produits donné, le nombre d'unités de monnaie commune nécessaires pour acheter le même volume du groupe de produits dans chaque pays. Au niveau du PIB, ils fournissent une mesure des différences de niveaux de prix généraux entre pays. En outre, les niveaux de prix comparatifs permettent, avec certaines restrictions, d'observer l'évolution des niveaux de prix au fil du temps. Le coefficient de variation des niveaux de prix comparatifs sert d'indicateur de dispersion des prix entre les États membres de l'UE.

Niveaux des prix comparés en 2003

Niveaux des prix comparés de la consommation finale des ménages, y compris les taxes indirectes (UE-25 = 100)



Valeurs provisoires. Bulgarie: 42,1; Roumanie: 40,5.

Les niveaux des prix comparés sont le ratio entre les parités de pouvoir d'achat (PPA) et les taux de change du marché pour chaque pays. Les PPA sont des taux de conversion monétaires qui convertissent des indicateurs économiques exprimés en monnaie nationale en une monnaie commune appelée «standard de pouvoir d'achat» (SPA), qui égalise le pouvoir d'achat des différentes monnaies nationales et permet donc d'effectuer des comparaisons significatives. Le ratio est exprimé par rapport à la moyenne de l'UE (UE-25 = 100). Si l'indice des niveaux des prix comparés d'un pays est supérieur (inférieur) à 100, le pays concerné est relativement cher (bon marché) par rapport à la moyenne de l'UE.

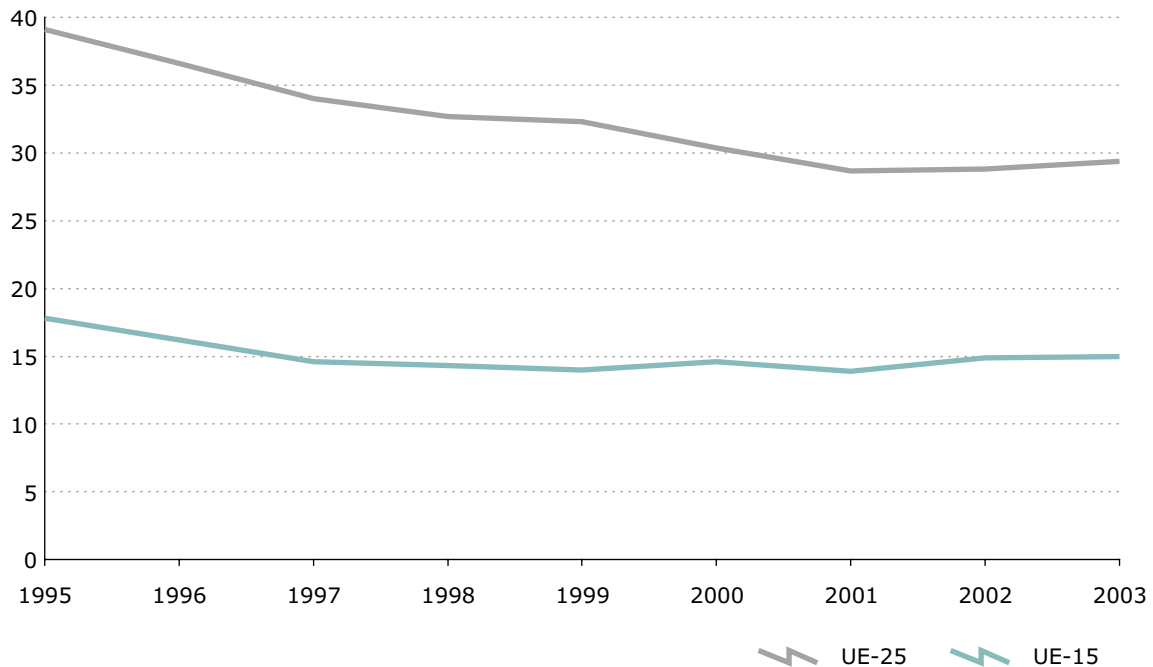
Les niveaux de prix dont les ménages privés doivent tenir compte pour leur consommation varient sensiblement d'un État membre à l'autre de l'Union. La moyenne pour l'UE-25 étant définie comme ayant la valeur 100, les niveaux de prix

comparatifs s'échelonnent, pour les vingt-cinq pays formant l'actuelle UE, de 139,3 au Danemark à 49,8 en Slovaquie. La valeur correspondante pour le Japon était de 137,1 et pour les États-Unis de 101,3.



Convergence des prix entre les États membres de l'UE

Coefficient de variation (en %) des niveaux des prix comparés de la consommation finale des ménages, y compris les taxes indirectes



2003: valeurs provisoires; 1995-1998 pour l'UE-25: valeurs estimées.

Les niveaux des prix comparés sont le ratio entre les PPA et les taux de change du marché pour chaque pays. Les PPA sont des taux de conversion monétaires qui convertissent des indicateurs économiques exprimés en monnaie nationale en une monnaie commune appelée «standard de pouvoir d'achat» (SPA), qui égalise le pouvoir d'achat des différentes monnaies nationales et permet donc d'effectuer des comparaisons significatives. Si le coefficient de variation des niveaux de prix comparés pour l'UE diminue (augmente) dans le temps, les niveaux des prix nationaux dans les États membres convergent (divergent).

Étant donné ces différences, il convient toutefois de souligner que les niveaux de prix ont convergé dans l'UE-15 au début des années 90. Depuis 1997, il y a une certaine stagnation dans le processus, au moins pour l'UE-15. La convergence des niveaux de prix entre les quinze «anciens»

États membres est aujourd'hui beaucoup plus forte (15 en 2003) que dans l'ensemble de l'UE-25, qui inclut les «anciens» et les «nouveaux» États membres (29,4 en 2003). (NB: Plus la valeur est basse, plus la convergence des niveaux de prix est forte.)



Les salaires et le coût de la main-d'œuvre

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les coûts salariaux;
- les salaires minimaux;
- les salaires bruts;
- les salaires nets dans l'industrie manufacturière;
- les taux d'imposition dans l'industrie manufacturière.



3

Les salaires et les coûts salariaux

Les informations sur le coût de la main-d'œuvre sont particulièrement importantes pour les organisations patronales, les syndicats, les partis politiques et tous les autres utilisateurs s'intéressant au niveau et à la structure du coût de la main-d'œuvre.

L'expression «coûts salariaux» désigne les dépenses nécessairement engagées par l'employeur pour employer son personnel et couvre les traitements et salaires, les cotisations sociales à la charge de l'employeur, les coûts de formation professionnelle, les autres dépenses et les

impôts moins les subventions en rapport avec les coûts salariaux.

Les salaires bruts constituent la part la plus importante des coûts salariaux. Ils couvrent la rémunération en numéraire directement versée par l'employeur, avant les déductions d'impôts et les cotisations de sécurité sociale à la charge des salariés et retenues par l'employeur.

Les salaires nets sont dérivés des salaires bruts et représentent la part de la rémunération que les salariés peuvent effectivement dépenser. Par rapport aux salaires bruts, les salaires nets ne comprennent pas les cotisations de sécurité sociale et les impôts, mais incluent les allocations familiales.

Bas salaires: poids de la fiscalité et piège du chômage

En ce qui concerne les bas salaires, un ensemble d'indicateurs a été élaboré pour décrire le poids relatif de la fiscalité sur un salarié à faible rémunération (le «coin fiscal sur les coûts salariaux») et mesurer le pourcentage de la rémunération brute qui est «perdu» après le passage d'une période de chômage vers un nouvel emploi («trappe à chômage») ou lorsque l'effort de travail est accru («trappe à bas salaires»).

Salaires annuels bruts moyens dans l'industrie et les services

Salariés à temps plein — Entreprises comptant 10 salariés ou plus; en ECU/EUR

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	:	:	:	:	:	:	28 614,57	29 540,08	:
UE-15	:	:	:	28 742,31	29 962,19	30 958,58	31 911,53	32 913,61	:
Zone euro	:	:	27 610,63	28 305,42	28 984,96	28 739,34	29 628,08	30 531,52	:
Belgique	28 945	29 131	28 901	29 616	30 701	31 644	33 109	34 330	:
République tchèque	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Danemark	:	36 375,95	36 235,05	37 208,67	39 514,65	40 962,22	41 661,17	43 577,17	44 692,02
Allemagne	34 584	35 254	35 093	36 033	36 862	37 253	38 204	39 440	40 375
Estonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Grèce	11 291,10	11 916,90	12 604,80	13 209,50	13 925,70	14 721	15 431,30	16 278,44	16 738,53
Espagne	:	16 043	16 192	16 528	17 038	17 432	17 873,58	18 462,30	19 219,96
France	23 952	24 292	24 798	25 519	25 947	26 521	27 319	28 068 (e)	:
Irlande	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Italie	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Chypre	:	12 980,15	14 020,95	14 708,58	15 161,10	16 334,92	16 947,62	17 740,28	:
Lettonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Lituanie	1 385,31	1 597,17	2 285,63	2 799,06	3 016,85	:	:	:	:
Luxembourg	:	:	32 600	33 337	34 462	35 875	37 745	38 442	39 587
Hongrie	3 062,32	3 157,77	3 543,11	3 685,93	3 770,39	4 172,46	4 898,07	5 870,66	:
Malte	8 746,70	9 287,23	10 114,40	10 713,06	11 581,29	12 552,64	13 319,87	13 459,92	:
Pays-Bas	27 966	28 140	28 061	29 189	30 426	31 901	33 900	35 200	:
Autriche	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pologne	:	3 076,02	:	4 155,51	5 309,70	:	7 509,45	7 172,43	6 434,2
Portugal	:	:	:	:	:	12 619,57	13 338	13 450 (e)	:
Slovénie	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Slovaquie	:	:	3 178,91	3 291,77	3 124,98	3 583,14	3 836,83	4 582,29	:
Finlande	23 584	23 883	24 005	24 944	25 739	27 398,32	28 554,78	29 844	:
Suède	:	:	:	:	:	31 620,84	30 467,06	31 163,94	32 177,40
Royaume-Uni	:	:	:	29 370,20	32 269,43	37 676,50	39 233,03	40 553,02	:
Bulgarie	:	:	895,74	1 216,10	1 330,17	1 436,12	1 518,30	1 587,82	:
Islande	:	:	:	:	32 311,08	37 638,46	34 100,72	36 764,15	:
Norvège	:	:	:	:	:	38 603,75	43 736,34	:	:

Le revenu brut désigne la rémunération (traitements et salaires) en espèces versée directement au salarié, avant déduction des impôts sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale à la charge des salariés. Les données concernent les salariés à temps plein travaillant dans le secteur des «industries et services».



Coût horaire moyen de la main-d'œuvre dans l'industrie et les services

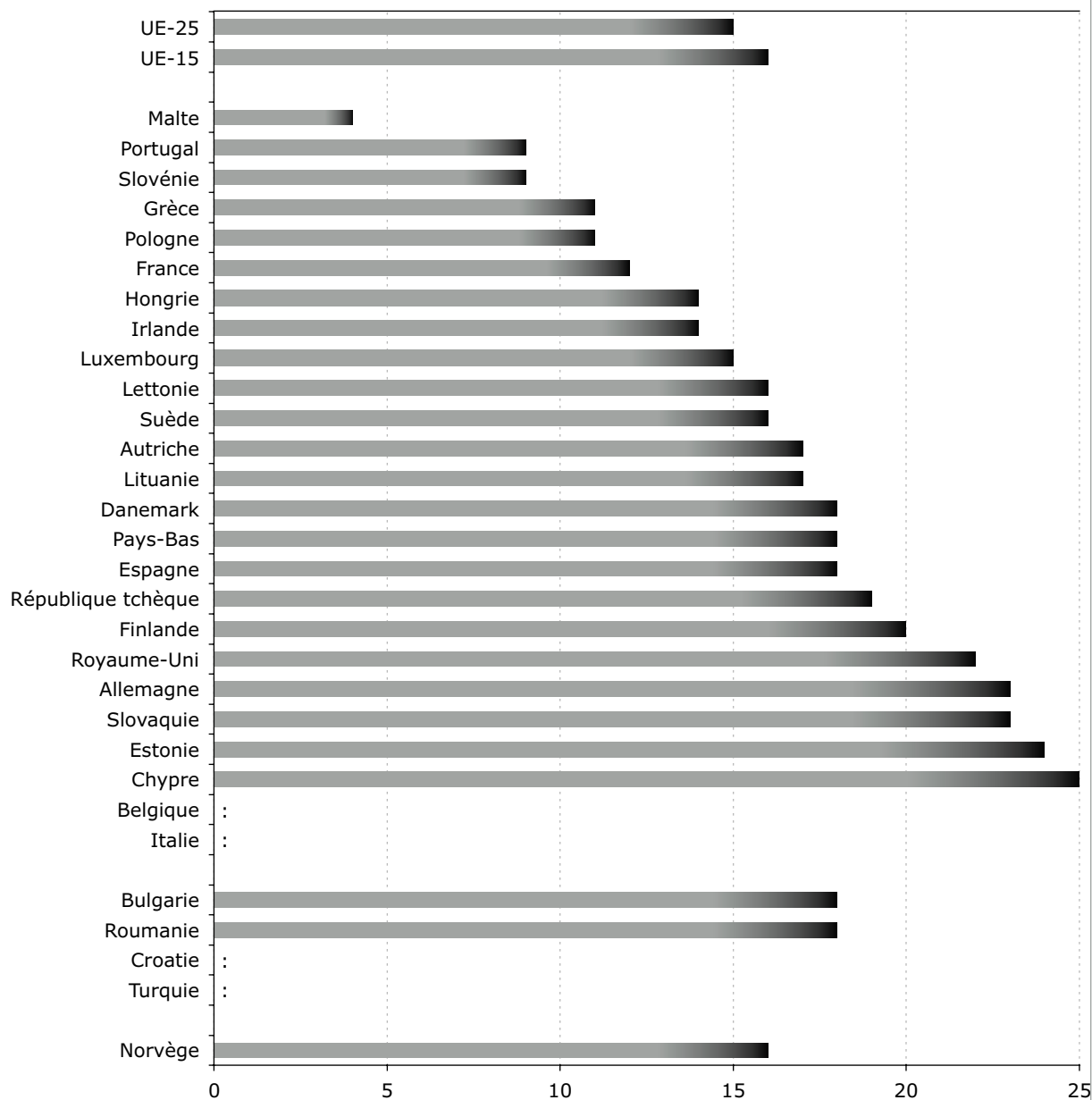
Parmi les employés à temps plein dans les entreprises de 10 employés ou plus; en EUR

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	16,03	16,71	17,24	18,05	19,48	19,75	20,67	22,62
UE-15	19,14	19,95	20,51	21,34	22,73	22,59	23,51	24,34
Zone euro	20,44	20,37	20,65	21,18	22,13	21,83	22,81	23,91
Belgique	:	:	:	:	26,61	:	29,17	:
République tchèque	2,8	2,97	3,23	3,41	3,86	4,64	5,39	:
Danemark	:	23,4	24,63	25,92	26,53	28,54	29,06	30,3
Allemagne	24,26	24	24,3	24,82	25,68	26,41	27,25	27,93
Estonie	1,85	2,13	2,42	2,6	2,85	3,22	3,67	4,01
Grèce	9,26	9,77	9,77	10,6	10,98	11,62	12,46	13,37
Espagne	14,43	14,19	14,13	14,22	14,22	13,07 (b)	13,63	14,21 (p)
France	22,3	22,8	23,3	24	25	26	26,9	27,7
Italie	:	:	:	:	:	19,27	19,99	:
Chypre	7,25	7,83	8,19	8,41	9,1	9,43	9,91	10,68
Lettonie	:	1,59	1,71	1,85	2,22	2,29	2,39	2,37
Lituanie	1,32	1,68	1,95	2,16	2,63 (b)	2,76	2,9	3,1
Luxembourg	21,38	21,26	21,56	22,52	24,48	25,39	26,21	27,02
Hongrie	2,86	3,15	3,02	3,14	3,63	4,04	4,91	5,1
Malte	:	:	:	:	:	:	7,59	7,77 (b)
Pays-Bas	20,39	19,71 (b)	20,79	21,78	22,99	24,42	25,64	26,75
Autriche	:	:	:	:	22,87	:	:	:
Pologne	2,95	3,38	3,73	4,05	4,48	5,3	5,27	:
Portugal	7,18	7,4	7,6	7,99	8,35	8,54	8,98	9,21
Slovénie	7,35	7,9	8,51	8,94	8,98	9,58	9,7	10,54
Slovaquie	2,16	2,61	2,91	2,76	3,07	3,26	3,59	4,02
Finlande	20,25	20,3	20,4	21,37	22,1	23,3	24,32	25,31
Suède	23,12	23,79	23,99	25,43	28,56	27,41	28,73	30,43
Royaume-Uni	14,22	17,69	19,16	20,84	23,71	24,51	25,24	:
Bulgarie	:	:	:	:	1,23	1,29	1,32	1,39
Roumanie	:	:	:	:	1,41	1,55	1,67	:
Islande	:	:	:	:	:	:	21,95	23,76

Les coûts horaires de la main-d'œuvre correspondent aux coûts annuels de la main-d'œuvre divisés par le nombre d'heures travaillées durant l'année.

Écart des rémunérations entre hommes et femmes en 2003

Non corrigé; en %



Sources: données administratives pour le Luxembourg; enquête sur les forces de travail pour Malte; Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) pour la Grèce, l'Irlande et l'Autriche; toutes les autres sources sont des enquêtes nationales.

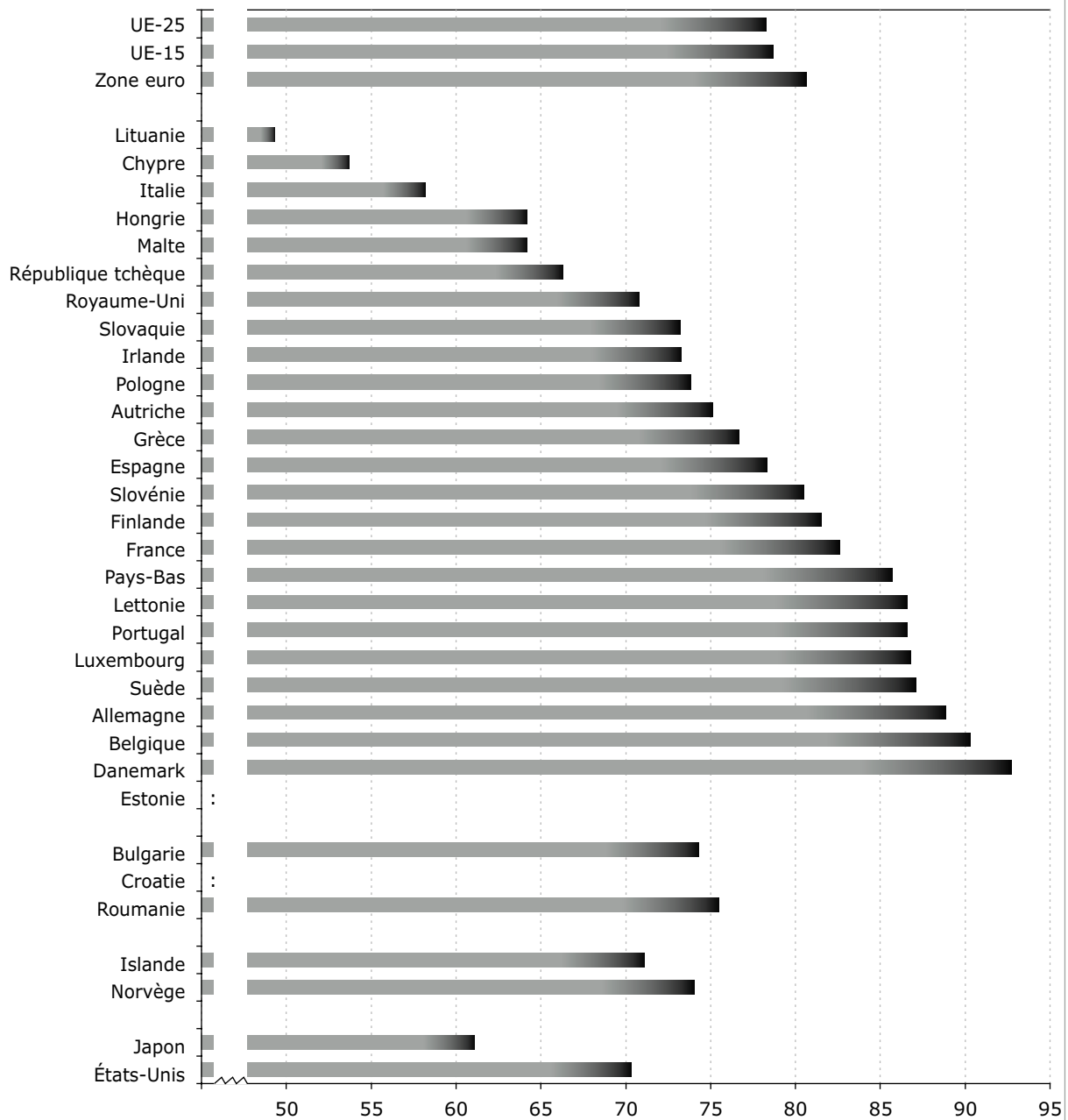
UE-25, UE-15: valeurs estimées; Slovénie, Finlande: 2002; en 2001, l'écart des rémunérations entre hommes et femmes était de 12 % en Belgique et 6 % en Italie.

L'écart de rémunération entre hommes et femmes est donné comme l'écart de la rémunération horaire brute moyenne entre hommes salariés et femmes salariées en pourcentage de la rémunération horaire brute moyenne des hommes salariés. La population comprend tous les salariés âgés de 16 à 64 ans qui travaillent au minimum quinze heures par semaine.



Taux de prélèvement sur les bas salaires: piège du chômage en 2003

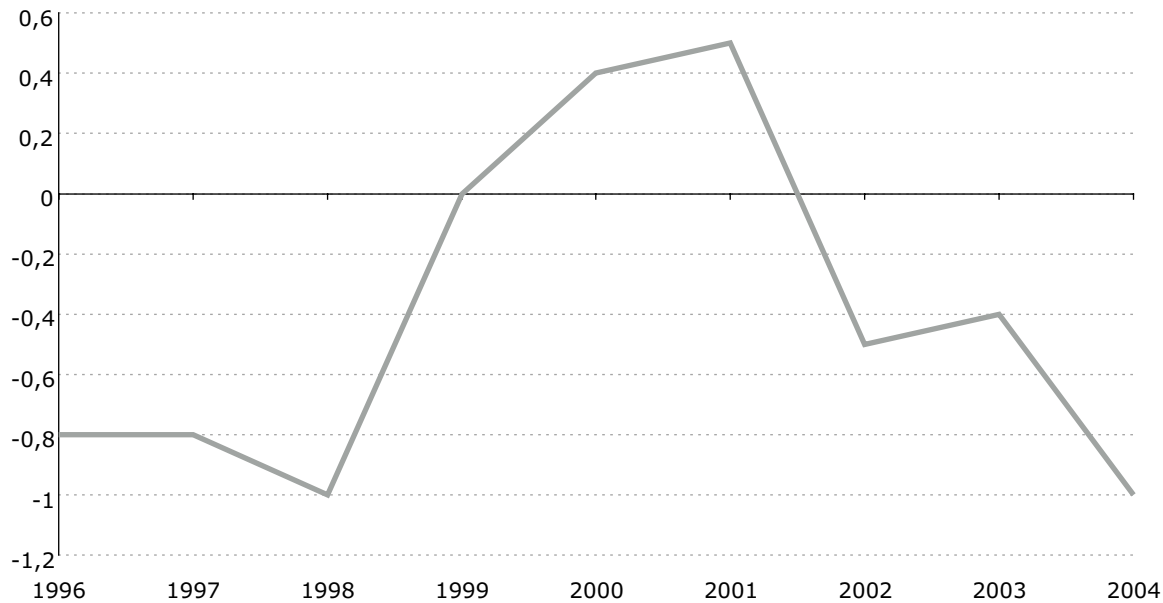
En %



Le piège du chômage mesure quel pourcentage de la rémunération brute (lors du passage d'une période de chômage vers un nouvel emploi), est «absorbé» par suite des effets combinés de l'accroissement des taux d'imposition et de cotisation sociale et de la perte des allocations. Cet indicateur couvre les personnes célibataires sans enfants qui gagnent, lorsqu'elles travaillent, 67 % du salaire moyen d'un ouvrier occupé à plein temps dans l'industrie manufacturière.

Croissance du coût unitaire de la main-d'œuvre dans l'UE-25

Taux de croissance du ratio: rémunération par salarié aux prix courants divisée par le PIB (aux prix courants) par emploi total



Cet indicateur dérivé compare la rémunération par employé et la productivité (PIB par emploi) pour montrer comment la rémunération des employés est liée à la productivité de leur main-d'œuvre. C'est le rapport entre combien chaque «travailleur» est payé et la valeur qu'il produit par son travail. Son taux de croissance est destiné à donner une impression des dynamiques de la participation du facteur «travail» dans la création de valeur ajoutée. Il est à noter que les variables utilisées au niveau du numérateur (rémunération, employés) se réfèrent à la main-d'œuvre employée uniquement, alors que celles utilisées au niveau du dénominateur (PIB, emploi) se réfèrent à toute la main-d'œuvre, travailleurs indépendants inclus.





Le compte courant

Données d'Eurostat

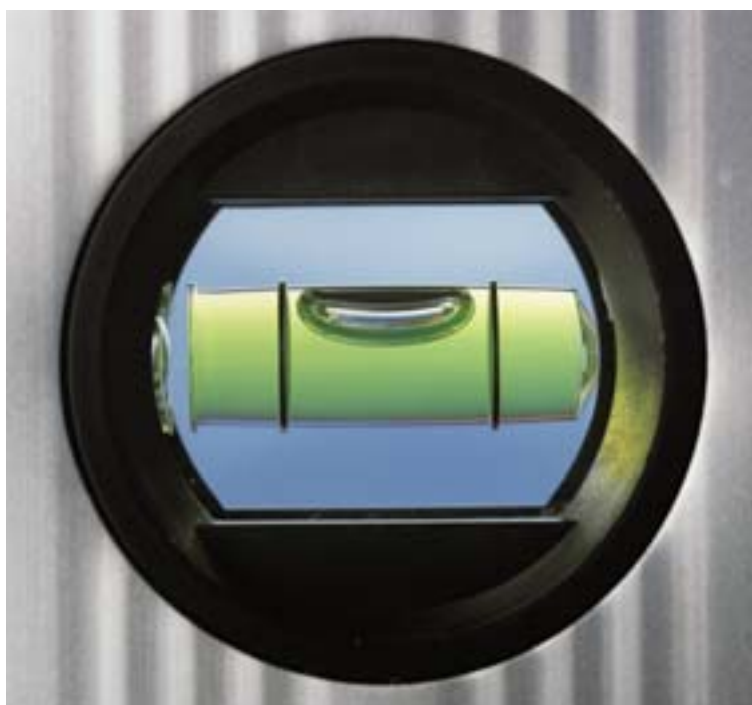
Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les transactions internationales de marchandises;
- les transactions internationales de services;
- les transactions internationales génératrices de revenu;
- les transferts courants;
- le compte de capital et le compte financier.

Estimer la position économique d'un pays dans le monde

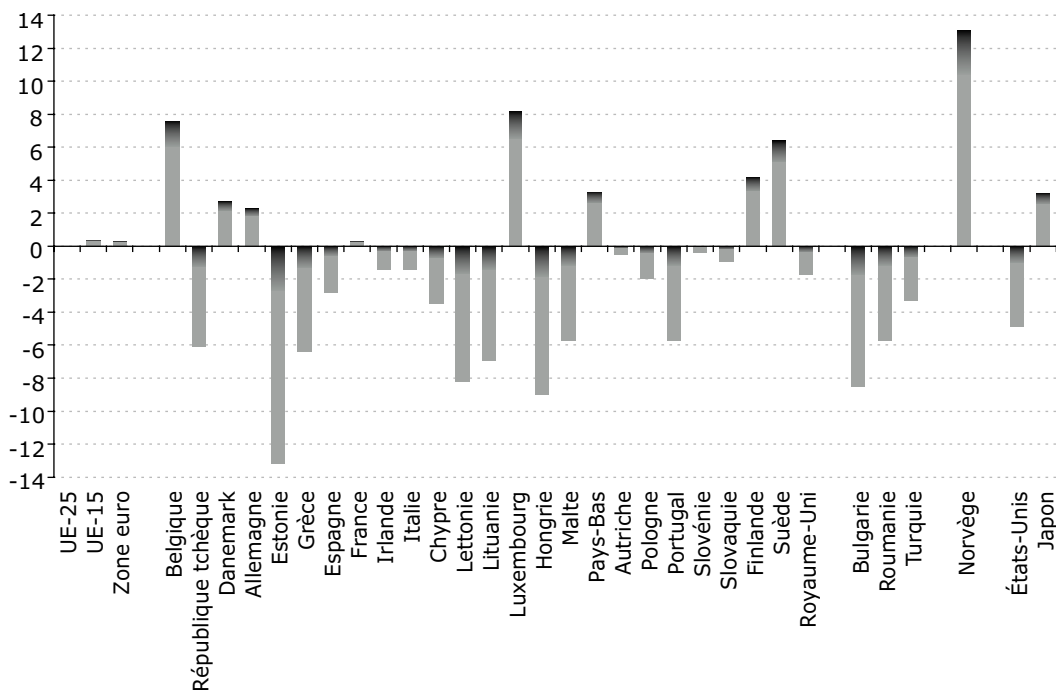
Le compte courant couvre toutes les transactions (autres que celles déclarées dans le compte financier) réalisées entre entités résidentes et non résidentes. Quatre principaux types de transactions sont identifiés séparément dans le cadre du compte courant:

- Le **compte de marchandises** couvre les fournitures de tout genre, les biens de transformation, les réparations de biens, les biens délivrés dans les ports par les transporteurs et l'or non monétaire. Les exportations et les importations de marchandises sont enregistrées sur une base fob/fob, c'est-à-dire à la valeur du marché aux frontières douanières des économies exportatrices, y compris les frais d'assurance et de transport jusqu'à la frontière du pays exportateur.
- Le **compte de services** couvre les postes suivants: services de transport fournis par des résidents de l'UE à des non-résidents de l'UE ou vice versa, impliquant le transport de passagers, le mouvement de marchandises, la location de moyens de transport avec équipage et services auxiliaires et de soutien connexes, les voyages, lesquels incluent principalement les biens et les services que les voyageurs de l'UE achètent à des non-résidents de l'UE ou vice versa, et les autres services, qui comprennent les transactions portant sur des services tels que les services de communication, les assurances, les services financiers, etc.
- Le **compte de produits** couvre deux types de transactions: les salaires payés à des travailleurs non résidents ou reçus d'employeurs non résidents; les revenus d'investissement accumulés échus au titre d'actifs et de passifs financiers extérieurs.
- Le **compte de transferts courants** inclut les transferts courants de l'État, par exemple les transferts relatifs à la coopération internationale entre États, les paiements des impôts courants sur les revenus et la fortune, etc., et les autres transferts courants, par exemple les transferts des travailleurs en faveur de la famille vivant à l'étranger, les primes d'assurance — moins les frais de gestion — et les créances sur les compagnies d'assurances de dommages.



Balance du compte courant en 2003

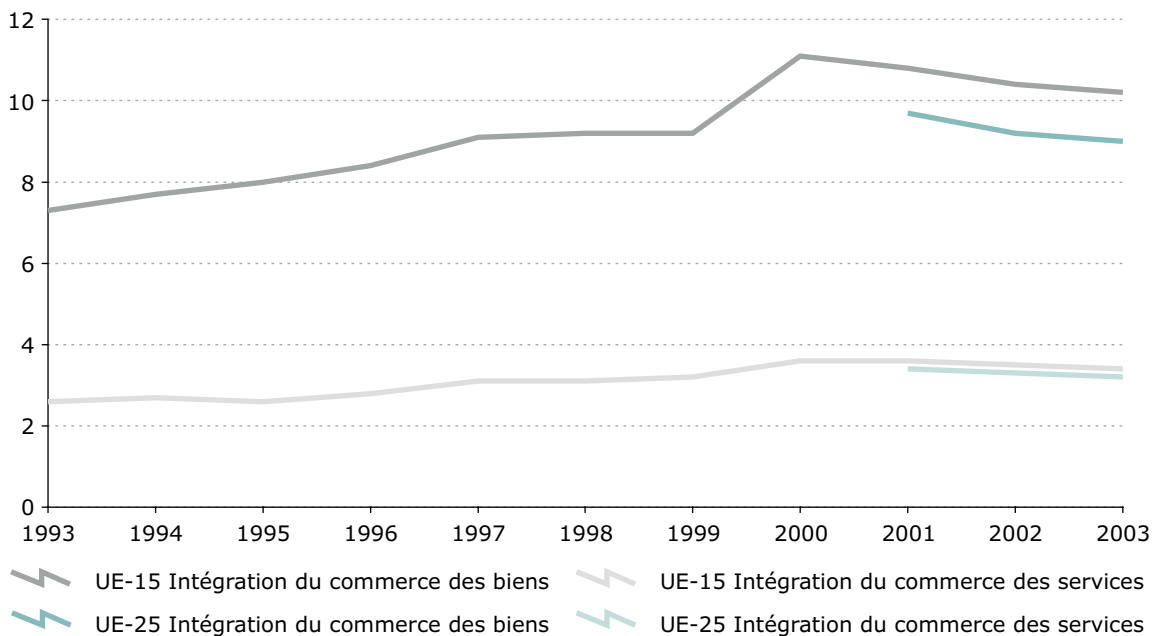
En % du PIB



La balance des paiements comporte la balance des transactions courantes et la balance des investissements et autres opérations en capital. La balance des transactions courantes se subdivise elle-même en biens, services, revenus et transferts courants; elle enregistre la valeur des exportations (crédits) et des importations (débits). La différence entre ces deux valeurs est le «solde» des transactions courantes de chaque État membre avec tous les autres pays, et des transactions de l'UE avec les pays extracommunautaires.

Intégration du commerce des biens et services de l'UE

Valeur moyenne des importations et des exportations divisée par le PIB, multipliée par 100

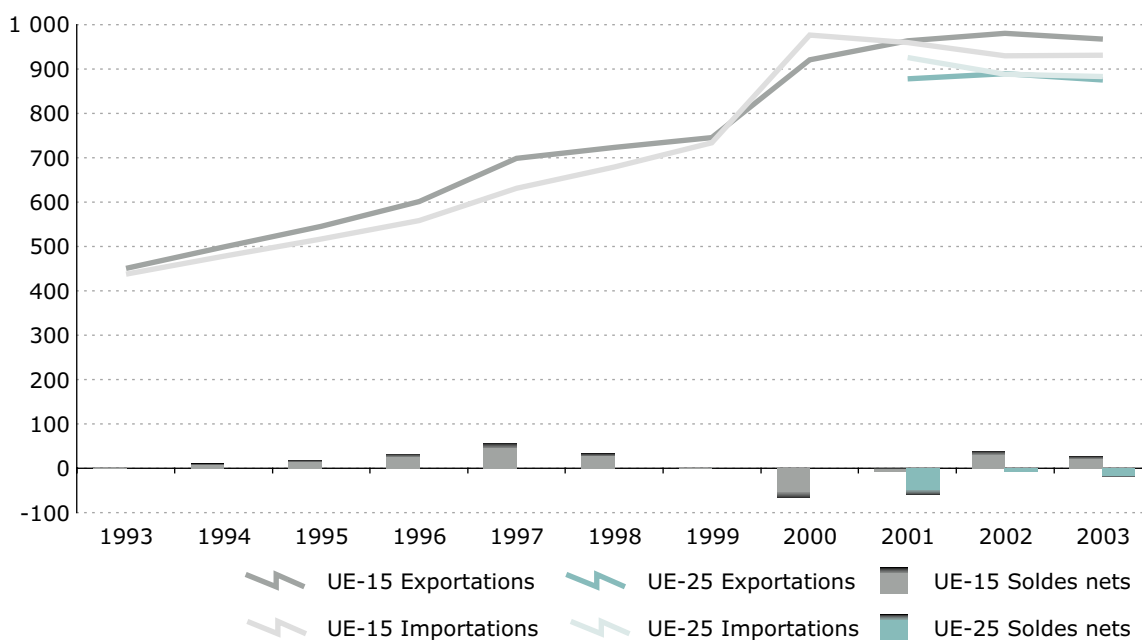


Un indice en augmentation indique que l'UE devient davantage intégrée au sein de l'économie internationale.



Opérations en compte courant concernant les biens dans l'UE

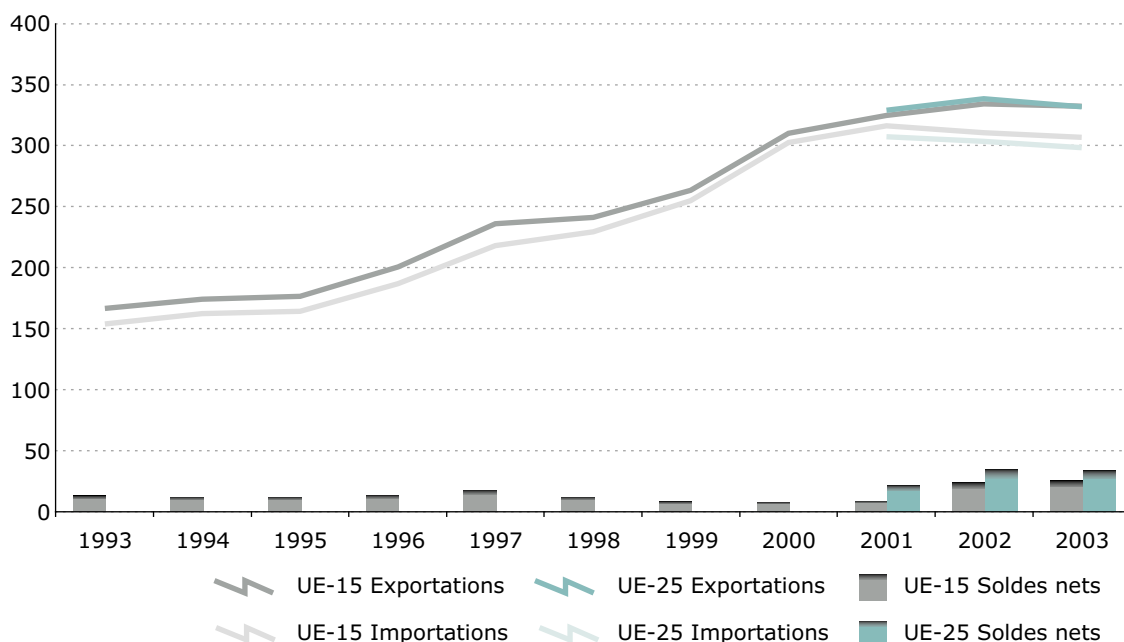
En Mrd. ECU/EUR



La balance des paiements est un compte qui enregistre les transactions internationales d'un pays avec le reste du monde. Elle comporte deux grandes subdivisions: le compte des transactions courantes et le compte de capital et d'opérations financières. Le compte des transactions courantes comporte lui-même quatre composantes: biens, services, revenus, transferts courants. Pour chacun de ces éléments, le compte des transactions courantes enregistre la valeur des exportations (crédits) et des importations (débits). La différence entre ces deux valeurs est le «solde».

Opérations en compte courant concernant les services dans l'UE

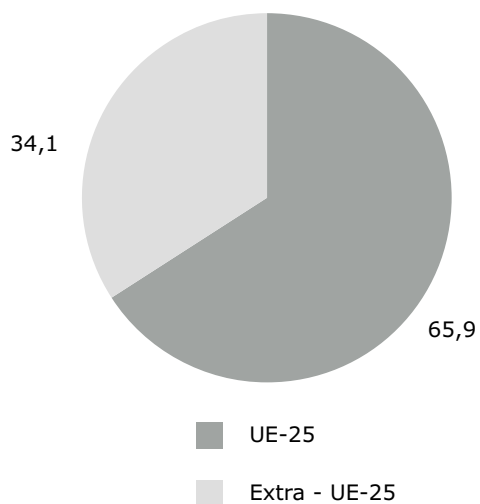
En Mrd. ECU/EUR



La balance des paiements enregistre toutes les opérations internationales d'un pays donné avec le reste du monde. Elle comporte la balance des transactions courantes et la balance des investissements et autres opérations en capital. La balance des transactions courantes se subdivise elle-même en biens, services, revenus et transferts courants; elle enregistre la valeur des exportations (crédits) et des importations (débits). La différence entre ces deux valeurs est le «solde».

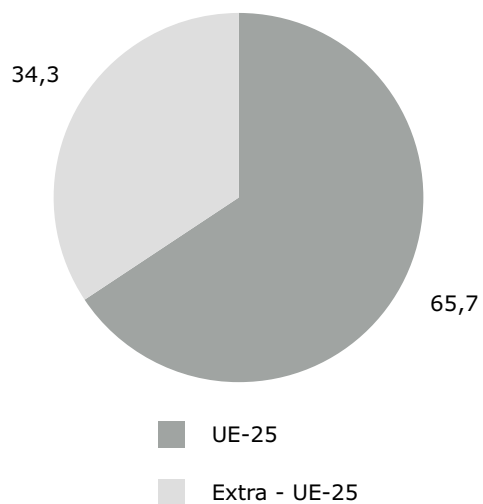
La balance des transactions courantes – Crédits en 2003

Part des crédits totaux de l'UE en %



La balance des transactions courantes – Débits en 2003

Part des débits totaux de l'UE en %



La balance des paiements enregistre toutes les opérations internationales d'un pays donné avec le reste du monde. Elle comporte la balance des transactions courantes et la balance des investissements et autres opérations en capital. La balance des transactions courantes se subdivise elle-même en biens, services, revenus et transferts courants; elle enregistre la valeur des exportations (crédits) et des importations (débits).

La balance des paiements enregistre toutes les opérations internationales d'un pays donné avec le reste du monde. Elle comporte la balance des transactions courantes et la balance des investissements et autres opérations en capital. La balance des transactions courantes se subdivise elle-même en biens, services, revenus et transferts courants; elle enregistre la valeur des exportations (crédits) et des importations (débits).



Le commerce international de services

Données d'Eurostat

Eurostat dispose d'une vaste gamme de données relatives aux:

- échanges internationaux de services de transports;
- échanges internationaux de services de voyages;
- échanges internationaux d'autres services.

Les services échangés

Dans les statistiques de la balance des paiements, le compte des transactions sur services comporte trois grandes catégories: les transports, les voyages et les autres services. Les catégories des services de transports et des autres services sont eux-mêmes subdivisées en diverses sous-catégories comme, par exemple, les transports aériens de passagers ou les services de bâtiment et travaux publics.

- la rubrique des **transports** recouvre tous les services de cet ordre fournis par les résidents d'une économie à ceux d'une autre économie. Il peut s'agir du transport de passagers, de l'acheminement de marchandises (fret), de la location (affrètement à temps) de moyens de transport avec leur équipage ou des services auxiliaires et annexes qui s'y rapportent. Dans la classification d'Eurostat, les services de transports sont ventilés par mode de transport (transports maritimes, transports aériens et autres transports) et par type de services (transports de passagers, transports de fret et services auxiliaires et annexes).
- la rubrique des **voyages** recouvre tous les biens et services acquis par les voyageurs, pour leur propre compte, auprès des résidents des pays dans lesquels ils voyagent. Un voyageur est une personne qui séjourne moins d'un an sur le territoire d'une économie dont il

n'est pas résident. Le transport international de voyageurs, qui relève des services de transports, est exclu.

- la rubrique des **autres services** couvre toutes les transactions internationales de services qui n'entrent pas dans les rubriques transports ou voyages. Elle couvre une grande variété de services: services de communication, services de bâtiment et travaux publics, services d'assurance, services financiers, services d'informatique et d'information, redevances et droits de licence, autres services aux entreprises, services personnels, culturels et relatifs aux loisirs ou encore services fournis ou reçus par les administrations publiques.

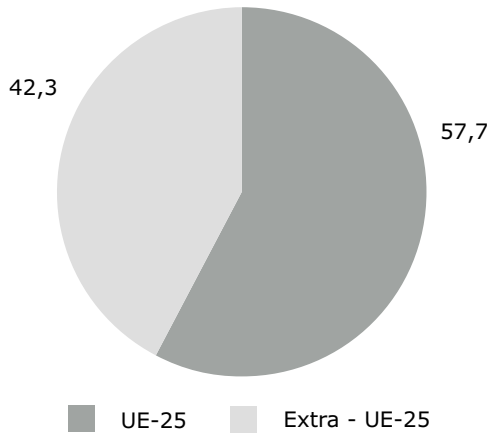
Observer l'intangible

En raison de leur nature incorporelle, les échanges internationaux de services sont beaucoup plus difficiles à enregistrer que les échanges de biens. Trois types de problèmes peuvent se poser: des difficultés pour définir le service, le fait que la valeur du service ne soit pas indiquée séparément et des difficultés pratiques pour l'identification des flux bruts (de nombreux services pouvant être payés dans le cadre d'un mécanisme international de compensation). Ces différents problèmes sont susceptibles de conduire à une sous-estimation des flux de services.



Commerce international des services de l'UE-25 – Crédits en 2003

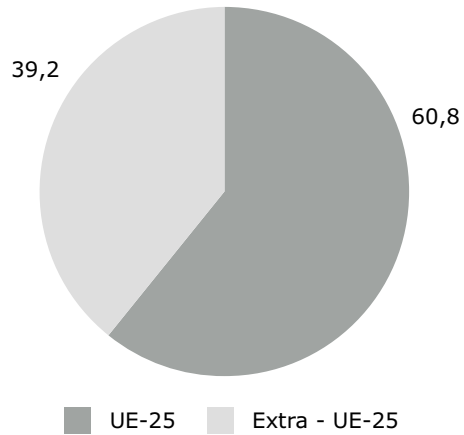
Part des crédits totaux de l'UE en %



Le compte des services comprend les rubriques suivantes: services de transport, voyages et autres services comprenant les transactions de service telles que les services de communication, l'assurance, les services financiers, etc.

Commerce international des services de l'UE-25 – Débits en 2003

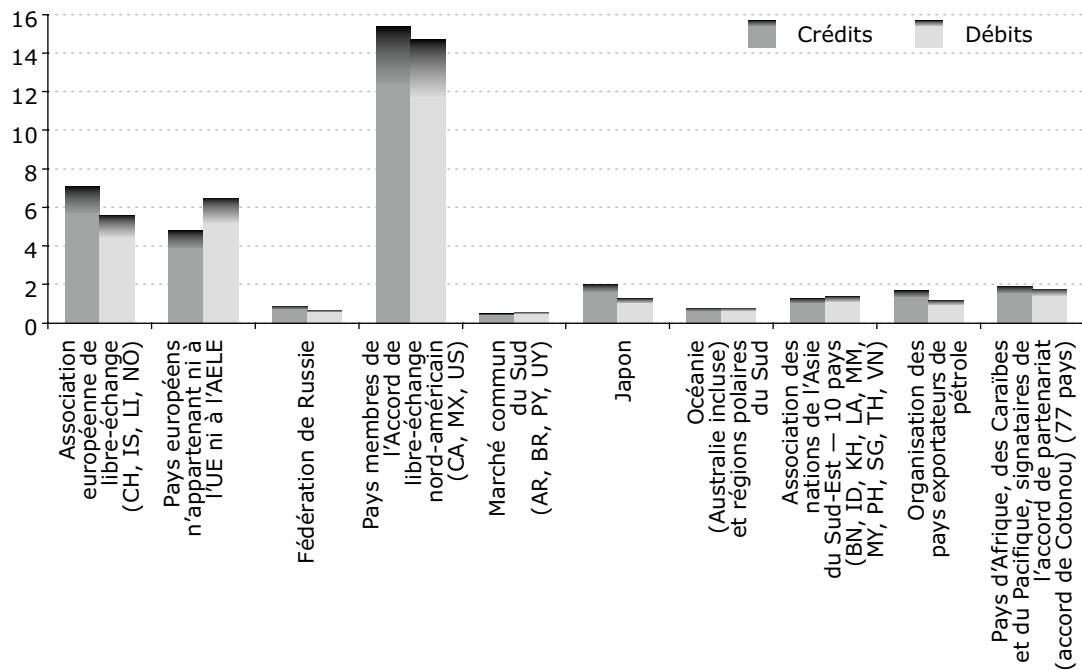
Part des débits totaux de l'UE en %



Le compte des services comprend les rubriques suivantes: services de transport, voyages et autres services comprenant les transactions de service telles que les services de communication, l'assurance, les services financiers, etc.

Commerce international des services de l'UE-25 en 2003 – Partenaires sélectionnés

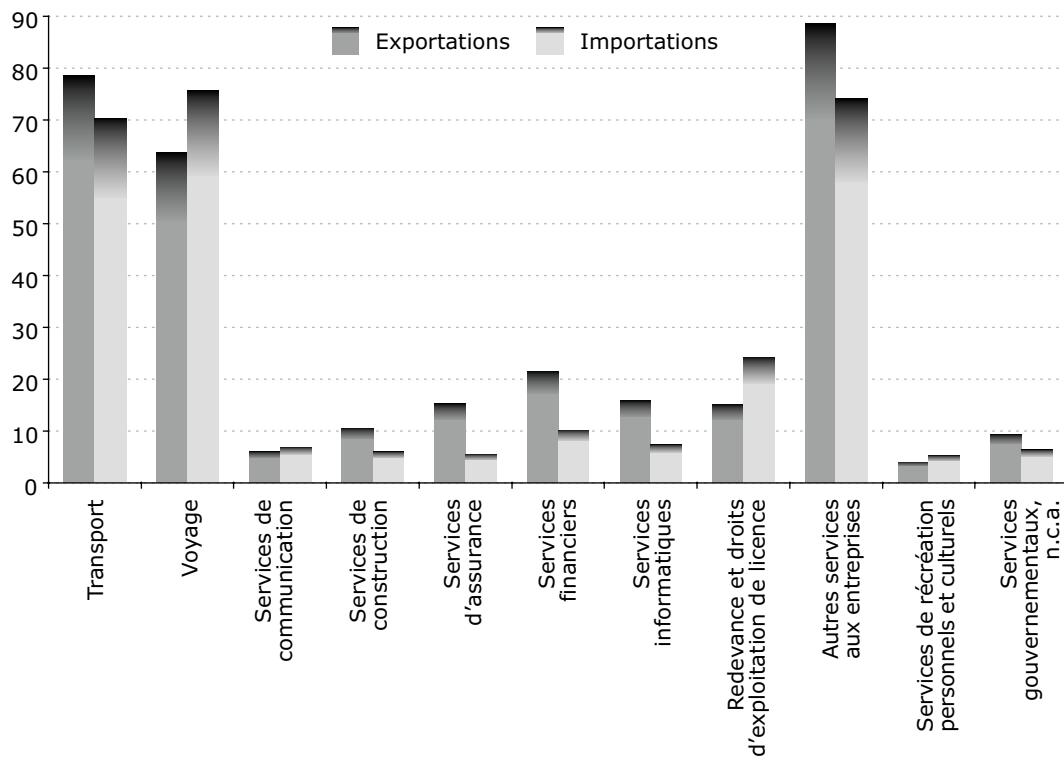
Distribution géographique crédits/débits totaux de l'UE-25 en %



Le compte des services comprend les rubriques suivantes: services de transport, voyages et autres services comprenant les transactions de service telles que les services de communication, l'assurance, les services financiers, etc.



Commerce international des services de l'UE-25 en 2003, par catégories principales
Exportations et importations totales en Mrd. EUR





Les investissements directs étrangers

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les flux d'investissement directs (entrants et sortants);
- les stocks d'investissement directs (entrants et sortants);
- les pays investisseurs (pays d'origine);
- les pays receveurs (pays de destination).

Comptes d'opérations financières: parlons argent

Le compte d'opérations financières enregistre les transactions financières. Il inclut les investissements directs étrangers (IDE), les investissements de portefeuille ainsi que les autres investissements et les flux d'avoirs de réserve.

Les statistiques annuelles des IDE dans l'Union européenne donnent un aperçu détaillé des flux et des stocks d'IDE, en montrant quels États membres investissent, dans quels pays et dans quels secteurs.

Une entreprise qui souhaite vendre à l'étranger peut recourir à diverses méthodes: l'exportation, l'octroi de licences et le recours à des intermédiaires sont autant d'exemples, l'exportation directe étant actuellement la méthode la plus courante. Les IDE (production et vente directement dans le pays choisi) sont de plus en plus souvent adoptés. Il en existe deux types:

- la création d'actifs productifs par des étrangers (investissements entièrement nouveaux);

- l'achat d'actifs existants par des étrangers (acquisition, fusion, prise de contrôle, etc.).

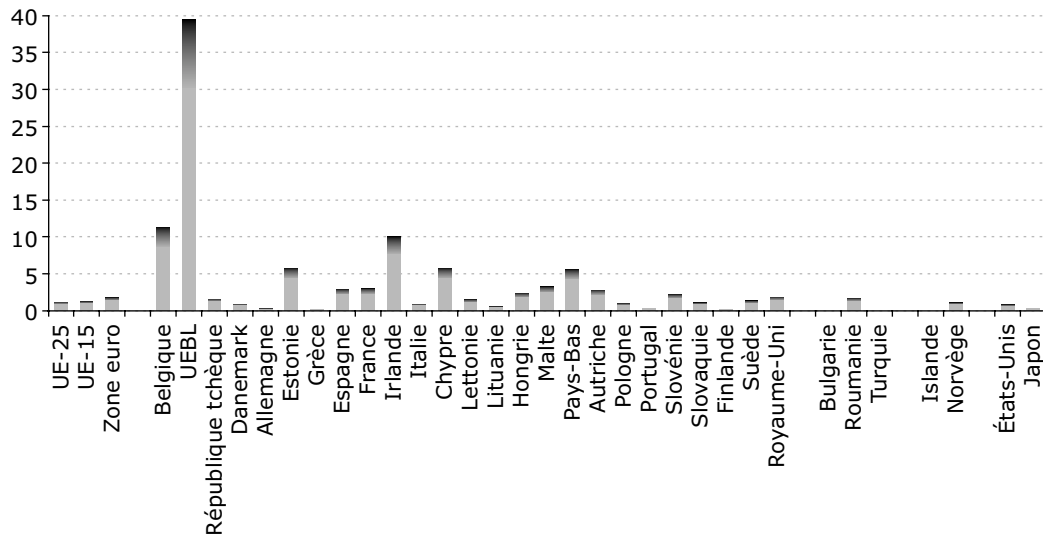
Les IDE diffèrent des investissements de portefeuille dans la mesure où ils sont effectués dans le but de prendre le contrôle ou d'acquies une participation active dans la gestion de l'entreprise et un intérêt durable dans celle-ci. Les investissements directs n'incluent pas seulement l'acquisition initiale du capital social, mais aussi les transactions en capital ultérieures entre l'investisseur étranger, l'entreprise nationale et les entreprises affiliées.

Eurostat collecte des données IDE concernant les mouvements trimestriels et annuels ainsi que les stocks en fin d'exercice. Les stocks IDE (actifs et passifs) sont pris en compte dans l'évaluation de la position d'investissements internationaux d'une économie à la fin de l'exercice.

Dans l'Annuaire Eurostat, la convention de signe adoptée pour les différents ensembles de données (flux et stocks) est la suivante: un investissement est toujours enregistré avec un signe positif et un désinvestissement avec un signe négatif.

Intensité des investissements directs étrangers en 2003

Valeur moyenne des flux entrants et sortants d'IDE divisée par le PIB, multipliée par 100



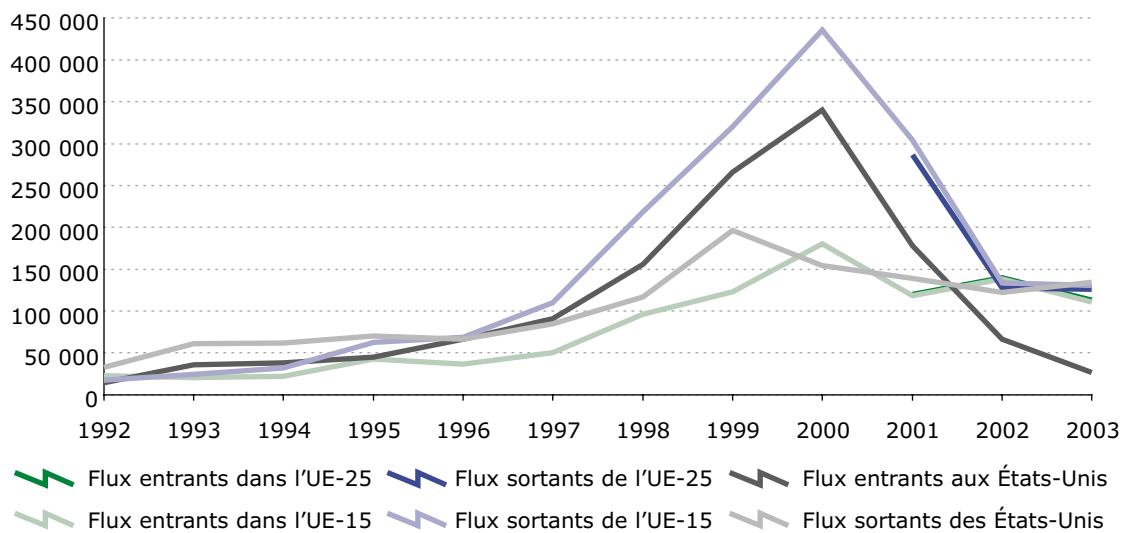
Pour les différents pays, le partenaire est le «reste du monde», pour l'UE-15, c'est l'«extra-UE-15» et, pour l'UE-25, c'est l'«extra-UE-25».

Pour l'agrégat de la Belgique et du Luxembourg [Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL)], l'indice était de 39,5 en 2003, essentiellement en raison de la valeur particulièrement élevée du Luxembourg. Pour le Luxembourg, l'indice était de 357,6.

Moyenne des investissements directs étrangers (IDE) entrants et sortants divisée par le PIB (produit intérieur brut). L'indice mesure l'intensité de l'intégration des investissements dans l'économie internationale. On entend par «investissements directs» les investissements internationaux réalisés par une entité résidente (investisseur direct) dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entité opérant dans une économie autre que celle de l'investisseur (entreprise d'investissement direct). Les investissements directs comprennent non seulement les transactions initiales entre les deux entités, mais également toutes les opérations en capital ultérieures ayant lieu entre elles et entre les entreprises apparentées, qu'elles soient dotées ou non de la personnalité morale. Les données sont exprimées en pourcentage du PIB pour éliminer l'effet des différences dans la taille des économies des pays déclarants.

Flux d'investissements directs

En Mio. ECU/EUR



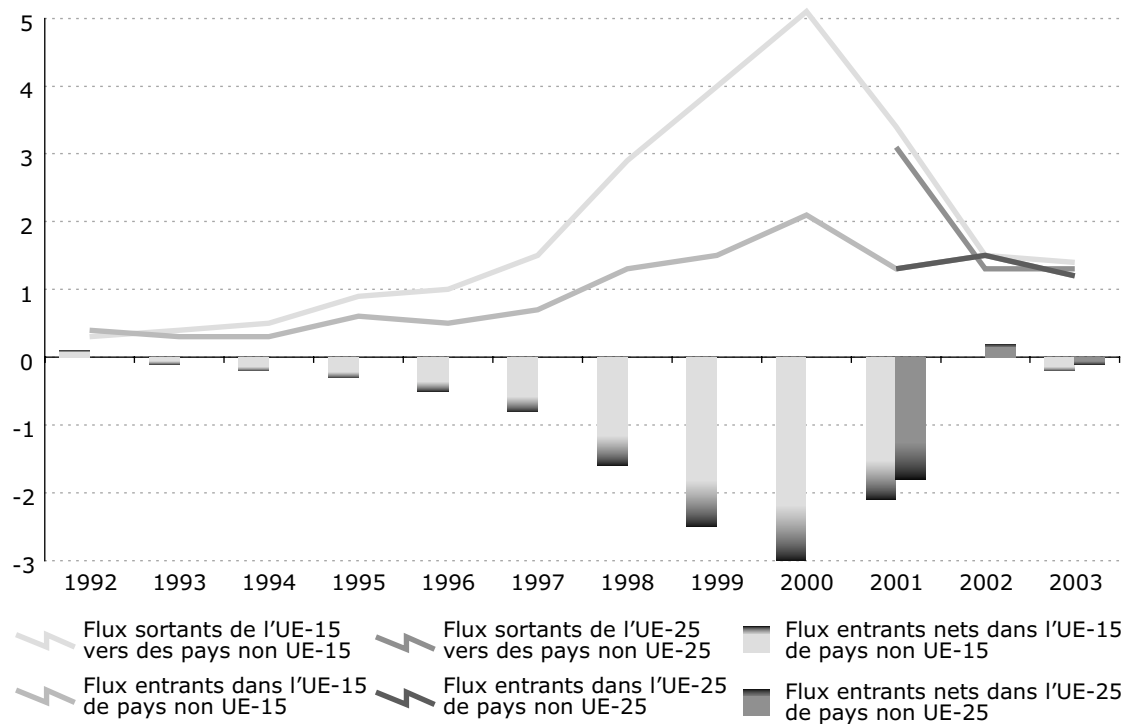
Pour l'UE-15, le partenaire est l'«extra - UE-15», pour l'UE-25, le partenaire est l'«extra -UE-25» tandis que, pour les États-Unis, c'est le «reste du monde».

Les investissements directs étrangers sont des investissements internationaux qui reflètent l'intention d'une entité résidente d'une économie (investisseur direct) d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise opérant dans une autre économie (entreprise d'investissement direct).



Flux d'investissements directs de l'UE

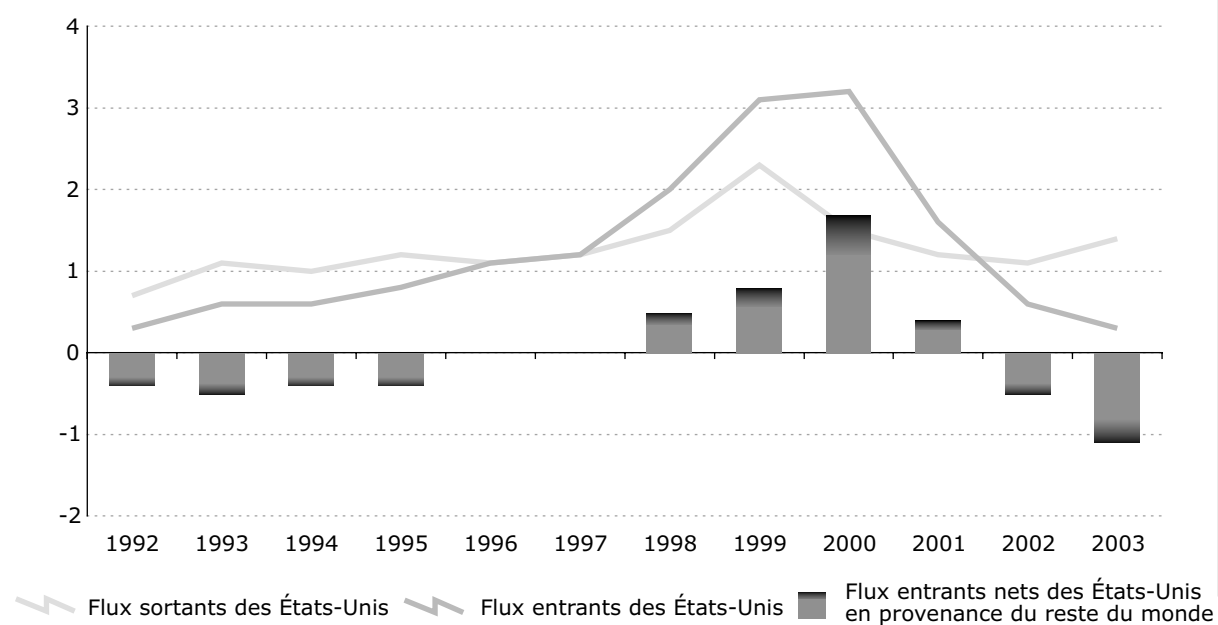
En % du PIB



L'IDE est un investissement fait par une entité résidente (investisseur direct) pour acquérir un intérêt durable dans une entité opérant dans une autre économie que celle de l'investisseur (entreprise d'investissement direct).

Flux d'investissements directs des États-Unis

En % du PIB

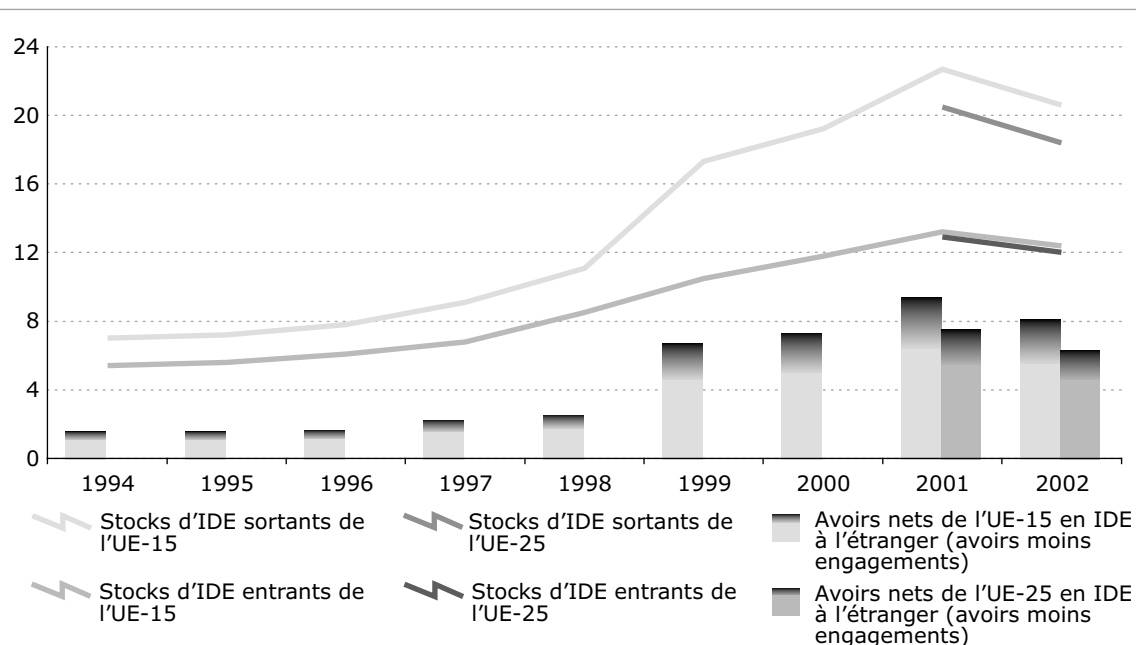


L'IDE est un investissement fait par une entité résidente (investisseur direct) pour acquérir un intérêt durable dans une entité opérant dans une autre économie que celle de l'investisseur (entreprise d'investissement direct).

3

Stocks d'investissements directs de l'UE

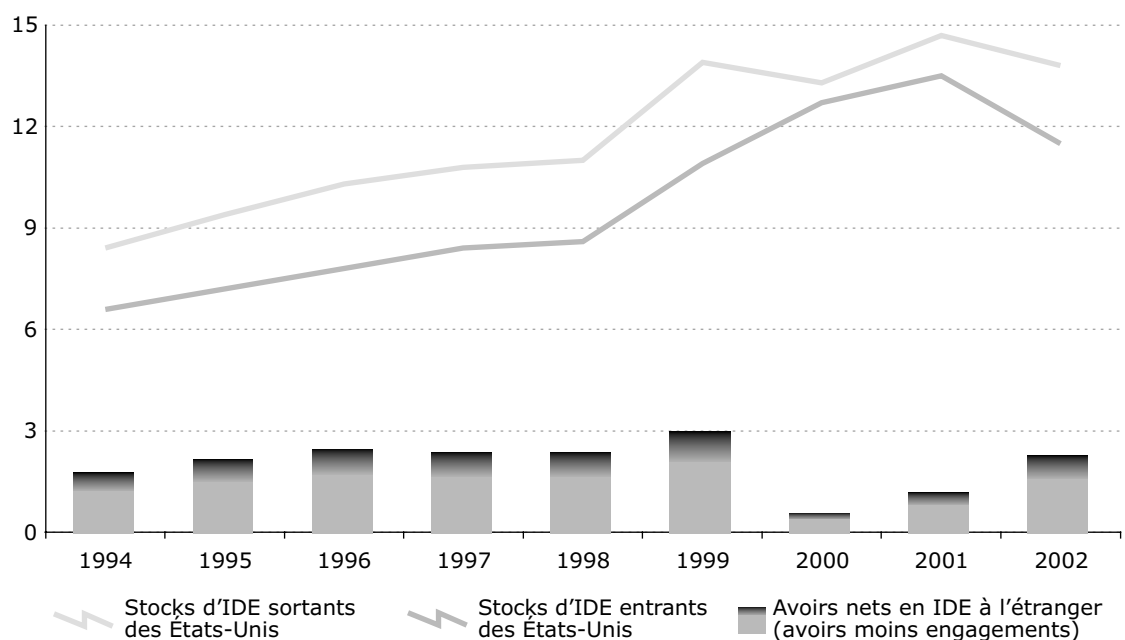
En % du PIB



L'IDE est un investissement fait par une entité résidente (investisseur direct) pour acquérir un intérêt durable dans une entité opérant dans une autre économie que celle de l'investisseur (entreprise d'investissement direct). Les stocks d'IDE sont la valeur des avoirs en IDE (pour les stocks d'IDE sortants) et les engagements en IDE (pour les flux d'IDE entrants) à la fin de la période de référence.

Stocks d'investissements directs des États-Unis

En % du PIB



L'investissement direct étranger (IDE) est un investissement fait par une entité résidente (investisseur direct) pour acquérir un intérêt durable dans une entité opérant dans une autre économie que celle de l'investisseur (entreprise d'investissement direct). Les stocks d'IDE sont la valeur des avoirs en IDE (pour les stocks d'IDE sortants) et les engagements en IDE (pour les flux d'IDE entrants) à la fin de la période de référence.



Le commerce international des marchandises

Données d'Eurostat

Pour en savoir plus sur les flux commerciaux de l'UE et de la zone euro, veuillez consulter notre site web.

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les pays déclarants: l'UE, la zone euro et les vingt-cinq États membres;
- les partenaires commerciaux: tous les pays du monde;
- les produits: échanges de marchandises classées selon la nomenclature combinée et les hauts niveaux de la classification type pour le commerce international;
- les flux: exportations, importations et balances commerciales;
- les périodes: tous les ans et tous les mois depuis 1995.

Des informations indispensables dans une économie mondiale de plus en plus ouverte

L'importance du commerce international de marchandises dans l'économie mondiale ne cesse de croître; en conséquence, il doit être mesuré de manière fiable, et les données pertinentes doivent être largement diffusées et comprises.

Les statistiques du commerce international sont une importante source primaire d'informations pour la plupart des décideurs du secteur public et du secteur privé. Par exemple, les entreprises européennes s'en servent pour effectuer des études de marché et définir leur stratégie commerciale. Elles permettent aux autorités communautaires de se préparer pour des négociations multilatérales et bilatérales dans le cadre de la politique commerciale commune et d'évaluer les progrès du marché unique ou l'intégration des économies européennes. Elles constituent en outre une source indispensable pour les statistiques de la balance des paiements, pour les comptes nationaux et pour les études des cycles économiques.

Des statistiques harmonisées sur le commerce international des marchandises...

La compilation des chiffres du commerce est fondée sur une base juridique qui est définie dans



une série de règlements du Conseil et de la Commission. Les travaux concrets s'appuient sur des efforts de coopération entre Eurostat et les organismes appropriés qui, dans les États membres, sont chargés de collecter et de traiter les informations de base.

Eurostat est responsable de l'harmonisation de la législation communautaire dans le domaine des

statistiques du commerce de biens et doit également s'assurer que la législation est correctement appliquée. Les statistiques fournies à Eurostat sont donc fondées sur des textes juridiques précis directement applicables dans les États membres et sur des définitions et procédures qui, dans une large mesure, ont été harmonisées.

... qui couvrent tous les mouvements physiques de biens franchissant les frontières

Globalement, l'objectif des statistiques du commerce international est d'enregistrer tous les biens qui viennent s'ajouter ou se soustraire au stock de ressources matérielles d'un pays en pénétrant sur son territoire ou en en sortant. Par leur nature, les statistiques du commerce international concernent les biens transportables.



La composante la plus importante des statistiques du commerce international est liée à des transactions supposant le transfert effectif ou prévu de la propriété contre rémunération. Néanmoins, les statistiques du commerce international couvrent également les mouvements de biens sans transfert de propriété, par exemple dans le cas d'activités entrant dans le cadre de transformations contractuelles ou de réparations.

Notes méthodologiques

Évaluation des exportations et des importations

Dans les statistiques du commerce extérieur, les exportations sont enregistrées à leur valeur fob

(franco à bord) et les importations à leur valeur caf (coût, assurance et fret). Par conséquent, et contrairement aux statistiques de la balance des paiements, la valeur des importations inclut les frais, par exemple de transport et d'assurance, concernant la part du transport en dehors du territoire statistique du pays importateur. La valeur des exportations correspond à la valeur des biens à la date et au lieu où ils quittent le territoire statistique du pays exportateur.

Commerce de groupes de pays

L'UE-15, l'UE-25, la zone euro et l'Espace économique européen (EEE) sont calculés en tant que commerce total moins, respectivement, le commerce intra-UE-15, intra-UE-25, intra-zone euro et intra-EEE.

Commerce par produit

Les produits agroalimentaires sont des produits alimentaires issus de l'agriculture. Ils sont définis conformément aux sections 0 et 1 de la classification type pour le commerce international (CTCI), révision 3.

Par «commerce de matières premières», on entend le commerce des produits définis par référence aux sections 2 et 4 de la CTCI.

Par «commerce de produits énergétiques», on entend le commerce des produits définis par référence à la section 3 de la CTCI.

Par «commerce de produits chimiques», on entend le commerce des produits définis par référence à la section 5 de la CTCI.

Par «commerce de machines et de matériel de transport», on entend le commerce des produits définis par référence à la section 7 de la CTCI et, par «commerce d'autres biens manufacturés», le commerce de produits définis par référence aux sections 6 et 8.

Autres concepts et définitions

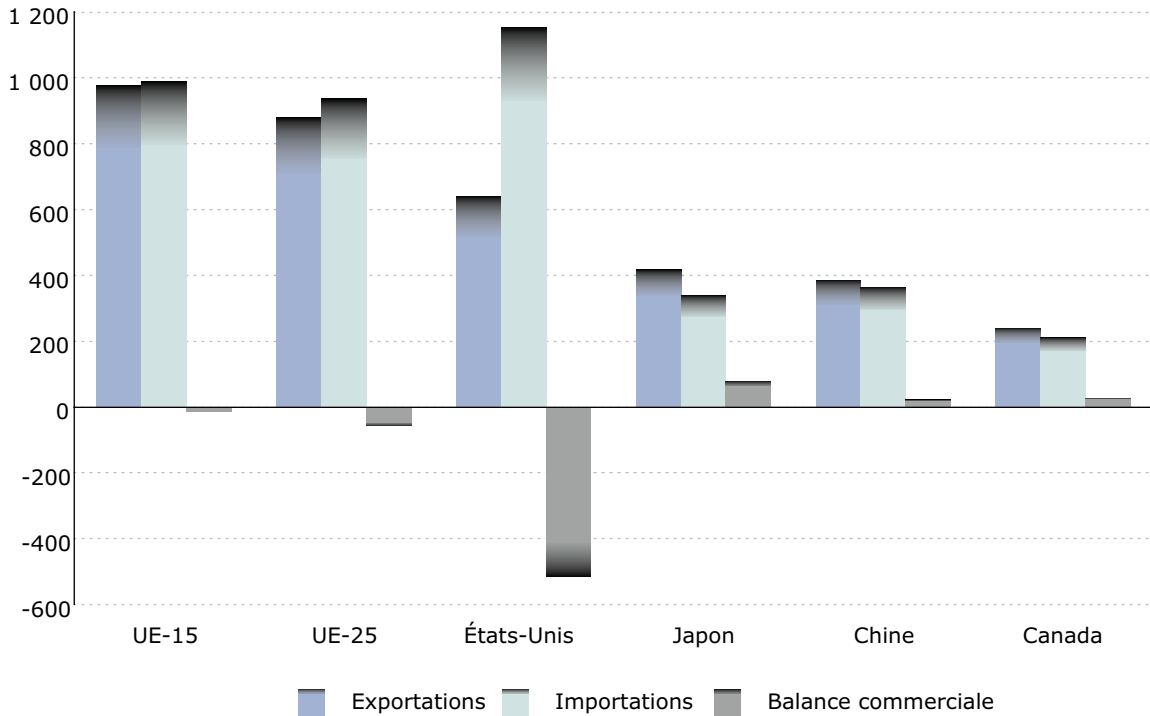
Voir la documentation suivante disponible sur notre site web:

- la «page de base SDDS» et le «résumé de la méthodologie» concernant les données du commerce extérieur, qui peuvent être consultés gratuitement;
- *Statistics on the trading of goods — User guide; (version anglaise uniquement)*
- *Géonomenclature.*



Commerce international en 2003: UE et autres acteurs principaux

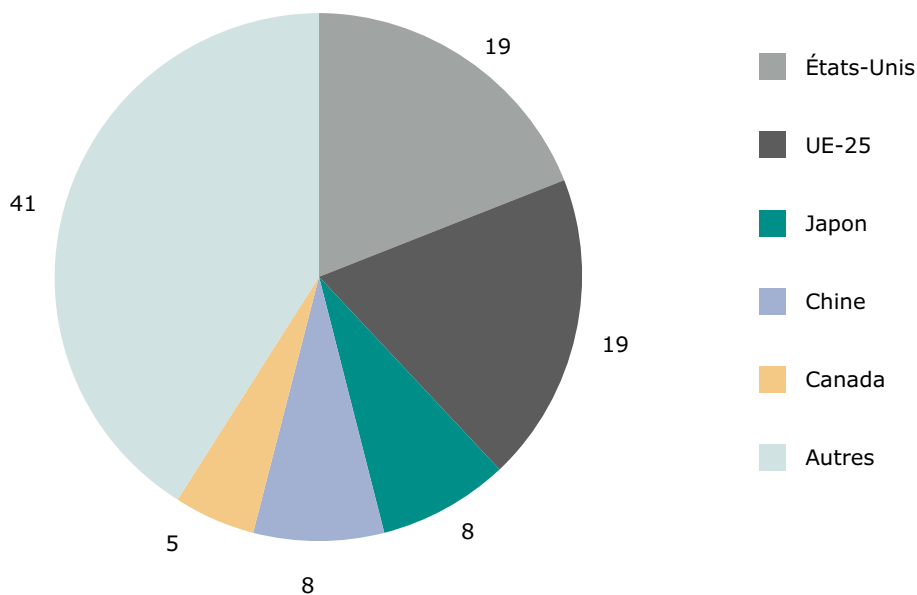
En Mrd. EUR



3

Part de l'UE-25 dans le commerce mondial (¹) en 2003

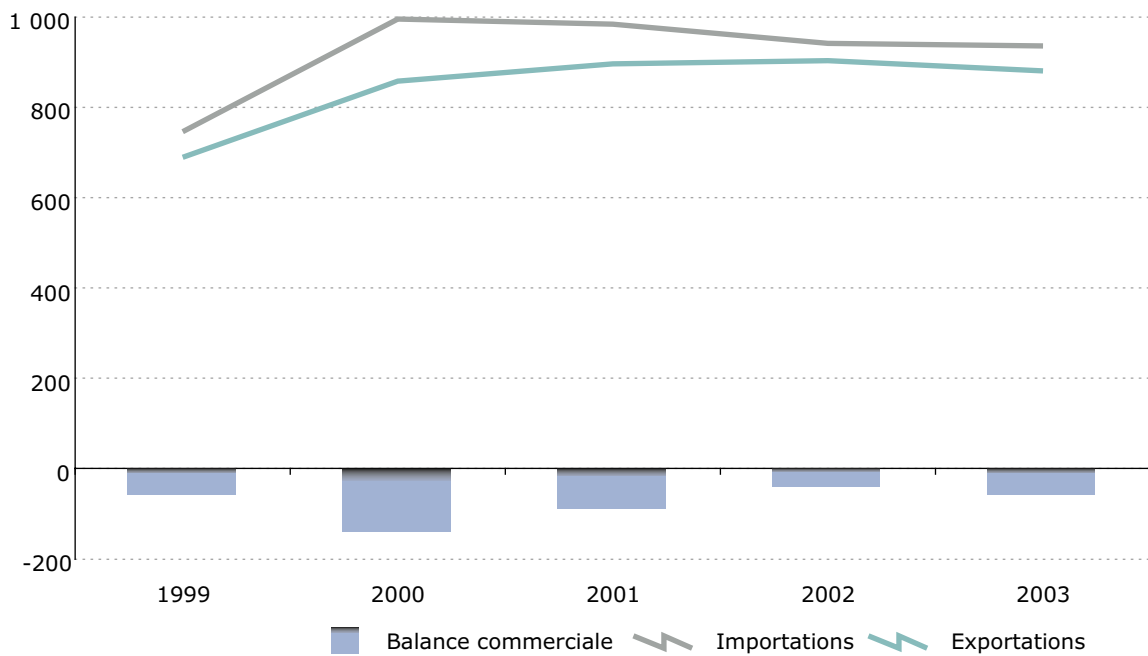
En %



(¹) Importations + exportations.

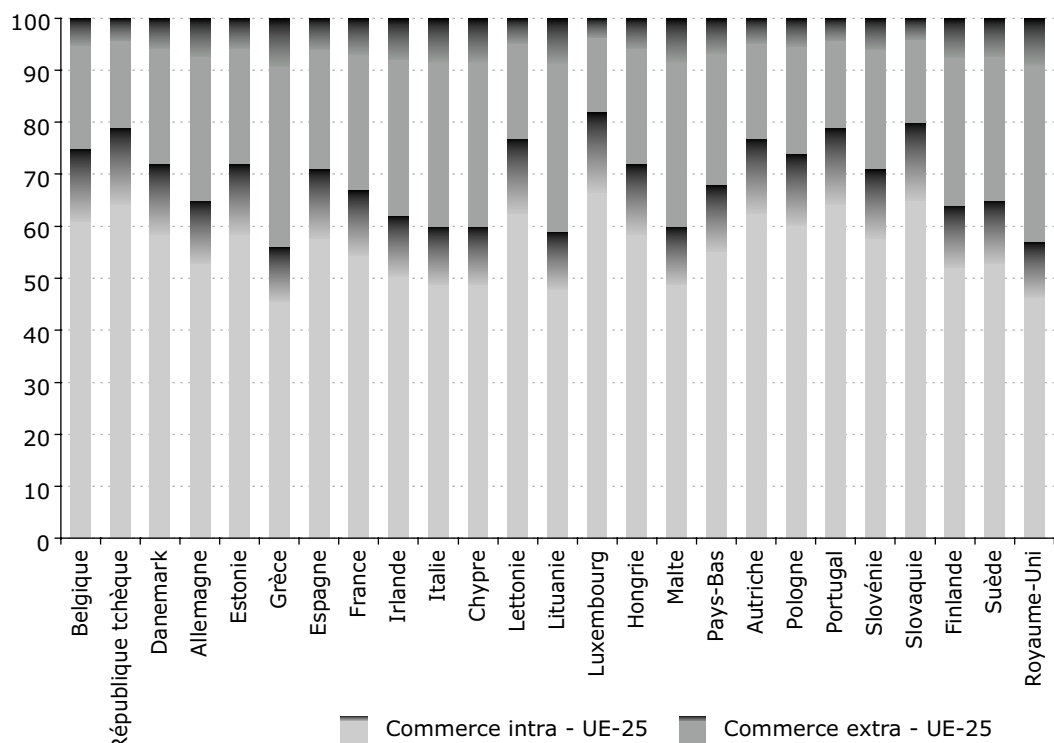
Évolution du commerce de l'UE-25 de 1999 à 2003

En Mrd. ECU/EUR



Parts du commerce intra- et extra - UE-25 dans le commerce total (1) en 2003

En %

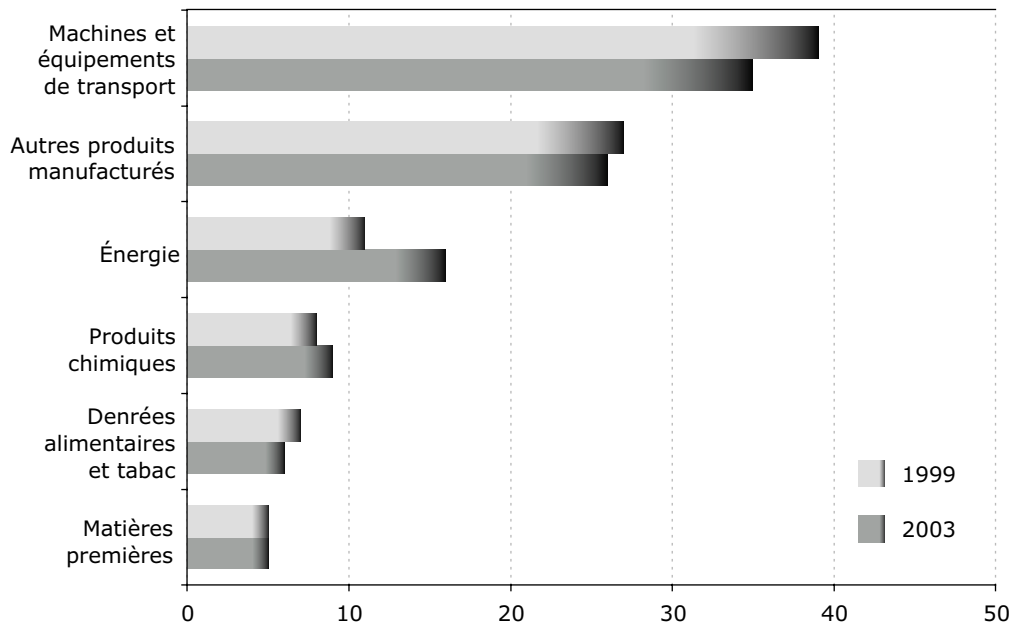


(1) Importations + Exportations.



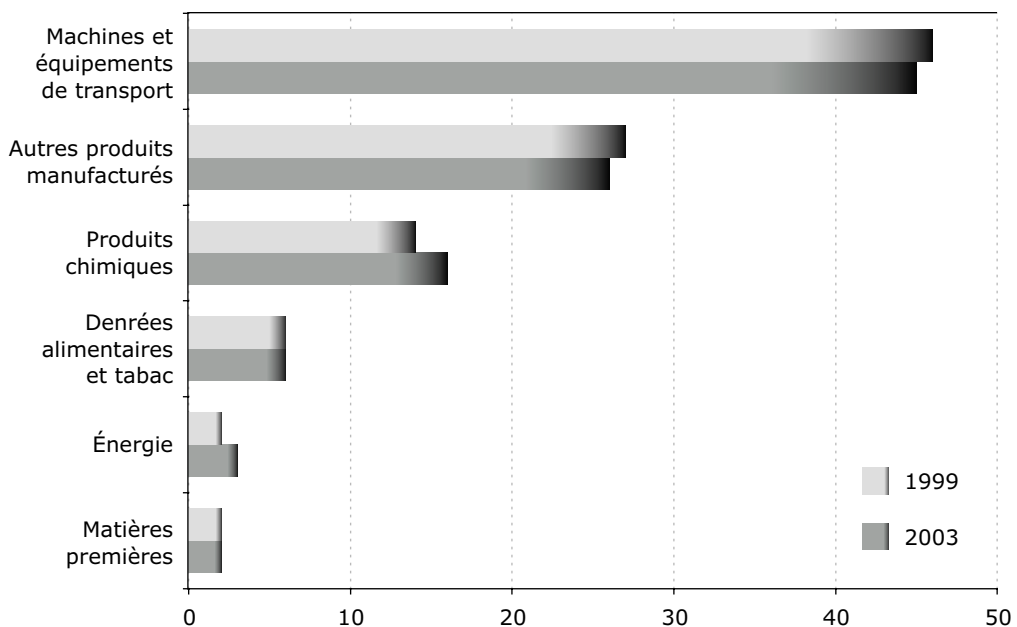
Part des principaux produits dans les importations totales de l'UE-25

En %



Part des principaux produits dans les exportations totales de l'UE-25

En %



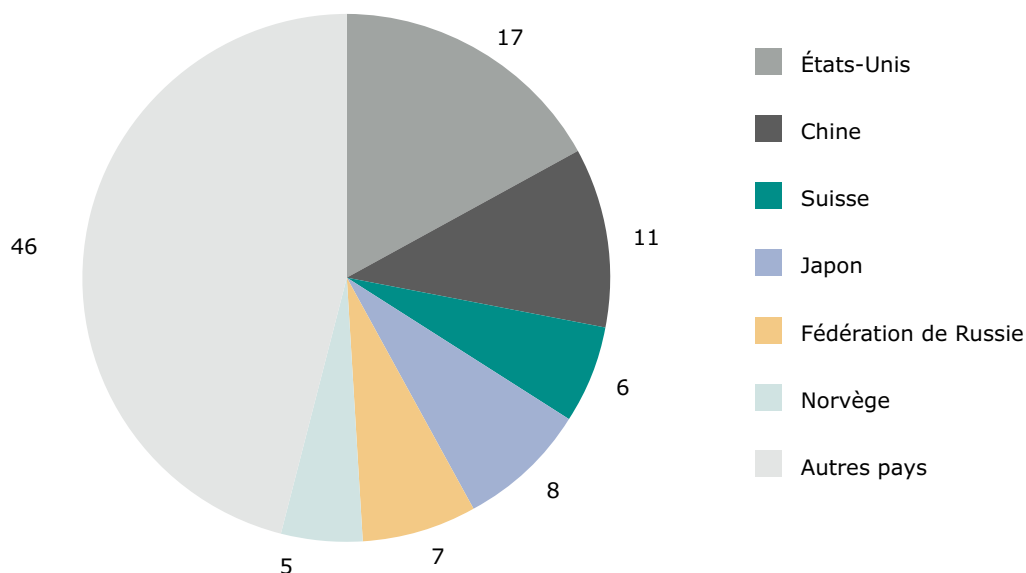
Contribution des États membres au commerce extra - UE-25 en 2003

En Mrd. EUR

	Exportations		Importations		Balance commerciale En Mrd. EUR
	En Mrd. EUR	Part en %	En Mrd. EUR	Part en %	
Extra - UE-25	880,4	100	936,3	100	-55,9
Belgique	51,5	5,8	55,1	5,9	-3,6
République tchèque	5,8	0,7	12,9	1,4	-7,1
Danemark	17,7	2,0	13,6	1,5	4,1
Allemagne	237,8	27,0	182,9	19,5	55,0
Estonie	0,7	0,1	2,0	0,2	-1,3
Grèce	5,3	0,6	17,2	1,8	-11,9
Espagne	34,5	3,9	56,8	6,1	-22,3
France	117,3	13,3	106,4	11,4	10,9
Irlande	30,9	3,5	17,7	1,9	13,2
Italie	104,4	11,9	101,5	10,8	2,9
Chypre	0,2	0,0	1,4	0,2	-1,3
Lettonie	0,5	0,1	1,1	0,1	-0,6
Lituanie	2,3	0,3	3,6	0,4	-1,3
Luxembourg	1,3	0,1	3,3	0,4	-2,0
Hongrie	7,1	0,8	15,5	1,7	-8,4
Malte	1,1	0,1	0,9	0,1	0,1
Pays-Bas	51,9	5,9	105,8	11,3	-53,9
Autriche	22,2	2,5	16,8	1,8	5,5
Pologne	9,0	1,0	18,5	2,0	-9,5
Portugal	5,4	0,6	8,6	0,9	-3,2
Slovénie	3,7	0,4	3,0	0,3	0,8
Slovaquie	3,0	0,3	5,1	0,5	-2,1
Finlande	18,7	2,1	11,9	1,3	6,8
Suède	37,0	4,2	20,5	2,2	16,4
Royaume-Uni	111,1	12,6	154,1	16,5	-43,0

Part des principaux partenaires commerciaux dans les importations totales de l'UE-25 en 2003

En %





Commerce total de l'UE-15, de l'UE-25 et des États membres en 2003

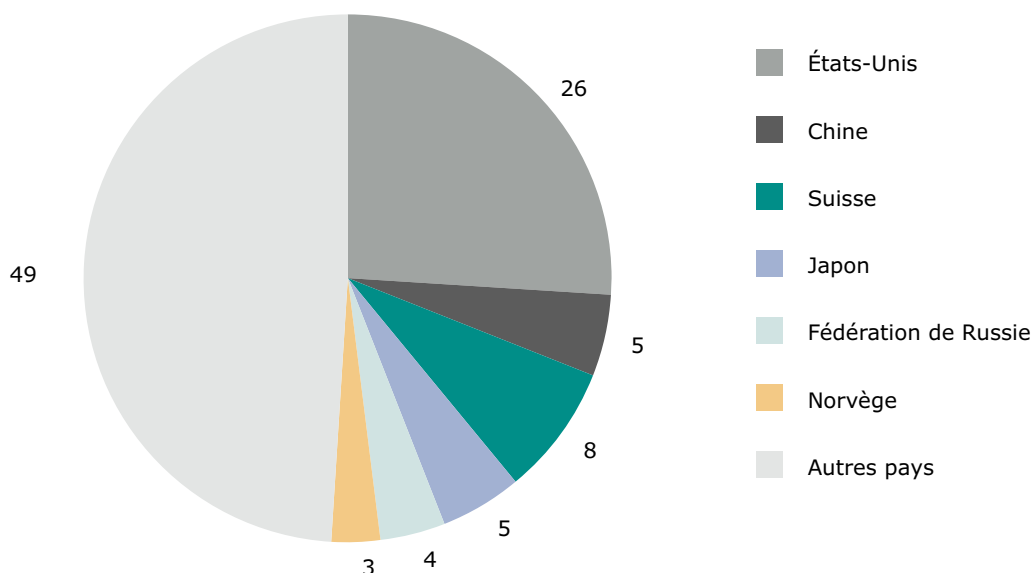
En Mrd. EUR

	Exportations			Importations			Balance commerciale	
	2003	2002	Variation en %	2003	2002	Variation en %	2003	2002
UE-15	976,7	997,2	-2,1	988,9	989,2	0,0	-12,2	8,0
UE-25	880,4	903,3	-2,5	936,3	942,0	-0,6	-55,9	-38,7
Belgique	225,7	228,6	-1,3	208,1	210,3	-1,1	17,6	18,3
République tchèque	43,0	40,7	5,8	45,2	43,0	5,2	-2,2	-2,3
Danemark	59,6	60,8	-2,0	51,1	53,2	-4,0	8,5	7,6
Allemagne	661,6	651,3	1,6	531,9	518,5	2,6	129,6	132,8
Estonie	4,0	3,6	9,9	5,7	5,1	12,9	-1,7	-1,4
Grèce	11,7	10,9	6,6	39,2	33,1	18,6	-27,5	-22,1
Espagne	134,1	132,9	0,9	177,7	174,6	1,8	-43,6	-41,7
France	341,9	350,8	-2,5	345,2	348,2	-0,8	-3,4	2,6
Irlande	82,0	93,3	-12,2	47,2	55,4	-14,8	34,8	37,9
Italie	258,2	269,1	-4,0	257,1	261,2	-1,6	1,1	7,8
Chypre	0,4	0,4	-6,2	3,6	3,9	-7,9	-3,2	-3,5
Lettonie	6,1	5,5	10,8	8,4	8,0	6,1	-2,3	-2,4
Lituanie	2,6	2,4	5,8	4,6	4,3	8,1	-2,1	-1,9
Luxembourg	11,8	10,8	8,8	14,4	13,8	4,3	-2,6	-3,0
Hongrie	37,7	36,5	3,2	42,1	39,9	5,5	-4,5	-3,4
Malte	2,0	2,1	-5,2	2,9	2,8	2,1	-0,8	-0,7
Pays-Bas	260,0	258,1	0,7	232,3	231,9	0,2	27,6	26,2
Autriche	84,7	83,2	1,8	86,7	82,8	4,6	-1,9	0,4
Pologne	47,5	43,5	9,3	60,4	58,5	3,2	-12,8	-15,0
Portugal	27,7	28,1	-1,3	39,9	42,4	-6,0	-12,1	-14,3
Slovénie	11,3	11,0	2,9	12,2	11,6	5,7	-1,0	-0,6
Slovaquie	19,3	15,2	26,7	19,9	17,5	13,7	-0,6	-2,3
Finlande	46,8	47,7	-1,9	37,1	36,2	2,6	9,7	11,6
Suède	89,5	86,2	3,8	73,1	70,8	3,2	16,4	15,4
Royaume-Uni	269,3	296,3	-9,1	345,5	366,2	-5,7	-76,2	-69,9

3

Part des principaux partenaires commerciaux dans les exportations totales de l'UE-25 en 2003

En %



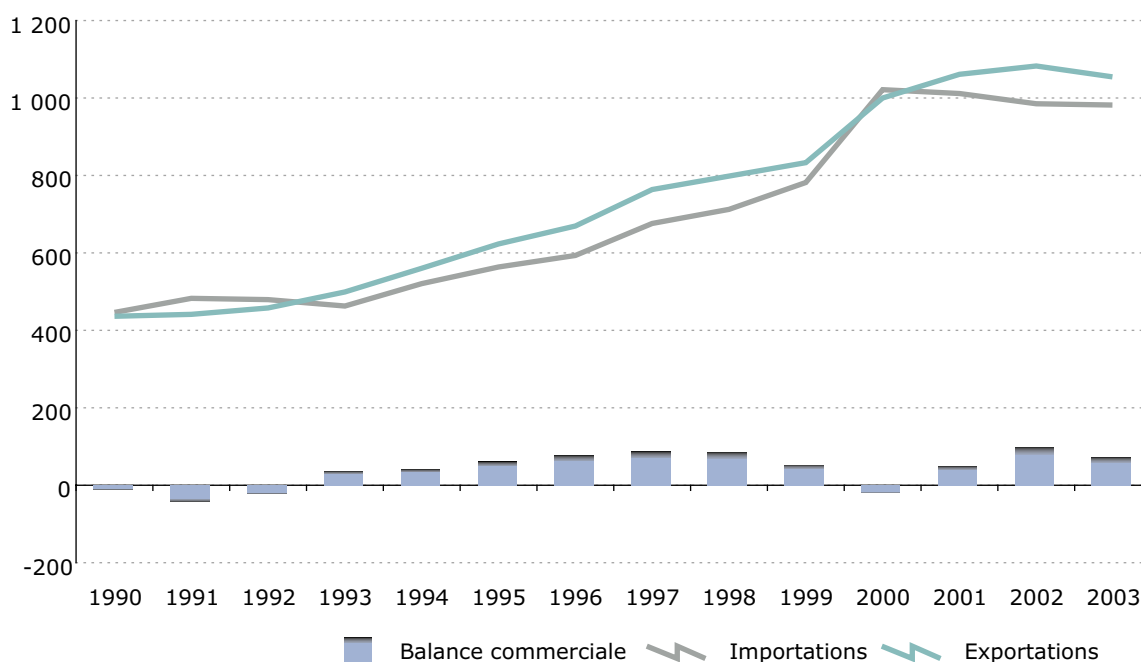
Contribution des États membres au commerce intra - UE-25 en 2003

En Mrd. EUR

	Exportations		Importations		Balance commerciale Mrd. EUR
	Mrd. EUR	Part en %	Mrd. EUR	Part en %	
Intra - UE-25	1 857,9	100	1 755,3		102,6
Belgique	174,2	9	152,9	9	21,3
République tchèque	37,3	2	32,3	2	4,9
Danemark	41,8	2	37,4	2	4,4
Allemagne	423,7	23	349,0	20	74,7
Estonie	3,3	0	3,7	0	-0,4
Grèce	6,4	0	22,0	1	-15,6
Espagne	99,6	5	120,9	7	-21,3
France	224,6	12	238,8	14	-14,2
Irlande	51,1	3	29,5	2	21,5
Italie	153,8	8	155,6	9	-1,8
Chypre	0,2	0	2,1	0	-1,9
Lettonie	2,0	0	3,5	0	-1,5
Lituanie	3,8	0	4,8	0	-1,0
Luxembourg	10,5	1	11,1	1	-0,6
Hongrie	30,5	2	26,6	2	3,9
Malte	1,0	0	1,9	0	-1,0
Pays-Bas	208,0	11	126,6	7	81,5
Autriche	62,5	3	69,9	4	-7,4
Pologne	38,5	2	41,8	2	-3,3
Portugal	22,3	1	31,2	2	-8,9
Slovénie	7,5	0	9,2	1	-1,7
Slovaquie	16,3	1	14,8	1	1,5
Finlande	28,1	2	25,2	1	2,8
Suède	52,5	3	52,6	3	-0,0
Royaume-Uni	158,1	9	191,4	11	-33,2

Commerce de la zone euro de 1990 à 2003

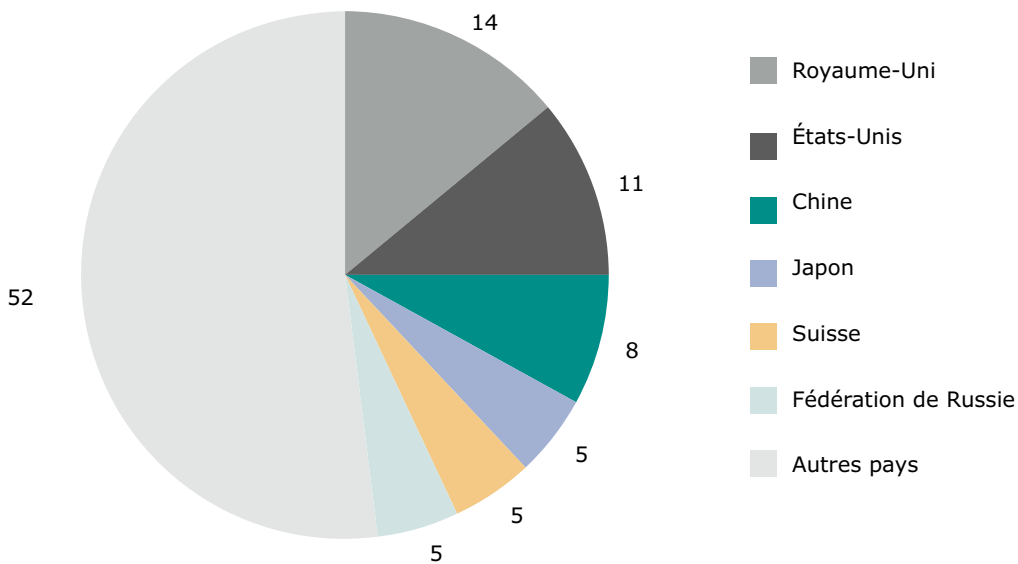
En Mrd. ECU/EUR





Part des principaux partenaires commerciaux dans les importations de la zone euro en 2003

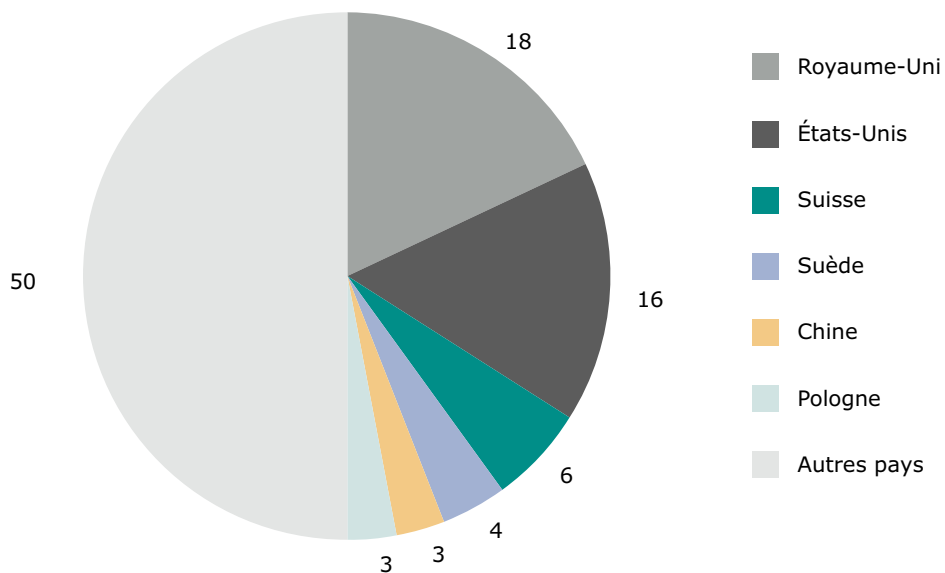
En %



3

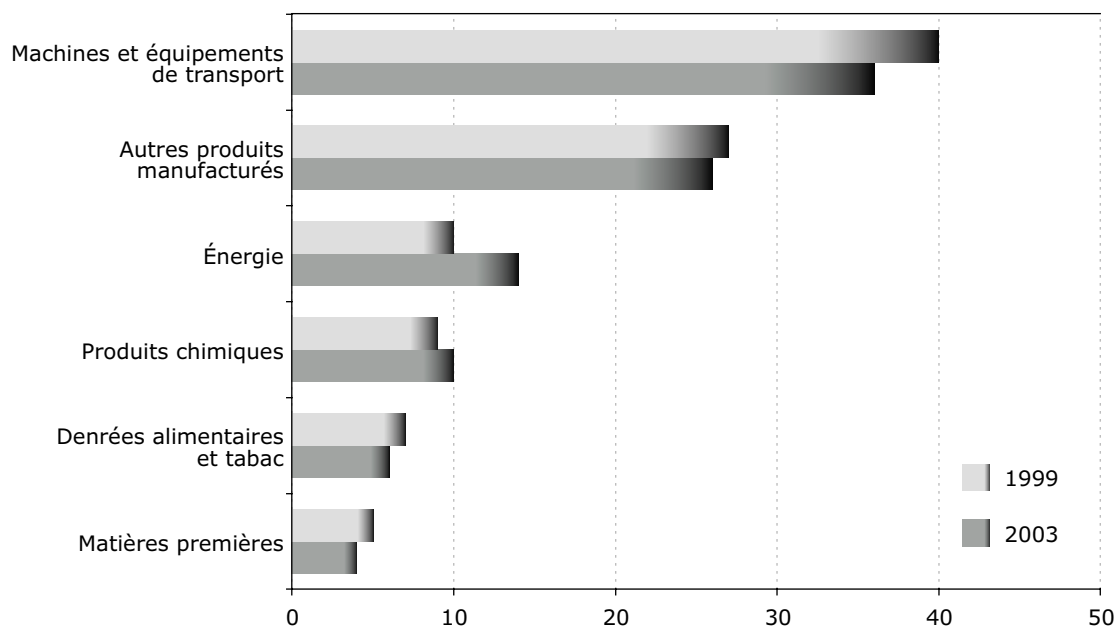
Part des principaux partenaires commerciaux dans les exportations de la zone euro en 2003

En %



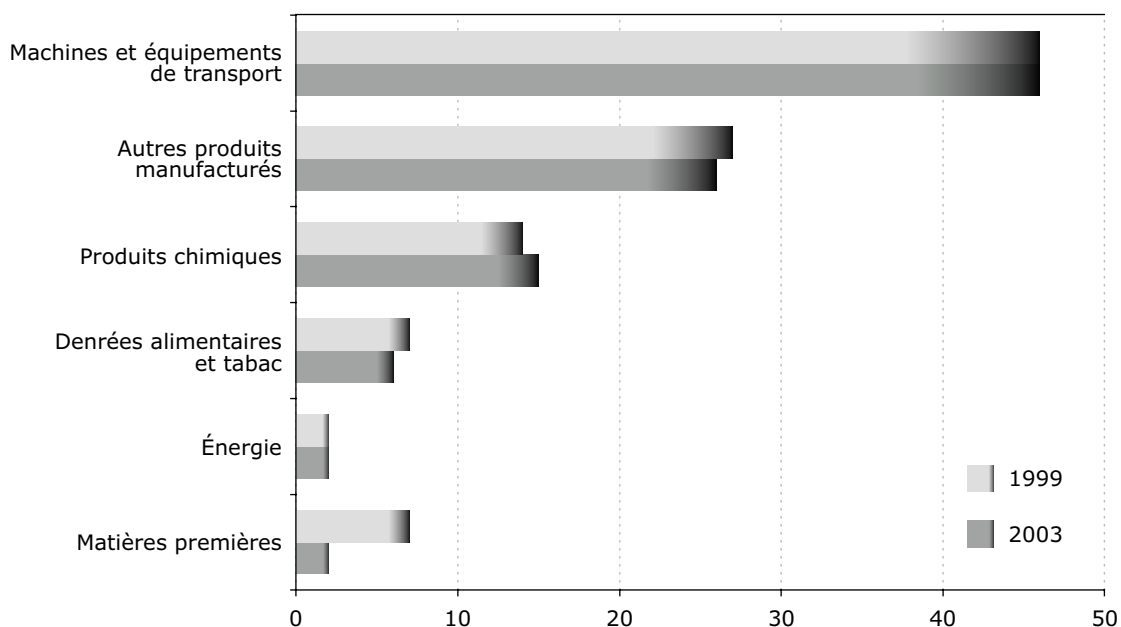
Part des principaux groupes de produits dans les importations totales de la zone euro

En %



Part des principaux groupes de produits dans les exportations totales de la zone euro

En %





L'environnement

197-206





L'eau

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les ressources en eau;
- le prélèvement d'eau;
- l'approvisionnement en eau;
- le traitement des eaux résiduelles.



L'eau: indispensable et surexploitée

L'eau est une ressource naturelle qui, aussi bien en ce qui concerne sa qualité que sa disponibilité, est une préoccupation majeure dans de nombreuses régions. Les ressources en eau sont limitées et la qualité de l'eau est affectée par les activités humaines telles que la production industrielle, les effluents domestiques, l'élevage, l'agriculture de labour, etc.

Parallèlement, l'eau est indispensable à la vie et aux activités humaines. Le développement économique et la croissance démographique exercent une pression constante sur la quantité et la

qualité de l'eau disponible. En de nombreux points de la terre, les ressources en eau douce s'épuisent plus rapidement que la nature ne peut les reconstituer.

La pollution des cours d'eau, des lacs et des nappes souterraines est un sujet de préoccupation partout dans le monde.

Une directive visant à protéger les ressources en eau

Parce que la qualité de l'eau disponible se détériore et que sa quantité est limitée, il importe de reconsidérer l'utilisation des différentes sources d'eau ainsi que la demande d'eau. Ces considérations ont été définies dans la directive-cadre 2000/60/CE établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, selon laquelle la gestion durable des ressources en eau doit se fonder sur le principe

de gestion intégrée des bassins hydrographiques. Cette directive favorise également une «approche combinée» de détermination des valeurs limites de rejet et de définition de normes de qualité, d'application de justes prix et de sensibilisation des citoyens aux problèmes de l'eau.

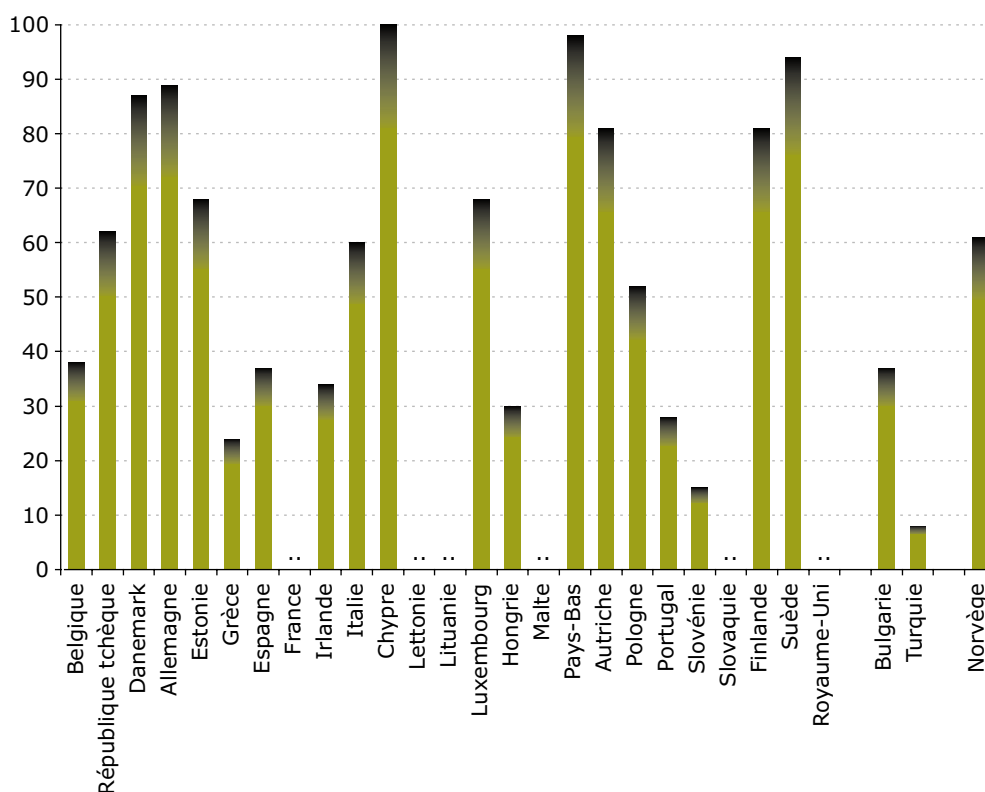
Surveiller l'eau de près

Les données statistiques sur l'eau sont collectées auprès de tous les pays européens sur la base de la section «Eaux intérieures» du questionnaire commun Eurostat-OCDE, qui est adapté en permanence au cadre politique de l'UE. Cette section concerne:

- les **ressources en eau douce constituées par les eaux souterraines et les eaux de surface**, qui peuvent être reconstituées par les précipitations et par des afflux externes;
- le **prélèvement de l'eau à la source**: le prélèvement constitue une pression majeure sur les ressources, même si une grande partie de l'eau prélevée (à des fins domestiques, industrielles — y compris la production d'énergie — ou agricoles) est renvoyée dans l'environnement et dans les plans d'eau, mais souvent à l'état d'eau usée de mauvaise qualité;
- l'**utilisation de l'eau par catégorie d'approvisionnement et par activité industrielle**;
- les **capacités de traitement des stations d'épuration** et la **proportion de la population reliée à celles-ci**: cela donne un aperçu du niveau de développement, en termes de quantité et de qualité, des infrastructures disponibles pour protéger l'environnement de la pollution par les eaux résiduaires;
- la **production et l'évacuation des boues d'épuration**: les procédés de traitement des eaux résiduaires produisent inévitablement des boues d'épuration; leur incidence sur l'environnement dépend des méthodes choisies pour leur transformation et leur évacuation;
- la **production et l'évacuation des eaux résiduaires**: les polluants présents dans les eaux résiduaires ont différentes origines; de même, l'efficacité du traitement de tout polluant varie en fonction de la méthode appliquée.

Population reliée à un système de traitement des eaux usées (traitement secondaire au moins)

Dernière année disponible; en %





Les déchets

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- la génération de déchets;
- le recyclage des déchets;
- l'élimination des déchets;
- les déchets ménagers;
- les déchets dangereux;
- la mise en décharge des déchets;
- l'incinération des déchets.

Principal objectif de la politique des déchets: prévention et recyclage

La stratégie de développement durable de l'UE et le sixième programme d'action en faveur de l'environnement soulignent la relation entre l'efficacité des ressources, d'une part, et la génération et la gestion des déchets, d'autre part. L'objectif est de découpler l'exploitation des ressources et la génération de déchets de la croissance économique dans le futur. La consommation durable ne doit pas non plus dépasser la capacité environnementale.

La stratégie concernant la prévention et le recyclage des déchets vise à améliorer les initiatives en matière de prévention des déchets, à faire une utilisation plus efficace des ressources et à adopter des modes de consommation plus durables, de manière à réduire de façon significative le volume total de déchets produits.

La prévention des déchets passe par le recours à des technologies plus propres, à une meilleure conception écologique des produits et à des modes de production et de consommation plus soucieux de l'environnement. La prévention des déchets et l'amélioration du recyclage, davantage axé sur les matériaux, permettraient de réduire les incidences environnementales de l'exploitation des ressources, en évitant les impacts de l'extraction et de la transformation de matières premières au cours des processus de production. Ces actions nécessitent non seulement la fixation d'objectifs, mais également l'application d'autres mesures, notamment des instruments économiques, juridiques et volontaires.

La stratégie prône une gestion durable des déchets, qui implique de minimiser les incidences environnementales et de prendre en compte les considérations économiques et sociales (coûts et avantages, options rentables) pour aboutir à une stratégie de gestion des déchets optimale et très efficace. La prévention des déchets est la première option de la gestion des déchets, alors que la mise en décharge devrait être évitée autant que possible.

Quelle est la situation actuelle?

La fixation des objectifs en matière de prévention et de recyclage des déchets doit s'appuyer sur des statistiques et des tendances fiables. Les données disponibles montrent que les quantités de déchets produits augmentent de manière générale dans tous les pays. La quantité moyenne de déchets produits est de 3 500 kg par habitant et par an (déchets ménagers et industriels combinés). Ce sont les industries extractives, les industries manufacturières et les activités de construction et de démolition qui produisent les



quantités de déchets les plus importantes. Les déchets ménagers représentent environ 15 % du total. Les déchets dangereux, produits essentiellement par les industries manufacturières, représentent 2 % de la quantité totale de déchets. Les flux de déchets ménagers et de déchets de construction et de démolition vont croissant.

La mise en décharge reste l'option la plus utilisée pour la gestion des déchets en Europe: 57 % des déchets sont mis en décharge. Le recyclage de certains matériaux et l'incinération (avec ou sans récupération d'énergie) sont également utilisés, mais à des degrés divers dans les différents pays.

Eurostat a diffusé les nouveaux indicateurs structurels concernant les déchets — déchets ménagers produits, déchets ménagers mis en décharge et déchets ménagers incinérés — sur la base des données fournies par les pays, pour une série complète de données de 1995 à 2003.

Statistiques des déchets

Jusqu'en 2005, les statistiques des déchets étaient établies à partir des données collectées dans tous les pays européens au moyen de la

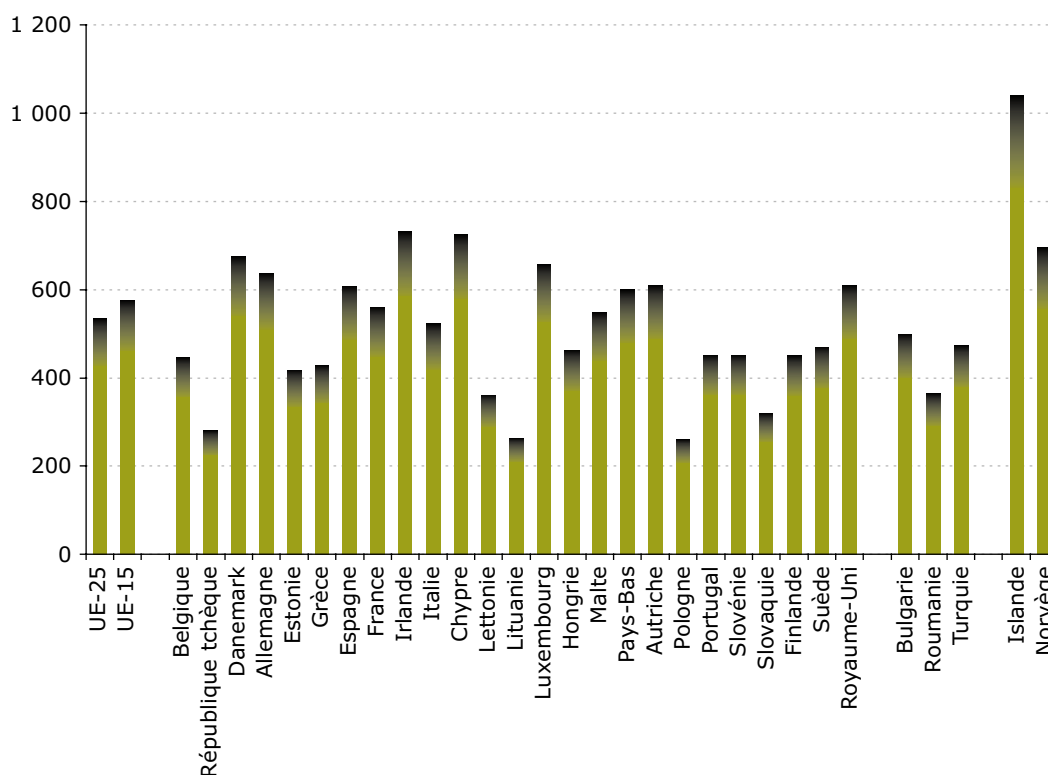
section «Déchets» du questionnaire commun Eurostat-OCDE. Il a été constaté que les divergences dans les méthodes de collecte et les interprétations différentes des définitions et catégories de déchets rendent assez difficiles les comparaisons entre les pays.

Eurostat met actuellement en œuvre le règlement relatif aux statistiques des déchets — règlement (CE) n° 2150/2002 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2002. Son objectif est de créer un cadre pour harmoniser la collecte et la déclaration des données relatives à la production, à la récupération et à l'élimination des déchets au niveau européen. Les États membres devraient fournir à Eurostat un premier ensemble de données en 2006 pour l'année de référence 2004. Les premières tendances pourront être fournies en 2008. La plupart des difficultés et incertitudes liées à l'interprétation des données sur les déchets seront réduites ou éliminées avec la mise en œuvre du règlement relatif aux statistiques des déchets.

Le graphique figurant ci-dessous présente les chiffres de la production de déchets ménagers en 2003 dans tous les États membres individuellement et dans l'UE-25, en kilogrammes par personne et par an.

Déchets municipaux générés en 2003

En kg par personne et par an



Cet indicateur présente la quantité de déchets municipaux générés. Il s'agit de déchets collectés par ou au nom des autorités municipales et éliminés par le système de gestion des déchets. La majeure partie de ce flux de déchets vient des ménages, bien que les déchets «similaires» des sources telles que les commerces, les bureaux et les institutions publiques soient inclus. Pour les domaines non couverts par un système municipal de déchets, la quantité de déchets générés est estimée. La quantité rassemblée est exprimée en kilogramme par tête par année.



La pollution de l'air et les changements climatiques

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les émissions de gaz à effet de serre;
- la pollution atmosphérique par l'ozone;
- la pollution atmosphérique par les particules.

Les changements climatiques

La température moyenne de la surface de la Terre a augmenté d'environ 0,6 °C au cours du XX^e siècle, et les milieux scientifiques s'accordent largement pour dire que le réchauffement enregistré au cours des cinquante dernières années est principalement dû à l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, elles-mêmes provoquées par des activités humaines telles que la combustion de combustibles fossiles et la déforestation. Cela conduit à une augmentation d'énergie dans le système météorologique, dont on prévoit qu'elle provoquera une intensification des tempêtes et des précipitations dans certaines régions, tandis que d'autres pourraient souffrir de sécheresse.

Aux termes du protocole de Kyoto (1997), l'UE s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 8 % par rapport aux niveaux de 1990 d'ici à 2008-2012. Pour atteindre cet objectif des 8 %, des cibles individuelles ont été fixées pour chaque État membre de l'UE, pour la période 2008-2012. Cet accord de «partage de la charge» permet à plusieurs pays de l'UE d'augmenter leurs émissions, à condition que celles-ci soient compensées par des réductions dans le reste de l'UE. Le programme européen sur le changement climatique (PECC) a été développé afin d'identifier des politiques et des mesures communes et coordonnées au niveau communautaire propres à garantir que l'UE atteindra son objectif.

Une analyse plus approfondie de ce sujet est présentée dans *Analysis of greenhouse gas emission trends and projections in Europe*, AEE, 2003.

Pollution atmosphérique

L'air que nous respirons contient des gaz et des particules en suspension rejetés dans l'atmosphère par la combustion des carburants, les procédés industriels et d'autres activités humaines. Certains de ces gaz et particules sont préjudiciables à la santé humaine et peuvent provoquer divers problèmes environnementaux tels que l'acidification des sols et des eaux, la détérioration des bâtiments, l'eutrophisation des plans d'eau et la formation d'ozone troposphérique.



Ozone troposphérique

L'ozone troposphérique est créé par la réaction à la lumière solaire de certains polluants atmosphériques tels que les oxydes d'azote et les composés organiques volatils (COV); il représente un risque pour la santé humaine, car il s'attaque aux voies respiratoires. Bien qu'il existe des sources naturelles d'oxyde d'azote, celles-ci ont une importance mineure par rapport aux émissions résultant des activités humaines telles que la combustion de combustibles fossiles et de la biomasse. Les régions à trafic routier intense sont particulièrement exposées à la formation d'ozone troposphérique.

Zones urbaines

Un grand nombre de ces émissions étant liées aux activités humaines et à l'intensité du trafic routier, les personnes vivant dans les zones urbaines sont les plus exposées. L'ozone troposphérique a déjà été mentionné, mais la santé

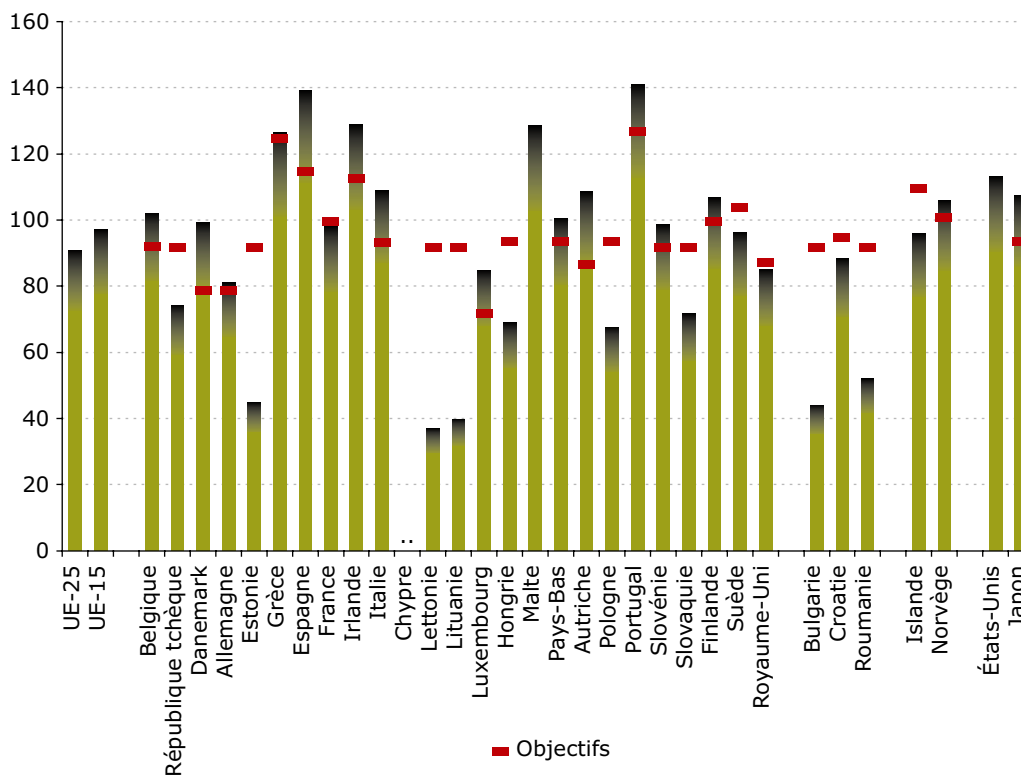
humaine est également menacée par les concentrations élevées de particules, notamment celles mesurant moins de 10 μm , qui pénètrent profondément dans les poumons, contribuant à l'augmentation du taux de mortalité chez les personnes souffrant d'affections cardiaques et pulmonaires. Les particules inférieures à 2,5 μm sont principalement constituées de suie provenant notamment de la fumée de bois et de l'échappement des moteurs diesels. Elles peuvent demeurer dans l'air pendant de longues périodes et être transportées sur de longues distances. Les particules plus grosses (poussières du sol et poussières minérales) ont principalement pour origine les procédés mécaniques tels que l'exploitation des mines et des carrières et d'autres procédés industriels, ainsi que l'usure des pneus et des freins résultant du trafic routier.

Données sur les émissions et sur la qualité de l'air

L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et son centre thématique européen sur l'air et le changement climatique collectent les données sur les émissions de gaz à effet de serre, sur les émissions de polluants atmosphériques et sur la qualité de l'air dans l'UE et les pays candidats. Ces pays envoient à l'AEE les mêmes données que celles qu'ils soumettent officiellement au titre de diverses conventions internationales — telles que la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (CPATLD) — et de divers règlements et directives de l'UE. Sur la base de ces données, l'AEE produit des rapports et des évaluations qu'elle publie régulièrement sur son site web (<http://www.eea.eu.int>).

Total des émissions de gaz à effet de serre en 2002

Pourcentage d'évolution depuis l'année de base et objectifs selon le Protocole de Kyoto/Décision du Conseil de l'UE pour 2008-2012 (en équivalents CO_2)
Indice année de base = 100



Sources: Agence européenne pour l'environnement, Centre thématique européen sur l'air et les changements climatiques.

En vertu du protocole de Kyoto, l'UE a accepté une réduction de 8 % de ses émissions de gaz à effet de serre entre l'année de référence, celle du protocole de Kyoto, et la période 2008-2012. Les réductions pour chacun des 15 pays de l'UE ont été convenues au sein de l'accord de partage de la charge (décision du Conseil 2002/358/CE), qui permet à certains pays d'augmenter leurs émissions, à condition que celles-ci soient compensées par des réductions dans d'autres États membres. Les nouveaux pays membres ont choisi d'autres objectifs de réduction et d'autres années de référence, comme cela était permis au sein du protocole. Ceux-ci et les objectifs de l'accord de partage de charge pour 2008-2012 sont indiqués dans le graphique comme chiffres pour 2010 (pas d'objectif pour Chypre et Malte). Les émissions des six gaz à effet de serre couverts par le protocole sont pondérées par leurs potentiels de réchauffement global (GWPs) et agrégées pour donner des émissions totales en équivalents CO_2 . Les émissions totales sont présentées comme indices, avec l'année de référence = 100. En général, l'année de référence est 1990 pour les gaz non fluorés (CO_2 , CH_4 et N_2O), et 1995 pour les gaz fluorés (HFC, PFC et SF_6). Les données n'incluent pas les émissions et processus d'absorption dus au changement d'utilisation du sol et au secteur forestier (LUCF).



Les dépenses de protection de l'environnement

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les dépenses environnementales;
- les investissements environnementaux;
- les recettes fiscales environnementales.

Encouragement, réglementation et principe du «pollueur-payeur»

Le public a de plus en plus conscience de la nécessité de protéger l'environnement de la pollution. La protection de l'environnement est aujourd'hui intégrée dans tous les domaines politiques où elle s'inscrit dans une optique générale de développement durable.

Pour encourager les entreprises et les ménages à protéger l'environnement, les administrations publiques peuvent prendre des mesures réglementaires ou lever des impôts directement liés à la pollution. Le principe du «pollueur-payeur» est une arme supplémentaire de lutte contre la pollution. Les données sur les dépenses consacrées à la protection de l'environnement sont un indicateur de la volonté de la société de réduire la pollution.

La protection de l'environnement profite à l'économie

Les mesures de protection de l'environnement coûtent de l'argent, mais peuvent également générer des recettes. Elles sont de plus en plus prises sur une base volontaire, par

exemple pour répondre aux attentes des consommateurs ou des parties prenantes, pour augmenter les parts de marché ou pour améliorer l'image de l'entreprise. En outre, la protection de l'environnement crée de nouveaux marchés pour les biens et les services environnementaux, ce qui a des retombées positives pour les exportations et l'emploi.

Des dépenses sont consacrées à la protection de l'environnement dans tous les secteurs de l'économie. On dispose de données sur le secteur public et l'industrie pour la plupart des États membres.

Données statistiques sur les dépenses de protection de l'environnement

Le cadre juridique des données statistiques sur les dépenses de protection de l'environnement est le règlement (CE, Euratom) n° 58/97 du Conseil du 20 décembre 1996 relatif aux statistiques structurelles des entreprises. Ce règlement constitue un outil pour la mise en place, dans les années à venir, d'une collecte régulière de données sur les variables et les activités

économiques du plus haut intérêt politique.



Les dépenses totales sont égales à la somme des investissements et des dépenses courantes. Pour être efficaces, les interprétations doivent tenir compte de ce qui suit:

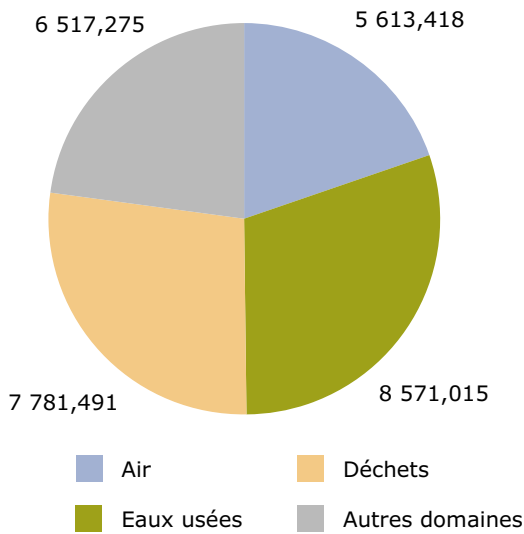
- dans un pays, des niveaux élevés de dépenses peuvent, par exemple, résulter de l'application de nouvelles politiques plus strictes ou d'un phénomène de compensation après de longues périodes de dépenses nulles;
- la proportion des dépenses du secteur public par rapport à celles de l'industrie peut varier

d'un pays à l'autre en fonction du degré de privatisation des activités de base de protection de l'environnement, c'est-à-dire la collecte des déchets, le traitement des déchets et l'épuration des eaux usées.

Les données statistiques sur les dépenses de protection de l'environnement sont collectées au moyen du questionnaire commun Eurostat-OCDE.

Dépenses de l'industrie pour la protection de l'environnement dans l'UE-25 en 2002

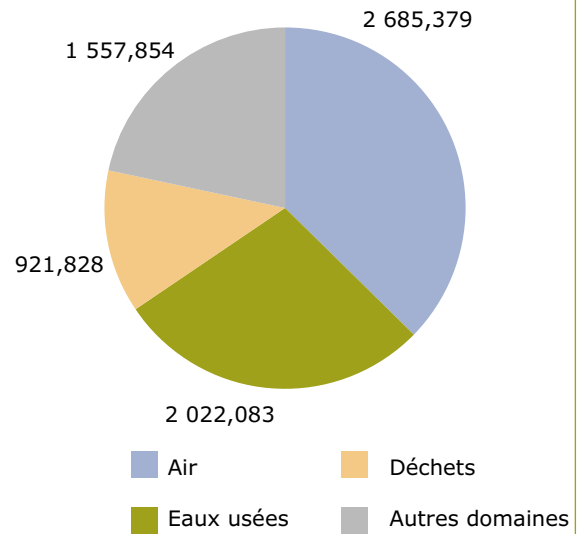
En Mio. EUR



Estimations.

Investissements de l'industrie pour la protection de l'environnement dans l'UE-25 en 2002

En Mio. EUR



Estimations.



L'agriculture et l'environnement

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les ventes et les utilisations de pesticides;
- la consommation d'engrais commerciaux;
- l'agriculture biologique.

L'agriculture et l'environnement: une relation à plusieurs facettes

Les liens entre la richesse de l'environnement naturel et les pratiques agricoles sont complexes. Au fil des siècles, l'agriculture a contribué à la création et au maintien de la diversité de précieux habitats semi-naturels. Un grand nombre de ceux-ci sont conservés grâce à l'agriculture extensive, et la survie d'une multitude d'espèces sauvages dépend de l'agriculture. Mais les pratiques agricoles peuvent également avoir un impact négatif sur les ressources naturelles. La pollution du sol, de l'eau et de l'air, le morcellement des habitats et la disparition d'espèces sauvages peuvent être la conséquence de pratiques agricoles et d'une utilisation des sols inappropriées. C'est pourquoi les politiques de l'UE, et notamment la politique agricole commune, visent de plus en plus à réduire les risques de dégradation environnementale, tout en encourageant les agriculteurs à continuer à jouer un rôle positif pour la conservation des paysages et de l'environnement.

L'agriculture biologique

L'agriculture biologique est un exemple d'agriculture durable. Son importance croissante dans le monde entier est due à la sensibilisation accrue des consommateurs aux produits biologiques et à l'encouragement soutenu des États à la conversion. Depuis le

début de la mise en application du règlement (CEE) n° 2092/91 du Conseil sur l'agriculture biologique, de nombreuses exploitations agricoles de l'UE sont passées aux méthodes certifiées de production biologique. Ce règlement a défini les procédures de déclaration à la Commission européenne des données des États membres sur l'agriculture biologique.

Utilisation d'engrais

L'utilisation intensive d'engrais peut avoir un impact négatif sur l'environnement. Le maintien d'un juste équilibre entre les nutriments ajoutés au sol et ceux soustraits du sol par les végétaux est essentiel pour garantir une utilisation optimale des ressources et limiter les problèmes de pollution tels que les dommages environnementaux causés aux eaux souterraines et de surface et liés en particulier aux excédents de nitrates et de phosphore.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) compile des informations sur les engrais commerciaux. Elle collecte les données par pays en recourant aux moyens suivants: questionnaires annuels individualisés; fichiers électroniques et accès aux sites web nationaux; publications nationales/internationales; visites dans les pays effectuées par des statisticiens de la FAO; rapports des représentants de la FAO dans les nations membres.

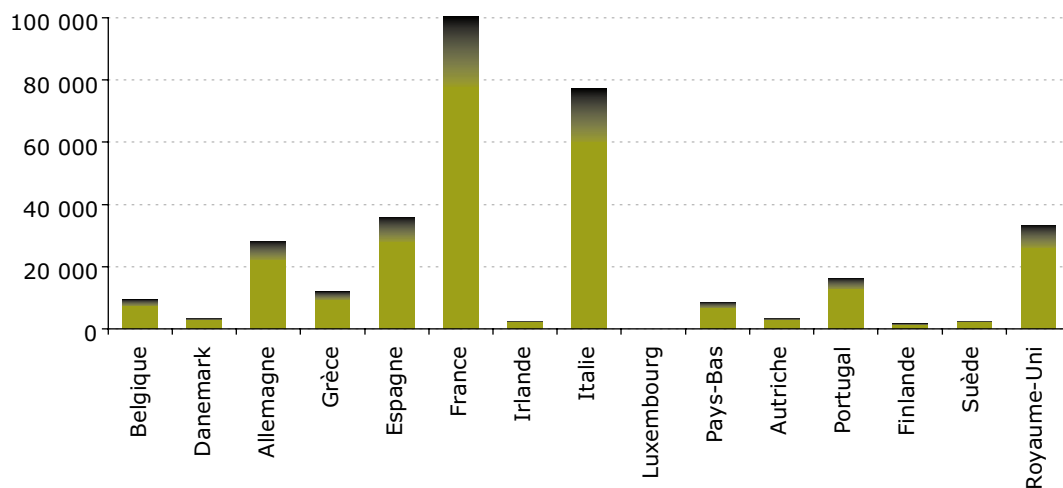


Utilisation de pesticides

Le recours excessif à des pesticides, c'est-à-dire à des produits phytosanitaires, peut avoir un impact négatif sur la biodiversité et augmente le risque d'infiltration dans les sources d'eau potable et dans la chaîne alimentaire.

Eurostat collecte des données sur les ventes de produits phytosanitaires auprès des États membres, et l'Association européenne pour la protection des cultures produit pour Eurostat des données sur l'utilisation estimative de produits phytosanitaires.

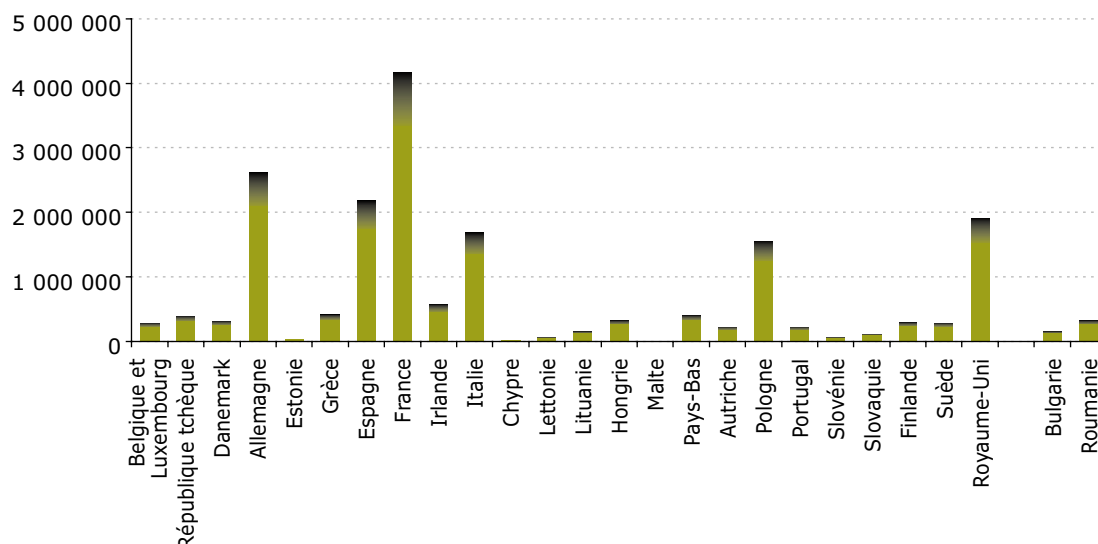
Ventes totales de pesticides
Tonnes d'ingrédients actifs; en 2001



Données extraites le 16 août 2005. UE-15: 327 279,9 tonnes.

Le volume total de pesticides vendus est la somme des fongicides, des herbicides, des insecticides et autres pesticides.

Quantités d'engrais commercial consommées dans l'agriculture en 2001
(Tonnes d'éléments fertilisants)



UE-15: 15 610 276 tonnes.

Source: Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Total d'azote (N), de phosphate (P₂O₅) et de potasse (K₂O); tonnes métriques d'éléments fertilisants.



Les sciences et les technologies

La recherche et le développement 209-216

La société de l'information 217-229





La recherche et le développement

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- l'innovation;
- les ressources humaines dans les sciences et technologies;
- les demandes de brevets auprès de l'Office européen des brevets;
- les brevets accordés par l'United States Patent and Trademark Office;
- les dépenses de R & D;
- les activités de R & D sur les crédits budgétaires publics de recherche et de développement;
- le personnel de R & D scientifique et technique;
- l'emploi dans les secteurs de haute technologie.

Recherche et développement: un moteur de croissance

La recherche et le développement (R & D) sont des moteurs de la croissance économique, de la création d'emplois, de l'innovation en matière de nouveaux produits et de l'amélioration de la qualité des produits en général, ainsi que de l'amélioration des soins de santé et de la protection de l'environnement. Lors du sommet de Lisbonne en mars 2000, le Conseil européen a fixé un objectif stratégique clair pour l'Europe dans la prochaine décennie: faire de l'Union européenne l'économie fondée sur la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde.

Eurostat soutient cet objectif ambitieux en fournissant des informations statistiques fiables et pertinentes sur la R & D et l'innovation ainsi que sur la science et la technologie. Eurostat calcule un certain nombre d'indicateurs et fournit des données permettant des études analytiques approfondies. La plupart des indicateurs sont calculés annuellement et sont disponibles aux niveaux national et régional (niveaux NUTS 2). Selon l'indicateur, on dispose de données non seulement pour les États membres de l'UE, mais également pour d'autres pays membres de l'Espace économique européen, pour les pays candidats, pour le Japon et pour les États-Unis.

Investissements dans la R & D

Pour la plupart, les données sur les dépenses et le personnel de R & D ainsi que sur les crédits budgétaires publics de recherche et de développement (CBPRD) sont collectées auprès des instituts nationaux de statistique.

L'indicateur des dépenses de R & D est un «indicateur prioritaire» de l'effort consacré à la R & D.

Les «dépenses intra-muros», c'est-à-dire toutes les dépenses de R & D effectuées au sein d'une unité statistique ou d'un secteur de l'économie, constituent la mesure de base, quelle que soit la source de financement. Parmi les indicateurs disponibles, celui de l'intensité de R & D (c'est-à-dire les dépenses de R & D exprimées en pourcentage du PIB) est particulièrement conseillé pour les comparaisons internationales, et il est très important pour comparer les efforts consacrés à la R & D par différents pays.

L'intensité de R & D dans l'UE-25 a présenté un taux de croissance positif de 1998 à 2003. Comparativement aux États-Unis et au Japon, l'UE est à la traîne, mais cela tient essentiellement aux



différences constatées dans le secteur des entreprises commerciales. Dans l'UE, l'intensité de R & D est la plus forte en Finlande et en Suède, qui font mieux que les pays où les dépenses de R & D sont les plus élevées en termes de volume (Allemagne, France et Royaume-Uni). Ce sont les seuls États membres de l'UE-25 dont l'intensité de R & D dépasse le niveau de 3 % fixé par la stratégie de Lisbonne.

En ce qui concerne les ressources humaines, les données sur le personnel de R & D (scientifique et technique) fournissent des indicateurs permettant de faire des comparaisons internationales utiles quant aux ressources consacrées à la R & D. Pour les besoins statistiques, les indicateurs sur le personnel de R & D sont calculés en termes de personnes, c'est-à-dire sous forme de dénombrement des effectifs, en équivalents plein temps (EPT) ou en personnes-années, par sexe, etc. Au niveau de l'UE-15, le personnel de R & D exprimé en dénombrement des effectifs proportionnellement à la population active a connu une légère augmentation au cours de la dernière décennie, notamment dans les pays nordiques. En 2002, le pourcentage moyen de personnel de R & D dans l'ensemble des personnes occupées était de 1,31 % au niveau de l'UE-25. Pour l'UE-15, ce pourcentage était un peu plus élevé (1,42 %).

Les CBPRD sont les montants que les pouvoirs publics affectent aux activités de R & D. Les comparaisons entre CBPRD des différents pays donnent une idée de l'importance relative donnée à la R & D financée par les pouvoirs publics. Les statistiques de CBPRD complètent les chiffres *ex post* sur les dépenses brutes de recherche et de développement (DBRD) «financées par les pouvoirs publics» et, après ventilation par objectif socio-économique, font ressortir les domaines que les pouvoirs publics considèrent comme importants pour leurs initiatives actuelles et futures. Pour ce qui est de la valeur des CBPRD en proportion du PIB, le Japon se rapproche du taux de l'UE et des États-Unis depuis les années 90, tandis que ces deux pays ont suivi une évolution similaire.

Résultats de la R & D

Les brevets reflètent une partie de l'activité inventive d'un pays et montrent sa capacité à exploiter les connaissances et à les transformer en gains économiques potentiels. Dans ce contexte, les indicateurs fondés sur les statistiques relatives aux brevets sont largement utilisés pour mesurer les résultats de la R & D et servent à évaluer les performances inventives des pays, régions ou industries. Les données sur les brevets publiés dans l'Annuaire Eurostat sont fournies par l'Office européen des brevets (OEB) et les données pour l'United States Patent and Trademark Office (USPTO) par l'OCDE.

Les données fournies par l'OEB concernent les demandes de brevets déposées en vertu de la convention sur le brevet européen ou du traité de coopération en matière de brevets et enregistrées par l'OEB. Même si toutes les demandes de brevets ne sont pas couronnées de succès, chacune d'elles n'en représente pas moins un effort technique de la part de l'inventeur et, de ce fait, est considérée comme un indicateur approprié du potentiel d'innovation. Globalement, les demandes de brevets auprès de l'OEB ont augmenté considérablement depuis le début des années 90. Le mouvement s'est toutefois ralenti depuis le début de la nouvelle décennie, et, en 2002, pour la première fois, une baisse a été observée (mais il ne s'agit encore que de chiffres provisoires). En valeurs absolues, c'est l'Allemagne qui, parmi les pays européens, a déposé le plus grand nombre de demandes de brevets à l'OEB. En termes relatifs, le pays qui a introduit le plus grand nombre de demandes de brevets par million d'habitants est la Suède, suivie par la Finlande. Ces deux pays, ainsi que les Pays-Bas, arrivent également en tête pour les brevets de haute technologie et sont très spécialisés dans le domaine de la technologie des communications.

Ressources humaines

L'importance des secteurs de haute technologie s'est considérablement accrue au cours des dernières années, ce qui a eu un impact significatif sur la structure et l'organisation de l'emploi en Europe. Pour pouvoir analyser les secteurs à forte concentration de connaissances et de technologie, Eurostat collecte des données sur l'emploi dans les secteurs manufacturiers de haute technologie et de moyenne-haute technologie, dans les secteurs de services à forte concentration de connaissances, dans les secteurs des services de haute technologie, dans d'autres sous-secteurs dans des secteurs de référence (pour les définitions, voir «Secteurs de haute technologie» dans le glossaire).

Les données sur l'emploi dans les secteurs de haute technologie et les indicateurs dérivés sont obtenus à partir des données provenant de l'enquête communautaire sur les forces de travail. Les données sont disponibles aux niveaux national et régional. En Europe, des régions du Royaume-Uni et la Finlande présentent un taux élevé d'emploi dans le domaine de la haute technologie et de la moyenne-haute technologie. Dans le secteur des services, la Grèce s'avère être l'un des pays les plus dynamiques en ce qui concerne l'emploi dans les autres services à forte concentration de connaissances.

En 2002, la Suède, la Finlande et l'Allemagne ont enregistré les taux les plus élevés de demandes de brevets auprès de l'OEB par million d'habitants (plus de 300 brevets par million d'habitants). Leur taux est le double de celui du Japon et des États-



Chercheurs

Équivalent temps plein, tous secteurs institutionnels

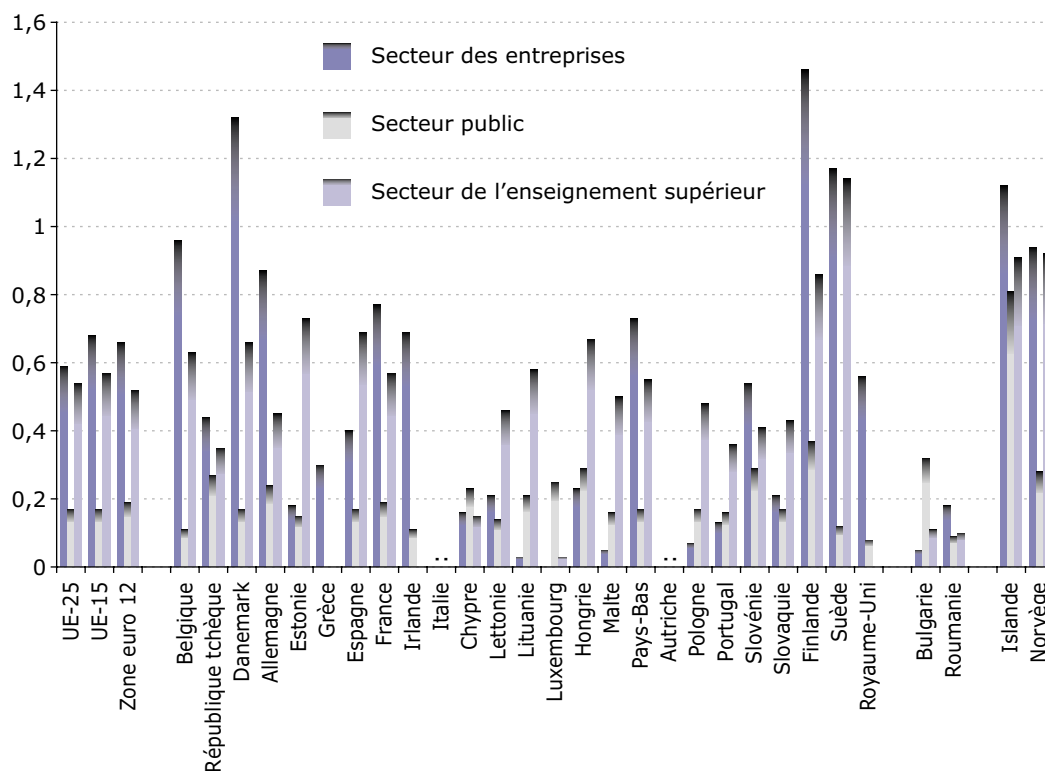


	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	865 691 (s)	873 719 (s)	902 944 (s)	918 123 (s)	938 879 (s)	946 798 (s)	982 437 (s)	1 026 310 (s)	1 067 777 (s)	1 111 896 (s)	1 159 506 (s)	1 179 266 (ps)
UE-15	761 193 (s)	773 145 (s)	800 430 (s)	815 885 (s)	834 934 (s)	839 825 (s)	873 499 (s)	915 883 (s)	955 793 (s)	997 104 (s)	1 046 123 (s)	1 062 402 (ps)
Zone euro	584 826 (s)	588 918 (s)	605 842 (s)	611 657 (s)	629 728 (s)	630 868 (s)	648 971 (s)	681 680 (s)	715 640 (s)	761 061 (s)	783 920 (s)	794 810 (ps)
Belgique	:	20 839 (e)	22 773 (e)	23 491 (e)	24 477 (e)	25 579 (e)	28 141	30 211	30 540	32 237	32 856 (p)	34 562 (p)
République tchèque	20 084 (i)	13 627 (i)	13 325 (i)	11 935 (b)	12 963 (i)	12 580 (i)	12 566 (i)	13 535 (i)	13 852	14 987	14 974	15 809
Danemark	:	13 611	:	15 955	16 699 (bi)	17 511 (i)	:	18 945	:	19 453	25 912	25 130 (p)
Allemagne	:	229 839	:	231 128 (e)	:	235 791	237 712	254 691	257 874 (e)	264 386	265 812	267 000
Estonie	:	:	:	:	:	:	2 978	3 002	2 666	2 631	3 059	2 976 (e)
Grèce	:	8 015	:	9 706	:	10 964 (r)	:	14 828 (i)	:	:	:	14 928
Espagne	41 687	43 368	47 868	47 344	51 632	53 883	60 269	61 568	76 670 (e)	80 081	83 318	92 523
France	142 198	145 824	148 638	149 824	152 533	152 740	155 006	160 424	170 628 (r)	177 374	186 420	:
Irlande	5 561 (s)	6 425 (s)	:	:	:	:	:	8 217 (e)	8 516	:	9 686	10 449 (p)
Italie	74 422	74 434	75 722	75 536	76 441	:	64 230	64 886	66 110	:	71 242	:
Chypre	147 (i)	:	:	:	:	:	236	278	303	333	435	460 (p)
Lettonie	:	3 999	3 010	3 072	2 839	2 610	2 557	2 626	3 814 (r)	3 497	3 451	3 203
Lituanie	:	:	:	:	7 532	7 800	8 436	8 539	7 777	8 075	6 326	6 606
Luxembourg	:	:	:	:	:	:	:	:	1646 (r)	:	:	:
Hongrie	12 311	11 818	11 752	10 499	10 408 (i)	11 154 (i)	11 731 (i)	12 579 (i)	14 406 (i)	14 666 (i)	14 965	15 180
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas	:	32 200 (b)	34 200	34 038	34 012	38 055 (i)	39 081 (i)	40 640	41 896	45 328	:	:
Autriche	:	12 821	:	:	:	:	18 715	:	:	:	:	:
Pologne	41 440 (i)	:	47 433	50 426	52 474	55 602	56 179	56 433	55 174	56 918	56 725	58 595
Portugal	:	:	:	11 586	:	13 580	:	15 752	:	17 724	18 745 (ep)	19 766 (p)
Slovénie	:	3 745 (i)	4 767 (i)	4 897 (i)	4 489	4 022	4 285	4 427	4 336	4 497	4 642	4 789 (e)
Slovaquie	:	:	10 249	9 711	10 010	9 993	10 145	9 204	9 955	9 585	9 181	9 626
Finlande	:	18 589	:	20 857	:	26 412	30 431	32 677	:	:	38 632 (i)	:
Suède	:	30 495	:	33 665	:	36 878	:	39 921 (i)	:	:	:	:
Royaume-Uni	135 064	139 183	145 792	152 331 (s)	145 863	146 541 (s)	158 586 (s)	:	:	:	:	:
Bulgarie	:	27 292	12 608	13 990	14 751	11 980	11 972	10 580	9 479	9 217	9 223	9 589
Croatie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	8 572	:
Roumanie	:	3 8612 (i)	33 751 (i)	32 780 (i)	30 303 (i)	28 431 (i)	27 494 (i)	23 473	20 476	19 726	20 286	20 965
Turquie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	22 702	23 995	:
Islande	709 (s)	815 (s)	846 (s)	1 076 (s)	890 (s)	1 456	1 533	1 577	:	1 869	:	:
Norvège	:	14 763	:	15 928	:	17 490	:	18 295	:	19 722	:	20 239 (p)
Japon	511 407 (i)	526 501 (i)	541 015 (i)	551 990 (i)	617 365 (b)	625 442	652 845	658 910	647 572	675 898	646 547	:
États-Unis	:	1 013 772 (b)	:	1 035 995	:	1 159 908	:	1 261 227	:	:	:	:

Les chercheurs sont des professionnels travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes et de systèmes nouveaux et à la gestion des projets concernés. L'équivalent temps plein (EPT) correspond au travail d'une année effectué par une personne (par exemple, une personne qui alloue 40 % de son temps à la R & D est comptée comme 0,4 EPT).



Part du personnel de recherche et de développement en 2002
En % de la main-d'œuvre



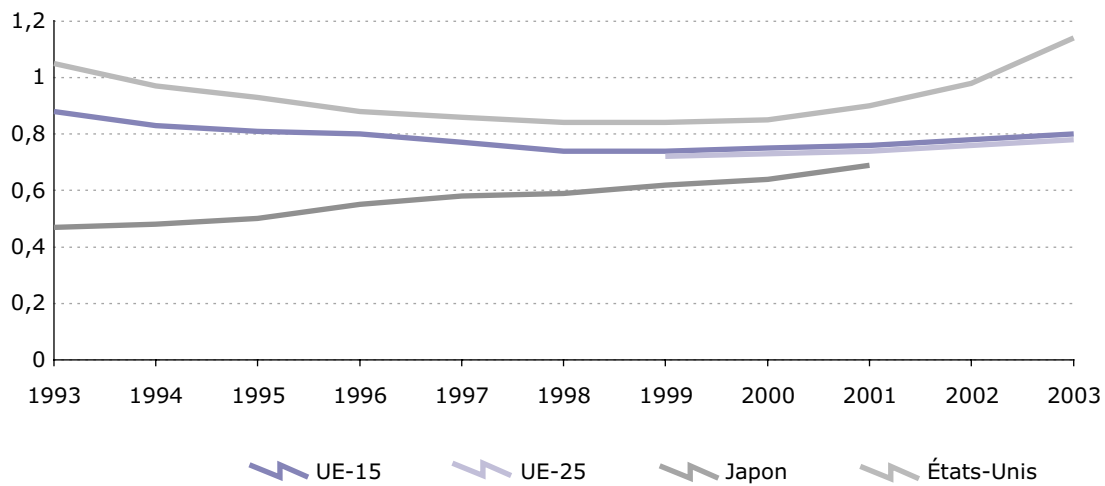
Données extraites le 16 août 2005. UE-25, UE-15: données provisoires pour 2003.

Le personnel de R & D inclut toutes les personnes employées directement pour la R & D, plus les personnes fournissant des services directs à la R & D, comme les cadres, le personnel administratif et le personnel de bureau. Les données concernant les effectifs mesurent le nombre total de personnel de R & D employé principalement ou en partie pour la R & D. Dans les effectifs, le personnel de R & D est exprimé en pourcentage de la main-d'œuvre (qui comprend la population de plus de 15 ans employée ou non mais pas inactive).



Crédits budgétaires publics de R & D

En % du PIB

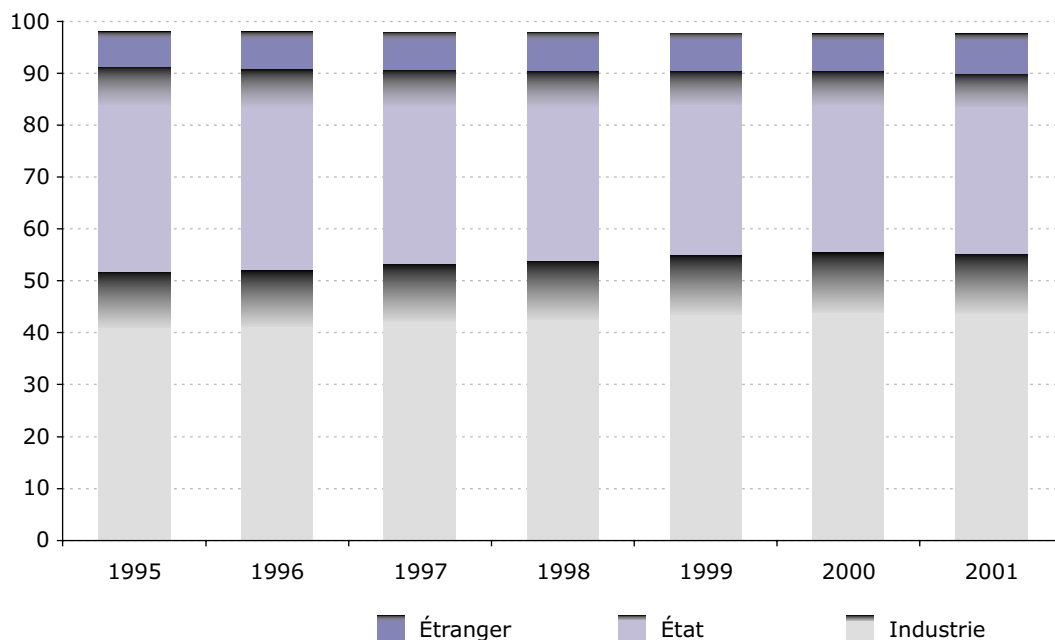


UE-15 et UE-25: valeurs estimées.

Les données sur les imputations du budget du gouvernement pour les dépenses de R & D (CBPRD) se rapportent aux provisions budgétaires et non pas aux dépenses réelles, c'est-à-dire que CBPRD mesure le soutien du gouvernement à la R & D en utilisant des données collectées à partir des budgets. Le CBPRD est une méthode pour mesurer le soutien du gouvernement à la R & D. Le CBPRD est exprimé en pourcentage du PIB.

Dépense intérieure brute de R & D (DIRD) dans l'UE-25, par source de financement

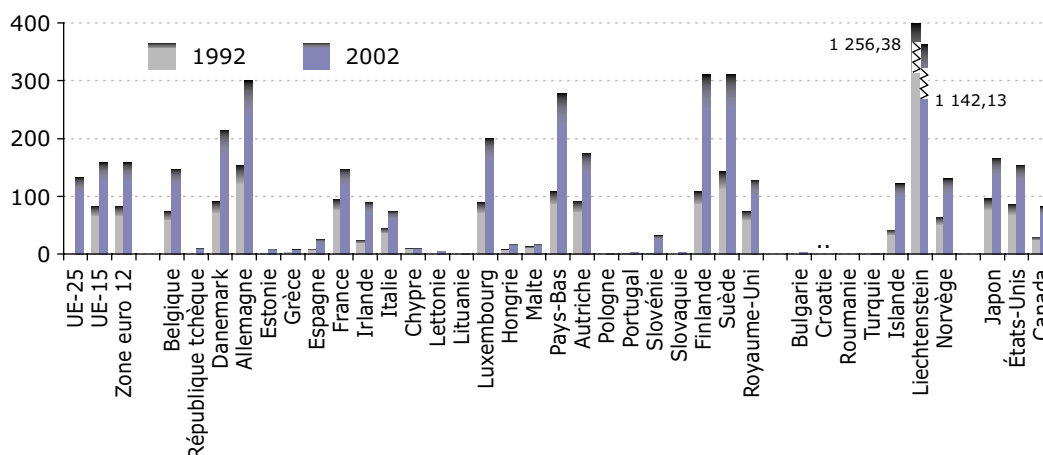
En %



Sources: OCDE, Eurostat.

Valeurs estimées.

Nombre de demandes de brevet à l'Office européen des brevets (OEB) Par million d'habitants



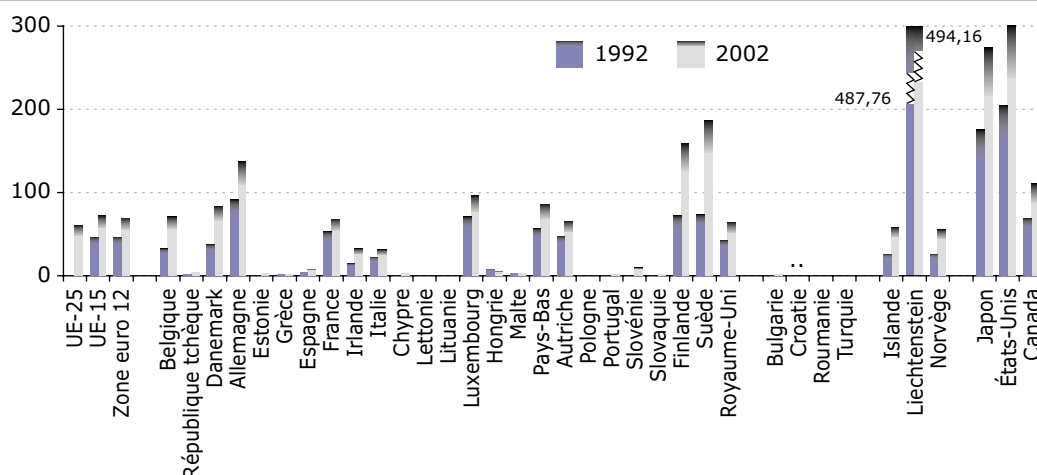
2002: valeurs provisoires.

Les données se rapportent aux demandes enregistrées directement dans le cadre de la convention sur le brevet européen ou aux demandes enregistrées dans le cadre du traité de coopération en matière de brevets et désignant l'OEB (Euro-PCT). Les demandes de brevet sont comptées en fonction de l'année au cours de laquelle elles sont enregistrées au niveau de l'OEB et réparties selon la classification internationale des brevets (IPC). Elles sont aussi réparties en fonction du lieu de résidence de l'inventeur. On utilise un comptage fractionnaire s'il y a plusieurs inventeurs ou plusieurs classes IPC afin d'éviter le double comptage.

Unis. Parmi les dix nouveaux États membres, la Slovaquie, Malte, la Hongrie et la République tchèque affichent les taux les plus élevés: entre 11 et 33 demandes de brevet par million d'habitants. La République tchèque et la Slovaquie ont également connu la croissance la plus forte en matière de brevets, les chiffres de 2002 étant plus de quinze fois supérieurs à ceux de 1992.

En 2002, les taux les plus élevés de brevets délivrés par l'United States Patent and Trademark Office (exprimés en nombre de brevets par million d'habitants) ont été atteints par, le Liechtenstein, les États-Unis, le Japon, la Suède, la Finlande et l'Allemagne.

Nombre de brevets accordés par l'United States Patent and Trademark Office (USPTO) Par million d'habitants

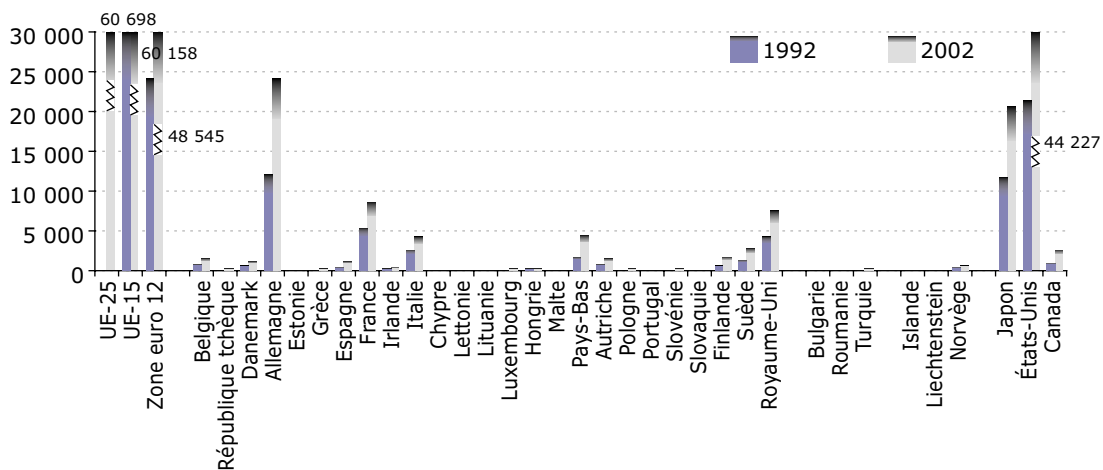


Comprend des données estimées.

Les données USPTO se réfèrent aux brevets accordés par opposition aux demandes pour les données sur les brevets OEB. Les données sont enregistrées en fonction de l'année de publication par opposition à l'année au cours de laquelle elles sont enregistrées pour les données OEB. La raison est qu'aux États-Unis, au moins dans le passé, les brevets sont publiés seulement lorsqu'ils sont accordés. Les brevets sont répartis en fonction du pays de l'inventeur, en utilisant un comptage fractionnaire s'il y a plusieurs inventeurs et plusieurs pays. La méthodologie utilisée n'est pas harmonisée avec celle d'Eurostat et, par conséquent, la comparaison entre les données relatives aux brevets OEB et USPTO devrait être considérée avec prudence.



Demands totales de brevets européens



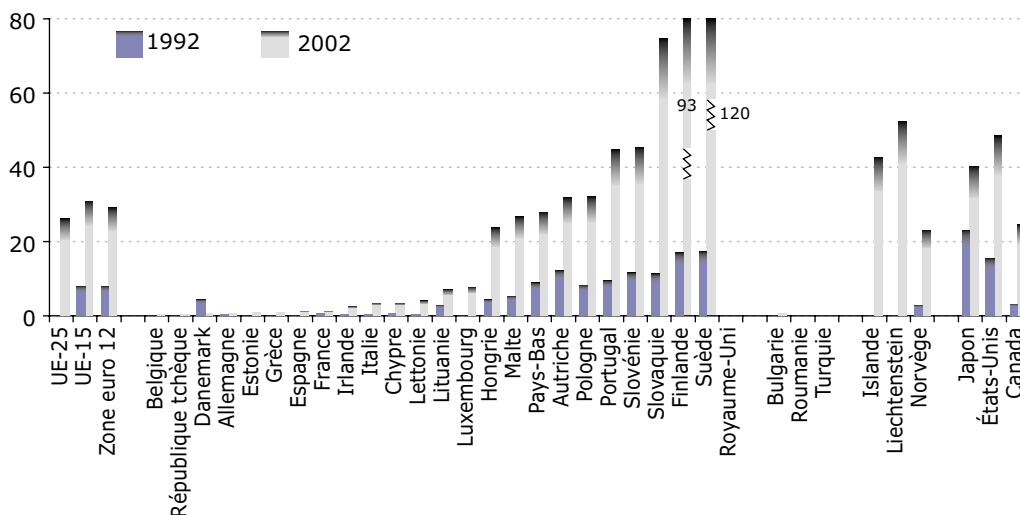
2002: valeurs provisoires.

Le total des dépôts de brevets européens correspond aux demandes de protection d'une invention soit adressée directement à l'OEB, soit classée dans le cadre du traité de coopération en matière de brevets et désignant l'OEB (Euro-PCT), qu'ils aient été accordés ou non. Les données indiquent le nombre total de demandes par pays.

En 2002, près de 60 700 demandes de brevets ont été déposées auprès de l'OEB par les vingt-cinq pays formant l'actuelle Union. Bien que l'on observe une légère baisse depuis 2001, le

nombre de demandes de brevets reste à un niveau historiquement élevé, presque deux fois aussi élevé que celui de 1992.

Brevets européens de haute technologie Par million d'habitants



2002: valeurs provisoires.

Les données font référence au pourcentage de brevets déposés directement auprès de l'Office européen des brevets (OEB) ou par le biais du traité de coopération en matière de brevets et désignant l'OEB (Euro-PCT) dans le domaine des brevets des technologies de pointe par million d'habitants dans un pays. La définition des brevets des technologies de pointe utilise les sous-catégories spécifiques de la CIB telles qu'elles sont définies dans le rapport statistique trilatéral de l'OEB, du JPO (Japan Patent Office) et de l'USPTO.

Le taux de demandes de brevets (par rapport à la population) de haute technologie traduit les résultats des efforts consentis en faveur de la R & D dans les industries de haute technologie. En 2002, le «top 10» des pays pour les brevets

de haute technologie comprenait la Finlande, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse, le Liechtenstein, les États-Unis, l'Allemagne, le Danemark, l'Islande et le Japon.

Dépense intérieure brute de recherche et de développement (DIRD)

En % du PIB



	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	:	:	1,84 (s)	1,82 (s)	1,82 (s)	1,82 (s)	1,86 (s)	1,88 (s)	1,92 (s)	1,93 (s)	1,95 (ps)
UE-15	1,92 (s)	1,89 (s)	1,88 (s)	1,87 (s)	1,86 (s)	1,86 (s)	1,9 (s)	1,93 (s)	1,98 (s)	1,99 (s)	2 (ps)
Zone euro	1,89 (s)	1,84 (s)	1,85 (s)	1,83 (s)	1,83 (s)	1,84 (s)	1,88 (s)	1,89 (s)	1,9 (s)	1,93 (s)	1,9 (ps)
Belgique	1,7 (e)	1,69 (e)	1,72 (er)	1,8 (er)	1,87 (er)	1,9	1,96	2,04	2,17	2,24 (p)	2,33 (p)
République tchèque	:	:	0,95 (b)	0,98	1,09	1,16	1,16	1,23	1,22	1,22	1,35
Danemark	1,74	:	1,84	1,85 (e)	1,94	2,06	2,1	2,27	2,4	2,52 (r)	2,6 (p)
Allemagne	2,33 (r)	2,24 (e)	2,25 (r)	2,25 (e)	2,29 (r)	2,31	2,44	2,49	2,51	2,53	2,5 (e)
Estonie	:	:	:	:	:	0,58	0,7	0,62	0,73	0,75	0,77 (bp)
Grèce	0,47	:	0,49	:	0,51	:	0,67	:	0,64	:	0,62
Espagne	0,88	0,81	0,81	0,83 (e)	0,82	0,89	0,88	0,94	0,95	1,03	1,11
France	2,4	2,34	2,31	2,3	2,22	2,17	2,18	2,18 (b)	2,23	2,26	2,19
Irlande	1,17 (e)	1,31 (e)	1,34 (e)	1,32 (e)	1,28 (e)	1,25	1,19	1,15	1,15	1,09	1,12 (p)
Italie	1,13	1,05	1	1,01	1,05 (br)	1,07	1,04	1,07	1,11	1,16	:
Chypre	:	:	:	:	:	0,23	0,25	0,25	0,27	0,32	0,33 (p)
Lettonie	0,44	0,38	0,48	0,42	0,39	0,41	0,37	0,45	0,41	0,42	0,39
Lituanie	:	0,52	0,45	0,51 (b)	0,55	0,55	0,51	0,59	0,68	0,67	0,68 (p)
Luxembourg	:	:	:	:	:	:	:	1,71	:	:	:
Hongrie	0,98 (i)	0,89 (i)	0,73 (i)	0,65 (i)	0,72 (i)	0,68	0,69	0,8	0,95	1,02 (i)	0,97 (i)
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas	1,93 (b)	1,97	1,99	2,03	2,04	1,94	2,02 (r)	1,9 (r)	1,89 (r)	:	:
Autriche	1,47	1,54 (e)	1,56 (e)	1,6 (e)	1,71 (e)	1,78	1,91	1,95	2,07	2,19	2,19
Pologne	:	:	0,65	0,67	0,67	0,68	0,7	0,66	0,64	0,59	0,59
Portugal	:	:	0,57 (r)	:	0,62	:	0,75	:	0,85	0,8 (ep)	0,79 (p)
Slovénie	1,6 (bi)	1,76 (i)	1,59 (i)	1,35	1,33	1,39	1,42	1,44	1,56	1,53	1,53 (e)
Slovaquie	:	0,9	0,93	0,92	1,09	0,79	0,66	0,65	0,64	0,58	0,57
Finlande	2,18	2,29	2,28	2,54	2,71	2,88	3,23	3,4	3,41	3,46	3,51 (p)
Suède	2,99	:	3,35	:	3,55	3,62 (e)	3,65	:	4,27	:	:
Royaume-Uni	2,11	2,06	1,97	1,9	1,82	1,81	1,85	1,85 (r)	1,89 (r)	1,87	:
Bulgarie	1,18	0,88	0,62	0,52 (b)	0,51	0,57	0,57	0,52	0,47	0,49	0,5
Croatie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1,12 (p)	:
Roumanie	:	:	:	:	:	0,49	0,4	0,37	0,39	0,38	0,4
Turquie	0,44	0,36	0,38	0,45	0,49	0,5	0,63	0,64	0,72	0,66	:
Islande	1,33	1,38	1,54	:	1,88	2,07	2,38	2,75 (e)	3,06	3,09 (f)	:
Norvège	1,72	:	1,7	:	1,64	:	1,65	:	1,6	1,67	1,89 (p)
Japon	2,63 (i)	2,58 (i)	2,69 (i)	2,78	2,84	2,95	2,96	2,99	3,07	3,12	:
États-Unis	2,5 (i)	2,4 (i)	2,49 (i)	2,53 (i)	2,56 (i)	2,59 (bi)	2,63 (i)	2,7 (i)	2,71 (i)	2,64 (ip)	2,76 (ip)

Les quatre indicateurs fournis sont: DIRD en pourcentage du PIB, pourcentage des DIRD financées par l'industrie, pourcentage des DIRD financées par les pouvoirs publics et pourcentage des DIRD financées par l'étranger. «La recherche et le développement expérimental (R & D) englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications» (manuel de Frascati, édition 2002, paragraphe 63). La R & D est une activité caractérisée par des transferts de ressources importants entre unités, organisations et secteurs, et il est important de suivre la trace des fonds de R & D.

Dépenses totales de R & D en 2002

En % du PIB



	3,46	2,53	2,52	2,26	2,24	2,19	1,93	1,87	1,53	1,22	1,16	1,09	1,03	1,02	0,80	0,75	0,67	0,59	0,58	0,42	0,32	
Finlande																						
Allemagne																						
Danemark																						
France																						
Belgique																						
Autriche																						
UE-25																						
Royaume-Uni																						
Slovénie																						
République tchèque																						
Italie																						
Irlande																						
Espagne																						
Hongrie																						
Portugal																						
Estonie																						
Lituanie																						
Pologne																						
Slovaquie																						
Lettonie																						
Chypre																						

Belgique, Portugal: valeur provisoire; Danemark: valeur révisée; UE-25: estimation d'Eurostat; Hongrie: les sommes de connaissance utilisées hors des unités de R & D sont incluses.

Les quatre indicateurs fournis sont: DIRD en pourcentage du PIB, pourcentage des DIRD financées par l'industrie, pourcentage des DIRD financées par les pouvoirs publics et pourcentage des DIRD financées par l'étranger. «La recherche et le développement expérimental (R & D) englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications» (manuel de Frascati, édition 2002, paragraphe 63). Les activités de R & D se caractérisent par des transferts massifs de ressources entre unités, organisations et secteurs qu'il est important d'observer.



La société de l'information

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- l'accès des ménages aux technologies de l'information et de la communication (TIC);
- l'accès des entreprises aux technologies de l'information et de la communication;
- les dépenses pour les TIC;
- le commerce électronique;
- les structures commerciales des différents segments du marché des télécommunications;
- les prix de certains services de télécommunication typiques.

La société de l'information: une opportunité pour l'Europe...

Les technologies de l'information se développent rapidement de jour en jour. Toutefois, la société de l'information, une société dont la richesse et la croissance sont fondées sur son aptitude à gérer efficacement l'information, n'est pas un simple phénomène technique; elle transforme notre façon de communiquer, de faire des affaires et de vivre. La société de l'information offre à l'Europe et à ses citoyens de nouvelles opportunités. Le plan d'action «eEurope» a été lancé au Conseil européen de Séville en juin 2002 et approuvé par le Conseil des ministres dans la résolution «eEurope» de janvier 2003. Il vise à développer des services publics modernes et un environnement dynamique pour la cyberéconomie, par la mise à disposition à grande échelle d'un accès large bande à des prix compétitifs et d'une infrastructure d'information sécurisée.

... et un défi à relever pour les statisticiens

Le suivi de l'évolution rapide, dont l'internet et d'autres moyens d'information et de communication sont le moteur, représente un défi dont les statisticiens ont bien conscience. Ils doivent repenser leurs outils statistiques et la façon de les utiliser au mieux pour répondre aux nouvelles exigences de données concernant tous les aspects de la société de l'information. Ils coopèrent avec les différents types d'utilisateurs de données pour identifier et analyser les nouveaux besoins.



La société de l'information dans l'Annuaire Eurostat

L'Annuaire Eurostat a étendu sa section sur la société de l'information pour présenter plusieurs indicateurs «eEurope». Ceux-ci sont issus du plan d'action «eEurope 2005» et dérivés des enquêtes annuelles sur les TIC auprès des entreprises et des ménages/individus, qui sont menées par les instituts nationaux de statistique suivant un questionnaire modèle établi par Eurostat. À côté des variables de base «traditionnelles» incluses jusqu'à présent, telles que le nombre d'utilisateurs de l'internet ou de téléphones cellulaires, cette section examine de plus près la pénétration de la technologie large bande et l'utilisation de l'administration en ligne et du commerce en ligne.

- Les **lignes téléphoniques principales** constituent la manière traditionnelle de se connecter aux réseaux de communication électronique. Elles sont généralement utilisées



pour la téléphonie vocale, mais l'accès à l'internet est également possible au moyen d'un modem et d'un numéro à composer. La croissance rapide des moyens plus puissants d'accéder à l'internet (large bande) et des communications mobiles a érodé le marché des réseaux de télécommunication fixe traditionnels et a conduit son développement à la stagnation, même si le côté traditionnel des réseaux a été amélioré (par exemple, le RNIS).

— Le **niveau d'accès à l'internet** est communiqué séparément pour les ménages et les entreprises.

— Les **téléphones mobiles** ont fait leur apparition en Europe au début des années 80. Handicapés par leur poids et leur besoin en énergie, ils ont été, à leur début, surtout utilisés dans les automobiles. Ils sont ensuite devenus plus légers, meilleur marché et techniquement plus évolués, si bien que le marché a peu à peu décollé, surtout dans la seconde moitié des années 90.

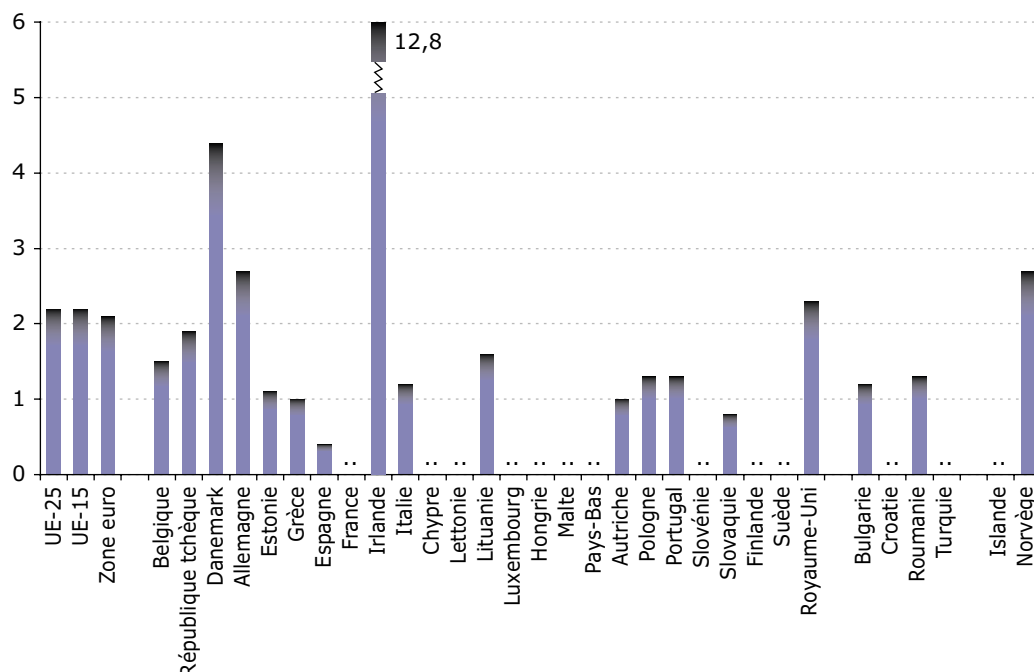
— La **pénétration de la technologie large bande** est mesurée ici par le pourcentage des ménages et des entreprises qui peuvent être connectés à un central converti pour supporter la technologie xDSL, à un réseau câblé adapté au trafic internet ou à d'autres technologies large bande.

— L'utilisation de l'**administration en ligne** est également mesurée dans les deux enquêtes et subdivisée en trois niveaux d'utilisation — pour obtenir des informations, télécharger des informations et renvoyer des formulaires remplis aux pouvoirs publics.

— Le **commerce en ligne** est illustré dans l'Annuaire par le nombre de personnes qui achètent via l'internet et par le nombre d'entreprises qui vendent via l'internet ou d'autres réseaux.

Pourcentage du chiffre d'affaires des entreprises provenant du commerce électronique en 2004

En %

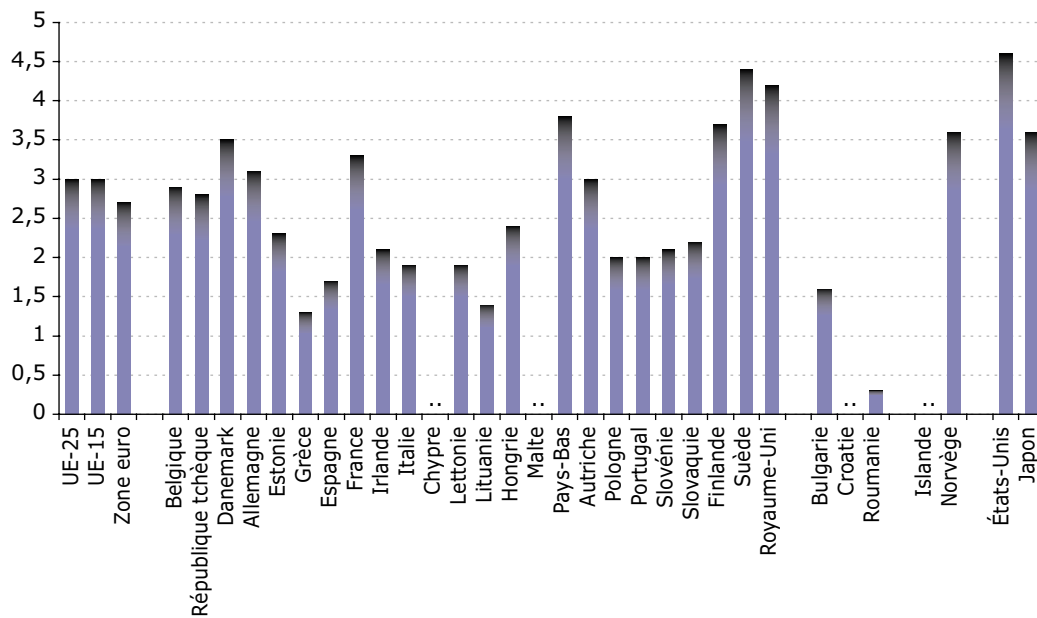


Les informations proviennent des enquêtes réalisées par les instituts nationaux de statistique sur l'utilisation des TIC (technologies de l'information et de la communication) par les entreprises. L'indicateur correspond aux recettes réalisées par les entreprises grâce à la vente par l'Internet, en pourcentage du chiffre d'affaires total. Les ventes effectuées par l'intermédiaire d'autres réseaux, comme par exemple EDI, ne sont pas incluses. Seules les entreprises comptant au moins 10 salariés sont couvertes. L'année donnée se rapporte à l'année d'enquête. Les données de commerce électronique se rapportent à l'année précédant l'enquête.



Dépenses consacrées aux TIC – Dépenses de TI en 2004

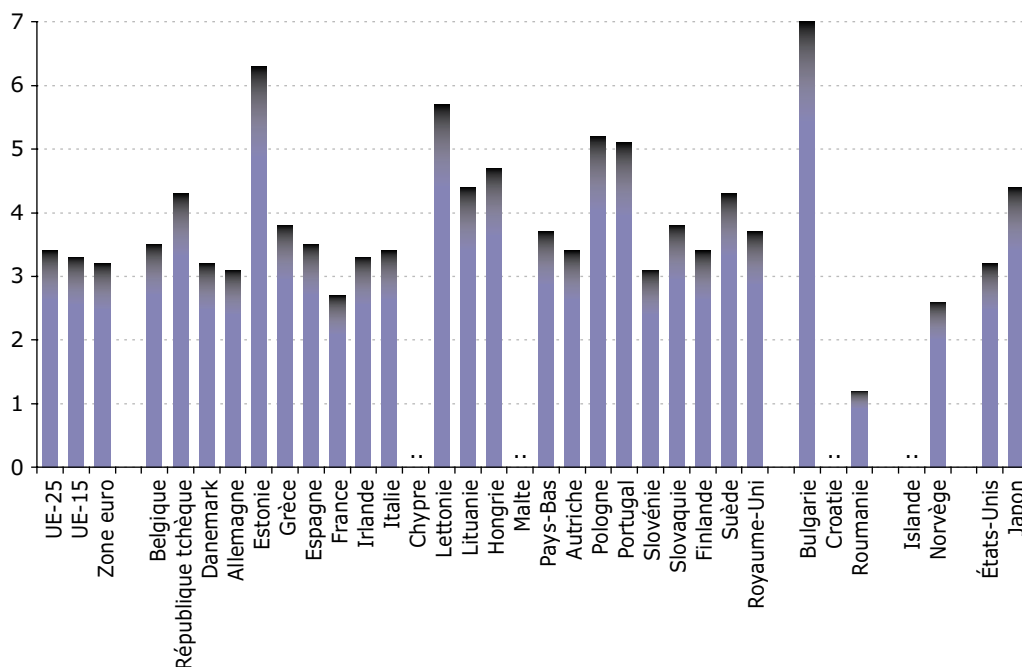
En % du PIB



Données annuelles sur les dépenses consacrées au matériel, à l'équipement, aux logiciels et autres services liés aux technologies de l'information (TI), en pourcentage du PIB.

Dépenses consacrées aux TIC – Dépenses de télécommunications en 2004

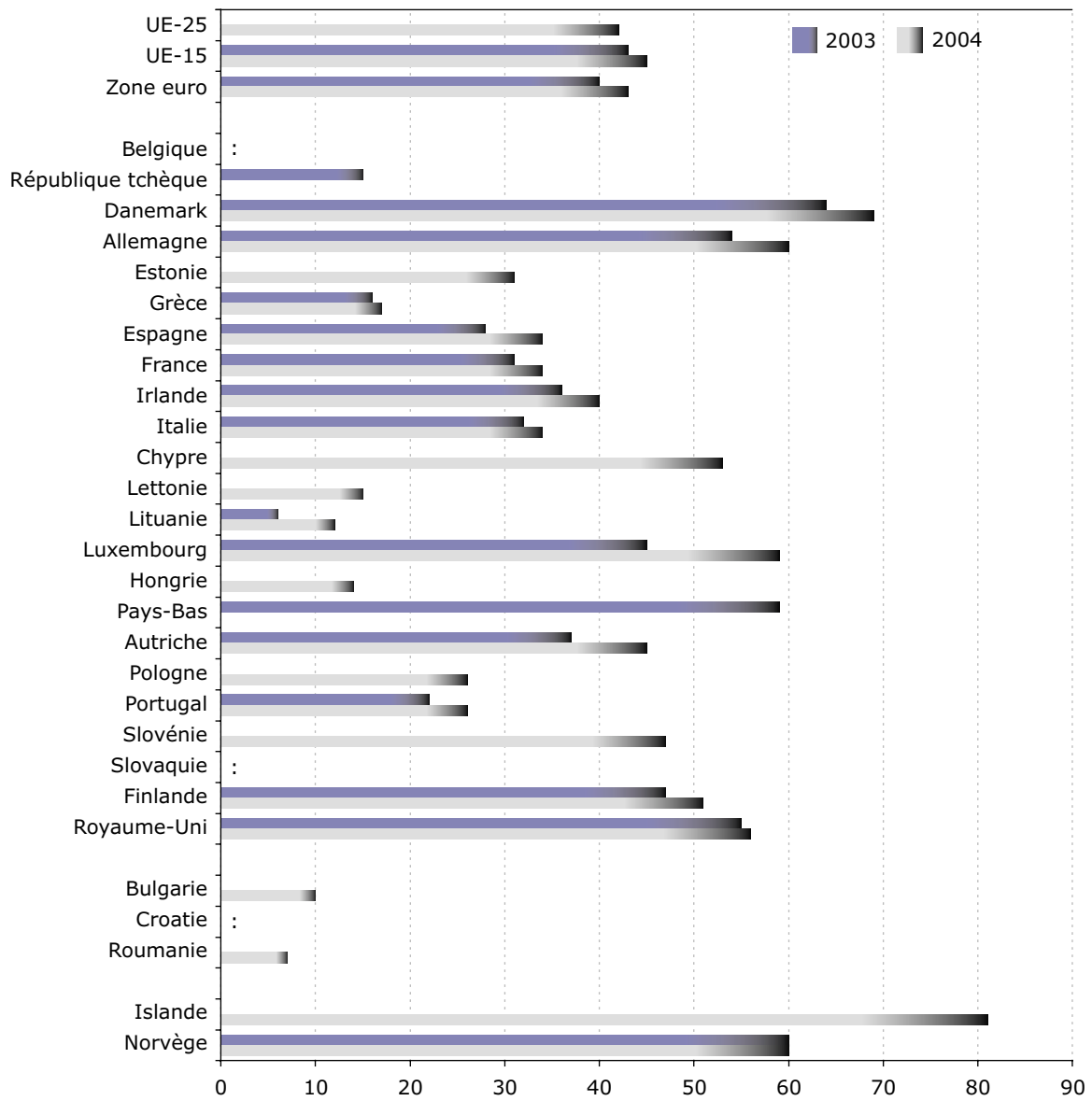
En % du PIB



Données annuelles sur les dépenses consacrées au matériel, à l'équipement, aux logiciels et autres services liés aux télécommunications, en pourcentage du produit intérieur brut.

Niveau d'accès à l'internet – Ménages

En % des ménages qui ont un accès internet à domicile



Pourcentage des ménages ayant un accès internet à domicile. Toutes les formes de l'internet sont incluses. La population considérée est âgée de 16 à 74 ans.

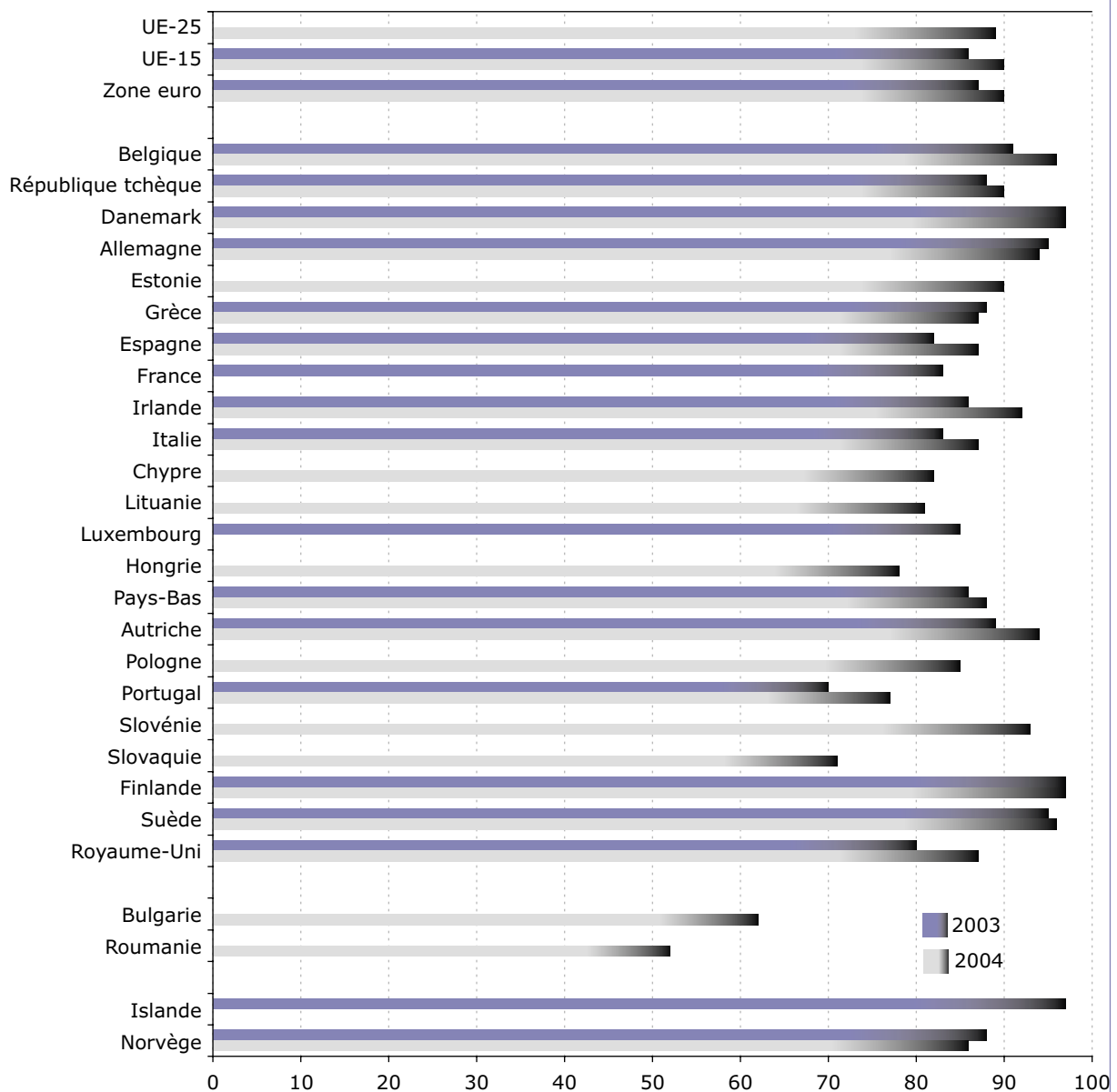


Le nombre de ménages et d'entreprises disposant d'un accès à l'internet a augmenté. En 2004, dans l'UE-25, le taux d'accès des ménages à l'internet était de 42 %, tandis que celui des entreprises était plus élevé, 89 %. Dans certains pays,

le taux était supérieur à 95 % de l'ensemble des entreprises (occupant plus de neuf personnes). Dans tous les autres pays de l'UE-25 pour lesquels des données sont disponibles, ce taux était supérieur à 70 %.

Niveau d'accès à l'internet – Entreprises

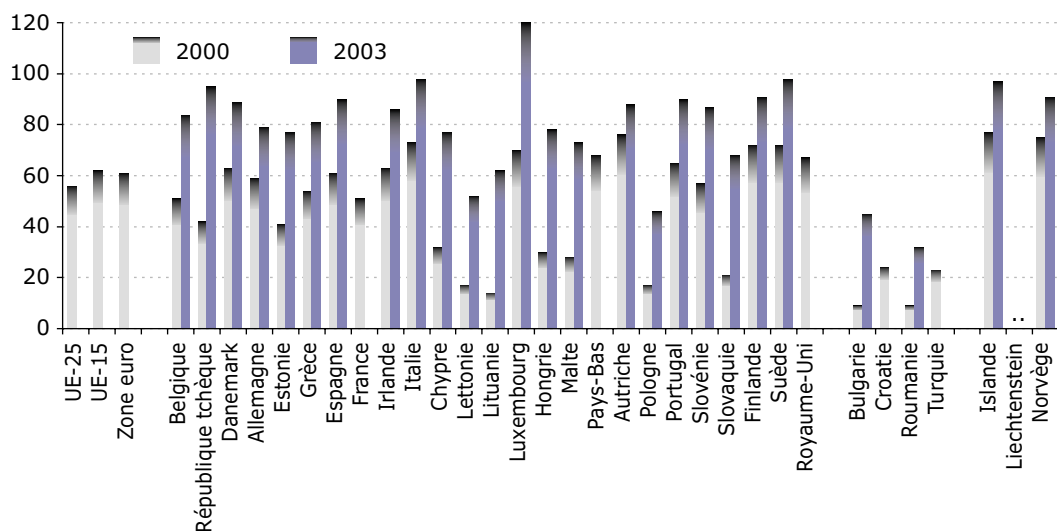
En %



Cet indicateur est constitué des entreprises comptant 10 salariés à temps plein ou plus. Les entreprises ont leur activité principale dans les sections suivantes de la NACE: D, F, G, H (Groupes 55.1-55.2 uniquement), I, K, O (Groupes 92.1-92.2 uniquement).

Abonnés aux services de téléphonie mobile

Pour 100 habitants



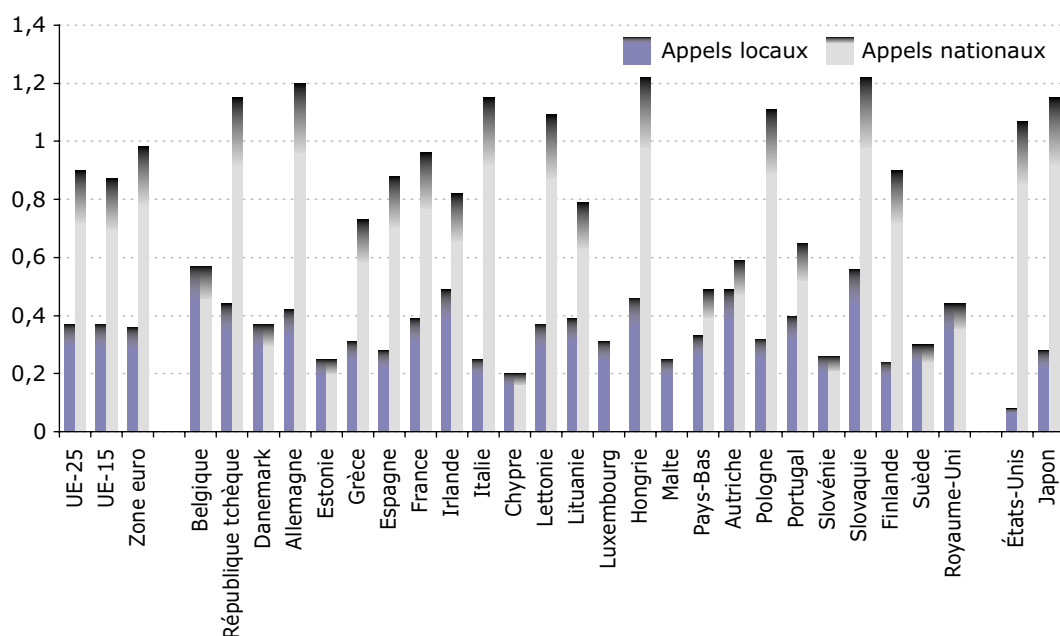
Indicateur du nombre d'abonnements aux systèmes publics de télécommunications mobiles faisant appel à la technologie cellulaire par rapport à la population. Le nombre total d'abonnements à des téléphones portables dans le pays est divisé par le nombre d'habitants du pays et multiplié par 100. Les cartes prépayées actives sont considérées comme des abonnements. Une personne peut avoir plusieurs abonnements.

De 1991 à 2003, le nombre d'abonnés aux services de téléphonie mobile a augmenté continuellement: jusqu'en 1993, le taux pour 100 habitants était inférieur à 10 dans plusieurs pays européens; en 2003, il atteignait souvent un niveau proche de 100 et le dépassait même au Luxembourg, ce qui n'est pas impossible dans la mesure où une personne peut avoir plusieurs

abonnements, par exemple un abonnement privé et un autre à usage professionnel. Des taux de pénétration supérieurs à 90 % ont été observés en Suède, en Italie, en République tchèque et en Finlande. Certains des nouveaux États membres occupent un rang assez élevé dans cette comparaison.

Prix des télécommunications: appels locaux et nationaux en 2004

En EUR



L'indicateur donne le prix en euros d'un appel local (3 km) et d'un appel national (200 km), d'une durée de 10 minutes, passé à 11 heures du matin, en semaine (TVA incluse). Les prix se réfèrent au mois d'août. Les tarifs normaux, sans prix spéciaux, sont utilisés.



Prix des télécommunications – Appels vers les États-Unis

En EUR



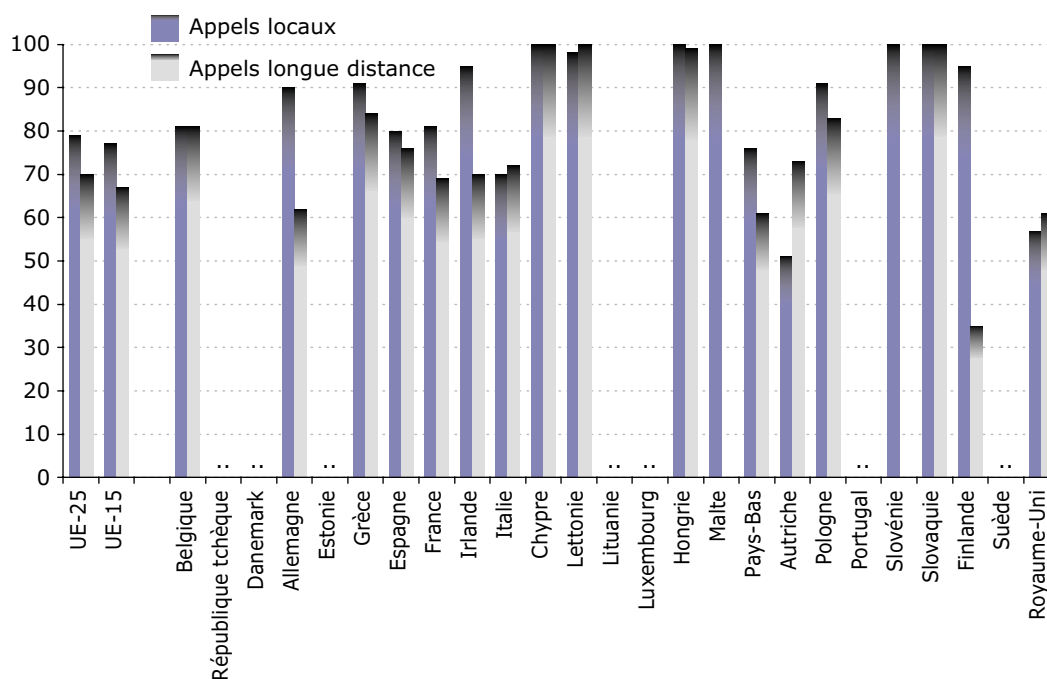
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
UE-25	:	:	:	:	:	3	2,88	2,07
UE-15	6,63	4,51	3,5	3,1	2,65	2,22	2,13	1,85
Zone euro	7,2	4,68	3,44	3,06	2,53	2	1,9	1,83
Belgique	7,5	6	5,95	5,95	1,84	1,83	1,94	1,98
République tchèque	:	:	:	:	:	2,87	2,87	2,87
Danemark	6,72	5,26	4,72	4,72	2,72	2,72	2,39	2,39
Allemagne	7,41	4,32	2,45	2,45	1,23	1,23	1,23	1,23
Estonie	:	:	:	10,26	:	2,38	2,38	2,41
Grèce	7	5,82	5,82	3,26	2,91	2,95	2,95	2,91
Espagne	6,17	6,08	4,53	4,25	4,25	2,2	1,53	1,53
France	6,78	3,44	3,05	2,97	2,97	2,34	2,34	2,24
Irlande	4,61	3,68	2,92	2,92	1,91	1,9	1,9	1,9
Italie	7,26	4,99	3,63	2,79	2,79	2,24	2,12	2,12
Chypre	:	:	:	3,79	3,79	2,39	1	0,79
Lettonie	:	:	:	6,23	6,23	6,26	6,26	6,25
Lituanie	:	:	:	11,96	11,96	8,08	8,08	4,07
Luxembourg	7,37	5,67	2,74	2,06	1,44	1,44	1,44	1,37
Hongrie	:	:	:	4,81	4,81	4,83	3,32	2,72
Malte	:	:	:	:	:	12,7	12,61	1,81
Pays-Bas	8,48	2,77	0,9	0,78	0,78	0,76	0,85	0,85
Autriche	9,21	5,76	6,08	4,32	4,32	3,77	3,77	1,9
Pologne	:	:	:	9,6	9,6	9,6	9,6	3,33
Portugal	8,25	6,13	4,23	3,68	2,89	2,52	2,52	2,52
Slovénie	:	:	:	:	2,98	1,75	1,75	1,75
Slovaquie	:	:	:	8,39	8,39	2,86	2,86	2,85
Finlande	8,31	7,43	5,65	5,68	4,8	4,84	4,84	4,77
Suède	5,4	4,99	4,99	1,14	1,14	1,14	1,14	1,09
Royaume-Uni	3,92	3,46	3,46	3,46	3,46	3,46	3,46	2,05
Norvège	5,68	3,48	2,1	1,21	1,18	0,92	0,86	:
Japon	13,49	16,09	6,13	4,91	4,91	4,91	4,91	4,91

L'indicateur donne le prix en euros d'un appel international (vers les États-Unis) d'une durée de 10 minutes, passé à 11 heures du matin, en semaine (TVA incluse). Les prix se réfèrent au mois d'août de chaque année. Les tarifs normaux de l'opérateur historique, sans prix spéciaux, sont utilisés.



Part de marché de l'opérateur historique dans les télécommunications fixes en 2003

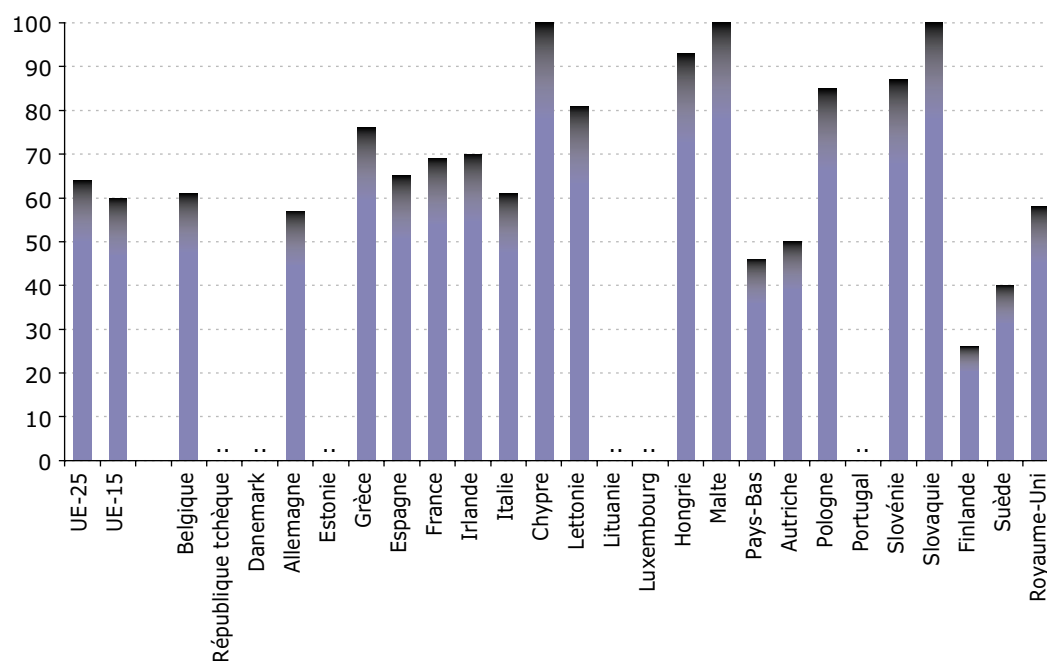
En pourcentage du marché total



On entend par «opérateur historique» l'entreprise présente sur le marché juste avant la libéralisation. Sa part de marché correspond au pourcentage des revenus générés par les ventes au détail dans le total du marché. Un appel local est un appel au sein d'un réseau local. Un appel longue distance est un appel d'un réseau local à un autre.

Part de marché de l'opérateur historique dans les télécommunications fixes – Appels internationaux en 2003

En pourcentage du marché total

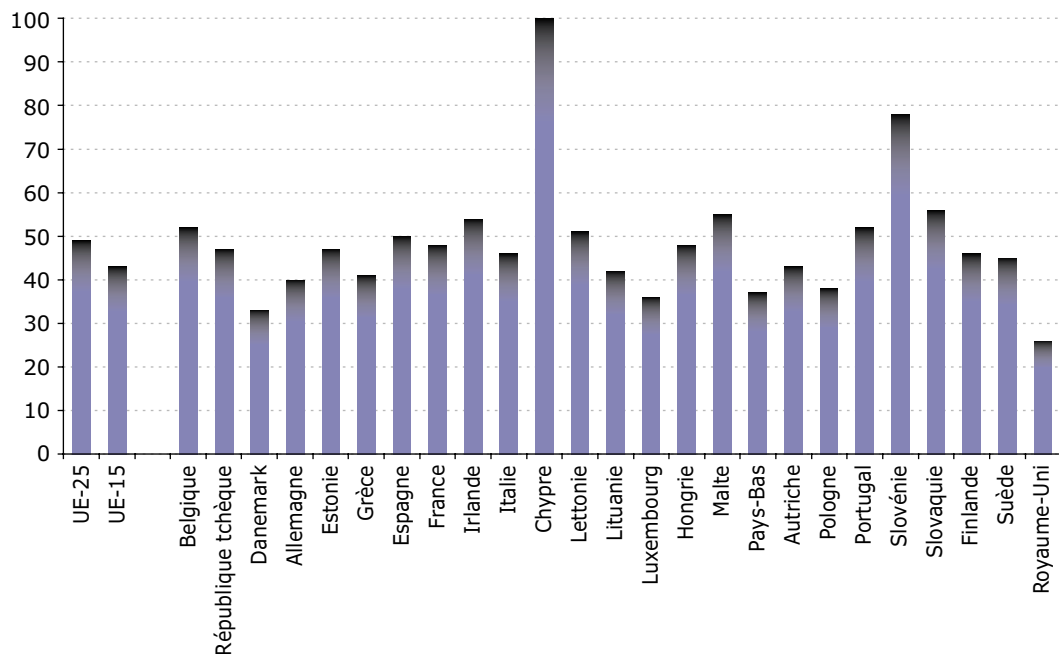


On entend par «opérateur historique» l'entreprise présente sur le marché juste avant la libéralisation. Sa part de marché correspond au pourcentage des revenus générés par les ventes au détail dans le total du marché.



Part de marché de l'opérateur principal dans les télécommunications mobiles en 2004

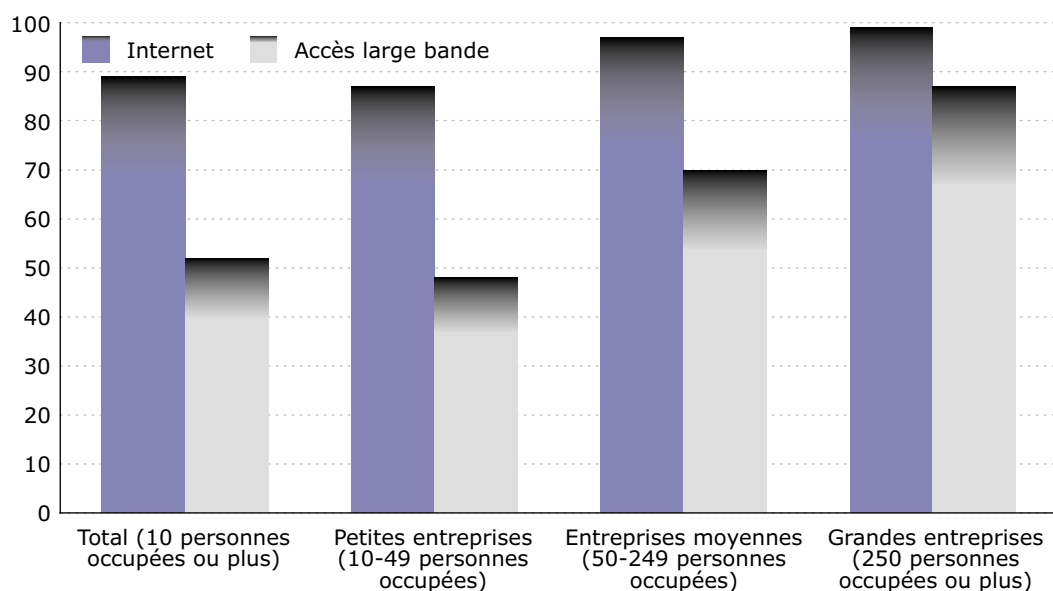
En pourcentage du marché total



La part de marché de l'opérateur principal est calculée sur la base d'estimations du nombre d'abonnés au réseau mobile. La part de marché de l'opérateur principal dans l'ensemble des abonnements au réseau mobile est indiquée.

Part des entreprises ayant un accès à l'internet et disposant d'un accès à large bande, par taille de l'entreprise, en 2004, dans l'UE-25

Part dans le total des entreprises du groupe de taille respectif; en %

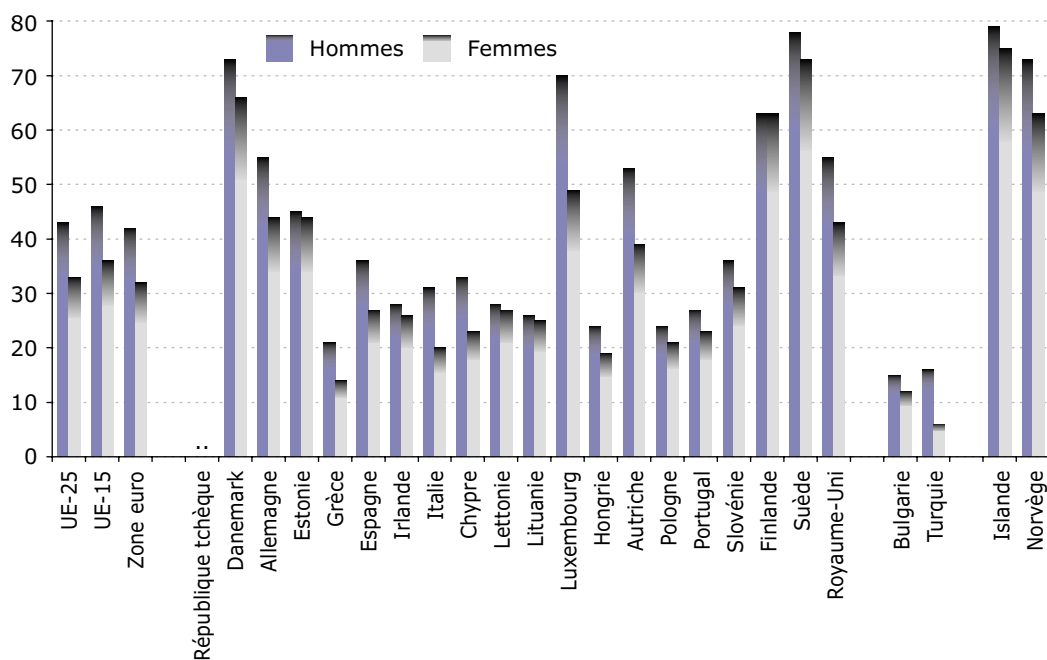


Sources: Enquête sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises, Eurostat.

Cet indicateur est constitué des entreprises comptant 10 salariés à temps plein ou plus. Les entreprises ont leur activité principale dans les sections suivantes de la NACE: D, F, G, H, I, K, O (groupes 92.1-92.2 uniquement).

Part des particuliers utilisant régulièrement l'internet en 2004

En %

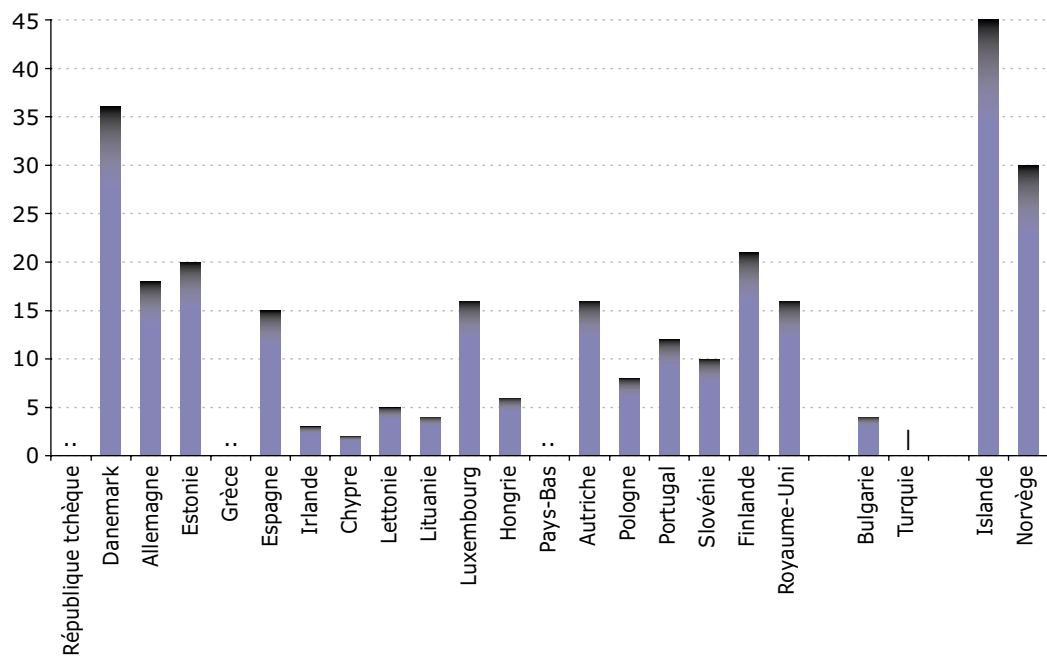


Sources: Enquête sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les ménages, Eurostat.

Cet indicateur «Pourcentage des particuliers utilisant régulièrement l'internet» est constitué de tous les individus ayant entre 16 et 74 ans et qui, dans les trois mois précédant l'enquête, ont eu accès à l'internet, en moyenne, au moins une fois par semaine. L'utilisation inclut tous les lieux et tous les modes d'accès.

Ménages disposant d'un accès à large bande, en 2004

Part dans le total des ménages en %



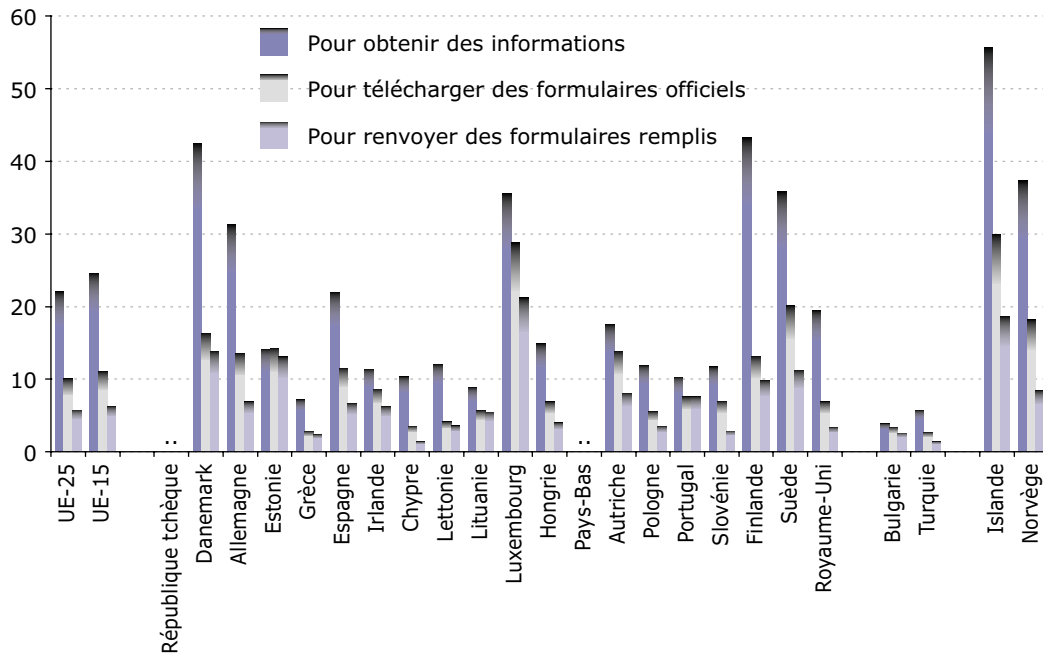
Sources: Enquête sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les ménages, Eurostat.

La disponibilité d'un accès à large bande est mesurée en pourcentage du total des ménages pouvant être connectés à un central qui a été adapté à la technologie xDSL, à un réseau câblé qui a été adapté au trafic internet, ou à d'autres technologies à large bande. Sont inclus tous les ménages comptant au moins un membre dans le groupe d'âge 16-74 ans.



Part des particuliers utilisant l'internet pour leurs contacts avec les pouvoirs publics en 2004

Part dans le groupe d'âge respectif

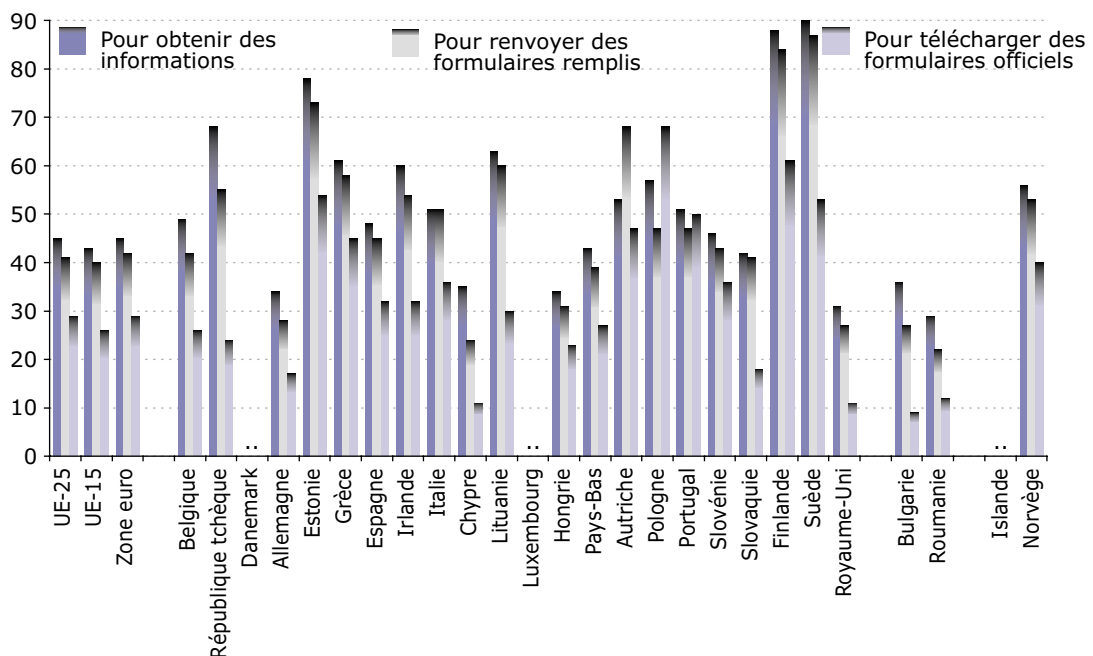


Sources: Enquête sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les ménages, Eurostat.

Cet indicateur est ventilé par usage (demande d'informations, demande de formulaires, envoi de formulaires remplis) et est constitué de tous les individus ayant entre 16 et 74 ans.

Part d'entreprises utilisant l'internet pour leurs contacts avec les pouvoirs publics en 2004

Part dans le total des entreprises du groupe de taille respectif; en %

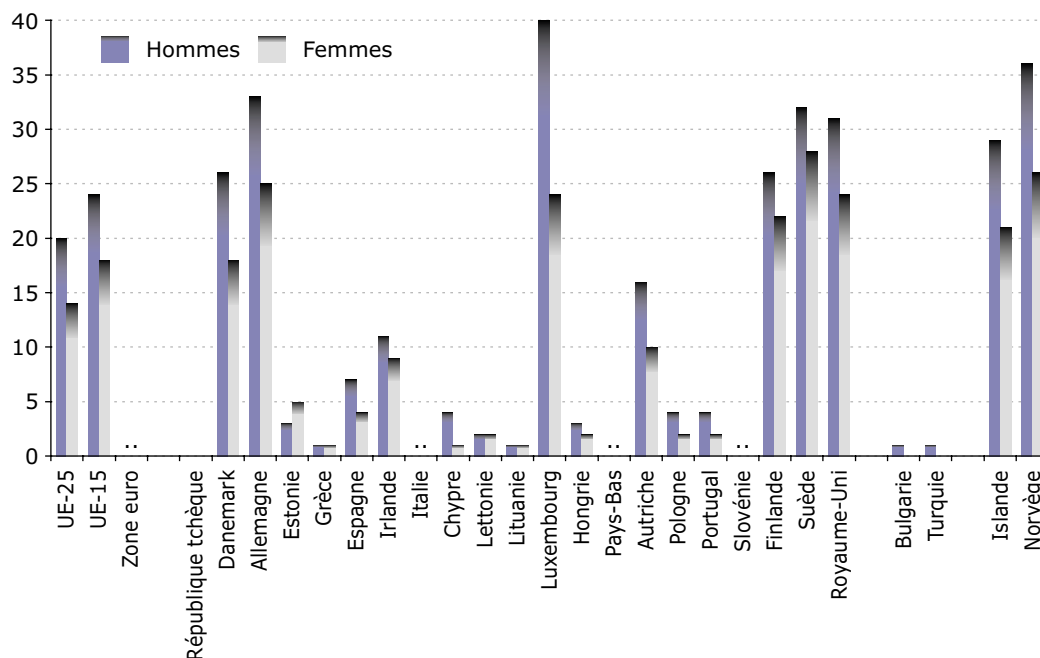


Sources: Enquête sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises, Eurostat.

Cet indicateur est ventilé par usage (demande d'informations, demande de formulaires, envoi de formulaires remplis) et est constitué des entreprises comptant 10 salariés à temps plein ou plus. Les entreprises ont leur activité principale dans les sections suivantes de la NACE: D, F, G, H (groupes 55.1 et 55.2 uniquement), I, K, O (groupes 92.1 et 92.2 uniquement).

Part des particuliers ayant, au cours des trois derniers mois, commandé/acheté par l'internet des biens ou des services pour leur usage personnel

Part dans le groupe respectif en %

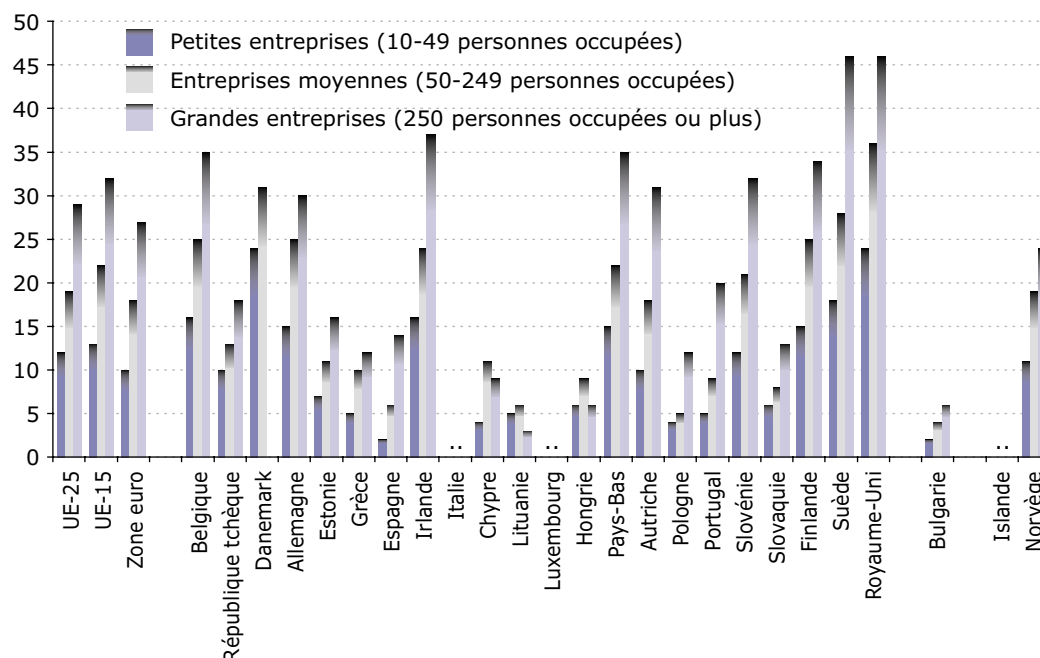


Sources: Enquête sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les ménages, Eurostat.

Cet indicateur est constitué de tous les individus ayant entre 16 et 74 ans. Sont exclus les investissements financiers.

Part des entreprises ayant reçu des commandes en ligne en 2004

Part dans le total des entreprises du groupe de taille respectif; en %



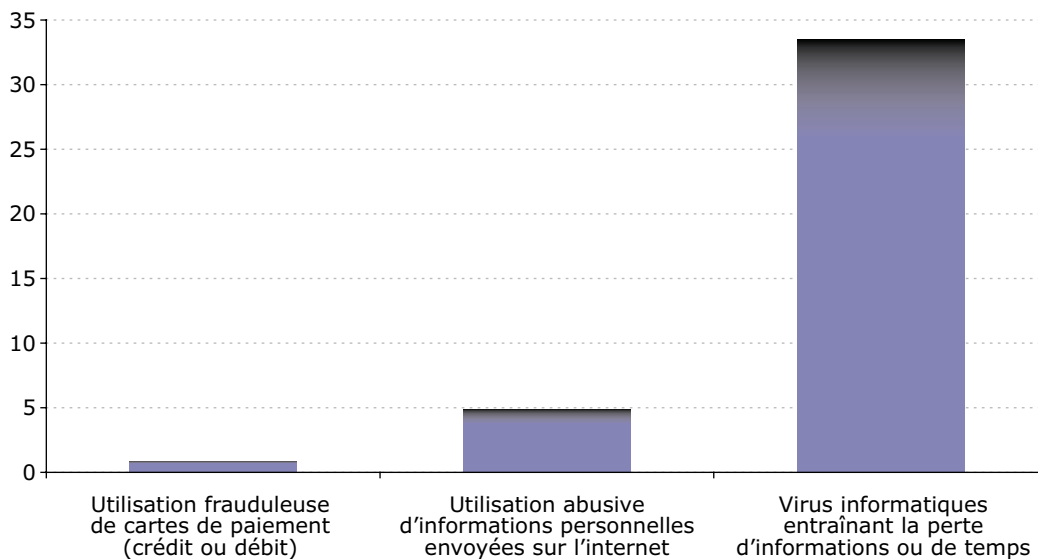
Sources: Enquête sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises, Eurostat.

Cet indicateur concerne la vente en ligne, au cours de l'année dernière, tant via l'internet que par EDI ou d'autres réseaux. Seules les entreprises vendant plus de 1 % en ligne sont prises en compte. Les entreprises comptant 10 salariés à temps plein ou plus sont couvertes. Les entreprises ont leur activité principale dans les sections suivantes de la NACE: D, F, G, H (groupes 55.1 et 55.2 uniquement), I, K, O (groupes 92.1-92.2 uniquement).



Particuliers ayant un accès à l'internet et ayant connu des problèmes de sécurité en 2004, dans l'UE-25

Part des particuliers dans le groupe d'âge respectif ayant utilisé l'internet au cours de l'année dernière; en %

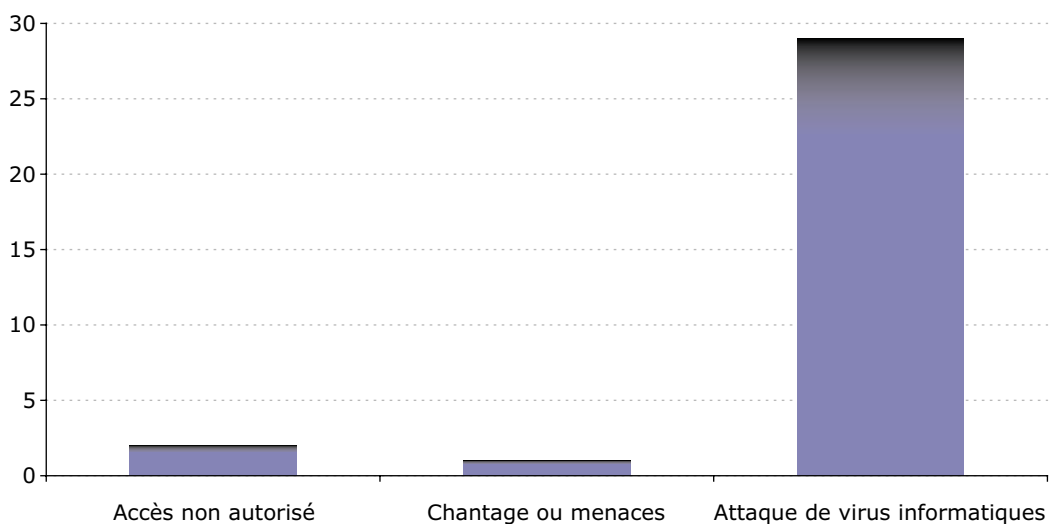


Sources: Enquête sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les ménages, Eurostat.

Cet indicateur est ventilé par problème [utilisation frauduleuse de cartes de paiement (crédit ou débit), utilisation abusive d'informations personnelles envoyées sur l'internet, virus informatiques entraînant la perte d'informations ou de temps] et est constitué de tous les individus ayant entre 16 et 74 ans ayant utilisé l'internet au cours de l'année dernière.

Entreprises ayant un accès à l'internet et ayant connu des problèmes de sécurité, dans l'UE-25, en 2004

Part dans le total des entreprises du groupe de taille respectif; en %



Cet indicateur est ventilé par problème (accès non autorisé, chantage ou menaces, attaque de virus informatiques, un de ces problèmes de sécurité) et est constitué des entreprises comptant 10 salariés à temps plein ou plus. Les entreprises ont leur activité principale dans les sections suivantes de la NACE: D, F, G, H (groupes 55.1 et 55.2 uniquement), I, K, O (groupes 92.1-92.2 uniquement).



Les secteurs d'activité et les entreprises

▮	Les structures des entreprises en un coup d'œil	233-236
▮▮	L'industrie et la construction	237-238
▮▮▮	Le commerce	239-240
▮▮▮▮	Les marchés financiers	241-243
▮▮▮▮▮	Les transports	245-252
▮▮▮▮▮▮	Le tourisme	253-256
▮▮▮▮▮▮▮	L'énergie	257-264



Les structures des entreprises en un coup d'œil

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- le chiffre d'affaires;
- la valeur ajoutée brute;
- les personnes occupées;
- les coûts salariaux;
- les investissements;
- les secteurs de l'économie;
- les petites et moyennes entreprises.

Les données documentaires nécessaires aux activités commerciales

Eurostat dresse un tableau complet de la structure du monde européen des affaires et, par conséquent, du cadre des activités des entreprises. Ses données sur les structures commerciales mettent en évidence les évolutions spécifiques ainsi que les changements structurels de l'économie dans son ensemble. Sans ces informations, les données conjoncturelles sur le cycle économique manqueraient de fond et seraient difficiles à interpréter. Les entreprises qui souhaitent évaluer les possibilités offertes par un



nouveau marché ou mettre leurs performances en perspective utilisent ces données, comme le font les associations professionnelles, les syndicats, les responsables d'études de marchés, les administrateurs et les décideurs politiques.

Production et main-d'œuvre

Les statistiques structurelles sur les entreprises décrivent l'économie en observant les unités engagées dans une activité économique. Elles répondent aux questions du genre: Quelle quantité de richesse est créée par une activité? Quelle est l'importance de la force de travail nécessaire pour créer cette richesse? Comment cette activité se développe-t-elle? Cette activité participe-t-elle à la croissance de l'économie? Cette activité donne-t-elle lieu à des investissements?

Les informations structurelles présentées dans l'Annuaire Eurostat concernent essentiellement la production et l'emploi. Une sélection d'indicateurs de base est présentée parmi un certain nombre de variables décrivant les différents aspects de la vie des entreprises:

- Le **chiffre d'affaires** correspond au total des ventes (hors TVA) de biens et de services facturés par les entreprises d'un secteur pendant l'année de référence.
- La **valeur ajoutée brute** au coût des facteurs correspond à la différence entre la valeur de ce qui est produit et les coûts consentis pour produire ces biens et ces services (consommation intermédiaire), corrigée des subventions à la production, des coûts ainsi que des impôts et prélèvements assimilés. On peut l'interpréter comme étant la richesse créée par les entreprises d'un secteur et utilisée pour rémunérer les facteurs de production (capital sous forme d'excédent brut d'exploitation ainsi que main-d'œuvre sous forme de coûts salariaux).

- Par définition, les **coûts salariaux** sont égaux aux montants totaux payés par les entreprises d'un secteur pour rémunérer le travail de leurs salariés pendant l'année de référence. Ils couvrent les traitements et salaires, de même que les cotisations sociales payées par les employeurs.
- Le nombre de **personnes occupées** correspond au nombre total de personnes qui travaillent pour les entreprises du secteur, qu'elles soient rémunérées ou non. Toutefois, ce total ne tient pas compte des salariés détachés et du personnel intérimaire.

Données gratuites d'Eurostat

Les données proviennent de la diffusion de données gratuites d'Eurostat. Les statistiques structurelles sur les entreprises (SSE) peuvent être trouvées sur le site web d'Eurostat sous le thème «Industrie, commerce et services». Dans la «vue horizontale», les données de tous les secteurs sont regroupées, mais les données sont également regroupées dans les grands secteurs «Industrie et construction», «Commerce»,

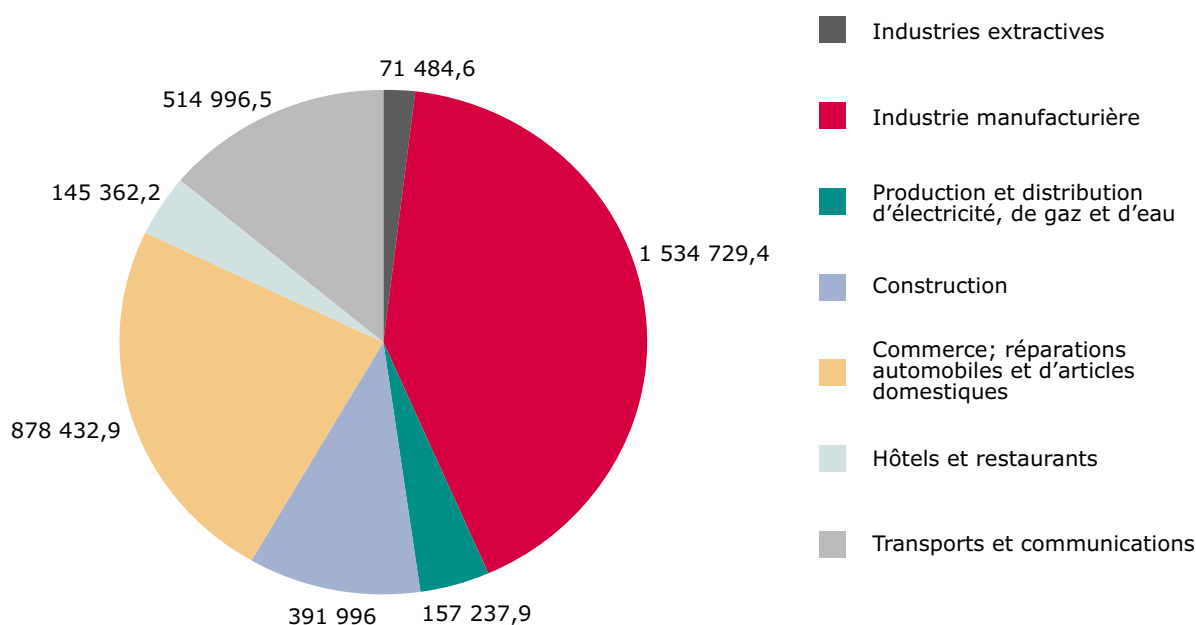
«Services» et «Services financiers». Les données sont présentées en valeurs absolues et sous la forme de ratios de base permettant, par exemple, de comparer les niveaux entre pays ou de calculer la part d'une branche d'activité dans un total.

Un cadre légal harmonisé

Le règlement du Conseil relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises établit un cadre commun pour la collecte annuelle de statistiques sur la structure des entreprises de l'Union européenne. Il précise les nomenclatures (NACE rév. 1.1, NUTS) et les unités statistiques à utiliser, la couverture (sans seuil de taille), les délais courants ainsi que les critères de qualité à respecter.

Ce règlement s'applique à l'ensemble des activités marchandes (hors agriculture) communément incluses dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (sections C à K de la NACE rév. 1.1). Les données disponibles dans le domaine SSE de NewCronos sont d'un niveau de détail bien plus élevé que dans l'Annuaire Eurostat.

Valeur ajoutée ⁽¹⁾ dans l'UE-25 en 2001
En Mio. EUR



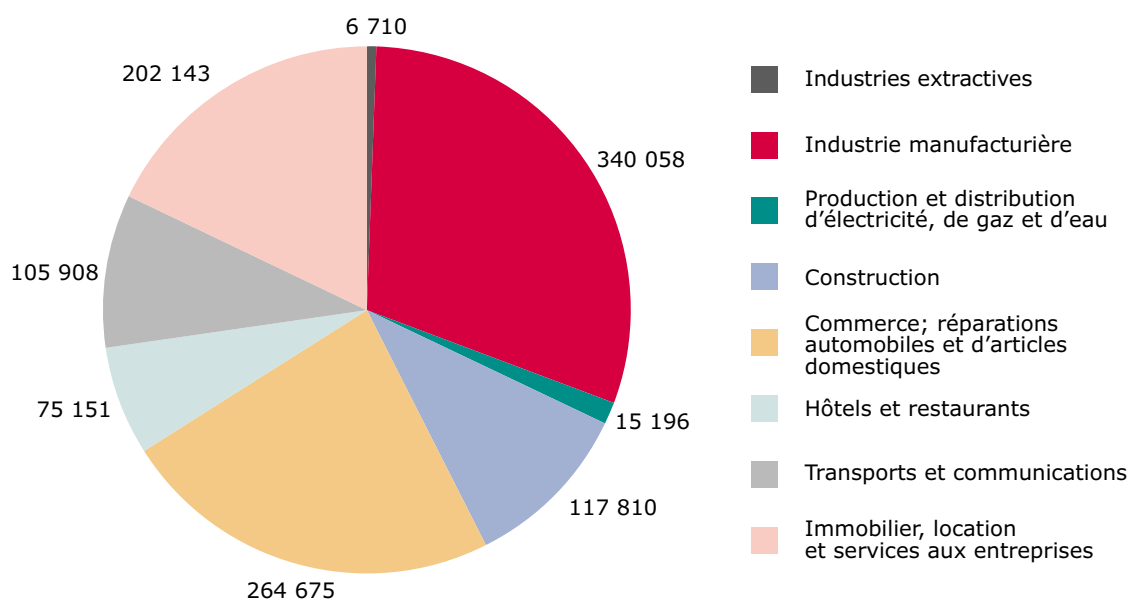
(1) Au coût des facteurs.

Immobilier, location et services aux entreprises: données non disponibles.

La valeur ajoutée représente la différence entre la valeur de la production et la consommation intermédiaire entrant dans cette production moins les subventions sur la production et les coûts, les taxes et les impôts.

Personnes occupées dans l'UE-25 en 2001

Par 100 personnes



Le nombre de personnes occupées regroupe l'ensemble des personnes travaillant dans les secteurs d'activité: salariés, non salariés (par exemple les travailleurs familiaux ou le personnel prêté), à l'exception des intérimaires.

Quelques résultats

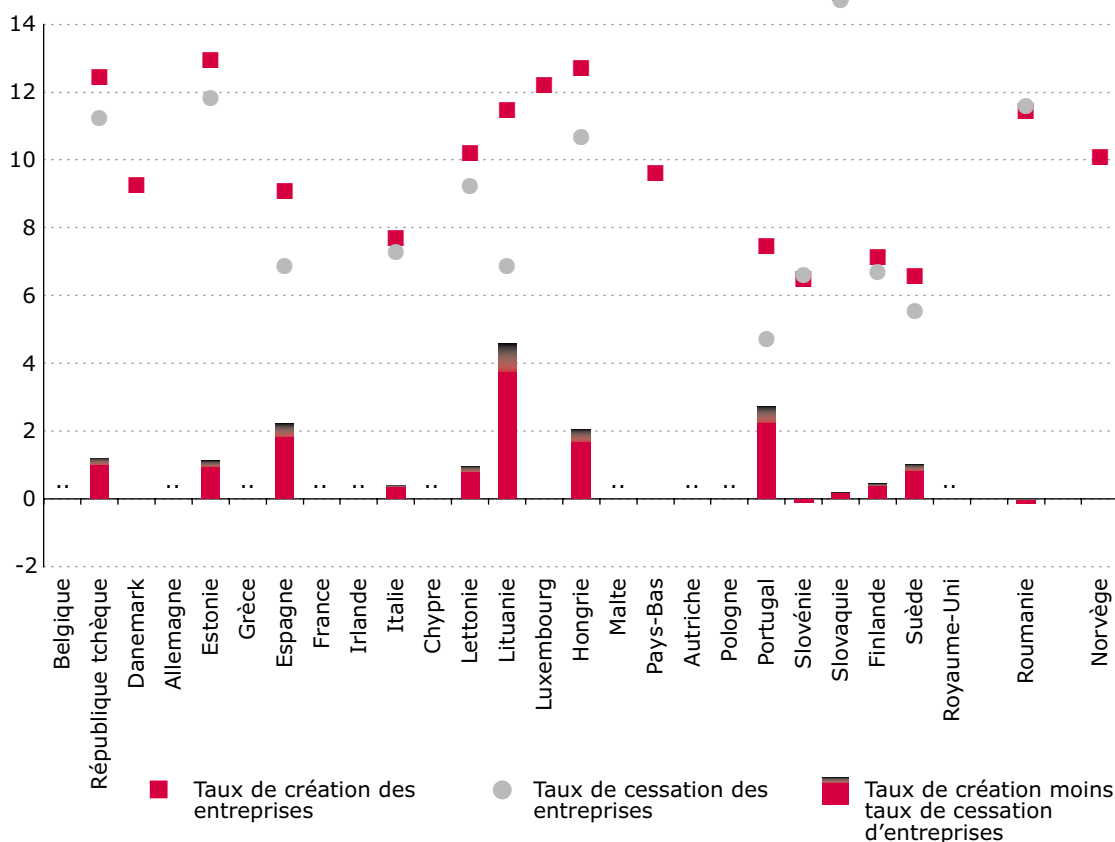
Dans les vingt-cinq pays de l'Union européenne, environ un tiers de la valeur ajoutée totale dans l'industrie, la construction, la distribution et les services a été généré, en 2002, par l'industrie manufacturière (34 %), qui employait environ

32 % des salariés; 18 % des salariés travaillaient dans le secteur «immobilier, location et services aux entreprises», qui a généré 21 % de la valeur ajoutée. Le secteur «commerce et réparation», qui est également à forte intensité de main-d'œuvre et emploie 21 % des salariés, a généré 19 % de la valeur ajoutée.



Démographie des entreprises en 2001

Taux de création et taux de cessation d'entreprises; en %



Pas de données pour l'Allemagne, la Belgique, la Grèce, la France, l'Irlande, Malte, la Pologne, le Royaume-Uni, Chypre et l'Autriche.

Une création réelle s'opère à la création d'une combinaison de facteurs de production avec la restriction qu'aucune autre entreprise n'est impliquée dans l'événement. Une création réelle ne comprend pas d'entrées dans la population dues aux fusions, aux dissolutions, aux scissions ou à la réorganisation d'un ensemble d'entreprises. Elle ne comprend pas des entrées dans une sous-population résultant seulement d'un changement d'activité. Une création réelle se produit quand une entreprise commence à partir de zéro et commence effectivement une activité. Une création d'entreprise peut être considérée comme une création réelle d'entreprise si de nouveaux facteurs de production, notamment de nouveaux emplois, sont créés. Si une unité dormante est réactivée dans un délai de deux ans, cet événement n'est pas considéré comme une création réelle.

Une cessation réelle s'opère à la dissolution d'une combinaison de facteurs de production avec la restriction qu'aucune autre entreprise n'est impliquée dans l'événement. Une cessation réelle ne comprend pas de sorties de la population dues aux fusions, aux rachats, aux dissolutions ou à la réorganisation d'un ensemble d'entreprises. Elle ne comprend pas des sorties d'une sous-population résultant seulement d'un changement d'activité. Une entreprise est incluse dans le nombre des cessations réelles seulement si elle n'est pas réactivée dans un délai de deux ans. De même, une réactivation dans un délai de deux ans n'est pas comptée comme création réelle.

Eurostat fournit des données sur la démographie des entreprises, c'est-à-dire sur les «naissances» (créations) et les «morts» (disparitions) d'entreprises. Les entreprises «naissantes» et les «disparues» sont corrélées à toutes les entreprises actives pendant l'année considérée. Pour 2001, cette mesure n'a été possible que pour certains pays, la participation à cette collecte de données restant volontaire. Toutefois, les résultats mon-

trèrent que le nombre absolu d'entreprises cache des mouvements impressionnants reflétant l'innovation et la concurrence au sein des économies européennes. L'exemple de la Suède révèle que la croissance d'environ 1,0 % du nombre total d'entreprises résulte de la fermeture d'environ 5,6 % des entreprises et de l'apparition de 6,6 % d'entreprises nouvelles compensant largement cet effet négatif.

L'industrie et la construction

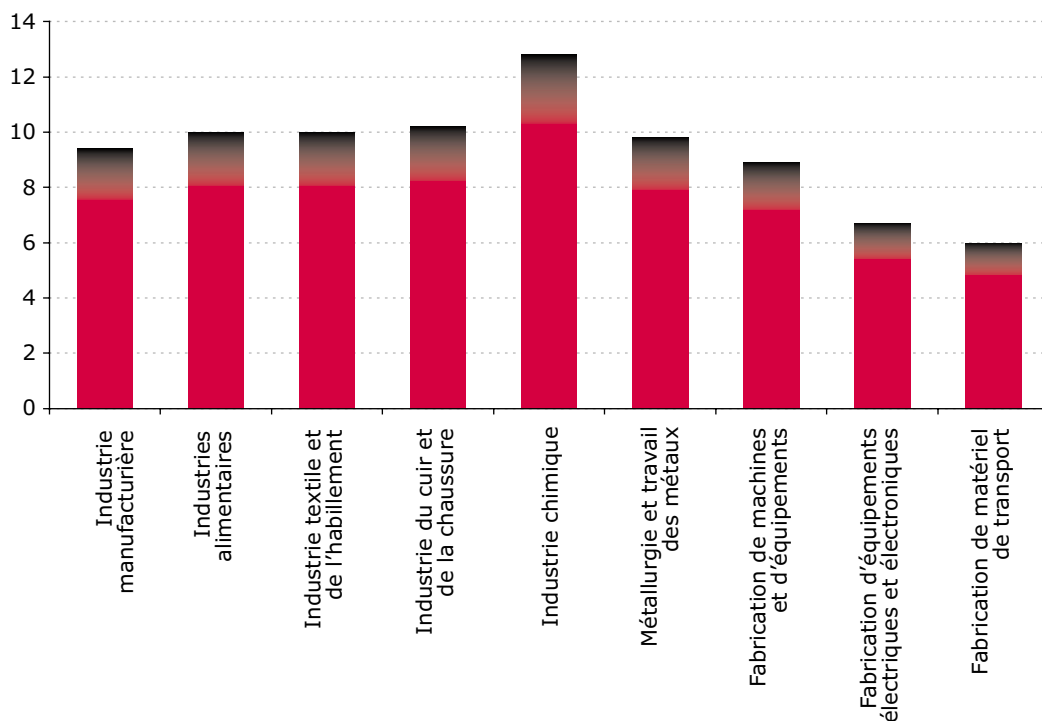
Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- l'indice de la production industrielle;
- l'indice de l'emploi dans l'industrie;
- l'indice des prix à la production;
- la productivité de la main-d'œuvre;
- l'excédent brut d'exploitation;
- les coûts salariaux;
- la valeur ajoutée;
- les dépenses de recherche et de développement.

Part de l'excédent brut d'exploitation dans le chiffre d'affaires, dans l'UE-25 en 2001

En %



Valeur qui est ajoutée aux biens afin de recouvrer les frais de production. Elle comprend le capital sous la forme de l'excédent brut d'exploitation et le travail sous la forme des dépenses de personnel.

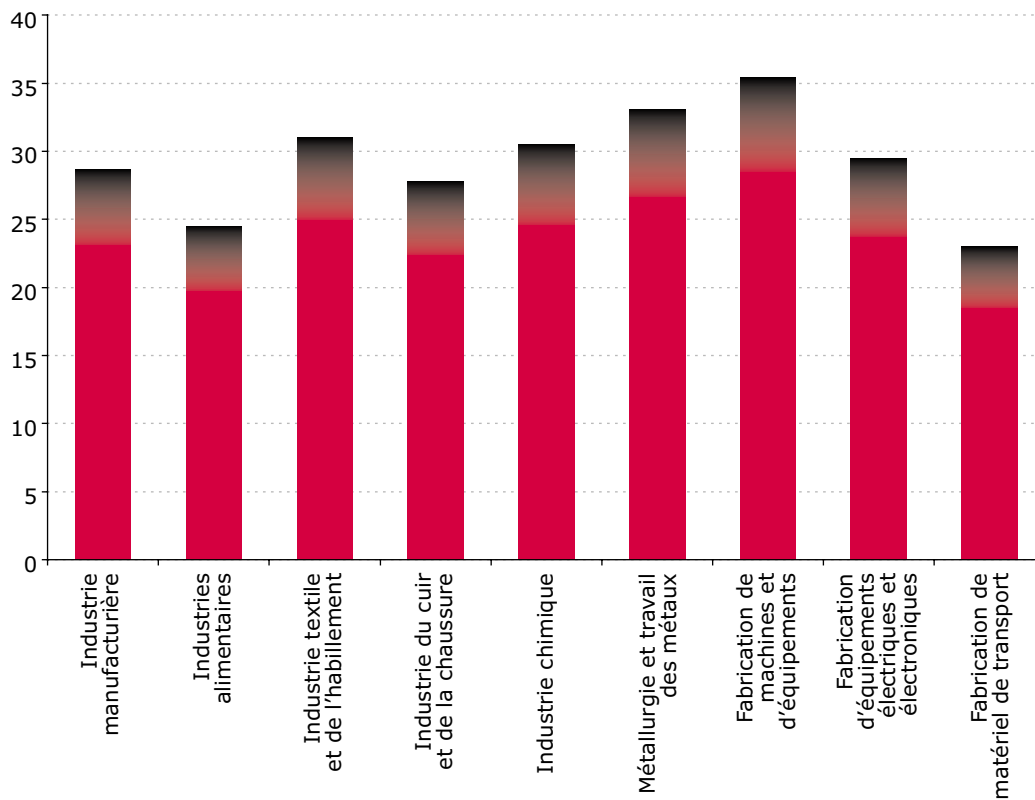
Statistiques sur l'industrie et la construction: exemples d'indicateurs

Part de l'excédent brut d'exploitation dans le chiffre d'affaires: le chiffre d'affaires sert à rémunérer les facteurs de production: le capital

sous forme d'excédent brut d'exploitation et la main-d'œuvre sous forme de coûts de personnel. La part d'excédent brut d'exploitation dans le chiffre d'affaires varie d'un secteur à l'autre: plus le secteur considéré est à forte intensité de capital, plus la part de l'excédent brut d'exploitation dans le chiffre d'affaires est importante.

Part de la valeur ajoutée dans la production dans l'UE-25 en 2001

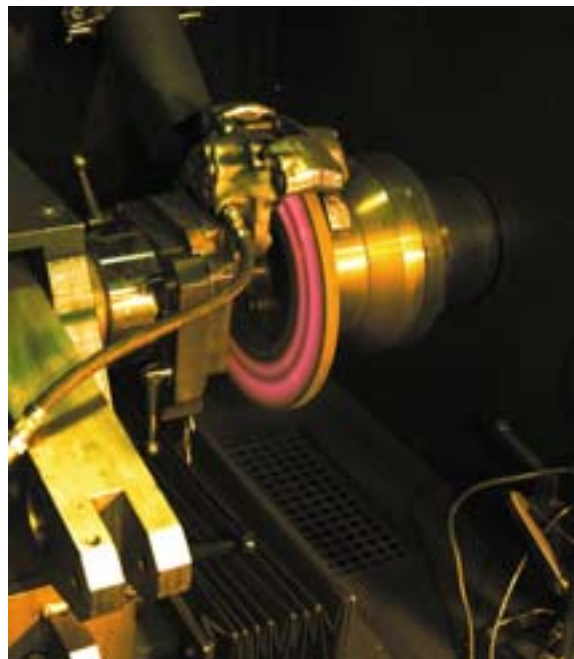
En %



La part de la valeur ajoutée dans la production est un indicateur du degré d'intégration des entreprises d'un secteur: un ratio peu élevé pour un secteur donné indique un processus de production qui représente une petite partie seulement de la transformation totale des produits; il y a dans ce cas une forte interaction entre différentes entreprises. Ce ratio est relativement stable dans le temps; les variations pour les différentes activités sont plus marquées.

6

Valeur ajoutée dans la production: lien entre la valeur ajoutée et la valeur de la production. Cet indicateur montre le degré d'intégration des entreprises d'un secteur: un ratio faible signifie que le processus de production du secteur considéré ne représente qu'une part modeste dans la transformation totale des produits; cela indique une forte interaction de différentes entreprises.



Le commerce

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- le commerce de détail;
- le commerce de gros;
- les ventes de véhicules à moteur;
- le chiffre d'affaires;
- l'emploi.

Données structurelles et conjoncturelles

Depuis 1995, le commerce fait l'objet de statistiques structurelles sur les entreprises, conformément au cadre commun harmonisé prévu par le règlement SSE. Des indicateurs conjoncturels ont été recueillis au niveau de l'UE dans ce domaine depuis l'année de référence 1998.

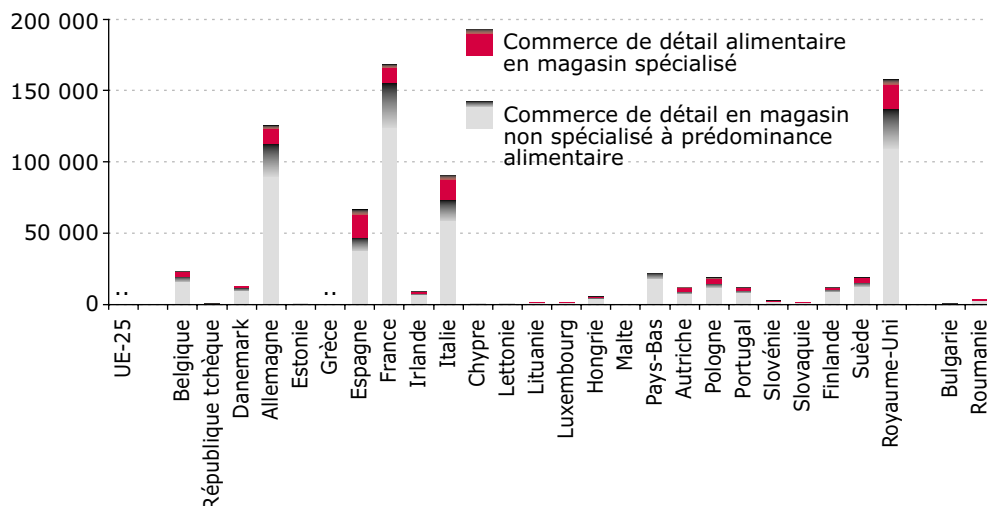
En 2002, le chiffre d'affaires total du commerce de détail (sauf véhicules à moteur et motocycles) a atteint environ 1,8 billion d'euros dans l'UE-25. La vente de produits alimentaires au détail a lieu dans des magasins spécialisés ou non spécialisés. Dans l'ensemble de l'UE-15, 86 % de ces

produits sont vendus dans des magasins non spécialisés tels que les supermarchés. Cette part du chiffre d'affaires est la plus faible en Espagne (70 %) et la plus élevée en France (93 %).

La taille relative des industries est l'un des éléments d'information de base fournis par les statistiques structurelles sur les entreprises. Elle est mesurée en fonction du chiffre d'affaires et de l'emploi. Alors que le commerce de détail fournit plus de la moitié des emplois dans le commerce de distribution, il représente moins d'un tiers du chiffre d'affaires. Il en ressort que le chiffre d'affaires par habitant est plus bas dans le commerce de détail que dans le commerce en général. La situation inverse se rencontre dans l'activité productive hautement concentrée du commerce de gros.

Chiffre d'affaires des ventes au détail de produits alimentaires, par magasin spécialisé et non spécialisé, en 2001

En Mio. EUR

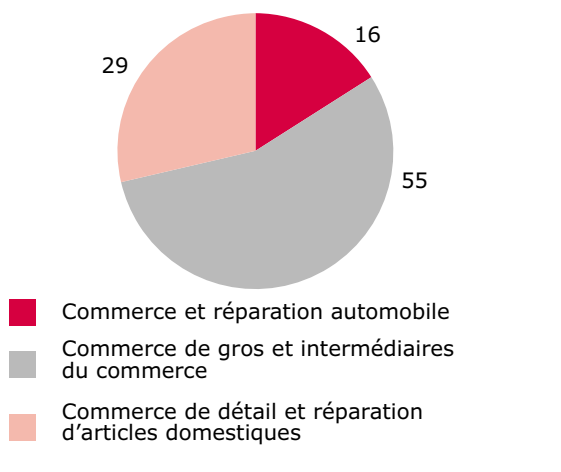


Estonie, Chypre, Lettonie, Malte et Bulgarie: valeurs inférieures à 1 Mrd. EUR.

Les produits alimentaires sont vendus au détail, soit dans des magasins non spécialisés (hypermarchés, supermarchés), soit dans des magasins spécialisés (par exemple primeurs). Une plus grande proportion de ventes dans les magasins spécialisés indique un commerce plus traditionnel.

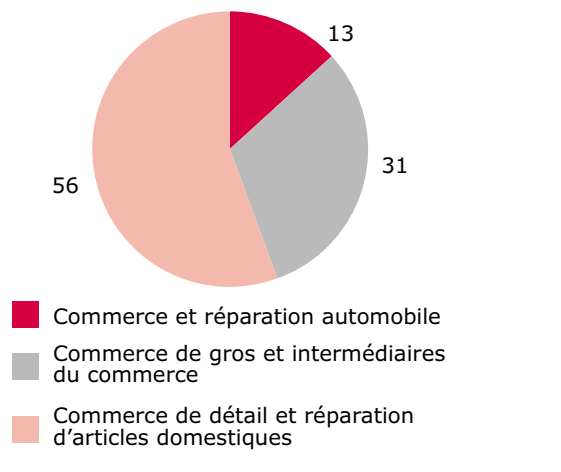
Parts de la distribution totale en termes de chiffre d'affaires dans l'UE-25 en 2002

En %



Parts de la distribution totale en termes d'emploi dans l'UE-25 en 2002

En %



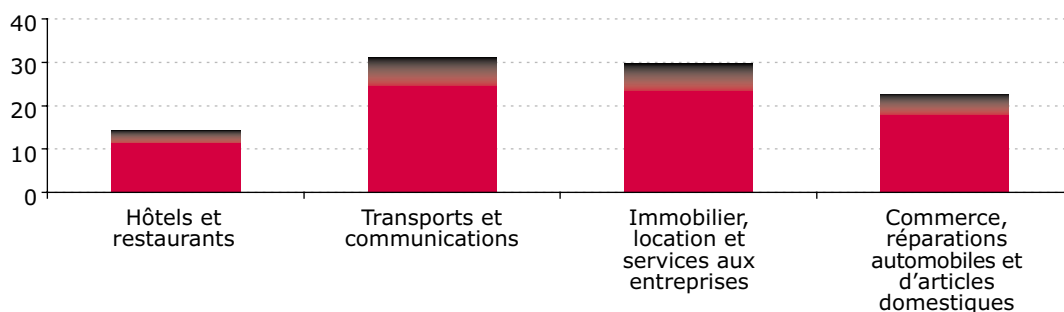
Le secteur de la distribution comprend le commerce de gros, la vente de véhicules à moteur et le secteur prédominant du commerce de détail. Le commerce de véhicules comprend également l'entretien et la réparation des véhicules à moteur. Le commerce de gros est au cœur des échanges de biens interentreprises et fait le lien entre les producteurs et les utilisateurs au sens large. Le commerce de détail inclut les ventes dans les magasins spécialisés et non spécialisés (hypermarchés, supermarchés).

Le secteur de la distribution comprend le commerce de gros, la vente de véhicules à moteur et le secteur prédominant du commerce de détail. Le commerce de véhicules comprend également l'entretien et la réparation des véhicules à moteur. Le commerce de gros est au cœur des échanges de biens interentreprises et fait le lien entre les producteurs et les utilisateurs au sens large. Le commerce de détail inclut les ventes dans les magasins spécialisés et non spécialisés (hypermarchés, supermarchés).



Coût du travail moyen par salarié, dans l'UE-25 en 2001

En milliers d'EUR



Les dépenses par employé représentent le coût moyen d'un travailleur dans le secteur en question. D'une part, des dépenses élevées par employé sont un signe de main-d'œuvre chère. D'autre part, cela peut signifier un personnel très qualifié et donc être synonyme de forte productivité.

Les marchés financiers

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

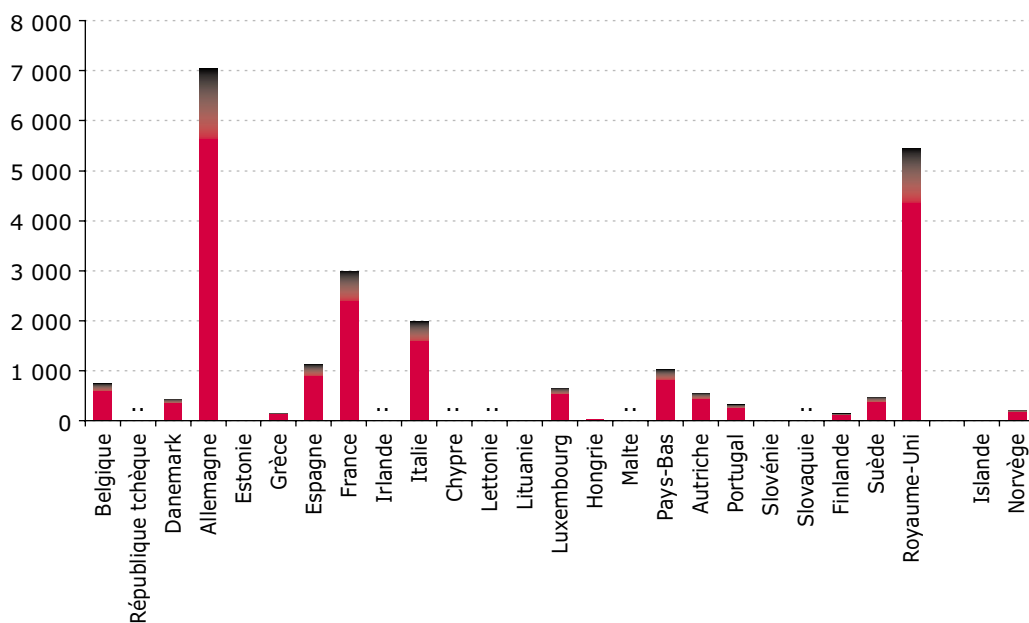
- les assurances (assurance vie et assurance dommages, réassurance), les institutions de crédit et les fonds de pension;
- le nombre d'entreprises;
- les personnes occupées;
- les bilans;
- les comptes de profit et perte;
- les investissements;
- les fonds de pension.



Dans le cadre des statistiques structurelles sur les entreprises, Eurostat collecte également des données sur les établissements de crédit, les services d'assurance et les fonds de pension. Des données détaillées sur les résultats à répartir, les postes du bilan, les ventilations géographiques et certains produits sont ainsi disponibles. Les graphiques présentant des chiffres pour le total du bilan des institutions de crédit, ainsi que le graphique sur les investissements totaux des fonds de pension, donnent une idée de l'importance relative de ces institutions.

Établissements de crédit: total du bilan en 2000

En Mrd. EUR

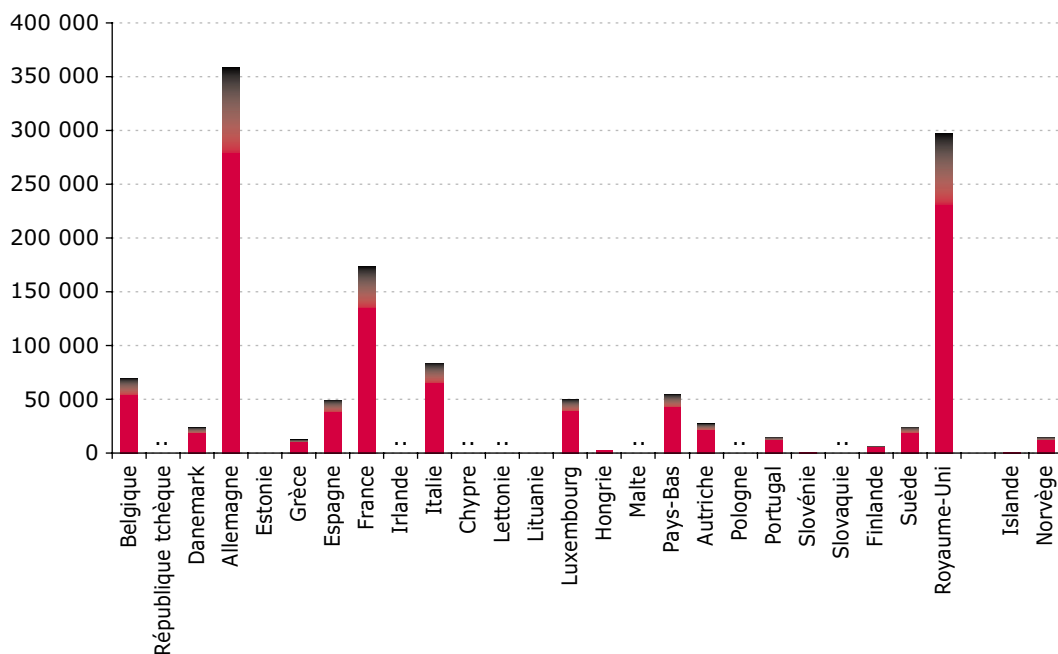


Estonie: 3,695 Mrd. EUR; Lituanie: 3,819 Mrd. EUR; Hongrie: 36,502 Mrd. EUR; Slovénie: 15,795 Mrd. EUR; Islande: 13,568 Mrd. EUR.

Cette variable consiste en la somme de tous les postes à l'actif ou la somme de tous les postes au passif. Cet indicateur donne une idée de l'importance économique des établissements de crédit.

Intérêts à recevoir et revenus similaires des établissements de crédits, en 2000

En Mio. EUR

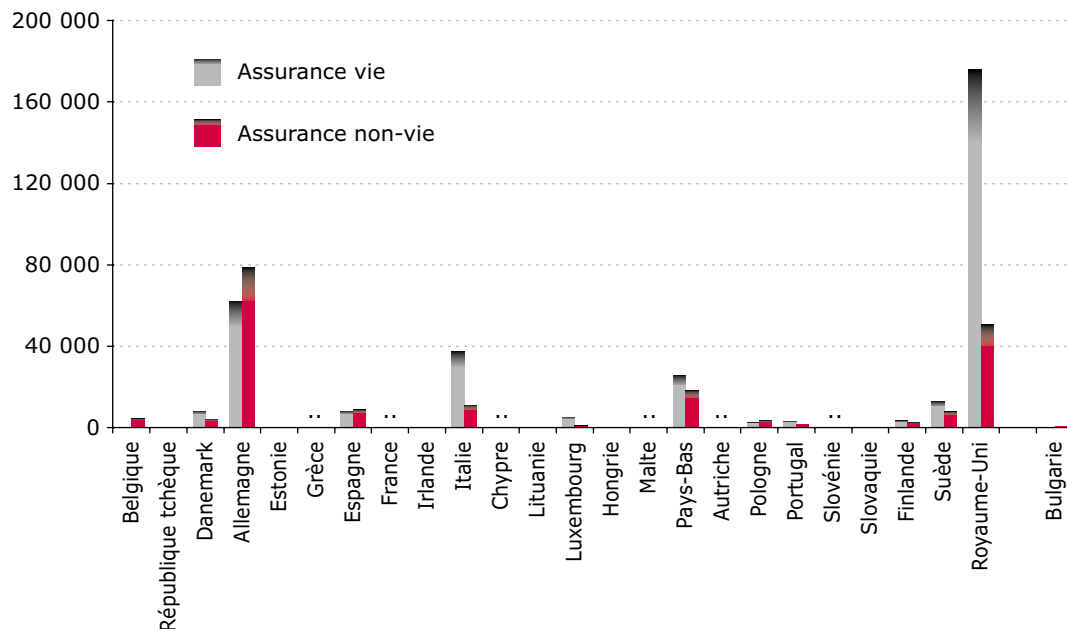


Estonie: 239 Mio. EUR; Lituanie: 240 Mio. EUR; Hongrie: 3 313 Mio. EUR; Slovénie: 734 Mio. EUR; Islande: 1 129 Mio. EUR.

Tous les revenus reçus par des établissements de crédit et provenant d'actifs comme des prêts et des avances, des bons du Trésor, des valeurs à revenu fixe. Sont inclus également des frais et commissions de nature semblable aux intérêts et calculés sur une base temporelle ou par référence au montant de la créance ou de la dette.

Primes brutes souscrites des entreprises d'assurances vie et d'assurances non-vie en 2001

En Mio. EUR

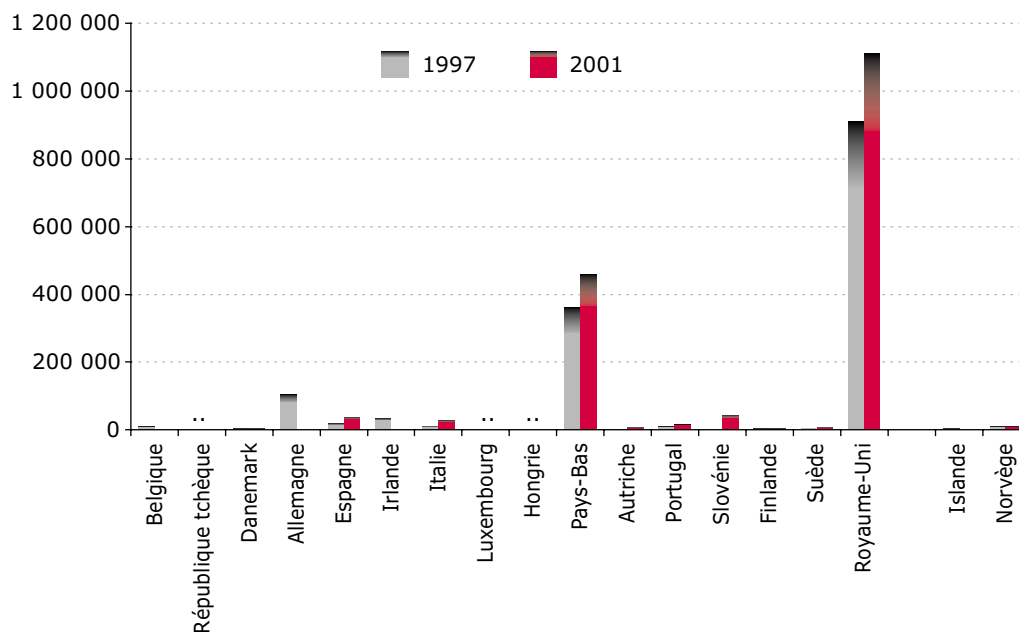


Les données pour la République tchèque, la Lettonie, l'Estonie, la Lituanie, la Hongrie et la Slovaquie sont inférieures à 1 Mrd. EUR.

Les primes brutes émises englobent tous les montants dus au cours de l'exercice financier au titre de contrats d'assurance, indépendamment du fait que ces montants portent en tout ou en partie sur un exercice ultérieur, et comprennent, entre autres, les primes de réassurance versées par d'autres compagnies d'assurances. Les montants figurant ci-dessus ne comprennent pas les montants des taxes ou des charges associées aux primes.

Fonds de pension: investissements totaux

En Mio. ECU/EUR



Cette variable correspond à la somme des actifs de variables suivants: terrains et bâtiments + investissements dans les entreprises affiliées et intérêts de participation + actions et autres titres à revenu variable + unités dans des entreprises pour l'investissement collectif dans des titres transférables + titres de dettes et autres titres à revenu fixe + participation à un fonds commun de placement + prêts garantis par des hypothèques et autres prêts non couverts + autres investissements.

Les transports

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- l'infrastructure de transport;
- l'équipement de transport;
- les entreprises et l'emploi dans les transports;
- le transport de passagers;
- le transport de marchandises;
- la consommation d'énergie et les émissions par les transports;
- la sécurité des transports.

Un court voyage du passé vers le futur

«La victoire est une fleur aux couleurs éclatantes. Le transport est la tige sans laquelle elle n'aurait jamais pu s'épanouir» (Sir Winston Churchill).

Cette citation caractérise également l'amélioration du niveau de vie en Europe et une des principales raisons de cette réussite: les transports.

Au cours des cent dernières années, l'importance des différents modes de transport a grandement évolué, alors que les volumes augmentaient de manière considérable. La mer, les voies navigables et les chemins de fer jouent encore un rôle important, mais, à l'heure actuelle, le mode de transport dominant est sans conteste le transport routier. Environ 80 % du transport total de marchandises (environ 45 % du trafic en tonne-kilomètre) et de voyageurs (en voyageur-kilomètre) s'effectuent sur route. Le transport aérien augmente également rapidement. En outre, le nombre de voitures particulières est passé à plus de 170 millions. Les accidents de la route sont le prix à payer pour cette évolution, et, même si la tendance est à la baisse, environ 50 000 personnes trouvent encore la mort chaque année sur les routes de l'UE-25.

Statistiques des transports: fixer les mouvements

Les statistiques des transports d'Eurostat décrivent les principales caractéristiques des transports dans l'Union européenne non seulement en termes de quantité de marchandises et de nombre de passagers transportés ou en termes de véhicules et d'infrastructures utilisés, mais également dans le contexte de l'économie. Les transports ne sont pas seulement un élément nécessaire à la vie de chacun et à l'activité économique, ils constituent également une industrie de services essentielle qui emploie environ 4 % de la main-d'œuvre totale de l'UE.

La collecte de données pour la présente publication, ainsi que pour d'autres publications d'Eurostat sur les transports, est appuyée par plusieurs textes obligeant les États membres à transmettre leurs données statistiques. Il existe en outre des accords volontaires de communication de données supplémentaires. Dans certains cas, on a recours à des sources extérieures.

Une politique des transports pour les citoyens européens

L'objectif de la Commission européenne pour les dix prochaines années est d'axer la politique des transports sur les exigences et les besoins des citoyens européens. En adoptant le livre blanc intitulé *La politique européenne des transports à l'horizon 2010: l'heure des choix*, la Commission place les besoins des utilisateurs au cœur de sa stratégie et propose soixante mesures pour répondre à ce défi. La première de ces mesures vise à opérer un rééquilibrage entre les modes de transport pour 2010 en revitalisant le rail, en promouvant les transports maritimes et par voies navigables intérieures et en combinant les différents modes de transport. La Commission européenne veut assurer que le développement des transports en Europe aille de pair avec un service sûr, efficace et de haute qualité pour les citoyens. Ce livre blanc et les propositions qu'il contient constituent également la première contribution pratique à la stratégie de développement durable.

Avec son nouveau livre blanc sur la politique des transports, la Commission propose un plan d'action visant à apporter des améliorations substantielles à la qualité et à l'efficacité des transports en Europe. Elle propose également une stratégie visant à rompre progressivement la liaison constante entre la croissance des transports et la croissance économique, afin de réduire la pression sur l'environnement et d'éviter la congestion tout en maintenant la compétitivité économique de l'UE.

Longueur totale des autoroutes

En km

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
UE-25	:	:	:	47 376	48 570	49 443	49 548	53 331	54 861	55 957	55 028
UE-15	:	:	:	45 264	46 335	47 436	49 071	50 653	51 551	53 096	53 267
Belgique	1 667	1 686	1 665	1 666	1 674	1 679	1 682	1 691	1 702	1 727	1 729
République tchèque	:	:	:	414	423	485	499	499	499	517	517,7
Danemark	696	737	786	796	832	855	873	892	953	971	1 010
Allemagne	11 013	11 080	11 143	11 190	11 246	11 309	11 427	11 515	11 712	11 786	12 037
Estonie	:	:	:	64	66	68	74	87	93	93	98
Grèce	280	330	380	420	470	348,5	356,5	444	636	742	:
Espagne	6 486	6 577	6 485	6 962	7 295	7 750	8 269	8 893	9 049	9 571	9 910
France	7 408	7 614	9 000	8 275	8 596	8 864	9 303	9 626	9 766	10 068	10 223
Irlande	32	50	56	72	80	94	103	103	103	125	:
Italie	6 289	6 401	6 401	6 435	6 465	6 469	6 478	6 478	6 478	6 478	6 478
Chypre	:	:	:	168	194	199	204	216	240	257	268
Lettonie	:	:	:	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	:	:	:	394	404	410	417	417	417	417	417
Luxembourg	95	100	121	115	115	115	115	115	115	115	115
Hongrie	:	:	:	335	365	381	448	448	448	448	533
Malte	:	:	:	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	2 134	2 167	2 200	2 208	2 208	2 336	2 225	2 291	2 289	2 499	2 516
Autriche	1 554	1 567	1 589	1 596	1 607	1 613	1 613	1 634	1 633	1 645	1 645
Pologne	:	:	:	246	258	264	268	317	358	398	405
Portugal	520	579	587	687	710	797	1 252	1 441	1 482	1 659	1 835
Slovénie	:	:	:	293	310	330	369	399	427	435	457
Slovaquie	:	:	:	198	215	219	292	295	296	296	301,6
Finlande	318	337	388	394	431	444	473	512	549	602	653
Suède	1 005	1 061	1 142	1 141	1 262	1 350	1 428	1 439	1 484	1 499	1 507
Royaume-Uni	3 246	3 252	3 286	3 307	3 344	3 412	3 473	3 579	3 600	3 609	3 609
Bulgarie	:	:	:	314	314	314	319	324	324	328	328
Roumanie	:	:	:	113	113	113	113	113	113	113	113
Turquie	:	:	:	1 246	1 405	1 528	1 726	1 749	1 773	1 851	1 851
Islande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Liechtenstein	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	:	:	94	107	103	109	128	128	144	143	173
Canada	16 571	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Japon	5 054	5 410	5 568	:	:	:	:	:	:	:	:
États-Unis	86 818	87 447	:	:	:	:	:	:	:	:	:

Sources: Eurostat/DG Énergie et transports.

De 1995 à 2001, pour l'UE-25, il manque Malte et la Lettonie. En 2002, pour l'UE-25, il manque Malte, la Lettonie, la Grèce et l'Irlande. En 2002, pour l'UE-15, il manque la Grèce et l'Irlande.

6

Bien que les autoroutes ne représentent qu'une petite partie de l'ensemble du réseau routier, leur longueur a plus que triplé au cours des trente dernières années. En 2002, le réseau autoroutier le plus dense de l'UE-25 se trouvait en Allemagne, cette dernière étant suivie de la France et de l'Espagne.





Longueur totale des voies ferroviaires

En km

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
UE-25	:	:	:	213 093	211 555	208 878	208 096	207 735	205 963	204 230	203 946
UE-15	157 912	15 5876	156 764	161 743	160 782	158 225	157 570	157 579	156 224	156 050	155 699
Belgique	3 432	3 410	3 396	3 368	3 380	3 422	3 470	3 472	3 471	3 454	3 518
République tchèque	:	:	:	9 430	9 430	9 430	9 430	9 444	9 444	9 523	9 600
Danemark	2 344	2 349	2 349	2 349	2 349	2 248	2 264	2 756	2 768	2 768	2 779
Allemagne	40 815	40 397	41 401	41 718	40 826	38 385	38 126	37 525	36 588	35 986	35 804
Estonie	:	:	:	1 021	1 020	1 018	968	968	968	967	967
Grèce	2 484	2 474	2 474	2 474	2 474	2 503	2 299	2 299	2 385	2 377	2 383
Espagne	13 041	12 601	12 646	16 336	16 278	16 322	16 275	16 403	16 384	16 384	16 529
France	33 555	32 579	32 275	31 940	31 852	31 821	31 770	31 735	31 397	31 385	31 320
Irlande	1 944	1 944	1 944	1 945	1 954	1 908	1 909	1 919	1 919	1 919	1 919
Italie	16 112	15 942	16 002	16 005	16 014	16 030	16 080	16 092	15 974	16 035	15 985
Chypre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lettonie	:	:	:	2 413	2 413	2 413	2 413	2 431	2 331	2 305	2 270
Lituanie	:	:	:	2 002	1 997	1 997	1 997	1 905	1 905	1 696	1 775
Luxembourg	275	275	275	275	274	274	274	274	274	274	274
Hongrie	:	:	:	7 632	7 619	7 593	7 642	7 651	7 668	7 679	7 676
Malte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	2 753	2 757	2 757	2 813	2 813	2 805	2 808	2 808	2 802	2 809	2 806
Autriche	5 605	5 600	5 636	5 672	5 672	5 672	5 643	5 618	5 563	5 980	5 642
Pologne	:	:	:	23 986	23 420	23 328	23 210	22 891	22 560	21 119	21 073
Portugal	3 054	3 063	3 070	3 065	3 071	3 038	2 794	2 814	2 814	2 814	2 801
Slovénie	:	:	:	1 201	1 201	1 201	1 201	1 201	1 201	1 229	1 229
Slovaquie	:	:	:	3 665	3 673	3 673	3 665	3 665	3 662	3 662	3 657
Finlande	5 874	5 885	5 880	5 859	5 860	5 865	5 867	5 836	5 854	5 850	5 850
Suède	9 781	9 746	9 661	10 925	10 964	10 941	10 997	11 044	11 037	11 021	11 095
Royaume-Uni	16 843	16 854	16 998	16 999	17 001	16 991	16 994	16 984	16 994	16 994	16 994
Bulgarie	:	:	:	4 293	4 293	4 291	4 290	4 290	4 320	4 320	4 318
Roumanie	:	:	:	11 376	11 385	11 380	11 010	10 981	11 015	11 015	11 002
Turquie	:	:	:	8 549	8 607	8 607	8 607	8 682	8 671	8 671	8 671
Islande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Liechtenstein	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
Norvège	4 027	4 023	4 023	4 023	4 021	4 021	4 021	4 021	4 179	4 178	4 077
Canada	85 191	84 648	83 351	:	:	:	:	:	:	:	:
Japon	30 201	30 190	30 178	:	:	:	:	:	:	:	:
États-Unis	:	177 712	175 953	:	:	:	:	:	:	:	:

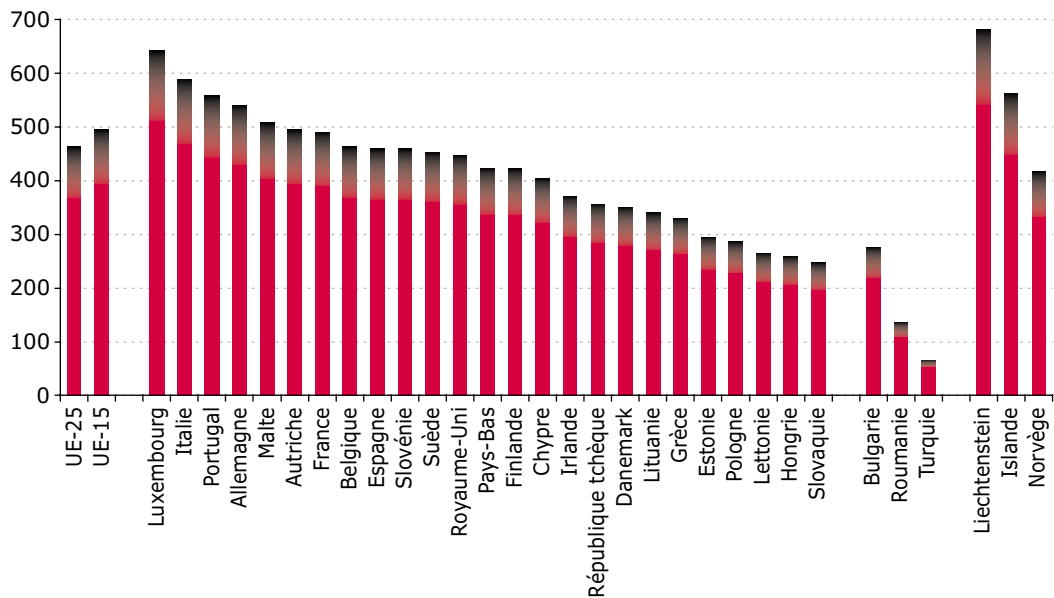
Sources: Eurostat/DG Énergie et transports.

Pendant la dernière décennie, les infrastructures de tous les modes de transport intérieur de l'UE ont été développées, à l'exception de la longueur

des lignes de chemin de fer et des voies navigables intérieures qui a légèrement diminué.

Voitures particulières en 2002

Pour 1 000 habitants



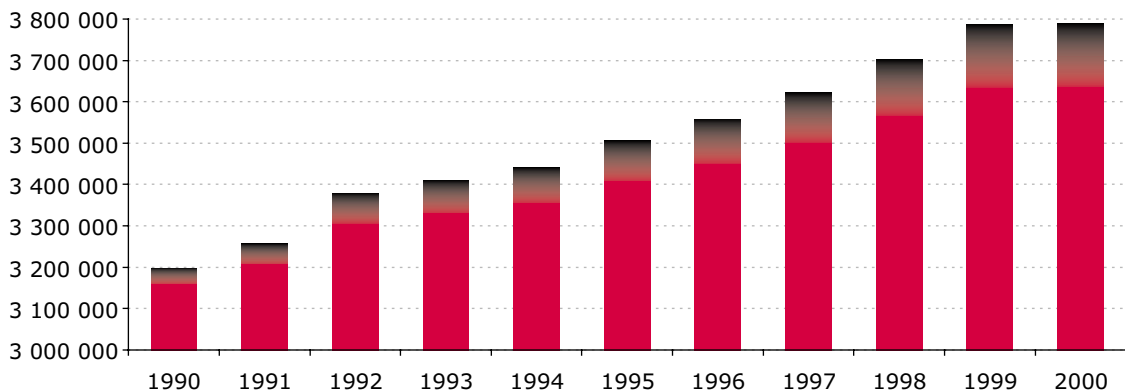
Sources: Eurostat/DG Énergie et transports.

La densité d'automobiles dans l'UE, qui a doublé au cours des vingt-cinq dernières années, a atteint, en 2002, 463 voitures pour 1 000 habitants. Cette densité est bien inférieure à celle des

États-Unis. Le nombre de voitures particulières pour 1 000 habitants a parfois été interprété comme un indicateur du niveau de vie.

Transport en voiture particulière dans l'UE-15

En Mio. de passagers-kilomètre



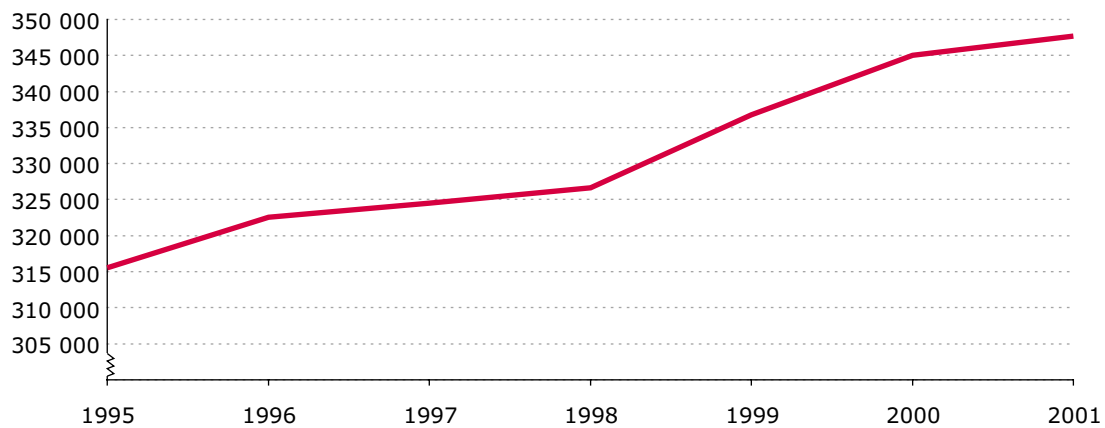
Sources: Eurostat/DG Énergie et transports.

La demande croissante de mobilité a été satisfaite principalement par les voitures particulières,

utilisées pour approximativement les trois quarts de tous les déplacements.

Transport ferroviaire de passagers dans l'UE-25

En Mio. de passagers-kilomètre



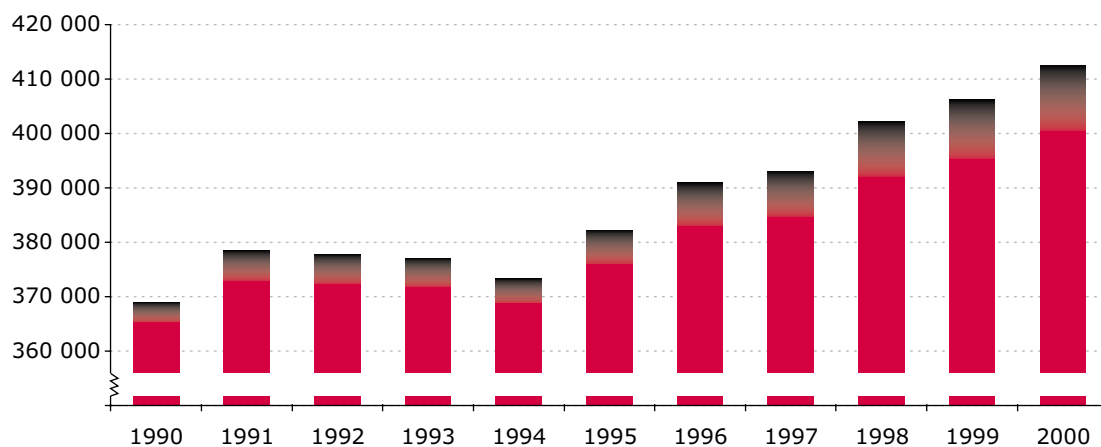
Sources: Eurostat/DG Énergie et transports.

Par rapport aux autres modes, les performances du transport ferroviaire se sont améliorées à un rythme modeste. Depuis le début des années 90, la croissance a été lente dans la plupart des pays et un déclin a été observé dans certains d'entre

eux. Néanmoins, la moyenne de kilomètres parcourus dans l'UE par personne et par jour est supérieure à deux. Cette augmentation, obtenue malgré un réseau et un matériel roulant en décroissance, est le signe d'une efficacité accrue.

Transport de passagers par bus dans l'UE-15

En Mio. de passagers-kilomètre



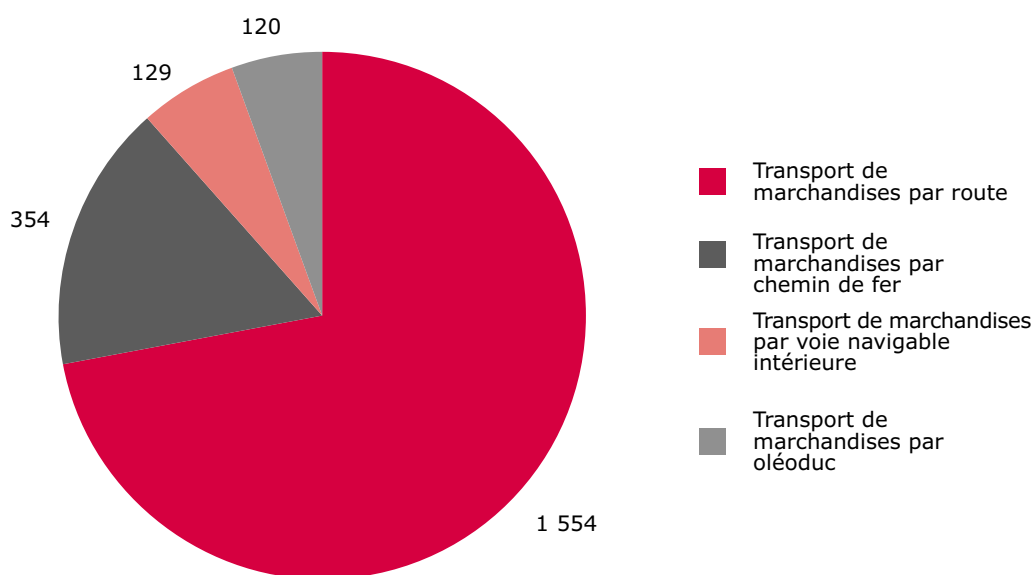
Sources: Eurostat/DG Énergie et transports.

Entre 1970 et 2003, la part moyenne du transport par autobus et autocar dans l'UE-15 a augmenté d'environ 50 %, soit un total de plus de 400 milliards de personnes-kilomètre. Avec plus de 90 milliards de personnes-kilomètre, l'Italie enregistre le chiffre le plus élevé de l'UE en

termes absolus. Toutefois, ce sont les populations du Danemark, du Luxembourg et de la Grèce qui se déplacent le plus en autobus et autocar dans l'UE-25, puisqu'elles parcourent de 5,5 à 6 km par personne et par jour.

Transport de marchandises dans l'UE-25 en 2002

En Mrd. de t/km



Données extraites le 16 août 2005.

Sources: Eurostat/DG Énergie et transports.



Transport maritime de marchandises

En Mio. de tonnes

	1997	1998	1999	2000	2001
UE-25	3 071	3 147	3 135	3 167	3 219
UE-15	2 911	2 984	2 969	2 986	3 028
Belgique	162	171	166	179	174
République tchèque	-	-	-	-	-
Danemark	124	105	97	97	94
Allemagne	213	217	222	243	246
Estonie	23	27	34	40	41
Grèce	101	111	113	128	113
Espagne	271	280	296	235	315
France	305	319	315	337	318
Irlande	36	40	43	45	46
Italie	459	476	463	447	445
Chypre	7	6	6	7	7
Lettonie	51	52	49	52	57
Lituanie	16	15	16	23	22
Luxembourg	-	-	-	-	-
Hongrie	-	-	-	-	-
Malte	3	4	4	4	7
Pays-Bas	402	405	396	406	406
Autriche	-	-	-	-	-
Pologne	51	51	50	48	48
Portugal	55	58	59	56	56
Slovénie	7	8	8	9	9
Slovaquie	-	-	-	-	-
Finlande	75	77	77	81	96
Suède	150	156	156	159	153
Royaume-Uni	558	568	565	573	566
Bulgarie	:	:	:	:	20
Roumanie	32	28	23	25	28
Turquie	138	143	135	141	128
Islande	5 (e)	:	:	:	:
Liechtenstein	-	-	-	-	-
Norvège	270 (e)	:	:	:	:

Sources: Eurostat/DG Énergie et transports.

Les chiffres en tonne-kilomètre n'étant pas disponibles, il est difficile de comparer les performances du transport maritime de marchandises avec celles des autres modes. Toutefois, les données indiquent le volume total de marchandises manutentionnées dans tous les grands ports ma-

ritimes de l'UE. Le volume total de marchandises manutentionnées en 2003 est estimé à plus de 3 000 millions de tonnes. Une part importante de l'augmentation enregistrée au fil des années peut être attribuée à l'augmentation des importations de pétrole et de produits pétroliers.

Transport aérien de marchandises

En milliers de tonnes

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Belgique	518	585	:	:	584	:
République tchèque	:	:	:	:	36	34
Danemark	:	:	:	:	12	10
Allemagne	2 019	1 948	2 054 (b)	2 554	2 441	2 525
Estonie	:	:	:	:	5	4
Grèce	106	101	105 (b)	156	:	:
Espagne	309	309	340 (b)	479	577	564
France	1 025	1 030	1 034 (b)	1 282	1 535	1 643
Irlande	70	59	66 (b)	86	79	49
Italie	454	446	413 (b)	551	:	506
Chypre	:	:	:	:	32	31
Lettonie	:	:	:	:	5	7
Lituanie	:	:	:	:	15	14
Luxembourg	340	383	448 (b)	501	510	550
Hongrie	:	:	:	:	45	46
Malte	:	:	:	:	12 (e)	12
Pays-Bas	1 163	1 174	1 182 (b)	1 268	1 217	1 279
Autriche	109	111	122 (b)	130	115	127
Pologne	:	:	:	:	43	:
Portugal	105 (e)	:	:	178	152	149
Slovénie	:	:	:	:	7	7
Slovaquie	:	:	:	:	5	7
Finlande	92	94	88 (b)	111	96	96
Suède	227 (e)	:	:	:	:	:
Royaume-Uni	1 847	1 990	2 091 (b)	2 336	2 153	2 203
Bulgarie	:	:	:	:	11	14
Roumanie	:	:	:	:	16	16
Turquie	:	:	:	:	208	257
Islande	4 (e)	:	:	:	:	:
Liechtenstein	-	-	-	-	-	-
Norvège	44	47	46	133	127	:

Sources: Eurostat/DG Énergie et transports.

Comparés aux chiffres du transport maritime, les volumes de transport aérien de fret et de courrier sont évidemment faibles. Par contre, si les volumes transportés sont modestes comparés à ceux des autres modes de transport, la valeur

moyenne des marchandises transportées par avion est généralement beaucoup plus élevée que pour les autres modes de transport. Les transports aériens dans l'UE se sont développés substantiellement.

Lancements commerciaux de véhicules spatiaux à l'échelle mondiale

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
États-Unis	5	5	12	11	17	22	15	7	3	5	5
Agence spatiale européenne	6	8	8	9	11	9	8	12	8	10	4
Fédération de Russie	0	0	0	2	7	5	13	13	3	8	5
Chine	0	2	3	2	3	4	1	0	0	0	0
Ukraine	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Lancements sur mer	-	-	-	-	-	-	2	3	2	1	3

Source: US Department of Transportation.

En ce qui concerne les vols spatiaux commerciaux mondiaux, les données présentées donnent un aperçu des lancements de satellites commerciaux internationaux réussis (non captifs) par des véhicules spatiaux de catégorie moyenne à grande. Cela signifie que certains lancements

n'ont pas été pris en compte. D'après la NASA, il y a eu 60 lancements réussis en 2003, à comparer aux 17 lancements commerciaux répertoriés ici. Ces chiffres donnent néanmoins une idée du rôle de l'Europe dans l'industrie spatiale.

Le tourisme

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les établissements d'hébergement;
- le nombre de lits dans les établissements;
- les touristes;
- les voyages;
- les nuitées passées dans les établissements d'hébergement;
- les modes de transport utilisés par les touristes;
- les dépenses pour le tourisme.

L'Europe: première région touristique dans un monde compétitif

L'Europe reste la première région touristique au monde; ces dernières années, son tourisme a connu un développement dynamique. Après l'élargissement, l'Europe représente une part encore plus grande du tourisme mondial. Cette part devrait encore s'accroître dans l'avenir, car la plupart des dix nouveaux États membres intensifient et modernisent leurs infrastructures de tourisme. L'intensification de la concurrence mondiale pour attirer les touristes a renforcé la prise de conscience du rôle du tourisme. Le tourisme a un impact sur l'économie et l'emploi et a des implications sociales et environnementales. Il en résulte un besoin de statistiques harmonisées, disponibles à intervalles réguliers et suffisamment détaillées.

Qu'est-ce que le tourisme et comment le mesurer?

Le tourisme peut être défini comme les activités servant les personnes qui voyagent et séjournent dans des lieux hors de leur environnement habituel pendant une année au maximum, pour leurs

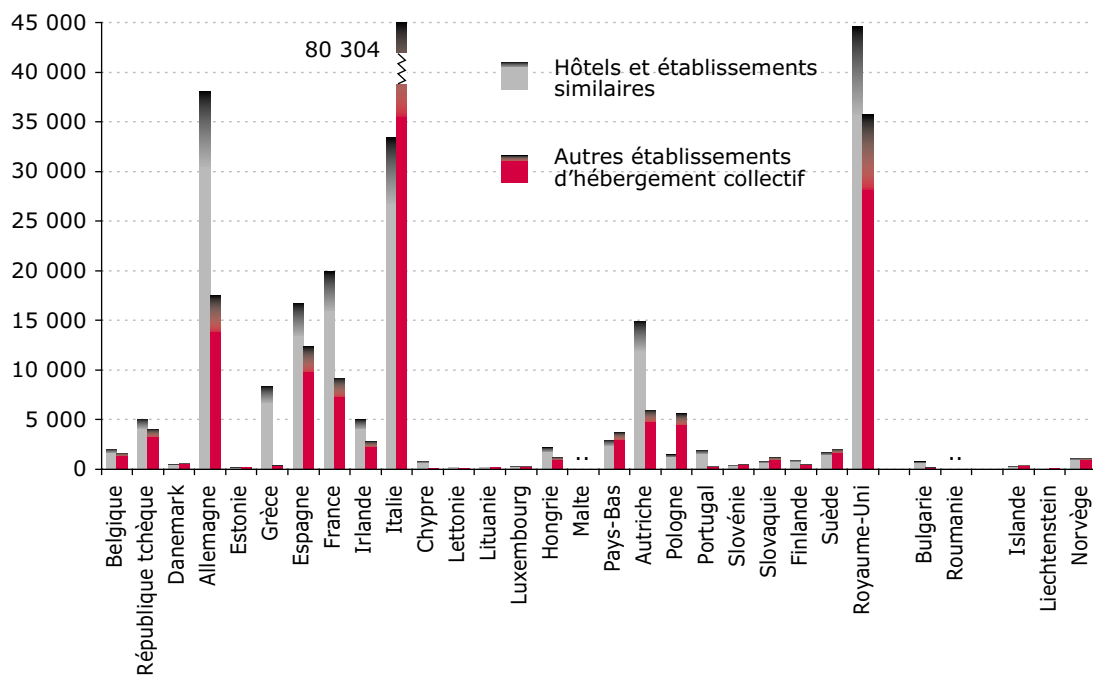
loisirs, leurs affaires ou d'autres raisons. Du côté de l'offre, le tourisme s'appuie sur les entreprises de différents secteurs qui, en résumé, offrent de l'hébergement, de la restauration, des moyens et des services de transport et des divertissements.

Les services d'hébergement sont couverts par deux groupes de la NACE: le groupe 55.1, qui comprend la mise à disposition d'hébergement dans des hôtels, motels et auberges, à l'exclusion de la location de logements pour des séjours de longue durée et de l'exploitation de logements en multipropriété, et le groupe 55.2, qui recouvre les installations de camping et d'autres lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée tels que les chalets ou fermes de vacances sans assistance à la restauration.

Les services liés aux voyages sont assurés par des entreprises qui organisent le transport, l'hébergement et la restauration des voyageurs. Le groupe 63.3 de la NACE englobe l'offre d'informations et de conseils en matière de voyages et la planification de ceux-ci, l'organisation de voyages personnalisés et de l'hébergement et du transport de voyageurs et de touristes, la délivrance de billets, la vente de voyages organisés ainsi que les activités des voyagistes et des accompagnateurs de voyage.



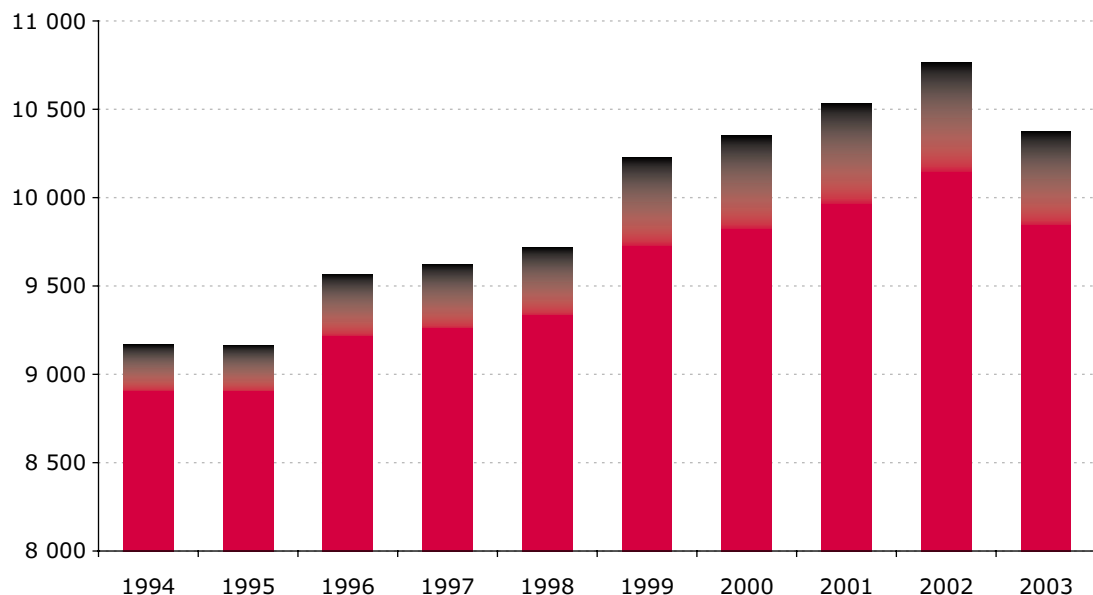
Établissements d'hébergement en 2002



Le nombre de lits d'un établissement correspond au nombre de personnes hébergeables par l'établissement, sans tenir compte des lits supplémentaires qui peuvent être ajoutés à la demande du client. Les hôtels et établissements similaires comprennent les hôtels, les appartements dans des hôtels, les motels, les hôtels à proximité des axes routiers, les hôtels sur des plages, les clubs résidentiels, les maisons de rapport et les pensions de famille, les résidences de tourisme et les hébergements similaires. Les autres établissements d'hébergement collectif comprennent les logements de vacances, les campings, les auberges de jeunesse, les dortoirs pour touristes, l'hébergement de groupes, les dortoirs scolaires et les hébergements similaires.

Nombre de lits dans les hôtels et établissements similaires dans l'UE-25

En milliers



Touristes
En milliers

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Belgique	:	:	5 216	:	4 364	3 430	:	3 517	3 476	3 855
République tchèque	:	:	:	:	:	:	:	:	:	4 282
Danemark	:	:	3 180	2 944	2 706	2 903	3 307	2 711	2 671	2 802
Allemagne	:	:	:	56 700	62 800	50 700	53 490	55 236	46 665 (p)	46 083 (p)
Estonie	:	:	:	:	:	:	:	:	295	258
Grèce	3 334	3 449	6 878	5 813	5 160	3 879	4 416	4 120	3 952	:
Espagne	:	:	:	:	:	21 658	27 988	17 718	17 700	17 899
France	:	:	:	29 088	29 011	28 992	28 556	28 573	:	29 552
Irlande	:	:	:	:	2 291	:	:	3 218	27 569	3 695
Italie	:	:	:	22 719	21 965	21 508	22 834	23 730	24 199	24 533
Luxembourg	:	:	:	340	387	396	412	425	430	421
Pays-Bas	:	:	:	:	8 801	8 835	8 768	8 841	8 892	9 135
Autriche	:	:	3 116	:	3 132	3 214	3 605	3 479	3 104	3 603
Pologne	:	:	:	:	:	:	:	:	:	11 000 (p)
Portugal	:	:	:	:	:	2 657	2 626	2 863	2 875	2 473
Slovénie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	962
Slovaquie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	4 411
Finlande	2 114	2 066	1 970	2 241	2 114	2 156	2 216	2 297	2 308	2 404
Suède	:	:	:	5 624	:	:	:	:	:	:
Royaume-Uni	:	:	27 540	28 070	35 410	29 010	21 609	21 703	21 137	18 829
Norvège	:	:	:	:	:	2 551	2 525	2 568	2 527	2 639

Nombre de touristes séjournant au moins une nuit en hébergement collectif ou privé dans la région/le pays visité.

Nuitées passées dans des hôtels et établissements assimilés: nuitées de résidents
En milliers

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
UE-25	:	607 974	612 464	631 805	640 081	690 998	768 432	765 284	752 566	:	:
UE-15	:	587 164	587 074	601 624	608 823	660 744	733 539	736 336	719 768	:	:
Zone euro	:	468 230	467 128	474 129	494 718	533 658	559 698	580 590	568 322	:	:
Belgique	2 861	3 054	3 140	3 338	3 498	3 652	4 045	4 057	4 091	4 061 (p)	:
République tchèque	5 386	6 952	9 908	10 737	9 919	10 608	12 358	8 515 (p)	10 476 (p)	9 779 (p)	9 051
Danemark	6 038	3 908	4 200	4 171	4 339	4 417	4 599	4 589	4 743	4 631	4 906
Allemagne	141 307	145 147	144 747	144 497	147 274	154 419	163 429	164 197	157 391	156 240	:
Estonie	282	325	292	333	413	439	459	489	450	558	:
Grèce	11 701	11 908	12 178	13 609	13 029	13 477	13 656	13 132	12 753	:	:
Espagne	56 876	58 281	58 043	61 298	66 552	81 504	83 382	85 261	86 718	91 295	:
France	89 501	90 349	90 721	92 666	96 696	108 774	114 059	115 576	114 454	115 536 (p)	:
Irlande	:	6 698	5 647	5 583	6 667	6 938	6 786	7 792	7 395 (s)	13 716	:
Italie	124 943	123 467	122 918	122 223	126 178	128 238	136 392	138 559	133 295	135 217	:
Chypre	356	346	480	524	570	585	597	727	868	957	1 069
Lettonie	:	600	544	580	551	583	669	638	674	669	:
Lituanie	363	331	293	322	364	319	303	293	331	342	:
Luxembourg	97	89	91	83	81	67	67	72	78	80	85
Hongrie	3 853	3 972	4 135	4 334	4 714	5 196	5 479	5 321	5 574	5 824	:
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas	7 912	8 798	9 074	10 739	12 622	13 829	14 027	13 608	13 593	13 384	13 768
Autriche	16 090	16 302	15 892	16 088	16 491	17 241	18 031	18 468	18 356	18 667	18 848
Pologne	:	4 038	4 633	9 359	10 169	7 674	9 353	8 297	8 382	8 813 (p)	:
Portugal	7 361	7 580	8 101	8 499	9 164	9 397	9 693	9 985	10 646	10 661	:
Slovénie	2 019	2 066	2 004	1 787	1 728	1 852	1 860	1 715	1 714	1 725	1 707
Slovaquie	2 038	2 180	3 103	2 205	2 830	2 997	2 843	2 953	3 953	3 796	:
Finlande	7 943	8 464	8 755	9 115	9 494	9 600	9 786	9 882	9 552	9 671	:
Suède	13 898	14 771	14 668	14 815	15 643	16 192	16 586	16 737	16 143	16 235	:
Royaume-Uni	81 381	88 346	88 900	94 900	81 093	93 000	139 000	134 420	130 560	118 480	:
Bulgarie	3 767	3 735	3 238	2 538	2 921	2 662	3 036	2 856	2 992	3 058	:
Croatie	3 105	3 125	3 341	3 379	3 147	3 243	2 949	2 630	2 691	2 839	:
Roumanie	17 524	18 128	16 254	14 313	14 832	13 942	13 862	14 071	:	:	:
Islande	229	246	260	290	309	321	291	274	290	:	:
Liechtenstein	1	1	2	3	3	3	3	3	2	:	3
Norvège	9 643	9 862	10 261	10 680	11 252	11 319	11 398	11 599	11 482	11 262	11 764

Une nuit passée par un résident ou un non-résident (nuitée) correspond à chaque nuit passée par un hôte (qu'il dorme ou qu'il séjourne) ou à chaque nuit où il est enregistré (sa présence physique n'est pas nécessaire) dans un hôtel ou un établissement similaire.

Nuitées passées dans des hôtels et établissements assimilés: nuitées de non-résidents
 En milliers

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
UE-25	:	523 555	530 080	548 932	570 928	622 959	640 433	641 361	628 491	:	:
UE-15	494 067	477 215	481 892	500 542	516 665	567 992	582 767	579 937	566 374	:	:
Zone euro	365 962	376 451	380 873	393 418	413 575	462 139	478 367	520 679	508 647	:	:
Belgique	7 879	7 900	8 695	9 267	9 483	9 749	10 184	10 011	10 410	10 281 (p)	:
République tchèque	6 597	8 386	10 858	11 726	11 547	11 921	12 811	13 647 (p)	13 327 (p)	13 688 (p)	15 881
Danemark	5 932	4 146	4 473	4 505	4 462	4 350	4 611	4 551	4 483	4 507	4 767
Allemagne	26 368	27 184	27 435	28 608	29 735	30 913	34 641	32 876	32 580	33 301	:
Estonie	573	608	693	835	926	1 045	1 253	1 423	1 887	2 086	:
Grèce	40 331	37 474	35 102	40 220	38 354	41 408	46 213	43 454	40 350	39 760	:
Espagne	97 792	101 000	100 000	105 435	111 803	149 036	143 762	143 421	135 836	136 865	:
France	57 143	54 339	54 994	60 624	66 330	71 768	77 014	75 652	77 602	69 323 (p)	:
Irlande	10 018	11 348	12 978	13 220	13 712	14 327	17 374	17 475	17 831	:	:
Italie	76 173	84 566	87 905	85 377	87 192	90 236	97 221	100 322	97 827	93 935	:
Chypre	14 265	14 181	12 689	13 148	14 430	16 110	16 790	18 066	15 235	13 424	13 554
Lettonie	637	662	675	744	725	718	691	837	853	963	:
Lituanie	474	418	492	536	639	600	579	672	719	766	:
Luxembourg	1 017	1 051	947	1 026	1 089	1 163	1 196	1 174	1 167	1 144	1 194
Hongrie	6 887	6 894	7 449	7 619	7 714	7 539	8 062	8 405	8 260	8 046	:
Malte	8 600	7 632	7 328	7 694	8 079	8 235	7 016	7 475	8 387	8 122	:
Pays-Bas	8 733	9 581	9 923	12 444	14 262	15 224	15 695	14 955	14 922	13 798	14 618
Autriche	59 126	56 198	55 126	53 396	53 503	53 123	53 617	54 086	55 167	55 200	55 160
Pologne	:	3 161	3 391	1 443	5 325	3 973	4 945	4 918	4 999	5 450 (p)	:
Portugal	18 785	20 357	19 962	20 851	23 241	23 331	24 102	23 578	23 563	23 215	:
Slovénie	2 089	2 059	2 167	2 500	2 478	2 267	2 758	2 879	3 049	3 166	3 258
Slovaquie	1 836	2 340	2 446	2 144	2 401	2 557	2 761	3 101	3 572	3 560	:
Finlande	2 928	2 926	2 907	3 171	3 226	3 271	3 562	3 675	3 721	3 758	:
Suède	3 320	3 694	3 930	4 051	4 409	4 516	4 679	4 927	4 868	4 833	:
Royaume-Uni	78 522	55 451	57 514	58 347	55 865	55 580	53 131	49 781	48 377	49 003	:
Bulgarie	6 331	5 299	5 784	5 301	5 043	4 326	5 104	6 122	6 989	8 987	:
Croatie	:	4 575	8 482	11 931	12 164	9 792	15 125	16 500	16 905	16 830	:
Roumanie	2 699	2 326	2 210	2 384	2 125	1 960	2 085	2 301	:	:	:
Islande	516	598	636	702	791	862	895	907	970	:	:
Liechtenstein	128	127	118	117	120	122	131	120	106	:	101
Norvège	5 041	4 985	5 050	5 039	5 168	5 208	4 967	4 817	4 706	4 375	4 596

Une nuit passée par un résident ou un non-résident (nuitée) correspond à chaque nuit passée par un hôte (qu'il dorme ou qu'il séjourne) ou à chaque nuit où il est enregistré (sa présence physique n'est pas nécessaire) dans un hôtel ou un établissement similaire.

L'énergie

Données d'Eurostat

Eurostat fournit:

- des données annuelles sur le pétrole brut, les produits pétroliers, le gaz naturel, l'électricité, les combustibles solides et les sources d'énergie renouvelables, couvrant la totalité des postes des bilans énergétiques, de l'approvisionnement à la consommation finale d'énergie en passant par la transformation, par secteur et par type de combustible;
- des données mensuelles sur le pétrole brut, les produits pétroliers, le gaz naturel, l'électricité et les combustibles solides, couvrant principalement l'aspect de l'approvisionnement;
- des données semestrielles sur les prix de l'électricité et du gaz naturel pour les utilisateurs industriels finals et pour les ménages; des données également sur les prix à la pompe du supercarburant sans plomb 95 RON et du carburant diesel;
- des indicateurs énergétiques sélectionnés parmi des séries majeures, tels que les indicateurs structurels et les euro-indicateurs.

L'énergie dans la vie quotidienne

L'énergie est le «moteur» de l'industrie, des transports et du chauffage. Il n'y a pratiquement pas un aspect de la vie quotidienne qui, d'une façon ou d'une autre, ne fasse appel à l'utilisation d'énergie. Les pénuries d'énergie et les fluctuations de son prix ont des répercussions sur l'ensemble de l'économie. Notre façon d'utiliser l'énergie a un impact considérable sur la qualité de l'environnement. C'est pourquoi la politique énergétique est l'une des priorités de l'Union européenne.

Les principaux défis auxquels l'Union se trouve confrontée dans le domaine de l'énergie sont les suivants:

- la dépendance importante à l'égard des fournitures extérieures, l'UE ne produisant qu'environ la moitié de l'énergie qu'elle consomme (sécurité d'approvisionnement);
- le besoin croissant de garantir la compétitivité des prix de l'énergie dans le contexte de la globalisation des économies, notamment par la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz et par la création de réseaux d'énergie transeuropéens (libéralisation des industries de réseau);
- le besoin pressant de faire en sorte que le secteur énergétique soit plus compatible avec les objectifs environnementaux, en particulier à la lumière des engagements pris par l'UE dans le cadre du protocole de Kyoto (changements climatiques).

Observation de la consommation d'énergie

Afin de répondre aux besoins croissants de contrôle de la consommation d'énergie et de quantifier les éléments qui influencent les politiques de l'énergie, Eurostat a préparé un système cohérent et harmonisé de statistiques de l'énergie.

L'Annuaire Eurostat présente une sélection représentative de tableaux et de diagrammes donnant un aperçu du large éventail des statistiques de l'énergie.

Couverture des données dans l'Annuaire Eurostat

Les données annuelles couvrent généralement les vingt-cinq États membres de l'Union, l'Islande



et la Norvège, pays de l'Espace économique européen, la Bulgarie et la Roumanie, prochains pays entrant, et la Croatie et la Turquie, pays candidats.

La même couverture géographique s'applique aux données mensuelles de quantités.

Production totale d'énergie primaire

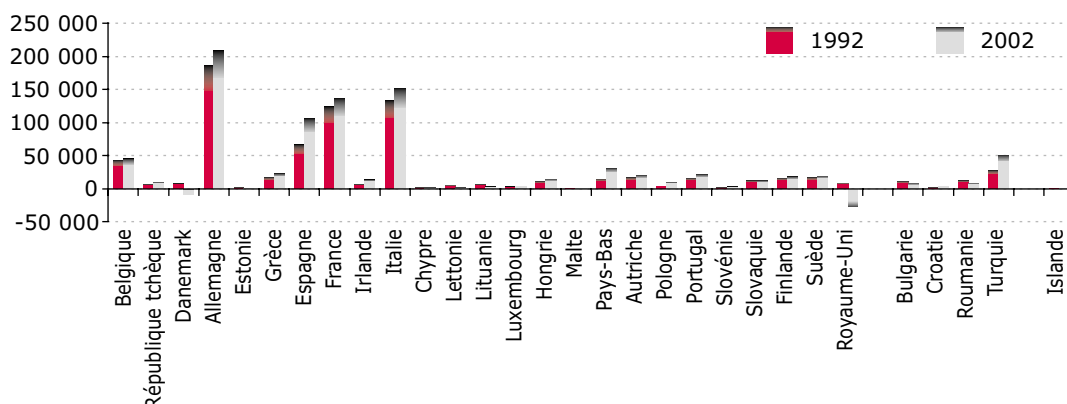
En milliers de tep

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
UE-25	861 371	868 472	877 997	895 256	926 785	916 232	895 988	903 344	891 819	892 951	892 201 (p)
UE-15	703 557	710 115	723 145	738 060	765 186	757 644	751 496	765 565	756 118	753 877	751 569 (p)
Zone euro	441 755	439 832	429 589	432 368	444 479	433 892	419 185	422 332	420 142	435 228	436 981 (p)
Belgique	11 531	10 949	10 706	10 939	11 275	12 552	12 033	13 274	13 065	12 637	12 900
République tchèque	35 538	35 017	32 475	31 582	32 200	32 331	30 437	27 642	29 497	30 146	30 346
Danemark	12 912	13 817	15 023	15 543	17 642	20 173	20 308	23 690	27 587	26 978	28 452
Allemagne	159 578	148 135	141 200	140 520	138 533	138 377	131 597	134 535	132 095	131 363	131 613 (p)
Estonie	4 515	3 346	3 476	3 350	3 720	3 632	3 243	2 976	3 168	3 420	3 620
Grèce	8 972	8 797	9 146	9 702	10 136	9 924	10 038	9 463	9 946	9 942	10 541
Espagne	32 293	32 156	31 903	31 207	31 962	30 651	31 289	30 305	31 245	32 860	31 771
France	118 323	125 533	122 390	126 024	130 273	127 298	124 162	126 347	130 579	131 305	132 662
Irlande	3 082	3 470	3 628	4 256	3 614	2 843	2 479	2 611	2 111	1 730	1 499
Italie	27 208	28 314	29 617	29 220	30 097	30 249	30 100	28 939	26 780	25 580	26 206
Chypre	5	5	12	42	43	42	43	44	45	44	45
Lettonie	298	314	373	318	238	332	383	1 497	1 259	1 718	1 831
Lituanie	3 891	3 282	2 142	3 249	3 800	3 362	4 406	3 459	3 161	4 118	4 847
Luxembourg	48	47	51	47	40	47	50	46	57	50	56
Hongrie	12 834	12 633	12 380	12 844	12 632	12 281	11 467	11 378	11 127	10 763	11 047
Malte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	67 054	68 209	66 111	65 909	73 717	65 520	62 684	59 209	56 912	60 634	60 131
Autriche	8 330	8 569	8 176	8 494	8 371	8 504	8 631	9 257	9 382	10 167	10 293
Pologne	93 328	96 359	96 086	97 990	101 318	99 081	86 775	82 829	78 441	79 362	79 053
Portugal	2 302	2 629	2 819	2 602	3 157	3 045	3 036	2 656	3 109	3 895	3 643
Slovénie	3 038	2 870	2 968	3 020	2 963	2 962	3 036	2 861	3 037	3 146	3 364
Slovaquie	4 365	4 531	4 940	4 800	4 685	4 566	4 701	5 093	5 966	6 357	6 478
Finlande	12 005	11 821	12 989	13 150	13 440	14 805	13 125	15 153	14 809	15 065	15 666
Suède	29 252	29 129	30 907	31 512	31 637	32 170	33 178	33 257	30 144	33 685	31 849
Royaume-Uni	210 666	218 540	238 480	248 934	261 292	261 484	268 787	276 823	268 299	257 986	254 287
Bulgarie	8 794	9 170	9 324	10 191	10 613	9 798	10 178	8 968	9 834	10 290	10 530
Croatie	3 461	4 315	3 478	7 444	3 667	3 476	3 411	3 570	3 562	3 730	3 689
Roumanie	33 967	33 603	31 934	32 142	35 281	31 625	29 115	28 010	28 628	27 574	26 738
Turquie	26 552	26 338	26 347	26 524	27 163	27 999	29 106	27 522	26 710	25 813	24 244
Islande	1 369	1 404	1 369	1 390	1 616	1 682	1 814	2 191	2 306	2 451	2 462
Norvège	146 355	154 070	170 114	181 635	207 610	212 181	206 141	209 145	224 491	228 410	233 103

La production primaire correspond à tout type d'extraction de produits énergétiques d'une source naturelle sous une forme utilisable. Il y a production primaire lorsque les ressources naturelles sont exploitées, par exemple dans les mines de charbon, dans les champs de pétrole, dans les centrales hydroélectriques ou lors de la fabrication de biofuels. La transformation d'énergie d'une forme en une autre, comme la production d'électricité ou de chaleur dans des centrales thermiques ou la production de coke dans des cokeries, n'est pas considérée comme une production primaire.

Importations nettes d'énergie primaire

En milliers de tep

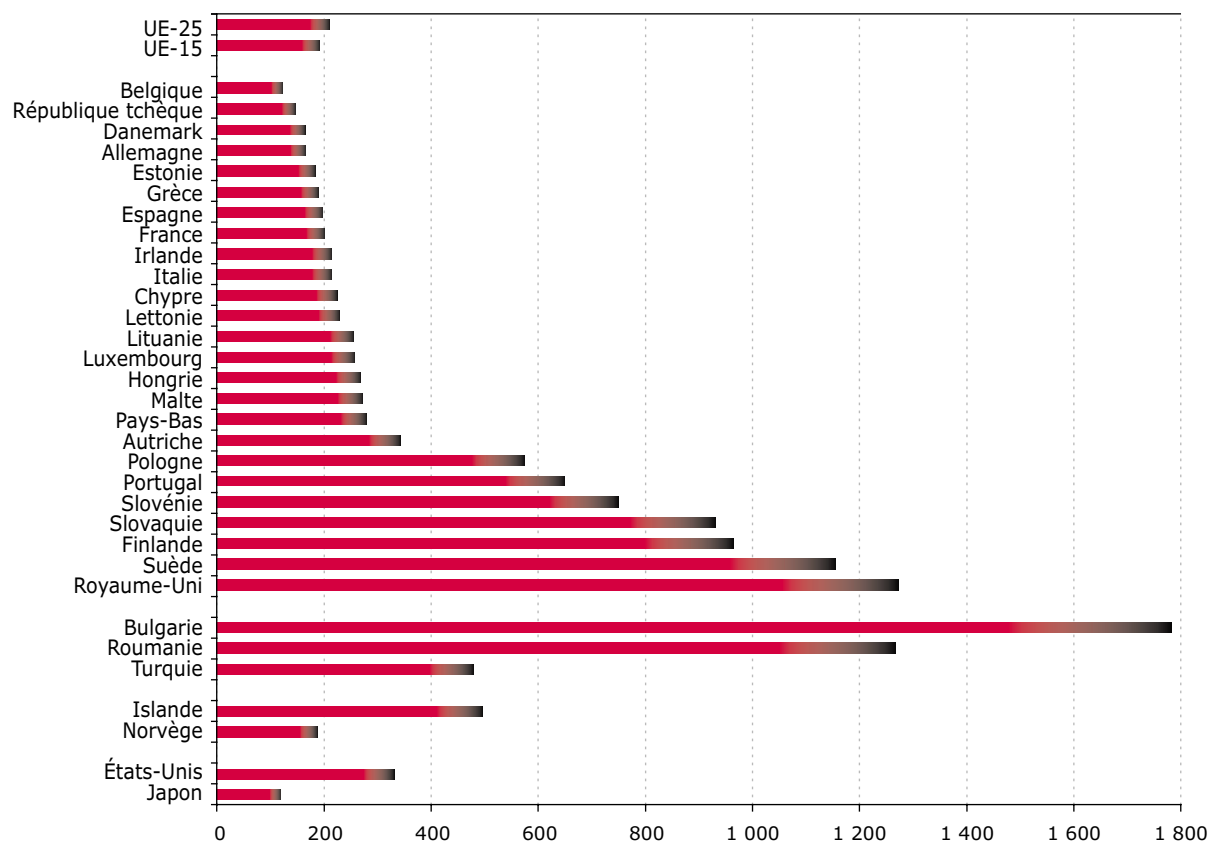


La Norvège est un exportateur net d'énergie primaire: 122 Mio. tep (1992); 206 Mio. tep (2002).

Les importations nettes sont les importations diminuées des exportations. Les importations représentent toutes les quantités entrant dans le territoire national, à l'exclusion des quantités en transit (notamment dans les gazoducs et les oléoducs). L'énergie électrique est une exception et son transit est toujours enregistré dans le commerce extérieur. De la même façon, les exportations couvrent toutes les quantités exportées du territoire national.

Intensité énergétique de l'économie en 2002

En kgep pour 1 000 EUR

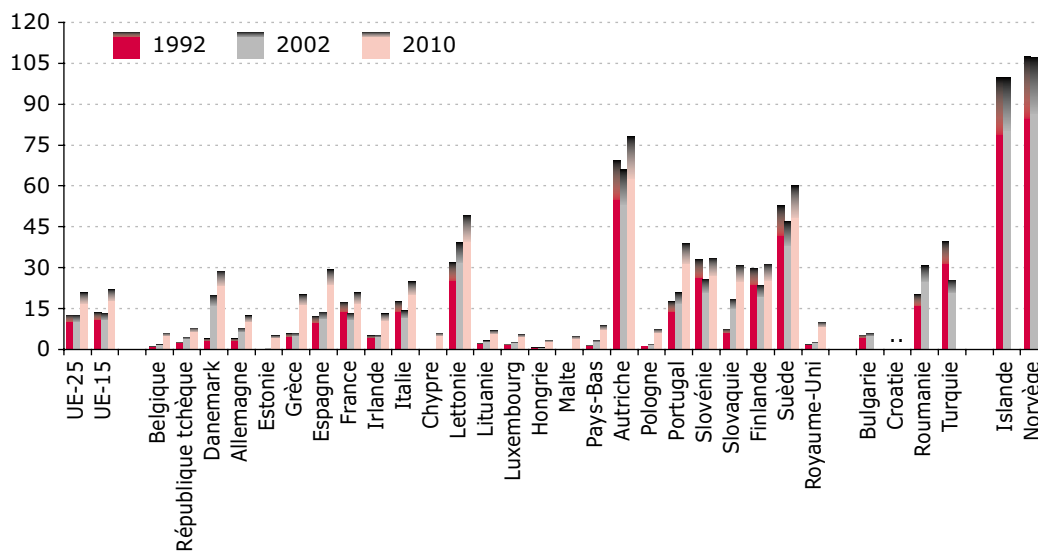


UE-25, UE-15, Allemagne, Espagne, Italie et Pays-Bas: valeurs provisoires.

Cet indicateur est le ratio entre la consommation intérieure brute d'énergie et le PIB calculé pour une année civile. Il mesure la consommation d'énergie d'une économie et son efficacité énergétique globale. La consommation intérieure brute d'énergie est calculée comme la somme de la consommation intérieure brute de cinq types d'énergie: charbon, électricité, pétrole, gaz naturel et sources d'énergies renouvelables. Les chiffres du PIB sont considérés à prix constants pour éviter l'impact de l'inflation, l'année de base étant 1995 (SEC 1995). Le taux d'intensité énergétique est le résultat de la division de la consommation intérieure brute par le PIB. Comme la consommation intérieure brute est mesurée en kilogrammes-équivalent pétrole (kgep) et le PIB en milliers d'euros, ce taux est mesuré en kgep par milliard d'euros.

Part de l'électricité des sources d'énergies renouvelables

Y compris les cibles indicatives pour 2010; en %

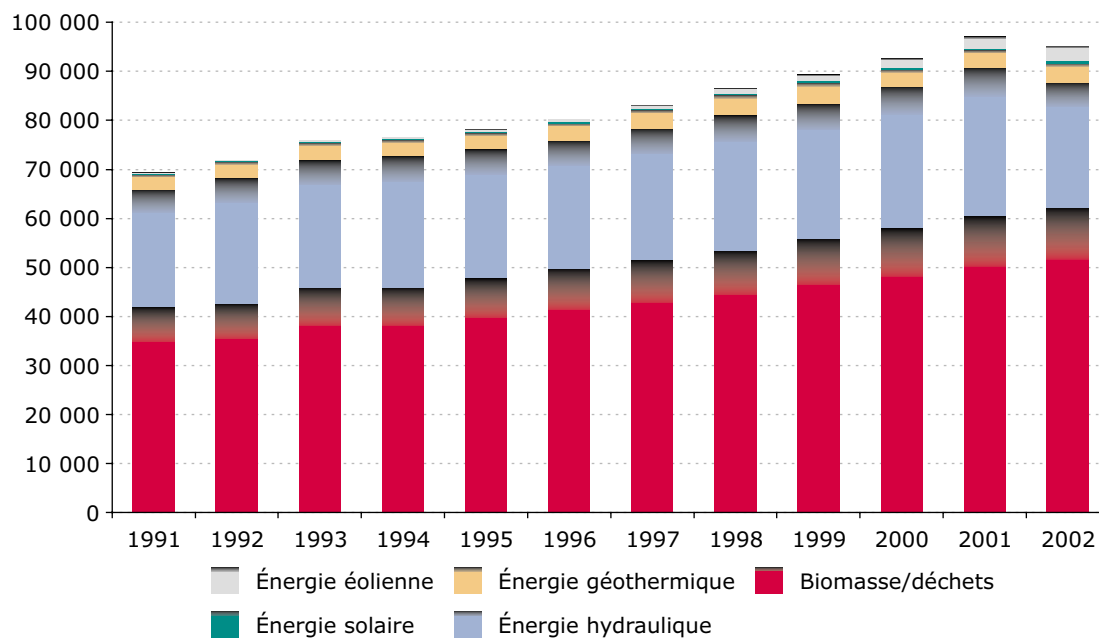


UE-25, UE-15, Allemagne: valeurs provisoires.

Cet indicateur est le ratio entre l'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables et la consommation nationale brute d'électricité calculée pour une année civile. Il mesure la contribution de l'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables dans la consommation nationale d'électricité. L'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables comprend la production d'électricité à partir de centrales hydrauliques (à l'exclusion du pompage), de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire, de l'énergie géothermique et de la biomasse/des déchets. La consommation nationale brute d'électricité comprend la production nationale brute totale d'électricité à partir de tous les combustibles (y compris l'autoproduction) plus les importations et moins les exportations d'électricité.

Production primaire d'énergie renouvelable: biomasse, énergie hydroélectrique, énergie géothermique, énergie éolienne et énergie solaire dans l'UE-25

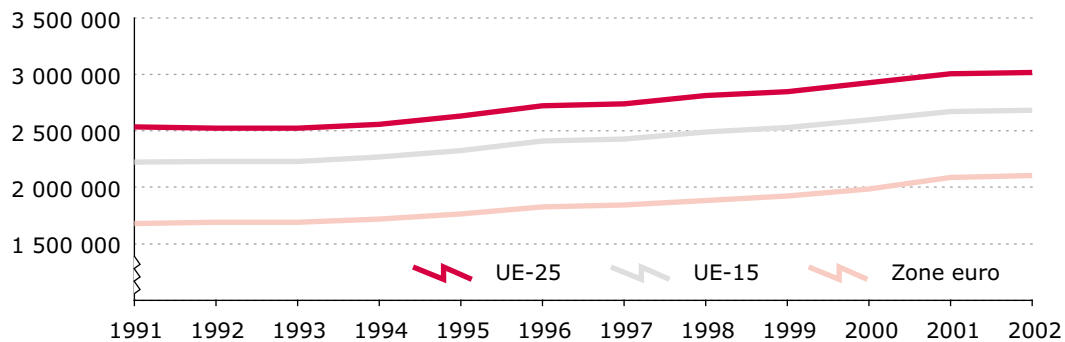
En milliers de tep



La production primaire de la biomasse correspond au contenu calorifique des biofuels ou des biogaz produits; dans le cas de l'incinération des déchets renouvelables, la production d'énergie primaire correspond à la chaleur produite après combustion. La production brute d'électricité des centrales hydroélectriques, des éoliennes, des barrages et des centrales photovoltaïques est considérée comme une production primaire d'énergie. La production primaire d'énergie géothermique est la différence entre l'enthalpie du fluide produit dans le puits de production et celle du fluide réinjecté. La production primaire d'énergie solaire dans les capteurs solaires plans est la chaleur disponible dans le milieu caloporteur, c'est-à-dire le rayonnement solaire incident diminué des pertes optiques et des pertes dues aux capteurs.

Production brute totale d'électricité

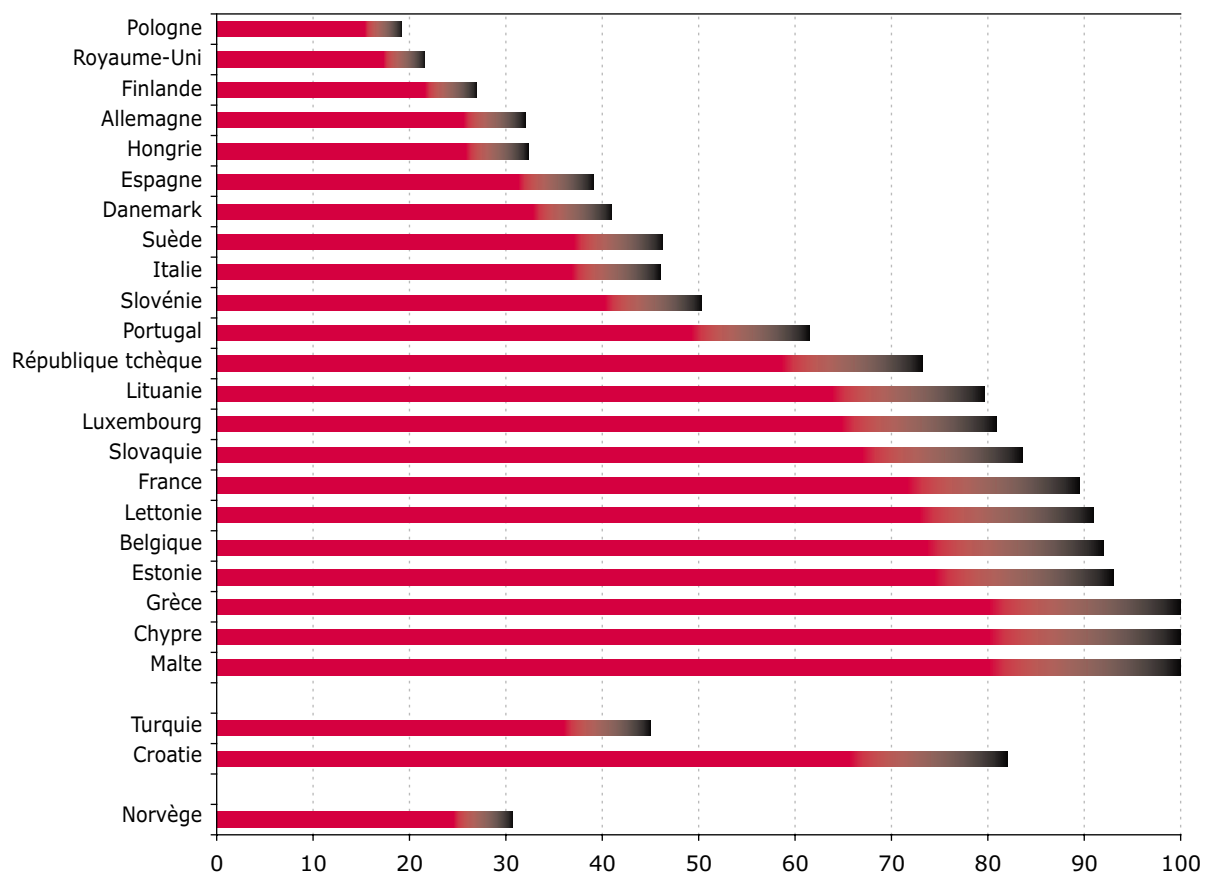
En GWh



La production totale brute d'électricité couvre la production brute d'électricité pour tous les types de centrales confondues. La production brute d'électricité au niveau des centrales est définie comme l'électricité mesurée à la sortie des transformateurs principaux, c'est-à-dire qu'elle inclut la consommation d'électricité des installations auxiliaires et des transformateurs.

Part de marché du plus grand producteur d'électricité en 2002

En %



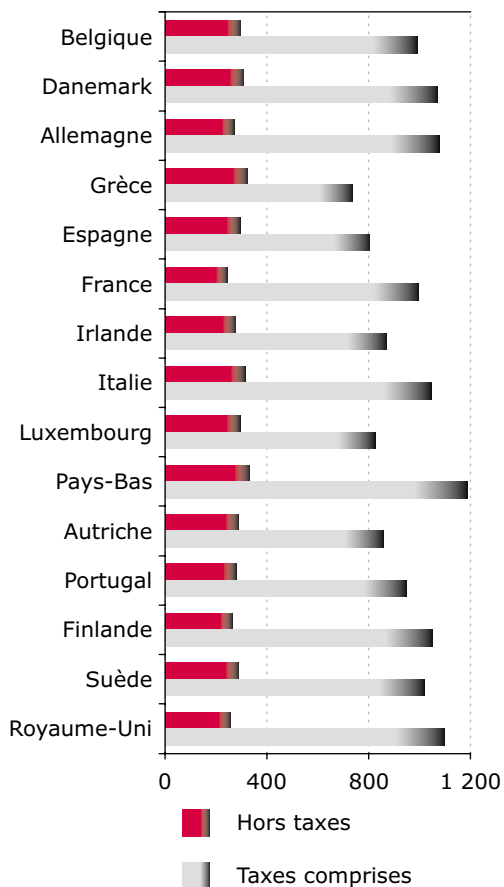
Données extraites le 16 août 2005.

Pas de donnée pour l'Autriche, les Pays-Bas et l'Irlande.

Le présent indicateur montre la part de marché du plus grand producteur d'électricité de chaque pays. Pour calculer cet indicateur, on prend en considération la production nette totale d'électricité au cours de chacune des périodes de référence. L'électricité consommée par les producteurs pour leur propre usage n'est donc pas prise en compte. Pour calculer les parts de marché correspondantes, on prend alors la production nette de chaque producteur au cours de l'année en question. Seule la part de marché la plus importante est communiquée au titre du présent indicateur.

Prix de l'essence sans plomb 95 RON, en janvier 2004

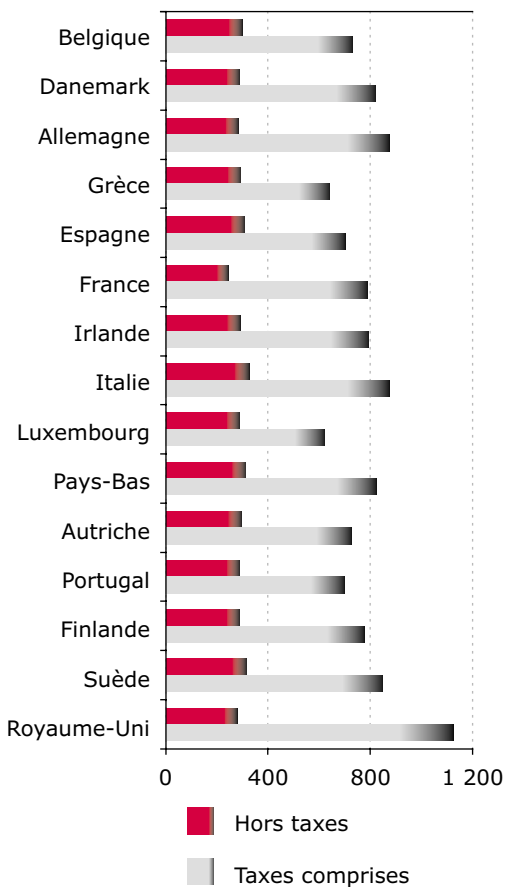
En EUR pour 1 000 litres



Cet indicateur présente les prix moyens à la consommation de l'essence sans plomb (Euro-super 95) à la pompe. Les prix sont communiqués par les États membres à la DG Énergie et transports de la Commission comme étant les plus fréquemment pratiqués au quinzième jour de chaque mois.

Prix du gasoil, en janvier 2004

En EUR pour 1 000 litres



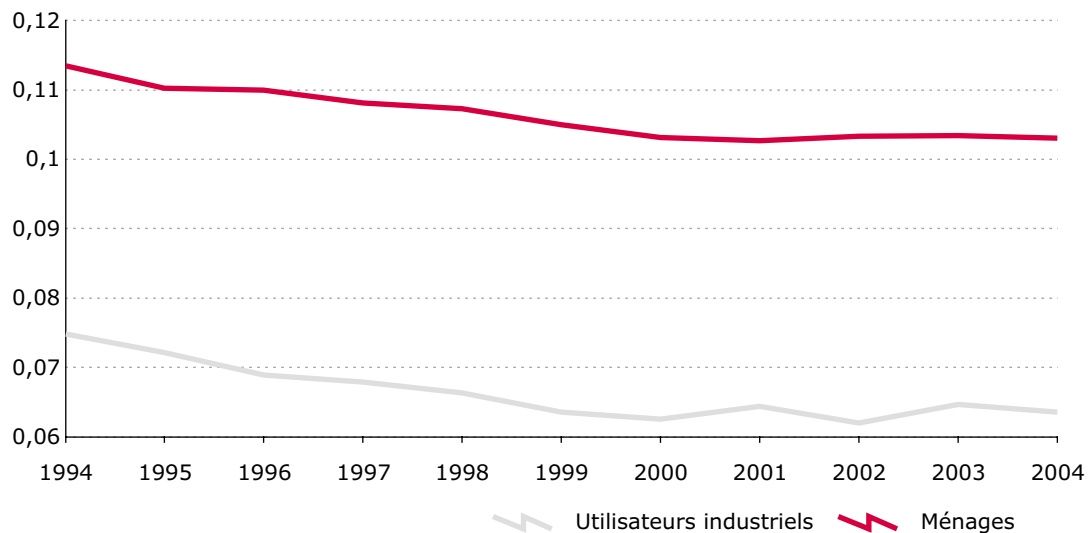
Cet indicateur présente les prix moyens à la consommation du gasoil routier à la pompe. Les prix sont communiqués par les États membres à la DG Transport et énergie de la Commission comme étant les plus fréquemment pratiqués au quinzième jour de chaque mois.

6



Prix de l'électricité dans l'UE-15

En EUR/kWh

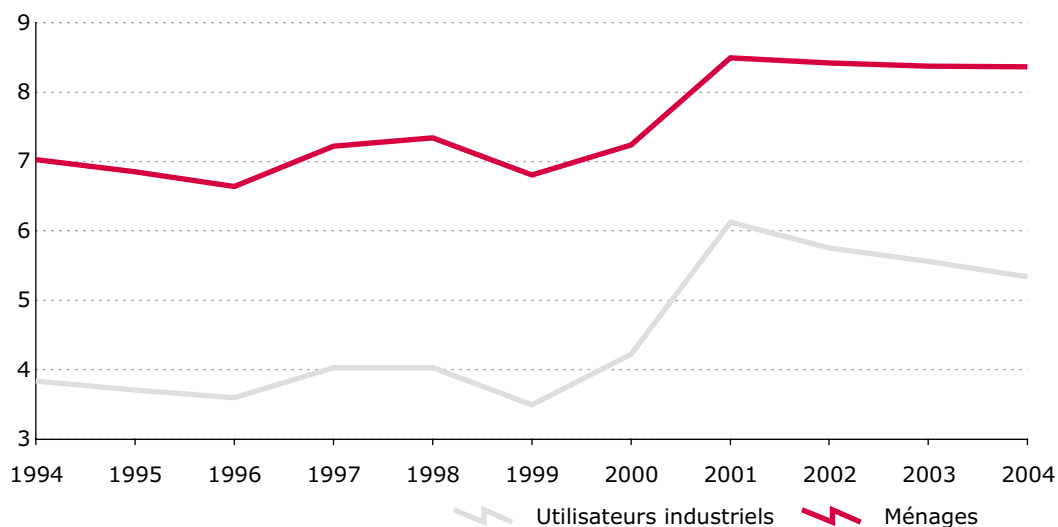


Cet indicateur présente les prix de l'électricité facturés aux consommateurs finals industriels qui sont définis de la façon suivante: consommation annuelle de 2 000 MWh, puissance maximale de 500 kW et charge annuelle de 4 000 heures. Les prix sont donnés en euros (hors taxes) par kWh (kilowattheure) et sont ceux applicables au 1^{er} janvier de chaque année.

Cet indicateur présente les prix de l'électricité facturés aux consommateurs finals domestiques qui sont définis de la façon suivante: consommation annuelle de 3 500 kWh dont 1 300 kWh de nuit (habitation standard de 90 m²). Les prix sont donnés en euros (hors taxes) par kWh et sont ceux applicables au 1^{er} janvier de chaque année.

Prix du gaz dans l'UE-15

En EUR/GJ



Prix du gaz pour les utilisateurs industriels: cet indicateur présente les prix du gaz naturel facturés aux consommateurs finals industriels qui sont définis de la façon suivante: consommation annuelle de 41 860 GJ (gigajoules) et facteur de charge de 200 jours (1 600 heures). Les prix sont donnés en euros (hors taxes) par GJ et sont ceux applicables au 1^{er} janvier de chaque année.

Prix du gaz pour les ménages: cet indicateur présente les prix du gaz naturel facturés aux consommateurs finals domestiques qui sont définis de la façon suivante: consommation annuelle de 83,7 GJ (équipement: cuisine, eau chaude et chauffage central). Les prix sont donnés en euros (hors taxes) par GJ et sont les prix applicables au 1^{er} janvier de chaque année.

Consommation finale d'énergie

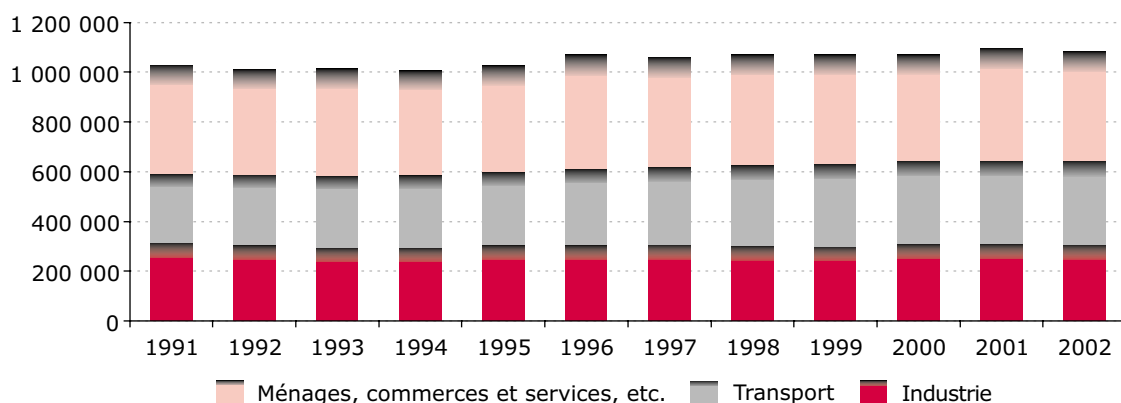
En milliers de tep

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
UE-25	1 011 908	1 015 152	1 005 549	1 026 956	1 069 531	1 059 855	1 069 245 (p)	1 071 036 (p)	1 070 960 (p)	1 096 899 (p)	1 084 653 (p)
UE-15	873 364	880 458	875 174	895 892	933 537	926 126	942 025 (p)	947 204 (p)	950 129 (p)	972 631 (p)	961 754 (p)
Zone euro	673 869	676 154	670 213	689 230	716 713	712 259	726 176 (p)	729 121 (p)	731 660 (p)	771 719 (p)	765 084 (p)
Belgique	33 769	33 097	34 032	34 489	36 383	36 530	37 092	36 931	36 931	37 219	35 825
République tchèque	30 626	27 508	26 374	25 611	25 826	25 696	24 444	23 139	24 060	24 156	23 838
Danemark	13 991	14 444	14 399	14 736	15 322	14 955	14 997	14 933	14 608	14 947	14 708
Allemagne	218 413	219 341	215 457	222 342	230 895	226 131	224 450 (p)	219 934 (p)	213 270 (p)	215 174 (p)	210 485 (p)
Estonie	3 374	2 854	2 842	2 486	2 895	2 967	2 609	2 355	2 362	2 517	2 586
Grèce	14 956	15 206	15 349	15 811	16 870	17 257	18 159	18 157	18 508	19 112	19 497
Espagne	59 952	59 365	62 279	63 536	65 259	67 986	71 750	74 378	79 411 (p)	83 221 (p)	85 379 (p)
France	143 222	142 890	138 170	141 242	148 620	145 652	150 825	150 719	151 624	158 652	154 101
Irlande	7 152	7 418	7 795	7 910	8 229	8 655	9 308	9 835	10 520	10 932	11 227
Italie	110 222	110 464	108 769	113 563	114 339	115 335	118 451	123 073	123 005	125 625	125 163
Chypre	1 282	1 295	1 337	1 409	1 458	1 461	1 531	1 575	1 634	1 689	1 700
Lettonie	5 288	4 328	3 764	3 795	4 058	3 945	3 525	3 471	3 268	3 643	3 628
Lituanie	6 306	4 868	4 690	4 524	4 397	4 402	4 343	3 956	3 639	3 778	3 903
Luxembourg	3 552	3 614	3 547	3 146	3 233	3 224	3 183	3 341	3 544	3 689	3 732
Hongrie	15 835	15 709	15 550	15 621	16 200	15 509	15 598	15 851	15 799	16 400	16 915
Malte	399	423	418	435	505	548	529	551	522	445	445 (p)
Pays-Bas	44 853	46 474	45 761	47 431	51 413	49 103	49 307	48 470	49 745	50 775	50 641
Autriche	19 455	19 705	19 319	20 302	22 001	21 607	22 216	21 821	22 117	24 513	25 204
Pologne	59 140	64 374	61 908	63 360	66 192	65 224	60 378	58 843	55 572	56 198	54 396
Portugal	12 040	12 172	12 759	13 042	13 863	14 550	15 421	15 982	16 937	18 069	18 342
Slovénie	3 288	3 577	3 756	3 940	4 359	4 470	4 272	4 352	4 477	4 558	4 620
Slovaquie	13 004	9 756	9 735	9 883	10 105	9 507	9 991	9 739	9 499	10 883	10 868
Finlande	21 238	21 613	22 325	22 227	22 478	23 484	24 172	24 637	24 555	24 739	25 489
Suède	30 704	32 385	32 952	33 679	34 603	34 119	34 251	34 076	34 532	33 132	33 668
Royaume-Uni	139 844	142 269	142 261	142 436	150 028	147 536	148 443	150 917	150 821	152 833	148 294
Bulgarie	10 897	10 715	10 804	11 402	11 520	9 286	9 904	8 798	8 578	8 611	8 695
Croatie	2 938	3 251	3 090	3 192	3 443	3 665	3 703	5 279	5 343	5 453	5 566
Roumanie	23 789	21 845	23 972	25 356	28 516	28 025	25 577	21 855	22 076	22 851	22 872
Turquie	32 688	35 218	33 160	37 791	41 868	43 409	42 891	49 162	54 142	49 399	52 958
Islande	1 607	1 662	1 662	1 660	1 726	1 753	1 819	1 953	2 057	2 071	2 152
Norvège	15 717	16 170	16 698	16 854	17 669	17 466	18 187	18 659	18 087	18 561	18 198

La consommation finale d'énergie représente l'ensemble de l'énergie livrée aux consommateurs finals (dans l'industrie, le transport, les ménages et d'autres secteurs), toutes utilisations confondues. Elle exclut les livraisons pour transformation et/ou l'autoconsommation des industries productrices d'énergie ainsi que les pertes de réseau.

Consommation finale d'énergie dans l'UE-25

En milliers de tep



Valeurs provisoires incluses.

La consommation finale d'énergie de l'industrie comprend tous les secteurs industriels, comme la sidérurgie, l'industrie chimique, les produits alimentaires, les boissons et le tabac, les textiles et le cuir, l'imprimerie, les pâtes et les papiers, etc., à l'exception de la transformation et/ou de l'autoconsommation des industries productrices d'énergie.

La consommation finale d'énergie des transports représente la consommation de produits énergétiques de tous les modes de transport: rail, route, transport aérien national et international, navigation intérieure et cabotage, à l'exception du transport maritime.

La consommation finale d'énergie des ménages, du commerce, des services, etc., représente l'ensemble des produits énergétiques consommés par les ménages, les petites industries, l'artisanat, le commerce, les organes administratifs, les services (à l'exception du transport), l'agriculture et la pêche.



L'agriculture, la sylviculture et la pêche

L'agriculture 267-278

La sylviculture 279-280

La pêche 281-284





L'agriculture

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les comptes économiques de l'agriculture;
- la main-d'œuvre agricole;
- les prix et les indices des prix agricoles;
- la structure des exploitations agricoles;
- l'utilisation des terres;
- la production végétale;
- la production animale;
- le cheptel;
- les bilans d'approvisionnement;
- les vergers et les vignobles.

La politique agricole commune (PAC)

La politique agricole commune a dû s'adapter afin de répondre aux défis auxquels elle a été confrontée au fil des années: au départ, elle s'est attachée à assurer un niveau de vie correct pour la communauté agricole et la sécurité d'approvisionnement à des prix abordables, puis elle a dû contrôler les déséquilibres quantitatifs. Les réformes de la PAC de 1992 et de 1999 étaient fondées sur la combinaison d'un abaissement des prix institutionnels et du versement de montants compensatoires. La réforme de la PAC de 2003 a abouti à un découplage plus marqué du soutien à l'agriculture par rapport aux décisions de production effectives des agriculteurs.

Collecte de données

Effectuée environ tous les deux ans dans l'ensemble de l'UE, l'enquête sur la structure des exploitations agricoles a pour principal objectif de mesurer la taille de ces dernières. La dernière enquête pour laquelle on dispose de la totalité des chiffres a été effectuée en 2003.

L'enquête fournit également des informations permettant de classer les exploitations agricoles en fonction du type de production. La marge brute standard (MBS) permet de mesurer différentes activités agricoles («entreprises») sur une base commune. Les estima-

tions de la MBS (sur la base de coefficients régionaux) correspondent fondamentalement à la différence entre la valeur de la production et les coûts de production proportionnels spécifiques. La MBS est mesurée pour chaque type de production végétale et animale. Les exploitations agricoles spécialisées sont celles dont plus des deux tiers de leur MBS totale sont réalisés dans une des catégories principales suivantes: horticulture, cultures permanentes, élevage de bétail herbivore ou granivore (porcs et volailles). Les exploitations agricoles non spécialisées ou mixtes sont celles dont moins des deux tiers de la MBS sont réalisés dans l'une des catégories principales susmentionnées.

Selon l'enquête sur la structure des exploitations, la main-d'œuvre agricole comprend l'exploitant et sa famille ainsi que toutes les autres personnes travaillant dans l'exploitation. Elle est mesurée en unités de travail par an (UTA).



Production

Les céréales constituent, en volume, la principale production agricole de la Communauté. Étant devenue autosuffisante, l'UE exporte une part significative de sa production céréalière. Depuis 1993, la nouvelle PAC a aligné l'offre sur la demande en associant un système de versements directs aux producteurs céréaliers à un programme obligatoire de mise en réserve de terres arables. La nouvelle réforme de la PAC (2003) découple les versements directs de la production effective de sorte que les décisions des agriculteurs devraient être davantage dictées par le marché.

L'UE est le premier producteur mondial de vin (plus de la moitié de la production totale). La majeure partie de la production est consommée en Europe, mais les échanges avec les autres continents (en particulier l'Amérique et l'Asie) suivent une courbe ascendante.

Prix

L'indice des prix à la production couvre les ventes de produits végétaux et animaux (*output*) de l'agriculture au reste de l'économie. La part des produits végétaux et animaux dans le total des ventes de l'agriculture varie d'un État membre à

l'autre. L'indice des prix d'achat couvre les achats de moyens de production agricole (*input*). Les indices sont calculés à partir des prix à la production, hors TVA. L'indice des prix agricoles peut être déflaté à partir de l'indice des prix à la consommation.

Comptes économiques de l'agriculture

En vertu de la nouvelle méthodologie des comptes économiques de l'agriculture (CEA 97), la production agricole comprend toute la production (agricole) vendue par les unités agricoles, stockée dans les exploitations agricoles ou utilisée pour transformation ultérieure par les producteurs agricoles. De plus, elle comprend les produits intraconsommés sur l'exploitation pour l'alimentation des animaux ainsi que la production pour compte propre de biens de capital fixe et la production destinée à la consommation propre des unités agricoles.

La valeur ajoutée brute aux prix de base est calculée en déduisant la consommation intermédiaire de la valeur de la production du secteur agricole (qui comprend, en plus de la production agricole, la production d'activités secondaires non agricoles, inséparables de l'activité agricole principale).

Nombre d'exploitations agricoles

En milliers

	1990	1993	1995	1997	2000	2003
UE-15	:	:	7 370,04	6 989,13	6 770,69	:
Belgique	85,04	76,33	70,98	67,18	61,71	54,94
République tchèque	:	:	:	:	:	45,77
Danemark	81,27	73,78	68,77	63,15	57,83	48,61
Allemagne	653,55	606,07	566,91	534,41	471,96	412,3
Estonie	:	:	:	:	:	36,86
Grèce	850,14	819,15	802,41	821,39	817,06	:
Espagne	1 593,64	1 383,91	1 277,6	1 208,26	1 287,42	1 140,73
France	923,59	801,34	734,8	679,84	663,81	614
Irlande	170,58	159,37	153,42	147,83	141,53	135,25
Italie	2 664,55	2 488,39	2 482,1	2 315,23	2 153,72	1 963,82
Lettonie	:	:	:	:	140,84	126,61
Lituanie	:	:	:	:	:	272,11
Luxembourg	3,95	3,4	3,18	2,98	2,81	2,45
Hongrie	:	:	:	:	:	773,38
Malte	:	:	:	:	:	10,99
Pays-Bas	124,8	119,72	113,2	107,92	101,55	85,5
Autriche	:	:	221,75	210,11	199,47	:
Portugal	598,74	489,03	450,64	416,69	415,97	:
Slovénie	:	:	:	:	86,47	77,15
Slovaquie	:	:	:	:	:	71,74
Finlande	:	:	100,95	91,44	81,19	74,95
Suède	:	:	88,83	89,58	81,41	67,89
Royaume-Uni	243,06	243,47	234,5	233,15	233,25	280,63
Norvège	:	:	:	:	70,74	:

Exploitation agricole: unité technico-économique, soumise à une gestion unique et produisant des produits agricoles. L'exploitation peut également fournir d'autres produits et services (non agricoles). Les plus petites exploitations (moins de 1 % de l'activité agricole nationale) ne sont pas obligatoirement objet de l'enquête.



Main-d'œuvre agricole permanente

En milliers de personnes

	1990	1993	1995	1997	2000	2003
UE-15	:	:	15 243,62	14 757,34	13 547,48	:
Belgique	141,02	131,76	122,04	116,7	107,15	100,11
République tchèque	:	:	:	:	:	199,34
Danemark	139,13	142,31	141,08	130,15	103,05	93,72
Allemagne	1 775,86	1 477,96	1 325,15	1 230,69	1 136,54	1 014,09
Estonie	:	:	:	:	:	92,94
Grèce	1 543,49	1 773,51	1 566,72	1 595,55	1 431,25	:
Espagne	2 838,72	2 570,81	2 543,11	2 496,52	2 439,04	2 323,21
France	1 858,99	1 610,23	1 507,42	1 404,25	1 319,58	1 242,83
Irlande	312,73	320,01	293,34	281,86	257,95	248,89
Italie	5 287,35	4 761,76	4 773,22	4 601,09	3 963,63	3 737,66
Lettonie	:	:	:	:	276,18	253,3
Lituanie	:	:	:	:	:	540,82
Luxembourg	9,32	7,9	7,27	6,78	6,5	5,65
Hongrie	:	:	:	:	:	1 473,22
Malte	:	:	:	:	:	18,32
Pays-Bas	289,17	289,68	276,16	282,48	275,73	261,48
Autriche	:	:	547,25	512,64	526,81	:
Portugal	1 560,99	1 263,49	1 172,77	1 070,34	1 063,77	:
Slovénie	:	:	:	:	259,42	211,25
Slovaquie	:	:	:	:	:	247,02
Finlande	:	:	232,07	223,69	183,87	176,27
Suède	:	:	164,22	168,56	156,85	144,25
Royaume-Uni	659,11	651,07	571,74	636,01	575,76	644,32
Norvège	:	:	:	:	191,34	:

La main-d'œuvre inclut toute personne (au-dessus de l'âge de la scolarité obligatoire) ayant travaillé sur l'exploitation et pour le compte de cette dernière au cours des 12 derniers mois. On considère comme main-d'œuvre régulière tous les membres de la famille de l'exploitant travaillant sur l'exploitation (exploitant inclus) et la main-d'œuvre non familiale occupée régulièrement.

Main-d'œuvre agricole permanente féminine

En milliers de personnes

	1990	1993	1995	1997	2000	2003
UE-15	:	:	5 601,08	5 436,47	:	:
Belgique	47,62	48,21	43,95	40,93	37,17	34,44
République tchèque	:	:	:	:	:	68,22
Danemark	40,8	40,04	38,11	36,78	:	25,21
Allemagne	647,28	534,27	466,29	428,82	415,97	384,01
Estonie	:	:	:	:	:	45,09
Grèce	647,54	809,85	677,66	698,05	593,2	:
Espagne	899,68	785,9	768,65	756,8	783,7	744,37
France	658,09	559,71	519,51	475,55	433,99	404,44
Irlande	93,32	99,47	86,72	80,87	70,27	64,73
Italie	2 100,6	1 808,13	1 837,5	1 801,64	1 540,11	1 460,78
Lettonie	:	:	:	:	:	128,98
Lituanie	:	:	:	:	:	280,23
Luxembourg	3,51	2,92	2,66	2,45	2,34	1,98
Hongrie	:	:	:	:	:	652,76
Malte	:	:	:	:	:	4,06
Pays-Bas	86	88,79	86,93	93,8	92,43	92,79
Autriche	:	:	230,48	213,59	229,18	:
Portugal	727,94	588,43	548,09	502,43	499,22	:
Slovénie	:	:	:	:	:	98
Slovaquie	:	:	:	:	:	101,07
Finlande	:	:	87,36	81,75	66,12	65,32
Suède	:	:	53,85	54,99	51,21	48,53
Royaume-Uni	198,76	193,48	153,3	168	171,09	197,27
Norvège	:	:	:	:	67,98	:

La main-d'œuvre inclut toute personne (au-dessus de l'âge de la scolarité obligatoire) ayant travaillé sur l'exploitation et pour le compte de cette dernière au cours des 12 derniers mois. On considère comme main-d'œuvre régulière tous les membres de la famille de l'exploitant travaillant sur l'exploitation (exploitant inclus) et la main-d'œuvre non familiale occupée régulièrement.

Exploitants agricoles qui sont des personnes physiques

En milliers de personnes

	1990	1993	1995	1997	2000	2003
UE-15	:	:	7 269,23	6 868,72	6 502,18	:
Belgique	84,54	75,04	69,52	65,24	59,28	51,58
République tchèque	:	:	:	:	:	42,98
Danemark	80,99	73,34	68,36	62,69	57,32	47,93
Allemagne	646,27	600,3	561,38	518,43	440,06	407,21
Estonie	:	:	:	:	:	36,08
Grèce	849,9	819,03	802,23	821,22	816,53	:
Espagne	1 568,32	1 354,48	1 241,42	1 167,9	1 235,97	1 089,56
France	910,25	786,31	718,44	662,28	538	526,62
Irlande	169,89	158,76	152,95	147,57	141,34	135,08
Italie	2 646,53	2 475,28	2 470,57	2 302,26	2 137,72	1 950,29
Lettonie	:	:	:	:	139,63	126,52
Lituanie	:	:	:	:	:	271,5
Luxembourg	3,91	3,36	3,14	2,92	2,75	2,42
Hongrie	:	:	:	:	:	765,66
Malte	:	:	:	:	:	10,93
Pays-Bas	122,24	116,45	109,79	104,18	95,11	82
Autriche	:	:	217,06	205,53	194,91	:
Portugal	593,59	483,9	445,18	410,84	409,31	:
Slovénie	:	:	:	:	86,34	77,04
Slovaquie	:	:	:	:	:	70,08
Finlande	:	:	100,81	90,94	75,74	73,89
Suède	:	:	83,43	83,79	75,92	62,96
Royaume-Uni	226,77	228,15	224,94	222,87	222,22	270,53
Norvège	:	:	:	:	69,96	:

L'exploitant agricole est la personne physique ou morale qui tire profit de l'activité agricole. Ne sont comptabilisés que les exploitants individuels et non pas les exploitants d'exploitations en holding.

Par définition, l'indicateur du revenu agricole A est l'indice de revenu réel des facteurs dans l'agriculture, par unité de travail par an. Cet indicateur correspond à la valeur ajoutée nette réelle au coût des facteurs de l'agriculture, par unité de travail par an. La valeur ajoutée nette au coût des facteurs est calculée en soustrayant la consommation de capital fixe de la valeur ajoutée brute aux prix de base et en ajoutant la va-

leur des (autres) subventions moins les impôts sur la production.

La main-d'œuvre agricole, au sens des comptes économiques de l'agriculture, correspond à la main-d'œuvre utilisée pour générer la production de la branche agricole, y compris les services agricoles et la production de certaines activités non agricoles.





Exploitants agricoles de moins de 35 ans

En milliers de personnes

	1990	1993	1995	1997	2000	2003
UE-15	:	:	570,74	521,81	529,17	:
Belgique	9,83	9,13	10,88	9,14	6,64	4,42
République tchèque	:	:	:	:	:	4,04
Danemark	8,78	6,93	6,56	6,5	5,44	4,02
Allemagne	101,43	103,42	98,16	85,89	72,53	49,33
Estonie	:	:	:	:	:	3,44
Grèce	73,77	58,87	49,03	44,36	71,25	:
Espagne	113,27	88,44	76,59	69,29	110,82	67,72
France	120,8	104,11	92,31	79,03	53,27	54,37
Irlande	22,45	23,53	20,89	17,71	18,38	15,01
Italie	137,59	132,96	110,21	119,45	110,6	76,13
Lettonie	:	:	:	:	14,63	10,86
Lituanie	:	:	:	:	:	19,17
Luxembourg	0,45	0,38	0,36	0,3	0,29	0,2
Hongrie	:	:	:	:	:	44,53
Malte	:	:	:	:	:	0,65
Pays-Bas	11,29	11,8	10,31	7,35	6,46	5,78
Autriche	:	:	39,71	34,76	30,87	:
Portugal	39,66	22,81	18,52	15,05	17,02	:
Slovénie	:	:	:	:	4,49	2,98
Slovaquie	:	:	:	:	:	3,82
Finlande	:	:	16,12	13,09	8,67	7,32
Suède	:	:	7,45	6,42	5,27	3,83
Royaume-Uni	16,81	15,45	13,65	13,45	11,66	9,32
Norvège	:	:	:	:	9,62	:

L'exploitant agricole est la personne physique ou morale qui tire profit de l'activité agricole. Ne sont comptabilisés que les exploitants individuels et non pas les exploitants d'exploitations en holding.

Exploitants agricoles de plus de 64 ans

En milliers de personnes

	1990	1993	1995	1997	2000	2003
UE-15	:	:	2021,95	1950,42	1871,29	:
Belgique	17,24	15,72	11,82	12,07	11,74	10,54
République tchèque	:	:	:	:	:	7,86
Danemark	16,31	15,93	15,65	13,17	11,31	7,83
Allemagne	47,02	42,24	41,84	40,55	25,68	24,22
Estonie	:	:	:	:	:	10,2
Grèce	215,74	240,79	248,5	281,06	253,46	:
Espagne	383,9	364,07	371,35	368,35	347,42	366,25
France	125,74	116,14	110,16	105,63	97,35	84,92
Irlande	38,65	32,31	32,5	32,31	28,04	27,41
Italie	850,95	850,58	912,29	827,65	825,95	788,4
Lettonie	:	:	:	:	36,32	34,46
Lituanie	:	:	:	:	:	102,28
Luxembourg	0,66	0,64	0,61	0,57	0,52	0,42
Hongrie	:	:	:	:	:	229,47
Malte	:	:	:	:	:	2,52
Pays-Bas	18,69	19,11	19	20,2	18,22	13,53
Autriche	:	:	20,94	20,93	20,26	:
Portugal	170,86	161,48	156,99	154,97	154,6	:
Slovénie	:	:	:	:	27,71	26,2
Slovaquie	:	:	:	:	:	18,93
Finlande	:	:	7,07	5,41	4,59	4,82
Suède	:	:	18,04	17,69	15,92	11,6
Royaume-Uni	50,05	51,34	55,19	49,87	56,23	77,46
Norvège	:	:	:	:	6,23	:

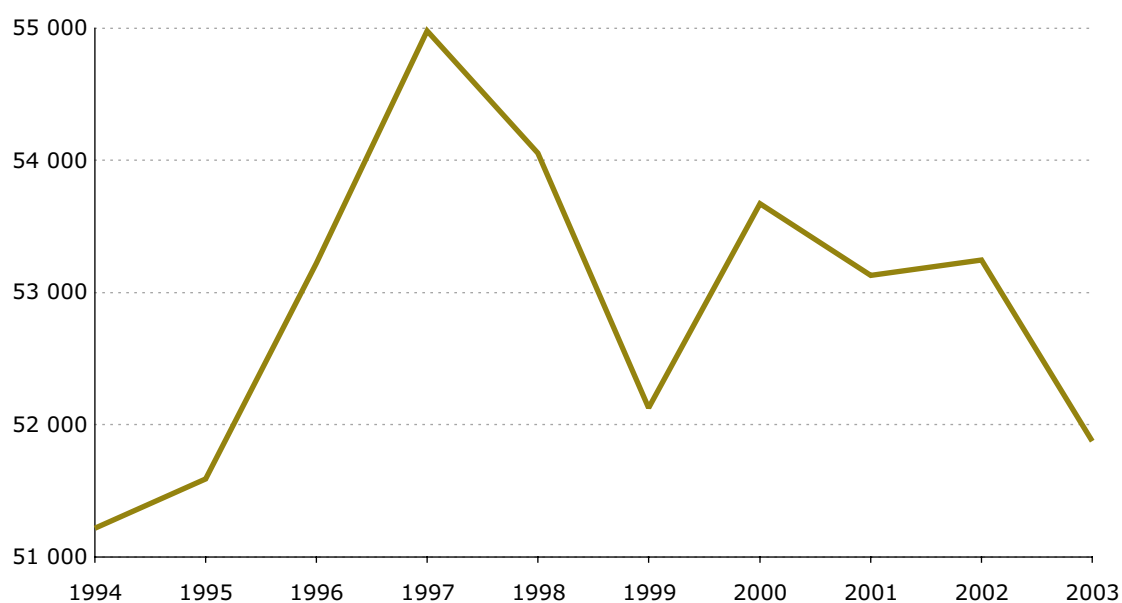
Production de céréales

En milliers de tonnes

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
UE-25	224 666,3	222 101,9	228 426,2	257 689,4	261 017,4	265 605,2	251 564,8	259 661,3	256 736,8	265 019,5	231 786,8	289 479,9
UE-15	177 792,9	173 975,9	177 412,7	206 286,1	205 518,8	210 432	200 832,8	213 819,5	199 732,7	211 637,1	186 765,4	225 444,1
Zone euro	140 778,4	136 608,1	137 390,7	161 858,8	161 714,8	168 423,1	160 719,5	170 689,5	161 868,2	170 331,2	146 929	184 252
Belgique	2 139,4	2 091,4	2 212,1	2 534,9	2 393,8	2 535,9	2 406,6	2 512,9	2 358,5	2 639,3	2 613,2	2 951
République tchèque	6 300,3	6 777,2	6 601,7	6 644,2	7 004,7	6 668,9	6 928,3	6 454,2	7 337,6	6 770,8	5 762,4	8 869,1
Danemark	8 197,9	7 825	9 150	9 217,2	9 530	9 355,5	8 775	9 412,7	9 423,1	8 803,7	9 050,9	8 963,2
Allemagne	35 547,4	36 328,7	39 863,9	42 135,6	45 485,7	44 574,9	44 452	45 271,2	49 709,3	43 391,3	39 426	50 812,9
Estonie	810,7	510,4	513,5	629,2	650,5	576	401,5	696,1	558,4	524,7	505,7	599,7
Grèce	4 274,7	5 318	4 213	4 669	4 755	4 419	4 288	4 062	4 091,3	4 074,9	4 110	4 330,2
Espagne	17 155,6	14 833,1	11 241,4	21 644,3	18 562,5	21 778,5	17 321	23 739,8	17 179,2	20 863,8	20 308,3	23 838,5
France	55 261,7	53 039,4	53 142,6	62 120,4	62 886,9	67 807,7	64 135,9	65 582,5	60 143,1	69 555,7	54 807,1	70 393,2
Irlande	1 626,2	1 609,3	1 795,9	2 142	1 943,4	1 865	2 011,3	2 173,9	2 164,1	1 963,6	2 146,9	2 458,8
Italie	18 465,2	17 826,1	18 337,5	19 486,2	18 455,1	19 305	19 641,5	19 392,5	18 660,3	19 877,3	16 461,8	21 683,2
Chypre	204,8	162,2	145,2	141,2	47,8	64,9	127	48	127,4	141,8	151	80
Lettonie	1 230,7	896,1	689	960,8	1 035,2	958,9	783,4	923,6	928	1 028,5	932,4	1 059,5
Lituanie	2 672,5	2 098,2	1 906,5	2 615,1	2 945,3	2 716,8	2 048,6	2 657,7	2 345,3	2 539,1	2 631,8	2 859,4
Luxembourg	151,9	133,6	147,6	175,5	162	167,2	153,8	152,8	144,3	168,8	164,1	179
Hongrie	8 507	11 694	11 256	11 308	14 132	12 997,4	11 384,9	10 026,5	15 039,2	11 695,9	8 758,4	16 557
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas	1 512,3	1 406,1	1 548,7	1 711,1	1 622,7	1 569,3	1 416,5	1 818,8	1 862,6	1 823,9	1 917,1	1 932,8
Autriche	4 206,5	4 435,9	4 452,1	4 708,7	5 008,7	4 771,6	4 806,5	4 490,2	4 833,8	4 757,3	4 263,8	5 315,3
Pologne	23 577	21 763,4	25 905,3	25 298	25 399,5	27 158,7	25 750,3	22 340,6	26 960,3	26 877,3	23 390,8	29 635,1
Portugal	1 379,8	1 513,4	1 321	1 500	1 395,3	1 279,5	1 506	1 465,5	1 151,9	1 350,8	1 037,9	1 068,6
Slovénie	418,6	524,1	506,4	484,9	542,5	557,1	478,6	493,8	496	610,7	398,8	582,7
Slovaquie	3 151,8	3 700,5	3 489,9	3 322	3 741,1	3 474,5	2 829,4	2 201,3	3 212	3 193,6	2 490,3	3 793,2
Finlande	3 332,4	3 391,2	3 328	3 700,2	3 798,7	2 768,6	2 868,4	4 089,3	3 661	3 939,4	3 782,8	3 618,7
Suède	5 041,6	4 269,8	4 791	5 954,1	5 986	5 618,4	4 931,3	5 670,3	5 390,7	5 461,9	5 352,1	5 511,7
Royaume-Uni	19 500,3	19 955	21 868	24 587	23 533	22 616	22 119	23 985	18 959,4	22 965,4	21 323,3	22 387
Bulgarie	5 685	6 426	6 594,9	3 426	6 197,8	5 841,8	5 916,9	5 225,7	6 037,1	6 736,1	3 790,4	:
Croatie	2 733	2 595	2 759	2 761	3 177	3 209	2 881	2 770,2	3 397,5	3 724,4	2 355,8	:
Roumanie	15 453,9	18 167,2	19 857,5	14 174,3	22 099,3	15 446,5	17 033,5	10 473,9	18 869,4	14 355,9	12 964,2	24 709,3
Turquie	:	:	:	29 020	29 445	32 842	28 520	31 889,9	29 203,4	30 462,7	22 334,7	:
Islande	:	:	0,5	2	2,9	:	:	:	:	:	:	:
Norvège	1 383,5	1 015	:	1 345,2	1 288,3	1 357,8	1 218,2	1 299,9	1 202,9	:	:	:

Superficie en céréales dans l'UE-25

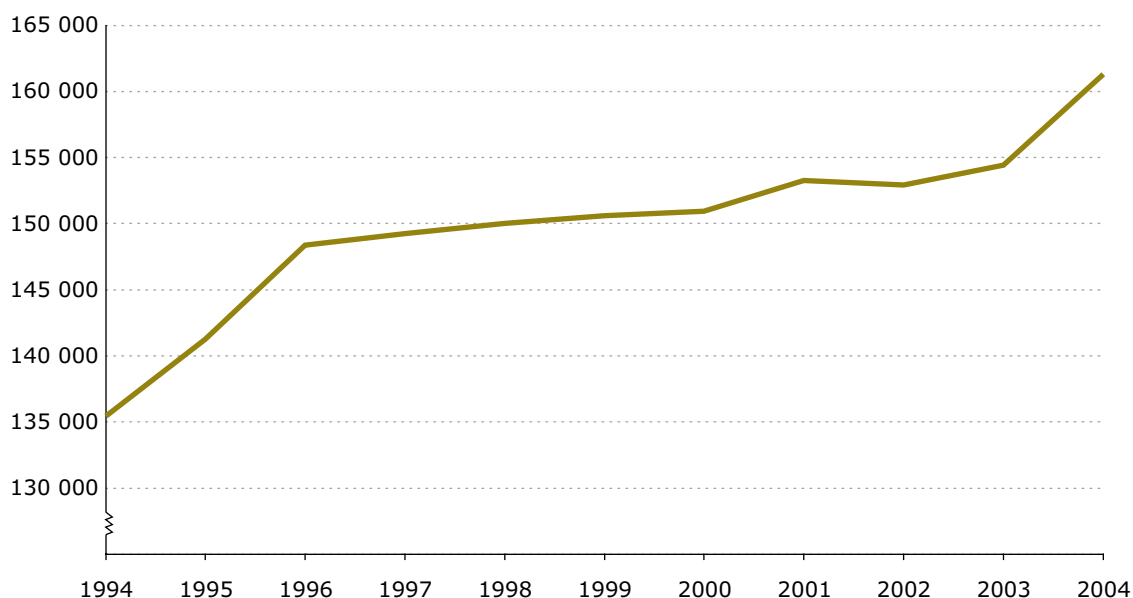
En milliers d'hectares





Production végétale dans l'UE-15

En Mio. ECU/EUR

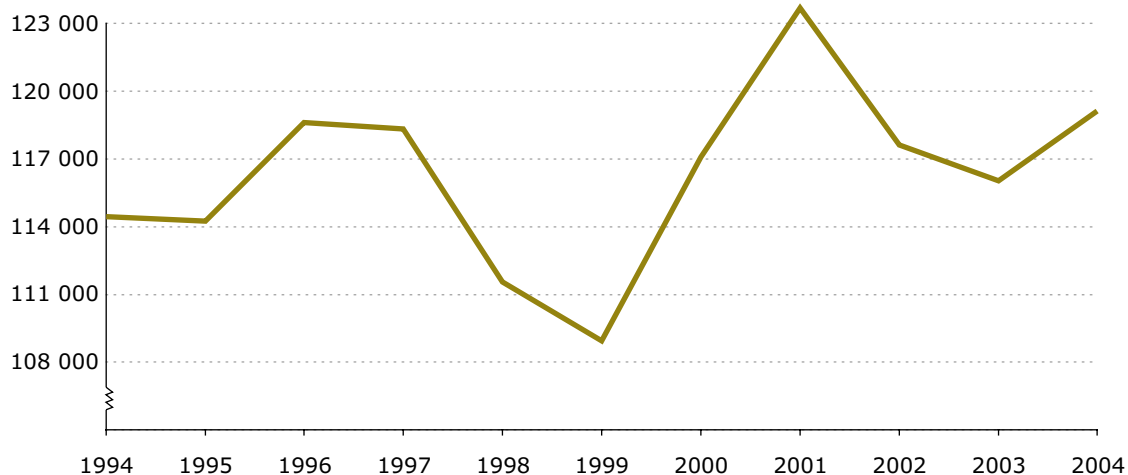


2002: valeurs provisionnelles; 2003, 2004: estimations.

La production végétale est évaluée aux prix de base. Le prix de base se définit comme le prix perçu par le producteur, déduction faite de tous les impôts sur les produits, mais y compris l'ensemble des subventions sur les produits. Le concept de production comprend les ventes, la variation des stocks ainsi que les produits végétaux destinés à l'alimentation du bétail, à la transformation par les producteurs et à l'usage final propre des producteurs.

Production animale dans l'UE-15

En Mio. ECU/EUR

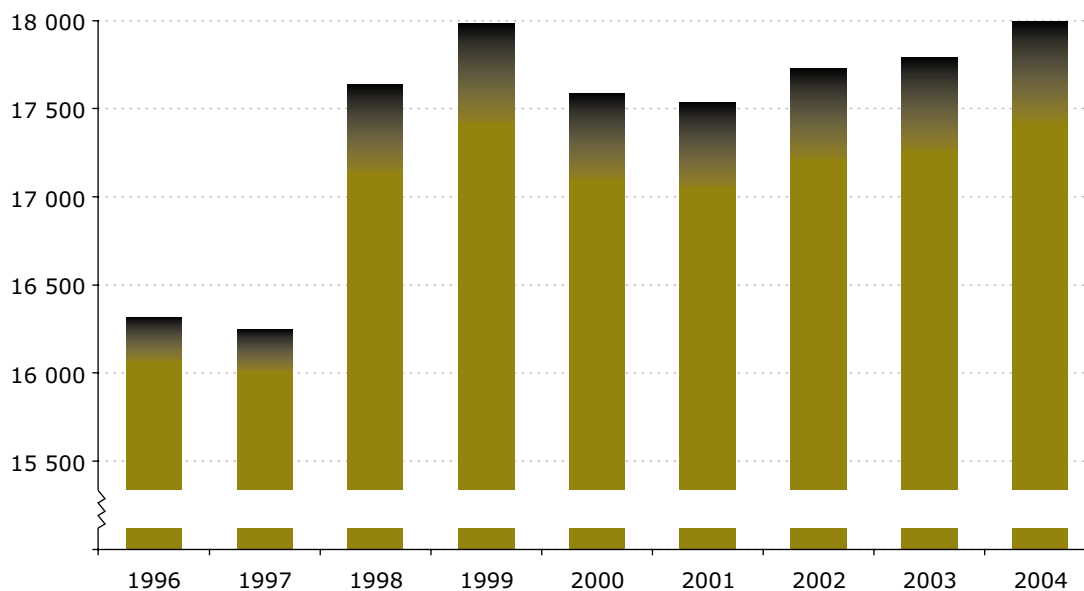


2002: valeurs provisionnelles; 2003, 2004: estimations.

La production animale est évaluée aux prix de base. Le prix de base se définit comme le prix perçu par le producteur, déduction faite de tous les impôts sur les produits, mais y compris l'ensemble des subventions sur les produits. Le concept de production comprend les ventes, la variation des stocks ainsi que les produits destinés à la transformation par les producteurs et à l'usage final propre des producteurs.

Production de viande dans l'UE-15: porcs

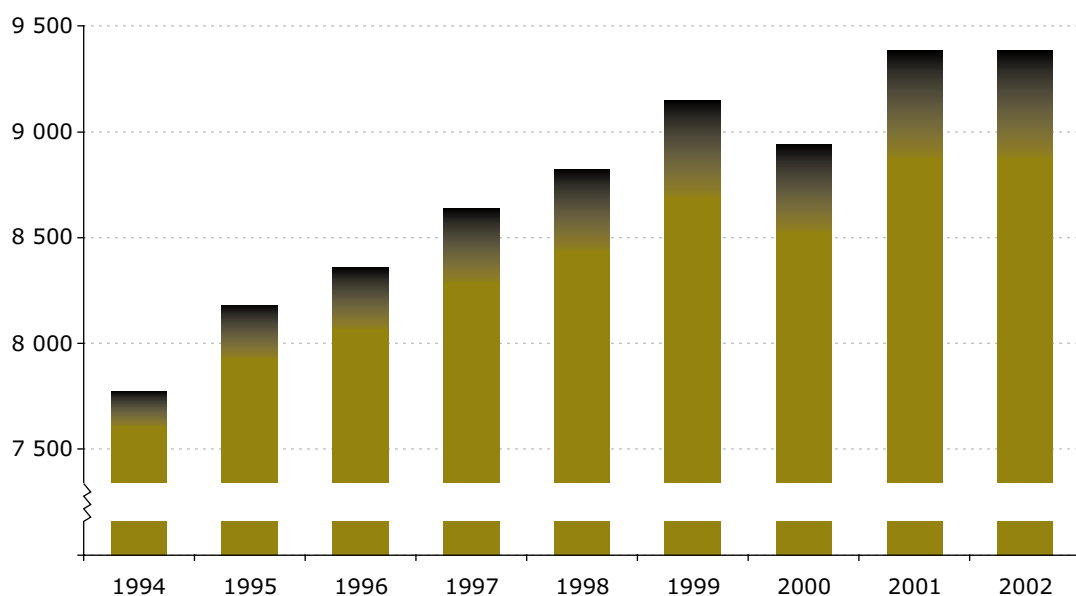
En milliers de tonnes



Cet indicateur exprime le poids carcasse total des porcs, abattus par les abattoirs et à la ferme, dont la viande est certifiée pour la consommation humaine.

Production de viande dans l'UE-15: volaille

En milliers de tonnes

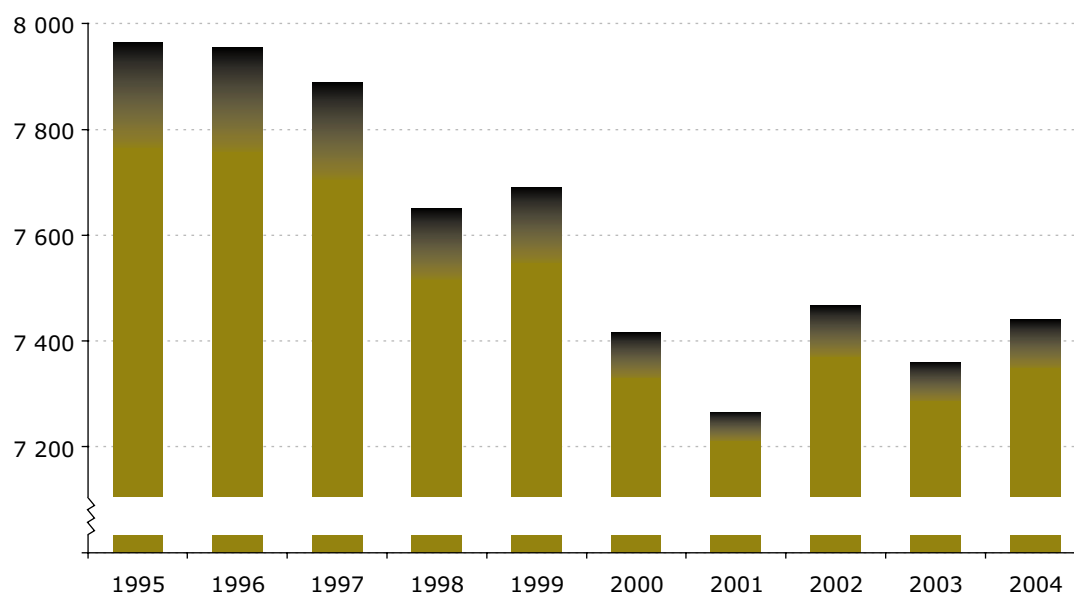


Cet indicateur exprime le poids carcasse total de viande de volaille de basse-cour déclarée propre à la consommation humaine. Les volailles suivantes sont incluses: poules, poulets, canards, dindes, pintades, oies. Cet indicateur représente principalement la production de gallinacés dont les poulets de chair.



Production de viande dans l'UE-15: bovins

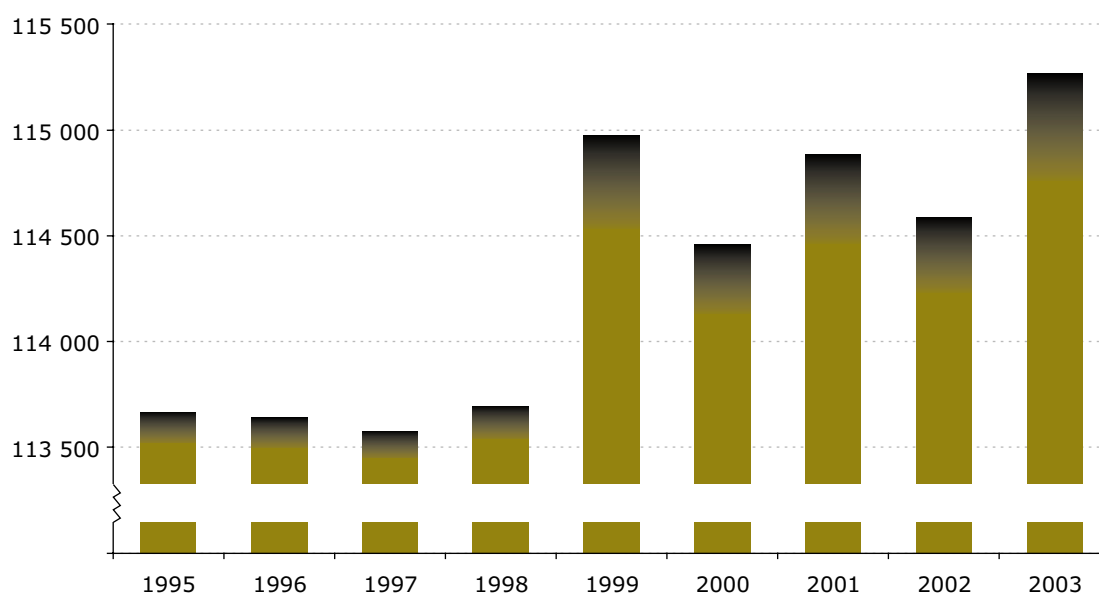
En milliers de tonnes



Cet indicateur exprime le poids carcasse des bovins (veaux, bœufs, taureaux, génisses et vaches), abattus par les abattoirs et à la ferme, dont la viande est certifiée pour la consommation humaine.

Collecte de lait de vache dans l'UE-15

En milliers de tonnes



Les données couvrent le lait de vache collecté dans des fermes par des laiteries agréées. Il faut faire la distinction entre le «lait collecté par des laiteries» et la «production de lait à la ferme». La collecte de lait ne représente qu'une partie de l'utilisation totale de la production de lait à la ferme. Le lait produit à la ferme est par ailleurs utilisé pour la consommation domestique, la vente directe et l'alimentation du bétail.

Indices des prix à la production agricole

2000 = 100; déflatés

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
UE-25	:	:	:	:	100	102,3	96,7	97,7	95,2
UE-15	112,8 (s)	109,7 (s)	104,4 (s)	98,7 (s)	100	102,4	97,2	98,5	95,4
Belgique	110,5 (s)	110,3 (s)	102,6 (s)	93,0 (s)	100	102	91	92,6	92,7
République tchèque	:	:	:	:	100	106,1	94,4	91	94,7
Danemark	115,6 (s)	113,4 (s)	98,4 (s)	92,2 (s)	100	105,1	92,5	86,7	88,1
Allemagne	108,6 (s)	108,1 (s)	102,2 (s)	95,4 (s)	100	105,3	97,2	97,1	94
Estonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Grèce	110,4	106,8	101	99	100	102,3	105,4	111	104,8
Espagne	115,1 (s)	109,4 (s)	104,6 (s)	99,0 (s)	100	100,2	94,2	87,8	86,1
France	106,0 (s)	104,9 (s)	104,1 (s)	100,2 (s)	100	101,6	96,5	97,5	93,7
Irlande	117,4	108,9	105,7	98,9	100	100,3	91,8	87,9	87,9
Italie	114,2 (s)	112,7 (s)	106,8 (s)	100,2 (s)	100	102,6 (s)	101,4 (s)	103,8 (s)	99,3 (s)
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Lettonie	222,8	149,9	98,4	90,7	100	100,2	95,6	90,3	106,3
Lituanie	:	:	:	:	100	113,2	112,3	101,2	101,1
Luxembourg	107,9	108,8	107,1	102,9	100	99,4	95,2	93,8	93,9
Hongrie	:	:	:	:	100	97,2	90,7	92	81,4
Malte	:	:	:	:	100	106,8	104,9	99	89,7
Pays-Bas	105,8 (s)	110,4 (s)	102,8 (s)	95,0 (s)	100	100,9	94,9	94	88,1
Autriche	109,6 (s)	110,9 (s)	102,3 (s)	95,5 (s)	100	104,3	97,7	96,8	94,3
Pologne	127,4	121,9	107,2	94,7	100	99	88,2	88,7	99,6
Portugal	107,5 (s)	106,1 (s)	105,1 (s)	98,1 (s)	100	102,0 (s)	94,1 (s)	94,1 (s)	85,1 (s)
Slovénie	:	:	:	:	100	100,4	94,2	92,1	87,8
Slovaquie	:	:	:	:	100	:	:	:	80,3
Finlande	115,7	108,4	105,6	99,5	100	102,5	99,1	93,3	95,5
Suède	111,3 (s)	107,3 (s)	104,6 (s)	102,6 (s)	100	102,4	97,5	93,9	91,7
Royaume-Uni	142,7	121,5	109,3	104,3	100	107	100,7	105,7	107,7
Bulgarie	:	:	:	:	100	102,5	86,5	91,4	:
Roumanie	:	:	:	:	100	104,3	106,7	100,6	82,6

Les indices de ce tableau donnent de l'information sur l'évolution des prix à la production pour l'ensemble de la production agricole. Les sous-indices ont été pondérés par la valeur des ventes en 2000. Les indices nominaux sont déflatés à l'aide des indices harmonisés des prix à la consommation.

Indices des prix d'achat de moyens de production agricole

2000 = 100; déflatés

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
UE-25	:	:	:	:	100	101,1	99	98,4	100
UE-15	104,9 (s)	104,0 (s)	99,9 (s)	97,5 (s)	100	101,1	99	98,4	100
Belgique	101,9 (s)	102,5 (s)	98,1 (s)	96,4 (s)	100	100,1 (s)	99,1 (s)	97,8 (s)	96,3
République tchèque	:	:	:	:	100	100,1	97,4	96	99,7
Danemark	105,5 (s)	106,6 (s)	103,6 (s)	99,8 (s)	100	103,5	102,2	99	101,2
Allemagne	100,4 (s)	100,3 (s)	96,9 (s)	95,7 (s)	100	102,1	100,3	99,5	101,4
Estonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Grèce	103,4	100,3	97,8	97,6	100	98,4	97,4	97,9	102,1
Espagne	103,3 (s)	104,1 (s)	101,7 (s)	98,2 (s)	100	100	97,4	95,7	96,5
France	101,7 (s)	101,9 (s)	99,1 (s)	97,7 (s)	100	101,3	99,9	99	100,4
Irlande	106,5	104	100,4	99,4	100	100,4	97,5	96	97,1
Italie	113,1 (s)	113,7 (s)	105,0 (s)	98,8 (s)	100	101,6 (s)	100,2 (s)	99,5 (s)	102,0 (s)
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Lettonie	100,8	104	103	101,4	100	99,2	97,9	99,1	100,9
Lituanie	:	:	:	:	100	95,2	98,7	95,3	91,2
Luxembourg	101,9	101,4	100,5	99,9	100	101,1	100,3	99,1	96,2
Hongrie	:	:	:	:	100	102,4	98,3	99,5	102,3
Malte	:	:	:	:	100	98,3	96,7	94,7	93,3
Pays-Bas	104,6 (s)	103,2 (s)	99,0 (s)	96,6 (s)	100	100,7	97,9	97,5	97,7
Autriche	102,1 (s)	102,4 (s)	99,4 (s)	98,7 (s)	100	99,6	97,6	98,2	99,6
Pologne	95,3	95	94,3	96,9	100	101,2	101,6	103,9	107,9
Portugal	109,6 (s)	106,2 (s)	101,0 (s)	99,0 (s)	100	102,8 (s)	95,5 (s)	96,3 (s)	98,3 (s)
Slovénie	:	:	:	:	100	103,1	98,9	98,1	103
Slovaquie	:	:	:	:	100	:	:	:	89,2
Finlande	102,3	103,1	100,3	97,8	100	99,6	98,2	98,2	100,8
Suède	101,4 (s)	100,7 (s)	98,1 (s)	97,5 (s)	100	102,4	102,3	102	104,8
Royaume-Uni	114,8	108,4	101,6	99,2	100	102,3	100,6	101,8	107,5

Les indices de ce tableau donnent de l'information sur l'évolution des prix d'achat pour l'ensemble des moyens de production agricole. Les sous-indices ont été pondérés par la valeur des achats en 2000. Les indices nominaux sont déflatés à l'aide des indices harmonisés des prix à la consommation.

Indicateur A du revenu de l'activité agricole

1995 = 100

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
UE-25	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
UE-15	93,81	100	103,59	103,96	100,69	100,45	104,15	110,95(e)	103,03(p)	105,70(e)	106,79(e)
Belgique	111,09	100	109,65	113,81	107,52	99,48	107,92	116,83(e)	98,26(e)	99,08(e)	90,48(e)
République tchèque	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Danemark	85,66	100	98,98	95,01	73,52	73,89	89,41	100,32	74,55	69,46(e)	82,34(e)
Allemagne	91,92	100	115,41	118,46	105,85	105,25	129,23	161,54	118,24	115,25(e)	134,41(e)
Estonie	:	100	106,56	104,30	114,23	62,66	93,98	115,13	114,63	161,85(e)	252,32(e)
Grèce	95,60	100	94,99	95,40	94,90	95,15	96,26	99,28	96,85(e)	95,93(e)	98,57(e)
Espagne	100,37	100	112,08	113,07	108,47	101,63	107,44	116,06	110,51(p)	123,93(e)	126,98(e)
France	94,18	100	100,49	104,04	108,56	106,37	105,82	107,02	104,70	103,82(e)	99,96(e)
Irlande	93,36	100	98,89	96,00	92,82	87,83	102,40	100,85	96,04(e)	96,30(e)	95,06(e)
Italie	91,06	100	105,68	108,31	108,23	116,73	112,62	113,12	108,34	109,30(e)	110,77(e)
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Lettonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Lituanie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Luxembourg	88,67	100	103,64	95,26	104,62	98,65	93,98	93,01	95,63	91,38(e)	98,56(e)
Hongrie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas	97,38	100	95,86	103,53	92,97	86,38	87,33	88,98	78,25	81,78(e)	72,44(e)
Autriche	91,21	100	94,36	85,99	84,64	85,38	92,36	107,90	102,65	100,18(e)	100,93(e)
Pologne	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Portugal	91,12	100	109,81	104,04	104,25	126,18	108,99	132,66	123,94	124,68(e)	125,52(e)
Slovénie	:	100	89,18	102,88	100,01	93,85	101,12	87,04	118,04	89,71(e)	101,44(e)
Slovaquie	:	100	105,13	108,11	95,82	102,20	99,32	113,84	107,51(e)	92,80(e)	119,57(e)
Finlande	79,29	100	85,35	85,01	69,79	89,83	116,46	116,91	123,67	97,31(e)	93,61(e)
Suède	83,83	100	97,97	103,81	106,25	93,52	101,55	109,70	110,50	108,82(e)	111,28(e)
Royaume-Uni	91,14	100	93,64	72,21	62,79	61,46	59,01	63,36	68,37(e)	81,06(e)	81,53(e)

L'indicateur A correspond à la valeur ajoutée nette déflatée (c'est-à-dire réelle) au coût des facteurs de l'agriculture par unité de travail annuel total. L'indice des prix implicites du PIB est utilisé comme déflateur.

Valeur ajoutée aux prix de base du secteur agricole

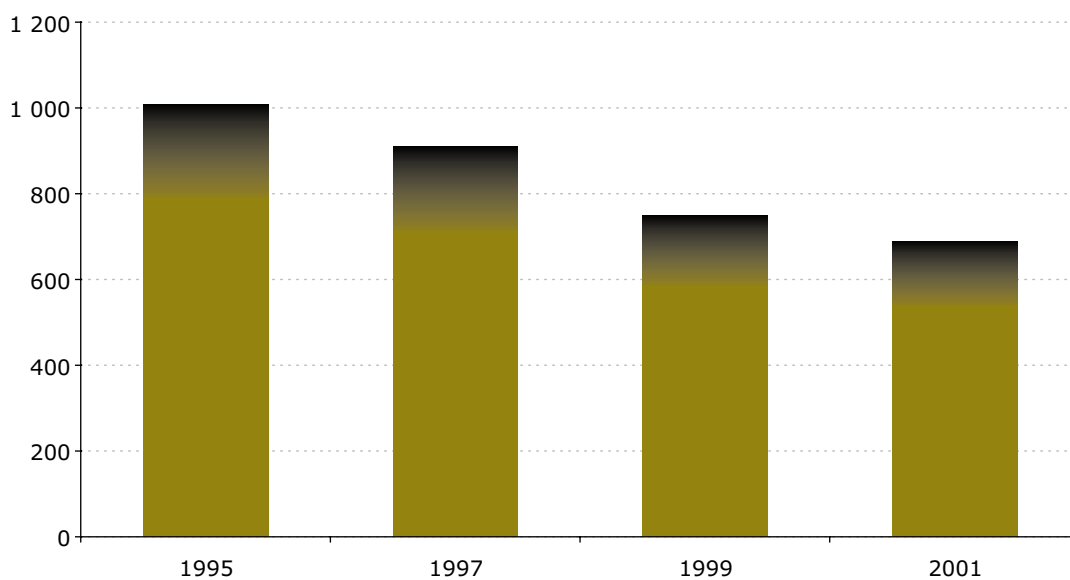
En Mio. ECU/EUR

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
UE-25	:	:	:	:	154 592,99	151 232,14	:	:	:	157 567,81(e)	163 929,18(e)
UE-15	135 629,12	139 374,30	146 112,63	146 424,45	144 212,90	142 298,47	146 519,40	153 688,77	146 883,79(p)	148 520,76(e)	152 919,32(e)
Belgique	2 946,08	2 784,40	2 852,09	2 915,34	2 785,32	2 605,86	2 795,55	2 863,56	2 565,10	2 670,31(e)	2 498,14(e)
République tchèque	:	:	:	:	936,75	775,36	867,89	1 064,13	952,73	866,32(e)	1 267,71(e)
Danemark	3 404,85	3 906,76	3 921,77	3 761,91	3 048,24	3 003,63	3 466,52	3 916,28	3 110,60	3 018,15	3 285,06(e)
Allemagne	14 335,24	15 764,99	16 628,26	16 416,09	15 650,99	15 571,47	17 496,82	20 101,71	16 382,78	15 703,96(e)	17 078,46(e)
Estonie	:	94,28	112,85	120,92	152,80	109,21	155,94	176,87	167,13	174,70(e)	204,12(e)
Grèce	7 945,24	8 408,38	8 181,73	8 456,90	8 169,35	8 387,80	8 209,59	8 427,42	8 297,10	8 227,52(e)	8 627,46(e)
Espagne	19 130,88	19 216,72	22 315,15	22 810,86	23 083,50	21 665,07	23 072,43	25 021,91	24 448,16(p)	26 970,71(e)	28 132,48(e)
France	29 572,11	30 910,24	30 889,69	31 059,30	32 122,20	31 664,20	31 661,20	31 737,30	31 431,30	30 603,46(e)	31 200,50(e)
Irlande	3 013,46	3 058,30	3 070,86	3 036,33	2 879,70	2 612,41	2 841,53	2 673,93	2 493,13	2 601,08(e)	2 641,81(e)
Italie	24 471,22	24 020,89	27 478,40	28 533,66	28 431,51	28 877,02	28 219,62	29 315,29	28 774,47	29 092,25	30 140,50
Chypre	:	:	:	:	315,41	326,86	:	:	:	353,71(e)	356,68(e)
Lettonie	:	:	:	:	185,22	164,21	212,06	244,29	233,99	211,04(e)	242,13(e)
Lituanie	:	322,36	494,09	545,17	536,03	458,50	406,39	361,81	354,85	420,51(e)	549,68(e)
Luxembourg	120,88	135,13	123,34	110,01	124,81	133,37	126,87	127,64	127,44	124,59(e)	135,98(e)
Hongrie	:	:	:	:	2 052,65	1 916,81	1 895,93	2 095,44	2 119,38	1 953,29(e)	1 797,88(e)
Malte	:	:	:	:	70,56	70,14	68,96	72,67	71,47	68,99(e)	72,81(e)
Pays-Bas	9 192,05	9 666,76	9 384,76	8 835,21	9 072,26	8 701,92	9 303,01	9 517,18	9 008,45	9 164,74(e)	8 585,31(e)
Autriche	3 404,78	3 223,82	2 953,49	2 748,96	2 626,95	2 615,67	2 697,31	2 898,74	2 751,02	2 668,39(e)	2 668,18(e)
Pologne	:	:	:	:	5 180,28	4 258,02	4 756,47	6 034,82	4 917,22	4 208,88(e)	5 463,59(e)
Portugal	2 513,78	2 700,19	2 858,03	2 592,55	2 467,24	2 864,79	2 692,09	3 201,28	3 198,68	3 296,27(e)	3 315,41(e)
Slovénie	:	438,68	411,80	464,62	467,11	439,71	431,19	399,35	505,68	387,39(e)	409,28(e)
Slovaquie	:	533,67	568,62	590,12	483,22	414,81	344,56	439,99	526,60(e)	402,19(e)	645,96(e)
Finlande	1 969,05	1 642,93	1 580,45	1 535,81	1 104,36	1 278,80	1 515,80	1 538,80	1 575,44	1 457,80(e)	1 360,10(e)
Suède	1 657,04	1 659,41	1 728,86	1 747,64	1 641,36	1 429,32	1 611,09	1 534,43	1 573,92	1 578,98(e)	1 619,85(e)
Royaume-Uni	11 952,39	12 275,30	12 145,69	11 863,82	11 005,05	10 887,08	10 809,91	10 813,25	11 146,15(e)	11 342,49(e)	11 630,03(e)
Bulgarie	:	1 427,71	993,83	2 028,38	1 801,80	1 678,53	1 634,11	1 803,31	1 605,05	1 532,23	:
Roumanie	:	:	:	:	5 152,42	4 219,66	4 216,98	5 708,90	5 197,96	5 653,43	:
Norvège	:	1 004,80	1 044,61	983,69	972,60	948,57	893,93(e)	941,91(e)	954,54	906,18	905,75

La valeur ajoutée brute aux prix de base correspond à la valeur de la production (aux prix de base), déduction faite de la valeur de la consommation intermédiaire. Le prix de base se définit comme le prix perçu par le producteur, déduction faite de tous les impôts sur les produits, mais y compris l'ensemble des subventions sur les produits. La définition de la branche agricole est basée sur la division 1 de la NACE, rév. 1.1.

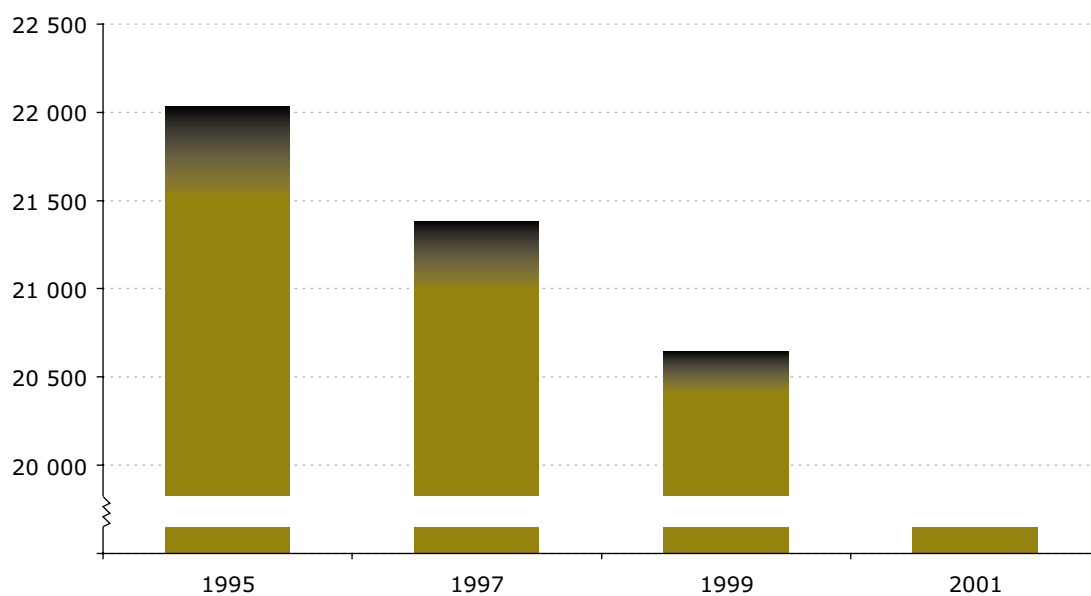
Exploitations agricoles avec vaches laitières dans l'UE-15

En milliers



Nombre de vaches laitières dans l'UE-15

En milliers





La sylviculture

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les prélèvements de bois rond par catégorie et par espèce;
- les prélèvements par propriété;
- le bois rond: bilans d'approvisionnement, production et commerce;
- les principaux produits sylvicoles: bilans d'approvisionnement, production et commerce.

Les forêts européennes

Les forêts couvrent environ 3,870 milliards d'hectares, soit 30 % de la surface émergée du globe. Après l'élargissement de mai 2004, les forêts et autres zones boisées représentent 160 millions d'hectares, soit environ 42 % de la superficie totale de l'Union européenne. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres parties du monde, la couverture forestière de l'UE augmente lentement, mais régulièrement à un taux d'approximativement 0,3 % par an, et les forêts sont présentes dans des conditions climatiques, géographiques, écologiques et socio-économiques extrêmement différentes. Sur le plan écologique, les forêts de l'UE appartiennent à différentes zones de végétation, allant des plaines côtières à la zone alpine, tandis que les conditions de gestion socio-économiques varient de petites exploitations familiales à de grands domaines appartenant à des entreprises intégrées verticalement.

En ce qui concerne la sylviculture, les principaux objectifs de l'UE sont les suivants:

- la promotion du développement durable du secteur forestier de l'UE en tant que contribution au développement rural et, en particulier, à la création et à la préservation d'emplois dans les zones rurales;
- la protection de notre environnement naturel et de notre patrimoine forestier en maintenant le rôle des forêts et de la sylviculture dans la protection des sols, le contrôle de l'érosion, la régulation des eaux, l'amélioration de la qualité de l'air, le piégeage du carbone, l'atténuation et l'adaptation des effets des changements climatiques et la préservation de la biodiversité;
- l'amélioration de la gestion écologique, économique et socialement durable des forêts dans le contexte du marché intérieur et en conformité avec les obligations internationales de l'Union;
- le maintien de la compétitivité des industries de l'UE fondées sur l'exploitation des forêts;
- l'amélioration des instruments de contrôle des forêts conformément aux exigences des ac-

cords existants en matière de protection de l'environnement;

- le renforcement de l'utilisation de bois et de produits sylvicoles issus d'une gestion durable des forêts, en tant que sources de matériaux et d'énergie préservant l'environnement et n'ayant pas d'effets adverses sur le climat, en encourageant à la fois la certification de la gestion forestière durable et la labellisation des produits concernés;
- la promotion de la gestion durable et équitable des forêts en tant que moyen de réduire la pauvreté et donc de contribuer efficacement à la politique de développement de l'UE.

Sources des données

Depuis de nombreuses années, Eurostat collabore étroitement avec des organisations internationales dans le cadre du groupe de travail intersecrétariats (IWG) sur les statistiques du secteur forestier, dans le but de réduire les travaux faisant double emploi dans les pays.

Le groupe de travail intersecrétariats réunit Eurostat, la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) pour la collecte de statistiques sur le secteur forestier. Les directions générales de l'agriculture et du développement rural, des entreprises et de l'industrie, et de l'environne-



ment de la Commission européenne, l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en sont également membres.

Le principal outil de coopération est le questionnaire commun Eurostat/CEE-ONU/FAO/OIBT sur le secteur forestier concernant la production

et le commerce de bois rond et de produits de la sylviculture, qui est utilisé par toutes les organisations. Chaque agence collecte les données des pays dont elle est responsable. Les secrétariats partagent les données collectées, puis les utilisent pour leurs publications. Dans ce cadre, Eurostat est responsable des réponses des États membres de l'UE et de l'AELE.

Production totale de bois rond

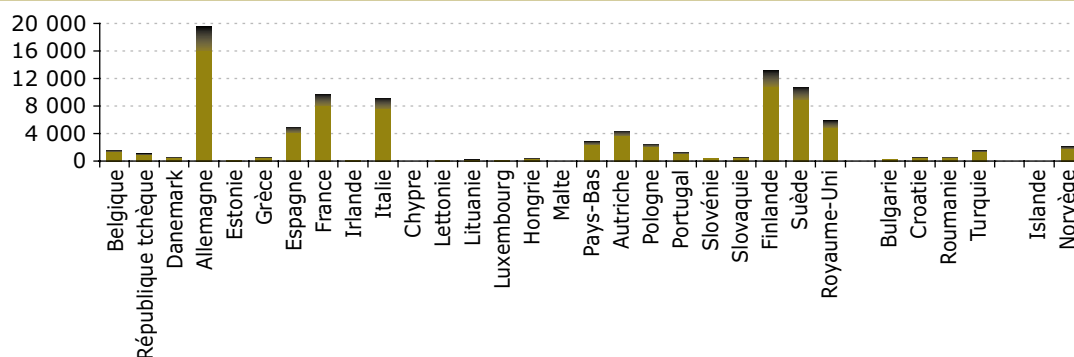
En milliers de m³

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	282 232	311 135	319 148	302 240	320 330	324 402	331 757	369 535	341 137	348 812	368 033
UE-15	232 674	255 333	258 005	240 683	253 185	254 480	254 520	286 017	259 132	263 136	279 924
Belgique	:	:	:	:	:	:	4 400	4 510	4 215	4 500	4 765
République tchèque	10 406	11 950	12 365	12 600	13 491	13 991	14 203	14 441	14 374	14 541	15 140
Danemark	2 281	2 282	2 282	2 282	2 207	1 558	1 538	2 952	1 613	1 446	1 627
Allemagne	33 152	39 813	39 343	37 014	38 207	39 052	37 634	53 710	39 483	42 380	51 182
Estonie	2 439	3 550	3 709	3 901	5 505	6 061	6 704	8 910	10 200	10 500	10 200
Grèce	2 096	2 091	1 961	2 012	1 885	1 692	2 215	2 245	1 916	1 591	1 673
Espagne	13 757	15 307	16 075	15 631	15 631	14 874	14 810	14 321	15 131	15 839	16 105
France	39 363	42 242	36 061	33 143	34 932	35 527	36 008	45 828	39 831	35 449	36 850
Irlande	1 821	2 018	2 204	2 291	2 180	2 266	2 593	2 673	2 455	2 646	2 683
Italie	8 818	9 465	9 736	9 121	9 146	9 550	11 138	9 329	8 099	7 511	8 219
Chypre	53	47	48	45	41	35	36	21	18	15	12
Lettonie	4 931	5 700	6 890	8 080	8 922	10 030	14 008	14 304	12 841	13 466	12 916
Lituanie	2 329	3 992	5 960	5 540	5 149	4 879	4 924	5 500	5 700	6 115	6 275
Luxembourg	:	:	:	:	:	:	260	260	142	140	136
Hongrie	4 496	4 527	4 331	3 652	4 251	4 167	5 231	5 902	5 811	5 836	5 785
Malte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pays-Bas	1 075	1 043	1 104	952	1 109	1 023	1 044	1 039	865	839	1 044
Autriche	12 856	14 960	14 405	15 609	15 325	14 033	14 083	13 276	13 467	14 846	17 055
Pologne	18 590	18 776	20 651	20 287	21 635	23 107	24 268	26 025	25 016	27 137	28 835
Portugal	10 207	9 819	9 350	8 978	8 978	8 548	8 978	10 831	8 946	8 742	9 672
Slovénie	1 065	1 944	1 866	1 991	2 208	2 133	2 068	2 253	2 257	2 283	2 591
Slovaquie	5 249	5 316	5 323	5 461	5 943	5 519	5 795	6 163	5 788	5 782	6 355
Finlande	42 244	48 745	50 219	46 272	51 798	53 660	53 637	54 262	52 210	53 011	53 778
Suède	54 000	55 900	63 600	56 300	60 200	60 600	58 700	63 300	63 200	66 600	67 300
Royaume-Uni	6 764	7 308	7 555	7 093	7 482	7 260	7 482	7 481	7 559	7 596	7 835
Bulgarie	3 547	2 685	2 838	3 205	3 041	3 231	4 352	4 784	3 992	4 833	4 833
Croatie	2 452	2 817	2 603	2 539	3 050	3 398	3 486	3 669	3 468	3 641	3 847
Roumanie	8 840	11 925	12 178	12 250	13 529	11 649	12 704	13 148	12 424	15 154	13 961
Turquie	18 877	16 845	19 279	19 411	18 050	17 668	16 608	15 939	15 337	16 122	15 810
Liechtenstein	15	25	18	13	13	13	:	:	:	:	:
Norvège	9 710	8 744	9 045	8 423	8 556	8 172	8 424	8 156	8 996	8 652	8 302
Canada	176 193	183 224	188 346	183 368	188 730	176 942	193 890	200 284	187 591	194 532	194 727
Japon	470 726	473 107	469 830	465 240	468 786	469 750	469 313	466 549	449 114	448 000	448 059
États-Unis	174 630	115 670	116 510	101 750	113 798	95 000	143 600	158 100	164 700	165 000	168 500

Production de bois rond (terme synonyme de quantités enlevées): correspond à toutes les quantités de bois enlevées des forêts, des autres superficies boisées et des arbres hors forêts pendant une période donnée.

Production totale de papier et de carton en 2003

En milliers de tonnes



«Papiers et cartons» comprend les papiers graphiques, les papiers hygiéniques et domestiques, les matériaux d'emballage et autres papiers et cartons. Ne sont pas compris les articles en papier manufacturés tels que caisses, cartons, livres, revues.



La pêche

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les captures par région de pêche;
- la production de l'aquaculture;
- la synthèse du commerce extérieur des produits de la pêche pour tous les pays;
- les bilans d'approvisionnement pour les produits de la pêche;
- la flotte de pêche;
- les débarquements des produits de la pêche dans les ports de l'UE;
- l'emploi dans le secteur de la pêche.

Un héritage commun

Les poissons sont une ressource naturelle biologique, mobile et renouvelable. La reproduction des poissons intervient sans interférence humaine et sans coût. Le désavantage, cependant, est que les poissons se déplacent et, dans certains cas, migrent sur de grandes distances. Personne ne peut posséder les poissons jusqu'à ce qu'ils aient été capturés. Également, chaque poisson pris dans la mer est un poisson de moins pour le reste des pêcheurs. Chaque pêcheur est donc vulnérable aux actions des autres.

Cette dépendance et cette vulnérabilité aux activités d'autres personnes sont inévitables. Les stocks de poissons continuent à être considérés comme une ressource commune, qui fait partie de notre héritage commun et doit être gérée collectivement. Il est donc nécessaire de mettre en place des politiques qui régulent les quantités pêchées ainsi que les types de techniques et de matériels de pêche utilisés pour les capturer, si nous voulons pouvoir transmettre cet héritage aux générations futures.

La politique commune de la pêche: capturer le volume correct à la taille adéquate et selon la bonne méthode

La politique commune de la pêche de l'Union européenne a pour objet de gérer la pêche au bénéfice des communautés de pêcheurs et des consommateurs, ainsi que de protéger les ressources.

Des mesures communes existent dans quatre domaines principaux:

- **conservation:** protéger les ressources halieutiques en régulant les quantités de pois-

sons prélevés de la mer, en permettant aux jeunes poissons de se reproduire et en assurant que les mesures sont respectées;

- **structures:** aider les secteurs de la pêche et de l'aquaculture à adapter leurs équipements et leurs organisations aux contraintes imposées par les ressources et le marché;
- **marchés:** maintenir une organisation commune du marché des produits de la pêche et équilibrer l'offre et la demande dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs;
- **relations avec le monde extérieur:** conclure des accords de pêche et négocier au niveau international dans le cadre des organisations de pêche régionales et internationales en faveur des mesures de conservation communes des ressources de pêche en eau profonde.



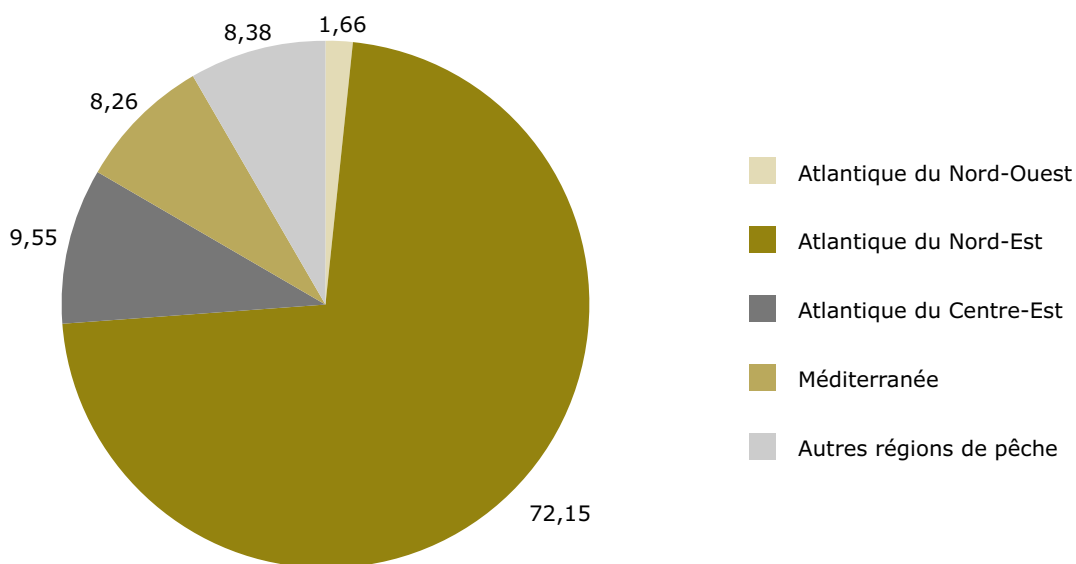
Collecte des données et concepts

Les données sont dérivées de sources nationales officielles, directement par Eurostat pour les pays membres de l'EEE ou indirectement par d'autres organisations internationales pour d'autres pays.

Les données utilisent des concepts et définitions internationalement reconnus et élaborés par le groupe de travail de coordination des statistiques des pêches, qui comprend Eurostat et douze autres organisations internationales assumant des responsabilités dans le domaine des statistiques de la pêche.

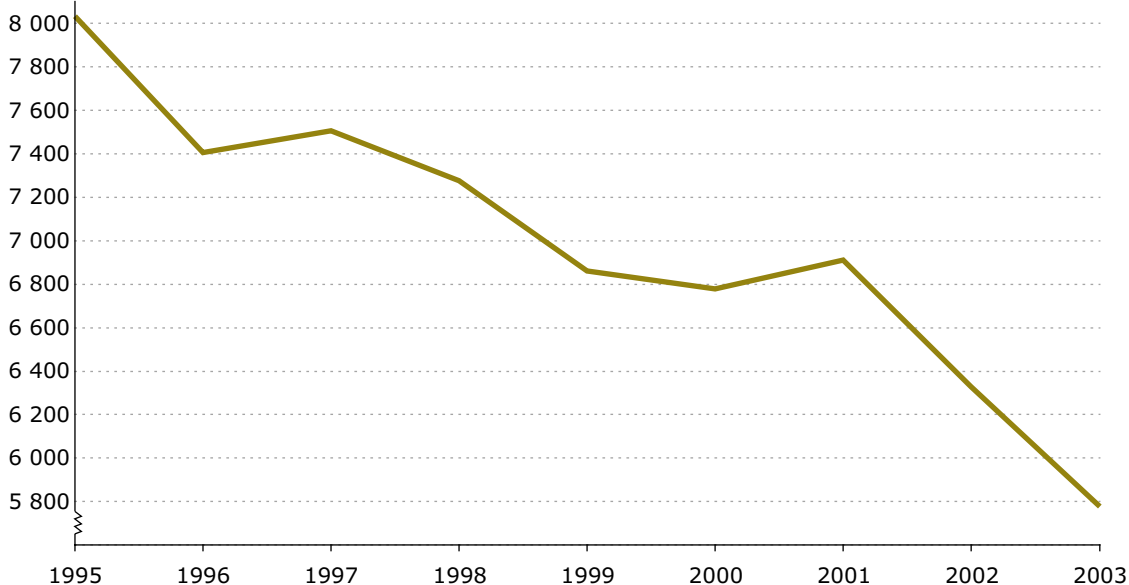
Captures annuelles en 2003

En %; UE-25



Captures annuelles dans toutes les régions

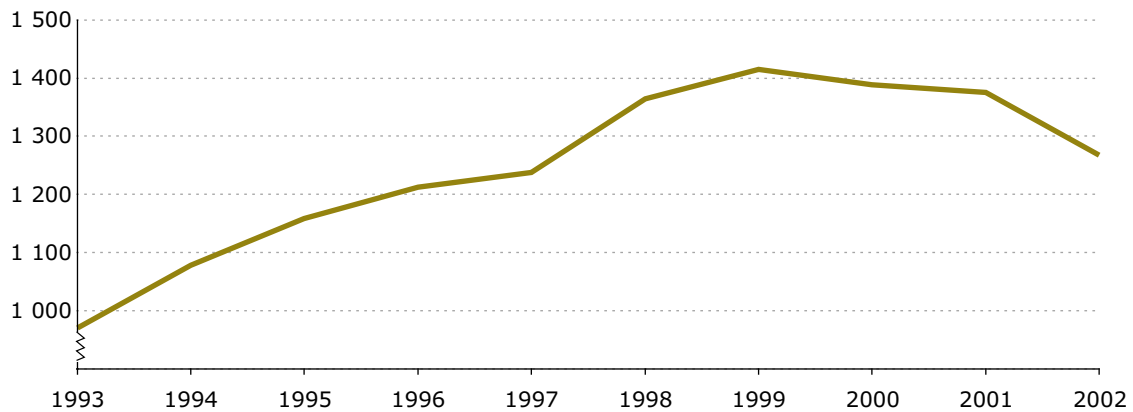
En milliers de tonnes-poids vif; UE-25





Production totale de l'aquaculture dans l'UE-25

En milliers de tonnes-poids vif



Production totale de l'aquaculture

En milliers de tonnes-poids vif

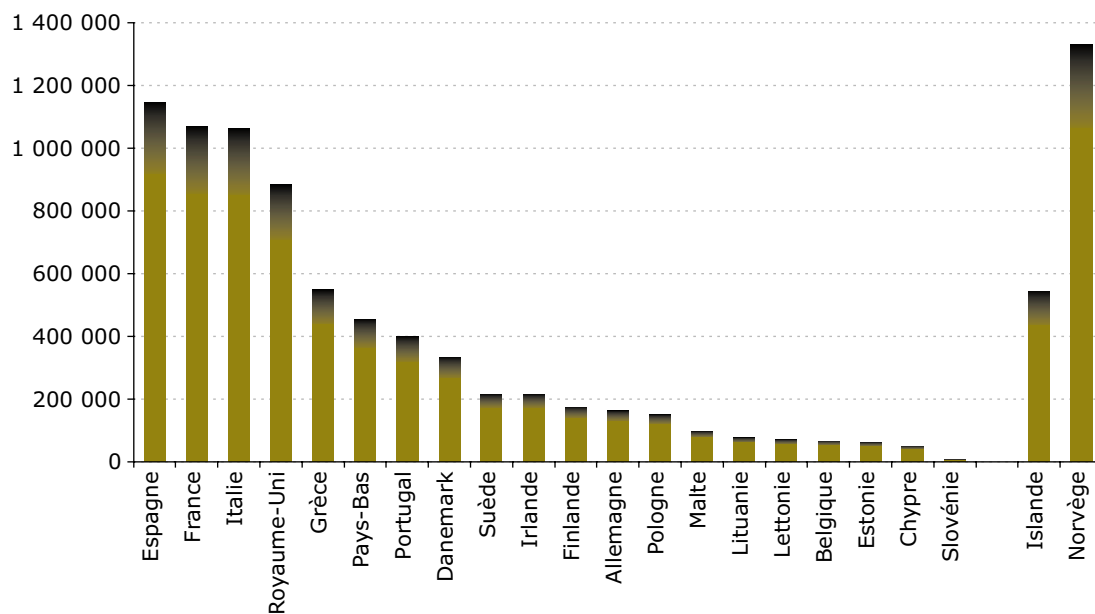
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	:	970	1 078	1 159	1 212	1 238	1 364	1 415	1 388	1 375	1 267	:
UE-15	923	915	1 019	1 100	1 151	1 175	1 300	1 343	1 312	1 298	1 196	:
Belgique	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	:
République tchèque	:	20	19	19	18	18	17	19	19	20	19	20
Danemark	43	40	43	45	42	40	42	43	44	42	32	35
Allemagne	97	70	49	64	83	65	73	80	66	53	50	74
Estonie	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Grèce	20	33	33	33	40	49	60	84	95	98	88	100
Espagne	169	126	178	224	232	239	315	321	312	313	264	313
France	250	277	281	281	286	287	268	265	267	252	250	246
Irlande	27	30	29	27	35	37	42	44	51	61	63	:
Italie	170	166	176	215	189	196	209	210	217	218	184	139
Chypre	0	0	0	0	1	1	1	1	2	2	2	2
Lettonie	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Lituanie	4	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Hongrie	14	9	10	9	8	9	10	12	13	13	12	12
Malte	1	1	1	1	2	2	2	2	2	1	1	1
Pays-Bas	54	71	109	84	100	98	120	109	75	57	54	67
Autriche	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2	2
Pologne	30	19	25	25	28	29	30	34	36	35	33	35
Portugal	6	6	7	5	5	7	8	6	8	8	8	8
Slovénie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Slovaquie	:	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Finlande	18	18	17	17	18	16	16	15	15	16	15	13
Suède	7	6	7	8	8	7	6	6	5	7	6	6
Royaume-Uni	57	69	86	94	110	130	137	155	152	171	179	:
Bulgarie	8	8	6	5	5	5	4	8	4	3	2	4
Roumanie	25	21	20	20	14	11	10	9	10	11	9	:
Turquie	9	12	16	22	33	45	57	63	79	67	61	:
Liechtenstein	3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	:
Norvège	131	164	218	278	322	368	411	476	491	511	554	582
Canada	45	52	55	65	72	82	91	113	128	153	172	:
Japon	1 397	1 359	1 420	1 390	1 349	1 340	1 290	1 315	1 292	1 314	1 387	:
États-Unis	414	417	391	413	393	438	445	479	456	479	497	:

Sources: Eurostat/FAO.

Production totale de poissons, de crustacés, de mollusques et d'autres organismes aquatiques par aquaculture (élevage de poissons). Les données sont exprimées en équivalent du poids vivant de la production et correspondent au poids des produits à leur sortie de l'eau. Ainsi, dans le cas, par exemple, des mollusques, la coquille est comprise.

Flotte de pêche en 2004

Puissance totale (en kW)



Sources: Eurostat/DG Pêche et affaires maritimes.

EU-15: 6 735 690 kW.

Puissance totale exprimée en kilowatts des flottes de pêche des États membres de l'UE, de l'Islande et de la Norvège. Les données pour l'UE sont fournies par la DG Pêche et affaires maritimes, sur la base du fichier administratif de l'UE sur les bateaux de pêche. Les données pour l'Islande et la Norvège sont directement transmises à Eurostat par les autorités nationales. En général, les données se réfèrent à la taille de la flotte de pêche au 31 décembre de l'année de référence.



Annexes

I Glossaire 287-300

II Géonomenclature 2005 301-304

III Nomenclature des activités économiques dans
la Communauté européenne (NACE rév. 1.1) 305

IV Nomenclature des marchandises
(CTCI rév. 3) 306-307

V Abréviations et acronymes 308-310



8

Glossaire

Administration centrale

L'administration centrale comprend tous les organismes administratifs de l'État et les autres organismes centraux dont la compétence s'étend sur la totalité du territoire, à l'exception des administrations de sécurité sociale de l'administration centrale.

Administrations de sécurité sociale

Unités institutionnelles centrales, fédérées et locales, dont l'activité principale consiste à fournir des prestations sociales et qui répondent aux deux critères suivants: i) certaines catégories de la population sont obligées — en vertu de dispositions légales ou réglementaires — de participer au régime ou de verser des cotisations; ii) indépendamment de leur rôle d'organisme de tutelle ou en tant qu'employeur, les administrations publiques sont responsables de la gestion de ces unités pour ce qui concerne la fixation ou l'approbation des cotisations et des prestations.

Administrations d'États fédérés

Unités institutionnelles distinctes qui exercent certaines fonctions d'administration à un niveau inférieur à celui de l'administration centrale et supérieur à celui des unités institutionnelles publiques locales, à l'exception des administrations de sécurité sociale.

Administrations locales

Les administrations locales comprennent toutes les administrations publiques (à l'exception des administrations locales de sécurité sociale) dont la compétence s'étend seulement sur une subdivision locale du territoire économique.

Administrations publiques

Le secteur des administrations publiques comprend toutes les unités institutionnelles dont la production est destinée à la consommation individuelle et collective et qui sont essentiellement financées par des contributions obligatoires versées par des unités appartenant aux autres secteurs et/ou toutes les unités institutionnelles dont l'activité principale est la redistribution du revenu et de la richesse nationale. Le secteur des administrations publiques est subdivisé en quatre sous-secteurs: administration centrale, administrations d'États fédérés, administrations locales et administrations de sécurité sociale.

Années de vie en bonne santé (AVBS)

L'indicateur «années de vie en bonne santé» mesure le nombre d'années qu'une personne d'un âge donné peut encore espérer vivre en bonne santé. La bonne santé est définie comme l'absence de limitations fonctionnelles/d'incapacité. Aussi cet indicateur est-il également appelé «espérance de vie sans incapacité» (EVSI).

Il est calculé à deux âges: à la naissance et à 65 ans.

Aquaculture

Élevage d'organismes aquatiques, notamment poissons, mollusques et crustacés et plantes aquatiques. Cette activité suppose une certaine forme d'intervention dans le processus d'augmentation de la production, par exemple la mise en charge régulière, l'alimentation et la protection contre les prédateurs. Elle implique également la propriété individuelle ou collective du stock en élevage ou des droits résultant de dispositions contractuelles en ce qui le concerne.

Balance des paiements

Dans le cadre de la balance des paiements, le solde de chaque poste (balance des biens, balance des services, etc.) est égal à la différence entre les exportations (crédits) et les importations (débits). La balance est excédentaire lorsque les exportations sont supérieures aux importations et est déficitaire dans le cas contraire.

— Autres services aux entreprises

Dans le cadre de la balance des paiements, ce poste inclut le négoce international et les autres services liés au commerce, la location-exploitation ainsi que divers services aux entreprises spécialisés et techniques.

— Redevances et droits de licence

Dans le cadre de la balance des paiements, ce poste couvre les flux de paiements et de recettes entre résidents et non-résidents qui sont liés à l'utilisation légale d'actifs incorporels non financiers non produits et de droits de propriété et à l'exploitation, dans le cadre d'accords de licence, des œuvres originales ou des prototypes créés.

— Revenus

Dans le cadre de la balance des paiements, les revenus se subdivisent en deux rubriques: la rémunération des salariés qui couvre les traitements, salaires et autres émoluments, en espèces ou en nature, versés à des individus en paiement du travail effectué pour le compte d'unités économiques dont le lieu de résidence est différent du leur; les revenus des investissements qui couvrent les revenus qu'une entité résidente tire de la détention d'avoirs financiers extérieurs et les revenus que les non-résidents tirent de leurs avoirs financiers investis dans l'économie déclarante. Sont inclus les intérêts et dividendes des investissements directs, des investissements de portefeuille et autres investissements.

– Services d'assurances

Dans le cadre de la balance des paiements, ce poste couvre la fourniture de divers types d'assurances à des non-résidents par des compagnies d'assurances résidentes et vice versa.

– Services de bâtiment et travaux publics

Dans le cadre de la balance des paiements, ce poste couvre les travaux de construction et d'installation effectués pour des non-résidents par des entreprises résidentes de l'économie déclarante ou effectués pour des résidents de l'économie déclarante par des entreprises non résidentes. Les biens importés par les entreprises résidentes ou acquis par les entreprises non résidentes pour la réalisation des travaux sont inclus dans la valeur de ces services plutôt que dans celle des biens.

– Services de communication

Dans le cadre de la balance des paiements, ce poste couvre les deux principales catégories de communications internationales entre résidents et non-résidents: services de télécommunication et services postaux (y compris les messageries).

– Services d'informatique et d'information

Dans le cadre de la balance des paiements, ce poste couvre les transactions de données informatiques et d'informations de presse entre résidents et non-résidents.

– Services financiers

Dans le cadre de la balance des paiements, ce poste couvre les services d'intermédiation financière et les services financiers auxiliaires entre résidents et non-résidents.

– Services fournis aux entreprises

Ils comprennent les services techniques (ingénierie, architecture et études techniques), les services informatiques (réalisation de logiciels et gestion de bases de données) ainsi que d'autres services spécialisés (activités juridiques, comptables et de conseil en gestion).

– Services fournis ou reçus par les administrations publiques, non compris ailleurs

Dans le cadre de la balance des paiements, ce poste est une catégorie résiduelle couvrant tous les services fournis ou reçus par le secteur public ou les organisations internationales ou régionales et ne figurant dans aucun des autres sous-postes des services (tels que les services financiers, les services d'assurances, les services de communication, etc.).

– Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs

Dans le cadre de la balance des paiements, ce poste couvre les services audiovisuels et

connexes ainsi que les autres services culturels fournis par des résidents à des non-résidents et vice versa.

Bois de sciage

Bois produit par sciage en long ou selon un procédé d'équarrissage et qui, à quelques exceptions près, fait plus de 5 mm d'épaisseur.

Brevets de haute technologie

Les brevets de haute technologie sont comptés selon les critères établis par le rapport statistique trilatéral où les domaines techniques suivants sont définis comme étant de haute technologie: équipement informatique et équipement de bureau automatisé, micro-organismes et génie génétique, aviation, technologie des communications, semi-conducteurs et lasers.

Captures

Captures de produits de la pêche (poissons, mollusques, crustacés et autres animaux aquatiques, résidus et plantes aquatiques), quel qu'en soit l'usage (commercial, industriel, sportif ou de subsistance), par tous les types et catégories d'unités de pêche (pêcheurs, bateaux, engins, etc.) opérant aussi bien en eau douce et saumâtre à l'intérieur des terres qu'en zones de pêche côtière, extracôtière et hauturière. La production de l'aquaculture n'est pas prise en compte. Les captures sont normalement exprimées en équivalent-poids vif et obtenues par application de coefficients de conversion au poids débarqué ou au poids du produit. Comme telles, les statistiques sur les captures excluent les quantités qui sont capturées, mais qui, pour diverses raisons, ne sont pas débarquées.

Causes de décès

L'analyse des causes de décès se fonde sur la cause ayant provoqué le décès comme indiqué à la section B du certificat de décès. Les causes de décès sont définies par référence à la classification internationale des maladies de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), adoptée par la plupart des pays. Bien que les définitions soient harmonisées, les statistiques peuvent ne pas être entièrement comparables, étant donné que les classifications peuvent différer lorsque la cause du décès est multiple ou difficile à évaluer ou en raison de procédures de notification différentes.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend les totaux facturés par l'unité d'observation pendant la période de référence. Il correspond aux ventes de biens et de services à des tiers. Le chiffre d'affaires inclut tous les droits et taxes appliqués aux biens ou aux services facturés par l'unité, à l'exception de la TVA facturée par cette dernière à ses clients et d'autres taxes déductibles similaires directement liées au chiffre d'affaires. Il comprend également tous les frais (transport, emballage, etc.) réper-

cutés sur le client, même s'ils figurent séparément sur la facture. Les réductions de prix, de rabais et de remises, ainsi que la valeur des emballages retournés, doivent être déduits. Les revenus classés comme autres revenus d'exploitation, revenus financiers et revenus exceptionnels dans les comptes de la société sont exclus du chiffre d'affaires. Les subventions d'exploitation versées par les autorités publiques ou les institutions de l'Union européenne sont également exclues. Pour les groupes 66.01 et 66.03 de la NACE rév. 1.1, l'intitulé correspondant de cette caractéristique est «primes brutes souscrites».

Chômeur

Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 74 ans (Espagne, Royaume-Uni, Islande et Norvège: de 16 à 74 ans) qui étaient sans travail au cours de la semaine de référence, qui étaient disponibles pour travailler et qui avaient cherché activement du travail au cours des quatre semaines précédentes ou qui avaient trouvé un emploi pour commencer à travailler au cours des trois mois suivants. La durée du chômage est définie par la durée de recherche d'un emploi ou par le laps de temps qui s'est écoulé depuis la perte du dernier emploi (s'il est inférieur à la durée de recherche d'un emploi).

CITE

Classification internationale type de l'éducation élaborée en 1976 par l'Unesco.

CITE 97

La classification internationale type de l'éducation (CITE) est un instrument de classement permettant d'élaborer des statistiques sur l'éducation au niveau international. Elle couvre deux variables de classification croisée: les niveaux d'éducation et les domaines d'études avec les dimensions complémentaires de l'orientation générale/professionnelle/préprofessionnelle et de la destination vers des études/le marché du travail. La version actuelle, la CITE 97, a été mise en œuvre pour la première fois dans les pays de l'Union européenne afin de collecter les données de l'année scolaire 1997/1998.

Les changements dans la CITE ont altéré la comparabilité des séries chronologiques, en particulier en ce qui concerne le niveau 3 (enseignement secondaire du deuxième cycle) et le niveau 5 (premier cycle de l'enseignement supérieur). La CITE 97 a introduit un nouveau niveau, le niveau 4: enseignement postsecondaire qui n'est pas de l'enseignement supérieur (ce niveau était précédemment inclus dans les niveaux 3 et 5 de la CITE). Le niveau 6 de la CITE 97 ne se rapporte qu'au niveau du doctorat. La CITE 97 distingue sept niveaux d'éducation.

Citoyens nationaux

Personnes ayant la nationalité du pays dans lequel elles résident effectivement.

Citoyens non nationaux

Personnes n'ayant pas la nationalité du pays dans lequel elles résident effectivement.

Commerce

Commerce de gros, intermédiaires du commerce, commerce de détail et réparation de biens de consommation et de véhicules.

Consommation de capital fixe

Valeur, aux prix de remplacement, des biens de capital fixe reproductibles qui se sont dépréciés au cours de la période comptable (généralement un an) par suite d'une usure normale, d'une obsolescence prévisible et d'un taux normal de dommages accidentels. L'obsolescence imprévue, les catastrophes majeures et l'épuisement des ressources naturelles ne sont pas inclus.

Consommation des ménages

La consommation des ménages correspond à la valeur des biens et des services utilisés pour la satisfaction directe des besoins humains.

Un ménage peut être composé d'une personne isolée ou d'une famille.

La consommation des ménages couvre les achats de biens et de services, l'autoconsommation (par exemple les produits des jardins familiaux) ainsi que les loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire (= le loyer que le ménage paierait s'il était locataire).

Consommation intermédiaire

La consommation intermédiaire correspond à la valeur des biens et des services utilisés comme entrées au cours de la production (à l'exclusion des actifs fixes dont la consommation est enregistrée comme consommation de capital fixe). Les biens et les services peuvent être soit transformés soit entièrement consommés au cours du processus de production.

Cotisations sociales

Les cotisations sociales sont payées, à titre obligatoire ou volontaire, par les employeurs, les salariés, les travailleurs indépendants et les personnes n'exerçant pas d'activité rémunérée. Elles sont de deux types: cotisations réelles ou cotisations imputées.

Cours de formation professionnelle continue (FPC)

Activités uniquement conçues pour assurer une formation professionnelle continue en dehors du lieu de travail, par exemple dans une salle de classe ou dans un centre de formation, au cours desquelles un groupe de personnes reçoit une instruction dispensée par des enseignants/instructeurs/conférenciers pendant une période précisée à l'avance par les organisateurs du cours.

Cours externes

Cours préparés et gérés par une organisation ne faisant pas partie intégrante de l'entreprise, même s'ils sont dispensés dans cette dernière.

Cours internes

Cours conçus et gérés par l'entreprise, même s'ils sont dispensés en dehors de l'entreprise.

Coût direct des cours de FPC

Coûts directement liés à la prestation de cours de formation professionnelle continue (FPC):

- honoraires et paiements versés aux formateurs externes et au personnel enseignant;
- frais de déplacement et autres dépenses diverses et indemnités de séjour;
- coût de la main-d'œuvre pour les formateurs internes participant en totalité ou en partie à la planification, à l'organisation et à la mise en œuvre des cours;
- frais de locaux (y compris les centres de formation) et d'équipement, ainsi que frais de matériel.

Coûts salariaux directs

Voir «Coût total de la main-d'œuvre».

Coûts salariaux indirects

Voir «Coût total de la main-d'œuvre».

Coût total de FPC

Dépenses totales consacrées aux cours de formation professionnelle continue. C'est la somme des coûts directs, des coûts de main-d'œuvre des participants et du solde entre les cotisations versées aux fonds de formation nationaux et régionaux et les recettes provenant de mécanismes de financement nationaux ou autres.

Coût total de la main-d'œuvre

Total des dépenses supportées par les employeurs pour employer des travailleurs. Pour les besoins de la présentation, le coût total de la main-d'œuvre peut être subdivisé en «coût direct» et en «coût indirect».

Le coût direct englobe les salaires et traitements bruts en espèces (rémunération directe et primes) et les salaires et traitements en nature (produits de l'entreprise, logement, voitures de service, Ticket-Repas, crèches, etc.). Les salaires et traitements en espèces constituent la majeure partie du coût direct, alors que le coût indirect couvre les cotisations sociales effectives des employeurs (c'est-à-dire les cotisations de sécurité sociale prévues par la loi, les cotisations qui font l'objet d'une convention collective, les cotisations contractuelles et les cotisations volontaires), les cotisations sociales imputées à la charge des employeurs (surtout la rémunération garantie en cas de maladie ou de travail à temps réduit, plus l'indemnité de licenciement et l'indemnité compensatrice de préavis), le coût de la formation

professionnelle, les frais de recrutement et les vêtements de travail fournis par l'employeur, les impôts payés par l'employeur (sur la base de la masse salariale ou de l'emploi), moins les subventions perçues par l'employeur (destinées à rembourser, en totalité ou en partie, le coût de la rémunération directe). Les cotisations sociales effectives des employeurs, en particulier les cotisations de sécurité sociale prévues par la loi et à la charge des employeurs, constituent la majeure partie du coût indirect.

Crédits budgétaires publics de recherche et de développement

Les crédits budgétaires publics de recherche et de développement (CBPRD) sont un moyen de mesurer le soutien financier de l'État aux activités de R & D; ils incluent toutes les dotations allouées à la R & D dans les budgets de l'administration centrale (ou fédérale). Les administrations d'États fédérés ne sont prises en compte que si leur contribution est significative, alors que les fonds des administrations locales sont exclus.

Critères de convergence

Les critères de convergence pour l'union monétaire européenne peuvent être résumés de la manière suivante:

- stabilité des prix;
- situation des finances publiques;
- taux de change;
- taux d'intérêt à long terme.

— Stabilité des prix

Les États membres doivent avoir un degré de stabilité des prix durable et un taux d'inflation moyen, observé au cours d'une période d'un an avant l'examen, qui ne dépasse pas de plus de 1,5 % celui des trois États membres, au plus, présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.

— Situation des finances publiques

Les États membres doivent éviter de se trouver en situation de «déficit public excessif», c'est-à-dire que le déficit public prévu ou effectif ne doit pas dépasser 3 % du PIB et que la dette publique ne représente pas plus de 60 % de ce même PIB, à moins que le dépassement de la valeur de référence ne soit exceptionnel et temporaire ou que le rapport n'ait diminué de manière substantielle et constante.

— Taux de change

Les États membres doivent avoir respecté les marges normales de fluctuation prévues par le mécanisme des taux de change (MTC) du système monétaire européen sans tensions graves pendant au moins les deux dernières années avant l'examen; en particulier, les États membres ne peuvent pas, de leur propre

initiative, dévaluer leur monnaie par rapport à celle d'un autre État membre.

– Taux d'intérêt à long terme

Les États membres doivent, au cours d'une période d'un an précédant l'examen, avoir un taux d'intérêt nominal moyen à long terme qui n'excède pas de plus de 2 % celui des trois États membres, au plus, présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.

Demandeurs d'asile

Personnes dans l'attente d'une décision concernant leur demande d'obtention du statut de réfugié ou d'une autre forme de protection internationale.

Densité de population

Nombre d'habitants par kilomètre carré.

Dépense de consommation finale

La dépense de consommation finale recouvre les dépenses consacrées par les unités institutionnelles résidentes à l'acquisition des biens ou des services qui sont utilisés pour la satisfaction directe des besoins individuels ou collectifs des membres de la communauté.

Dépense totale des administrations publiques

Selon le règlement (CE) n° 1500/2000 de la Commission du 10 juillet 2000, la dépense totale des administrations publiques comprend les catégories suivantes du SEC 95: consommation intermédiaire; formation brute de capital; rémunération des salariés; autres impôts sur la production; subventions à payer; revenus de la propriété; impôts courants sur le revenu et le patrimoine, etc.; prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature; transferts sociaux en nature liés aux dépenses pour des produits fournis aux ménages par l'intermédiaire des producteurs marchands; autres transferts courants; ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension; transferts en capital à verser; acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits.

Dettes publiques

Total des dettes brutes, à leur valeur nominale, en cours à la fin de l'année et consolidées entre et à l'intérieur des sous-secteurs des administrations publiques.

Voir également «Critères de convergence».

Domaines d'études CITE 97

La classification comprend vingt-cinq domaines d'études (niveau à deux chiffres) pouvant ultérieurement être affinés en niveau à trois chiffres. On peut distinguer les neuf grands groupes suivants (niveau à un chiffre):

Niveau 0: programmes généraux

Niveau 1: éducation

Niveau 2: lettres et arts

Niveau 3: sciences sociales, commerce et droit

Niveau 4: sciences, mathématiques et informatique

Niveau 5: ingénierie, fabrication et production

Niveau 6: agriculture et sciences vétérinaires

Niveau 7: santé et protection sociale

Niveau 8: services

Données sur la politique du marché du travail (PMT)

La base de données de la politique du marché du travail couvre toutes les mesures relatives au marché du travail qui peuvent être décrites comme «des interventions publiques sur le marché du travail visant à assurer l'efficacité de son fonctionnement et à corriger les déséquilibres et pouvant être distinguées d'autres mesures générales de politique de l'emploi en ce sens qu'elles agissent sélectivement pour favoriser des groupes particuliers sur le marché du travail».

Les interventions publiques se réfèrent aux mesures prises par les administrations publiques qui incluent des dépenses soit sous la forme de décaissements, soit sous la forme de recettes non perçues (réductions d'impôts, de cotisations sociales ou autres frais normalement dus). Les administrations publiques doivent être comprises comme l'administration centrale, les administrations des États ou régions, les administrations locales et les fonds de sécurité sociale.

La portée de la base de données se limite également aux mesures relatives au marché du travail qui visent explicitement les groupes de personnes en difficulté sur le marché du travail — appelés ici «groupes cibles» (c'est-à-dire que les politiques de l'emploi plus générales sont exclues). Globalement, cela couvre les personnes au chômage, celles qui ont un emploi mais qui risquent de le perdre involontairement et les personnes inactives qui ne font pas actuellement partie de la population active (dans la mesure où elles ne sont ni occupées ni au chômage au sens des définitions de l'OIT), mais qui souhaiteraient accéder au marché du travail et sont désavantagées d'une manière ou d'une autre.

Écu

L'ancienne unité monétaire européenne peut être considérée comme la pierre angulaire du système monétaire européen (SME), qui a été conçu pour limiter les mouvements de taux de change entre les monnaies de l'UE. L'écu était composé d'un panier de monnaies de l'UE. En plus de son usage officiel dans le SME, un marché privé de l'écu s'était développé, ce qui permettait de l'employer dans les transactions monétaires et de dénommer des instruments financiers, y compris des obligations. Le 1^{er} janvier 1999, l'écu a été remplacé par l'euro, la nouvelle monnaie unique de l'Europe, à parité égale avec l'écu.

Émigrants

Personnes quittant leur pays de résidence habituelle pour élire domicile dans un autre pays. Selon les recommandations des Nations unies (1997) sur les statistiques de migration internationale (révision 1), ces personnes sont considérées comme des émigrants de longue durée si elles quittent le pays où elles résidaient auparavant pendant une période de douze mois ou plus. Toutefois, peu de pays sont en mesure de communiquer des statistiques fondées sur ces définitions. Les statistiques fournies dans le présent document sont généralement fondées sur des définitions nationales pouvant différer considérablement des recommandations des Nations unies. Tous les pays ne collectent pas de données statistiques sur les émigrants et, dans ceux qui le font, les sources des données et l'importance de la collecte varient.

Enquête sur les forces de travail (EFT)

Une enquête sur les forces de travail est une enquête s'adressant aux ménages, qui vise à obtenir des informations sur le marché du travail et sur des questions connexes au moyen d'interviews directes. L'enquête communautaire sur les forces de travail couvre l'ensemble des personnes qui vivent dans des ménages privés et exclut celles qui vivent dans des ménages collectifs (par exemple, pensions, internats, établissements hospitaliers). Les définitions utilisées sont communes à tous les États membres de l'Union et se fondent sur les recommandations internationales du Bureau international du travail (BIT).

Espérance de vie

Nombre moyen d'années restant à vivre pour les personnes d'un âge donné dans les conditions de mortalité applicables aux âges successifs d'une population donnée.

Euro

La troisième phase de l'union monétaire européenne a commencé le 1^{er} janvier 1999 avec l'adoption de la monnaie unique, l'euro. Ce dernier a remplacé l'écu à parité égale. Depuis cette date, la parité des monnaies nationales des onze États participant à la zone euro (Belgique, Allemagne, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Portugal et Finlande) par rapport à l'euro a été fixée selon des taux de conversion irrévocables (voir ci-après). Ces pays ont été rejoints par la Grèce le 1^{er} janvier 2001. Jusqu'à la fin de l'année 2001, l'euro n'a existé que sous forme de monnaie scripturale (chèques, transferts de paiements et paiements par carte), et son utilisation était facultative (ni obligation ni interdiction). Les pièces et billets en euros ont été mis en circulation le 1^{er} janvier 2002, date à partir de laquelle l'utilisation de l'euro est devenue obligatoire, et les monnaies nationales ont progressivement été retirées de la circulation.

Taux de conversion fixes (1 euro = ...):

13,7603 ATS
40,3399 BEF
1,95583 DEM
166,386 ESP
5,94573 FIM
6,55957 FRF
340,750 GRD
0,787564 IEP
1 936,27 ITL
40,3399 LUF
2,20371 NLG
200,482 PTE

Eurobaromètre

Les sondages d'opinion Eurobaromètre sont réalisés à la demande de la direction générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne deux fois par an, au printemps et à l'automne, depuis 1973. En dehors de sondages d'opinion, l'unité «Suivi des tendances de l'opinion publique» de la direction générale de l'éducation et de la culture organise des enquêtes sur des groupes cibles spécifiques et des analyses qualitatives (groupes de discussion, interviews approfondies) dans tous les États membres de l'UE et, occasionnellement, dans des pays tiers.

Excédent brut d'exploitation

Le produit intérieur brut aux prix du marché moins la rémunération des salariés versée par les employeurs résidents, les impôts nets (des subventions) sur la production et les importations levés par les administrations publiques et par le reste du monde (y compris les institutions européennes).

L'excédent brut d'exploitation correspond au revenu que les unités de production tirent de leur propre utilisation de leurs outils de production.

Flux extra-UE

Toutes les opérations entre les pays de l'UE et les pays hors UE.

Flux intra-UE

Toutes les opérations que les pays de l'UE déclarent avoir effectuées avec d'autres États membres.

Forces de travail

Personnes présentes sur le marché du travail, c'est-à-dire les personnes qui ont un emploi et les chômeurs.

Forêt

Terre à couvert arboré (ou niveau équivalent de peuplement forestier) de plus de 10 % et d'une superficie supérieure à 0,5 ha. Les arbres doivent être capables d'atteindre une hauteur minimale de 5 m à maturité in situ.

Formation brute de capital fixe (FBCF)

La formation brute de capital fixe est égale aux acquisitions moins les cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents au cours de la période de référence, augmentées de certaines plus-values sur actifs non produits découlant de l'activité de production des unités productives ou institutionnelles. Par «actifs fixes», il faut entendre des actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant une durée d'au moins un an.

Formation professionnelle continue (FPC)

Mesures ou activités de formation financées en totalité ou en partie par les entreprises et qui s'adressent aux salariés ayant un contrat de travail. Pour les besoins de l'enquête de la Commission européenne, on entend par «salariés» le nombre total de personnes occupées, à l'exclusion des apprentis et des stagiaires.

Gains bruts

Rémunération (salaires et traitements) en espèces versée directement au salarié, avant déduction de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale à la charge du salarié.

Gains nets

Les gains nets sont calculés à partir des gains bruts en déduisant les cotisations de sécurité sociale et les impôts sur le revenu à la charge des salariés et en ajoutant les allocations familiales s'il y a des enfants dans la famille.

Hébergement touristique

Comprend tous les types d'hébergement:

Les établissements d'hébergement touristique collectif:

- les hôtels et les établissements similaires,
- les autres établissements d'hébergement collectif (villages de vacances, campings, marinas, etc.),
- les établissements spécialisés (établissements de santé, camps de travail et de vacances, moyens de transport publics et centres de conférences);

L'hébergement touristique privé:

- l'hébergement loué,
- les autres types d'hébergement privé.

NB: Les données sur l'hébergement touristique privé ne sont pas incluses dans les données d'Eurostat.

Hébergement touristique (offre)

L'offre d'hébergement touristique est mesurée par le nombre de places-lits des établissements. Il s'agit du nombre de personnes qui peuvent passer la nuit dans des lits installés à titre permanent, sans tenir compte des lits supplémentaires installés à la demande du client.

Immigrants

Personnes arrivant ou revenant de l'étranger dans l'intention de résider dans le pays pendant un certain temps après avoir résidé ailleurs. Selon les recommandations (1997) des Nations unies sur les statistiques de migration internationale (révision 1), ces personnes sont considérées comme des immigrants de longue durée si elles séjournent dans leur pays d'accueil pendant une période de douze mois ou plus après avoir résidé ailleurs pendant douze mois ou plus. Toutefois, peu de pays sont en mesure de communiquer des statistiques fondées sur ces définitions. Les statistiques fournies dans le présent document sont généralement fondées sur des définitions nationales pouvant différer considérablement des recommandations des Nations unies.

Tous les pays ne collectent pas de données statistiques sur l'immigration, et, parmi ceux qui le font, les sources des données et l'importance de la collecte varient. Quelques pays (par exemple la France) excluent les citoyens nationaux des statistiques de l'immigration.

Impôts courants sur le revenu et le patrimoine

Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine comprennent tous les versements obligatoires, sans contrepartie, en espèces ou en nature, prélevés périodiquement par les administrations publiques et par le reste du monde sur le revenu et le patrimoine des unités institutionnelles, ainsi que certains impôts périodiques qui ne sont basés ni sur le revenu ni sur le patrimoine.

Inactifs

Personnes ne faisant pas partie des forces de travail. Il s'agit des personnes qui n'exercent pas d'activité professionnelle ou qui ne sont pas au chômage (définitions de l'Organisation internationale du travail). Pour les définitions de «personnes occupées» et de «chômeur», voir ces entrées dans le glossaire.

Incidence de la maladie

L'incidence est une mesure du nombre de nouveaux cas survenant dans une population au cours d'une période donnée. On peut l'exprimer sous forme du nombre de nouveaux cas d'une maladie (ou d'une affection) pour 1 000 ou 100 000 personnes dans une année. L'incidence peut concerner la première manifestation d'une maladie (c'est-à-dire les nouveaux cas) ou tous ses épisodes.

Indice implicite des prix du PIB

Il s'agit d'un indicateur de l'évolution des prix de tous les biens et les services constituant le PIB.

Industrie manufacturière

Elle concerne toutes les activités incluses dans la section D de la NACE rév. 1.1, y compris les acti-

vités artisanales et les activités à grande échelle. Il convient de noter que l'utilisation de machines et de matériels lourds ne se limite pas à la section D. Cette dernière couvre, notamment, les industries suivantes: fabrication de produits à base de minerais non métalliques, produits chimiques, fibres synthétiques ou artificielles, fabrication de produits en métaux, produits alimentaires, boissons et tabac, textile, cuirs et articles en cuir, bois et meubles en bois, fabrication de papier, d'articles en papier et d'articles imprimés, transformation du caoutchouc et des matières plastiques. En revanche, les industries extractives, la construction et le génie civil sont exclus.

Investissements directs étrangers (IDE)

Les investissements directs étrangers constituent, dans les comptes de la balance des paiements, la catégorie d'investissements internationaux traduisant l'objectif, pour une entité résidente d'une économie, d'obtenir un intérêt durable dans une entreprise résidant dans une autre économie. L'intérêt durable implique l'existence d'une relation à long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise, ainsi qu'un degré d'influence important, de la part de l'investisseur, sur la gestion de l'entreprise. L'entreprise d'investissements directs se définit formellement comme une entreprise constituée ou non en société dans laquelle l'investisseur direct détient 10 % ou plus des parts ordinaires ou des actions avec droit de vote (entreprise constituée en société) ou une participation équivalente (entreprise non constituée en société).

Flux et positions d'IDE: par des flux d'investissements directs, un investisseur acquiert une position d'IDE qui se répercute sur la position des investissements internationaux de l'économie. Cette position d'IDE (ou stock d'IDE) diffère des mouvements accumulés en raison de réévaluations (changements des prix ou des taux de change) et d'autres ajustements tels que le rééchelonnement ou l'annulation des emprunts, la remise des dettes ou des échanges de créances contre actifs.

Lits de soins hospitaliers

Lits accueillant des malades officiellement admis (ou «hospitalisés») dans un établissement pour y recevoir un traitement et/ou des soins et qui passent au moins une nuit à l'hôpital ou dans un autre établissement dispensant des soins hospitaliers. Les soins hospitaliers sont fournis dans les hôpitaux, dans d'autres installations de soins en institution ou dans des établissements qui sont classés en fonction de la spécificité des soins qu'ils dispensent dans le secteur des soins ambulatoires, mais qui offrent des soins hospitaliers comme activité secondaire.

Logement

Pièce ou ensemble de pièces et leurs annexes — vestibules et corridors — situés dans un bâti-

ment permanent ou dans une partie structurellement distincte d'un tel bâtiment, destinés, par la manière dont le bâtiment a été construit, rénové ou transformé, à être habités tout au long de l'année par un ménage privé. Il peut s'agir soit d'un logement unifamilial dans une maison, soit d'un appartement dans un immeuble collectif. Les logements comprennent les garages à usage résidentiel, même lorsqu'ils sont séparés de l'habitation ou appartiennent à différents propriétaires.

Maladies transmissibles

Maladies entraînant ou susceptibles d'entraîner une morbidité et/ou une mortalité significative dans l'UE et pour lesquelles l'échange d'informations peut constituer un moyen d'alerte précoce des menaces pesant sur la santé publique. Il peut également s'agir de maladies rares et graves non reconnues au niveau national, pour lesquelles la mise en commun de données permettrait d'élaborer des hypothèses à partir d'une base de connaissance plus étendue et pour lesquelles des mesures préventives efficaces sont disponibles, ce qui constitue un gain pour la protection de la santé.

Marge brute standard (MBS)

La marge brute standard d'une exploitation agricole est la valeur pécuniaire de la production brute de laquelle sont déduits les frais spécifiques correspondants.

La MBS est la valeur de la marge brute correspondant à la situation moyenne dans une région donnée pour chaque caractéristique agricole.

Les MBS sont déterminées sur la base de moyennes triennales. Dans l'enquête 1997 sur la structure des exploitations agricoles, les MBS «1994» ont été calculées à partir de la moyenne arithmétique des années 1995, 1996 et 1997.

La production brute correspond à la somme des valeurs du ou des produits principaux et du ou des produits secondaires. Ces valeurs sont calculées en multipliant la production par unité (moins les pertes éventuelles) par le prix à la ferme, sans la TVA.

La production brute comprend également les subventions liées aux produits, à la superficie et/ou au cheptel.

Ménage

D'après la méthodologie des enquêtes sur les budgets des ménages, le ménage comprend des personnes qui partagent une même résidence et consomment collectivement certains biens ou services. Par «ménage», on entend une personne vivant seule ou un groupe de personnes non obligatoirement liées par un lien de parenté résidant à la même adresse et consommant collectivement certains biens ou services, c'est-à-dire partageant au moins un repas par jour ou une même pièce de séjour.

Mortalité infantile

Nombre de décès pour 1 000 enfants nés vivants, âgés de moins de 1 an.

NACE 70

Nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes (concernant les données des années 1970 à 1990).

NACE rév. 1.1

La NACE rév. 1.1 est une révision de la nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes (concernant les données des années postérieures à 1991, voir annexe intitulée «Nomenclature des activités économiques dans la Communauté européenne» à la fin de l'ouvrage).

Nations unies (ONU)

L'Organisation des Nations unies a été créée le 24 octobre 1945 par 51 pays déterminés à préserver la paix par la coopération internationale et la sécurité collective. Aujourd'hui, presque toutes les nations du monde font partie de l'ONU: les pays membres sont au nombre de 191. Lorsque des États deviennent membres de l'ONU, ils acceptent les obligations de la charte des Nations unies, un traité international qui expose les principes de base des relations internationales. Selon la charte, l'ONU a quatre objectifs: maintenir la paix et la sécurité au niveau international, développer des relations pacifiques entre les nations, coopérer pour résoudre les problèmes internationaux et pour promouvoir le respect des droits de l'homme et constituer un centre pour l'harmonisation des actions des nations.

Niveaux d'études selon la CITE 97

De façon empirique, la CITE part du principe qu'il existe plusieurs critères susceptibles d'aider à affecter les programmes d'enseignement aux niveaux d'éducation. En fonction du niveau et du type d'enseignement concerné, il est nécessaire d'établir un système de classement hiérarchique entre critères principaux et critères subsidiaires (conditions types d'admission, conditions minimales d'admission, âge minimal, qualifications du personnel, etc.).

Niveau 0 — Enseignement préprimaire

L'enseignement préprimaire est défini comme étant la première étape de l'instruction organisée. Elle est dispensée dans une école ou dans un centre extérieur à la famille et s'adresse aux enfants âgés de 3 ans au moins.

Niveau 1 — Enseignement primaire ou premier cycle de l'éducation de base

Ce niveau commence entre 4 et 7 ans, est obligatoire dans tous les pays et dure généralement de cinq à six ans.

Niveau 2 — Premier cycle de l'enseignement secondaire ou deuxième cycle de l'éducation de base

Il assure la continuité avec les programmes de base du niveau primaire, bien que les programmes aient généralement une structure davantage orientée vers les matières enseignées. La fin de ce niveau coïncide souvent avec celle de la scolarité obligatoire.

Niveau 3 — Enseignement secondaire (deuxième cycle)

Ce niveau commence normalement à la fin de la scolarité obligatoire. L'âge d'admission est généralement de 15 à 16 ans. Les élèves doivent habituellement remplir des conditions d'admission (fin de la scolarité obligatoire, notamment). L'enseignement est souvent plus spécialisé qu'au niveau 2 de la CITE. La durée du niveau 3 de la CITE varie normalement de deux à cinq ans.

Niveau 4 — Enseignement postsecondaire qui n'est pas du supérieur

Le niveau 4 de la CITE regroupe des programmes qui se situent de part et d'autre de la limite entre le deuxième cycle du secondaire et l'enseignement postsecondaire. Ils permettent d'élargir les connaissances des participants qui ont déjà terminé un programme de niveau 3 de la CITE. Doivent être rattachés à ce niveau les programmes qui préparent à l'entrée au niveau 5 de la CITE et les programmes principalement conçus pour permettre un accès direct au marché du travail.

Niveau 5 — Premier cycle de l'enseignement supérieur

L'admission à ces programmes exige normalement des étudiants qu'ils aient achevé avec succès les niveaux 3 et 4 de la CITE. Ce niveau inclut les programmes de l'enseignement supérieur à orientation universitaire (type A), qui sont en grande partie fondés sur la théorie, et les programmes de l'enseignement supérieur à orientation professionnelle (type B), qui sont généralement plus courts que les programmes du niveau 5A et visent l'acquisition de compétences essentiellement professionnelles de façon à permettre d'accéder au marché du travail.

Niveau 6 — Deuxième cycle de l'enseignement supérieur

Ce niveau est réservé aux programmes d'enseignement supérieur conduisant à l'obtention d'un titre de chercheur hautement qualifié (doctorat).

NUTS

Un règlement relatif à la nomenclature des unités territoriales statistiques a été approuvé en 2003 — règlement (CE) n° 1059/2003. Le but est de fournir une ventilation territoriale unique et cohérente pour l'établissement des statistiques régionales de l'UE. La NUTS actuelle (version 2003/EU-25) subdivise le territoire de l'UE en 89 régions NUTS 1, en 254 régions NUTS 2 et en

1 214 régions NUTS 3. Un règlement modificateur, qui étend la NUTS aux dix nouveaux États membres, est en voie d'approbation (vote positif du Parlement européen le 12 avril 2005; pas encore publié au Journal officiel). Veuillez consulter RAMON sur le site web d'Eurostat pour les dernières informations disponibles (http://europa.eu.int/comm/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html).

Office européen des brevets (OEB)

L'Office européen des brevets est le bras exécutif de l'Organisation européenne des brevets, un organisme intergouvernemental constitué dans le cadre de la convention sur le brevet européen (CBE), qui a été signée à Munich le 5 octobre 1973 et est entrée en vigueur le 7 octobre 1977. Les membres de l'Organisation européenne des brevets sont les États contractants de la CBE. L'OEB octroie des brevets européens pour les États contractants de la CBE. Les activités de l'OEB sont supervisées par le conseil d'administration de l'organisation, qui est composé de délégués des États contractants. *Source*: OEB (<http://www.european-patent-office.org>).

Pacte de stabilité et de croissance

Le pacte de stabilité et de croissance s'inscrit dans le cadre de la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM) instaurée le 1^{er} janvier 1999. Il a pour objectif de s'assurer que les États membres poursuivent leurs efforts en matière de discipline budgétaire après l'adoption de la monnaie unique.

Concrètement, le pacte comprend une résolution du Conseil européen (adoptée à Amsterdam le 17 juin 1997) et deux règlements du Conseil du 7 juillet 1997 définissant les dispositions techniques détaillées (l'une sur le contrôle des situations budgétaires et sur la coordination des politiques économiques et l'autre sur la mise en œuvre de la procédure en cas de déficit excessif).

À moyen terme, les États membres ont décidé de poursuivre l'objectif d'un budget en équilibre ou pratiquement en équilibre et de présenter chaque année au Conseil et à la Commission un programme de stabilité. Parallèlement, les États ne participant pas à la troisième phase de l'UEM sont tenus de produire un programme de convergence.

Le pacte de stabilité et de croissance permet au Conseil de pénaliser tout État membre participant qui ne prendrait pas les mesures appropriées pour mettre un terme à un déficit excessif. Initialement, la pénalité prendrait la forme d'un dépôt sans intérêt auprès de la Communauté, mais pourrait être transformée en amende s'il n'était pas remédié au déficit excessif dans les deux ans.

Papier et carton

Ensemble comprenant tous les types de papier graphique, papier journal, papier hygiénique et papier domestique, papier et carton d'emballage, ainsi que d'autres papiers et cartons. Sont exclus les produits en papier fabriqués tels que les boîtes, livres et magazines, etc.

Parités de pouvoir d'achat (PPA)

Les taux de change monétaire ne doivent pas servir à comparer les volumes des recettes et des dépenses, car ils traduisent généralement plus que de simples différences de prix (par exemple, volumes des transactions financières entre monnaies, anticipations sur les marchés des changes).

En revanche, les PPA sont établis pour éliminer les différences entre les niveaux de prix dans différents pays. Elles reflètent donc véritablement les différences de pouvoir d'achat (des ménages, par exemple). Les PPA sont obtenues en comparant les niveaux de prix d'un panier de biens et de services comparables représentatif des habitudes de consommation dans les divers pays. Les parités de pouvoir d'achat convertissent chaque unité monétaire nationale en une unité de monnaie artificielle commune, le standard de pouvoir d'achat (SPA).

Les PPA sont, au niveau le plus bas, les rapports de prix bilatéraux entre des éléments individuels strictement définis (par exemple: 1,5 GBP pour un pain au Royaume-Uni, contre 2 EUR en Allemagne). Ces rapports sont ensuite traduits en rapports multilatéraux, rapportés à la moyenne de l'UE et agrégés en agrégats de plus en plus complexes (par exemple alimentation) pour aboutir au PIB.

Pays de l'EEE

L'Espace économique européen (EEE) comprend les États membres de l'UE ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège. En 1989, Jacques Delors, alors président de la Commission, a proposé une nouvelle forme de partenariat qui devait aboutir à l'accord instaurant l'EEE. Les pays de l'AELE, à savoir, à l'époque, l'Autriche, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et la Suisse, ont accueilli cette idée avec enthousiasme, les négociations officielles ont commencé en juin 1990 et l'accord a été signé le 2 mai 1992, à Porto. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994, cet accord couvrait les pays de l'UE et ceux de l'AELE, à l'exception du Liechtenstein et de la Suisse. Depuis le 1^{er} janvier 1995, l'Autriche, la Finlande et la Suède participent à l'EEE comme États membres de l'UE. De son côté, le Liechtenstein participe à part entière à l'EEE depuis le 1^{er} mai 1995. L'élargissement de l'UE a eu des répercussions directes sur l'accord EEE, et les dix pays adhérent à l'UE ont demandé à devenir parties à l'accord EEE en décembre 2003. Les négociations relatives à l'élargissement de l'EEE ont eu lieu en

2003, et, depuis le 1^{er} mai 2004, l'EEE élargi comprend vingt-huit pays.

Personnel de R & D et chercheurs

Le personnel de R & D comprend toutes les personnes directement affectées à des activités de R & D, ainsi que celles qui fournissent des services directement liés aux travaux de R & D comme les cadres, les administrateurs et le personnel de bureau.

Les chercheurs sont des spécialistes travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes et de systèmes nouveaux, ainsi qu'à la gestion des projets concernés.

Personnes occupées

Les personnes occupées sont celles âgées de 15 ans ou plus (Espagne, Royaume-Uni: 16 ou plus; Danemark, Estonie, Lettonie, Hongrie, Finlande, Suède: de 15 à 74 ans; Islande, Norvège: de 16 à 74 ans) qui, durant la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure par semaine contre rémunération ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial, ou avaient un travail dont elles étaient temporairement absentes pour raison, par exemple, de maladie, de congés, de conflit de travail, d'études ou de formation.

Petites et moyennes entreprises (PME)

Petites et moyennes entreprises occupant moins de 250 personnes, selon la recommandation 2003/361/CE de la Commission adoptée le 6 mai 2003: classe d'entreprises qui est fonction du nombre de salariés, du chiffre d'affaires annuel et de l'indépendance de la société. Les PME forment l'ossature de la culture d'entreprise de l'EU-25, au sein de laquelle plus de 99 % des entreprises occupent moins de 250 personnes.

Poids vif des produits de la pêche

Le poids vif des produits de la pêche est obtenu par application de facteurs au poids débarqué ou au poids des produits et sert à indiquer le poids des produits de la pêche dans l'état où ils sont sortis de l'eau et avant tout traitement ou autre opération.

Prestations sociales (autres que les transferts sociaux en nature)

Les prestations sociales (autres que les transferts sociaux en nature) sont celles qui sont versées aux ménages par les administrations de sécurité sociale, d'autres unités des administrations publiques, les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les entreprises d'assurances, les employeurs administrant des régimes d'assurance sociale sans constitution de réserves et d'autres unités institutionnelles administrant des régimes privés d'assurance sociale avec constitution de réserves.

Production de bois rond

La production de bois rond (le terme est utilisé comme synonyme de «prélèvements») comprend toutes les quantités de bois tirées de la forêt et des autres espaces boisés ou autres sites d'abattage au cours d'une certaine période de temps.

Produit intérieur brut aux prix du marché (PIB p.m.)

Résultat final de l'activité de production des unités de production résidentes. Il correspond à la production totale de biens et de services de l'économie, moins la consommation intermédiaire, plus les impôts moins les subventions sur les produits.

Produit intérieur brut en standards de pouvoir d'achat

Produit intérieur brut converti en une unité de monnaie artificielle, le SPA (standard de pouvoir d'achat), par un taux de conversion spécial appelé PPA (parité de pouvoir d'achat).

Le PIB en SPA représente un volume pur après que les différences de niveau de prix entre les pays ont été gommées par le taux de conversion spécial PPA.

Produit national brut (PNB)

Voir «Revenu national brut (RNB)».

Recette totale des administrations publiques

Selon le règlement (CE) n° 1500/2000 de la Commission du 10 juillet 2000, la recette totale des administrations publiques comprend les catégories suivantes du SEC 95: production marchande; production pour usage final propre; autre production non marchande; impôts sur la production et les importations; autres subventions sur la production à recevoir; revenus de la propriété; impôts courants sur le revenu et le patrimoine, etc.; cotisations sociales; autres transferts courants; transferts en capital.

Recherche et développement (R & D)

La R & D englobent le travail créatif entrepris sur une base systématique en vue d'enrichir la masse des connaissances, y compris la connaissance de l'être humain, de la culture et de la société, et d'employer ce volume de connaissances à concevoir de nouvelles applications.

Réfugié

Conformément à l'article 1^{er} de la convention des Nations unies de 1951 sur le statut des réfugiés, un réfugié est une personne ayant des craintes fondées d'être persécutée pour des raisons de race, de religion, de nationalité, d'appartenance à un groupe social particulier ou pour ses opinions politiques.

Il est à noter que de nombreux pays permettent aux demandeurs d'asile de rester sur leur territoire de manière temporaire ou permanente, même si leur statut ne correspond pas à la définition de la convention de 1951. Par exemple, les demandeurs d'asile peuvent obtenir une réponse favorable pour des motifs humanitaires.

Rémunération des salariés

Toute rémunération en espèces et en nature que les employeurs versent à leurs salariés en paiement du travail accompli par ces derniers au cours de la période considérée. Elle comprend les salaires et traitements bruts, les cotisations sociales effectives à la charge des employeurs et les cotisations sociales imputées (c'est-à-dire les cotisations qui correspondent aux prestations sociales octroyées directement par les employeurs sans passer par l'intermédiaire d'une administration de sécurité sociale, d'une entreprise d'assurances ou d'un fonds de pension autonome).

Revenu national brut (RNB)

Le revenu national brut équivaut au produit intérieur brut plus les revenus primaires (rémunération des salariés, revenu de la propriété, subventions) reçus de l'étranger moins les revenus primaires payés (rémunération des salariés, revenu de la propriété, impôts sur la production payés au reste du monde).

Le revenu national brut disponible est dérivé du RNB en ajoutant les transferts courants reçus du reste du monde et en déduisant les transferts courants payés au reste du monde.

Le revenu national net disponible équivaut au RNB disponible moins la consommation de capital fixe.

Le concept de RNB (SEC 95) remplace celui de PNB (produit national brut, SEC 79). Les deux sont conceptuellement identiques.

SEC

Système européen de comptes (économiques intégrés), c'est-à-dire la méthodologie des comptes nationaux. La nouvelle version du SEC 95 (la troisième) a été progressivement introduite à partir de 1999. Le SEC 95 est entièrement cohérent avec les orientations mondiales relatives aux comptes nationaux, le SCN 93.

Secteurs de haute technologie

La classification des secteurs manufacturiers de haute et de moyenne-haute technologie est fondée sur la notion d'intensité de R & D (ratio des dépenses de R & D au PIB). Selon ce critère, le secteur manufacturier de haute technologie comprend la fabrication de machines de bureau et d'ordinateurs, la fabrication d'équipements et d'appareils de radio, de télévision et de communication ainsi que la fabrication d'instruments médicaux de précision et d'instruments optiques, de montres et d'horloges. Le secteur manufactu-

rier de moyenne-haute technologie comprend la fabrication de produits chimiques, de machines et d'équipements non compris ailleurs, la fabrication d'appareils électriques non compris ailleurs, la fabrication de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques ainsi que la fabrication d'autres équipements de transport.

Selon une logique analogue à celle appliquée au secteur manufacturier, Eurostat définit les secteurs suivants comme des services à forte concentration de connaissances: transport par eau; transport aérien; poste et télécommunications; intermédiation financière; assurance et financement des retraites (sauf sécurité sociale obligatoire); activités auxiliaires d'intermédiation financière; immobilier; location de machines et d'équipements sans opérateur et d'articles personnels et ménagers; informatique et activités connexes; recherche et développement; autres activités industrielles et commerciales; éducation; santé et action sociale; activités de loisirs, culturelles et sportives.

Parmi ces secteurs, la poste et les télécommunications, l'informatique et les activités connexes ainsi que la R & D sont considérés comme des services de haute technologie.

Services

Les expressions «industrie(s) de services», «secteur(s) des services» ou tout simplement «services» servent généralement à désigner les activités économiques couvertes par les sections G à K et M à O de la NACE rév. 1.1 ainsi que les unités qui mènent ces activités.

Sespros

Le système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (Sespros) s'appuie sur le concept de protection sociale. La protection sociale est définie comme la couverture de risques et de besoins qui sont précisément définis et qui concernent tous les aspects de la protection sociale: santé, invalidité, vieillesse, famille et chômage. Sespros enregistre les recettes et les dépenses des différentes organisations (ou régimes) qui interviennent dans le domaine de la protection sociale. Les prestations sociales sont ventilées par type et par fonctions. Le type fait référence à la forme sous laquelle les prestations sont fournies: par exemple, en espèces ou en nature. Les fonctions rassemblent les besoins couverts par les prestations: ainsi, le maintien du revenu peut être payé dans le cadre de la santé, mais également de l'invalidité, de la vieillesse, de la maternité ou du chômage. Les recettes sont ventilées par type: cotisations sociales, contributions des administrations publiques et autres recettes.

Solde migratoire

La différence entre l'immigration et l'émigration dans une région donnée au cours de l'année (le

solde migratoire est négatif lorsque le nombre d'émigrants dépasse le nombre d'immigrants).

Dans la mesure où plusieurs pays soit ne disposent pas de chiffres précis sur l'immigration et l'émigration soit n'en disposent pas du tout, le solde migratoire indiqué ici est estimé sur la base de la différence entre le mouvement de population total et l'accroissement naturel au cours de l'année.

Le solde migratoire ne donne aucune indication de l'ampleur relative des flux distincts d'immigration et d'émigration dans un pays; un pays peut déclarer un solde migratoire faible tout en connaissant des flux d'immigration et d'émigration très importants.

Standards de pouvoir d'achat (SPA)

Le standard de pouvoir d'achat est une unité de monnaie artificielle. Un SPA permet d'acheter la même quantité de biens et de services dans chaque pays, alors que, en raison des niveaux de prix différents dans les pays, des sommes différentes d'unités de monnaie nationale sont nécessaires pour acheter cette quantité de biens et de services.

Les SPA sont obtenus en divisant un agrégat économique d'un pays en monnaie nationale par sa PPA respective [voir «Parités de pouvoir d'achat (PPA)»].

Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)

Collecte de données harmonisées au titre d'un règlement-cadre du Parlement et du Conseil qui est destinée à être la source de référence des informations sur le revenu, la pauvreté, l'exclusion sociale et les questions sociales connexes, contenant des éléments transversaux et longitudinaux réguliers et un élément modulaire annuel variable et accordant une plus grande confiance aux sources nationales existantes que le panel communautaire des ménages auquel elle a succédé, afin d'améliorer les délais de disponibilité et la souplesse.

Subventions

Les subventions sont des transferts courants sans contrepartie que les administrations publiques ou les institutions de l'Union européenne versent à des producteurs résidents dans le but d'influer sur leurs niveaux de production, leurs prix ou la rémunération des facteurs de production.

Superficie agricole (SA) ou superficie agricole utilisée (SAU)

La superficie agricole ou superficie agricole utilisée est la superficie utilisée pour les activités agricoles qui correspond aux catégories suivantes: terres arables, prairies permanentes, cultures permanentes et jardins potagers.

Taux brut de mortalité

Nombre de décès pour 1 000 habitants.

Taux d'accroissement naturel de la population

Naissances moins décès.

Taux de chômage

Part des chômeurs dans la population active (en pourcentage).

Taux d'emploi

Nombre de personnes ayant un emploi en pourcentage de la population du même âge.

Taux de prélèvement sur les bas salaires: poids de la fiscalité sur le coût de la main-d'œuvre

Le poids de la fiscalité sur le coût de la main-d'œuvre permet de mesurer la charge fiscale relative supportée par un salarié à faible revenu.

Taux de prélèvement sur les bas salaires: piège du chômage

La trappe à chômage correspond au pourcentage de la rémunération brute (lors du passage d'une période de chômage vers un nouvel emploi) qui est «perdu» par suite des effets combinés de la perte des allocations liées au chômage et de l'accroissement des taux d'imposition et de cotisation sociale.

Taux type de mortalité (TTM)

Taux de mortalité d'une population présentant une distribution par âge type. Dans la mesure où la plupart des causes de décès sont largement fonction de l'âge et du sexe, le recours à des TTM permet d'améliorer la comparabilité dans le temps et à l'échelon international, puisque les taux de mortalité sont mesurés, abstraction faite des différences dans la structure par âge de la population. Les TTM utilisés ici sont calculés par l'OMS sur la base d'une population européenne type.

Taxes sur la production et les importations

Versements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, prélevés par les administrations publiques ou par les institutions de l'Union européenne, qui frappent la production et l'importation de biens et de services, l'emploi de main-d'œuvre et la propriété ou l'utilisation de terrains, bâtiments ou autres actifs utilisés à des fins de production.

Territoire économique

Par territoire économique d'un pays, on entend le territoire géographique administré par un gouvernement; à l'intérieur de ce territoire, les personnes, les biens et les services ainsi que les capitaux circulent librement. Il comprend également l'espace aérien national, les eaux territo-

riales, les gisements situés dans les eaux internationales exploités par des unités résidentes, les enclaves territoriales à l'étranger (représentations propres, bases militaires propres, etc.), à l'exclusion toutefois des enclaves extraterritoriales (représentations diplomatiques de pays étrangers ou d'institutions de l'Union européenne, etc.).

Tourisme et voyages

Au débit figurent les dépenses faites par les résidents vivant à l'étranger pendant moins d'une année pour une raison ou pour une autre: loisirs, travail, santé ou études. Au crédit, on enregistre les mêmes dépenses faites par des voyageurs étrangers sur le territoire national.

Transferts courants

Les transferts courants couvrent les transactions internationales dans le cadre desquelles des biens, services ou éléments financiers sont transférés entre les résidents d'une économie et les résidents d'économies étrangères sans recevoir de valeur économique en contrepartie.

Union économique et monétaire (UEM)

Union regroupant douze États membres participant à la monnaie unique, l'euro. Officiellement, il est reconnu que ces États ont satisfait aux critères de convergence. La troisième phase de l'UEM a commencé le 1^{er} janvier 1999, date à laquelle les monnaies de onze États membres ont été liées de manière fixe à l'euro. Ces onze pays ont été rejoints par la Grèce le 1^{er} janvier 2001. Les pièces et billets ont été mis en circulation le 1^{er} janvier 2002, et les monnaies nationales ont été progressivement retirées du marché.

Union européenne (UE)

L'UE a été créée le 1^{er} novembre 1993, au moment de l'entrée en vigueur du traité de Maastricht. À la date du 31 décembre 1994, l'UE comptait douze États membres: Belgique, Danemark, Allemagne, Grèce, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni. Depuis janvier 1995, l'UE compte trois nouveaux membres: Autriche, Finlande et Suède. En mai 2004, dix nouveaux États membres ont rejoint l'UE: République tchèque, Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, Pologne, Slovaquie et Slovaquie.

Unité de travail par an (UTA)

Une unité de travail par an correspond au travail effectué par une personne employée à temps plein dans une exploitation agricole.

«Temps plein» signifie le nombre d'heures minimal exigé par les dispositions nationales régissant les contrats de travail. Si ces derniers ne précisent pas le nombre d'heures, on considère

que 1 800 heures constituent le nombre d'heures minimal (225 journées de travail de 8 heures).

United States Patent and Trademark Office (USPTO)

L'USPTO est une entité fédérale non commerciale et l'un des quatorze bureaux du département du commerce (DOC) des États-Unis. La mission de l'USPTO est de promouvoir le progrès industriel et technologique aux États-Unis et de renforcer l'économie nationale en administrant les lois relatives aux brevets et marques commerciales, en conseillant le secrétaire du commerce, le président des États-Unis, l'administration chargée de la protection des brevets, marques commerciales et droits d'auteur et l'administration chargée des aspects liés au commerce des droits de propriété intellectuelle.

Unités productrices résidentes

Unités dont la fonction principale est la production de biens et de services et dont le centre d'intérêt économique est axé sur le territoire économique d'un pays.

Valeur ajoutée brute aux prix du marché

Production finale (aux prix de base) moins consommation intermédiaire (aux prix d'achat). La valeur ajoutée brute peut être ventilée par branche d'activité. Pour l'ensemble de l'économie, elle représente généralement plus de 90 % du PIB.

Valeurs réelles

Les valeurs réelles sont calculées en déflétant une variable économique à prix courants au moyen de l'indice des prix d'une autre variable, par exemple déflation de la rémunération des salariés par l'indice des prix de la consommation des ménages.

C'est généralement le cas pour les flux financiers et de revenus. Par exemple, pour déflater un revenu, un indice de prix approprié est fondé sur un panier de biens et de services reflétant la manière dont ce revenu est dépensé.

Zone euro: EUR-12 (précédemment EUR-11)

Premiers pays participant à l'union monétaire en janvier 1999: Belgique, Allemagne, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Portugal et Finlande. Le 1^{er} janvier 2001, la Grèce a rejoint la zone euro. D'où les trois concepts: EUR-11 (les onze pays d'origine), EUR-12 (EUR-11 plus la Grèce) et zone euro, concept variable (EUR-11 jusqu'au 31 décembre 2000, EUR-12 à partir du 1^{er} janvier 2001). Il est à noter que le «R» placé après «EU» sert à faire la distinction entre la zone euro (EUR-12, par exemple) et l'Union européenne (pour laquelle le code est simplement EU).

ACP**États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, signataires de l'accord de partenariat**

ZA	Afrique du Sud
AO	Angola
AG	Antigua-et-Barbuda
BS	Bahamas
BB	Barbade
BZ	Belize
BJ	Bénin
BW	Botswana
BF	Burkina Faso
BI	Burundi
CM	Cameroun
CV	Cap-Vert
CF	Centrafricaine, République
KM	Comores
CG	Congo
CD	Congo, République démocratique du
CK	Cook, Îles
CI	Côte d'Ivoire
CU	Cuba
DJ	Djibouti
DM	Dominique
DO	Dominicaine, République
ER	Érythrée
ET	Éthiopie
FJ	Fidji
GA	Gabon
GM	Gambie
GH	Ghana
GD	Grenade
GN	Guinée
GW	Guinée-Bissau
GQ	Guinée équatoriale
GY	Guyana
HT	Haïti
JM	Jamaïque
KE	Kenya
KI	Kiribati
LS	Lesotho
LR	Libéria
MG	Madagascar
MW	Malawi
ML	Mali
MH	Marshall, Îles
MR	Mauritanie
MU	Maurice
FM	Micronésie, États fédérés de
MZ	Mozambique
NA	Namibie
NR	Nauru
NE	Niger
NG	Nigéria
NU	Niué
UG	Ouganda

PW	Palaos
PG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
RW	Rwanda
KN	Saint-Kitts-et-Nevis
LC	Sainte-Lucie
VC	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
WS	Samoa
ST	Sao Tomé-et-Principe
SN	Sénégal
SC	Seychelles
SL	Sierra Leone
SB	Salomon, Îles
SO	Somalie
SD	Soudan
SR	Suriname
SZ	Swaziland
TZ	Tanzanie, République unie de
TD	Tchad
TL	Timor-Leste
TG	Togo
TO	Tonga
TT	Trinité-et-Tobago
TV	Tuvalu
VU	Vanuatu
ZM	Zambie
ZW	Zimbabwe

AELE (EFTA)**Association européenne de libre-échange**

IS	Islande
LI	Liechtenstein
NO	Norvège
CH	Suisse

ALENA (NAFTA)**Accord de libre-échange nord-américain**

CA	Canada
US	États-Unis
MX	Mexique

ANASE (ASEAN)**Association des nations de l'Asie du Sud-Est**

BN	Brunéi Darussalam
KH	Cambodge
ID	Indonésie
LA	Lao, République démocratique populaire
MY	Malaisie
MM	Myanmar
PH	Philippines
SG	Singapour
TH	Thaïlande
VN	Viêt Nam

ASACR (SAARC)**Association sud-asiatique de coopération régionale**

BD	Bangladesh
BT	Bhoutan
IN	Inde
MV	Maldives
NP	Népal
PK	Pakistan
LK	Sri Lanka

CEAP (APEC)**Coopération économique Asie-Pacifique**

AU	Australie
BN	Brunéi Darussalam
CA	Canada
CL	Chili
CN	Chine, République populaire de
KR	Corée, République de
US	États-Unis
HK	Hong Kong
ID	Indonésie
JP	Japon
MY	Malaisie
MX	Mexique
NZ	Nouvelle-Zélande
PE	Pérou
PG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
PH	Philippines
RU	Russie, Fédération de
SG	Singapour
TW	Taiwan
TH	Thaïlande
VN	Viêt Nam

CEI**Communauté des États indépendants**

AM	Arménie
AZ	Azerbaïdjan
BY	Bélarus
GE	Géorgie
KZ	Kazakhstan
KG	Kirghize, République
MD	Moldova, République de
RU	Russie, Fédération de
TJ	Tadjikistan
TM	Turkménistan
UA	Ukraine
UZ	Ouzbékistan

EDA (DAEs)**Économies dynamiques asiatiques**

KR	Corée, République de
HK	Hong Kong

MY	Malaisie
SG	Singapour
TW	Taiwan
TH	Thaïlande

EEE (EEA)**Espace économique européen**

IS	Islande
LI	Liechtenstein
NO	Norvège
UE	Union européenne

Extra-Union européenne (évolutive)

Autres pays européens
 Afrique
 Amérique
 Asie
 Océanie et régions polaires
 Divers — pays non spécifiés extra-UE

MEDA (hors EU)**Pays méditerranéens membres du partenariat euro-méditerranéen**

DZ	Algérie
EG	Égypte
IL	Israël
JO	Jordanie
LB	Liban
MA	Maroc
SY	Syrienne, République arabe
PS	Territoire palestinien occupé
TN	Tunisie
TR	Turquie

MERCOSUR**Marché commun de l'Amérique du Sud**

AR	Argentine
BR	Brésil
PY	Paraguay
UY	Uruguay

NPI**Nouveaux pays industrialisés asiatiques**

KR	Corée, République de
HK	Hong Kong
SG	Singapour
TW	Taiwan

OCDE (hors UE)**Organisation de coopération et de développement économiques hors UE**

AU	Australie
CA	Canada

KR	Corée, République de
US	États-Unis
IS	Islande
JP	Japon
LI	Liechtenstein
MX	Mexique
NO	Norvège
NZ	Nouvelle-Zélande
CH	Suisse
TR	Turquie
VI	Îles Vierges des États-Unis

OPEP**Organisation des pays exportateurs de pétrole**

DZ	Algérie
SA	Arabie saoudite
AE	Émirats arabes unis
ID	Indonésie
IR	Iran, République islamique d'
IQ	Iraq
KW	Koweït
LY	Libyenne, Jamahiriya arabe
NG	Nigéria
QA	Qatar
VE	Venezuela

Pays candidats

BG	Bulgarie
HR	Croatie
RO	Roumanie
TR	Turquie

Pays d'Amérique latine

AR	Argentine
BO	Bolivie
BR	Bésil
CL	Chili
CO	Colombie
CR	Costa Rica
CU	Cuba
DO	Dominicaine, République
EC	Équateur
SV	El Salvador
GT	Guatemala
HN	Honduras
HT	Haïti
MX	Mexique
NI	Nicaragua
PA	Panama
PY	Paraguay
PE	Pérou
UY	Uruguay
VE	Venezuela

Pays du bassin méditerranéen (hors UE)

AL	Albanie
DZ	Algérie
BA	Bosnie-Herzégovine
XC	Ceuta
HR	Croatie
EG	Égypte
GI	Gibraltar
IL	Israël
JO	Jordanie
XK	Kosovo ⁽²⁾
LB	Liban
LY	Libyenne, Jamahiriya arabe
MK	Macédoine, Ex-République yougoslave de
MA	Maroc
XL	Melilla
XM	Monténégro ⁽²⁾
XS	Serbie ⁽²⁾
CS	Serbie-et-Monténégro ⁽¹⁾
SY	Syrienne, République arabe
PS	Territoire palestinien occupé
TN	Tunisie
TR	Turquie

PECO**Pays d'Europe centrale et orientale**

AL	Albanie
BA	Bosnie-Herzégovine
BG	Bulgarie
HR	Croatie
MK	Macédoine, Ex-République yougoslave de
XK	Kosovo ⁽²⁾
XM	Monténégro ⁽²⁾
RO	Roumanie
XS	Serbie ⁽²⁾
CS	Serbie-et-Monténégro ⁽¹⁾

Proche- et Moyen-Orient d'Asie

SA	Arabie saoudite
AM	Arménie
AZ	Azerbaïdjan
BH	Bahreïn
AE	Émirats arabes unis
GE	Géorgie
IL	Israël
IR	Iran, République islamique d'
IQ	Iraq
JO	Jordanie
KW	Koweït

⁽¹⁾ Jusqu'au 31.5.2005⁽²⁾ À partir du 1.6.2005

LB	Liban
OM	Oman
QA	Qatar
SY	Syrienne, République arabe
PS	Territoire palestinien occupé
YE	Yémen

Union européenne (UE-25), à partir du 1^{er} mai 2004

BE	Belgique
CZ	République tchèque
DK	Danemark
DE	Allemagne
EE	Estonie
EL	Grèce
ES	Espagne
FR	France
IE	Irlande
IT	Italie
CY	Chypre
LV	Lettonie
LT	Lituanie
LU	Luxembourg
HU	Hongrie
MT	Malte
NL	Pays-Bas
AT	Autriche
PL	Pologne
PT	Portugal
SI	Slovénie
SK	Slovaquie
FI	Finlande
SE	Suède
UK	Royaume-Uni

Union européenne (UE-15) jusqu'au 30 avril 2004

BE	Belgique
DK	Danemark
DE	Allemagne
EL	Grèce
ES	Espagne
FR	France
IE	Irlande
IT	Italie
LU	Luxembourg
NL	Pays-Bas
AT	Autriche
PT	Portugal
FI	Finlande
SE	Suède
UK	Royaume-Uni

Zone euro depuis 1999 (évolutive)

AT	Autriche
BE	Belgique
FR	France
FI	Finlande
DE	Allemagne
EL	Grèce
IE	Irlande
IT	Italie
LU	Luxembourg
NL	Pays-Bas
PT	Portugal
ES	Espagne

- A. Agriculture, chasse, sylviculture**
- B. Pêche, aquaculture**
- C. Industries extractives**
 CA. Extraction de produits énergétiques
 CB. Extraction de produits non énergétiques
- D. Industrie manufacturière**
 DA. Industries agricoles et alimentaires
 DB. Industrie textile et habillement
 DC. Industrie du cuir et de la chaussure
 DD. Travail du bois et fabrication d'articles en bois
 DE. Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie
 DF. Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires
 DG. Industrie chimique
 DH. Industrie du caoutchouc et des plastiques
 DI. Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
 DJ. Métallurgie et travail des métaux
 DK. Fabrication de machines et équipements
 DL. Fabrication d'équipements électriques et électroniques
 DM. Fabrication de matériel de transport
 DN. Autres industries manufacturières
- E. Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau**
- F. Construction**
- G. Commerce; réparations automobile et d'articles domestiques**
 50. Commerce et réparation automobile
 51. Commerce de gros et intermédiaires du commerce
 52. Commerce de détail et réparation d'articles domestiques
- H. Hôtels et restaurants**
- I. Transports et communications**
 60. Transports terrestres
 61. Transports par eau
 62. Transports aériens
 63. Services auxiliaires des transports
 64. Postes et télécommunications
- J. Activités financières**
 65. Intermédiation financière
 66. Assurance
 67. Auxiliaires financiers et d'assurance
- K. Immobilier, location et services aux entreprises**
 70. Activités immobilières
 71. Location sans opérateur
 72. Activités informatiques
 73. Recherche et développement
 74. Services fournis principalement aux entreprises
- L. Administration publique**
- M. Éducation**
- N. Santé et action sociale**
- O. Services collectifs, sociaux et personnels**
 90. Assainissement, voirie et gestion des déchets
 91. Activités associatives
 92. Activités récréatives, culturelles et sportives
 93. Services personnels
- P. Activités des ménages**
- Q. Activités extra-territoriales**

Cette classification est accessible sur la page web d'Eurostat à l'adresse:
<http://europa.eu.int/comm/eurostat/ramon/> (option «Classifications»)

- 0. Produits alimentaires et animaux vivants**
00. Animaux vivants autres que ceux figurant dans la division 03
01. Viandes et préparations de viande
02. Produits laitiers et œufs d'oiseaux
03. Poissons (à l'exclusion des mammifères marins), crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques et préparations
04. Céréales et préparations à base de céréales
05. Fruits et légumes
06. Sucres, préparations à base de sucre et miel
07. Café, thé, cacao, épices et produits dérivés
08. Nourriture destinée aux animaux (à l'exclusion des céréales non moulues)
09. Produits et préparations alimentaires divers
- 1. Boissons et tabacs**
11. Boissons
12. Tabacs bruts et fabriqués
- 2. Matières brutes non comestibles, à l'exception des carburants**
21. Cuirs, peaux et pelleteries bruts
22. Graines et fruits oléagineux
23. Caoutchouc brut (y compris le caoutchouc synthétique et le caoutchouc régénéré)
24. Liège et bois
25. Pâtes à papier et déchets de papier
26. Fibres textiles [à l'exception des laines en ruban (tops) et autres laines peignées] et leurs déchets (non transformés en fils ou en tissus)
27. Engrais bruts, autres que ceux de la division 56, et minéraux bruts (à l'exclusion du charbon, du pétrole et des pierres précieuses)
28. Minerais métallifères et déchets de métaux
29. Matières brutes d'origine animale ou végétale, n.d.a.
- 3. Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes**
32. Houilles, cokes et briquettes
33. Pétrole, produits dérivés du pétrole et produits connexes
34. Gaz naturel et gaz manufacturé
35. Énergie électrique
- 4. Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale**
41. Huiles et graisses d'origine animale
42. Huiles et graisses végétales fixes, brutes, affinées ou fractionnées
43. Huiles et graisses animales ou végétales, réparées; cires d'origine animale ou végétale, mélanges ou préparations non alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales, n.d.a.
- 5. Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.**
51. Produits chimiques organiques
52. Produits chimiques inorganiques
53. Produits pour teinture et tannage et colorants
54. Produits médicaux et pharmaceutiques
55. Huiles essentielles, résinoïdes et produits de parfumerie; préparations pour la toilette; produits d'entretien et détergers
56. Engrais (autres que ceux de la division 27)
57. Matières plastiques sous formes primaires
58. Matières plastiques sous formes autres que primaires
59. Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.
- 6. Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première**
60. Ensembles industriels relevant de la section 6
61. Cuirs et peaux préparés, ouvrages en cuir, n.d.a., et pelleteries apprêtées
62. Caoutchouc manufacturé, n.d.a.
63. Ouvrages en liège et en bois (à l'exclusion des meubles)
64. Papiers, cartons et ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton
65. Fils, tissus, articles textiles façonnés, n.d.a., et produits connexes
66. Articles minéraux non métalliques manufacturés, n.d.a.
67. Fer et acier
68. Métaux non ferreux
69. Articles manufacturés en métal, n.d.a.
- 7. Machines et matériel de transport**
70. Ensembles industriels relevant de la section 7
71. Machines génératrices, moteurs et leur équipement
72. Machines et appareils spécialisés pour industries particulières

73. Machines et appareils pour le travail des métaux
74. Machines et appareils industriels d'application générale, n.d.a., et parties et 3 pièces détachées, n.d.a., de machines, d'appareils et d'engins
75. Machines et appareils de bureau ou pour le traitement automatique de l'information
76. Appareils et équipement de télécommunication et pour l'enregistrement et la reproduction du son
77. Machines et appareils électriques, n.d.a., et leurs parties et pièces détachées électriques (y compris les équivalents non électriques, n.d.a., de machines et d'appareils électriques à usage domestique)
78. Véhicules routiers (y compris les véhicules à coussin d'air)
79. Autre matériel de transport
- 8. Articles manufacturés divers**
80. Ensembles industriels relevant de la section 8
81. Constructions préfabriquées; appareils sanitaires et appareillage de plomberie, de chauffage et d'éclairage, n.d.a.
82. Meubles et leurs parties; articles de literie, matelas, sommiers, coussins et articles similaires rembourrés ou garnis intérieurement
83. Articles de voyage, sacs à main et contenants similaires
84. Vêtements et accessoires du vêtement
85. Chaussures
87. Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle, n.d.a.
88. Appareils et fournitures de photographie et d'optique, n.d.a., montres et horloges
89. Articles manufacturés divers, n.d.a.
- 9. Articles et transactions non classés ailleurs dans la CTCl**
91. Colis postaux non classés par catégorie
93. Transactions spéciales et articles spéciaux non classés par catégorie
94. Ensembles industriels, n.d.a.
96. Monnaies (autres que les pièces d'or) n'ayant pas cours légal
97. Or à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or)

Abréviations et acronymes

États membres

UE-25	les vingt-cinq États membres de l'Union européenne
UE-15	les quinze États membres de l'Union européenne jusqu'au 30 avril 2004
zone euro	EUR-11 (BE, DE, ES, FR, IE, IT, LU, NL, AT, PT, FI) jusqu'au 31 décembre 2000 EUR-12 à partir du 1 ^{er} janvier 2001
EUR-12	les douze pays participant à la zone euro (BE, DE, EL, ES, FR, IE, IT, LU, NL, AT, PT, FI)
BE	Belgique
CZ	République tchèque
DK	Danemark
DE	Allemagne
EE	Estonie
EL	Grèce
ES	Espagne
FR	France
IE	Irlande
IT	Italie
CY	Chypre
LV	Lettonie
LT	Lituanie
LU	Luxembourg
HU	Hongrie
MT	Malte
NL	Pays-Bas
AT	Autriche
PL	Pologne
PT	Portugal
SI	Slovénie
SK	Slovaquie
FI	Finlande
SE	Suède
UK	Royaume-Uni

Pays adhérents* et candidats

BG	Bulgarie*
HR	Croatie
RO	Roumanie*
TR	Turquie

Autres pays et territoires

AF	Afghanistan
AM	Arménie
AR	Argentine
AZ	Azerbaïdjan
BA	Bosnie-et-Herzégovine
BR	Brésil
CA	Canada
CD	République démocratique du Congo
CH	Suisse

CN	Chine
CO	Colombie
CS	Serbie-et-Monténégro ⁽¹⁾
D-E	territoire de l'ancienne Allemagne de l'Est
D-W	territoire de l'ancienne Allemagne de l'Ouest
DZ	Algérie
GB	Grande-Bretagne
IN	Inde
IQ	Iraq
IR	Iran
IS	Islande
JP	Japon
KR	Corée du Sud
LI	Liechtenstein
LK	Sri Lanka
LY	Libye
MK ⁽²⁾	ancienne République yougoslave de Macédoine
NG	Nigeria
NO	Norvège
RU	Russie
SA	Arabie saoudite
SG	Singapour
SL	Sierra Leone
SO	Somalie
TW	Taïwan
UA	Ukraine
US	États-Unis
ZA	Afrique du Sud

Monnaies

ECU	données jusqu'au 31 décembre 1998
EUR ⁽³⁾	données à partir du 1 ^{er} janvier 1999
ATS ⁽³⁾	schilling autrichien
BEF ⁽³⁾	franc belge
CYP	livre chypriote
CZK	couronne tchèque
DEM ⁽³⁾	mark allemand
DKK	couronne danoise
EEK	couronne estonienne
ESP ⁽³⁾	peseta espagnole
FIM ⁽³⁾	mark finlandais
FRF ⁽³⁾	franc français
GBP	livre sterling

⁽¹⁾ Y compris le Kosovo, sous l'égide des Nations unies, en vertu de la résolution 1244 du Conseil de sécurité du 10 juin 1999.

⁽²⁾ Code provisoire qui ne préjuge en rien de la dénomination définitive du pays, qui sera agréée dès conclusion des négociations actuellement en cours à ce sujet dans le cadre des Nations unies.

⁽³⁾ L'euro a remplacé l'écu (code = ECU) le 1^{er} janvier 1999. Le 1^{er} janvier 2002, il a également remplacé douze monnaies communautaires.

GRD ⁽³⁾	drachme grecque	DIRD	dépenses intérieures brutes de R & D
HUF	forint hongrois	DIRDE	dépenses intérieures brutes de R & D du secteur des entreprises
IEP ⁽³⁾	livre irlandaise	DOM	département d'outre-mer
ITL ⁽³⁾	lire italienne	EAD	économies asiatiques dynamiques
LTL	litas lituanien	ECHP	panel des ménages de la Communauté européenne
LUF ⁽³⁾	franc luxembourgeois	ECHP-UDB	panel des ménages de la Communauté européenne - users' data base
LVL	lats letton	ECMT	conférence européenne des ministres des transports (CEMT)
MTL	lire maltaise	EEE	Espace économique européen (UE + pays de l'AELE sans la Suisse)
NLG ⁽³⁾	florin néerlandais	EFT	enquête sur les forces de travail
PLN	zloty polonais	EITO	European Information Technology Observatory (Observatoire européen des technologies de l'information)
PTE ⁽³⁾	escudo portugais	EPT	équivalent plein temps
SEK	couronne suédoise	ESB	encéphalopathie spongiforme bovine
SIT	tolar slovène	Eurostat	office statistique des Communautés européennes
SKK	couronne slovaque	Eurydice	réseau d'information sur l'éducation en Europe (http://www.eurydice.org/)
BGN	lev bulgare	EU-SILC	statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie
CAD	dollar canadien	FAO	Food and Agriculture Organisation (of the United Nations) (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
HRK	kuna croate	FEDER	Fonds européen de développement régional
JPY	yen japonais	FEOGA	Fonds européen d'orientation et de garantie agricole
ROL	leu roumain	FMI	Fonds monétaire international
TRL	ancienne livre turque	fob	franco à bord
TRY	nouvelle livre turque	FSE	Fonds social européen
USD	dollar des États-Unis	GCSE	General Certificate of Secondary Education (diplôme de fin d'études secondaires)
Autres abréviations, sigles et acronymes		IMC	indice de masse corporelle
ACP	États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique signataires de l'accord de Cotonou	IPCE	indice des prix à la consommation européen
AELE	Association européenne de libre-échange (CH, IS, LI, NO)	IPCEEE	indice des prix à la consommation de l'Espace économique européen
ALENA	accord de libre-échange nord-américain	IPCH	indice des prix à la consommation harmonisé
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est	IPCUM	indice des prix à la consommation de l'union monétaire
ASE	Agence spatiale européenne	IPI	indice de la production industrielle
BCE	Banque centrale européenne	ISBLSM	institution sans but lucratif au service des ménages
caf	coût, assurance et fret	ISPO	bureau de promotion de la société de l'information
CAND	pays candidats	IT	technologie de l'information (TI)
CBPRD	crédits budgétaires publics de recherche et de développement	LMP	politiques du marché du travail
CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier		
CEI	Communauté des États indépendants		
CITE	classification internationale type de l'éducation		
CTCI rév. 3	classification type pour le commerce international, rév. 3		
CVT	formation professionnelle continue		
CVTS2	enquête sur la formation professionnelle continue (Continuing Vocational Training Survey)		
DBO	demande biologique en oxygène		
DCO	demande chimique en oxygène		
DG	direction générale		

⁽³⁾ L'euro a remplacé l'écu (code = ECU) le 1^{er} janvier 1999. Le 1^{er} janvier 2002, il a également remplacé douze monnaies communautaires.

MBS	marge brute standard	RON	indice d'octane recherche
Mercosur	Marché commun du Sud	SAU	superficie agricole utilisée
MSTI/	Main Science and Technology	SDI	indicateurs de développement durable
OCDE	Indicators/Organisation de coopération et de développement économiques	SEC	système européen de comptes économiques intégrés
NACE	nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes	Sespros	système européen de statistiques intégrées de la protection sociale
n.c.a.	non classé ailleurs	SI	indicateurs structurels
n.d.a.	non déterminé ailleurs	SIDA	syndrome d'immunodéficience acquise
NEI	nouveaux États indépendants (de l'ancienne Union soviétique)	SIF	Statistics in Focus/Statistiques en bref
NHS	Sécurité sociale nationale	SME	système monétaire européen
NUTS	nomenclature des unités territoriales statistiques	SPPA	standard de pouvoir d'achat
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques	TBFRA	TBFRA 2000 - enquête d'évaluation des ressources forestières tempérées et boréales — Temperate and boreal forest resources assessment
OCDE-CAD	Organisation de coopération et de développement économiques - Comité d'aide au développement	TBM	taux brut de mortalité
OEB	Organisation européenne des brevets	TIC	technologies de l'information et de la communication
OIT	Organisation internationale du travail	TMS	taux de mortalité standardisé
OMS	Organisation mondiale de la santé	TTM	taux type de mortalité
ONU	Organisation des Nations unies	TVA	taxe sur la valeur ajoutée
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole	UE	Union européenne
PAC	politique agricole commune	UEBL	Union économique belgo-luxembourgeoise
PECO	pays d'Europe centrale et orientale	Unesco	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
PIB	produit intérieur brut	UNHCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR)
PNB	produit national brut	UTA	unité de travail par an
PPA	parité de pouvoir d'achat	VAB	valeur ajoutée brute
R & D	recherche et développement		